



HAL
open science

Les ambiances patrimoniales au sein des opérations de reconversion des édifices de la Médina de Tunis

Eya Mahroug

► **To cite this version:**

Eya Mahroug. Les ambiances patrimoniales au sein des opérations de reconversion des édifices de la Médina de Tunis. Architecture, aménagement de l'espace. Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis, 2017. Français. NNT: . tel-01725783

HAL Id: tel-01725783

<https://shs.hal.science/tel-01725783v1>

Submitted on 7 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ministère de l'enseignement supérieur
Université de Carthage
Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis
Ecole Doctorale Sciences et Ingénieries Architecturales

Année universitaire 2016-2017

Thèse de Doctorat

Présentée et soutenue publiquement le 10 mai 2017 par

Eya MAHROUG

LES AMBIANCES PATRIMONIALES AU SEIN DES OPERATIONS DE RECONVERSION DES EDIFICES DE LA MEDINA DE TUNIS

Composition du jury

<u>Président :</u>	M. Fakher Kharrat	(Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis)
<u>Rapporteurs :</u>	Mme. Tsouria Kassab	(Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger)
	Mme. Mina El Mghari	(Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohamed V, Rabat)
<u>Examineur :</u>	M. Abdallah Farhi	(Faculté des Sciences Exactes et des Sciences de la Nature et de la Vie, Université de Biskra)
<u>Directeur de thèse :</u>	M. Azeddine Belakehal	(Faculté des Sciences et des Technologies, Université de Biskra)

« Je pourrai te dire de combien de marches sont faites les rues en escalier, de quelle forme sont les arcs des portiques, de quelles feuilles de zinc les toits sont recouverts ; mais déjà je sais que ce serait ne rien te dire. Ce n'est pas de cela qu'est faite la ville, mais des relations entre les mesures de son espace et les évènements de son passé » (Calvino, 2013)

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce travail n'aurait pas été possible sans la collaboration d'un certain nombre de personnes que je tiens à remercier pour leurs aide et supports distingués.

Ma reconnaissance revient en premier lieu au professeur Azeddine Belakehal, en sa qualité de directeur de la thèse, pour ses conseils et son encadrement tout au long des quatre dernières années qui ont permis l'accomplissement de ce travail ainsi que la participation à deux conférences scientifiques à Barcelone (2014) et à Séville (2016). Je tiens particulièrement à le remercier pour sa générosité et son amabilité qui ont favorisé l'accomplissement de ce travail dans les meilleures conditions.

Je remercie également tous les membres de l'Equipe de Recherche sur les Ambiances au sein de l'école doctorale à l'ENAU, particulièrement mesdames Alia Ben Ayed, Olfa Meziou et Hind Karoui qui, par leur dévouement au sein de l'équipe et leurs encadrements et conseils, ont permis d'orienter ce travail dans sa phase préliminaire.

J'adresse de même mes sincères remerciements à Madame Amel Meddeb et à Monsieur Adnène Ben Nejma, ainsi qu'à tous les responsables et collaborateurs au sein de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis (ASM) et de l'Institut National du Patrimoine (INP) pour leur disponibilité et leur coopération.

De même, j'exprime ma profonde gratitude aux responsables respectifs des espaces constituant mon corpus d'étude, particulièrement messieurs Abbes Libirsou et Abdessattar Amamou au sein de la Bibliothèque Dar Ben Achour, madame Jalila Dridi à la tête de la bibliothèque du Diwen, ainsi que monsieur Mohamed Khaldi –directeur de la Maison de la Poésie- pour m'avoir permis l'accès et la conduite de l'enquête dans les espaces cités, ainsi que pour leur générosité et leur soutien. Je remercie au même titre toutes les personnes qui ont aimablement participé aux enquêtes menées dans les trois espaces retenus.

Ma profonde reconnaissance est sans doute adressée à mes parents, ma famille et mes amis pour leurs soutiens inconditionnels et leurs encouragements tout au long des quatre dernières années, ainsi que pour leur dévouement en vue de m'offrir les meilleures moyens et conditions pour mener à terme ce travail.

Enfin, je remercie Monsieur Fakher Kharrat pour avoir accepté de présider le jury de cette thèse, ainsi que Mesdames Tsouria Kassab, Mina ElMghari et Monsieur Abdallah Farhi pour avoir accepté de faire partie du jury.

RESUME

Le travail de recherche actuel se propose d'étudier l'évolution des ambiances dans les espaces reconvertis de la médina de Tunis, durant la période s'étalant entre la deuxième moitié du 19^e siècle et le début du 21^e siècle. Ayant connu différentes mutations tout au long de cette période aussi bien sur les plans politique, social et urbain, engendrant ainsi une reconsidération permanente de son statut, l'espace de la médina de Tunis constitue de nos jours le centre historique de la capitale, et connaît par ailleurs des travaux de sauvegarde et de réhabilitation permanents axés notamment sur la reconversion architecturale. Cette réaffectation des lieux pour de nouveaux usages –pratique qui perdure depuis plusieurs siècles- met en avant la problématique du vécu sensoriel dans les édifices historiques, où la réaffectation des lieux engendre de nouvelles manières de vivre très significatives en matière d'atmosphères.

Ainsi, la première partie de notre travail s'est axée sur l'étude théorique des opérations de reconversion architecturale, non seulement dans leur aspect législatif, historique, technique et esthétique, mais surtout en considérant leur aspect ambiantal. Cette investigation, appuyée par une étude approfondie de la notion d'Ambiance, a permis d'ailleurs la mise au point d'un modèle théorique permettant l'évaluation des opérations de reconversion étudiées, notamment du point de vue du vécu sensible.

Le recours à des techniques de recherche appropriées telles que l'analyse de contenu thématique, l'entretien semi-directif, et le questionnaire, ainsi que l'application du modèle théorique en question, ont permis l'évaluation de trois opérations de reconversion représentatives dans la médina de Tunis.

Les résultats obtenus suite à l'enquête menée ont permis d'élaborer un certain nombre de conclusions et de recommandations relatives au traitement des ambiances dans les opérations de reconversion architecturale, particulièrement dans le contexte patrimonial, aussi bien en amont qu'en aval des projets en question.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
RESUME	3
TABLE DES MATIERES	5
INTRODUCTION GENERALE	10
1 THEMATIQUE GENERALE.....	10
2 ESPRIT DU LIEU ET AMBIANCES PATRIMONIALES.....	11
3 LE SUJET.....	12
4 HYPOTHESES DE RECHERCHE	13
5 STRUCTURE DE LA THESE.....	14
PARTIE PREMIERE : AMBIANCES PATRIMONIALES ET ESPACES RECONVERTIS : ETAT DE L'ART	
I. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN : DEFINITIONS ET ENJEUX.....	20
1 EVOLUTION DE LA NOTION DE PATRIMOINE	20
1.1 <i>Définition</i>	20
1.2 <i>De l'antiquité aux temps modernes</i>	20
1.3 <i>Organismes internationaux et premiers textes fondateurs</i>	21
1.4 <i>Du « Monument » à « l'Esprit du lieu »</i>	22
2 ENJEUX DE LA SAUVEGARDE	27
2.1 <i>Le patrimoine comme acteur culturel</i>	28
2.2 <i>Le patrimoine comme moteur de développement</i>	28
3 LA TRANSMISSION COMME GARANT DE LA DURABILITE	29
4 APPROCHES DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI.....	30
4.1 <i>La préservation</i>	30
4.2 <i>La restauration</i>	30
4.3 <i>La reconstruction</i>	30
4.4 <i>L'adaptation (ou reconversion)</i>	31
5 LA RECONVERSION COMME APPROCHE DE SAUVEGARDE	31
5.1 <i>La reconversion : méthodes et enjeux</i>	32
II. L'AMBIANCE COMME ENJEU PATRIMONIAL.....	46
1 AMBIANCE ARCHITECTURALE ET URBAINE : DE L'OBJET PHYSIQUE A LA REALITE SENSIBLE DU LIEU	46
1.1 <i>De l'espace conçu à l'espace vécu</i>	46
1.2 <i>De l'objet au lieu</i>	47
2 L'AMBIANCE : UN ESSAI DE DEFINITION.....	47
2.1 <i>Etymologie et rapprochements</i>	47
2.2 <i>L'ambiance comme objet de recherche</i>	48
2.3 <i>Qu'est-ce qu'une ambiance ?</i>	49
2.4 <i>L'ambiance : approche phénoménologique</i>	50
2.5 <i>Du stimulus à l'ambiance</i>	56
3 AMBIANCE ET ESPRIT DU LIEU	65
3.1 <i>Ambiance et Esprit du lieu : des essais de modélisation</i>	66
4 L'AMBIANCE AU DEFI DE LA PATRIMONIALISATION.....	72
4.1 <i>Identification</i>	72
4.2 <i>Sauvegarde et transmission</i>	75
5 AMBIANCE ET RECONVERSION ARCHITECTURALE : « TRANSFORMER AVEC LES AMBIANCES »	76

5.1	Saisir une ambiance	77
5.2	La formulation des programmes.....	78
5.3	La conception assistée par les ambiances.....	78
5.4	Mise en œuvre et acteurs associés.....	79
PARTIE DEUXIEME : AMBIANCES EN MILIEU PATRIMONIAL : CAS DE LA MEDINA DE TUNIS		
III.	CONTEXTUALISATION DE L'ETUDE	84
1	LA MEDINA DE TUNIS : SITUATION DU CENTRE HISTORIQUE JUSQU'AU MILIEU DU 20EME SIECLE.....	84
1.1	<i>La Régence de Tunis avant la prise d'Alger</i>	85
1.2	<i>La période précoloniale (1830-1881)</i>	88
1.3	<i>La période coloniale (1881-1956)</i>	90
2	LA MEDINA DANS LES POLITIQUES PATRIMONIALES DE LA NOUVELLE REPUBLIQUE (DEUXIEME MOITIE DU XX ^{EME} SIECLE – DEBUT DU XXI ^{EME} SIECLE)	95
2.1	<i>La médina de Tunis au lendemain de l'indépendance</i>	95
2.2	<i>La nouvelle République et l'enjeu patrimonial : principaux acteurs et stratégies d'intervention dans le centre historique (deuxième moitié du 20^e siècle – début du 21^e siècle)</i>	96
3	LA MEDINA : NOUVEAU POLE ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA CAPITALE.....	105
3.1	<i>La reconversion culturelle comme stratégie de sauvegarde</i>	105
3.2	<i>La création d'un circuit culturel : la culture comme catalyseur urbain</i>	108
4	AMBIANCES URBAINES DE LA MEDINA, ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI	110
4.1	<i>Usages et usagers de la médina</i>	110
4.2	<i>La médina à l'épreuve des sens : évolution des ambiances urbaines dans la médina de Tunis (19^e-21^e siècles)</i>	113
IV.	EXEMPLES D'ESPACES RECONVERTIS DE LA MEDINA DE TUNIS	123
1	LA MEDINA DE TUNIS : SYSTEME URBAIN ET MODELES ARCHITECTURAUX.....	123
2	ESPACES RECONVERTIS DE LA MEDINA DE TUNIS	126
2.1	<i>Dar Ben Achour (Bibliothèque de la ville de Tunis)</i>	134
2.2	<i>Palais Kheireddine (Musée de la ville de Tunis)</i>	142
2.3	<i>Makhzen Dar Lasram (Club culturel Tahar Haddad)</i>	150
2.4	<i>Le Diwen (Bibliothèque publique)</i>	156
2.5	<i>Dar El Jaziri (Maison du poète)</i>	163
3	CORPUS D'ETUDE	167
3.1	<i>Emplacements et accès</i>	168
3.2	<i>Mémoire collective : entre hier et aujourd'hui</i>	169
3.3	<i>Usages et public ciblé</i>	170
V.	METHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE	174
1	L'ANALYSE DE CONTENU THEMATIQUE.....	174
1.1	<i>Définition et objectifs</i>	175
1.2	<i>La méthode d'analyse de contenu dans la recherche architecturale</i>	176
1.3	<i>Etapas de l'analyse de contenu thématique</i>	178
2	L'ENTRETIEN : INTENTION DES CONCEPTEURS	179
2.1	<i>L'entretien semi-directif comme outil théorique dans la recherche architecturale</i>	180
2.2	<i>Le guide d'entretien</i>	182
2.3	<i>Analyse de l'entretien</i>	183
3	LE QUESTIONNAIRE	183
3.1	<i>Apports et limites de la méthode d'enquête par le questionnaire</i>	183
3.2	<i>Le questionnaire dans la recherche architecturale</i>	184
3.3	<i>Mise en forme du questionnaire</i>	186
4	DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	191
5	VALIDATION DES OPERATIONS DE RECONVERSION ETUDIEES : MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL THEORIQUE	194

PARTIE TROISIEME : L'ENQUETE : CAS DE TROIS ESPACES RECONVERTIS DANS LA MEDINA DE TUNIS

VI. LA BIBLIOTHEQUE « DAR BEN ACHOUR »	201
1 A LA RECHERCHE DES AMBIANCES ORIGINELLES	201
1.1 <i>Choix du corpus</i>	201
1.2 <i>Définition des catégories</i>	201
1.3 <i>Le codage</i>	202
1.4 <i>Analyse et commentaires</i>	202
2 LES INTENTIONS AMBIANTALES DES CONCEPTEURS	209
3 QUELLES AMBIANCES APRES RECONVERSION ?.....	213
3.1 <i>Profil des personnes interrogées</i>	213
3.2 <i>Connaissance de l'histoire du lieu</i>	215
3.3 <i>L'acte de reconversion</i>	215
3.4 <i>Ambiance et esprit du lieu : perceptions usagères</i>	221
VII. LE CENTRE CULTUREL « TAHER HADDED »	234
1 A LA RECHERCHE DES AMBIANCES ORIGINELLES	234
1.1 <i>Choix du corpus</i>	234
1.2 <i>Définition des catégories et codage</i>	234
1.3 <i>Analyse et commentaires</i>	234
2 LES INTENTIONS AMBIANTALES DES CONCEPTEURS	238
3 QUELLES AMBIANCES APRES RECONVERSION ?.....	242
3.1 <i>Profil des personnes interrogées</i>	242
3.2 <i>Connaissance de l'histoire du lieu</i>	243
3.3 <i>L'acte de reconversion</i>	244
3.4 <i>Ambiance et esprit du Lieu : perceptions usagères</i>	250
VIII. LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « LE DIVAN »	259
1 A LA RECHERCHE DES AMBIANCES ORIGINELLES	259
1.1 <i>Choix du corpus</i>	259
1.2 <i>Définition des catégories et codage</i>	259
1.3 <i>Analyse et commentaires</i>	260
2 LES INTENTIONS AMBIANTALES DES CONCEPTEURS	266
3 QUELLES AMBIANCES APRES RECONVERSION.....	268
3.1 <i>Profil des personnes interrogées</i>	268
3.2 <i>Connaissance de l'histoire du lieu</i>	269
3.3 <i>L'acte de reconversion</i>	270
3.4 <i>Ambiance et esprit du lieu : perceptions usagères</i>	275
IX. AMBIANCES ET RECONVERSION : ENJEUX ET METHODES.....	284
1 LE BATIMENT COMME VALEUR PATRIMONIALE	284
1.1 <i>Respect des substances anciennes</i>	284
2 LE CONTEXTE D'INTERVENTION	285
2.1 <i>Respect de l'environnement/contexte d'intervention : garantir la continuité urbaine et paysagère</i> 285	
3 ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA RECONVERSION.....	287
3.1 <i>Dimension historique et culturelle : assurer la continuité historique</i>	287
3.2 <i>Conserver et valoriser l'identité et la diversité locale</i>	288
3.3 <i>Dimension sociale : Insertion du projet dans son environnement social</i>	290
3.4 <i>Dimension fonctionnelle : Adéquation forme/fonction</i>	290
4 APPROCHE CONCEPTUELLE ET PROJECTUELLE	292
4.1 <i>Traitement et considération des ambiances architecturales</i>	292

4.2	<i>Mise en valeur de la construction</i>	294
4.3	<i>Innovation et créativité</i>	294
4.4	<i>Distinction ancien/nouveau</i>	295
5	TRANSMISSION.....	296
5.1	<i>Entretien et durabilité</i>	296
5.2	<i>Programmes d'éducation, de sensibilisation et de communication</i>	296
CONCLUSION GENERALE		300
1	EVOLUTION DES AMBIANCES URBAINES DANS LA MEDINA DE TUNIS.....	301
2	RECONVERSIONS ET AMBIANCES ARCHITECTURALES : CAS DE TROIS EDIFICES DE LA MEDINA DE TUNIS	302
2.1	<i>Agents impliqués et stratégies d'intervention</i>	303
2.2	<i>Les ambiances architecturales dans le contexte patrimonial</i>	304
3	LIMITES DE LA RECHERCHE	305
4	RECOMMANDATIONS.....	306
4.1	<i>Vers une interprétation plus efficace des sites et édifices patrimoniaux</i>	306
4.2	<i>Mettre l'utilisateur au centre du processus de la reconversion</i>	306
4.3	<i>La « reconversion assistée par les ambiances »</i>	306
5	PERSPECTIVES DE RECHERCHE	307
LISTE DES FIGURES		310
LISTE DES TABLEAUX		319
BIBLIOGRAPHIE		321
ANNEXES		338

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

1 THEMATIQUE GENERALE

Depuis quelques décennies, le nombre de personnes vivant en ville s'est manifestement accru : les statistiques montrent qu'entre 1950 et 2000, la population urbaine a passé de 750 millions à 2.86 milliards (Colin, 2008). C'est essentiellement en Afrique et en Asie que les croissances sont les plus importantes. Cet accroissement démographique que connaissent la plupart des villes du monde est accompagné d'une croissance économique, industrielle et tertiaire 'démessurées'. Ces changements rapides ont eu des impacts remarquables sur l'urbanisme et les modes de vie, notamment dans les centres historiques qui constituent le « *cœur de la ville et l'expression de sa culture* » (Casanovas, 2008 p. 24).

Ces changements brusques ont été accompagnés, notamment durant le dernier demi-siècle, d'une série de crises qui auraient littéralement affecté les sociétés mondiales. Ces crises se résumeraient en cinq points (Di Méo, 2006):

- Une crise contemporaine des systèmes sociaux et productifs
- Une crise générique de la modernité en tant que système de valeurs de pensée
- Une crise 'concomitante' tenant aux mutations profondes de l'économie et des sociétés
- Une crise du politique et de ses rapports aux territoires, à sa territorialité
- Et enfin une crise des identités générée par les mobilités accrues et l'abolition relative des distances avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Cet ensemble de mutations rapides survenues en moins d'un demi-siècle a engendré un mouvement d'« acculturation » chez les sociétés mondiales engendrant l'apparition d'un besoin intense de « survivance culturelle » traduit par la notion de « patrimoine ».

Dans son acception primaire, la notion de patrimoine a été étroitement liée aux biens matériels hérités, désignés aussi par « biens de famille ». Avec le temps, cette notion a connu un élargissement important, pour inclure les « biens collectifs » ou publics, générant ainsi un système d'« identité collective ». Plus tard, un deuxième élargissement impliqua la nature des biens patrimoniaux, qui ne se limitent plus aux biens matériels, mais englobent également des « *valeurs purement idéelles, d'idées, de connaissances et de croyances, de conceptions et de pratiques, de savoir-faire et de techniques...* » (Di Méo, 2006 p. 1).

Suite à cet élargissement sémantique, la sauvegarde du patrimoine, notamment des centres historiques, prend de nouvelles dimensions : il ne s'agit plus de sauvegarder une structure urbaine et/ou architecturale, dans son unique dimension matérielle, mais plutôt de considérer ces ensembles comme des « ensembles vivants ». Cette nouvelle approche implique une vision globale du patrimoine qui prend en considération, en plus de la dimension architecturale et urbaine, les dimensions historique, humaine, sociale, spirituelle, culturelle, économique et environnementale.

2 ESPRIT DU LIEU ET AMBIANCES PATRIMONIALES

En 2008, la notion de patrimoine fut agrémentée par un nouveau concept : l'Esprit du Lieu. Ce concept est défini comme étant « *l'ensemble des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), physiques et spirituels, qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu* » (ICOMOS, 2008 b p. 2).

Cette définition suscite beaucoup d'intérêt dans la mesure où elle remet au jour l'importance de la dimension sensible des monuments historiques. En effet, cette notion n'est nullement nouvelle puisqu'il s'agit d'une réinterprétation de la notion de « Genius loci » de l'Antiquité Romaine, littéralement traduite par l'expression « Esprit du lieu ». Le « Genius Loci » serait un être spirituel d'un lieu donné, qui a pour fonction de le conserver, de le veiller, et de lui donner son identité propre, voire le rendre sacré.

Dans leur article intitulé « Qu'est-ce que l'esprit du lieu », Prats et Thibault proposent une objectivation des composantes immatérielles de l'Esprit du lieu à travers quatre grands axes : l'histoire du lieu, l'usage pour lequel il a été destiné à travers le temps, l'image voulue ou ressentie de ce lieu, ainsi que sa perception (Prats, et al., 2003 p. 2).

Cette dernière dimension serait « *liée au paysage, à la qualité de la lumière, aux couleurs, aux bruits ou au silence, aux odeurs, à la répartition des masses, des plans, des contrastes, à l'organisation de l'espace... Elle émeut les sens, mais elle parle aussi à la raison et se nourrit de références littéraires, picturales, architecturales, cinématographiques, historiques, mais aussi sensorielles et liées à l'affect personnel : c'est une expérience individuelle, mais qui peut aussi être partagée...* » (Prats, et al., 2003).

Cette définition rejoint à plusieurs titres celle de la notion d'Ambiance, définie comme étant « *un milieu qui nous entoure, qui nous environne... un contexte dans lequel on se localise* » (Belakehal, 2012 p. 506), « *une atmosphère matérielle et morale rassemblant des sensations thermiques, lumineuses, sonores ou olfactives et aussi des modalités d'appréhension culturelles et subjectives propres à un lieu déterminé et à ses occupants* » (Duarte, et al., 2008 p. 416).

Sauvegarder l'Esprit du lieu dans un contexte patrimonial ne reviendrait-il donc pas en quelque sorte à sauvegarder son Ambiance originelle ? D'ailleurs, le rapprochement entre ces deux notions n'est nullement nouveau : Norberg-Schulz a déjà évoqué ce lien dans son livre intitulé « *Genius Loci: paysage, ambiance, architecture* »¹ (Norberg-Schulz, 1981), que nous évoquerons plus en détails ultérieurement dans ce travail.

3 LE SUJET

Comme le souligne Mounir Bouchenaki, ex-directeur général de l'ICCROM², « *le problème des vieilles villes se pose avec plus d'acuité encore dans les pays en développement où la grande vague de modernisation s'est produite, non pas au 19^e siècle, mais dans les années 50 et 60 du siècle dernier, généralement au moment de l'accession à l'indépendance politique* » (Bouchenaki, 2008 p. 12). La situation dans ces centres historiques s'est détériorée, suite à la création de nouveaux centres urbains au lendemain de l'indépendance ; phénomène aggravé par le mouvement d'exode rural qu'ont connus les centres urbains des pays en développement vers la fin du siècle dernier.

La médina de Tunis, comme la plupart des médinas Maghrébines, n'a pas échappé à ce sort. À la veille du protectorat, le modèle architectural et urbain européen fascinèrent la population bourgeoise qui déserta progressivement la ville indigène. Ce mouvement s'est intensifié après l'indépendance : plusieurs habitants de la médina la quittèrent soit pour investir les habitations coloniales, désertées à leurs tours, soit pour s'installer dans les centres urbains périphériques nouvellement créés. Ce 'mouvement d'exode' était au profit des migrants des régions intérieures du pays qui trouvèrent dans les locaux vides de la médina le meilleur refuge : les grandes demeures, 'foundouks' et 'oukalas' étaient alors loués à la pièce. Une importante taudification de la médina est enregistrée, ce qui engendra une nette détérioration des conditions et du cadre de vie dans le centre historique.

Cette situation critique d'une 'ville qui meurt' ne tarda pas à provoquer une indignation générale ; un mouvement qui trouva son apogée en 1967, avec la création de l'association de sauvegarde de la médina de Tunis (ASM), qui concourut, en 1979, à l'inscription de la médina sur la liste du patrimoine mondial.

Depuis le début des années 1970, plusieurs édifices de la médina ont connu des travaux de réhabilitation, permettant notamment leur reconversion vers de nouveaux usages. Ces opérations se multiplièrent touchant aussi bien maisons, palais, medersas et même des édifices

¹ La traduction littérale de l'expression « Genius Loci » étant « Esprit du Lieu »

² Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels

religieux comme les zaouias. Nous citons à titre d'exemple la réaffectation de certaines medersas (medersa Achouria, medersa Slimaney, ...) en sièges d'associations ou en centres culturels, la réaffectation de certaines demeures en maison d'hôtes (Dar Belhouène, Dar el Medina), en restaurant (Dar El Jeld), ou en établissements à caractère administratif (Dar Hassine, Dar Othman, ...).

Notre travail de recherche portera sur l'étude des ambiances dans ces espaces reconvertis de la médina de Tunis : nous estimons en effet que ces lieux présenteraient un potentiel architectural important qui leur aurait permis d'être le support de différents usages, pour différentes générations d'occupants durant plus de deux siècles.

A travers ce travail, nous nous proposons de retracer « l'histoire sensible » de ces espaces, pour ensuite mesurer les effets de la reconversion sur le ressenti dans ces lieux. Une telle investigation sera possible en interrogeant les différentes sources (textes, témoignages, images, mémoire collective...) capables de retracer leur « palimpseste ambiantal ».

Notre recherche implique ainsi nombre d'interrogations capitales : Comment les ambiances ont-elles évolué dans le contexte historique de la médina de Tunis, notamment dans le cas des espaces reconvertis ? Peut-on évoquer une éventuelle « sauvegarde » des ambiances en dépit des changements temporels et fonctionnels ? Quelles mesures seraient-elles à prendre pour une meilleure sauvegarde des espaces reconvertis, permettant l'optimisation de l'expérience vécue des citoyens et habitants du centre historique et leur réconciliation avec ses différents espaces ?

4 HYPOTHESES DE RECHERCHE

L'étude de l'évolution des ambiances dans les espaces reconvertis de la médina suppose la considération des divers changements relatifs au contexte spatial, social et humain du centre historique, et ce sur une période minimale d'un siècle et demi -si nous considérons la deuxième moitié du 19^e siècle comme une date clé à partir de laquelle la situation du centre historique a commencé à basculer.

Or, la plupart des définitions traitant de la notion d'Ambiance insistent sur son caractère éphémère. Interroger une éventuelle « évolution » ou « continuité » ambiante dans ces espaces reviendrait, comme l'annonce Nathalie Simonnot, à mettre en contradiction : *« l'acceptation d'un patrimoine, fondée sur la notion de collectivité et de durabilité, avec celle d'une perception individuelle et éphémère »* (Simonnot, 2012 p. 33). De plus, l'introduction d'un nouvel usage appuierait davantage cette contradiction.

Toutefois, plusieurs expériences de reconversions patrimoniales, présentées notamment lors de la 16^{ème} assemblée générale de l'ICOMOS³ autour du thème de l'Esprit du Lieu, attestent que plusieurs aspects des ambiances originelles peuvent être retrouvées dans les espaces patrimoniaux reconvertis, ne serait-ce qu'à travers le « Nom du lieu » (Richard, 2008), son histoire, ou encore à travers des sensations recrées restituant des ambiances lumineuses, olfactives ou autres du passé. D'ailleurs, l'architecture de ces édifices, qui constitue la composante matérielle de l'Ambiance, en subsistant, ne constitue-t-elle pas un aspect incontestable de la continuité ambiante dans ces lieux ?

Nous avançons alors, qu'en dépit de l'évolution du cadre temporel et des nouveaux usages affectés aux espaces reconvertis de la médina, certains éléments caractéristiques des ambiances originelles persisteraient.

D'un autre côté, étudier l'évolution des ambiances dans les espaces reconvertis de la médina revient à interroger la manière avec laquelle ces opérations ont été menées. Qu'il s'agisse d'approches conservatrices ou de créations innovantes, le but d'une reconversion architecturale reste en premier lieu, comme l'indique la Convention de Paris (1972), la sauvegarde du patrimoine en lui assignant une fonction dans la vie collective.

Pour la médina de Tunis, nous avons pu constater un accroissement remarquable des opérations de reconversion, au détriment des sauvegardes « traditionnelles » visant la « muséification » du patrimoine. Cette vague ne semble pas s'arrêter avec le lancement de nouveaux projets de reconversion en cours, et la projection d'autres, dirigés notamment par l'ASM et le centre de Conservation de la Médina de Tunis (CMT) affilié à l'Institut National du Patrimoine.

Une telle « popularité » de la reconversion patrimoniale dans la médina de Tunis nous laisse mettre en avant l'hypothèse que cette pratique offrirait un cadre adapté aux besoins contemporains, en termes d'ambiances, de confort et d'exigences fonctionnelles.

5 STRUCTURE DE LA THESE

Notre travail de recherche s'articule en neuf chapitres, organisés essentiellement en trois parties (Figure 0-1).

Dans la première partie de cette étude, intitulée « **Ambiances patrimoniales et espaces reconvertis : Etat de l'art** », nous nous proposons d'étudier les principaux concepts de notre étude : le premier chapitre (chapitre 01) nous permettra de retracer l'évolution de la notion de « Patrimoine » à travers le temps, et de nous arrêter sur les principaux enjeux de la sauvegarde

³ Conseil international des monuments et des sites

ainsi que ses objectifs. Nous focaliserons à la fin de ce premier chapitre sur la méthode de la reconversion architecturale, ses méthodes, avantages et limites. Le deuxième chapitre nous permettra de revenir sur la notion d'« Ambiance » : sa genèse, ses définitions, et les principales théories et applications de cette notion, avant d'opérer, à la fin de ce chapitre, un rapprochement entre cette notion et celle de « l'Esprit du lieu ».

La deuxième partie intitulée « **Ambiances en milieu patrimonial : cas de la médina de Tunis** » sera entamée par une « Contextualisation de l'étude » (Chapitre 03) à travers un retour sur l'histoire de la vieille ville et son évolution depuis la fin du règne Husseinite jusqu'à nos jours. Une attention particulière sera accordée à l'histoire sensible et l'évolution des ambiances urbaines de la ville à travers une présentation de l'évolution sensible de l'espace urbain de la médina sur la période d'étude indiquée.

Dans un deuxième temps, nous affinerons notre recherche en focalisant sur des « **exemples d'espaces reconvertis de la médina de Tunis** » (chapitre 04) : l'établissement d'un inventaire des espaces reconvertis, et la classification de ces espaces selon des critères particuliers, nous permettra d'arrêter notre corpus d'étude, qui sera constitué d'échantillons représentatifs des opérations de reconversion menées dans le centre historique. Cette démarche nous permettra également d'arrêter les outils méthodologiques adéquats qui nous serviront pour la suite de notre étude (chapitre 05 : « **Méthodologie et techniques de recherche** »).

Les trois chapitres suivants seraient ainsi consacrés aux résultats des enquêtes menées sur les lieux constituant notre corpus d'étude. Cette enquête s'étalera bien évidemment sur une période représentative des différents cycles de vie des bâtiments retenus, permettant ainsi de retracer l'évolution des ambiances dans ces espaces (chapitres 06, 07 et 08).

Un dernier chapitre permettra de dresser un bilan des opérations étudiées en exposant les principaux résultats, conclusions et recommandations (chapitre 09) avant de conclure notre travail en établissant un retour sur les principaux objectifs de cette recherche menée, en affrontant les résultats de l'enquête avec les hypothèses préalablement annoncées, et en présentant un regard critique sur les limites et les éventuelles perspectives de cette recherche (« **Conclusion générale** »).

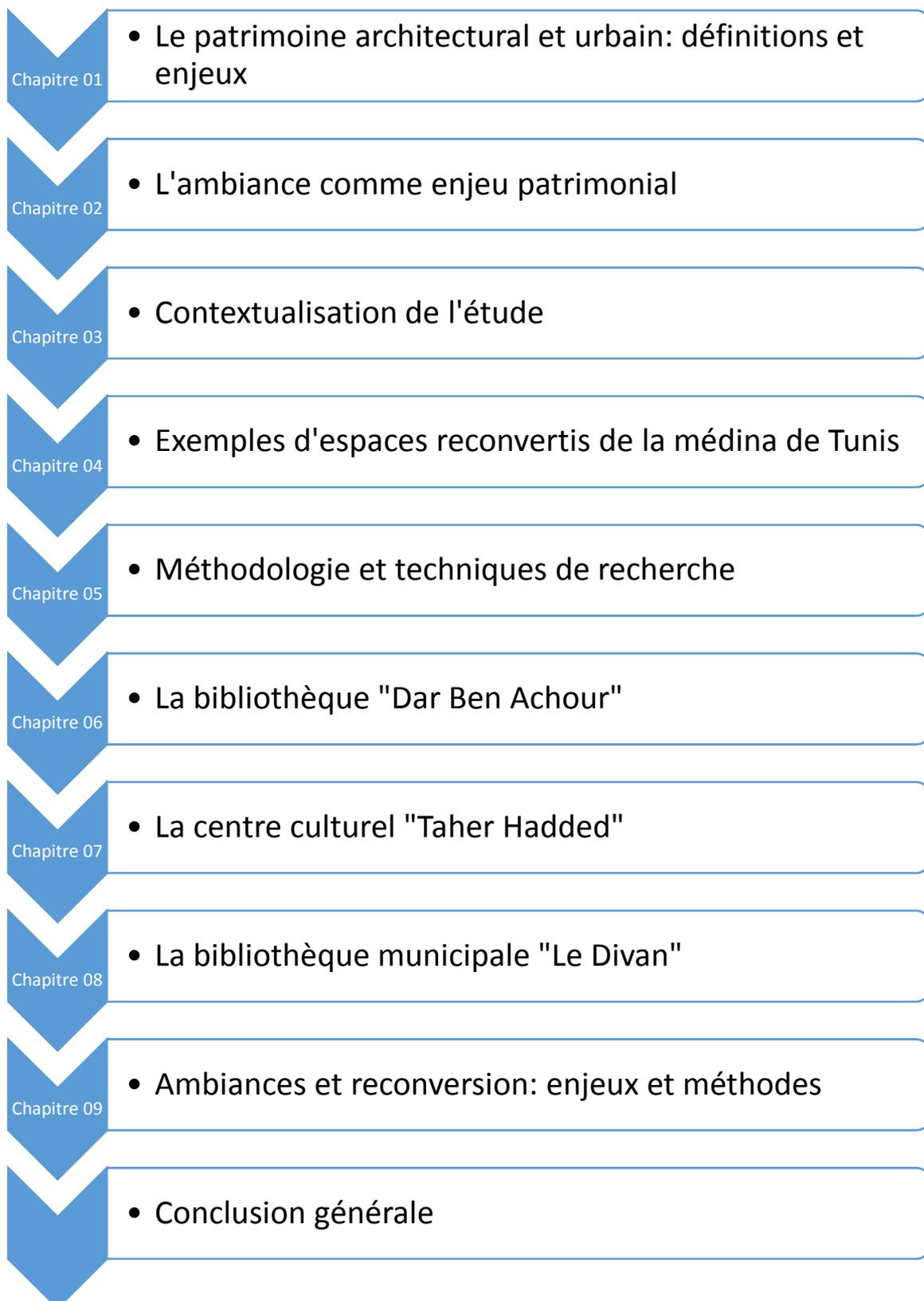


Figure 0-1 : Structure de la recherche

PARTIE PREMIERE

**AMBIANCES PATRIMONIALES ET
ESPACES RECONVERTIS : ETAT DE L'ART**

PARTIE PREMIERE

AMBIANCES PATRIMONIALES ET
ESPACES RECONVERTIS : ETAT DE L'ART

CHAPITRE PREMIER

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN
DEFINITIONS ET ENJEUX

INTRODUCTION

« La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente... » (Nora, 1984 p. XIX)

Depuis l'Antiquité, l'intérêt de l'Homme à étudier son passé s'est manifesté à travers différentes pratiques, dont notamment la protection du patrimoine bâti. Particulièrement de nos jours, et dans une société que Pierre Nora qualifie d' *« arrachée à sa mémoire par l'ampleur de ses changements, mais d'autant plus obsédée de se comprendre historiquement »* (Nora, 1984 p. XXXIV), le « besoin de patrimoine » s'affirme de plus en plus comme étant un besoin social, économique, idéologique et politique (Di Méo, 2006).

Dans ce chapitre, nous essayerons d'attirer l'attention sur cette notion de patrimoine, en étudiant son évolution et ses enrichissements sémantiques à travers le temps et les différentes cultures. Nous mettrons au jour également les différentes pratiques et enjeux patrimoniaux, notamment en ce qui concerne le patrimoine bâti.

Nous nous intéresserons particulièrement à la pratique de la reconversion architecturale en étalant les principaux enjeux et avantages de cette méthode de sauvegarde.

Au bout de ce chapitre, nous estimons faire le tour de la question patrimoniale, ce qui nous permettra de nous pencher sur des aspects plus spécifiques de la notion, en rapport avec notre étude en cours.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN : DEFINITIONS ET ENJEUX

Le premier concept que nous abordons dans notre étude est celui de « Patrimoine » : qu'est-ce qu'un patrimoine ? Comment cette notion a-t-elle évolué à travers le temps. Et quelles valeurs sont prises en compte dans la considération d'un objet patrimonial ? La réponse à ces questions et à bien d'autres nous permettra de cerner un aspect important de notre objet d'étude : les ambiances patrimoniales.

1 EVOLUTION DE LA NOTION DE PATRIMOINE

1.1 Définition

Du latin *patrimonium* qui signifie « l'héritage du père », le patrimoine est défini comme étant « l'ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux ascendants » (Trésor de la langue française informatisé, 2015). Outre son caractère familial ou individuel, la notion de patrimoine peut être élargie aux héritages communs d'un groupe (Larousse, 2015).

1.2 De l'antiquité aux temps modernes

Sur le plan architectural et urbain, la notion de patrimoine dans son acceptation de 'bien collectif à sauvegarder' date depuis l'Antiquité. Le premier inventaire d'édifices à caractère patrimonial a été réalisé par Philon de Byzance en 29 AJC, répertoriant les sept merveilles du monde antique⁴. Sous le règne de l'Empire Romain, la vente des matériaux provenant de bâtiments détruits était interdite⁵, ainsi que la vente des bâtiments sans leurs décors originaux (peintures, sculptures, mosaïques...)⁶.

⁴ Une liste comprenant la description de six œuvres parmi les sept merveilles du monde antique figurait dans le manuscrit de Philon de Byzance (280 AJC - 220AJC), intitulé « *Péri tón hépta théamatón* » (*À propos des sept merveilles*). Certains spécialistes remontent toutefois la date de l'unique copie retrouvée du manuscrit au 10^e siècle, selon l'examen du manuscrit et de la calligraphie.

⁵ Loi du *Senatus Consulte* ratifiée l'an 44 AJC

⁶ Loi du *Senatu Consulte* ratifiée l'an 122.

« Dans l'empire romain, la réglementation de l'urbanisme prévoit des clauses tout à fait patrimoniales, pour l'embellissement des villes, mais aussi pour la conservation de ce qui est considéré comme beau » (Leniaud, Jean Michel cité par Renaud Charles et Olivier Puech, 2004).

Ces réglementations ont été adoptées et supplémentées durant le Moyen Âge et la Renaissance. Toutefois, la transmission de ces biens aux générations futures a été davantage exprimée à travers le concept « Monument ». Du latin *monere*, qui signifie 'rappeler' et 'avertir', le terme monument attribue aux bâtiments patrimoniaux une valeur 'affective' : *« il ne s'agit pas de faire constater, de livrer une information neutre, mais d'ébranler, par émotion, une mémoire vivante... Son rapport avec le temps vécu et avec la mémoire, autrement dit sa fonction anthropologique, constitue l'essence du Monument »* (Choay, 1992 p. 15).

En 1790, un nouveau terme vient agrémente le champ lexical autour de la notion de patrimoine : « le Monument Historique ». Ce terme utilisé pour la première fois après la démolition du fort de la Bastille à Paris⁷ met l'accent sur la valeur de certains monuments pour l'art et l'histoire, *« qu'il s'agisse d'histoire événementielle, sociale économique ou politique, d'histoire des techniques ou d'histoire de l'art »* (Choay, 2009 p. VII).

La fin du 18^e siècle et le début du 19^e siècle ont été marqués par une prise de conscience de l'importance du patrimoine architectural et urbain. Toutefois, il s'agissait toujours d'une affaire nationale que chaque pays traitait localement. Il a fallu attendre la fin de la première guerre mondiale pour que la sauvegarde du patrimoine passe au rang de l'internationalisme.

1.3 Organismes internationaux et premiers textes fondateurs

Adoptée lors du premier « Congrès International des Architectes et des Techniciens des Monuments Historiques » en 1931, la charte d'Athènes est la première charte internationale ayant pour but l'instauration d'une politique de sauvegarde et de restauration du patrimoine à l'échelle internationale, prônant entre autres le respect et la mise en valeur des œuvres historiques et artistiques du passé.

En effet, à l'issue de la première guerre mondiale, plusieurs monuments ont été pillés et détruits, et l'aspiration à la paix et à la sécurité étaient bien exprimés sur le plan international. Fut créée alors en 1919 la « Société des Nations » (SdN), dont dépendait l'IICI, ou « Institut International de Coopération Intellectuelle », créé en 1924.

⁷ Le terme « Monument Historique » a été utilisé pour la première fois par Aubin Louis Millin devant l'Assemblée Nationale Constituante française, le 9 décembre 1790, lors de la présentation de son travail intitulé *« Antiquités nationales ou recueil de monuments, pour servir à l'histoire générale de l'Empire François »*.

Toutefois, la deuxième guerre mondiale était déjà sur le point de se déclencher. Ce n'est qu'à son terme qu'une vraie politique internationale a été instaurée. L'ONU (Union des Nations Unies) a pris le relais de la SdN, et l'IICI légua ses pouvoirs à l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture), créée en 1946.

Au courant de cette même année, le « Deuxième Congrès International des Architectes et des Techniciens des Monuments Historiques » s'est réuni à Venise dans le but de « *réexaminer les principes de la charte –d'Athènes– afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document* » (ICOMOS, 1964 p. 1). Ce document, baptisé « Charte de Venise », redéfinit dans son premier article la notion de « Monument Historique » :

« La notion de Monument Historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle » (ICOMOS, 1964 p. 1)

Ce document a également fourni les principales indications pour la restauration et la conservation des monuments et des sites patrimoniaux. Il a été adopté comme texte fondateur du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS), créé en 1965. À partir de cette date, tous les textes régissant la sauvegarde du patrimoine à l'échelle internationale seront décrétés à l'issue des Assemblées Générales de l'ICOMOS ou de l'UNESCO.

1.4 Du « Monument » à « l'Esprit du lieu »

En 1964, la charte de Venise définissait déjà la notion de « Monument Historique ». A partir de la deuxième moitié du 20^e siècle, cette notion a considérablement évolué, et de nouvelles formes patrimoniales ont été considérées. Nous nous intéresserons dans ce qui suit à cette évolution à travers l'étude des principaux textes internationaux.

1.4.1 La Convention de Paris (UNESCO, 1972)

Le premier texte adopté en 1972 par la conférence générale de l'UNESCO dans sa 17^e session constitue un jalon important dans l'histoire de la sauvegarde et la conservation du patrimoine, et ce pour deux raisons : la première raison est que ce texte distingue deux formes principales de biens patrimoniaux : le patrimoine culturel (Article 1) et le patrimoine naturel (Article 2).

La « Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel » (UNESCO, 1972) préconisait également la création d'un « Comité du patrimoine mondial »,

chargé de faire le recensement des biens du patrimoine culturel et naturel sur la base d'inventaires soumis par les Etats membres⁸.

Cette recommandation a permis la création du Comité en 1976, et l'établissement d'une liste du patrimoine mondial à préserver ; une liste qui compte à ce jour 1031 biens (802 culturels, 197 naturel et 32 mixtes) répartis sur 163 Etats.

La convention de Paris a été suivie de plusieurs textes, définissant et spécifiant les différentes formes de patrimoine culturel et/ou naturel, ainsi que les mesures à suivre pour leur sauvegarde.

Les principaux textes en question seraient les suivants :

- La charte de Florence pour la sauvegarde des jardins historiques (ICOMOS, 1981)
- La charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (ICOMOS, 1987)
- La charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (ICOMOS, 1990)
- La charte internationale sur la protection et la gestion du patrimoine culturel subaquatique (ICOMOS, 1996), appuyée en 2001 par la convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (UNESCO, 2001)
- La charte du patrimoine bâti vernaculaire (ICOMOS, 1999 a)

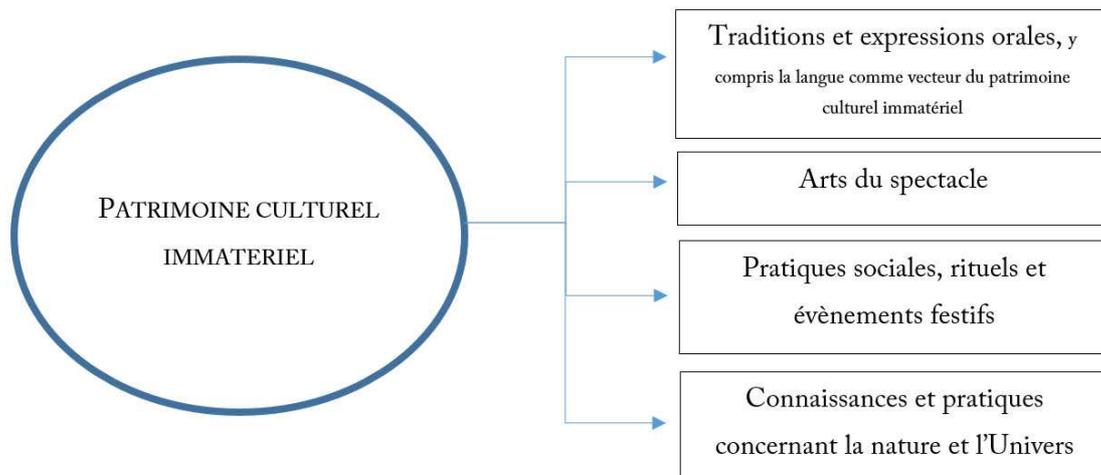


Figure I-1 : Principaux domaines dans lesquels se manifeste le patrimoine culturel immatériel selon la Convention de Paris 2003

1.4.2 La convention de Paris (UNESCO, 2003)

En 2003, une nouvelle forme de patrimoine culturel fut considérée à l'issue de la 32^{ème} session de la conférence générale de l'UNESCO : « le Patrimoine Immatériel ». Cette nouvelle forme patrimoniale est définie dans l'article 2 de la convention ; la figure I-1 synthétise les principaux domaines dont elle relève.

⁸ Lors de sa première session en 1977, le comité du patrimoine mondial comptait 14 pays-membres dont la Tunisie.

Cette considération du patrimoine immatériel n'est toutefois guère récente. La « Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles » (UNESCO, 1982) ainsi que la « Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire » (UNESCO, 1989) définissaient déjà les grandes lignes de ce qui sera désigné quelques années plus tard par le terme de « Patrimoine Immatériel ».

Comme à l'issue la convention de 1972, un « Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine immatériel » a été créé, en 2006, et une liste du patrimoine immatériel a été établie, comptant à ce jour 391 éléments.

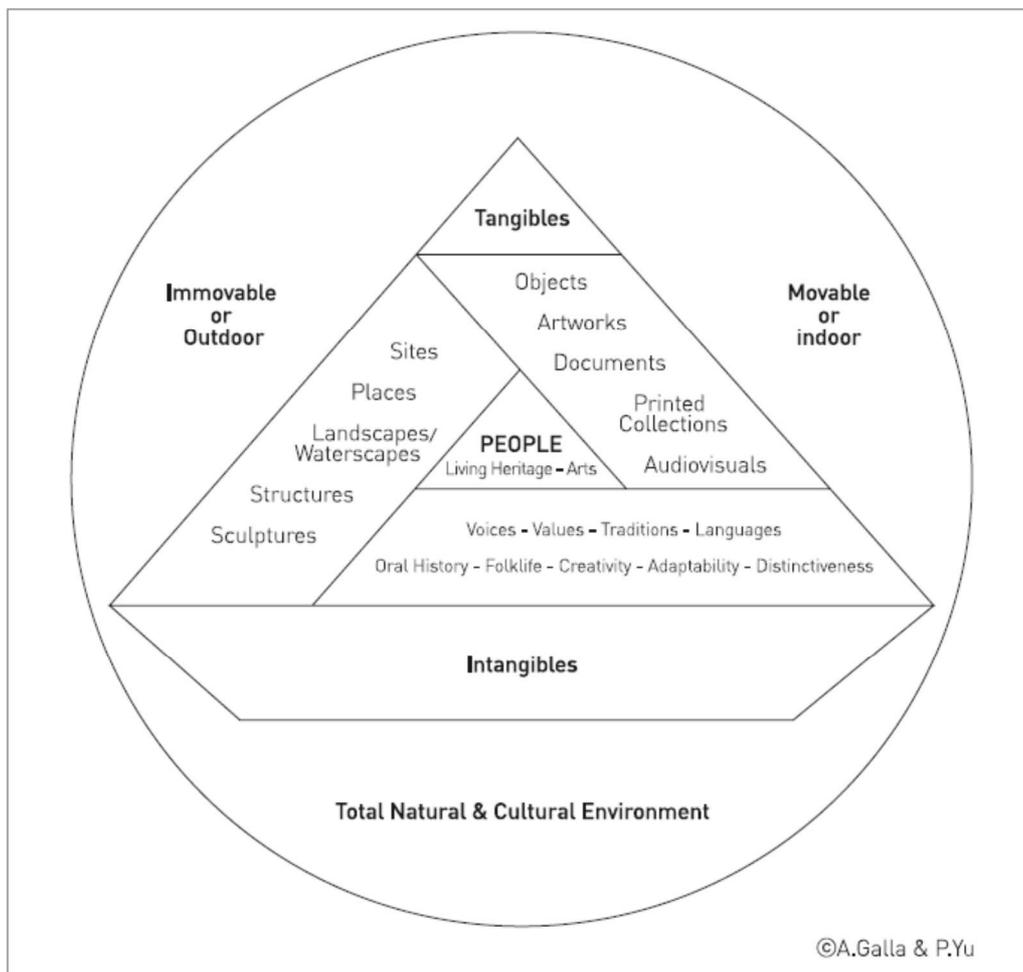


Figure I-2 : Représentation holistique des principales ressources de patrimoine culturel (Galla, 1995)

1.4.3 La déclaration du Québec (ICOMOS, 2008)

Si la notion de « Patrimoine Immatériel » a réalisé un réajustement de la notion de « Patrimoine Culturel », cette dernière ayant accordé jusqu'à un certain temps l'exclusivité à la matière, la notion d'« Esprit du Lieu » est venue proposer une nouvelle compréhension du « Tout Patrimonial », dont les composantes -matérielle et immatérielle- interagiraient dans une

parfaite symbiose. Une représentation sommaire de ces composantes a toutefois été proposée en 1994 par Amareswar Galla, à l'occasion de la Conférence Nara sur l'Authenticité (Galla, 1995) (Figure I-2).

Tel que l'indique la déclaration du Québec, la notion d'Esprit du lieu implique une interaction étroite entre les composantes matérielles et immatérielles définissant un lieu donnée (Figure I-3).

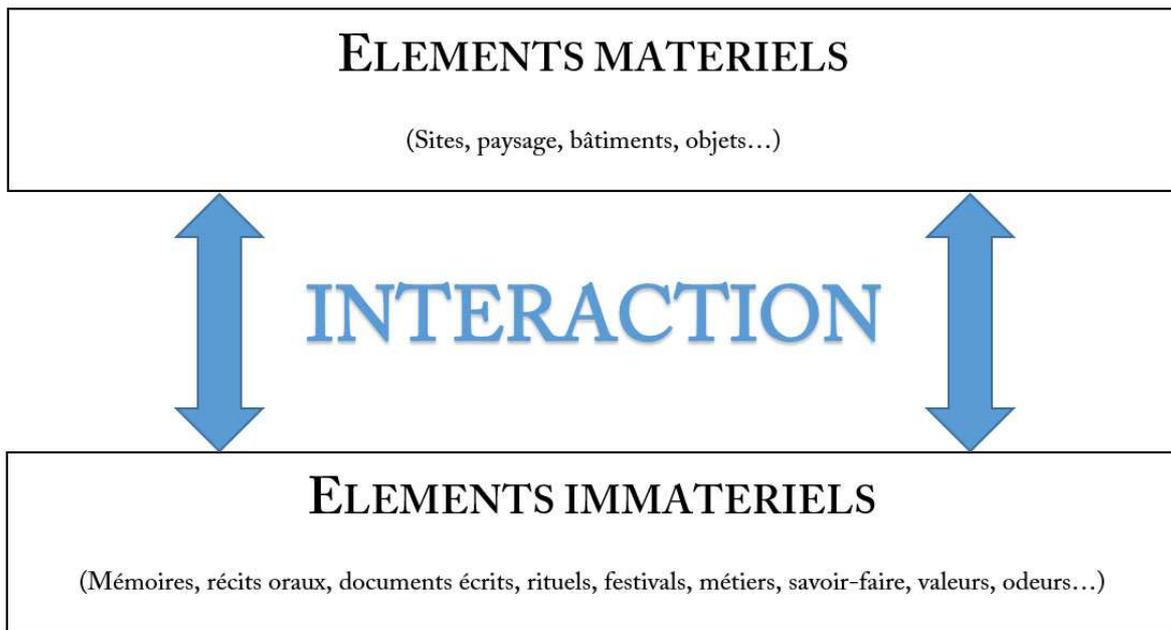


Figure I-3 : Principaux éléments constituant la notion d'Esprit du lieu selon la déclaration du Québec 2008

La déclaration du Québec insiste dans sa deuxième partie sur quatre points : i) repenser l'esprit du lieu, ii) identifier les menaces le mettant en péril, iii) le sauvegarder et iv) garantir sa transmission.

La notion de l'esprit du lieu trouverait ses origines dans l'expression latine « Genius Loci », littéralement traduite « Esprit du Lieu ». Chez les romains, le Genius Loci désignait l'esprit protecteur d'un lieu donné. Cette notion a été développée par Christian Norberg-Schulz dans son livre portant le même titre (Norberg-Schulz, 1981). L'auteur énonçait déjà en 1979⁹ que tout lieu, qu'il soit naturel ou artificiel, n'est autre que l'interaction entre deux éléments : sa structure (composante matérielle) et son esprit (composante immatérielle). Ce texte, sans doute pionnier, posait également les problèmes de sauvegarde et de transmission de l'esprit du lieu :

⁹ L'édition originale du livre est parue en 1979 en langue italienne, sous le titre « Genius Loci »

« ... les lieux se transforment, et parfois même rapidement. Cela ne signifie pas que le *Genius Loci* doit changer ou même être perdu... Protéger et conserver le *Genius Loci* signifie en fait concrétiser le sens, dans un contexte historique toujours nouveau » (Norberg-Schulz, 1981).

Cette notion fera l'objet d'un examen plus détaillé plus loin dans ce travail, parallèlement au deuxième concept fondamental de notre étude : le concept d' « Ambiance ».

A travers les textes et exemples étudiés, nous pouvons conclure que l'évolution de la notion de Patrimoine a connu de sévères évolutions/transmutations depuis son apparition jusqu'à la période contemporaine. Ces transformations ont essentiellement porté sur l'objet de la sauvegarde qui a connu un élargissement considérable, passant de l'unique dimension esthétique à celles historique, urbaine, naturelle, sociale...etc (Tableau I-1).

		Sauvegarder « QUOI » ?	
Antiquité		Ce qui est beau, qui a une valeur symbolique (Le passé comme valeur symbolique et référentielle)	
Moyen âge et Renaissance		Ce qui a une valeur symbolique (notamment religieuse)	
		Artefacts et Monuments du passé (Référence à la culture Antique)	
17^e – 18^e siècles		Artefacts et Monuments ayant une valeur esthétique, symbolique et historique (Monuments Historiques) (Le passé (Antiquité et Moyen Age) comme idéal esthétique)	
19^e siècle		Artefacts Monuments et Monuments Historiques Paysages urbains	
20^e siècle	1931 Charte d'Athènes	Monuments historiques	Edifices Œuvres historiques et artistiques
	1964 Charte de Venise	Monuments historiques	Création architecturale isolée Site urbain ou rural (grandes créations et œuvres modestes)
	1972 Convention de Paris	Patrimoine Culturel	Monuments, Ensembles et Sites
		Patrimoine Naturel	Grandes ou petites villes, centres ou quartiers historiques avec leur environnement naturel ou bâti
	1987 Charte de Washington	Villes Historiques	Caractère historique des villes, Ensemble des éléments matériels et spirituels qui en exprime l'image
1989	Culture traditionnelle et populaire	Ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la	

	Recommandations de Paris		tradition (langue, littérature, musique, danse, jeux, mythologie, rites, coutumes, artisanat, architecture et arts...)
21 ^e siècle	2002 Déclaration de Kimberley	Patrimoine immatériel des monuments et des sites	
	2003 Convention de Paris	Patrimoine culturel immatériel	Pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés
	2005 Déclaration de X'ian	Le Contexte	Environnement immédiat ou distant qui participe ou contribue à la signification et à la singularité d'une construction, d'un site ou d'un secteur patrimonial
	2008 Déclaration du Québec	L'Esprit du Lieu	Ensemble des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), physiques et spirituels, qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu.

Tableau I-1 : Evolution et principales déclinaisons de la notion de patrimoine, depuis l'Antiquité jusqu'au 21^e siècle

2 ENJEUX DE LA SAUVEGARDE

L'enjeu premier de la sauvegarde du patrimoine est sans doute la conservation de témoignages du passé présentant un « *intérêt exceptionnel* » (UNESCO, 1972 p. 1). Cet intérêt, comme le mentionne la convention de Paris en 1972, pourrait être d'ordre historique, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique.

Toutefois, ces témoins du passé s'inscrivent dans le temps et l'espace présents, ils « font partie de l'environnement quotidien des êtres humains ... leur sauvegarde et leur intégration dans la vie collective de notre époque devraient être un devoir pour les gouvernements et pour les citoyens » (ICOMOS, 1976 p. 121). Cette intégration est assurée essentiellement par la mise en œuvre de « politiques globales » assurant une meilleure intégration et exploitation du capital patrimonial.

2.1 Le patrimoine comme acteur culturel

La sauvegarde du patrimoine est sans doute un acte culturel par excellence. Telle que définie par l'UNESCO, la culture est constituée par « *l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social... -elle- représente un ensemble de valeurs unique et irremplaçable... -elle- est une richesse stimulante qui accroît les possibilités d'épanouissement de l'espèce humaine* » (UNESCO, 1982 p. 1).

Différant d'un lieu à un autre et d'une époque à une autre, la culture constitue dans sa diversité le « *patrimoine commun de l'humanité* », et sa sauvegarde, comme le souligne l'article 7 de la recommandation de Mexico, est un devoir de la communauté internationale (UNESCO, 1982).

2.2 Le patrimoine comme moteur de développement

Outre son intérêt culturel, la sauvegarde du patrimoine acquiert un rôle social, économique et environnemental. Il s'agit en effet des trois piliers du développement durable, déclarés en 2002 à Johannesburg (ONU, 2002).

2.2.1 Le patrimoine comme acteur social

La sauvegarde du patrimoine ne peut se passer de sa dimension sociale, qui se traduit par la satisfaction des besoins humains en termes de santé, de logement, de consommation, d'éducation, d'emploi, de culture...

A ce propos, les différents textes internationaux ont toujours insisté sur l'importance de la promotion sociale à travers ses multiples axes, notamment le maintien des fonctions appropriées aux besoins sociaux, culturels et économiques (ICOMOS, 1976), l'implication des habitants dans le processus de sauvegarde (ICOMOS, 1987), l'amélioration de l'Habitat (ICOMOS, 1987), ainsi que l'éducation et la sensibilisation (ICOMOS, 2005).

2.2.2 Le patrimoine comme acteur économique

La promotion économique constitue un des enjeux majeurs de la protection et de la sauvegarde du patrimoine, notamment à travers la création et l'encouragement des métiers du patrimoine et des industries artisanales.

De même, le tourisme culturel constitue une source économique importante : « *le tourisme est porteur d'avantages pour les communautés d'accueil et leur procure des moyens importants et des justifications pour prendre en charge et maintenir leur patrimoine et leurs pratiques culturelles* » (ICOMOS, 1999 b p. 23).

L'article 5 de la charte de Mexico souligne en effet le rôle important que joue le secteur du tourisme culturel dans le développement économique, la création d'emplois et le soulagement de la pauvreté (ICOMOS, 1999 b).

2.2.3 La sauvegarde du patrimoine et la protection de l'environnement

Partie intégrante de l'environnement, les biens du patrimoine culturel et naturel ne doivent pas avoir d'impacts négatifs sur ce dernier. Bien au contraire, tous les textes internationaux, depuis la charte d'Athènes en 1931 jusqu'à la déclaration de Florence en 2014, stipulent le respect de l'environnement immédiat et distant des biens patrimoniaux. Ces textes préconisent essentiellement la sauvegarde du caractère et de la physionomie des villes, ainsi que la suppression de tout élément pouvant constituer une nuisance (visuelle ou autre) aux abords des monuments ou ensembles historiques (Charte d'Athènes). Ils insistent également sur la mise en œuvre de stratégies respectueuses du développement durable (ICOMOS, 2014).

3 LA TRANSMISSION COMME GARANT DE LA DURABILITE

Plus qu'un bien hérité du passé, le patrimoine est également un bien à transmettre aux générations futures. L'acte de transmission est souvent associé à une affirmation de l'identité, à une lutte contre l'oubli : « *tout individu a besoin d'un héritage culturel à transmettre, sans quoi, écrivait alors l'anthropologue américain Edward Sapir, il est « réduit à l'impuissance* » » (Berliner, 2012 p. 38).

Assurer la transmission du patrimoine culturel est l'étape finale de la sauvegarde ; elle consiste à assurer la continuité et la survie des biens patrimoniaux, en mettant en avant leur dimension évolutive et temporelle. C'est ainsi que plusieurs textes internationaux, notamment la Charte de Venise, insistent sur l'affectation des bâtiments patrimoniaux « *à une fonction utile à la société* ». Il en serait de même pour les biens du patrimoine culturel immatériel qui, d'après la convention de 2003, sont « *recréé(s) en permanence par les communautés et groupes* » (UNESCO, 2003 p. 2). Il n'est donc guère question de patrimoine à sauvegarder sous une forme figée, jugée canonique, mais plutôt de respecter sa nature par définition évolutive.

« Sauvegarder ne signifie pas pour autant fixer ou figer le patrimoine culturel immatériel sous quelque forme « pure » ou « originelle ». La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel consiste à transférer les connaissances, les savoir-faire et les significations » (UNESCO)

L'acte de transmission englobe ainsi deux étapes fondamentales :

- **l'information**, qui consiste à faire connaître le bien patrimonial, notamment au moyen de l'éducation, de l'art, de la médiatisation...

- **la revitalisation**, qui consiste à garantir la 'survie' des biens patrimoniaux en leur assurant un rôle à jouer et une valeur ajoutée pour, et par les générations futures.

4 APPROCHES DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI

Fortement inspirée de la charte de Venise (1964), la charte de Burra (ICOMOS Australie, 1999) définit dans son premier article quatre approches de sauvegarde du patrimoine bâti : la préservation, la restauration, la reconstruction et l'adaptation, communément appelée reconversion.

4.1 La préservation

La préservation consiste à « *maintenir la matière d'un lieu ou d'un bien dans l'état actuel et à freiner sa dégradation* » (ICOMOS Australie, 1999 p. 4). Cette approche de sauvegarde trouverait ses origines dans la théorie de John Ruskin (1819-1900) qu'il développa dans « *Les sept lampes de l'architecture* » (Ruskin, 1920). Dans cet ouvrage, Ruskin développe l'idée que l'authenticité de tout monument historique réside dans sa matérialité, et que cette dernière ne doit pas être modifiée ni altérée, notamment à travers une éventuelle restauration. Pour Ruskin, la restauration serait « *la destruction la plus complète que puisse souffrir un édifice* » (Ruskin, 1920 p. 259).

4.2 La restauration

Selon la charte de Burra, la restauration consiste à « *ramener la matière existante d'un lieu ou d'un bien patrimonial, à un état antérieur connu en enlevant des ajouts ou en assemblant de nouveau des éléments existants déposés, sans introduire de nouveau matériel* » (ICOMOS Australie, 1999 p. 4). Quoiqu'elle puisse être associée à la théorie de Viollet-le-Duc, la restauration telle que définie ci-avant ne suppose pas une reconstruction à l'identique telle que proposée par l'architecte français dans son « Dictionnaire raisonné de l'architecture française ». Ce dernier suppose en effet la restauration des édifices « *dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné* » (Viollet-le-Duc, 1875). Bien au contraire, la charte de Venise insiste sur le fait que toute restauration « *s'arrête là où commence l'hypothèse* » (ICOMOS, 1964 p. 2).

4.3 La reconstruction

La reconstruction consiste à « *ramener un lieu ou un bien patrimonial à un état antérieur connu en introduisant de nouveaux matériaux, ce qui la distingue de la restauration* » (ICOMOS Australie, 1999 p. 4). Cette approche a été notamment développée par Camillo Boito dans son œuvre « *Conserver ou restaurer : les dilemmes du patrimoine* » (Boito, 1893) : tout en privilégiant la

restauration, Boito recommandait la distinction matérielle entre les marques du passé et les ajouts, corrections ou remplacements tardifs, et ce en différenciant couleurs, textures et matériaux pour éviter toute confusion avec l'original. Ces recommandations ont été développées plus tard dans la Charte de Venise, exprimant que « *les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire* » (ICOMOS, 1964 p. 3).

4.4 L'adaptation (ou reconversion)

L'adaptation, également désignée par le terme 'reconversion', consiste à « *modifier un lieu ou un bien pour qu'il réponde à sa vocation actuelle ou à un usage proposé* » (ICOMOS Australie, 1999 p. 4). Plusieurs textes internationaux, notamment la Charte de Venise (1964) ont insisté sur l'importance de l'affectation des biens du patrimoine bâti à des fonctions utiles, dans le but de leur assurer une meilleure conservation. La reconversion (ou adaptation) peut être limitée (insertion d'une nouvelle fonction et maintien des volumes et configurations anciennes) comme elle peut être accompagnée d'interventions sur le bâti (démolitions, ajouts, extensions...). Dans les deux cas, et comme le préconise la Charte de Venise, les nouvelles affectations ne doivent guère altérer l'ordonnance ou le décor des édifices, « *les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant* » (ICOMOS, 1964 p. 3). C'est de cette approche de sauvegarde qu'il est question dans cette recherche. Elle sera ainsi développée dans ce qui suit.

5 LA RECONVERSION COMME APPROCHE DE SAUVEGARDE

« Le meilleur moyen pour conserver une édifice, c'est de lui trouver une destination, et de satisfaire si bien à tous les besoins que commande cette destination, qu'il n'y ait pas lieu d'y faire des changements. ... » (Viollet-le-Duc, 1875 p. 31).

Telle que nous l'avons définie, la reconversion consiste à assurer une réaffectation des biens du patrimoine bâti, ayant perdu leur fonction d'origine. Cette méthode a été vivement encouragée par les organismes internationaux depuis la deuxième moitié du siècle précédent. Toutefois, la pratique de la reconversion est bien antérieure à cette date. Nous tenterons dans ce qui suit de retracer l'histoire de la reconversion du patrimoine architectural, et de présenter ses principaux avantages et méthodes.

5.1 La reconversion : méthodes et enjeux

5.1.1 Evolution de la pratique de la reconversion

La pratique de la reconversion remonterait à un passé lointain où le changement d'usage des bâtiments n'était pas a fortiori synonyme de sauvegarde ou de protection. En effet, durant la période de la Renaissance, plusieurs bâtiments ont été affectés à de nouveaux usages (Plevoets, et al., 2011) ; de même, durant la Révolution française, plusieurs bâtiments religieux ont été reconvertis pour des usages militaires ou industriels après leur confiscation ou leur vente (Linters, 2006) (Cunnington, 1988).

Cependant, les théories relatives à la reconversion architecturale ont commencé à être développées à partir du 19^e siècle, avec Eugène Viollet-le-Duc dans son « *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* », notamment dans le volume 8 où il énonça que « *le meilleur moyen pour conserver une édifice, c'est de lui trouver une destination, et de satisfaire si bien à tous les besoins que commande cette destination, qu'il n'y ait pas lieu d'y faire des changements. ...* » (Viollet-le-Duc, 1875 p. 31).

Comme nous l'avons introduit plutôt, Viollet-le-Duc, précurseur du mouvement de restauration, fut fortement contredit par John Ruskin et William Morris, protagonistes du mouvement « anti-restauration ».

Ces deux mouvements furent analysés et critiqués par Alois Riegl dans son essai « *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse* » (Riegl, 1928). Il introduisit alors un système de valeurs pour la considération des monuments qu'il distingua en deux groupes : i) les « valeurs commémoratives » -telles que la valeur d'ancienneté, la valeur historique et la valeur commémorative- et ii) les « valeurs actuelles », qui, en plus des valeurs d'art et de nouveauté, inclut la valeur d'usage. En annonçant l'usage comme valeur évaluative des monuments, Riegl reconnaît la reconversion comme pratique intrinsèque de la sauvegarde du patrimoine bâti (Plevoets, et al., 2011).

Le recours à la reconversion comme outil de sauvegarde s'est développé à partir de la deuxième moitié du 20^e siècle, notamment après les destructions massives causées par les deux guerres mondiales. De même, cette période a connu un mouvement large de destruction des bâtiments anciens au profit de nouvelles constructions modernes. La « Charte Internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites » fut alors proclamée à Venise en 1964, insistant sur l'importance d'affecter les monuments à une fonction utile à la société (ICOMOS, 1964).

A partir des années 1970, la reconversion, qui consistait jusqu'alors à une simple occupation de lieux vacants, sans transformation importante du cadre bâti, prit une nouvelle dimension : les concepteurs opéraient plutôt en composant les éléments de l'architecture ancienne avec des matériaux et des agencements contemporains, donnant ainsi un nouvel élan à la reconversion architecturale.

5.1.2 Reconvertir : pourquoi? Enjeux et avantages de la reconversion architecturale du patrimoine bâti

Si la pratique de la reconversion fut associée au 19^e siècle à des fins essentiellement financières et fonctionnelles (Powell, 1999), elle a acquis à travers le temps une plus grande importance, intégrant de nouvelles valeurs et de nouveaux enjeux.

Tout comme les autres méthodes de sauvegarde du patrimoine bâti, la reconversion a acquis avec le temps des portées culturelles, économiques et environnementales diverses. Elle s'est toutefois distinguée, comme approche de sauvegarde, par certains enjeux particuliers que nous étalerons ci-après.

5.1.2.1 L'enjeu artistique et architectural

Outre l'enjeu architectural « classique » que nous pouvons attribuer aux différentes méthodes de sauvegarde, permettant la conservation et la transmission des témoignages architecturaux du passé, la reconversion donne une nouvelle vie aux bâtiments plutôt que de les figer à un moment donné de leur cycle de vie. Elle permet également d'explorer de nouvelles approches conceptuelles résidant entre les deux extrêmes de la démolition et la muséification (ODASA, 2014). La reconversion offre ainsi un terrain unique aux concepteurs pour marier ancien et nouveau, pour « créer dans le créé ». Ce fût d'ailleurs le titre d'une exposition organisée par Icomos France (ainsi que d'un livre édité pour l'occasion (Icomos France, 1986)) présentant quelques réalisations de l'architecture contemporaine créées dans des bâtiments anciens.

De même, la reconversion apporte souvent une valeur ajoutée sur le plan architectural dans la mesure où les volumes et les matériaux offerts par les constructions à caractère patrimonial offrent une qualité architecturale et spatiale unique, que les bâtiments neufs atteignent rarement.

5.1.2.2 L'enjeu historique et culturel

Le patrimoine architectural légué par nos ancêtres est bien plus qu'un ensemble matériel dépourvu de sens. Bien au contraire, il est à la fois témoin et porteur d'un patrimoine culturel riche de mémoires et de savoir-faire individuels et collectifs.

La reconversion, en tant qu'approche de sauvegarde des biens du patrimoine bâti, permet ainsi la transmission des valeurs aussi bien matérielles (architecture, décors, agencements...) que sensibles et culturelles (histoire, mémoire, savoir-faire, rituels...), en assurant la continuité des bâtiments désaffectés. Ces valeurs associées contribuent d'ailleurs à la création de l'Esprit du lieu, qui est, comme le stipule la Déclaration du Québec, *un processus construit et reconstruit...et qui peut varier avec le temps* (ICOMOS, 2008 b p. 3).

La reconversion constitue ainsi le moyen unique permettant de perpétuer et de transmettre l'Esprit d'un lieu ou d'un monument donné, non pas en le figeant à une période donnée, mais plutôt en assurant, à travers le temps, une écriture permanente des différentes couches de son palimpseste.

5.1.2.3 L'enjeu économique

Enjeu majeur de la reconversion architecturale depuis ses débuts, l'enjeu économique et financier constitue toujours un des plus grands avantages de la reconversion. Il s'agit en effet de l'économie des frais de démolition et de reconstruction de nouveaux bâtiments, l'économie de terrain, de voiries et de réseaux, dans la mesure où la reconversion permet d'éviter la construction de nouveaux bâtiments sur des terrains vierges, souvent excentrés et en dehors des zones urbaines.

5.1.2.4 L'enjeu social

Les principaux avantages, déjà présentés, de la sauvegarde du patrimoine assureraient une dynamique sociale dans les centres historiques rendue possible notamment les opérations de reconversion. En effet, tout en maintenant les liens nécessaires avec le passé, la reconversion permet un renouvellement des quartiers et des centres historiques, en intégrant les fonctions et les services nécessaires à la vie contemporaine. Plutôt qu'une opération de muséification, la reconversion permet une mise à niveau des centres historiques, tout en garantissant leur unité et leur enracinement historique.

5.1.2.5 L'enjeu environnemental et le développement durable

L'avantage de la reconversion sur le plan environnemental est discernable à plusieurs titres :

- Sur le plan paysager, la reconversion des bâtiments désaffectés assure l'insertion des nouveaux usages dans leur environnement immédiat ; elle est plus réussie que celle d'un bâtiment neuf.

- Sur le plan énergétique, et toujours en comparant la reconversion au processus démolition/reconstruction, la reconversion assure une économie de l'énergie intrinsèque (ou énergie grise)¹⁰ du bâtiment : même en cas de travaux de rénovation, l'énergie consommée est considérablement inférieure à celle d'une nouvelle construction.

5.1.3 Reconvertir : comment ?

Comme tout projet architectural, le projet de reconversion nécessite une planification et une stratégie particulière pour assurer les résultats escomptés d'une telle opération. L'étude de la littérature spécialisée, ainsi que les critiques de différentes opérations de reconversion nous permet de présenter une « démarche optimale » pour une reconversion réussie des bâtiments historiques.

5.1.3.1 Approches de reconversion : théories contemporaines

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la pratique de la reconversion du patrimoine bâti a connu un nouvel essor à partir des années 70 du 20^e siècle. Les théories se sont alors multipliées, offrant chacune des avantages et des enjeux différents :

- L'approche typologique

Plusieurs auteurs et praticiens ont distingué une approche typologique de la reconversion, les projets étant classés et étudiés selon leur typologie d'origine (Cantacuzino, 1975) (Cantacuzino, 1989) (Douglas, 2006) . Des recommandations étaient même élaborées par les organismes internationaux dans cette même logique (UNESCO, 1988). Les catégories principales des bâtiments considérés selon cette approche seraient les suivantes : i) les édifices industriels, ii) les édifices religieux, iii) les édifices publics ou semi-publics, iv) les bâtiments résidentiels, v) les édifices militaires et vi) les édifices commerciaux (Pelvoets, 2014).

- L'approche programmatique

Par opposition à l'approche typologique, l'approche programmatique s'intéresse plutôt à la nature de la fonction abritée après reconversion des lieux. Il s'agit dans le cadre de cette approche

¹⁰ L'énergie intrinsèque ou énergie grise correspond à la quantité d'énergie nécessaire pour la production d'un bien ou d'un matériau. Elle implique l'énergie dépensée lors des processus de conception, d'extraction des matières premières, du transport, de la transformation, de la fabrication, de la commercialisation, de l'usage et du recyclage des différents matériaux. Dans le secteur de la construction, elle comprend, en plus de la somme des énergies grises des matériaux et équipements, l'énergie nécessaire à leur déplacement sur chantier, celle consommée sur chantier, ainsi que celle nécessaire aux travaux éventuels de démolition ou de déconstruction de l'ouvrage.

de fixer le programme au préalable, et de chercher ensuite le bâtiment adéquat pouvant l'abriter. En analysant les projets de reconversions à travers le monde, nous pouvons distinguer une multitude de programmes à caractère domestique, culturel, éducationnel, administratif, religieux, industriel... (Fisher, 1992) (Latham, 2000 a) (Pelvoets, 2014).

- **L'approche technique**

Une autre approche à prendre en considération dans les projets de reconversion est l'approche technique. Cette approche consiste à étudier les performances techniques des bâtiments historiques à reconvertir. Ces derniers sont alors considérés comme un ensemble d'éléments et de propriétés qu'il s'agit de comparer aux normes techniques en vigueur. Trois volets sont essentiellement pris en considération : la structure (planchers, murs, éléments porteurs...), l'enveloppe (façades, accessibilité...) et les normes de sécurité et de confort (performance thermique et acoustique, résistance au feu, qualité de l'air...) (Pelvoets, 2014)

- **L'approche stratégique ou opérationnelle**

Il s'agit pour cette dernière approche étudiée de définir la stratégie d'intervention lors du projet de reconversion. Elle s'intéresse essentiellement à la relation forme/fonction dans la mesure où elle considère le bâtiment patrimonial comme forme existante qui, en fonction du nouveau programme établi, servira de support d'intervention (Machado, 1976). Cette intervention pourra alors prendre plusieurs formes qui ont été interprétées différemment par les divers auteurs (Tableau I-2).

Stratégies conceptuelles				Expression architecturale
Robert 1989	Brooker & Stone 2004	Jäger 2010	Cramer & Breitling 2007	
Construire « dans »	Insertion	Transformation	Modernisation	Correspondance
Construire « au-dessus »	Intervention	Addition	Adaptation	Unification
Construire « tout au long »				
Construire « autour »				
Adapter à une nouvelle fonction	Installation	Reconversion		Jonction et traçage

Construire « à la manière de »			Remplacement	
Recycler les matériaux anciens			Maintenance corrective	

Tableau I-2 : Aperçu des différentes stratégies de reconversion (Pelvoets, 2014) (traduction de l'auteur)

Il est recommandé pour une reconversion « optimale » de ne pas considérer les différentes approches présentées ci-dessus isolément, mais plutôt dans une dynamique de projet alliant à la fois les différents aspects énoncés (typologique, programmatique, technique et stratégique).

5.1.3.2 Le processus de reconversion : agents et facteurs déterminants

Le processus d'un projet de reconversion patrimoniale, comme nous l'avons montré, est à considérer avec la plus grande implication, dans la mesure où il présente différents enjeux pour la société et l'environnement. Dans ce qui suit, nous procéderont par une analyse « interne » du processus de reconversion, dans le but de définir les principaux facteurs et composantes engagés dans ce type de projets.

Selon Esra Kurul (Kurul, 2003), trois composantes principales définissent le processus de reconversion patrimoniale : i) les agents (directs et indirects), ii) les activités (actions et décisions) et iii) les enjeux.

- **Les agents**

Kurul définit dans son rapport deux types d'agents : les agents directs, qui sont directement impliqués dans les travaux de reconversion en prenant l'initiative, en initiant et en exécutant les travaux ; et les agents indirects, qui exercent une influence externe, notamment via les systèmes législatifs et statutaires (Larkham, 1996) (Tableau I-3).

Agents directs impliqués dans le processus de reconversion	Agents de développement	Ceux qui assurent une partie ou la totalité des travaux de production, marketing et investissement
	Agents de production	Ceux qui assurent la définition, la conception, le financement et l'exécution des travaux
	Agents de marketing	Ceux qui assurent la bonne combinaison bâtiment/usage/usager
	Agents d'investissement	Investisseurs
Agents indirects impliqués dans le processus de reconversion	Modérateurs	Organismes et personnes qui garantissent le respect des exigences statutaires
	Usagers	Propriétaires, usagers
	Intéressés	Grand public, voisins, société civile

Tableau I-3 : Agents impliqués dans le processus de reconversion (Kurul, 2003) (traduction de l'auteur)

- **Les activités**

Par « activités » Kurul (2003) désigne les actions et les décisions entreprises pour la création d'opportunités, l'évaluation et la détermination des choix dans un projet de reconversion patrimoniale. Les différentes activités entreprises au cours d'un tel processus sont généralement influencées par le contexte, et impliquent une interaction entre les différents agents (Fisher, 1999). Une liste non exhaustive des activités en question pourrait inclure l'identification des opportunités de reconversion (choix du bâtiment, affectation...), le développement du projet, le financement, la mise en œuvre, le marketing...

- **Les enjeux**

Enoncés préalablement au cours de ce travail, les enjeux d'un projet de reconversion patrimoniale sont multiples et peuvent impliquer des agents de nature et de secteurs différents. Ils peuvent être de nature artistique, culturelle, économique, environnementale... Dans le cas des projets menés par l'Etat, les opérations de reconversion peuvent également inclure des enjeux politiques et territoriaux.

5.1.3.3 Vers la définition d'un « projet type » de reconversion patrimoniale

Selon Bullen et Love (2011), les projets de reconversion les plus réussis seraient ceux qui, tout en respectant la dimension patrimoniale d'un bâtiment, permettent la superposition d'une strate contemporaine qui lui procurera une valeur ajoutée pour le futur (Bullen, et al., 2011). En effet, le projet de reconversion patrimoniale est à considérer sur une étendue temporelle alliant passé, présent et futur, chaque cycle posant une série de contraintes et de défis différents.

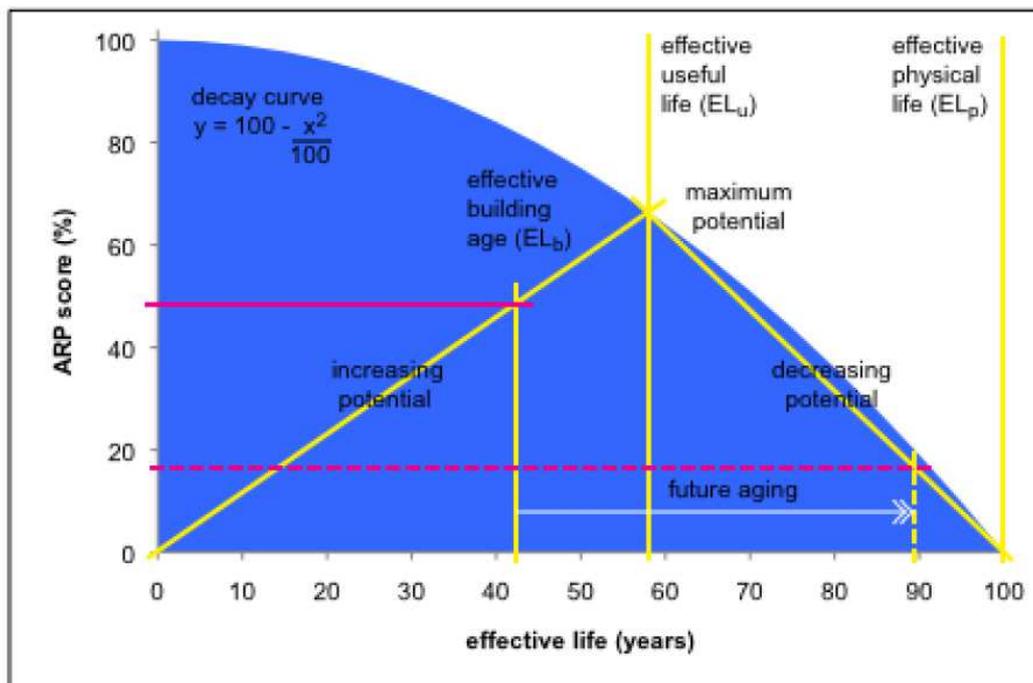
Nous avons procédé dans ce qui a précédé par l'étude de la pratique de reconversion depuis ses débuts jusqu'à nos jours, tout en nous arrêtant sur les principales composantes en relation directe ou non avec cette pratique. Dans ce qui suit, nous tenterons de résumer le travail préalablement présenté, en proposant une démarche optimale pour une reconversion patrimoniale réussie. Il s'agit en effet de proposer un modèle regroupant toutes les composantes évoquées, qui seraient à prendre en considération pour mener à terme, et avec les meilleurs résultats, un projet de reconversion patrimoniale.

Des travaux similaires ont proposé des modèles d'évaluation et de prédiction des opérations de reconversion patrimoniale ; nous citons à titre indicatif le « *ARP model* »¹¹ (Langston, et al., 2008) et le « *adaptSTAR model* » (Conejos, et al., 2011) (Figure I-4 et Figure I-5).

¹¹ Adaptive Reuse Potential (potentiel de reconversion)

La méthode ARP propose de calculer un 'ARP score' ou 'moyenne du potentiel de reconversion', sur la base de la date de construction du bien patrimonial (ou date de sa dernière restauration), à mettre en fonction avec sept facteurs de vieillissement :

- Vieillessement physique (fonction des travaux de maintenance et des travaux de restauration)
- Vieillessement économique (fonction de la situation géographique par rapport au centre urbain ou autres centres économiques ou d'affaires)
- Vieillessement fonctionnel (fonction de la flexibilité du bâtiment à abriter des fonctions adaptées)
- Vieillessement technique (fonction de la qualité environnementale et énergétique du bâtiment)
- Vieillessement social (fonction du degré d'insertion du bâtiment dans son environnement)
- Vieillessement légal (fonction de la conformité du bâtiment originel aux normes en vigueur à l'époque de son édification)
- Vieillessement politique (fonction du degré d'intérêt public et local)



$$\text{ARP (increasing)} = \frac{100 - \frac{EL_u^2}{100}}{EL_u} \cdot EL_b$$

$$\text{ARP (decreasing)} = \frac{100 - \frac{EL_u^2}{100}}{100 - EL_u} \cdot (100 - EL_b)$$

Figure I-4 : Modèle ARP d'évaluation des opérations de reconversion patrimoniales (Langston, et al., 2008)

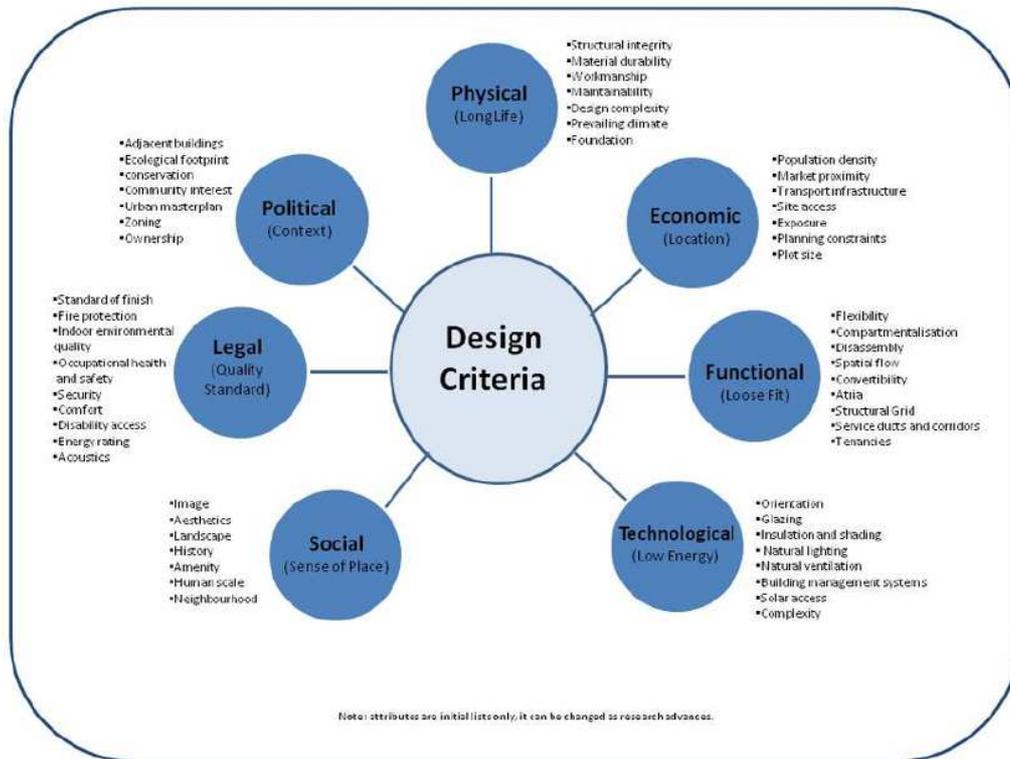


Figure I-5 : Modèle *adaptSTAR* (Conejos, et al., 2011)

L'intérêt du modèle ARP est qu'il permet de prédire le moment idéal pour une intervention sur le patrimoine bâti. Il a été testé et validé pour plusieurs projets de reconversion, et il est reconnu comme un outil potentiel d'évaluation des opérations de reconversion en matière de gestion stratégique (Conejos, et al., 2011).

Pour le modèle *adaptSTAR*, les facteurs de vieillissement considérés pour le modèle ARP sont utilisés comme des modalités d'aide à la conception pour les futurs projets de reconversion. Ces facteurs sont pondérés, selon la nature et les spécificités de chaque projet (Figure I-6), et le calcul de la moyenne *adaptSTAR* (*adaptSTAR score*) permet l'évaluation des actions à entreprendre dans le cas des reconversions patrimoniales à entreprendre (plus cette moyenne est élevée, plus la reconversion sera réussie).

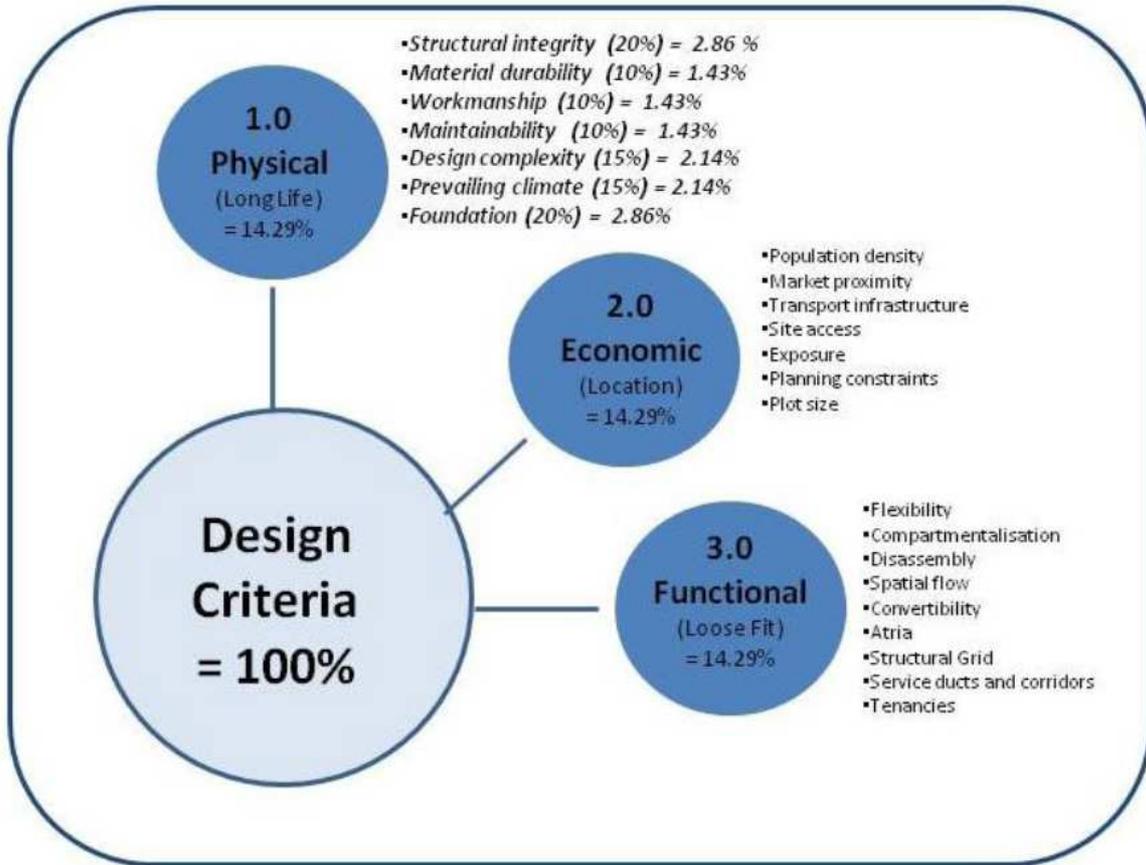


Figure I-6 : Exemple de pondération des indicateurs pour le facteur « physique » du modèle « adaptSTAR » (Conejos, et al., 2011)

De son côté, le travail d'Ons Sakji (2010) propose « un outil théorique pour l'analyse et l'évaluation des opérations de reconversion » (Sakji Smaoui, 2010). Comme son nom l'indique, cet outil, construit à partir des différentes chartes internationales et des textes fondamentaux sur la pratique de reconversion, permet d'évaluer les opérations de reconversion en milieu patrimonial à travers la validation de 10 critères :

- 1- Respect de l'environnement immédiat,
- 2- Respect de la substance ancienne,
- 3- Respect de la logique constructive,
- 4- Respect du décor existant,
- 5- Mise en valeur de la construction,
- 6- Réversibilité de l'intervention (d'un point de vue conceptuel : laisser lisible chaque période historique ; d'un point de vue constructif : dissocier l'ancien et le nouveau dans une continuité architecturale moderne qui respecte le patrimoine),
- 7- Distinction entre le nouveau et l'ancien,
- 8- Compatibilité de la fonction avec la forme existante de la construction,

9- Durabilité et évolutivité (prendre en compte toutes les éventuelles extensions et les éventuelles réaffectations ; penser au-delà des besoins immédiats en tenant compte des enjeux qui ne cessent d'évoluer),

10- Innovation et créativité

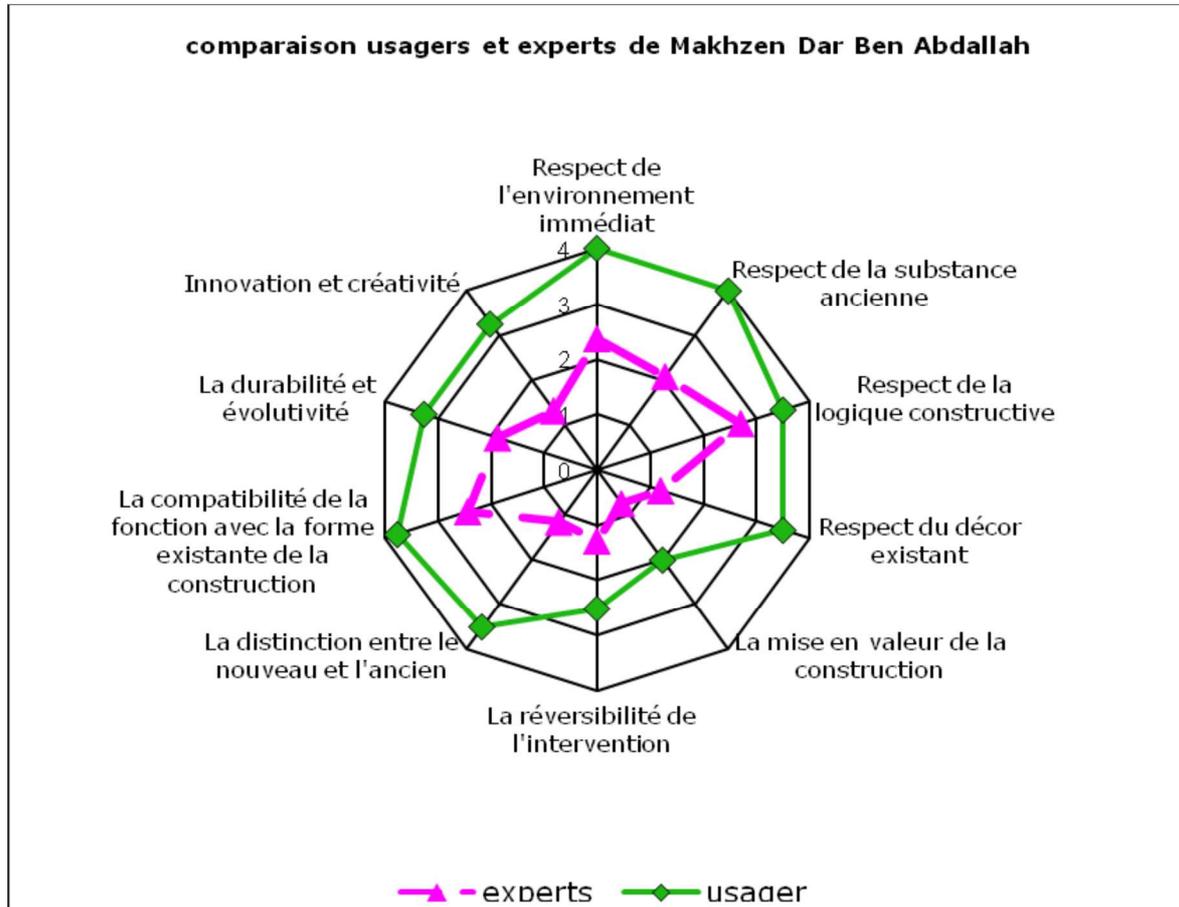


Figure I-7 : Comparaison des évaluations des experts et des usagers (Intervention théâtre Ben Abdallah, médina de Tunis)
(Sakji, 2013)

Ces critères sont ensuite questionnés et mis en relation grâce à l'outil MATEA (Modèles pour l'analyse, la Théorie et l'Expérimentation Architecturale) développé par Stéphane Hanrot (Hanrot, 2009). Le modèle, appliqué à des exemples concrets de reconversion à Tunis, consiste à *recueillir les points de vue des différents intervenants dans l'enquête, dont l'une est destinée aux experts et la deuxième est destinée aux usagers, à un même état du projet dans un tableau de base de données* (Sakji, 2013 p. 3). Une échelle de 5 valeurs est établie, chaque valeur correspondant au degré d'application des critères d'évaluation (0 = pas appliqué, 1= mal appliqué, 2 = moyennement appliqué, 3 = bien appliqué, 4 = très bien appliqué).

Cet outil permet essentiellement l'évaluation en aval des projets de reconversion, et permet une reconnaissance des critères à améliorer dans le cas d'une nouvelle intervention, il ne permet toutefois pas la prédiction des interventions à effectuer lors d'un projet de reconversion pour la première fois (Figure I-7).

CONCLUSION

Ce premier chapitre nous a permis de nous pencher sur la notion de « patrimoine », plus particulièrement sur celle de « patrimoine bâti » en étudiant son évolution, ses principaux enjeux et méthodes de sauvegardes relatives.

Au cours de notre investigation, nous nous sommes attardés sur l'approche de reconversion patrimoniale comme pratique de sauvegarde, ce qui nous a permis de définir les principales potentialités d'une œuvre architecturale, ainsi que les différents facteurs entrant en jeu dans le processus de sa reconversion.

Outre les potentialités matérielles des œuvres architecturales du patrimoine -reconnues depuis l'Antiquité, nous avons relevé l'importance des potentialités immatérielles du patrimoine bâti, potentialités de plus en plus reconnues comme motif essentiel dans la classification de plusieurs sites et constructions. Parmi ces potentialités figurent notamment l'histoire du lieu, ses usages, ainsi que les valeurs et mémoires y étant associées. Ces différentes notions pourraient être regroupées sous une notion plus large et plus englobante : celle d'Ambiance architecturale.

Qu'est-ce qu'une Ambiance ? Quels enjeux patrimoniaux peut-elle englober ? Et de quelle manière contribue-t-elle à l'enrichissement de la notion de patrimoine architectural ? C'est ce que nous tenterons de développer à travers le chapitre suivant.

PARTIE PREMIERE

AMBIANCES PATRIMONIALES ET
ESPACES RECONVERTIS : ETAT DE L'ART

CHAPITRE SECOND

L'AMBIANCE COMME ENJEU PATRIMONIAL

INTRODUCTION

Le deuxième concept que nous aborderons dans cette étude est celui d'« Ambiance ». L'importance qu'acquiert ce concept pour notre recherche étant primordial, nous reviendrons sur les multiples approches définitionnelles lui étant relatives.

Nous questionnerons également son importance en tant qu'objet de recherche en architecture, ainsi que les différentes manières de l'aborder et de l'étudier.

Nous opèrerons ensuite par un rapprochement entre la notion d'« Ambiance » et celle d'« Esprit du Lieu » avancée brièvement dans le chapitre précédent. Ce rapprochement nous permettra notamment de définir les possibilités et les limites de patrimonialisation d'une Ambiance architecturale.

Nous nous intéresserons enfin à la place des ambiances architecturales dans les opérations de reconversion à travers la présentation de cas d'étude concrets, ce qui nous permettra de définir les principales caractéristiques d'une stratégie de reconversion « orientée Ambiances ».

L'AMBIANCE COMME ENJEU PATRIMONIAL

1 AMBIANCE ARCHITECTURALE ET URBAINE : DE L'OBJET PHYSIQUE A LA REALITE SENSIBLE DU LIEU

« Ambiance » est un mot chargé de significations qui confère à l'espace, entité physique, le statut d'une entité poétique, sensorielle et multidirectionnelle (Duarte, et al., 2008 p. 416).

Comme tout objet qui nous entoure, l'espace architectural et urbain est sujet de notre perception. Il a toutefois la particularité d'être le support quotidien de notre vie, de nos mouvements et de nos actions. Plusieurs travaux ont abordé le phénomène de perception de l'espace architectural et urbain, en se basant sur des approches psychologiques et scientifiques différentes. Nous exposerons dans ce qui suit deux approches, celle d'Alain Berthoz et celle de Pierre Von Meiss, qui nous permettront notamment d'introduire la notion d'Ambiance. Ces deux approches développées respectivement par un ingénieur-neurophysiologiste français et un architecte suisse permettent d'exposer deux théories critiques de la relation qu'entretient l'Homme avec son espace, mettant en jeu certains facteurs que nous développerons au cours de ce chapitre.

1.1 De l'espace conçu à l'espace vécu

Neurophysiologiste de formation, Alain Berthoz explique la relation de l'homme avec son espace environnant comme étant une relation articulée sur trois niveaux, chaque niveau traduisant un aspect particulier de cette relation :

- D'abord l'espace 'conçu' est appréhendé à travers les différents sens comme une entité géométrique et physique brute.
- Il est ensuite élevé au rang d'espace 'perçu', notamment grâce à une représentation mentale des formes de l'espace conçu, permettant l'interprétation des 'signes' géométriques et la reconnaissance de la réalité des formes.
- L'espace est enfin contextualisé et confronté aux vertus de la psychologie humaine (perceptions et comportements).

Le résultat de ce processus est une qualification subjective de l'espace : *« la perception ressentie in situ constitue une ambiance, ce qui est vécu et perçu par un être humain en prenant en compte des facteurs aussi complexes que son expérience personnelle, sa culture, son humeur... »* (Droz, 2011 p. 3).

1.2 De l'objet au lieu

Dans son ouvrage intitulé « *De la forme au lieu* », Pierre Von Meiss (1986) propose une lecture sensible de l'espace architectural et urbain en fonction du rapport entrepris avec la personne qui en fait l'expérience. Ainsi, il lui accorde trois états possibles :

- Le premier niveau de perception donne lieu à « l'objet » : il s'agit pour Von Meiss d'un ensemble de formes et de figures émettant des « rayonnements spatiaux » définissant un champ d'influence. Ces objets peuvent se fondre ou se détacher d'une « toile de fond », qui n'est autre que le tissu formé par d'autres objets architecturaux ou urbains. L'objet architectural ou urbain est ainsi défini lorsqu'il n'est pas directement expérimenté, l'homme prenant ainsi la position de spectateur et non d'usager.
- En passant de spectateur à usager, l'homme confère à l'objet le rang d'« espace », qui se distingue par sa qualité de contenant, favorisant l'état d'immersion de l'usager. « *L'idée globale qui en résulte n'est pas le trait objectif, l'espace tel qu'il est, mais l'espace vécu, passé à travers le filtre subjectif de la perception. Ce filtre est conditionné par les expériences antérieures du sujet, son langage, sa culture.* » (Von Meiss, 1986 pp. 113-114)
- L'expérimentation individuelle de l'espace est ensuite soutenue par l'expérimentation collective, qui permettra avec le temps, la constitution de références. C'est ainsi que nous passons de « l'espace » au « lieu ». La notion de « lieu » est fortement liée à la dimension temporelle de l'espace : « *peu à peu, ce qui n'était d'abord qu'un édifice ou un élément comme un autre prend une valeur collective, se perpétuant dans le temps* » (Von Meiss, 1986 p. 174).

Les deux approches que nous venons de présenter brièvement mettent en évidence l'importance de l'expérience personnelle (individuelle et/ou collective) de l'espace bâti qui lui confère son statut d'espace vécu, notamment à travers la dimension sensible qu'elle associe à celle matérielle. Cette dualité sensible-tangible ou sensoriel/matériel constitue le fondement de la notion d'Ambiance.

2 L'AMBIANCE : UN ESSAI DE DEFINITION

2.1 Etymologie et rapprochements

Le mot « Ambiance » est introduit pour la première fois dans la littérature française par l'écrivain Villiers de l'Isle-Adam, dans ses « *Nouveaux contes cruels* ». Il lui a attribué le sens d'environnement, d'atmosphère qui enveloppe une personne ou une chose (Villiers de l'Isle-Adam, 1888). Ce terme dérive justement du latin « ambire », qui signifie « entourer »,

suivi du suffixe « ance », « du latin *antia*, suffixe de nom, [qui] indique généralement une action, un état ou un comportement » (Larousse, 2015).

Outre le renvoi à la fonction ou à l'action exprimée par le suffixe « ance », ce dernier pourrait désigner éventuellement « le lieu où elle (la fonction) s'exerce, ainsi que sa durée » (Dal, et al., 2010 p. 894). Il suggère également un caractère « durable, constant, ..., toujours plus ou moins présent en quelque sorte » (François, 1939 p. 22). Il peut finalement marquer « une atténuation du sens primitif, qui devient alors moins déterminé, plus vague et se nuance d'un recul » (François, 1939 p. 30), ce qui nous renvoie à la définition de l'Ambiance énoncée par Jean-Paul Thibaud : une notion « de l'ordre de l'informe et du vague » (Thibaud, 2004 p. 152).

Pour définir l'ambiance, Villiers de l'Isle-Adam se sert de deux notions plus communes : « l'environnement » et « l'atmosphère ». Ces deux notions sont définies dans le dictionnaire LAROUSSE en ligne (Larousse, 2015) comme suit :

Environnement : Ensemble des éléments objectifs (qualité de l'air, bruit, etc.) et subjectifs (beauté d'un paysage, qualité d'un site, etc.) constituant le cadre de vie d'un individu... Climat dans lequel on se trouve ; contexte psychologique, social ...

Atmosphère : Milieu dans lequel on vit, considéré par rapport à l'influence qu'il exerce sur les êtres qui y vivent ; climat, ambiance :

Ces deux définitions font référence à une troisième notion : celle de « climat », définie selon la même source comme suit :

Climat : Ensemble des conditions de vie, des circonstances qui agissent sur quelqu'un ; milieu, ambiance, contexte ...

A partir de ces définitions, nous pouvons avancer que l'Ambiance serait un ensemble de conditions matérielles et mentales, d'éléments 'objectifs et subjectifs', qui nous entourent, nous enveloppent, mais aussi qui nous influencent et nous affectent. Cette Ambiance est caractérisée, entre autres, par sa durée et sa permanence.

2.2 L'ambiance comme objet de recherche

À partir de la définition présentée ci-dessus, l'Ambiance présenterait un objet potentiel de recherche, non seulement pour les études de l'environnement et de l'espace construit (tels que l'architecture et l'urbanisme), mais également pour les sciences humaines et sociales (la sociologie, la psychologie...), les sciences physiques (acoustique, éclairagisme, ...) et bien d'autres disciplines. Il s'agit en effet d'une notion interdisciplinaire.

« C'est un champ de recherche ouvert et poreux qui s'enrichit des nombreux travaux de modélisation et de caractérisation physique du sensible, des recherches en esthétique, en sciences cognitives (en particulier l'approche écologique de la perception), ou encore des apports de la sociologie et de l'anthropologie des espaces habités. » (Tixier, 2007 p. 10)

L'étude sur les ambiances architecturales et urbaines engage une prise en considération de toutes ces disciplines, du moment où ces espaces constituent le cadre de vie quotidien de l'Homme.

2.3 Qu'est-ce qu'une ambiance ?

« L'ambiance serait l'ensemble des je-ne-sais-quoi et des presque-rien qui font que les uns ou les autres vont associer à telle ou telle ville ou à un quartier, vécu à tel ou tel moment du jour ou de l'année, des sensations de confort, d'agrément, de liberté, de jouissance, de mouvement, ou de malaise, d'inconfort, d'insécurité, d'ennui ... » (Pumain, et al., 2006)

Il s'agit ci-dessus d'un extrait du « *Dictionnaire de la ville et de l'urbain* » qui témoigne pertinemment de la complexité que nous rencontrons à établir une définition de la notion d'ambiance, ce que Pascal Amphoux désigne d'ailleurs par « *l'indéfinition de la notion d'ambiance* » (Amphoux, 2003 p. 4).

Cette difficulté émane justement de la multitude et de la diversité des 'je-ne-sais-quoi' et des 'presque-rien' qui déterminent notre conception du monde et notre perception d'une situation donnée. Toutefois, plusieurs auteurs ont tenté de cerner, 'un tant-soit-peu', ces multiples facettes de la notion d'ambiance.

Il faut tout d'abord distinguer l'Ambiance au singulier des ambiances au pluriel.

Pour ce faire, nous nous référerons à la notion de « *Science du sensible* » d'Aristote. Ce dernier distingue dans un premier lieu le « sensible propre » du « sensible commun », qui se rapportent respectivement soit à l'un des cinq sens, soit à ce qu'il appelle les 'autres sens', comme le mouvement à titre d'exemple. On parle alors dans ce cas d'ambiances au pluriel (ambiances olfactives, visuelles, sonores...). D'un autre côté, Aristote pose l'existence d'un sixième sens qu'il appelle le « sens commun ». Ce sens permettrait selon lui l'unification des données sensibles provenant des différents organes sensitifs. C'est là que nous pourrions alors parler d'Ambiance au singulier. En effet, *l'ambiance présuppose l'unité des sens. Toute ambiance implique tous les sens à la fois... et donne lieu à des expériences multisensorielles*¹² (Thibaud, 2011 p. 203).

¹² Texte original en anglais: "...the notion of ambiance posits the unity of the senses. Hence, any ambiance involves all the senses at once (hearing, seeing, smelling, touching, tasting, moving...) and gives rise to multisensory experiences"

Dans un numéro de la publication ministérielle française « *Les cahiers de la recherche architecturale* », dédié aux « ambiances architecturales et urbaines », l'Ambiance est définie comme étant « *la synthèse, pour un individu et à un moment donné, des perceptions multiples que lui suggère le lieu qui l'entoure* » (Adolphe, 1998 b p. 7). Il s'agit d'une « *atmosphère matérielle et morale rassemblant des sensations thermiques, lumineuses, sonores ou olfactives et aussi des modalités d'appréhension culturelles et subjectives propres à un lieu déterminé et à ses occupants* » (Duarte, et al., 2008 p. 416).

Pour rendre compte d'une Ambiance, il s'agit donc de considérer le rapport « sensible » entre l'espace et son usager. Un rapport qui, comme nous venons de signaler, implique une multitude de sens. Ce rapport est aussi contextualisé, il « *réintroduit les phénomènes physiques dans une certaine relativité, et précisément, dans leur contexte* » (Augoyard, 2004 p. 24).

Il s'agit ainsi pour l'Ambiance d'un rapport complexe, un ensemble d'actions et de réactions, mentales et physiques, qui aboutissent à la configuration du « *phénomène ambiantal* ».

2.4 L'ambiance : approche phénoménologique

Toutes les définitions proposées pour le concept de l'ambiance insistent sur le fait qu'il s'agit d'une forme d'interaction entre le sensible et l'intelligible, entre la réalité et sa représentation. D'où la phénoménalité de l'ambiance.

En effet, du grec *phainomenon* (ce qui apparaît), un phénomène est défini comme étant « *ce qui apparaît à la conscience, ce qui est perçu par les sens* »¹³. Pour Emmanuel Kant, le phénomène correspond à « *tout ce qui est l'objet d'une expérience sensible, donc le réel tel que nous pouvons l'appréhender à travers les formes a priori de l'espace et du temps* » (Paris, 2014). Cette définition rejoint en effet celle de l'ambiance énoncée par Pascal Amphoux : une « *qualification d'espace-temps d'un point de vue sensoriel* » (Amphoux, 1998).

Présenter l'ambiance comme un phénomène et non comme un fait vise essentiellement à mettre en exergue la dimension expérimentale de l'ambiance.

Comme nous l'avons avancé à travers les approches de Berthoz et de Von Meiss, l'ambiance est générée par l'interaction entre l'espace et son usager. Alors que ce dernier est directement exposé à la matérialité de l'espace, qui constitue le support de cette expérience, il « *vit cet environnement, ressent les stimuli qui le constituent et contribue même à sa création* » (Belakehal, 2006 p. 102).

En nous référant à l'approche phénoménale d'Emmanuel Kant (Kant, 1905), trois conditions seraient nécessaires pour parler de phénomène, en l'occurrence de phénomène ambiantal :

¹³ Dictionnaire Larousse en ligne

- la présence d'une réalité matérielle, objet de l'expérience sensible ;
- la présence humaine intentionnée et sensible, qui assurera la « représentation » de cette matérialité ;
- les « formes à priori »

C'est bien l'interaction entre ces trois composantes qui donnera lieu à tout phénomène, particulièrement dans notre cas au phénomène ambiantal (Figure II-1)

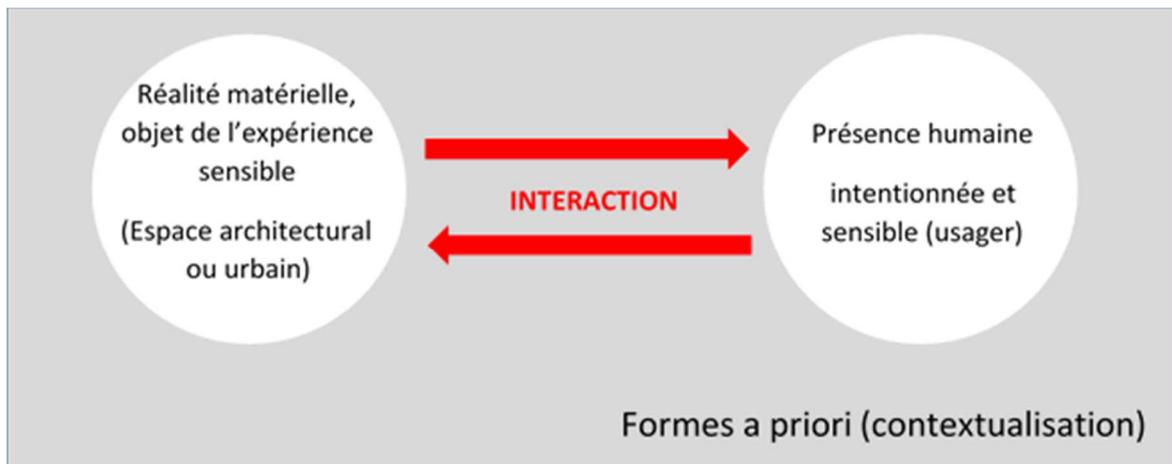


Figure II-1 : Schéma matérialisant l'approche phénoménale en se basant sur la théorie kantienne de l'esthétique transcendantale

L'OBJET DE L'EXPERIENCE SENSIBLE

Nous référant toujours au sujet des ambiances architecturales et urbaines, l'existence d'un espace architectural et/ou urbain est la première condition d'existence d'une Ambiance. Il s'agit de « la forme construite », de la composante « intelligible » ou « matérielle » de l'Ambiance. Cette matérialité est désignée par Jean-François Augoyard comme étant « le niveau esthétique de l'Ambiance » (Augoyard, 2004). Ce niveau esthétique se décline en deux composantes essentielles :

- **Les signaux physiques** : « *L'architecture s'adresse à tous les sens : parcourue, elle fait voir, entendre, sentir...* » (Chelkoff, 2008 p. 133). Il s'agit des différents stimuli, provenant aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de l'espace construit (architectural ou urbain). Ces signaux sont de natures multiples (sonores, lumineux, olfactifs...) et peuvent être créés ou modifiés par la forme construite (Figure II-2).
- **La forme construite** : il s'agit de la conformation architecturale ou urbaine, et plus généralement de la dimension spatiale de l'Ambiance. Cette composante englobe formes et conformations, dimensions, objets (et constellations d'objets), couleurs, textures, En tant que telle, la forme construite génère une multitude de signaux physiques ; de même, elle constitue un « espace de propagation » pour ces signaux : « *le signal physique est affecté et/ou créé par le dispositif urbain et/ou architectural... Car, et à titre d'exemple,*

pour un espace de configuration constante, deux parois différemment construites ou deux baies distinctivement conçues y créeront, respectivement, deux environnements thermiques et lumineux différents» (Belakehal, 2013 p. 48)



Figure II-2 : Identification des signaux physiques à l'origine de la qualification de l'Ambiance (Belakehal, 2013)

Cet objet de l'expérience sensible ne constitue cependant pas à lui seul une Ambiance. Il n'en est que le support, l'essence (Hegel, 1859). Ce n'est qu'à partir du moment qu'il est perçu et interprété par l'homme qu'il acquiert le rang d'Ambiance ou de phénomène ambiantal.

En ce sens, plusieurs travaux, portant notamment sur les notions de phénoménologie de l'espace et de la perception sensible, évoquent le couple « être/apparaître » pour décrire le « monde phénoménal, c'est-à-dire « *le monde tel qu'il apparaît à la pensée subjective, à la sensibilité et à l'entendement* » (Paris, 2014).

LA PRESENCE HUMAINE ATTENTIONNEE ET SENSIBLE

La forme construite comme nous venons de voir représente « le monde intelligible ». Or, l'ambiance est une interaction entre l'intelligible et le sensible, et cette sensibilité est seule faculté de l'être humain. A travers ses sens, ce dernier expérimente l'espace. De la forme construite, on parle alors de forme perçue : l'homme perçoit son environnement à travers ses sens.

*Seuls les individus y étant directement exposés, en espace et en temps, peuvent caractériser une ambiance... L'ambiance nécessite l'attention : ressentir une ambiance exige une attention à notre état, à la manière de nous sentir dans l'environnement, dont nous faisons partie...*¹⁴ (Albertsen, 2012 p. 69).

LES FORMES A PRIORI

Cette notion de « formes à priori » a été introduite par Emmanuel Kant, elle renvoie aux dimensions « temps » et « espace ». Il ne s'agit cependant pas, pour les formes à priori, de considérer le temps et l'espace de l'expérience sensible, mais plutôt de situer cette même expérience par rapport à des milieux absolus, des formes pures.

« L'apriorisme de l'espace et du temps consiste en ceci que le donné sensible se présente sur une toile de fond absolument inéliminable. Un événement donné ou bien occupe un lieu dans l'espace et possède des rapports spatiaux avec d'autres événements ; ou bien forme partie de la succession du temps : il est avant, après ou en même temps » (Boulad-Ayoub, 1990 p. 24).

Il s'agit en quelque sorte d'une contextualisation spatio-temporelle du phénomène ambiantal. Il ne s'agit toutefois pas de la seule forme de contextualisation nécessaire pour l'appréhension d'une ambiance donnée. Ce point sera développé plus loin dans cette étude.

2.4.1 Le phénomène ambiantal

Plusieurs philosophes ont abordé l'étude du rapport entre l'homme et son environnement. L'approche la plus célèbre est celle de la « phénoménologie » introduite par Edmund Husserl dans ses « Recherches logiques » (Husserl, 1900-1901). Cette notion a été ensuite reprise par plusieurs auteurs, notamment Emmanuel Kant dans sa « Critique de la raison pure » (Kant, 1905), et Maurice Merleau-Ponty dans sa « Phénoménologie de la perception » (Merleau-Ponty, 1945).

Comme tout phénomène, l'ambiance n'est pas un fait ou une situation figée dans l'espace et le temps. Au contraire, il s'agit d'un processus évolutif, « *c'est le fait en mouvement, c'est le passage d'un fait à un autre, c'est le fait qui se transforme d'instant en instant* » (Janet, 1856 p. 56).

Dans sa « Critique de la raison pure », Kant explique les différentes étapes suite auxquelles un phénomène peut être saisi et interprété (Kant, 1905). Il les présente sous le nom

¹⁴ Texte original en anglais : “only people exposing themselves directly to it in place and time can characterize an atmosphere... atmospheres need attention... sensing atmospheres requires our attention to which state we are in; how we sense ourselves in the surroundings we are part of”

d'« enchainement nécessaire de l'entendement » ; par entendement, il exprime la fonction mentale qui coordonne les données de l'expérience et en permet une interprétation finale¹⁵.

Ainsi, il arrive à déterminer ce qu'il appelle le « système des principes » fondé sur quatre principes sans lesquels « *les phénomènes ne fourniraient jamais la connaissance d'un objet qui leur correspondit* » (Kant, 1905 p. 188). Il s'agit des principes des « *axiomes de l'intuition* », des « *anticipations de la perception* », des « *analogies de l'expérience* » et des « *postulats de la pensée empirique en général* » (Figure II-3). Il rapporte ensuite ces principes à des catégories qui sont respectivement la quantité, la qualité, la relation et la modalité.

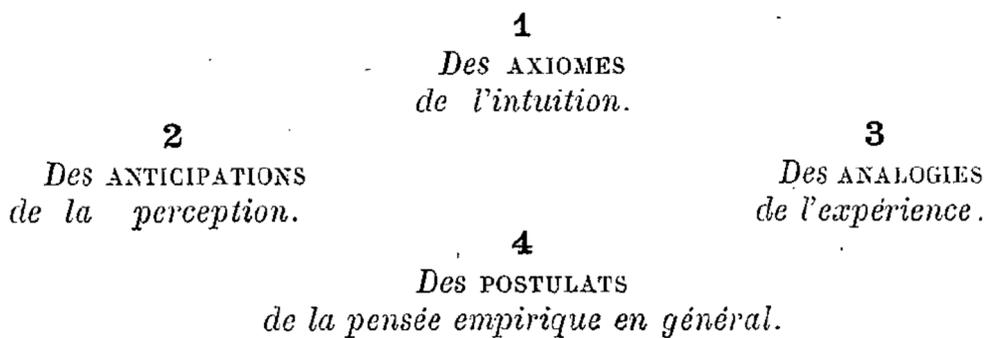


Figure II-3 : Principes de l'entendement pur chez Kant (Kant, 1905)

De son côté, Maurice Merleau-Ponty a également abordé ce rapport sensible de l'homme avec son environnement dans une série d'ouvrages dont les plus célèbres seraient : « *La structure du comportement* » (1942), « *La phénoménologie de la perception* » (1945), et « *Le visible et l'invisible* » (1964). Dans l'introduction de sa « *phénoménologie de la perception* » (Merleau-Ponty, 1945), il revisite les principes précédemment énoncés par Kant sous les intitulés suivants : « *la sensation* », « *l'association et la projection des souvenirs* » et « *l'attention et le jugement* » pour définir ce qu'il appelle le « *champ phénoménal* » (Tableau II-1). Il fonde ensuite sa théorie de la phénoménologie de la perception sur trois axes : « le corps », « le monde perçu » et « l'être pour soi et l'être au monde ».

¹⁵ Définition du TLFi, trésor de la langue française informatisé en ligne, consultable à l'adresse : <http://atilf.atilf.fr/>

PRINCIPES DE L'ENTENDEMENT (EMMANUEL KANT)	PHENOMENOLOGIE DE LA PERCEPTION (MAURICE MERLEAU-PONTY)
Intuition	Sensation
Perception	
Analogies de l'expérience	Association et projection des souvenirs
Postulats	Attention et jugement

Tableau II-1 : Rapport sensible entre l'homme et son environnement selon les approches de Kant et Merleau-Ponty

L'APPROCHE KANTIENNE

Pour Emmanuel Kant, « toutes les intuitions¹⁶ ne sont rien pour nous et ne nous concernent pas le moins du monde, si elles ne peuvent être reçues dans la conscience, qu'elles y pénètrent d'ailleurs directement ou indirectement ; c'est seulement par ce moyen que la connaissance est possible » (Kant, 1905 p. 152). Il propose alors ce qu'il appelle « les principes de l'entendement pur », principes sans lesquels les phénomènes ne fourniraient jamais la connaissance d'un objet qui leur correspondit. La connaissance de tout objet commence alors par l'intuition : il s'agit de la connaissance par laquelle un objet est présent à la pensée dans sa réalité actuelle et singulière.

Cette intuition est ensuite rapportée aux sens, et acquiert le rang de perception. Il s'agit d'une « conscience accompagnée de sensations », la sensation étant considérée comme une « représentation purement subjective dont on ne peut avoir conscience que si le sujet est affecté et que l'on rapporte à un objet » (Kant, 1905 p. 195).

La perception –en cours– est ensuite associée à des perceptions similaires antérieures, dont la synthèse définit l'expérience d'un objet donné. L'expérience selon Kant est une connaissance qui détermine un objet à travers des perceptions. Il explique ce principe à travers l'exemple suivant : « Si le cinabre était tantôt rouge tantôt noir, tantôt léger tantôt lourd, ... mon imagination empirique ne pourrait jamais trouver l'occasion de recevoir dans la pensée le lourd cinabre avec la représentation de la couleur rouge... » (Kant, 1905 p. 133).

Le dernier principe de l'entendement est la constitution de postulats, ou de concepts. Cette étape finale consiste à définir la réalité de la chose perçue.

¹⁶ Selon le dictionnaire Larousse en ligne, l'intuition correspond à la « connaissance directe, immédiate de la vérité, sans recours au raisonnement, à l'expérience ».

L'APPROCHE DE MAURICE MERLEAU-PONTY

Pour Merleau-Ponty, la perception est notre premier contact avec le monde, possible grâce à nos sens. Tout comme pour Kant, Merleau-Ponty définit des étapes nécessaires au phénomène perceptif. Il s'agit de « la sensation », « l'association et la projection des souvenirs », et « l'attention et le jugement ».

Merleau-Ponty considère que « *la pure impression n'est pas seulement introuvable, mais imperceptible et donc impensable comme moment de la perception* » (Merleau-Ponty, 1945 p. 10). Il opte alors pour associer les deux notions de sensation et de perception : si la sensation est « *l'épreuve d'un 'choc' indifférencié, instantané et ponctuel* », la perception permet justement de lui donner un sens.

Il examine ensuite le rôle de la mémoire comme cadre de la perception. Ce rôle est possible à travers la notion d'association : le fait de nommer un objet (par exemple un cercle) signifie seulement une proximité entre la perception actuelle –absurde- et des perceptions antérieures – significatives-.

Il évoque ensuite le rôle de l'attention dans la perception. Il ne s'agit pas de la posture « plus on est attentif plus on perçoit la vérité de l'objet perçu », posture qu'il critique d'ailleurs. Il définit plutôt l'attention comme une « mémoire de travail » qui nous renseigne non pas sur la nature de l'objet (rôle assuré par la mémoire), mais sur ses états antérieurs qui conditionnent le jugement que nous ferons de son état actuel.

L'apport de l'approche de Merleau-Ponty, qui vient 40 ans après celle de Kant, est qu'elle discute aussi bien des théories psychologiques (comme la théorie Gestalt ou la psychologie de la forme), que des théories physiologiques (le rapport stimulus/récepteur et la transmission du signal). Récemment, ces théories ont été abordées par les chercheurs en neurobiologie et en psychophysiologie sensorielle. Ces approches consistent à combiner une étude biologique et psychologique pour expliquer le phénomène de la perception humaine, et le rapport sensible de l'homme avec son environnement, ce que nous expliquerons ci-après.

2.5 Du stimulus à l'ambiance

« Qu'est-ce qui m'a touché alors ? Tout. Tout, les choses, les gens, l'air, les bruits, le son, les couleurs, les présences matérielles, les textures, les formes aussi. (...) Et quoi encore ? Mon état d'âme, mes sentiments, mon attente d'alors, lorsque j'étais assis là. Et je pense à cette célèbre phrase en anglais renvoyant à Platon : « Beauty is in the eye of the beholder. » Cela signifie que tout est seulement en moi. Mais je fais alors l'expérience suivante : j'élimine la place — et mes impressions

disparaissent. Je ne les aurai jamais eues sans son atmosphère. C'est logique. Il existe une interaction entre les êtres humains et les choses » (Zumthor, 2008 p. 17)

Ce texte est extrait d'un discours de l'architecte suisse Peter Zumthor donné en 2003, au cours duquel il décrit son expérience, en tant qu'usager, d'une ville italienne qu'il a visitée. Selon lui, cette expérience a été possible grâce à une interaction entre la place qu'il visite et sa propre personne ; les deux composantes étant fortement sollicitées au cours de cette expérience.

C'est bien à cette interaction entre les êtres humains et les choses que s'intéressent des disciplines comme la neurobiologie sensorielle et la psychophysiologie sensorielle. Il s'agit de deux disciplines – parmi d'autres – qui s'intéressent au phénomène perceptif dans son double aspect physiologique et psychologique. Ils définissent ainsi deux étapes permettant de comprendre le rapport sensible entre l'homme et son environnement : la sensation et la perception.

« Nous appelons sensations les impressions produites sur nos sens, en tant qu'elles nous apparaissent seulement comme des états particuliers de notre corps (surtout de nos appareils nerveux) ; nous leur donnons au contraire le nom de perceptions, lorsqu'elles nous servent à nous former des représentations des objets extérieurs ». (Von Helmholtz, 1868 pp. 81-82)

2.5.1 La sensation

En tant qu'êtres humains, nous sommes en interaction continue avec notre environnement. Ce dernier stimule en permanence notre corps à travers une multitude de « stimuli », nous permettant ainsi de prendre conscience de ce qui nous entoure.

Ces stimuli sont reçus et traduits par différents mécanismes de notre corps, pour atterrir dans le système nerveux central (SNC) sous forme de « messages nerveux ». Ces derniers donnent naissance soit à des réflexes (sensibilité inconsciente), soit à des sensations (sensibilité consciente ou sensorialité). C'est bien cette deuxième catégorie – la sensibilité consciente – qui donnera naissance à des perceptions (Figure II-4).

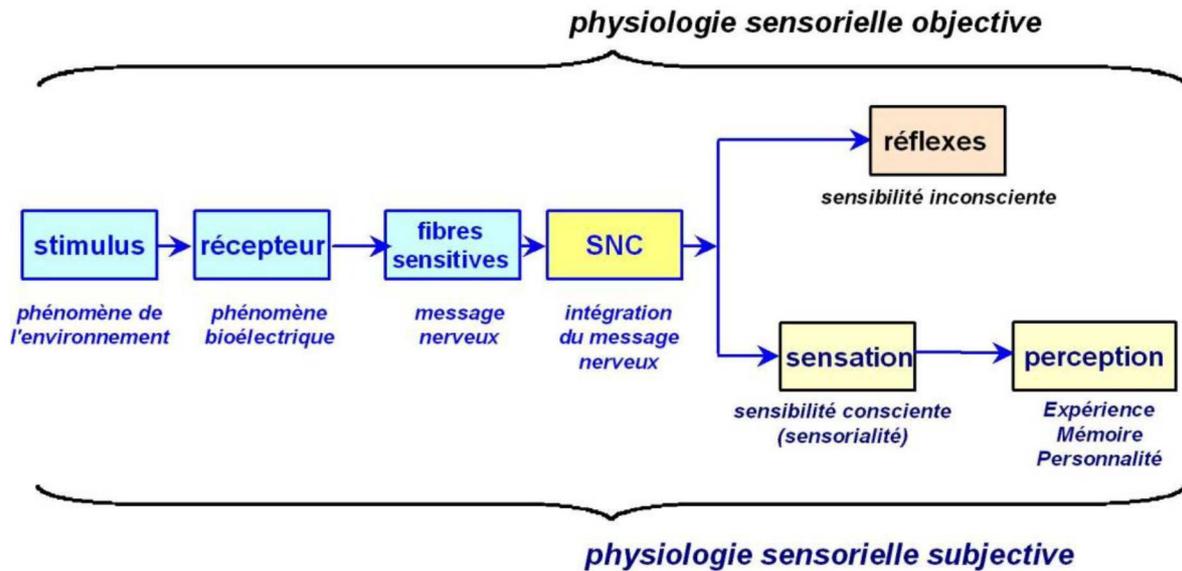


Figure II-4 : Chaîne d'évènements qui mènent à la sensation et à la perception d'une part, et aux réflexes d'autre part

(Source : www.neur-one.fr)

Caractéristiques physiques de la sensation

La sensation est essentiellement une opération physiologique. La « chaîne sensorielle » commence par l'existence d'un stimulus qui, une fois capté par le récepteur approprié de notre corps, déclenchera une suite d'évènement menant à la sensation. Les stimuli peuvent être de natures différentes (Tableau II-2) et avoir des caractéristiques diverses (Tableau II-3).

NATURE DU STIMULUS	RECEPTEUR ADEQUAT
Radiation électromagnétique	Photorécepteur (cellules sensibles à la lumière visible)
Phénomènes mécaniques	Mécanorécepteurs (sensibles à des phénomènes mécaniques et sont à la base de nombreux systèmes sensoriels tels que l'audition, l'équilibration, les sensibilités cutanées...)
Phénomènes chimique	Chimiorécepteur ou chémorécepteur (sensibles à des modifications de concentration chimique et sont à la base de sensibilités telles que l'olfaction, la gustation...)
Phénomène thermique	Thermorécepteur (sensibles à la température)

Tableau II-2 : Classification des stimuli selon leur nature et le système sensoriel récepteur adéquat

LA QUALITE	Groupement d'impressions sensibles apparentées ou semblables
LA QUANTITE	Intensité d'une sensation
LA DIMENSION SPATIALE	Interaction des sensations dans la structure tridimensionnelle de notre entourage et de notre corps permettant la localisation de la stimulation
LA DIMENSION TEMPORELLE	Interactions de la sensation dans la structure temporelle de l'entourage ; la capacité de situer le stimulus dans le temps varie selon les organes sensoriels

Tableau II-3 : Caractéristiques d'un stimulus

Ces stimuli sont reçus par notre corps, et plus précisément par nos organes récepteurs ensuite traduits en énergie électrochimique, seule énergie reconnue par le cerveau : il s'agit de la « transduction ». L'information est ensuite acheminée au système nerveux central (SNC) et donne lieu aux réflexes (sensibilité inconsciente) ou aux sensations (sensibilité consciente), appelées également « modalités sensorielles », ou « sens ». Toutefois, certains stimuli échappent à cette règle, ces derniers se trouvant au-dessous des « seuils de détection », limites en dessous desquelles un individu ne parvient plus à détecter une stimulation (cette limite est très subjective, elle n'est pas absolue, elle varie notamment en fonction de la condition physique et l'état mental de l'individu).

SENS ET SENSATIONS

Outre les cinq (05) sens connus (à savoir la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût), le corps humain est doté de modalités sensorielles qui nous renseignent sur différents aspects de notre environnement. Nous présenterons dans ce qui suit une brève introduction de ces sens du point de vue physiologique, en nous référant à deux ouvrages principaux : « *Essential psychology* » (Banyard, et al., 2015) et « *Psychology : Core Concepts* » (Zimbardo, et al., 2012); le volet psychologique sera traité ultérieurement.

- **La vision :**

La vision a toujours été considérée comme étant la source informationnelle majeure de l'homme : elle lui apporte une grande quantité d'informations et plus rapidement que les autres sens. La vision est possible grâce à la détection des ondes lumineuses provenant de notre environnement par l'organe récepteur approprié, l'œil. Ce dernier est doté de deux sortes de « photorécepteurs » : les cônes (responsables de la vision diurne ainsi que de la sensation de couleurs) et les bâtonnets (responsables de la vision nocturne). La rétine de l'œil contient également des cellules sensibles aux limites et bordures des objets, ainsi que d'autres sensibles au mouvement.

Les ondes lumineuses présentent deux caractéristiques importantes qui renseignent sur deux aspects du stimulus : la longueur d'onde nous informe sur la couleur, et l'intensité (ou l'amplitude) nous fournit la sensation de luminosité.

Plusieurs altérations peuvent survenir au système visuel. Il s'agit notamment d'anomalies, de troubles ou de dégradations dues au processus naturel de vieillissement (ex : la presbytie, la myopie, le daltonisme...) La sensation visuelle est par conséquent troublée.

- **L'ouïe**

Les sons qui nous parviennent du milieu extérieur ont deux caractéristiques principales : la fréquence et l'amplitude. Ces deux caractéristiques nous renseignent respectivement sur la hauteur et l'intensité d'un son. La complexité du signal sonore nous informe sur le timbre.

Le son devant parcourir une distance différente pour chaque oreille (organe récepteur), il en résulte une différence de phase capable de nous renseigner sur la direction du son.

Comme tous les stimuli, le signal sonore est transformé en énergie électrochimique, qui sera à son tour conduite au système nerveux central.

À l'exception de son utilisation particulière par les aveugles, l'ouïe ne joue qu'un rôle très limité dans la perception de l'espace étant donné sa capacité de localisation limitée, notamment en comparaison avec la vue. Cependant, il peut véhiculer plus d'informations sur l'état psychologique de nos interlocuteurs qu'une image fixe.

- **L'odorat (olfaction)**

La sensation de l'odorat est déclenchée par la présence de substances chimiques dans l'air qui stimulent la muqueuse olfactive. Contrairement aux espèces animales, l'olfaction chez l'être humain n'est pas un sens vital. Elle peut toutefois s'avérer très importante comme pour le nouveau-né : elle lui permet de reconnaître sa mère dès le troisième jour de sa naissance.

Il existe près de 1500 molécules chimiques dont les différentes combinaisons donnent naissance à des odeurs différentes (ex : l'odeur du café fraîchement moulu est produite grâce à l'association d'environ 600 composés volatils).

Pour les êtres humains, l'olfaction est souvent associée à la sensation de goût.

- **Le goût**

La sensation de goût est déclenchée suite à la stimulation des chémorécepteurs situés sur la langue par des substances chimiques. Ce sens est intimement lié à celui de l'odorat, notamment dans le cas de rétro-olfaction (ou olfaction rétro nasale)¹⁷. D'ailleurs, les informations

¹⁷ Mécanisme physiologique permettant de percevoir à partir du système olfactif les caractéristiques aromatiques des aliments contenus dans la bouche

acheminées au cerveau suite à une stimulation olfactive ou gustative sont regroupés dans une même zone : le cortex préfrontal.

La gustation chez l'être humain implique quatre dimensions : le sucré, le salé, l'acide et l'amer. Une cinquième dimension peu connue, *l'umami*, a été officiellement reconnue en 1985¹⁸.

- **Les sensations cutanées (sensibilité haptique)**

Il s'agit des sensations provoquées par la stimulation de la peau. Bien qu'elle soit souvent inconsciente, la sensibilité haptique occupe une place considérable dans notre rapport avec notre environnement. En plus de la surface importante qu'elle occupe (une surface externe moyenne de 1,7 m²), notre peau contient des terminaisons nerveuses qui permettent d'expérimenter une variante de sensations comme le toucher, la température, la pression et la douleur.

La peau a également un rôle très important dans la survie de l'être humain : elle permet le maintien de la température corporelle (thermorégulation), notamment suite à sa perturbation par un stimulus extérieur. Elle permet également, grâce aux nocicepteurs, de nous renseigner sur les stimuli nocifs qui lèsent les tissus, et nous permet par conséquent de nous protéger contre les atteintes les plus graves.

- **Kinesthésie et système vestibulaire**

Ces deux modalités sensorielles concernent la perception de notre corps et de ses différentes parties dans l'espace (équilibre, position et mouvement).

Le système vestibulaire est situé au niveau de l'oreille interne, il s'agit d'un organe sensoriel sensible à la variation de la pression atmosphérique, il nous renseigne sur la posture de notre corps (droite, inclinée, à l'envers...) et son mouvement dans l'espace.

La position et les déplacements relatifs de chaque partie du corps est donnée grâce au sens kinesthésique. Les récepteurs relatifs à ce sens sont situés au niveau des articulations, des muscles et des tendons. L'information est ensuite véhiculée au lobe pariétal, elle aidera à établir une « carte sensorielle » de l'espace, des objets s'y trouvant, et des relations spatiales entre ces différentes composantes.

- **La synesthésie**

Comme nous l'avons signalé plus haut, chaque type de stimulus est associé à un récepteur approprié, et donne lieu à une modalité sensorielle particulière. Toutefois, dans certains cas, la stimulation d'une modalité sensorielle pourrait déclencher des sensations supplémentaires dans une autre modalité. Ce phénomène est appelé « synesthésie ». Maurice Merleau-Ponty évoque ce phénomène dans son livre « *phénoménologie de la perception* » en expliquant l'effet de

¹⁸ Umami International Symposium, Hawaii, 1985.

l'intoxication par la mescaline¹⁹ sur l'être humain : « *sous mescaline, un son de flûte donne une couleur bleu vert, le bruit d'un métronome se traduit dans l'obscurité par des taches grises* » (Merleau-Ponty, 1945 p. 263).

Cette panoplie de modalités sensorielles nous permet de saisir les différents aspects de notre environnement, mais ce n'est que de la moitié de l'histoire : si la sensation permet de détecter et encoder les stimuli, elle ne produit qu'un ensemble d'informations brutes et vagues. C'est justement grâce au processus perceptif que cette masse d'informations ambiguës prend sens.

2.5.2 La perception

Du latin *perceptio* (action de saisir par l'esprit), lui-même dérivé de *depercipere* (recueillir, prendre ensemble), la perception, contrairement à la sensation -qui est essentiellement une opération physiologique- est une « *opération psychologique complexe par laquelle l'esprit, en organisant les données sensorielles, se forme une représentation des objets extérieurs et prend connaissance du réel* » (Trésor de la langue française informatisé, 2015).

Si vous assumez que vos sens vous donnent une image précise et non faussée du monde extérieur, vous avez tort (Segall, et al., 1990). En effet, le monde nous apparaît tel qu'il est grâce à notre propre structure physiologique, et ce que nous recevons grâce à cette structure est loin d'être une réalité : il s'agit plutôt de 'signes' et de 'symboles' à interpréter. L'interprétation étant une caractéristique intrinsèque de la perception.

CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES DE LA PERCEPTION

La fonction principale de la perception est de donner une signification aux informations brutes fournies par nos sens. Cet acte n'est point fortuit : il est conditionné par plusieurs paramètres.

Deux approches sont considérées dans l'étude du processus perceptif : l'approche ascendante (*bottom-up processing*) et l'approche descendante (*top-down processing*). Il s'agit de deux approches à la fois opposées et complémentaires.

Pour l'approche ascendante, ou le « *traitement dirigé par les données* » (*stimulus driven processing*), la nature du stimulus exerce une influence majeure quant à la perception. Il s'agit d'une démarche inductive qui, à partir des données fournies suite à la réception et le traitement des stimuli, permet de détecter certains 'éléments d'intérêt' (*features*) capables de nous informer sur la 'réalité' de l'objet perçu (il s'agit par exemple de la perception d'un objet en mouvement, de l'intensité d'une couleur...).

¹⁹ Substance hallucinogène extraite d'un cactus mexicain, le peyotl.

Pour l'approche descendante, nos buts, notre expérience antérieure, nos connaissances, nos attentes, notre mémoire, nos motivations, notre culture... guident notre perception des objets et des évènements qui nous entourent. Il s'agit d'une démarche déductive qui, à partir de données ultérieurement établies, permet la reconnaissance d'une situation ou d'une réalité donnée (ex : vous savez qu'il s'agit d'un anniversaire quand vous apercevez un gâteau garni de bougies. Il s'agit en effet d'une perception faite suite à une expérience antérieure –l'anniversaire). Cette approche est également désignée « *traitement dirigé par les connaissances* » (*Conceptually driven processing*).

Aussi bien pour l'approche ascendante ou descendante, des théories ont été mises au point pour expliquer le processus de la perception humaine. Il s'agit principalement de la psychologie de la forme (théorie Gestalt), et des théories de l'apprentissage et de l'inférence.

- **La théorie Gestalt**

De l'allemand « *gestalten* » (organiser, agencer, aménager), la théorie Gestalt (ou théorie de la forme) implique une structuration de la perception humaine. Elle propose de considérer que notre système perceptif met en place des processus 'naturels' de traitement de l'information, indépendamment de notre volonté, expérience, imagination ou mémoire. (Michotte, 1962).

La théorie de la forme repose sur deux principes : la distinction figure-fond et le principe de regroupement. Le premier principe atteste que notre système perceptif aurait une tendance à organiser les informations de telle façon que tout ce qui a une signification pour nous représente une forme, qui se projetterait en avant d'un fond moins précis. Le deuxième principe énonce quant à lui les « lois de la forme » qui permettent de distinguer les différents éléments se trouvant sur un même fond : il s'agit des lois de proximité, similitude, délimitation et continuité (Figure II-5).

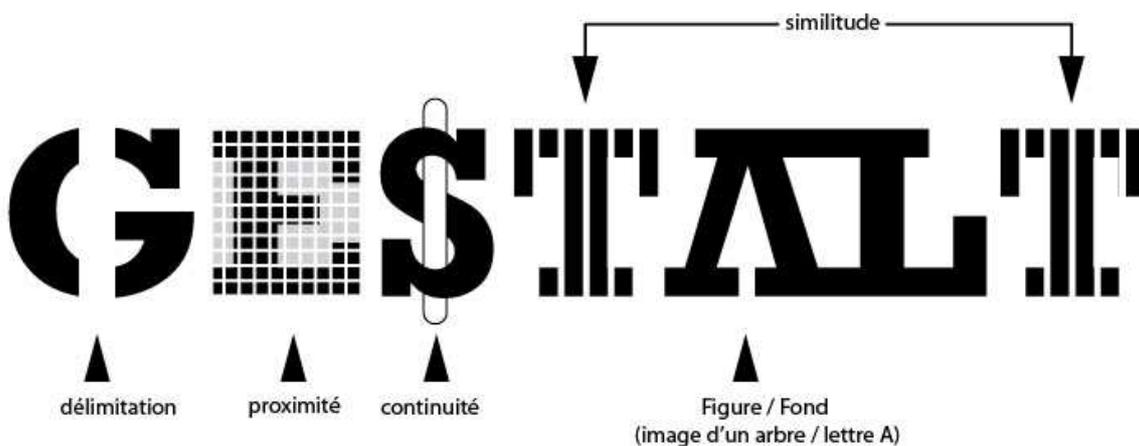


Figure II-5 : Illustration des principes et lois de la théorie de la forme (Gestalt)

- **La théorie des inférences**

La deuxième théorie qui explique l'approche descendante est la théorie des inférences, introduite par le physiologiste et physicien allemand Hermann Von Helmholtz, considéré par plusieurs comme étant le fondateur de la science de la perception humaine.

« *Les perceptions d'objets extérieurs, dit-il dans son 'Optique physiologique', sont des représentations et celles-ci sont toujours le résultat de notre activité psychique... Les résultats des activités psychiques permettant de reconnaître un objet, quel que soit l'organe des sens concernés, sont analogues aux conclusions d'un jugement, dans lequel une cause est attribuée à la stimulation sensorielle* » (Meulders, 2001 p. 216). Helmholtz dénomme ce jugement « induction » ou « inférence sensorielle inconsciente ». Selon lui, les entrées sensorielles se combinent à nos connaissances antérieures et à nos attentes pour former une perception : « *Une entrée sensorielle est interprétée selon son contexte, ainsi que de l'expérience de l'observateur et de ses connaissances sur le monde* » (Ramachandran, et al., 2008 p. 82). Parmi les facteurs déterminants dans cette approche perceptive, nous citons le contexte, les attentes, et les prédispositions perceptives, issues notamment des expériences (Zimbardo, et al., 2012). La culture est également un facteur déterminant dans le processus de la perception, et même celui de la sensation (Jandt, 2012) . Pour le démontrer, nombreuses études ont traité les différences culturelles et leur impact sur la perception (Miyamoto, et al., 2006). Le journal « Cross cultural psychology »²⁰ constitue une référence scientifique à ce sujet.

Qu'il s'agisse de l'approche ascendante ou descendante, plusieurs facteurs déterminent la perception humaine. Il s'agit essentiellement des caractéristiques du percevant, du perçu, et du cadre ou contexte de perception (Schermerhorn, et al., 2002). Bien que la perception dépende étroitement des entrées sensorielles (stimuli), elle implique également une grande implication de la part du percevant. Selon la théorie du « *New-Look* »²¹, l'objet perçu est significativement modifié en fonction des attentes, des valeurs, des émotions, des besoins et bien d'autres facteurs propres au percevant. La culture est considérée comme étant une source, et probablement La

²⁰ *Journal of cross cultural psychology*, SAGE publications, Royaume uni. Ce journal publie 8 numéros par an depuis 1970. Il fournit un forum interdisciplinaire principal pour des psychologues, des sociologues et d'autres chercheurs qui étudient les relations entre la culture et le comportement.

²¹ Vers la fin des années 50, une tentative lancée par des psychologues et psychanalystes consistait à étudier l'interaction entre la cognition, les besoins et la personnalité. Elle est baptisée « New look ». Parmi les protagonistes de ce mouvement nous citons le psychologue américain Riley W. Gardner.

source fondamentale de ces valeurs, attentes et besoins personnels de chaque individu (Perceiving an object and its context in different cultures: a cultural look at new look, 2003). Nous retrouvons ainsi, à la fin de ce volet portant sur le rapport sensible entre l'homme et son environnement, les mêmes concepts évoqués par Jean-Paul Thibaud dans son explication du phénomène ambiantal :

« ... si le signal physique n'a d'existence que rapporté au cadre bâti, il n'a véritablement de sens qu'à partir du moment où il est perçu et filtré par les codes, normes, représentations et interactions sociales en vigueur dans le lieu. Bref, comme le constate Augoyard, cette chaîne de conformation du signal aux multiples traits contextuels en présence (spatio-temporel, perceptif, culturel, social) aboutit à la définition d'un objet central qui n'est plus le signal mais le phénomène». Autrement dit, le questionnement ne porte pas tant sur le signal physique lui-même ou sur l'ambiance en général mais bien plutôt sur ce lieu d'articulation que constitue le «phénomène d'ambiance» (Thibaud, 2012 pp. 168-167).

3 AMBIANCE ET ESPRIT DU LIEU

Réunis à l'occasion de la 16^{ème} assemblée générale de l'ICOMOS, plusieurs chercheurs ont contribué au symposium scientifique ayant pour thème la notion d' « *Esprit du lieu* », définie comme suit :

« L'esprit du lieu peut être défini comme l'ensemble des éléments matériels ... et immatériels ..., physiques et spirituels, qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu » (ICOMOS, 2008 b p. 2)

Le caractère matériel d'un site ou d'un monument étant aisément identifiable à l'aide des différents procédés et outils connus et expérimentés, Prats et Thibault proposent une 'objectivation' du caractère immatériel de l'esprit du lieu, qu'ils classifient en quatre catégories :

- *l'histoire, proche ou lointaine, le mythe, la légende, et la perception de ces éléments – qui évoluent avec le temps, en fonction des modes, de "l'air du temps", mais aussi de l'âge du visiteur*
- *la perception du lieu, que Marcel Carné aurait qualifiée "d'atmosphère"... Elle est liée au paysage, à la qualité de la lumière, aux couleurs, aux bruits ou au silence, aux odeurs, à la répartition des masses, des plans, des contrastes, à l'organisation de l'espace... Elle émeut les sens, mais elle parle aussi à la raison et se nourrit de références, littéraires, picturales, architecturales, cinématographiques, historiques, mais aussi sensorielles et liées à l'affect personnel : c'est une expérience individuelle, mais qui peut aussi être partagée...*

- *l'usage, ou les différents usages, et leur évolution à travers les âges (agriculture, viticulture, élevage, sanctuaire, habitat, caractère naturel ou urbain, intérêt architectural ou scientifique...).* Cela se traduit également par le caractère festif, les manifestations culturelles, la vitalité du commerce et de l'artisanat, le cadre de vie, les espaces publics, la qualité de l'accueil, les produits du terroir, la gastronomie.
- *l'image, voulue ou ressentie : elle peut être spontanée, symbolique, élaborée, commerciale, ciblée... Elle est soit un condensé de tous ces éléments, soit fondée sur quelques traits particuliers jugés essentiels et portés en exergue, mais en tout état de cause, si elle s'éloigne de la réalité, elle a toute chance de décevoir. (Prats, et al., 2003 p. 2)*

Abstraction faite des éléments physiques de l'ambiance préalablement exposés, le caractère immatériel de la notion d'esprit du lieu engloberait tous les éléments sensibles relatifs au lieu et à son usager. Il y est même fait référence à la notion d'atmosphère, notion contiguë et souvent associée à celle d'Ambiance.

3.1 Ambiance et Esprit du lieu : des essais de modélisation

Plusieurs auteurs ont proposé une modélisation de la notion d'Ambiance. Certaines ont proposé la mise en relation des différents facteurs permettant son existence, d'autres ont opté pour la mesure de son 'champ d'action', voire son emprise sur l'homme et l'espace.

Dans son article « De la notion d'ambiance », Azeddine Belakehal propose une 'conceptualisation' de la notion d'ambiance, selon le modèle de conceptualisation systémique : « *la manière la plus partagée par les auteurs d'une conceptualisation est d'en définir les dimensions, les composantes de ces dernières (sous dimensions), d'en sélectionner les indicateurs ... et éventuellement de construire avec des indices* » (Belakehal, 2013 p. 49).

Il propose ainsi un « modèle conceptuel de base pour l'Ambiance » (Figure II-6), définissant l'ambiance comme étant « *une interaction complexe d'influences réciproques* » entre :

- L'espace architectural (conformation, activités, usages...)
- L'environnement physique relatif au stimulus (thermique, lumineux, sonore...)
- L'usager (perception et comportement)
- Le contexte du lieu (climat, culture, société...)

Cette lecture de la notion d'Ambiance rejoint celle proposée par Jean-François Augoyard (1998), qui définit l'Ambiance, appliquée à l'espace construit, comme « *un ensemble de phénomènes localisés* » répondant à quatre conditions (Augoyard, 1998) (Figure II-7).

1. Des signaux physiques, repérables et décomposables

2. Ces signaux interagissent avec :
 - la perception, les émotions et l'action des sujets
 - les représentations sociales et culturelles
3. Ces phénomènes composent une organisation spatiale construite
4. Le complexe 'signaux/percepts/représentations' est exprimable

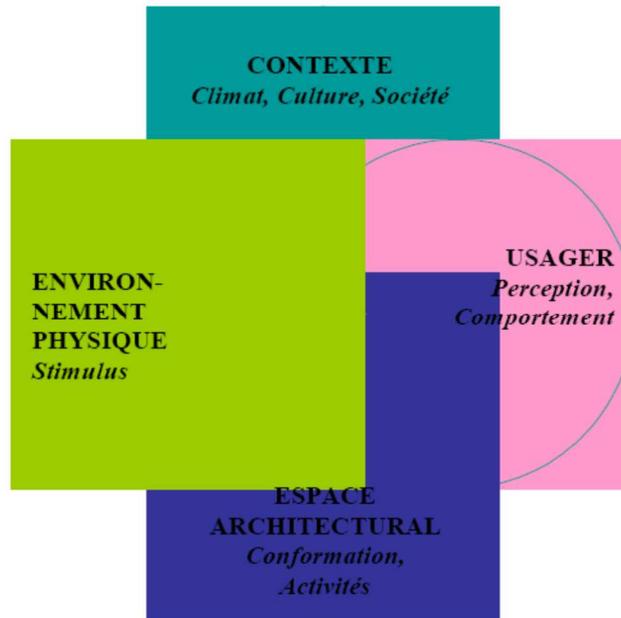


Figure II-6 : Modèle conceptuel basique de l'Ambiance (Belakehal, 2013)

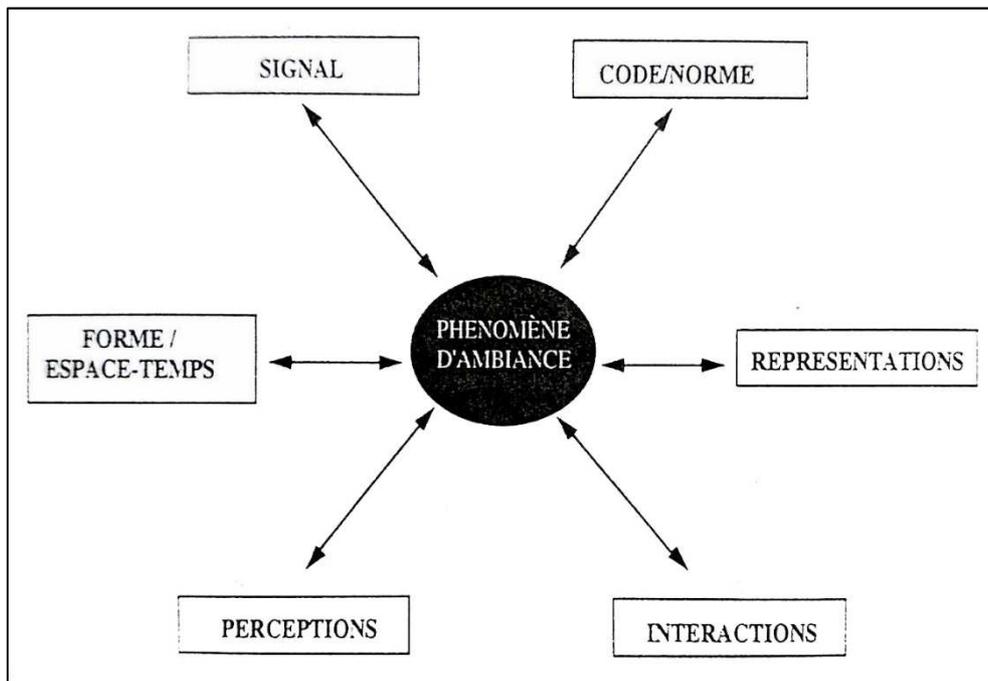


Figure II-7 : Modalités d'un phénomène d'ambiance in situ (Augoyard, 1998)

Sous un autre angle, Jean-Paul Thibaud propose une modélisation de l'Ambiance, non par ce qui la définit, mais plutôt par ce qu'elle effectue. Il attribue ainsi six « actions » à l'Ambiance, qu'il définit comme étant « *un espace-temps éprouvé en termes sensibles, éprouvé au double sens d'être ressenti et mis à l'épreuve* » (Thibaud, 2007 p. 14). Ces actions sont regroupées dans le schéma suivant (Figure II-8) :

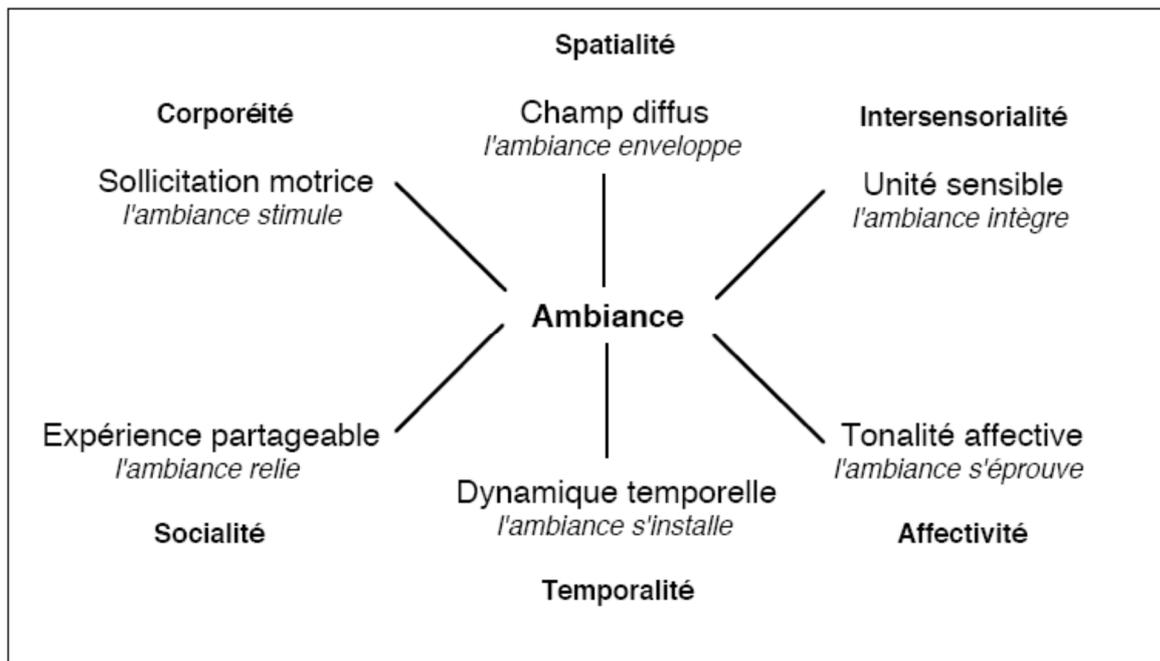


Figure II-8 : Six modes d'entrée ou façons d'approcher la notion d'ambiance par ce qu'elle effectue (Thibaud, 2007)

Selon Jean-Paul Thibaud (2007), l'ambiance :

- **enveloppe**, dans la mesure où elle « *privilégie l'immersion sur le rapport de face à face* » ;
- **intègre**, en mobilisant « *simultanément l'ensemble des modalités sensorielles* » ;
- **s'éprouve**, du moment où elle « *est ressentie avant d'être pensée* » ;
- **s'installe**, faisant référence à sa dimension temporelle lui conférant un état d'instabilité permanente ;
- **relie**, puisqu'il s'agit d'une « *expérience partageable* » ;
- et finalement, elle **stimule** dans la mesure où elle « *saisit les corps ... et module leurs manières de bouger et de se mouvoir* » convoquant ainsi « *la dimension préréflexive et antéprédicative de l'expérience* » (Thibaud, 2007).

D'un autre côté, d'autres chercheurs se sont pareillement intéressés à la notion d'Esprit du lieu. Comme nous l'avons précédemment énoncé, cette notion s'apparente à celle de « Genius Loci »,

développée par Christian Norberg-Schulz en 1981, aussi bien en ce qui concerne les lieux « naturels » que ceux « artificiels » ou bâtis. Toutefois, des études antérieures à celle de Norberg-Schulz évoquaient déjà la notion d'Esprit du lieu, de « Sens du lieu », ou encore de « Perception du lieu ».

En 1976, Edward Relph offrait une modélisation de la notion d'Esprit du lieu en se basant sur trois éléments essentiels : le cadre spatial (*settings*), l'usage (*activities*), et la signification (*meaning*) (Relph, 1976). Il estime que ces trois éléments seraient les « matériaux bruts de l'esprit du lieu », et que les liens dialectiques qui s'établissent entre eux seraient « les relations structurelles élémentaires de cet esprit » (Relph, 1976). Il ajoute à cette combinaison un quatrième élément, qu'il nomme d'ailleurs « Genius Loci » ou « Esprit du lieu », et qui représenterait le « caractère unique des lieux », invariable en dépit du temps et des changements divers qui puissent affecter le lieu (Figure II-9).

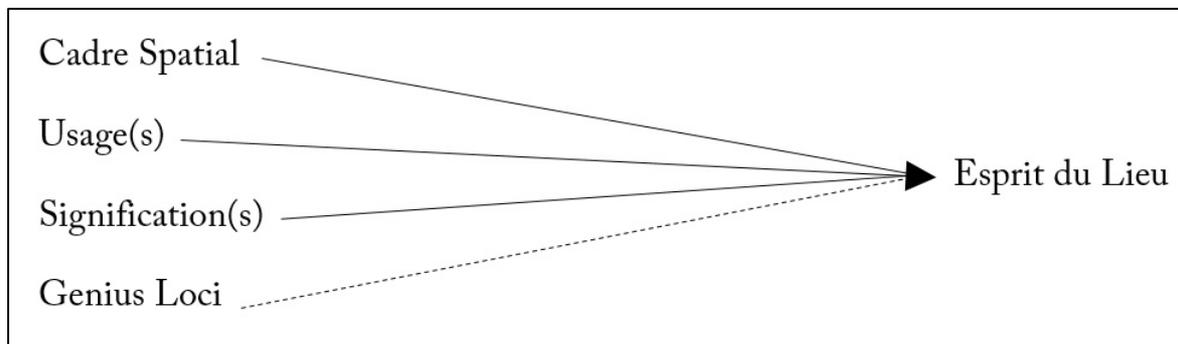


Figure II-9 : Modèle d'Edward Relph pour la modélisation de la notion d'esprit du lieu (1976) (Bott, 2000)(traduction de l'auteur)

Quelques années après Relph, Freeze-Steele édita son livre « *The sense of place* » (Steele, 1981) dans lequel il étala une théorie plus structurée sur la notion d'Esprit du lieu. Cette dernière serait définie par l'interaction entre deux éléments essentiels : le cadre spatial (*settings*), (comprenant aussi bien les éléments physiques du site (*surroundings - physical settings*) que son contexte social (*context - social settings*)), et la personne faisant expérience du lieu, en mettant l'accent sur les facteurs psychologiques de chaque individu (*person - psychological factors*) (Figure II-10). Il explique à son tour la nature « phénoménale » de l'Esprit du lieu comme suit : ... *Essentiellement, l'Esprit du lieu est un concept interactionnel : une personne est mise en contact avec un site, ce qui génère des réactions. Ces réactions incluent des sentiments, des perceptions, des comportements et autres réactions associées à la présence humaine dans ce cadre spatial*²² (Bott, 2000 p. 44).

²² Texte original en anglais : *"the main point here is that sense of place is an interactional concept: a person comes into contact with a setting which produces reactions. These include feelings, perceptions, behaviors, and outcomes associated with one's being at that location"*.

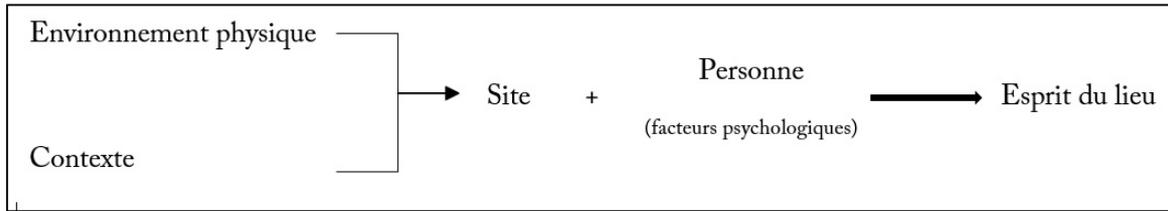


Figure II-10 : Modélisation de la notion d'Esprit du lieu proposée par Freeze Steele (1981) (Bott, 2000) (traduction de l'auteur)

Un troisième modèle est proposé par Zube, Selle et Taylor, spécifiant davantage les caractéristiques propres au site et à son usager, caractéristiques qui interviennent directement dans la définition de l'Esprit du lieu (Zube, et al., 1982) (Figure II-11).

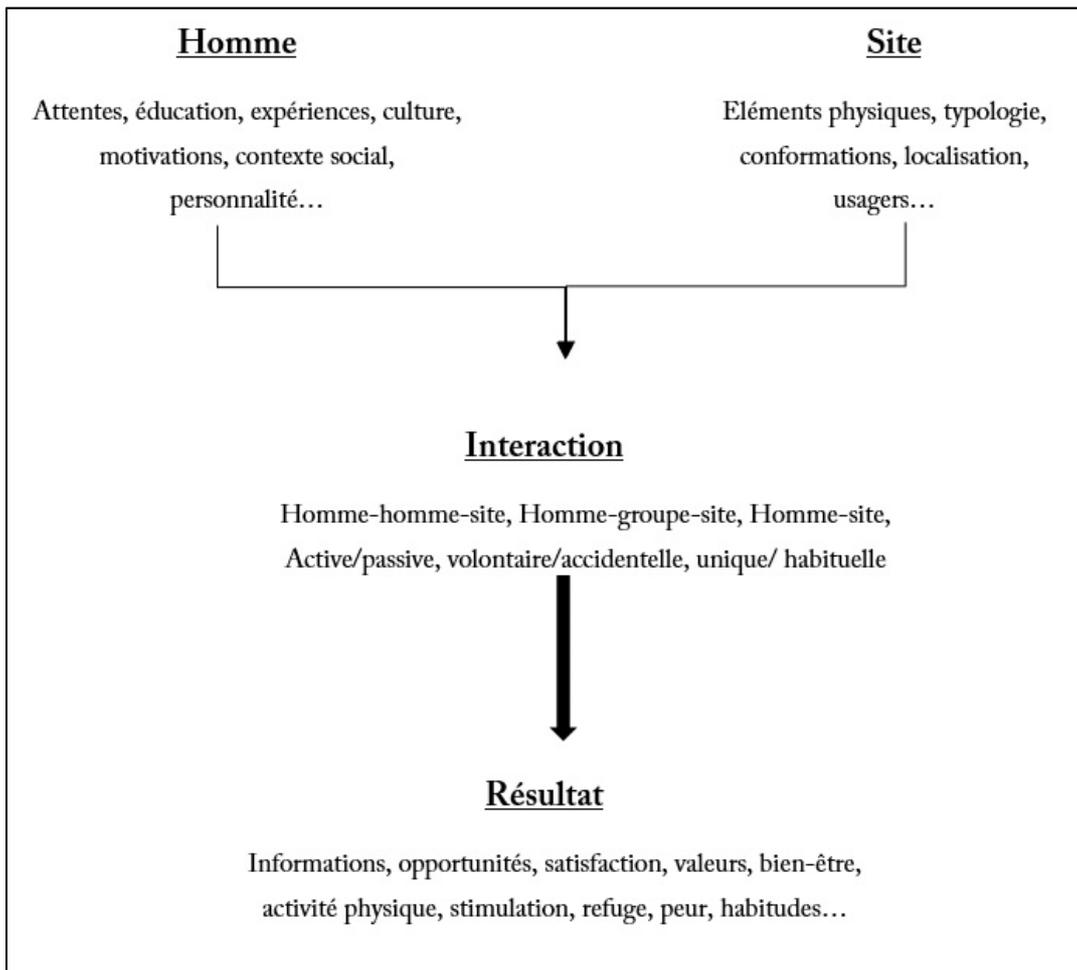


Figure II-11 : Modèle proposé pour la 'perception d'un lieu' proposée par Zube, Selle et Taylor (1982) (Bott, 2000) (traduction de l'auteur)

En 2000, Suzanne Bott propose une synthèse de ces modèles théoriques en rapport avec la notion d'Esprit du lieu. Ce modèle, inspiré des exemples présentés ci-dessus, propose cependant une structuration différente : alors que les modèles précédents proposent, selon Bott, une modélisation linéaire de la notion d'Esprit du lieu, le sien, présenté sous forme de « vessie de poisson » suggère que « la perception de l'Esprit du lieu est possible à chaque point d'intersection entre la sphère de l'Homme et celle du site » (Figure II-12).

Quatre dimensions contribueraient selon Bott à la définition de l'Esprit du lieu, dont deux relevant du site (dimension physique (*physical setting domain*) + dimension culturelle (*cultural setting domain*)) et deux se rapportant à l'individu (dimension d'ordre affectif (*person-related affective domain*) + dimension d'ordre fonctionnel (*person-related functional domain*)) (Bott, 2000) (Bott, 2008). Cette modélisation donnerait lieu à 15 sous-dimensions ou composantes (Tableau II-4), et à près de 300 variables (ou indices) permettant de décrire la perception d'un lieu, ou l'Esprit d'un lieu (Bott, 2008).

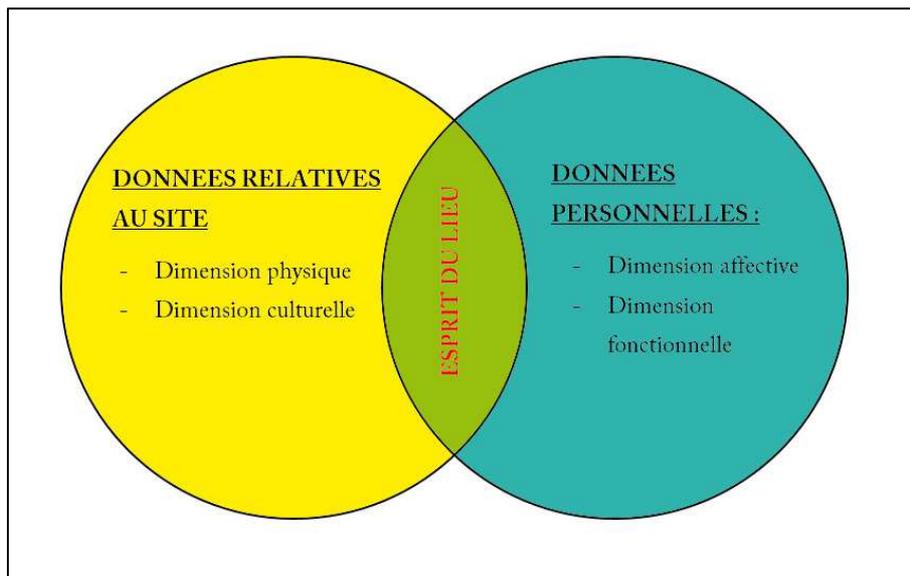


Figure II-12 : Modélisation de la notion d'Esprit du lieu proposée par Suzanne Bott (Bott, 2000) (traduction de l'auteur)

Ces composantes sont : le site naturel, l'environnement bâti, le caractère, l'ancrage social, les relations sociales, la signification, l'existence, la mémoire, l'esthétique, la transcendance, l'usage, l'information, les perspectives d'avenir, le refuge et le bien-être (Bott, 2008).

Esprit du lieu	Dimensions		Composantes
	Données relatives au site	Dimension Physique	Dimension culturelle
L'environnement bâti			
Données personnelles	Dimension affective	Dimension affective	Le caractère
			L'ancrage social
			Les relations sociales
			La valeur
	Dimension affective	Dimension affective	L'identité
			La mémoire
			L'esthétique
			La transcendance

		Dimension fonctionnelle	L'usage
			L'information
			Les perspectives d'avenir
			Le refuge
			Le bien-être

Tableau II-4 : Dimensions et composantes relatives à la notion d'Esprit du lieu selon Suzanne Bott

Ces travaux menés parallèlement sur les deux notions d'Ambiance et d'Esprit du lieu supposent une forte analogie entre les deux notions. Insistant sur l'importance des deux dimensions : la dimension humaine et celle du site ou du cadre bâti étudié, et mettant en évidence une éventuelle interaction qui serait à l'origine des deux phénomènes, et qui serait dépendante de certains facteurs tels que le contexte, la culture, les normes sociales... nous pouvons conclure que les deux notions d'Ambiance et d'Esprit du lieu peuvent être considérées comme deux notions proches.

4 L'AMBIANCE AU DEFI DE LA PATRIMONIALISATION

La constatation précédente nous amène à considérer l'Ambiance comme un 'objet potentiellement patrimonialisable'. Nous référant notamment à la déclaration du Québec sur la sauvegarde de l'Esprit du lieu, il s'agit dans ce qui suit de définir les moyens de sauvegarde et de transmission d'une Ambiance. La sauvegarde des aspects matériels d'un monument ou d'un site donné étant expérimentés et maîtrisés depuis près d'un siècle, nous nous intéresserons aux aspects immatériels de l'Ambiance, ou de l'Esprit du lieu.

4.1 Identification

La reconnaissance d'un bien –matériel ou immatériel- comme bien patrimonial passe en premier lieu par son 'identification'. De nature floue et difficile à délimiter, l'Ambiance ne pourrait obéir aux critères de sélection définis pour l'identification des biens du patrimoine culturel (modes de construction spécifiques, styles architecturaux reconnaissables, cohérence de style, ...). D'ailleurs, les termes utilisés dans la déclaration du Québec ne sont pas non plus pour autant précis : il s'agirait, pour l'Esprit du lieu, d'identifier l'ensemble des biens matériel et immatériels « *qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu* » (ICOMOS, 2008 b p. 2).

A ce propos, les chercheurs du *Raymond Lemaire International Center for Conservation (R.L.I.C.C.)* ont développé un « système d'évaluation » basé sur l'article 13 du document Nara sur l'Authenticité, considéré comme l'un des textes clés de la sauvegarde du patrimoine :

Selon la nature du monument ou du site, son contexte culturel et son évolution dans le temps, les jugements sur l'authenticité sont liés à quantité de sources d'information variées. Ces dernières peuvent comprendre conception et forme, matériaux et substance, usage et fonction, traditions et techniques, situation et emplacement, esprit et sentiment, ou autres facteurs internes ou externes à l'œuvre. L'utilisation de ces sources offre la possibilité l'examen du patrimoine culturel dans ses dimensions artistique, technique, historique et sociale spécifiques. (ICOMOS, 1994 p. 2)

L'outil développé est ainsi une grille, baptisée 'grille Nara', qui prend en considération aussi bien les aspects matériels que sensibles de l'espace ou du site étudié. Cette grille permet la mise en relation des différentes sources d'informations recueillies (textes, images, plans, dessins, enregistrements...), en fonction de leur nature –ou aspect- (forme, matériaux et substances, usage et fonction, traditions et techniques, situation et emplacement, esprit et sentiment, ...) et des différentes dimensions dont elles peuvent relever (artistique, technique, historique, sociale) (Tableau II-5). Cette grille pourrait être adaptée telle quelle, ou étendue pour prendre en considération les valeurs spécifiques, voire uniques, de certains espaces ou sites (Jaenen, 2008). Elle serait bien applicable pour l'identification des biens patrimoniaux de différentes natures, ainsi que pour la mise en place de méthodes et d'outils de sauvegarde appropriés (Tableau II-6).

Table 1. The Nara Grid based on the Nara Document on Authenticity

Aspects ↓	Dimensions →	Artistic	Historic	Social	Scientific
	Form and design				
	Materials and substance				
	Use and function				
	Tradition, techniques, and workmanship				
	Location and setting				
	Spirit and feeling				

Tableau II-5 : La 'Grille Nara' basée sur le document Nara sur l'Authenticité (The Nara Grid: an evaluation scheme based on the Nara Document on authenticity, 2008)

De même, le document proposé par Suzanne Bott propose un « outil de mesure psychométrique » sous forme de questionnaire, permettant l'évaluation d'un site patrimonial en se basant sur sa valeur perceptive. Comme nous l'avons expliqué plus tôt, cet outil propose 15 composantes, qui, une fois questionnées, permettraient une évaluation « sensible » de la valeur patrimoniale d'un site donné. Ces composantes sont : le site naturel, l'environnement bâti, le caractère, l'ancrage social, les relations sociales, la valeur, l'identité, la mémoire, l'esthétique, la

transcendance, l'usage, l'information, les perspectives d'avenir, le refuge et le bien-être (Bott, 2008) (Tableau II-7).

ASPECTS of the sources		DIMENSIONS of heritage			
(Related to documentation)	Artistic	Historic	Social	Scientific	
Form and design	Designed in an eclectic style including neogothic and neorenaissance style. Also an important architect.	References to the previous 16 th C. Bourse. The original surface as been reused.	The vaulted interior made it possible to gather disregarding the weather.	The way of vaulting a large room wit glass and iron. Impressive iron decoration.	
Materials and substance	The original materials are still present and in very good state.	Use of traditional 19 th C. materials from regions in Belgium.		Evidence of how material can be used and decorated.	
Use and functions	The form and decoration of the interior design followed the original function.	The interior of the Bourse shows the evolution in trade history.	The latest years the Bourse has been used for many cultural events.		
Tradition and techniques	Craftsmanship in brick, natural stone, stucco and wood.	How the iron decoratively has been used.	Shows how many craftsman have worked on the whole building	A lot of evidence of 19 th and 20 th C. craftsmanship is still present.	
Location and settings	The space concept shows the difference between primarily and secondary spaces.	The space concept shows how the trade in Antwerp was organised	The inner court has played a role in a public connection between four streets.	Evidence of how the ground plan has been designed and used.	
Spirit and feeling	The beauty of the interior makes every visitor speechless.	The original interior is still present and brings people back in the 19 th C.	The Bourse is a very important building in Antwerp's society.		

Tableau II-6 : Application de la 'grille Nara' pour l'exemple de l'intérieur du bâtiment de la Bourse-19^e siècle (Jaenen, 2008)

Physical Setting Domain

1. **Natural Setting** - Does the setting have a presence of nature with sunshine (and shade)? Is there flowing water? Does it have trees and grass or flowers?

2. **Built Environment** - Are buildings made of native materials which are appropriate in color and which fit the setting? Does the setting have attractive buildings?

3. **Character** - Is the setting clean, alive, peaceful, distinctive, harmonious, balanced, wellmaintained, simple, spacious, and open?

Cultural Setting Domain

4. **Inherent Social Relations** - Is the area historic and does it retain authenticity ? Does it have a spirit of the people? Does it fit within the larger context of the area and support the activities?

5. **Transactional Social** - Does the setting offers a sense of belonging and provide opportunities for interaction? Does it offer civility and generate respect for the individual? Does the site have a distinct energy, and offer a sense of belonging?

Person-related Affective Domain

6. **Significance** - Is the site personally meaningful? Is it viewed as significant and valuable?

7. **Existential** - Does the site invoke a sense of connection or a sense of one's own identity? Are there feelings of attachment?

8. **Memory** - Is the setting familiar or provides a sense of connection or nostalgia?

9. **Aesthetics** - Is the setting beautiful, aesthetically pleasing, and awe inspiring? Does it generate a positive sensory experience and feelings of appreciation?

10. **Transcendental** - Is the setting inspirational, magical? Does it offer a sense of the sacred, a *Spirit of Place*? Does it make one feel alive, inspired, connected to a higher power? Is there a sense of romance or strong emotions?

Person-related Functional Domain

11. **Purposive** - Does the setting meet expectations for what is needed? Does it support the role of what is intended?

12. **Informational** - Is the site or setting understandable? Is there a sense of direction, distinct landmarks, and is it easy to find one's way around in? Does it make way-finding seem intuitive, and provides information?

13. **Prospect** - Does it appear that there are options or opportunities here? Does one feel like exploring, and is there a sense of mystery?

14. **Refuge** - Is the setting non-threatening, has obvious boundaries, offers shelter and a sense of refuge? Does the setting feel safe?

15. **Well-being** - Is the area comfortable, warm, serene, reassuring? Does it allow one to feel in control, peaceful, comfortable, calm, and serene?

Tableau II-7 : Dimensions, composantes et questions correspondantes relatives à l'identification de l'Esprit du lieu (Bott, 2008)

4.2 Sauvegarde et transmission

« Si l'on admet que la conservation d'un lieu ou d'un édifice permet de sauver un état matériel et de transmettre un patrimoine en tant que bien culturel collectif, comment répondre à la demande de patrimonialisation de leurs qualités immatérielles (lumières, sons, odeurs) ? » (Simonnot, 2012 p. 34)

L'acte de sauvegarde ou de patrimonialisation questionne en premier lieu la nature de l'objet à sauvegarder. Il ne s'agirait pas des mêmes méthodes et procédés à appliquer pour la sauvegarde des biens patrimoniaux de natures différentes.

Ainsi, il faut d'abord être conscient d'une différence majeure entre le patrimoine matériel et immatériel : le premier étant caractérisé par sa pérennité, le second –dont relèveraient l'Ambiance- est par définition éphémère : « *l'ambiance perçue n'est qu'une sédimentation de temporalités différentes, plus ou moins perceptibles et plus ou moins pérennes* » (Simonnot, 2012 p. 35).

Sauvegarder une Ambiance ne reviendrait donc pas à la restituer, ou à la pérenniser (Simonnot, 2012), mais plutôt à « *re-composer, re-constituer, c'est-à-dire de composer, de constituer un enchaînement rétrospectif* » (Ricoeur, 1967 p. 30).

On entend par "sauvegarde" les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. (UNESCO, 2003 p. 3)

Une telle démarche est possible à travers une diversité de moyens, capables, chacun à sa manière, de re-constituer un ou plusieurs aspect de l'Ambiance. Il s'agit notamment des récits (écrits et oraux), dessins, photos, enregistrements audio et vidéo... Associées à la documentation graphique traditionnelle, ces différents outils permettent d'informer et de communiquer des 'histoires' plus riches, véhiculant plusieurs valeurs, notamment immatérielles, de l'Ambiance d'un édifice ou site patrimonial. Réunis, ils offrent un témoignage davantage plus intéressant et diversifié (Ventzel Riis, 2012).

5 AMBIANCE ET RECONVERSION ARCHITECTURALE : **« TRANSFORMER AVEC LES AMBIANCES »**

Prévoir une intervention sur une structure bâtie suppose la préexistence d'une entité matérielle et sensible à transformer. Ayant illustré au cours du chapitre précédent les enjeux et les procédures nécessaires pour une telle intervention, il s'agit dans ce qui suit de spécifier l'apport de la notion d'Ambiance dans les approches conceptuelles et projectuelles de la reconversion patrimoniale.

Les déclarations de X'ian (2005) et du Québec (2008) insistent sur la considération du patrimoine non pas comme une entité matérielle, isolée et figée dans le temps, mais plutôt comme une entité à la fois matérielle et sensible, inscrite dans un contexte particulier, susceptible de changer et d'évoluer avec le temps.

5.1 Saisir une ambiance

Si la reconversion implique la création d'un nouvel espace, et donc de nouvelles ambiances, elle implique a fortiori la considération et la composition avec une ambiance originelle existante.

La première question posée est donc la suivante : Comment saisir les potentialités ambiantales de l'espace existant en vue de les intégrer dans le projet de reconversion à entreprendre ? Quels seraient les outils permettant de rendre compte de la réalité sensible des lieux ?

A ce titre, Grégoire Chelkoff propose de « *partir d'observables spécifiques dans la phase de définition qualitative de l'existant. Ces observables s'appuient clairement sur les registres sensoriels par lesquels un environnement est exprimé* » (Chelkoff, 2003 p. 134). Les observables en question peuvent être saisis de différentes manières :

- une action d'immersion dans le site : *Seuls les individus y étant directement exposés, en espace et en temps, peuvent caractériser une ambiance* (Albertsen, 2012). Le but d'une telle immersion serait « *d'obtenir des comptes rendus de perception en mouvement, toutes modalités sensibles confondues* » (Thibaud, et al., 1998 p. 78). Plusieurs outils sont alors mis à disposition des concepteurs pour saisir les données sensibles d'un lieu ou d'un espace : la photographie, les enregistrements audio et vidéo, les mesures in situ... Duarte et al parlent d'ailleurs d'un « *complexe image-son-mouvement recueilli de façon synchronisée* » (Duarte, et al., 2008).

D'autres moyens permettent également la saisie des données sensibles

- une étude sociologique auprès des usagers : enquêtes, entretiens et relevés des expressions, parcours commentés, réunions avec les usagers, action mimée... Ces méthodes et bien d'autres permettent d'appréhender l'environnement bâti comme « *matérialisation des cultures et des subjectivités* » (Duarte, et al., 2008 p. 415). Il s'agit également d'approcher les ambiances du point de vue de la thématique de « la socialité » (Thibaud, 2007) dans la mesure où elle exprime une manière d'être dans un milieu donné. Certains outils comme le recours aux récits écrits ou oraux (analyse de données) ou à l'activation de la mémoire par les images ou le texte sont fortement sollicités dans le cas des espaces patrimoniaux ou à potentiel historique important, permettant notamment la restitution d'ambiances anciennes.

5.2 La formulation des programmes

Une fois les « observables » identifiés, se pose alors la question de la formulation des programmes dans le processus de reconversion. En effet, l'enjeu fondamental de l'identification et la saisie des ambiances serait de les rendre opératoires pour la conception (Amphoux, 2002). Dans ce sens, Chelkoff évoque l'importance de la formulation d'objectifs d'Ambiance dans les cahiers de charge des projets de reconversion. Il propose alors l'accréditation d'un « argumentaire des ambiances » comme phase pertinente pour établir le dialogue nécessaire entre utilisateurs, concepteurs et autres acteurs. Celui-ci questionnerait essentiellement les qualités visées (Chelkoff, 2003). En effet, les données relatives aux différents aspects ambiantaux sont souvent exprimées sous forme de données techniques (niveaux sonores en dB, niveaux d'éclairage, d'intensité lumineuse ou de flux lumineux en lux, cd ou lm...). Ces données sont difficilement compréhensibles et assimilables par les usagers, et en conséquence, le traitement des ambiances est souvent réduit à une mise aux normes des espaces reconvertis. Comme le souligne Pascal Amphoux, le principal enjeu d'une conception « avec les ambiances » serait, à ce stade du projet, d'échapper à la « technicisation manifeste des procédures de conception » (Amphoux, 2002) et de définir des « intentionnalités » plutôt que des objectifs techniques arrêtés.

5.3 La conception assistée par les ambiances

Une fois les intentions d'Ambiance définies, il s'agit de trouver les moyens adéquats pour les traduire sur terrain. Pour ce faire, plusieurs auteurs ont abordé le thème de la « conception assistée par les ambiances » ou de « design des ambiances » (Chaabouni, 2011) (Tourre, et al., 2012) (Radicchi, 2012) (Galibois, et al., 2012)...

Il s'agit selon le cas de définir et de proposer des « outils d'aide à la conception » permettant aux concepteurs « *une aide à la formalisation de leurs intentions d'ambiances* » (Chaabouni, 2011).

Ces méthodes peuvent se présenter sous forme d'outils méthodologiques (thésaurus, référentiel d'ambiances, méthodes orientées...) ou opératoires (logiciels, interfaces, photomontages, outils de manipulation physique...). Ces méthodes sont ensuite validées par les outils de simulation appropriés (maquettes virtuelles ou réelles) avant de passer à la mise en œuvre.

5.4 Mise en œuvre et acteurs associés

Comme le long des différentes phases du projet de reconversion, l'apport de la méthode de « transformation avec les ambiances » est manifeste dans la phase finale de mise en œuvre. Il s'agit notamment de l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles spécialités : « *on pense aux concepteurs spécialisés dans les domaines tels que la lumière, le son ou d'autres domaines (mobilier, architecture intérieure, ergonomie, etc.)* » (Chelkoff, 2003 p. 20).

Il s'agit également de penser « *l'hybridation entre les savoir-faire des uns et des autres* » (Amphoux, 2002), notamment entre les anciens et nouveaux métiers intervenant sur un même champ d'action (ex : acousticiens, ingénieurs-son et designers sonore).

Il s'agit finalement de passer d'une logique linéaire à une logique récursive du projet de reconversion : au lieu de définir un ensemble d'acteurs qui interviennent successivement dans des domaines de compétence étanches et strictement limités, il est plutôt question de définir « *un système d'acteurs dont les compétences parfois se chevauchent et entre lesquels circule et évolue le concept. Tel est l'enjeu de la « logique ambiance »* » (Amphoux, 2002 p. 8).

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons retracé les origines de la notion d'Ambiance des points de vue étymologique et historique. Il nous a également permis de mesurer les portées d'une telle notion sur les plans neurobiologique et psychophysiologique, ce qui nous permet de confirmer l'importance d'une telle notion dans la caractérisation de notre vécu et ressenti au quotidien.

En revenant sur l'enjeu patrimonial des Ambiances, le rapprochement que nous avons établi entre cette notion et celle d'Esprit du lieu nous a permis de nous positionner par rapport aux textes et conventions gérant la sauvegarde du patrimoine sous toutes ses formes. La notion d'Ambiance représenterait ainsi un enjeu patrimonial considérable, notamment en considérant les aspects matériels et immatériels des édifices qu'elle englobe conjointement.

Ainsi, et en nous alignant aux objectifs de cette recherche, nous avons présenté à la fin de ce chapitre une conception « modèle » d'une reconversion architecturale qui placerait les Ambiances au cœur de la réflexion et de l'intervention projetée sur site. Cette conception nous servira notamment d'outil de validation et d'authentification des opérations menées dans le cadre d'interventions sur le patrimoine bâti.

Le cas d'étude particulier auquel nous nous intéresserons dans ce travail sera celui de la médina de Tunis. Ce dernier sera amplement exposé dans les chapitres suivants.

PARTIE DEUXIEME

**AMBIANCES EN MILIEU PATRIMONIAL :
CAS DE LA MEDINA DE TUNIS**

PARTIE DEUXIEME

AMBIANCES EN MILIEU PATRIMONIAL :
CAS DE LA MEDINA DE TUNIS

CHAPITRE TROISIEME

CONTEXTUALISATION DE L'ETUDE

INTRODUCTION

Notre terrain d'étude étant la médina de Tunis, ville inscrite sur la liste du patrimoine mondial depuis 1979, une approche historique retraçant la genèse de la ville, son évolution (sur les différents plans : social, politique, démographique...) ainsi que l'évolution de son cadre urbain et architectural sera nécessaire pour la contextualisation de notre travail.

Pour ce faire, une revue de la littérature choisie parmi les principales œuvres ayant abordé l'histoire de la médina depuis sa genèse jusqu'aux temps modernes constituera la première étape de ce chapitre. Nous nous référerons essentiellement aux œuvres de Jalel Abdelkefi (Abdelkafi, 1989), Paul Sebag (SEBAG, 1998), et Jean Ganiage (GANIAGE, 2015), ainsi qu'à d'autres auteurs ayant abordé ce sujet dans ses différentes facettes.

Cette investigation nous permettra notamment de nous renseigner sur les politiques patrimoniales mises au point à travers l'histoire de la médina, dans le but de préserver et sauvegarder son patrimoine architectural.

Compte tenu des changements sociaux, politiques et économiques qu'a connus la médina jusqu'à l'aube du 21^e siècle, nous consacrerons la dernière partie de ce chapitre pour nous pencher sur les nouveaux rôles qu'intègre la médina dans la vie de la capitale. Il s'agit en l'occurrence des activités culturelles qui ne cessent de se multiplier au cœur du centre historique, qui seraient en train d'imposer des pratiques architecturales particulières au sein de la vieille ville.

CONTEXTUALISATION DE L'ETUDE

1 LA MEDINA DE TUNIS : SITUATION DU CENTRE HISTORIQUE JUSQU'AU MILIEU DU 20EME SIECLE

"En réalité derrière le fait urbain, apparaissent les traits originaux forgés par la géographie certes, mais aussi et surtout par l'histoire donc par la main des hommes ; des traits profondément différents qui courent du passé au présent le plus contemporain dont il est difficile de sous-estimer l'importance" (Noushi, 1981 p. 18).

Plusieurs historiens, notamment arabes, datent la fondation de Tunis en 698. Il s'agit cependant de la date de fondation de la ville arabe. Cette dernière n'est nullement une nouvelle création : elle succède à une cité plus ancienne qui remonte à des origines berbères. Néanmoins, « *Oppidum Tunicense* »²³ n'a jamais joué de rôle important comparé à celui de Carthage. Ce n'est effectivement qu'après la conquête arabe qu'elle gagne le statut de ville, qui resta toutefois à l'ombre de Kairouan et Mahdia jusqu'au milieu du 12^{ème} siècle, où, sous le règne des « *Benou Khourassen* », elle est proclamée capitale de l'Ifriqya en 1160, pour devenir ensuite la capitale de la dynastie Hafside en 1228.

Au début du 16^{ème} siècle, Tunis tomba entre les mains des Turcs, et le sultan Hafside fit appel à Charles Quint, qui l'aida à chasser les turcs, et qui, suite à un traité signé le 6 Août 1535, mit Tunis sous la dépendance des Espagnols. Quelques années plus tard (1574), les Turcs mirent le siège devant la Goulette et Tunis, et proclamèrent Tunis province de l'Empire Ottoman. Deux siècles plus tard, un officier de la milice turque, Hussein Ibn Ali, est porté à la magistrature suprême avec le titre de Bey et fonda ainsi la dynastie Husseinite.

« Sous la dynastie des princes Husseinites, la Tunisie et Tunis surtout, jouirent d'une grande prospérité et la capitale s'enrichit de palais et de monuments remarquables. Cette prospérité ne commença guère à décliner que vers le commencement du 19^{ème} siècle par suite du peu de fermeté des souverains » (Saladin, 1908 p. 20).

Ainsi, et pour les raisons que nous exposerons ci-après, notre étude portera sur la situation de la médina de Tunis, durant la période s'étalant de la fin du 18^e siècle jusqu'à nos jours :

²³ Nom de la bourgade berbère sur le site de laquelle a été fondée la médina de Tunis

- 1- Comme nous venons de signaler, Tunis a connu sous le règne des Husseinites une période de prospérité qui a duré plus de deux siècles ; cette période de prospérité n'a été troublée que par 'de brefs épisodes de conflits militaires'.

Tunis jouait alors un rôle important sur le plan international, notamment grâce à son économie maritime développée, et sa domination sur une bonne partie de la mer méditerranée, grâce à la Course.

En effet, plusieurs pays comme la France (1604-1605), la Hollande (1622), l'Angleterre (1662), mais également l'Autriche (1725), l'Espagne (1791), le Portugal (1799), et les Etats unis d'Amérique (1799) ont dû signer des traités de paix avec la Régence de Tunis, dans le but de « *mettre leur marine et leur commerce à l'abri des attaques corsaires* » (Sebag, 1998). Ce n'est qu'après la prise d'Alger (1830) que la situation s'est inversée au profit des nations étrangères, notamment la France.

- 2- Sur le plan architectural et urbain, la construction et l'organisation urbaine de la médina ont été achevés au XVIIIème siècle. Rares palais ont été construits au XIXème siècle (certains sont restés désaffectés jusqu'à l'avènement du protectorat), mais aucune mosquée à prône ou medersa n'a été élevée. C'est bien au XVIIIème siècle que « *la capitale de la Régence a fini de prendre les traits qu'elle devait conserver jusqu'à la veille du protectorat* » (Sebag, 1998 p. 211).

Dans ce qui suit, nous tenterons de présenter l'état de la médina à la fin du XVIIIe siècle, pour exposer ensuite les faits marquants qui ont peu à peu modifié le statut, le rôle, mais également l'image de la médina de Tunis à travers les deux derniers siècles.

1.1 La Régence de Tunis avant la prise d'Alger

La période du règne Husseinite est sans doute une des périodes les plus prospères qu'a connues la ville de Tunis. Aussi bien sur le plan politique, économique, culturel et social, la « Régence de Tunis », appelée également « Royaume de Tunis », constituait une des provinces ottomanes les plus florissantes du Maghreb. Quant à la ville de Tunis, capitale du Royaume, elle représentait la métropole commerciale, intellectuelle et industrielle du pays ; la plus importante sur le plan démographique, économique et surtout politique.

Boyer De Saint-Gervais, consul de France à Tunis (1729-1734) écrit en 1736 : « *Tunis, capitale du Royaume qui porte ce nom, ... ville riche, peuplée et fort commerçante... avec ses faubourgs qui composent une bonne partie de la ville, elle égale Marseille en grandeur* » (De Saint Gervais, 1736 p. 74).

En effet, sur le plan économique, la régence de Tunis a connu une accumulation de richesses durant tout le règne de la dynastie Husseinite. « *Tous les indicateurs disponibles confirment cette croissance ... : trafic, volume, valeurs et variété des produits* » (Boubaker, 2003)...

Cette croissance économique, perceptible à partir du XVII^e siècle²⁴, mais qui a pris un nouvel essor dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle²⁵, est due à plusieurs facteurs. Nous citons entre autres la « maritimisation » de l'économie grâce au commerce de l'exportation et de l'importation, le négoce des produits de la course²⁶, l'essor de la pêche et l'exploitation des salines, le développement des industries, notamment l'industrie textile, dont la chechia était le « fleuron »²⁷... Ces activités économiques et industrielles ont été accompagnées d'une croissance démographique qui a servi de support à l'augmentation de la consommation et de la production. Cette croissance démographique a été marquée notamment par l'immigration des travailleurs manuels citadins et ruraux, mais également par l'installation dans la capitale, de plusieurs notables, venus des villes intérieures du pays. Nous citerons à titre d'exemple les « Ben Ayed » venus de Djerba, les « Lasram » et les « Mrabet » de Kairoun, les « Bilhaj » de Bizerte, et les « Jalluli » de Sfax (Henia, 1999). Ces notables se sont fait construire leurs nouvelles résidences à la capitale, et l'ont alors dotée de certaines de ses plus belles demeures.

Centre d'une croissance économique, industrielle, et démographique au XVIII^e siècle, Tunis constituait également le noyau des activités intellectuelles du pays. A travers ses mosquées - notamment la grande mosquée de la Zitouna- et ses medersas, la capitale de la Régence offrait un enseignement portant sur un certain nombre de disciplines. Cet enseignement a permis de former « *le noyau d'une classe de lettrés* » qui ont contribué au « *rayonnement de la capitale de beys Husseinites* » (Sebag, 1998).

Quant à l'espace urbain de Tunis au XVIII^e siècle, il représentait une structuration nette, dépendante notamment de la diversité des origines, des ethnies, et du rang social de chacune des classes de la population tunisoise. Ainsi, la médina qui s'offrait aux regards comme une ville

²⁴ En 1660, Tunis est qualifiée par l'envoyé du roi de France, Chevalier Paul, comme « la ville de Barbarie la plus marchande » (Cherif, 1984).

²⁵ Le consul de France à Tunis décrit la capitale de la Régence en 1773 comme étant « l'Echelle la plus riche et la plus commerçante du Levant » (Cherif, 1992)

²⁶ Tunis a connu une période d'activité corsaire intense entre le XVI^e et le début du XIX^e siècle. Deux d'entre elles constituent l'âge d'or pour le « corso » tunisien : 1580-1660 et 1792-1805.

²⁷ « *La production est estimée à 50000 douzaines de bonnets, au début du XVIII^e siècle et à 110 000 douzaines vers 1760. Sur la base d'un prix moyen (bas) de 10 piastres la douzaine, ceci équivaut à des revenus annuels de 500000 piastres, voire plus d'un million de piastres.* » (Boubaker, 2003 p. 49)

construite sur une modeste colline, réservait sa partie haute aux musulmans de différentes origines (Maures, Andalous et Turcs)²⁸ tandis qu'elle était réservée dans sa partie basse aux juifs, confinés dans la 'Hara', et aux chrétiens, installés dans le quartier adjacent à la porte de la Mer, connu sous le nom de 'quartier franc'.

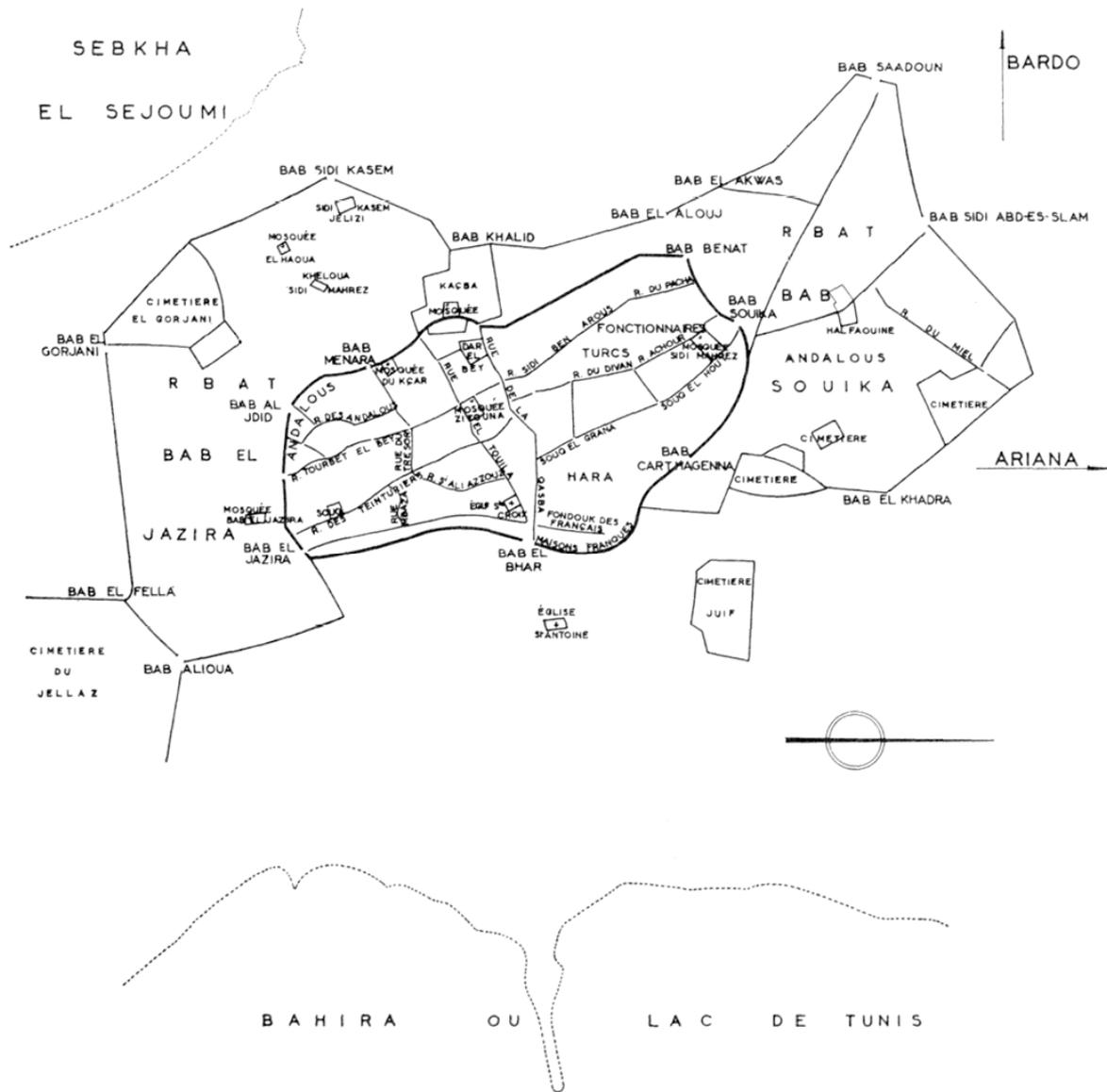


Figure III-1 : Tunis : plan schématique de la médina et ses faubourgs (Revault, 1967).

La structure urbaine de la médina était également régie par la nature des activités : les quartiers commerciaux ou 'souks' occupaient la partie centrale de la ville, alors que les quartiers d'habitations étaient périphériques.

²⁸ La ségrégation était également visible au sein même de cette classe : tandis que la médina centrale était occupée par les notables du Makhzen, les faubourgs étaient plutôt occupés par les classes modestes (Henia, 1999)

Durant le règne de la dynastie Husseinite, la médina a conservé sa structure d'ensemble héritée des siècles précédents. Toutefois, de nouvelles constructions ont été érigées : il s'agit, comme nous l'avons signalé, de grandes demeures, mais également de mosquées, medersas, palais, hospices, turbas²⁹, casernes, souks et installations hydrauliques « *qui ont ajouté aux fastes et aux commodités de la vieille ville* » (Sebag, 1998). Ses défenses ont été améliorées par la construction de nouveaux remparts en avant desquels ont été élevés redoutes et fortins.

1.2 La période précoloniale (1830-1881)

Deux faits importants ont marqué la situation politique en méditerranée à l'aube du XIXe siècle : la prise d'Alger en 1830 et la conquête ottomane de Tripoli dix ans plus tard. Ainsi, la Régence de Tunis s'est trouvée à faire « *écran entre l'Algérie française et Tripoli devenue ottomane* » (Ganiage, 2015 p. 11).

Craignant une éventuelle conquête Ottomane qui remettrait Tunis sous la tutelle de la Porte Sublime³⁰, les beys de Tunis ont opté pour un rapprochement avec leurs voisins français. Ce choix politique aurait servi aussi bien les ambitions locales de modernisation et « d'occidentalisation » de la Régence à l'image de l'Égypte (Abdelkafi, 1989), que les ambitions françaises et européennes d'investissement. En effet, « *La Régence disposait encore de ressources minières dont on ne tirait aucun parti... pour les communications, tout restait à créer ; la régence n'avait ni routes ni canaux, ni voies ferrées, ni ports dignes de ce nom. La terre avait peu de valeur, la main d'œuvre était bon marché... En 1860, la lutte était ouverte entre les grandes puissances pour la chasse aux concessions* » (Ganiage, 2015 p. 49).

Des travaux de modernisation de grande envergure ont alors été octroyés à des sociétés européennes, en particulier françaises et anglaises. Il s'agit entre autres de la construction de la première route empierrée de la Régence reliant Tunis au Bardo (1860), la restauration de l'aqueduc de Zaghouan, et sa dérivation hafside vers Tunis, permettant l'alimentation de la capitale en eau potable (1861-62), et l'introduction de l'éclairage à gaz (1872).

La révision du statut juridique des populations étrangères³¹ a participé à l'accroissement spectaculaire du nombre de ressortissants européens à Tunis, à un point que l'enceinte de la

²⁹ Monuments funéraires

³⁰ A partir du règne de Husayn Ben Ali (1705-1740), les beys de Tunis, quoi que reconnaissant la suzeraineté de la Sublime Porte, régnaient en souverains indépendants et concentraient entre leurs mains tous les pouvoirs.

³¹ Il s'agit essentiellement du traité du 08 Aout 1830, stipulant l'abolition de la course et de l'esclavage des chrétiens et de la Constitution de 1861 abolissant les privilèges accordés aux musulmans ainsi que les restrictions apportées

médina n'était plus en mesure de les accueillir. Ayant désormais droit à la propriété immobilière, les possibilités d'extension à l'intérieur des murs de la médina étant limitées, les Européens commencèrent à construire en extra-muros. La médina, qui avait conservé depuis sa construction une structure urbaine particulière, ne constituait plus « *l'unique fait urbain dans le site de Tunis* » (Abdelkafi, 1989) : à partir de 1861, la construction du consulat de France sur l'Avenue de la Marine amorçait l'établissement d'une nouvelle ville à l'est de la médina (Figure III-2).



Figure III-2 : Consulat français à Tunis (1860) (Culot, et al., 1992)

A l'image du commerce et de l'industrie, l'enseignement a également succombé au charme de l'Europe. L'enseignement théologique qu'offraient une élite intellectuelle et religieuse constituée par les 'ulemas' ne pouvait suffire aux besoins de la population tunisoise au XIXe siècle. C'est ainsi qu'en 1875, fut fondé le collège Sadiki, qui offrait, en marge de l'enseignement 'traditionnel', l'enseignement des langues étrangères et des sciences de raisonnement. « *Ainsi, commencèrent à pénétrer parmi les Tunisiens musulmans les principes d'une culture moderne, qui, à la faveur de l'implantation de nombreuses écoles européennes, se répandaient chaque jour plus largement parmi les autres éléments de la population tunisoise* » (Sebag, 1998 p. 300).

Cette élite des ulemas, à qui revenait également la responsabilité de la gestion et l'administration de l'espace urbain de la médina, était incapable de faire face aux problèmes imminents de la société tunisoise au XIXe siècle : des problèmes d'ordre hygiénique, urbain et social... Une série de réformes ont alors été entreprises dans la capitale de la Régence : il s'agit essentiellement de la création d'un conseil municipal en 1858 et d'une administration pour le nettoyage de la ville

à la liberté du commerce, et accordant aux étrangers le droit d'accéder à la propriété et d'exercer tous les métiers dans la Régence

en 1872, auxquels revenaient les missions de contrôle des constructions, d'aménagement des voies publiques et les travaux de nettoyage.

Tous ces travaux de modernisation ont coûté cher à la caisse de la Régence : les beys « *sont ainsi entraînés à des dépenses inconsidérées, à une aggravation de la fiscalité, à la négociation d'emprunts ruineux et à la banqueroute, en favorisant la pénétration économique de l'étranger* » (Sebag, 1998 p. 261). Ces dépenses n'étaient pas l'unique source d'appauvrissement du pays : le despotisme pur dégagé de tout frein des différents gouverneurs (Ganiage, 2015), ainsi que les opérations de pillage entreprises par les hauts fonctionnaires de l'Etat et par certains princes de la famille beylicale³² ont contribué à une crise financière qui a commencé à se manifester à partir de 1863, date du premier emprunt étranger de la Régence.

Cette crise a fini par provoquer une insurrection populaire en 1864, suite à une augmentation des impôts. Une crise qui a perduré jusqu'en 1869, date à laquelle les trois principaux créanciers de la Régence, à savoir la France, l'Angleterre et l'Italie, ont établi une tutelle sur le budget tunisien. Ce régime rendu possible grâce au décret beylical datant du 5 juillet 1869 sera maintenu jusqu'aux premières années du protectorat.

1.3 La période coloniale (1881-1956)

Le 12 mai 1881 fut signé le traité du Bardo entre le Bey de Tunis, Mohamed Es-Sadoq Bey, et le gouvernement français, instaurant ainsi le protectorat français en Tunisie, et obligeant le Bey à confier certains de ses pouvoirs au Résident Général de France. Une année plus tard, la convention du 8 juin 1883 signée à la Marsa vient mettre à jour les décisions annoncées par le traité du Bardo, et conclut à « dépouiller » le bey de tous ses pouvoirs, instaurant l'administration directe.

Durant les premières années du protectorat, le pays jouissait d'une amélioration nette de sa situation financière, administrative et urbaine. En plus de la modernisation de l'administration et des finances, les autorités coloniales ont entrepris la création d'une nouvelle infrastructure incluant routes, voies ferrées, ports... (Sebag, 1998), et le pays s'est doté de services de transport et de communication modernes. L'agriculture et les différentes industries ont été également

³² Nous citerons à titre d'exemple le premier ministre Mustapha Khaznadar (1837-1873) qui, selon une lettre de Villet, l'inspecteur des finances françaises détaché auprès du gouvernement beylical, datant du 24 octobre 1871, « *n'a jamais eu et n'aura jamais d'autre système politique que de piller et de ruiner à son profit le pays qu'il gouverne* » (Ganiage, 2015) ; son trésorier, le caïd Nessim Semama (1859-1864), qui s'est enfui en 1864, laissant un découvert de vingt millions de piastres; mais également certains princes tels que les frères du bey Mohamed Es-Sadok et leurs cousin Lamine lesquelles dettes ont été estimées en 1863 à environ trois millions de piastres (Ganiage, 2015).

modernisées grâce à l'adoption de nouveaux outils et procédés de production, ce qui a manifestement accru les échanges internationaux. « *Les esprits les plus critiques devaient convenir des progrès accomplis par la Régence dans le laps d'un quart de siècle.* » (Sebag, 1998 p. 317).

Toutefois, ces changements n'étaient pas réellement au profit de la population tunisienne, puisque tous ces travaux de modernisation et de redressement étaient menés par des étrangers, notamment des français, et étaient à leurs profits. Les tunisiens étaient également exclus de certaines fonctions administratives, les agriculteurs étaient expulsés de leurs terres, et à Tunis, la crise économique et artisanale de la fin du 19^e siècle s'est aggravée avec la concurrence non seulement des produits européens, mais également des produits manufacturés en Tunisie grâce au développement de l'industrie locale. Cette crise trouva son apogée dans les années trente, avec la crise économique mondiale, et se traduit alors par une grave crise sociale (Sebag, 1998). Les effets du protectorat se furent sentir donc sur tous les plans.

Sur le plan urbain, la médina de Tunis fut dédoublée par une nouvelle ville, laquelle construction a été amorcée en 1861 avec la construction du consulat de France en extra-muros. L'ouverture des portes et la démolition des murs de la médina, mais surtout l'accroissement de la population européenne après la proclamation du protectorat, tous ces facteurs ont contribué à la construction de la nouvelle ville, dite « ville européenne » entre la médina et le lac de Tunis (Figure III-3).



Figure III-3 : Photos illustrant l'évolution urbaine au niveau de l'Avenue Jules Ferry (actuelle avenue Habib Bourguiba), axe principal de la ville européenne, reliant la médina au lac de Tunis (1900-1950) (Source : cartes postales de l'époque)

La vieille ville a quant à elle conservé son rythme de vie malgré la crise qui a touché les secteurs économique et artisanal. Sa population se voyait toutefois renouvelée : les français allant s'installer dans la nouvelle ville cédaient place à une classe modeste de migrants européens ; les juifs aisés quittèrent à leur tour la *hara*, et dans ce quartier 'surpeuplé et malsain' ne demeuraient que les plus pauvres. Quant à la population musulmane qui a toujours constitué la majorité de la population de la médina, séduite par le nouveau modèle d'habitation à l'europpéenne, elle

commença à s'installer à partir des années vingt dans de nouveaux quartiers en extra-muros, aux confins de la ville arabe et celle européenne.

De nouvelles habitudes commencèrent à voir le jour, notamment dans la période de l'entre-deux guerres. La modernisation de l'enseignement, et l'ouverture à la culture européenne ont donné naissance à une nouvelle classe sociale, et ont surtout contribué à « l'acculturation » progressive de plusieurs indigènes.

Les années quarante ont constitué un nouveau tournant dans l'histoire de la capitale. La 'ville double' qu'est devenue Tunis à l'aube du 20^e siècle devient une 'ville triple', avec la création de bidonvilles aux abords de la capitale (Figure III-4), peuplés par une classe déshéritée venant de l'intérieur du pays, avec l'espoir de trouver un travail dans la capitale. Entre 1936 et 1956, la population de Tunis s'en trouve doublée. De nouvelles banlieues ont même été créées aux alentours de la capitale.

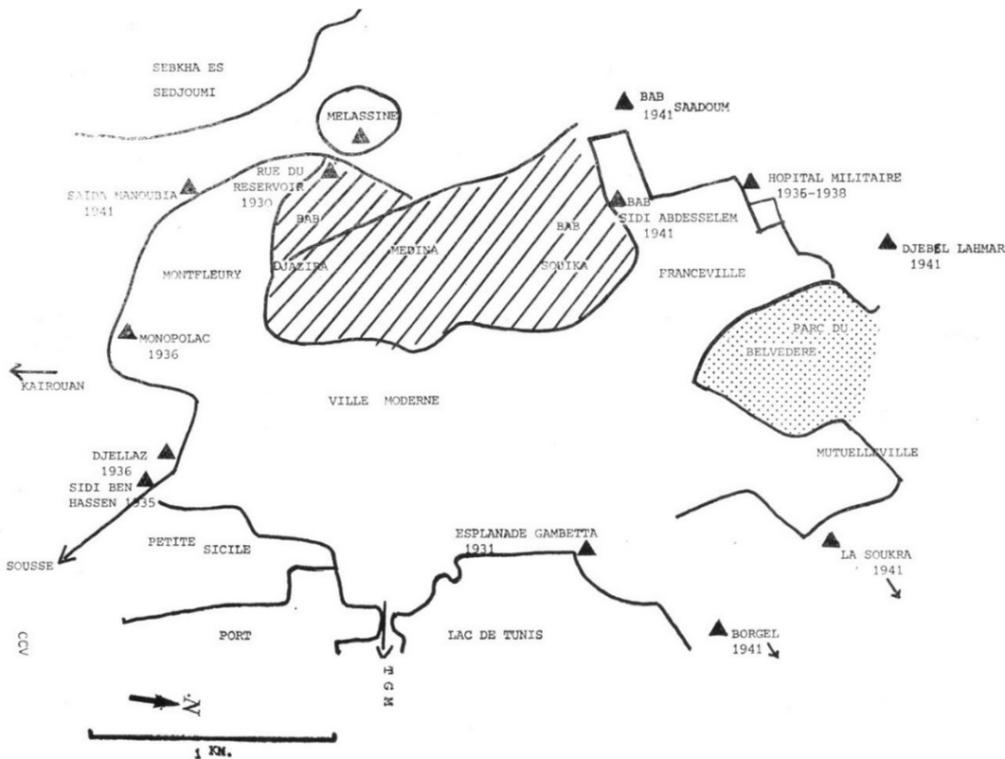


Figure III-4 : Tunis : localisation des bidonvilles (Liauzu, 1976)

Quant à la médina, vieille ville ou ville arabe, elle se trouvait dans un état de délabrement malgré les efforts des autorités du protectorat à définir des zones sauvegardées, où construction et entretien étaient strictement contrôlés.

La paupérisation de la population, incapable par-là même d'entretenir ses constructions pour la plupart délaissées ou surexploitées, a contribué à la dégradation de la médina.

La fin de la deuxième guerre mondiale et l'apparition d'une nouvelle classe d'élite intellectuelle de jeunes ayant suivi leurs études dans les grandes écoles françaises ou dans le collège Sadiki³³ ont contribué à la naissance d'un mouvement nationaliste revendiquant l'indépendance. Cette dernière a été reconnue officiellement le 20 mars 1956.

1.3.1 Première institution patrimoniale sous le protectorat : le Service des Antiquités et des Arts

Inauguré en 1885 (JOT du 12/03/1885 p. 527), le Service des Antiquités et des Arts de la Régence de Tunis avait pour mission « *d'étudier, de protéger et de mettre en valeur tout le patrimoine du pays* » (Bacha, 2008). Ce service a été lancé quelques années plus tôt avec « la Mission de Tunisie », désignée par le ministère de l'Instruction publique français, lors de l'expédition qui a abouti à l'instauration du protectorat en 1881.

Rebaptisée « Direction des Antiquités et des Arts » en 1886, cette administration s'est limitée durant les premières années à l'étude du patrimoine de l'Antiquité : le patrimoine de la période islamique étant essentiellement composé de bâtiments culturels, sa gestion revenait à la fondation des Habous. Ce n'est qu'à partir du début du XXe siècle que les deux administrations œuvrèrent ensemble, notamment dans le périmètre de la médina de Tunis : tout en reconnaissant le droit de gestion et de propriété des biens culturels à la fondation des Habous, la Direction des Antiquités et des Arts s'est octroyée le droit de classement et de conservation de ces biens au titre de « Monuments historiques » (JOT du 23/03/1912 p. 344) ; « *c'est dans ce contexte que l'architecture islamique fut officiellement patrimonialisée et intégrée au champ d'action du Service des Antiquités, sans bouleverser les structures ancestrales d'administration de ces monuments de culte* » (Bacha, 2008 p. 5). Cette collaboration s'est peu à peu estompée, et les décrets de classement ultérieurs ne mentionnaient plus la collaboration avec la fondation des Habous (Bacha, 2008).

L'année 1920 marqua un grand tournant dans l'histoire de la conservation du patrimoine de la médina de Tunis, notamment suite à la *Conférence consultative* concernant l'embellissement de la ville de Tunis, suivie du texte de préservation des souks de Tunis, publié le 3 mars 1920. Capitale de la Régence, la ville de Tunis, et notamment sa médina, devaient répondre aux exigences minimales d'entretien et d'embellissement pour attirer et recevoir les touristes affluant.

³³ Sous le protectorat, le collège Sadiki a été rénové et permettait une éducation en arabe et en français, avec un niveau d'enseignement « *un peu plus élevé que la moyenne nationale* » (Kefi, 2007)

«...l'embellissement de nos villes doit être au premier plan des préoccupations de notre gouvernement. La ville de Tunis doit particulièrement retenir son attention... le moment est arrivé de donner à la capitale de la Régence les moyens qui lui permettront de prendre son essor » (JOT du 05/02/1920 p. 238)

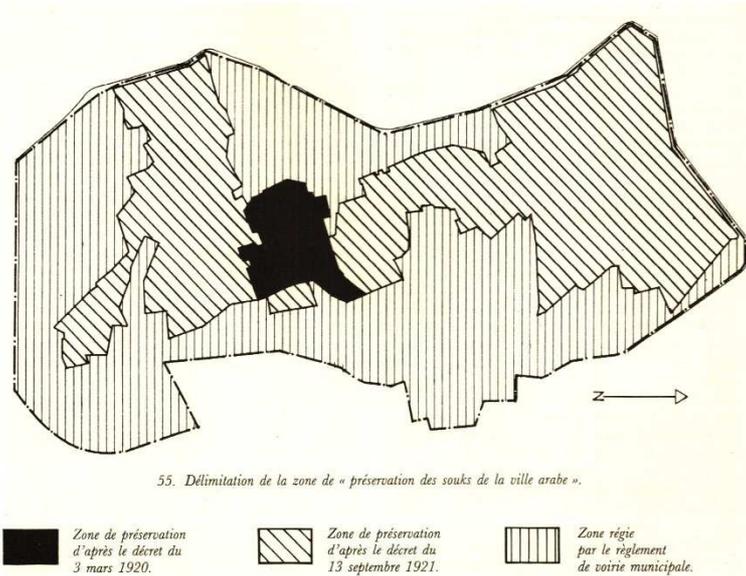


Figure III-5 : Délimitation de la zone de préservation des souks de la médina (Abdelkafi, 1989)

A ce titre, plusieurs mesures ont été prises pour la gestion et la préservation de l'espace historique, notamment pour le périmètre des souks. Ainsi, le décret beylical du 3 mars 1920 permit de définir « une zone où les propriétaires, locataires et détenteurs à quelque titre que ce soit d'immeubles, sont soumis à diverses prescriptions concernant l'entretien et la réparation des immeubles » (art 1). Ce texte interdisait toute modification de l'aspect extérieur des façades des constructions, portes, fenêtres, voutes et toitures dans les limites de la zone protégée sans approbation des autorités concernées (notamment la Direction des Antiquités et des Arts). Le décret du 13 septembre 1921 permit l'extension de cette zone, définissant ainsi trois zones dans la médina et ses faubourgs, soumises à la servitude d'aspect (Figure III-5) (Abdelkafi, 1989). Quelques années plus tard, le décret du 3 juin 1929 interdisait tout affichage ou publicité sur les monuments historiques et dans les sites et zones protégés (JOT du 03/06/1929 pp. 118-119).

Hormis quelques monuments classés au début du 20^e siècle, la politique patrimoniale des autorités coloniales, particulièrement entre 1920 et 1956, visait essentiellement la protection et la sauvegarde des villes et des ensembles urbains. Cette vision tendait notamment à encourager le tourisme culturel, qui constituait un paramètre fondamental de la politique patrimoniale colonialiste, notamment en raison des bénéfices économiques considérables qu'il apportait aux caisses de la Régence (Bacha, 2008). C'est ainsi que d'autres sites comme Kairouan, Sidi

Bousaid, la médina de Sfax ou celle de Sousse furent également protégés par différents décrets. Toutefois, cette politique s'est limitée aux aspects visibles et matériels des villes et des ensembles urbains : aucun travail n'a été mené au niveau social ou urbain pour préserver l'unité de ces ensembles, ce qui a engendré des répercussions graves au lendemain de l'indépendance.

2 LA MEDINA DANS LES POLITIQUES PATRIMONIALES DE LA NOUVELLE REPUBLIQUE (DEUXIEME MOITIE DU XX^{EME} SIECLE – DEBUT DU XXI^{EME} SIECLE)

2.1 La médina de Tunis au lendemain de l'indépendance

Avec la déclaration de l'indépendance, la composition de la population de la capitale, et de la vieille ville en particulier, se voyait largement modifiée. « *La décolonisation s'est traduite par l'exode de toutes les minorités nationales ou confessionnelles, dont les effectifs se sont amenuisés d'année en année* » (Sebag, 1998 p. 608). Ce mouvement d'exode a engendré l'abandon de plusieurs locaux dans la vieille ville, qui n'ont pas tardé à être occupés par une population, encore plus pauvre que celle qui venait de quitter les lieux. Cette population est en grande partie originaire de l'intérieur du pays. Ne pouvant s'installer dans les nouveaux faubourgs et les bidonvilles, dont les autorités essayaient de contrôler fermement l'expansion, cette population a trouvé dans les locaux abandonnés de la médina le meilleur refuge. Non seulement les maisons citadines étaient occupées, mais également les grands palais qui étaient alors 'fractionnés' : « *les pièces d'une même maison sont devenues des logements de familles distinctes qui ont usé en commun la cour centrale et des dépendances. La transformation de nombreuses maisons patriciennes en oukalas –leur oukalisierung– et leur occupation par des familles aussi frustes que pauvres, ont entraîné leur rapide dégradation* » (Sebag, 1998 p. 627).

Alors que « l'arabisation » de la population urbaine dans tout Tunis constituait un signe d'homogénéité, notamment entre la ville arabe et le reste des cités de la capitale, le développement de ces dernières les opposait manifestement à la ville indigène. En effet, tandis que la situation de la capitale connaissait une nette amélioration, grâce notamment à la nationalisation des grandes sociétés de l'époque coloniale et de la création de nouvelles opportunités d'investissement notamment dans le secteur industriel, économique et touristique, dans la vieille ville tout se dégradait : les situations urbaine, économique, et sociale étaient critiques.

Face à cette situation, les nouvelles autorités devaient entreprendre des actions urgentes pour l'intégration et la remise en valeur de la vieille ville. Cependant, cette politique « *qui cherchait*

explicitement la récupération de la dignité nationale » affirmait implicitement « *la décadence de la société traditionnelle* » (Abdelkafi, 1989).

Cette politique dévoilait justement une prise de décisions naïves et irresponsables : sous prétexte de moderniser la médina et de l'intégrer dans son entourage, les autorités ont mis en place une stratégie de démolitions et de percées qui auraient défigurée la vieille ville s'ils étaient menés à bout. Ainsi, invoquant la procédure des Immeubles Menaçant Ruine (IMR), les services municipaux ont détruit une partie du tissu urbain traditionnel : « *maisons, mosquées, hammam, zaouia ont ainsi été voués à la pioche du démolisseur* » (Abdelkafi, 1989 p. 112). Ensuite, il était question de faire subir au tissu traditionnel une série de percées sous prétexte de « *relier plus étroitement la vieille ville et la ville moderne et d'améliorer la circulation dans l'ensemble de l'agglomération* » (Sebag, 1998 p. 632). Deux percées ont été réalisées du côté du faubourg sud, qui, tout en répondant aux objectifs annoncés, « *n'entraînèrent guère de destructions regrettables* » (Sebag, 1998). D'autres ont toutefois suscité l'indignation d'une bonne partie de la population tunisoise, et ont été à l'origine de la création d'un mouvement de sauvegarde mené essentiellement par les acteurs de la société civile.

2.2 La nouvelle République et l'enjeu patrimonial : principaux acteurs et stratégies d'intervention dans le centre historique (deuxième moitié du 20^e siècle – début du 21^e siècle)

Les premières années de l'indépendance n'ont pas connu de vraie politique patrimoniale, ni au niveau de la médina et des centres historiques, ni d'ailleurs au niveau national. En 1957, l'INAA (Institut National d'Archéologie et d'Art) pris le relais de la Direction des Antiquités et des Arts, mais ce n'est qu'en 1966 qu'un décret fut promulgué pour définir son organisation. De même, aucun texte de classement de monuments ou d'ensembles historiques ne fut promulgué entre 1956 et 1985³⁴, et en 25 ans, aucune nouvelle institution patrimoniale n'a vu le jour (Bacha, 2008).

Il a fallu attendre la fin des années 70 pour qu'un mouvement d'indignation, mené essentiellement par la société civile en réponse aux percées entreprises dans le tissu de la médina de Tunis, remette au jour la question de sauvegarde du patrimoine de la médina.

³⁴ A l'exception du texte de classement du Ribat de Monastir, ville natale du président Habib Bourguiba

2.2.1 L'équipe ASM- UNESCO

Sous l'initiative d'un nombre limité de personnes, fut créée en 1967 l'Association de sauvegarde de la médina de Tunis (ASM) « *qui se donna pour tâche de conjurer les périls qui menaçaient le noyau historique de la ville* » (Sebag, 1998 p. 633).

La création de l'association de sauvegarde de la médina de Tunis en 1967 a constitué un tournant important dans l'histoire de la vieille ville : c'est grâce à cette institution que le tissu historique de la médina sera sauvegardé.

Comme nous l'avons avancé, tous les efforts de sauvegarde entrepris depuis l'époque de l'occupation française étaient limités à la sauvegarde de l'aspect architectural des monuments de la médina. L'unité urbaine de la ville n'a pas été prise en considération, et c'est ainsi qu'en 1920, Victor Valensi annonçait déjà le disloquement du « tout indivisible » que constituait la médina :

« Ce « tout indivisible » s'est disloqué, sous l'influence de facteurs externes, en ses éléments constitutifs : espace religieux, espace politique, espace artisanal, espace résidentiel, autant de composants en dérive les uns par rapport aux autres, en perte de signification puisqu'ils ne s'agrègent plus pour constituer un modèle unique d'organisation pouvant servir de référence au corps social ». (Abdelkafi, 1989 p. 102).

Le même souci a été relevé quelques décennies plus tard face à une situation urbaine et architecturale encore plus critique. L'intervention au sein de la médina devait donc être abordée en tenant compte des dimensions socio-économiques générales, en plus des dimensions architecturales : « *on ne croyait plus à la restauration des monuments isolés de leur environnement* » (ASM, 1998).

En 1978, l'ASM et l'INAA (Institut National d'Archéologie et d'Art) présentèrent à l'UNESCO une proposition pour l'inscription de la médina de Tunis sur la liste du patrimoine mondial. Dans ce document figuraient déjà les principaux risques menaçant la conservation du centre historique : « *trop forte densité... vétusté de son bâti... insalubrité... occupation abusive de ses monuments historiques par des populations allogènes nombreuses... son commerce traditionnel est trop fortement concurrencé par le commerce de la ville européenne* » (INAA-ASM, 1978). La réponse de l'UNESCO était positive, et la médina de Tunis fut inscrite sur la liste du patrimoine mondial une année plus tard. Peu de temps après, l'Agence de Rénovation et de Réhabilitation Urbaine (ARRU) fut créée (1981), et « *l'ASM trouve enfin un cadre juridique et un partenaire institutionnel... Pour la première fois des opérations immobilières d'envergure sont conduites dans l'espace historique* » (Abdelkafi, 1989 p. 162).

L'intention principale de ces opérations était essentiellement « *la sauvegarde d'un patrimoine immobilier social avec, comme objectif, entre autres, le développement socio-économique d'une médina vivante remplissant un rôle social important dans l'habitat et l'artisanat en Tunisie* » (Akrouit-Yaïche (dir), 1999 p. 23)

Ainsi, l'ASM s'est intéressée au début à la requalification urbaine et architecturale, avec deux projets pilotes : le projet « Hafsia » (opération menée sur près de 12 ans ayant permis la construction de 400 maisons en plus des commerces, projet primé à deux reprises par le prix Aga Khan, en 1983 et en 1995) et le projet « Oukalas »³⁵ (opération actuellement dans sa 4^{ème} phase, intéressant environ 1600 ménages et ayant permis de sauvegarder 180.000 m² de planchers d'habitations traditionnelles). Ces actions ont été appuyées ponctuellement par l'octroi de prêts à la réhabilitation, et ont permis le couronnement de la première phase d'intervention en milieu historique : « *traiter l'insalubrité et freiner la dégradation* » (Akrouit-Yaïche (dir), 1999). Le premier volet de développement social est ainsi assuré, « *on enregistre avec satisfaction l'amorce d'un phénomène de retour dans la ville historique* » (Akrouit-Yaïche (dir), 1999).

Ce « développement social », ainsi que le renouvellement de la population de la médina, a permis la revitalisation des activités commerciales dans le centre historique. Un « rafraîchissement économique » qui n'était d'ailleurs que partie intégrante d'une politique globale de promotion économique de la médina, amorcée en 1969 par le « projet de sauvegarde et de mise en valeur de la médina de Tunis en vue du développement économique », financé par le PNUD³⁶.

En effet, avec ses différents souks, la médina a toujours constitué un pôle économique important dans la capitale. Ce rôle a subsisté même avec la dégradation du centre historique (la médina de Tunis réalisait, en 1973, le quart du chiffre d'affaires de l'activité commerciale de l'agglomération tunisoise). Ce rôle a été développé durant les dernières décennies : des mesures ont été prises concernant la restauration des souks et l'amélioration de la qualité de la production et des services.

³⁵ Une « oukalas » est le terme qui désigne une demeure traditionnelle abandonnée par ses occupants et louée à la pièce pour les familles démunies n'ayant pas les moyens de s'approprier une habitation à la médina. L'appropriation de ces maisons est désignée par le terme « oukalisierung »

³⁶ Programme des Nations Unies pour le Développement



Figure III-6 et III-7 : Exemples de travaux d'embellissement urbains à la médina de Tunis

A partir des années 2000, l'ASM s'est intéressée aux projets d'embellissement urbain, avec la restauration et la mise en valeur de plusieurs monuments, façades, et passages voûtés (ou *sabbats*) du centre historique. Parallèlement à ces interventions ponctuelles, l'ASM a lancé avec le concours de la municipalité de Tunis une 'opération pilote d'embellissement urbain' « susceptible de rendre compte du potentiel considérable du paysage traditionnel » (Akrouit Yaïche (dir), 1998).

2.2.2 La Conservation de la médina de Tunis (INAA-INP-CMT)

Comme aux premiers temps du protectorat, l'action de l'INAA s'est axée au lendemain de l'indépendance sur l'étude et la sauvegarde du patrimoine archéologique, le privilégiant au patrimoine 'vivant' des médinas (Nardella, 2016) (Zaki, et al., 2011). Sur le plan législatif, aucun monument ou site historique n'a été classé durant les vingt-cinq premières années de l'indépendance (Bacha, 2008). Malgré le décret du 02 avril 1966, portant organisation de l'Institut, il a fallu attendre la fin des années 1970 pour que la donnée patrimoniale relative aux centres urbains vivants regagne du terrain au niveau des institutions de l'Etat.

La principale intervention de l'INAA dans la médina de Tunis était sa contribution, avec le concours de l'ASM, au classement du site sur la liste du patrimoine mondial en 1979. Il a également permis la création du « Musée des Arts et des Traditions Populaires » au Dar Ben Abdallah à la médina de Tunis (1978) : l'intérêt pour l'art et les traditions populaires constituait alors un nouvel objet patrimonial intégré à la sphère d'activité de l'institut (Bacha, 2008).

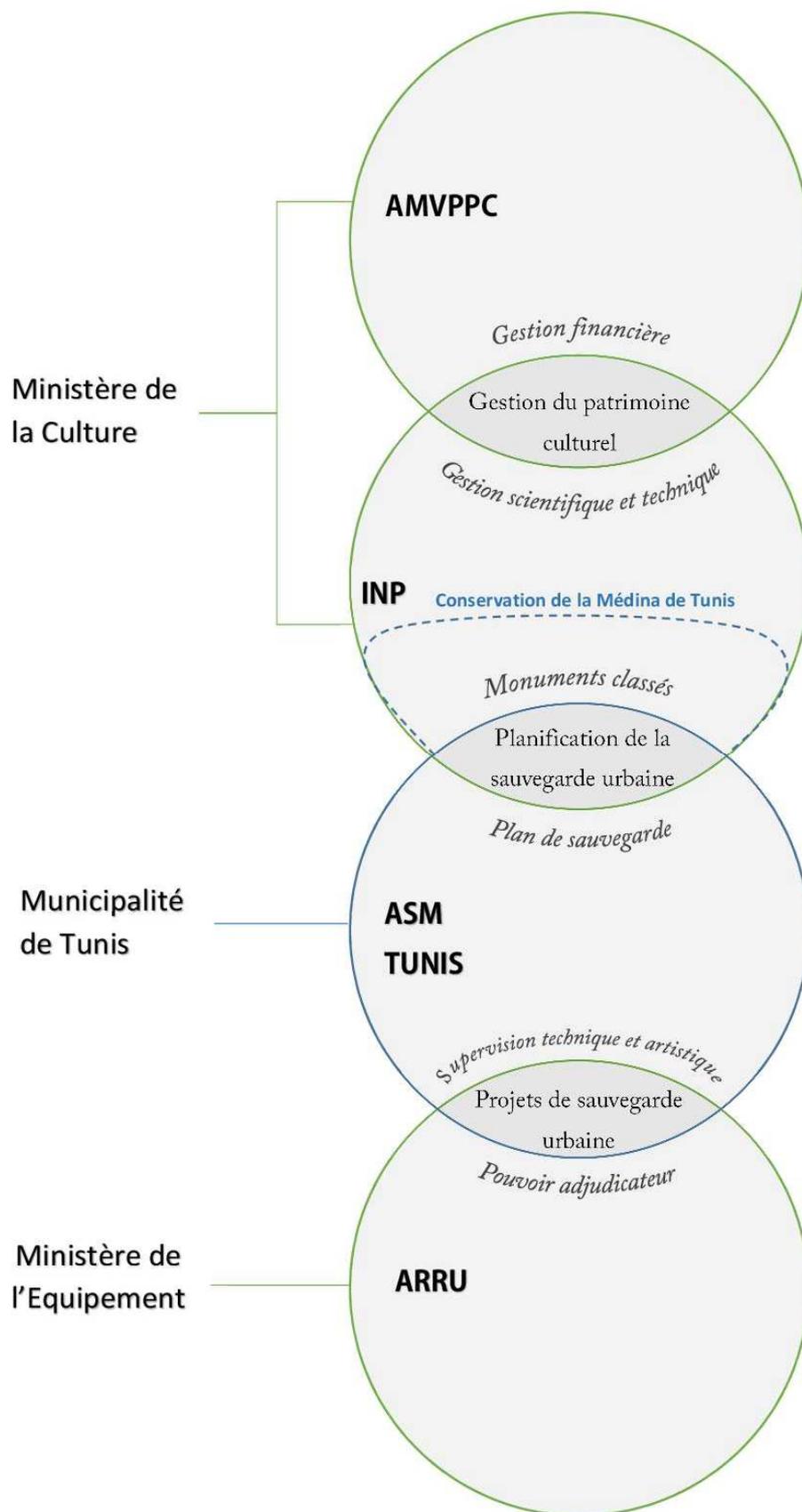


Figure III-8 : Structures et institutions patrimoniales œuvrant dans la médina de Tunis (Nardella, 2016)

La fin des années 1970 a été marquée par une crise au sein de l'INAA qui connaissait de sérieux problèmes de gestion, de maintenance et d'exploitation du patrimoine (Bacha, 2008). Plusieurs spécialistes réclamaient parallèlement l'intégration du patrimoine dans les circuits économiques du pays, notamment à travers le tourisme culturel. C'est ainsi que de nouvelles réformes ont permis la restructuration de l'INAA et la création de nouvelles institutions étatiques pour la gestion du patrimoine national (l'ARRU³⁷ 1981, l'AMVP³⁸ 1988) (Figure III-8).

Malgré ces efforts, le rôle de l'INAA dans la médina de Tunis était secondaire comparé à celui de l'ASM, dont l'atelier d'urbanisme assurait, comme nous l'avons avancé plus haut, l'étude et la réalisation des projets de restructuration et de requalification sociale et urbaine.

En 1993, l'INP (Institut National du Patrimoine) succéda à l'INAA par décret du 13 août 1993, et une nouvelle réforme législative permit la promulgation du Code du Patrimoine une année plus tard³⁹. En plus de définir les modalités d'identification, de protection et de classement des monuments et des sites historiques et de leurs abords, ces deux textes, appuyés par la Loi n° 97-16 du 3 mars 1997⁴⁰, ont permis la définition d'une structure institutionnelle, législative et financière cadrant la pratique de la sauvegarde du patrimoine national.

En dépit des mesures prises pour la sauvegarde et la protection du patrimoine sur le plan territorial, et notamment dans le périmètre de la médina de Tunis, la situation se trouvait souvent bloquée pour certains projets. Face à une situation alarmante, l'INP lança en octobre 2012 un vaste projet d'inventaire du patrimoine bâti dans le centre historique de la capitale.

Deux ateliers pluridisciplinaires ont alors été créés au sein de la CMT (Conservation de la Médina de Tunis), entité spécifique au sein de l'INP, faisant partie de la division de la sauvegarde des monuments et des sites⁴¹. « *La mission première de ces deux ateliers est l'établissement d'un état des lieux précis de la Médina de Tunis et du village de Sidi Bousaïd afin de déceler les raisons de la situation critique et parfois catastrophique de ces deux sites surtout depuis les deux dernières décennies* » (Archibat, 2014 p. 35).

³⁷ Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine

³⁸ Agence nationale de mise en valeur et d'exploitation du patrimoine archéologique et historique

³⁹ Loi n°94-35 du 24 février 1994

⁴⁰ Loi n° 97-16 du 3 mars 1997, portant modification de la loi n° 88-11 du 25 février 1988, portant création d'une agence nationale de mise en valeur et d'exploitation du patrimoine archéologique et historique

⁴¹ Article 15 du décret n° 93-1609 du 26 juillet 1993, fixant l'organisation de l'Institut National du Patrimoine et les modalités de son fonctionnement

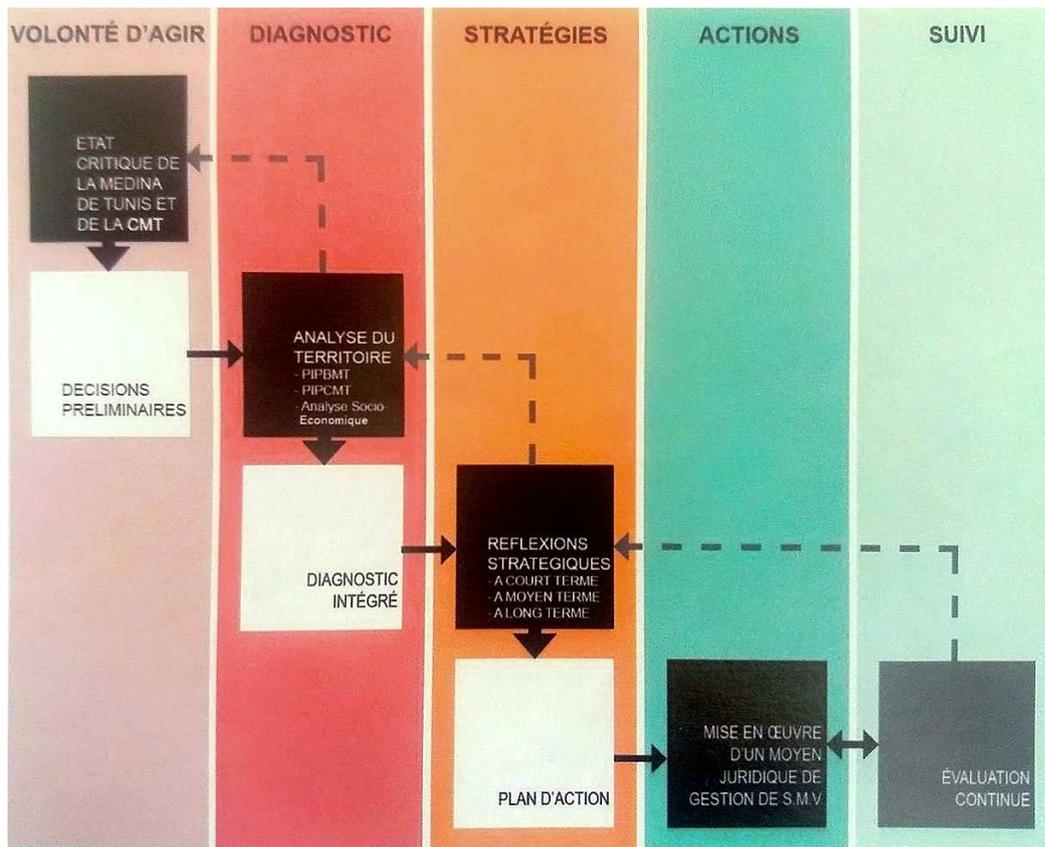


Figure III-9 : Processus de sauvegarde, de mise en valeur et de gestion du centre historique de Tunis (Archibat, 2014)

Pour le périmètre du centre historique, l'entité de Conservation de la Médina de Tunis proposa alors un « *Processus de sauvegarde, de mise en valeur et de gestion du centre historique de Tunis* », organisé en cinq étapes (Figure III-9) :

1. La volonté d'agir et les décisions préliminaires :

Considérant l'état alarmant d'une grande partie des monuments de la médina, la CMT propose une première phase de 'consolidation et de protection' menée sur la totalité du centre historique, permettant 'd'arrêter l'hémorragie', avant de passer ensuite aux études nécessaires pour la restauration la réhabilitation et la mise en valeur. Les interventions durant cette phase sont menées par ordre de priorité, du plus dégradé au moins dégradé.

2. Le Diagnostic

La deuxième phase de ce projet est basée sur un travail d'inventaire permettant la révélation de l'état actuel du patrimoine étudié (Figure III-10 et Figure III-11). Elle est réalisée en trois phases complémentaires et équivalentes : un inventaire du patrimoine bâti –ayant pour objectif la révélation de l'état matériel et physique du patrimoine de la médina-, un inventaire du patrimoine culturel -matériel et immatériel-, ainsi qu'une analyse socio-économique –« *ayant*

pour objectif la connaissance des besoins et des attentes des habitants, et la mise en place des bases permettant de prendre les mesures nécessaires pour le développement socio-économique et les politiques de cohésion sociale » (Archibat, 2014 p. 36)

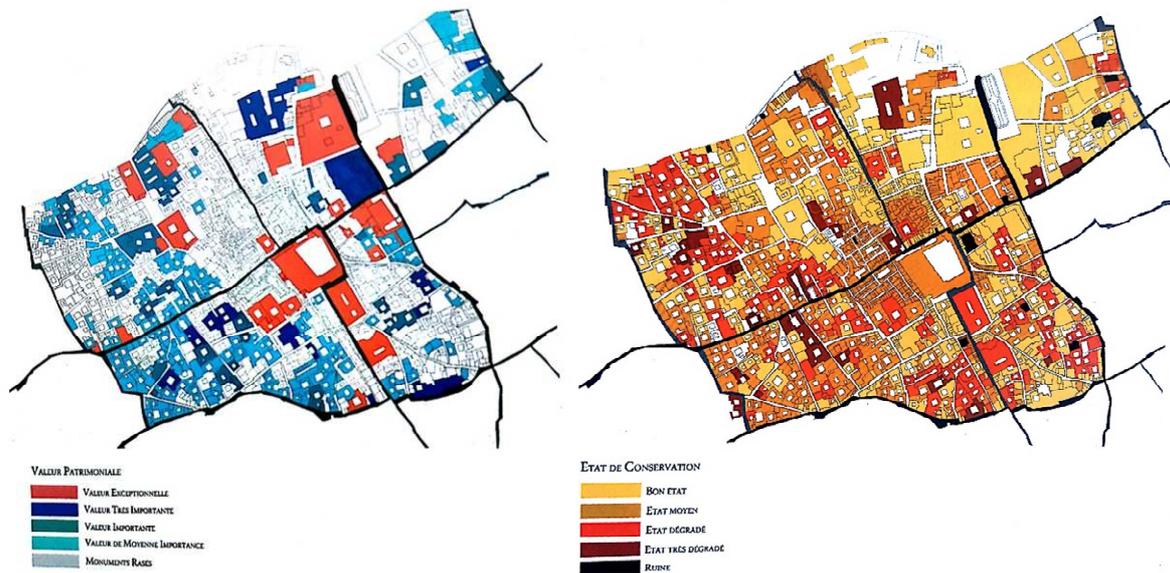


Figure III-10 (à gauche) : Extrait de l'inventaire du patrimoine de la médina de Tunis selon sa « valeur patrimoniale » (Archibat, 2014)

Figure III-11 (à droite) : Extrait de l'inventaire du patrimoine de la médina de Tunis selon son « état de conservation » (Archibat, 2014)

3. Les réflexions stratégiques

La troisième phase de ce programme est l'élaboration de stratégies d'action qui permettraient la mise en place d'un ensemble de réformes administratives et législatives pouvant être assumées politiquement, socialement et économiquement. Selon la nature des actions à entreprendre, des stratégies à court, à moyen ou à long terme sont définies. Les objectifs de cette phase sont les suivants :

- Reconnaître et signifier la valeur patrimoniale de certains bâtiments ou ensembles
- Sensibiliser et informer le public
- Accompagner et outiller les habitants pour la restauration et la mise en valeur de leurs biens patrimoniaux
- Définir des programmes d'exploitation pour les espaces délaissés.

Pour chaque cas d'étude, un plan d'action est défini permettant une intervention directe sur site.

4. Les plans d'action

Il s'agit de la mise en œuvre des stratégies d'intervention définies dans la phase précédente. Les plans d'action sont réalisables après la définition des outils adéquats et la mise à niveau des législations et des procédures administratives.

5. Le suivi

Un suivi continu des opérations est indispensable pour garantir la durabilité des actions entreprises. Qu'il s'agisse de suivi en cours ou après achèvement des interventions programmées, le suivi permet de vérifier la pertinence des choix effectués et d'être en mesure de réorienter les actions en cas de changement des données sociales, économiques ou autres.

Malgré son lancement récent, le *'processus de sauvegarde, de mise en valeur et de gestion du centre historique de Tunis'* élaboré par la CMT a pu atteindre, pour certains cas d'étude des phases d'intervention avancées. Des stratégies à court et à moyen terme sont en cours d'élaboration pour la réhabilitation et la restauration de certains monuments⁴² ou quartiers⁴³.

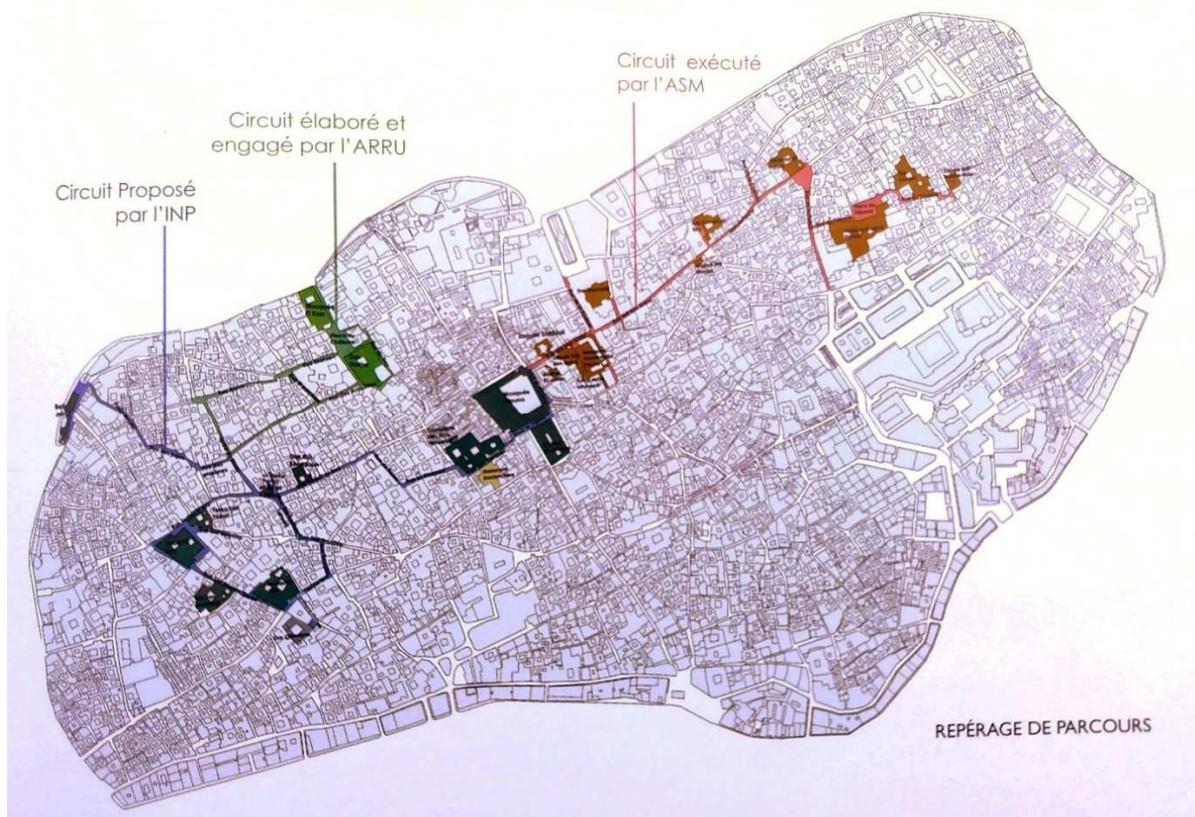


Figure III-12 : Parcours culturel proposé par la CMT, en continuité des parcours réalisés ou entamés par l'ASM et l'ARRU

⁴² Réhabilitation du minaret de la mosquée Hamouda Pacha

⁴³ Projets de restauration et de mise en valeur des quartiers « Bab Jedid », « Torbet el Bey », « Sidi Mechref »

Dans le but d'instaurer un équilibre entre les différents quartiers de la médina, une stratégie comportant des objectifs à court et à moyen terme a été lancée pour la mise en valeur d'un parcours à vocation culturelle traversant la médina du Nord au Sud (Figure III-12). En effet, dès l'élaboration de l'inventaire du patrimoine bâti de la médina centrale, les membres du CMT ont pu constater que la partie Sud, bien qu'elle comporte les demeures les plus importantes, est défavorisée par rapport à la partie Nord et présente un état critique (Archibat, 2014). Un parcours culturel, a donc été planifié, dans la continuité des parcours réalisés ou engagés par l'ASM et l'ARRU. De même, des projets à court terme entamés depuis juillet 2013 permettront la réhabilitation et la mise en valeur de plusieurs bâtiments « repères » intégrés dans le circuit proposé.

3 LA MEDINA : NOUVEAU POLE ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA CAPITALE

3.1 La reconversion culturelle comme stratégie de sauvegarde

3.1.1 Pratique de la reconversion dans la médina de Tunis

Si la pratique de reconversion a connu un grand essor depuis la deuxième moitié du 20^e siècle, il est toutefois important de signaler qu'il s'agit d'une pratique présente dans la médina depuis bien plus d'un siècle. En effet, les premières opérations de reconversion dans la médina dateraient de la fin du 19^e siècle, suite à la désaffectation de certains édifices, notamment militaires, datant de l'époque turque. C'est ainsi que la caserne rue Sidi Murjani abrita pendant 25 ans (1875-1900) les locaux du collège Sadiki, avant que ce dernier ne fut installé dans ses bâtiments actuels, inaugurés en 1901 sur les hauteurs de la Kasbah.

De même, la caserne sise au 'suq-el-Bashamqiya' abrite depuis 1879 jusqu'à nos jours les locaux de l'hôpital 'Aziza Othmana' qui se trouvait alors « à l'étroit dans ses locaux de la rue de la Kasbah, à proximité de suq al-Nahas » (Sebag, 1998 p. 282).

Le Divan des janissaires, édifié au 16^e siècle connu également le même sort : désaffecté suite à la dissolution des janissaires en 1828, puis restauré sous le règne de Mohamed Ben Husayn Bey, il fut affecté en 'tribunal du Sharaa' ou 'tribunal islamique', en 1856.

Sur un niveau plus restreint, et sous l'influence européenne qui a marqué l'architecture et le mode de vie tunisois à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, l'habitation tunisoise a connu

des tentatives de modernisation, notamment à travers la reconversion de certaines pièces, notamment les 'mqasers'⁴⁴, en salles de bain équipées à l'europpéenne (Saladin, 1908).

Enfin, les souks de Tunis connurent également des opérations de reconversion, notamment suite à la crise économique qu'a connue la fin du règne Husseinite : plusieurs artisans en difficulté choisirent de transformer leurs échoppes dans les souks les plus prestigieux de la médina -tel que *suq-el-Sharwashyn-* en cafés (Ouled Mohamed, 1977).



Figure III-13 : Cour de l'ancien collège Sadiki (caserne Sidi Murjani) (Saladin, 1908)

3.1.2 La reconversion culturelle

Avec la création de l'ASM, et la volonté de revitaliser le centre historique, l'acte de reconversion s'imposa comme choix stratégique. « *Toute la médina, avec ses monuments, doit rayonner comme un pôle culturel de grande valeur* » (Akrouit-Yaïche (dir), 1999). Pour ce faire, et considérant la spécificité du terrain d'intervention, il n'était guère question de construire des espaces neufs appropriés aux usages culturels, mais plutôt d'investir les locaux vides de la médina. Cette stratégie de reconversion aurait permis en effet d'assurer la conservation du centre historique, et de permettre son développement, redonnant vie à ses bâtiments inoccupés.

⁴⁴ Petites chambrettes attenantes à la chambre principale en T

La reconversion était ainsi LA solution à adopter pour les locaux abandonnés dans le centre historique. D'ailleurs, en s'installant dans les locaux du palais *Dar Lasram* au lendemain de sa création, l'ASM affichait déjà cet intérêt: « *A la place des matériaux luxueux d'un gout dominant quelconque, à la place d'un confort moderniste, nous avons préféré le véritable luxe : la qualité de l'espace ; espaces qui provoquent des contacts, espaces qui se prêtent à une appropriation multiple, espaces flexibles, espaces non contraignants, espaces amples différenciés, non monotones* » (Abdelkafi, 1989 p. 135).

Un potentiel spatial fort et modulable, une histoire riche qui remonte à des siècles, une nouvelle fonction qui ne fera que doubler l'intérêt porté à ces locaux, tel était l'intérêt de la politique de reconversion culturelle entreprise dans la médina de Tunis.

Dans ce cadre, plusieurs opérations ont été menées, « *plusieurs tentatives ont eu lieu pour récupérer des bâtisses laissées, jusque-là, à la ruine et à la désolation, ... afin d'en faire des lieux prestigieux, rayonnant d'art et de culture et participant à la promotion socio-économique de la médina* » (Akrouit-Yaïche (dir), 1999). Nous citerons à titre d'exemple la reconversion de *Dar El Jaziri* (Maison de la poésie), *Palais Kheireddine* (Musée de la ville de Tunis), *Dar Bouderbela* (Galerie d'art), *Dar Ben Abdallah* (Musée des arts et des traditions populaires), ainsi que plusieurs autres projets en cours, tel que la reconversion du presbytère Sainte croix en un complexe culturel à la rue *Jemaâ Ez-Zitouna*.

De son côté, l'INP a également procédé à la reconversion de plusieurs édifices de la médina tels que *Dar Hussein*, *Dar Mohsen*, *Dar Othmen*, *Dar Hadded*, *Dar Ibn Khaldoun* (sièges de différentes directions de l'INP), *Dar Ben Abdallah* (Musée des Arts et des traditions populaires), et récemment la caserne *Sidi El-Morjani* (siège de la CMT). De même, les stratégies lancées à l'occasion du processus de sauvegarde, de mise en valeur et de gestion de la médina prévoient la réaffectation et l'exploitation des espaces désaffectés du centre historique, notamment pour des fins culturelles⁴⁵. Sur le plan urbain, et comme nous l'avons exposé ultérieurement, la politique de l'INP s'inscrit dans la continuité de celle entamée par l'ASM, et ce à travers la projection d'un circuit culturel dans la partie Sud de la médina centrale.

⁴⁵ Un projet d'envergure est en préparation par les responsables de la CMT visant la reconversion de la Caserne EL-Attarin en centre culturel et artistique regroupant les différents intervenants dans le secteur culturel œuvrant dans la médina de Tunis.

3.2 La création d'un circuit culturel : la culture comme catalyseur urbain

Dans le cadre des projets d'embellissement urbain entamés par l'ASM de Tunis, le choix fut porté sur la mise en valeur d'un circuit urbain. Il s'agit du circuit reliant la Grande Mosquée Zitouna à la *zaouia* de *Sidi Ibrahim Erriahi* (Figure III-14). Le choix de cet itinéraire était appuyé par deux arguments : d'abord, cet axe se trouve en plein cœur de la zone monumentale de la Médina centrale et se trouve souvent très fréquenté, ensuite il constitue un prolongement de deux circuits existants : celui de Dar Ben Abdallah dans la partie sud de la médina et celui des souks lié au commerce et à l'artisanat. Le projet d'embellissement fut réalisé entre 2008 et 2010. Durant cette période, plusieurs institutions culturelles (bibliothèques, cafés culturels, galeries...) ont élu domicile dans des locaux attenants à la rue du Pacha ou aux rues voisines, venant ainsi enrichir l'arsenal des établissements culturels de la médina de Tunis. Le quartier défini par ces rues constitue aujourd'hui « *le quartier culturel de Tunis* » (McGuinness, 2002).

La création d'un circuit culturel, pas loin du circuit commercial classique, tend à intégrer la culture dans l'équation d'économie touristique de sorte que l'on vienne « consommer véritablement la ville » (Akrouit-Yaïche (dir), 1999). « *La ville ancienne n'est plus l'espace replié sur lui-même, claquemuré, que décrivait Jacques Berque dans les années trente. Elle vibre aux moindres pulsions sociales ou culturelles qui agitent la capitale. Et, à l'inverse, elle émet messages en direction des autres quartiers de l'agglomération : telle conférence au club Tabar Haddad, tel concert à la medersa Bir Lahjar, telle manifestation au théâtre national ou au palais Kheireddine sont les signes d'un autre rayonnement que celui de la tradition* » (ASM, 1994 p. 6).

Dans la continuité de ce circuit, l'ARRU et l'INP ont programmés deux autres circuits culturels reliant la mosquée Zitouna à la porte Sud de la médina -Bab Jedid-, et intégrant le quartier des Andalous et celui de la mosquée du Ksar. La réalisation de ces deux circuits permettra, comme nous l'avons déjà mentionné, l'instauration d'un équilibre entre la partie Nord et celle Sud de la médina de Tunis, cette dernière présentant un état critique du patrimoine bâti et des activités culturelles et commerciales à ses abords.

Ainsi, et dans le cadre de l'animation culturelle de l'espace historique, la médina abrite depuis quelques années une multitude d'activités et de manifestations artistiques et culturelles, dont deux sont organisées périodiquement : le festival de la médina, qui est organisé pendant le mois de Ramadan de chaque année, depuis 1983, et la biennale d'art contemporain Dream City, organisée régulièrement depuis novembre 2007. A l'image de l'approche de l'ASM, les œuvres de cette biennale occupent aussi bien les monuments de la médina que son espace urbain ; elle offre une panoplie d'expériences et de spectacles artistiques qui privilégient l'échange entre

l'artiste, le citoyen et la ville : « *l'art prend corps directement dans la ville dans un rapport incarné, la ville ne s'illustre pas mais se vit* » (L'art Rue, 2012).



Figure III-14 : Carte de la médina de Tunis avec mention du circuit Zitouna-Sidi Brahimi et des principaux monuments et attractions culturelles s'y trouvant



Figure III-15 et III-16 : Spectacles présentés dans le cadre de la biennale d'art contemporain Dream City, médina de Tunis

D'autres rendez-vous culturels sont également organisés dans l'espace de la médina, nous citerons à titre d'exemple « le festival du conte » organisé annuellement par le centre culturel Tahar Hadded, ou encore « le Ramadan poétique » organisé chaque mois saint à la Maison de la poésie.

De nouvelles associations culturelles ont également été créées dans le même but de conserver le patrimoine de la médina et de promouvoir son legs culturel. Nous citerons à titre d'exemple « L'mdina wel Rabtine », « Aswar Al Medina », « L'art Rue », « Carthagina », et bien d'autres qui œuvrent au sein de la ville historique.

4 AMBIANCES URBAINES DE LA MEDINA, ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

Les changements qu'a connus la médina sur les différents plans exposés ci-avant ont largement influencé les ambiances urbaines du centre historique. En effet, en dépit de la stabilité et de la continuité formelle du cadre urbain, l'évolution des usages et des usagers de la vieille ville ont participé à la création d'ambiances différentes, que nous présenterons brièvement ci-après, sur la base de travaux antérieurs que nous avons développés dans cette même visée (Mahroug, 2014) (Mahroug, et al., 2016).

4.1 Usages et usagers de la médina

Jusqu'à l'aube du 20^e siècle, la population tunisienne a présenté un caractère cosmopolite avec une diversité remarquable, aussi bien sur le plan ethnique, social, et religieux. Cette diversité pouvait être répartie en trois communautés principales : les indigènes musulmans, les indigènes juifs, et les communautés étrangères chrétiennes, chacune d'entre elles occupant un espace délimité de la vieille ville. Les habitants de la médina n'étaient sans doute pas ses seuls usagers. Nous notons également la présence passagère de voyageurs, notamment occidentaux, qui ont

d'ailleurs fourni de précieux témoignages sur la situation de la Régence jusqu'au 19^e siècle, ou de commerçants de l'intérieur du pays, venant régulièrement vendre leurs marchandises à la capitale.

Ce cosmopolitisme a toutefois disparu progressivement suite à l'instauration du protectorat dans un premier temps (et l'établissement d'un grand nombre de ressortissants étrangers aisés dans la ville européenne) et la proclamation de l'indépendance dans un deuxième temps, qui a permis la création de nouvelles villes en périphérie de la capitale. Toutefois, si la majorité de la population actuelle de la médina est composée de tunisiens musulmans, nous ne nions pas la présence de plusieurs nationalités et ethnies parmi les usagers de l'espace historique, notamment les touristes et les rares propriétaires étrangers.

Jusqu'à la fin du 20^e siècle, la médina de Tunis a gardé ses principales fonctions, à savoir l'habitation, le commerce (souks ou commerces de quartier), ainsi que la fonction religieuse assurée par le réseau de mosquées distribuées dans les quartiers de la vieille ville. Ces fonctions correspondaient à une hiérarchisation spatiale particulière : la citadelle –la Kasbah– qui présentait une véritable ville administrative, dominait la ville ; autour de la grande mosquée se dressaient les souks, notamment ceux abritant les métiers nobles, tandis que les autres corporations étaient installées près des portes de la ville. Certains métiers ont toutefois pris place en extra-muros, tels que les potiers et les tanneurs.

Au fil du temps, certains secteurs ont connu une importante dégradation dans la médina de Tunis, tels que le secteur industriel et certaines activités commerciales : en 1987, une étude de l'ASM montre déjà la diminution du nombre d'artisans dans les souks de la médina de plus que 50% entre le 18^e et le 19^e siècle.

De nos jours, certaines corporations ont disparu (ex. l'armurerie ou *'el srairiyya*), d'autres ont vu le nombre de leurs artisans se réduire parfois à une seule personne (ex. la sellerie ou *'el sarrajine*, la confection de la soie ou *'el hrairiya*). De manière générale, l'organisation des métiers de l'artisanat en corporations, localisés dans l'espace des souks de la médina a disparu (Figure III-17 et Figure III-18). On connaît une tertiarisation de la médina au détriment des activités de production (Akrouit-Yaïche (dir), 1999).

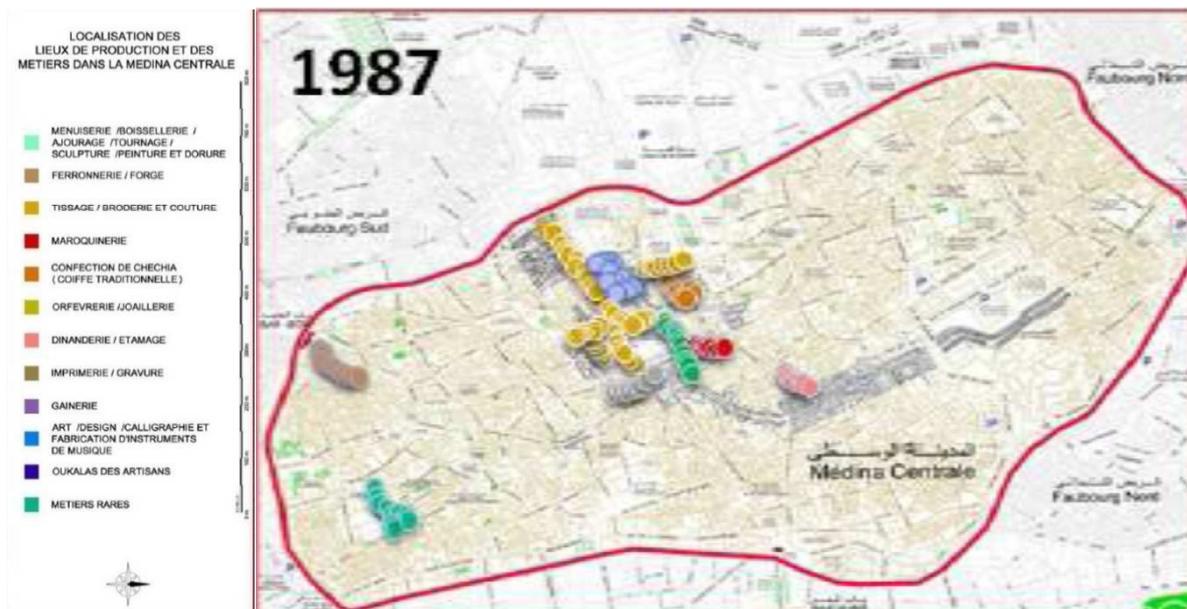


Figure III-17 : Localisation des lieux de production et des métiers dans la médina centrale (1987) – Source ASM

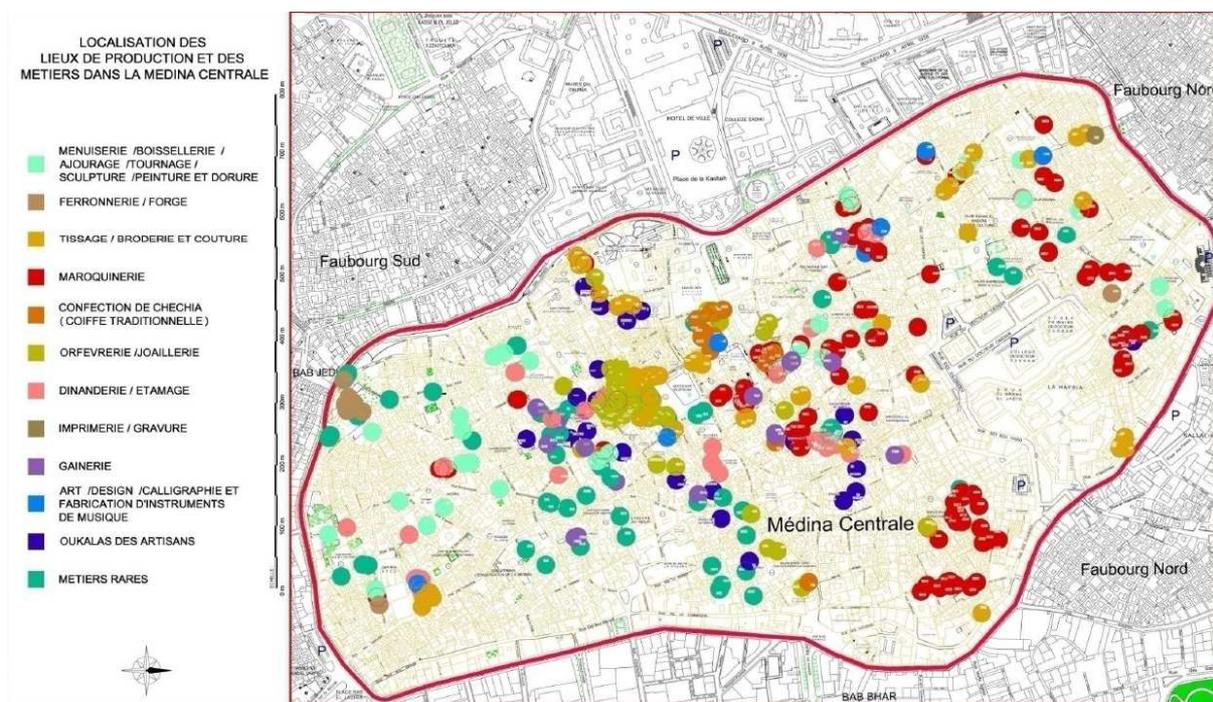


Figure III-18 : Localisation des lieux de production et des métiers dans la médina centrale (2014) – Source ASM

L'activité touristique, présente depuis le 19e siècle dans la médina de Tunis, voire depuis une date antérieure, s'est quant à elle développée depuis l'indépendance, et a pris un essor important après l'intervention de l'ASM dans l'espace historique. En dehors des souks (qui constituent le pôle *rue Jamma Zitouna*) et des circuits touristiques habituels, l'ASM a opté pour la promotion du tourisme culturel, avec la création de 4 autres pôles d'animation culturelle : le pôle *rue du*

Tribunal, le pôle *Torbet-el-Bey*, le pôle *rue dar-el-Jeld*, et le pôle *place du Château*(Akrout-Yaïche (dir), 1999).

Notons également le retour des équipements publics vers le cœur de la vieille ville, avec notamment la création d'un complexe ministériel au niveau de la place de la Kasbah et de la rue Bab-Benat, regroupant une dizaine de ministères dont des ministères de souveraineté (ou ministères régaliens) tels que le premier ministre, le ministère de la défense, le ministère de la justice et celui des finances (Figure III-19).



Figure III-19 : Place de la Kasbah, médina de Tunis (à droite le premier ministre, en face et à gauche le ministère des finances)

4.2 La médina à l'épreuve des sens : évolution des ambiances urbaines dans la médina de Tunis (19^e-21^e siècles)

L'image de la médina rapportée par les différentes sources étudiées (récits de voyageurs, livres d'histoire, dessins et photos de la ville, ...) nous a permis de retracer l'évolution des ambiances urbaines dans le centre historique, sur une période de près de deux siècles. Cette évolution s'est opérée de manières différentes que nous résumerons ci-après.

4.2.1 La survie (la continuité)

En dépit de tous les changements cités, certaines ambiances caractéristiques de la médina sont toujours perçues de la même manière qu'il y a un siècle et demi. Nous citons à titre d'exemple l'ambiance du souk : cette rue toujours envahie « *d'une foule tellement compacte qu'on est obligé quelquefois de s'ouvrir un passage de force, et en même temps tellement bruyante qu'on en est littéralement assourdi* »(Guerin, 1862 p. 30). La plupart des souks à Tunis ont gardé leurs vocations originelles, voire leurs ambiances d'autrefois, notamment les souks voisinant la grande mosquée où l'ambiance est toujours marquée par ces « *nuages légers de parfums subtils* » (Souk el-Attarine), « *cette débauche voluptueuse de teintes vives ou amorties* » (Souk des étoffes) (Figure III-20), et ce « *martellement des coups –qui-fait un tintamarre effroyable* » (Souk du

cuivre)(Baraudon, 1893). Il est cependant à noter que certains usages ont disparu, notamment la vente des esclaves et la vente à la criée, qui offraient des ambiances, notamment sonores, particulières.

La médina garde en effet plusieurs aspects de ses ambiances d'autrefois, citons également les impressions de labyrinthe et de surprise évoqués par les visiteurs étrangers : nous ne saurons distinguer à ce sujet les propos d'Alfred Baraudon en 1893⁴⁶ de ceux d'un 'voyageur' du 21^{ème} siècle⁴⁷.

Comme au 18^e siècle, la médina de Tunis vit toujours au rythme du soleil. Même si l'été le phénomène est moins perceptible (le coucher du soleil pouvant atteindre 8 heures du soir), boutiques, administrations et activités diverses s'arrêtent à la tombée de la nuit, voire quelques heures auparavant, et seuls quelques équipements gastronomiques enfreignent ce « couvre-feu » imposé par la nature. Toutefois, au mois de Ramadan, l'activité est d'autant plus intense la nuit que le jour, avec l'animation des rues, mosquées, cafés, restaurants et centres culturels au rythme du « festival de la médina » et des soirées ramadanesques.



Figure III-20 : Boutique dans un souk de Tunis (Auteur : Alexandre Rosa)

⁴⁶ « On marche ainsi de surprises en surprises à travers ce long labyrinthe d'impasses et de rues qui ne semblent jamais finir. C'est un art aux combinaisons incessamment renouvelées et qui retient par l'infinie variété de ses aspects » (Baraudon, 1893 p. 34)

⁴⁷ « Se perdre dans les ruelles de la médina sera peut-être mon plus beau souvenir... elle est immense et pleine de surprise. Je conseille au voyageur de simplement s'y perdre », témoignage de Sandrine S (Cologne, Allemagne), écrit le 11 janvier 2012, consulté en ligne le 25/07/2014 à l'adresse http://www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g293758-d324120-r131389877-Medina_of_Tunis-Tunis_Tunis_Governorate.html

« ... la médina , ce quartier incroyable fait d'un labyrinthe de ruelles avec des artisanats , des cafés , des commerces et des marchés ou l'on se perd avec délice pour savourer les odeurs , les couleurs et le fourmillement humain ... », témoignage de Sara et Piero (Marseille, France), écrit le 06/10/2010, consulté en ligne le 25/07/2014 à l'adresse http://www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g293758-d1849215-r82343821-La_Chambre_bleue-Tunis_Tunis_Governorate.html

4.2.2 L'effacement :

Comme nous venons de le citer plus haut, certains usages ont disparu des souks de Tunis, comme la vente à la criée et la vente des esclaves (au souk et Berka). Ces activités organisées selon un rituel particulier rythmaient les journées des usagers des souks, notamment la vente à la criée organisée entre midi et deux heures (Dumas, 1855) ou durant des journées particulières (Saladin, 1908). Le « marché aux esclaves » offrait quant à lui des ambiances visuelles, sonores, olfactives et kinesthésiques particulières (Harry, 1910).

Une autre ambiance que nous ne retrouvons plus également dans la médina de Tunis aujourd'hui est une conséquence directe de la création du premier conseil municipal en en 1858. La mission de ce dernier était essentiellement la gestion de l'espace public : « *l'entretien des bâtiments publics, l'organisation des services de voirie et la mise en ordre de la circulation* » (Abdelkafi, 1989 p. 29). Suite à cette réforme, le paysage urbain tunisois connut plusieurs interventions : les rues de la médina ne sont plus ces « *mers de fange* » en hiver et de « *poussière âcre, noire et fétide en été* » (Daumas, 1857 p. 44). Des mesures ont été prises pour assurer le dallage des rues et l'assainissement des égouts, jusque-là des fosses à ciel ouvert qui exhalaient pendant les chaleurs « *des émanations si fétides et si intenses que les maisons les plus voisines sont condamnées à tenir leurs fenêtres fermées pendant six mois de l'année* » (Daumas, 1857 pp. 13-14).

Une autre ambiance, cette fois visuelle, a également disparu : il s'agit de la diversité vestimentaire distinctive des habitants de la médina du 19^{ème} siècle, citoyens de différentes nationalités et religions. En effet, à cette époque-là, on pouvait facilement distinguer le maure du chrétien, la musulmane de la juive, la jeune fille de la dame mariée, le riche du moins riche, et l'on pouvait même deviner la fonction d'un individu à partir de son costume. Cette distinction commençait à s'estomper peu à peu. De nos jours, il est très difficile de deviner quelconque des traits cités d'un individu à partir de son costume, sauf dans certains cas particuliers (notamment les personnes portant des tenues traditionnelles ou à connotation religieuse).



Figure III-21 (à gauche) : Présence féminine dans l'espace urbain régié par des normes vestimentaires strictes

Figure III-22 (à droite) : Participation féminine à une visite guidée au sein de la médina de Tunis

La prédominance masculine dans l'espace urbain de la médina a également disparu. La présence féminine est incontestable dans l'espace historique, les femmes ne sont pas uniquement présentes comme 'consommatrices' passagères, mais également comme gérantes de boutiques, d'espaces culturels, et même de cafés (espaces leur ayant été autrefois interdits d'accès) (Figure III-21).

La présence du sexe féminin ne constitue pas l'unique changement du côté des usagers de l'espace public de la médina : nous notons également la disparition des animaux qui animaient passagèrement les rues et ruelles, et qui servaient au transport de personnes et de marchandises. Suite à la disparition des animaux de la sphère urbaine de la médina, le « *cri monotone* » des conducteurs de chameaux ou d'ânes qui « *qui répètent machinalement "harra!Harra!"* » (Capitaine^{***}, 1844 p. 151) n'est plus d'actualité dans la médina.

4.2.3 L'évolution qualitative :

Contrairement à la distinction 'sexuée' qui a disparu, une distinction spatiale a cette fois perduré, ou plutôt évolué. En effet, jusqu'à la veille de la création de la ville 'coloniale', l'espace de la médina était bien divisé : en contre partie du libre exercice de leur culte, les communautés religieuses chrétiennes et juives devaient accepter « *une localisation précise de leur quartier dans la ville musulmane* » (Abdelkafi, 1989 p. 34). Suite au changement de la composition de sa population, la médina a connu la naissance de nouvelles ségrégations spatiales : « *tandis que les originaires de Metouia, au sud de Gabes, se sont concentrés autour de Bab-El-Khadbra, la rue du Pacha a attiré des migrants de Douiret, un ensemble de villages dans le Grand Sud* » (McGuinness, 2002 p. 75).



Figure III-23 : Spectacles présentés à l'occasion du festival du conte 2015, centre culturel Tabar Hadded, médina de Tunis

Certains usages ont également évolué dans la médina de Tunis, comme le conteur public lesquels cercles privés d'auditeurs ont laissé place aux 'cafés culturels' accueillant périodiquement des cycles de spectacles ou de conférences (Figure III-23). Des quartiers entiers ont même changé de vocation : nous citerons essentiellement le quartier de la rue du Pacha, défini par le circuit culturel de l'ASM. S'engager dans la rue du Pacha à partir de la rue Sidi-Ben-Arous ne constitue plus le « *chemin du bourgeois revenant de la mosquée... ou de son fils revenant d'une réunion...* » (Berque, 1962 p. 221). Il devient celui « *d'une kyrielle de gens* » (McGuinness, 2002 p. 79).

L'introduction de l'électricité quelques années après l'instauration du protectorat a permis notamment la liberté de la circulation nocturne : la lanterne, équipement indispensable pour la déambulation nocturne à Tunis (Dumas, 1855) (Dunant, 1858)(Baraudon, 1893)(***, 1881) était abandonné après l'installation d'un éclairage public (lanternes à pétrole dans un premier temps, ensuite électriques) dans les principales rues de la médina. De même, les tramways à traction animale ont laissé place aux tramways électriques (Figure III-24 Figure III-25).



Figure III-24 à gauche : Le tramway à traction animale,

Figure III-25 à droite : le tramway électrique introduit à Tunis à partir de 1900

Plusieurs récits du 19^e siècle évoquaient la présence de l'eau dans l'espace public de la médina grâce aux puits, norias ou aux fontaines permettant l'approvisionnement aux hommes et aux bêtes (Figure III-26). Depuis l'alimentation de la ville en eau potable, ces équipements publics ont disparu. De nos jours, certaines fontaines ont été installées dans la ville (place bab Bhar ; place de la Kasbah ; place Halfaouine...) (Figure III-27), leur fonction reste toutefois réduite à l'embellissement urbain. L'eau reste toutefois très présente dans les rues de la médina, notamment en été, avec la perpétuation du métier du transporteur d'eau. Une petite différence est toutefois à signaler entre le transporteur d'eau contemporain, qui utilise une brouette remplies de bouteilles d'eau (mais aussi de boissons gazeuses, Figure III-30), et son ancêtre qui utilisait une gargoulette en terre cuite ou en peau animale (Figure III-28), et servait l'eau fraîche dans des verres en cristal (Dunant, 1858).



Figure III-26(à gauche) : Fontaine rue souk el Blat(Saladin, 1908)

Figure III-27 : (à droite) : Fontaine place de la Kasbah



Figure III-28 (en haut à gauche) : Transporteur d'eau à Tunis (Guerbeji) (Saladin, 1908)

Figure III-29 (en haut à droite) : Boutique de gâteaux aux environs de la grande mosquée Zitouna

Figure III-30 (en bas) : Brouette d'un vendeur ambulante à la médina de Tunis (eau et boissons gazeuses)

Les vendeurs de '*phières*' évoqués par Léon Michel (Michel, 1867) ont quant à eux vu leur commerce s'épanouir : de nos jours, ces « beignets de pâtes » sont vendus dans des petites boutiques, certaines se trouvent même aux environs de la grande mosquée (Figure III-29).

Même certains sons et cris à Tunis ont évolué : le transporteur ou le marchand ambulant qui criait autrefois 'Belek' (attention) opte aujourd'hui pour 'saqik' (attention à tes jambes). D'autres sons, comme l'appel à la prière, ne provoquent plus les mêmes réactions chez les gens : contrairement à ce qu'a décrit Myriam Harry dans son récit (Harry, 1910), l'animation dans les rues est devenue indifférente à ces « voix divines » ; et rares sont aujourd'hui les marchands qui, à l'image de leurs ancêtres, condamnent leurs boutiques ou les ferment une fois l'appel à la prière est lancé du haut des minarets.

CONCLUSION

Durant près de deux siècles, le centre historique de Tunis a connu de sévères changements sur différents plans, notamment suite aux transformations politiques, économiques et diverses qu'a connus le pays tout au long de la période étudiée. Ces changements ont largement affecté les structures et les modes de vie dans la médina, qui a passé de l'unique rassemblement urbain de la capitale –regroupant les pouvoirs politique, économique et industriel ainsi que les unités d'habitations destinées aux différentes classes sociales- à un noyau historique en friche, perdant son éclat au profit des nouveaux centres urbains créés en périphérie.

Dans le but de ranimer la médina et de la réintégrer dans la vie active de la capitale, la composante culturelle a été mise en avant avec le recours aux reconversions architecturales au sein du centre historique. Ainsi, la médina de Tunis s'est vue dotée de plusieurs institutions et événements des plus convoités sur le plan artistique et culturel, dont notamment la création du musée de la ville de Tunis et l'organisation régulière de festivals et de manifestations artistiques internationales. De telles interventions ont permis la reconsidération de la vieille ville et sa réintégration dans le circuit économique et culturel de la capitale.

L'étude menée au cours de ce chapitre nous a également de mesurer l'impact des différents changements qu'a connus la médina sur le vécu sensible de ses usagers. Ainsi, sur le plan urbain, les ambiances ont été caractérisées par trois modes principaux d'évolution : la survie, l'effacement et l'évolution qualitative.

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons aux ambiances architecturales, en affinant notre corpus d'étude parmi les espaces reconvertis de la médina. Le choix ces espaces reconvertis nous permettra de mesurer l'impact des différents changements cités (temporel, social, économique...), ainsi que le changement d'usage, sur la perception des ambiances dans un espace donné.

Pour ce faire, un inventaire des espaces reconvertis selon leur fonction, leur typologie et leur emplacement sera nécessaire dans un premier temps pour définir un échantillon représentatif sur lequel sera mené le reste de notre travail de recherche.

PARTIE DEUXIEME

AMBIANCES EN MILIEU PATRIMONIAL :
CAS DE LA MEDINA DE TUNIS

CHAPITRE QUATRIEME

EXEMPLES D'ESPACES RECONVERTIS DE LA
MEDINA DE TUNIS

INTRODUCTION

Nous nous sommes intéressés dans un premier volet de notre travail à l'évolution des ambiances urbaines dans la médina de Tunis sur une période représentative de deux siècles. Dans ce qui suit, nous nous pencherons sur l'étude des ambiances architecturales, notamment dans les espaces reconvertis pour servir de cadre à de nouveaux usages et à de nouvelles expériences sensibles.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons dans ce chapitre à la présentation des principaux modèles architecturaux rencontrés dans la médina de Tunis, en précisant leurs usages et principales caractéristiques (typologiques, fonctionnelles...). Ce travail nous permettra d'élaborer un inventaire des espaces reconvertis en fonction des critères préalablement cités, mais également en fonction de leur situation dans l'espace urbain de la ville historique.

En fonction des résultats obtenus, nous affinerons notre corpus d'étude qui constituera un échantillon représentatif des opérations de reconversion menées dans la médina de Tunis. Les espaces retenus pour la suite de cette étude feront l'objet d'une analyse détaillée qui s'intéressera à leur histoire et à leur évolution sur la période étudiée. Une telle investigation nous permettra notamment de définir une méthodologie de recherche qui nous servira de repère pour la suite de notre enquête sur terrain.

EXEMPLES D'ESPACES RECONVERTIS DE LA MEDINA DE TUNIS

Contrairement aux témoignages de beaucoup d'orientalistes du 19^e siècle, la ville arabe ou médina, n'est point l'image anarchique de la 'non-ville' ou le produit hasardeux d'un 'non-urbanisme' (Raymond, 1998). Il s'agit bien au contraire d'un système urbain et architectural soigneusement établi et respecté depuis des siècles.

1 LA MEDINA DE TUNIS : SYSTEME URBAIN ET MODELES ARCHITECTURAUX

Dans le contexte d'un travail de recherche achevé en 1969, Roberto Berardi, urbaniste italien, proposait une lecture morphologique de la médina de Tunis (Berardi, 1969). Ce travail a abouti à la définition de 5 éléments de base constituant la base conceptuelle de tous les édifices de la médina. Il s'agit des éléments suivants : i) la cellule simple, ii) la chicane, iii) la porte, iv) la cour et v) le chemin (Figure IV-1).

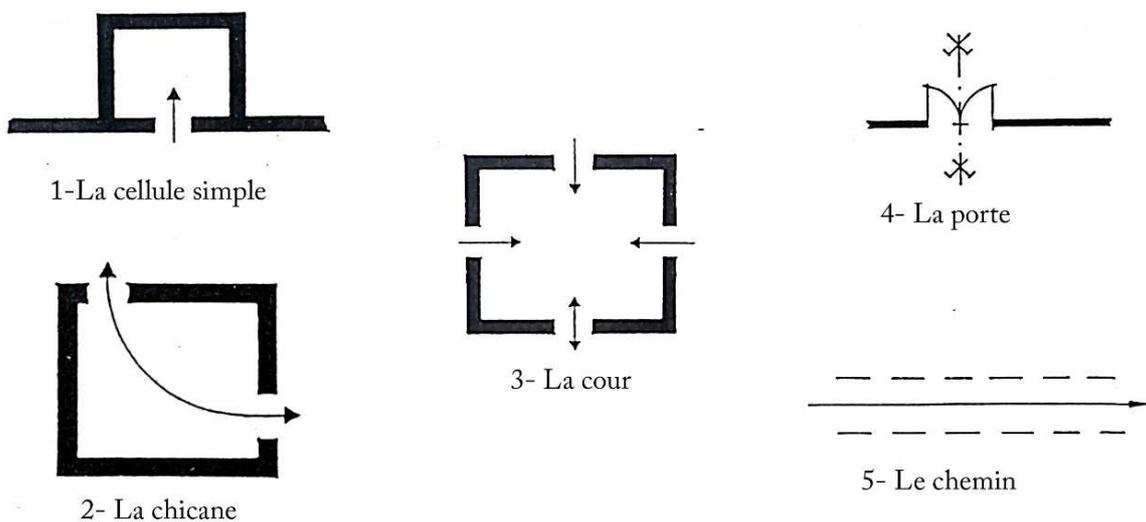


Figure IV-1 : Les éléments de base de l'organisation spatiale de la médina de Tunis selon Berardi

Ainsi, toute la configuration de la ville est établie sur la base de ces éléments (Berardi, 1971), auxquels nous pourrions associer la galerie à colonnes (Berardi, 1982). Par la configuration de la ville, l'auteur entend les édifices architecturaux et leur organisation dans l'espace urbain.

Sur la base des éléments définis par Berardi, neuf modèles architecturaux constitueraient les éléments fondamentaux de l'architecture de la médina de Tunis : « *il n'est pas question de construire des édifices hors de cette nomenclature sans risquer de mettre en péril l'équilibre général du patrimoine urbain* » (Guez, 1980).

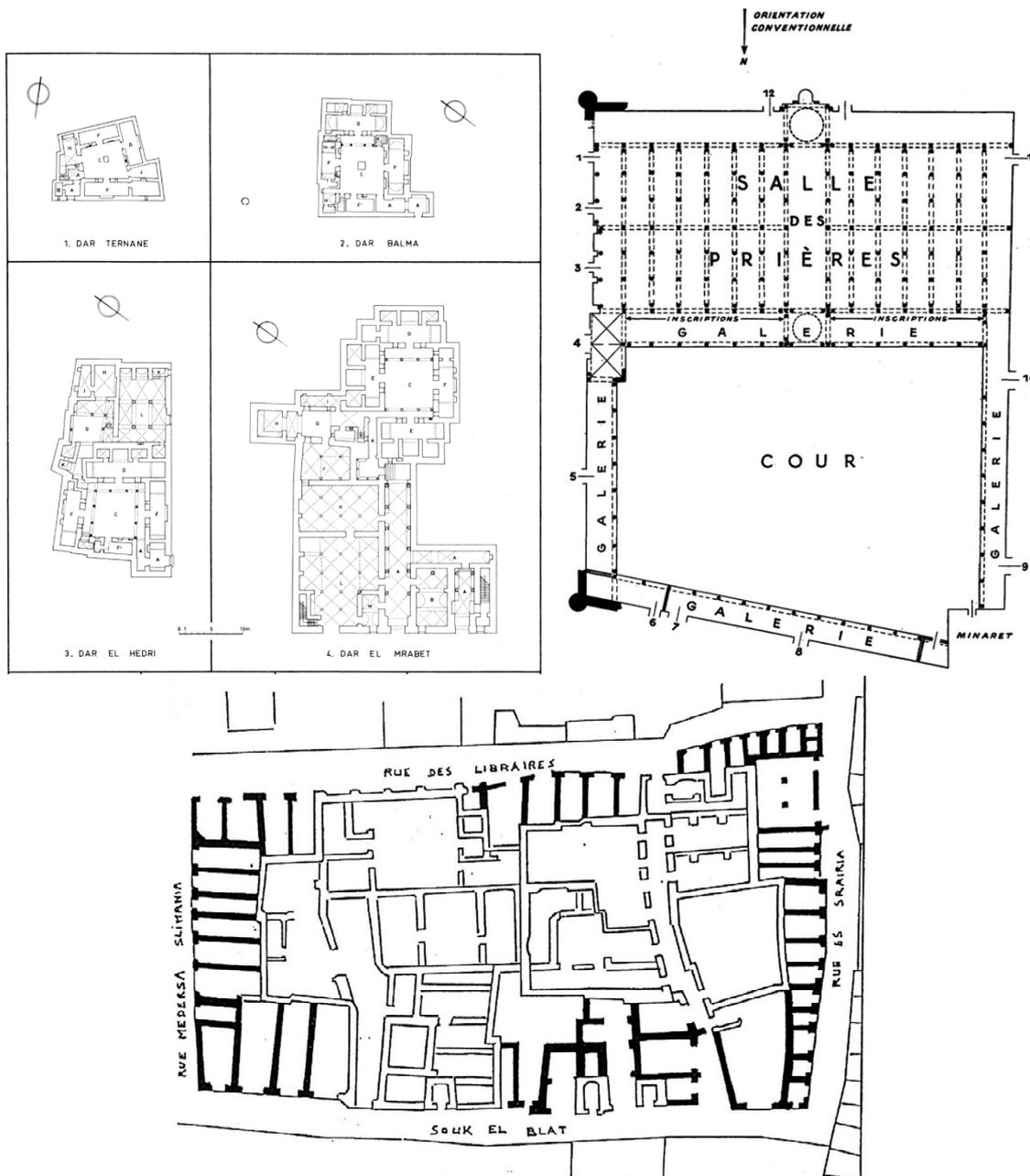


Figure IV-2 (à gauche) : Plans types de la maison citadine et du palais à Tunis (XVIe – XVIIe siècles) (Revault, 1967)

Figure IV-3 (à droite) : Plan de la grande mosquée Ex-Zitouna, médina de Tunis (Zbiss, 1953)

Figure IV-4 (en bas) : Disposition des souks dans la médina de Tunis (Guez, 1980)

Mis à part l'intérêt qu'ils présentent de point de vue morphologique, ces différents modèles composaient et structuraient la vie sociale dans la médina de Tunis : « *chaque élément a un rôle majeur mais ne peut jouer ce rôle que judicieusement disposé dans l'espace urbain* » (Guez, 1980).

Il s'agit notamment de i) la maison ou Dar (Figure IV-2), ii) la grande mosquée (Figure IV-3), iii) le meşjed, iv) la medersa, v) la zaouia, vi) le hammam, vii) le founfouk, viii) l'oukala et ix) le souk (Figure IV-4).

Ainsi, la structure urbaine de la médina de Tunis résulte de la mise en réseau des 5 éléments de base, ou encore des 9 modèles architecturaux présentés ci-dessus. Cette mise en réseau engendre la création d'îlots, qui seront desservis par un réseau viaire hiérarchisé. La médina comporte également 4 autres éléments, appelés éléments forts de la ville (Guez, 1980) à savoir l'enceinte, les portes, les voies (principales ou secondaires) ainsi que la citadelle (ou kasbah) (Figure IV-5).

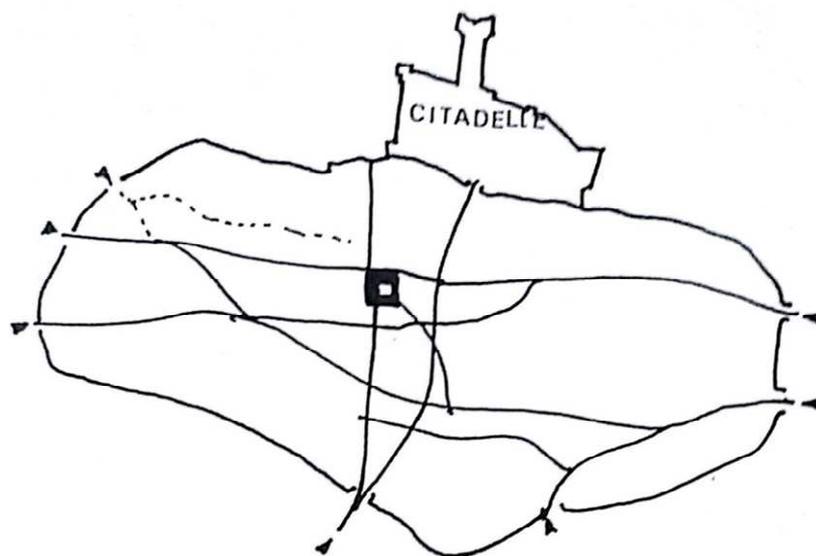


Figure IV-5 Eléments forts de la médina (Guez, 1980)

D'autres modèles peuvent être rencontrés dans l'aire urbaine de la médina ; nous citerons notamment la caserne (Figure IV-6) et le divan (tribunal). Comme pour les modèles architecturaux cités précédemment, leur organisation dépend des 5 éléments de base, et s'approche énormément de l'organisation des maisons, des fondouks, ou des medersas, avec la distribution de cellules simples autour d'une cour, souvent oblongue.

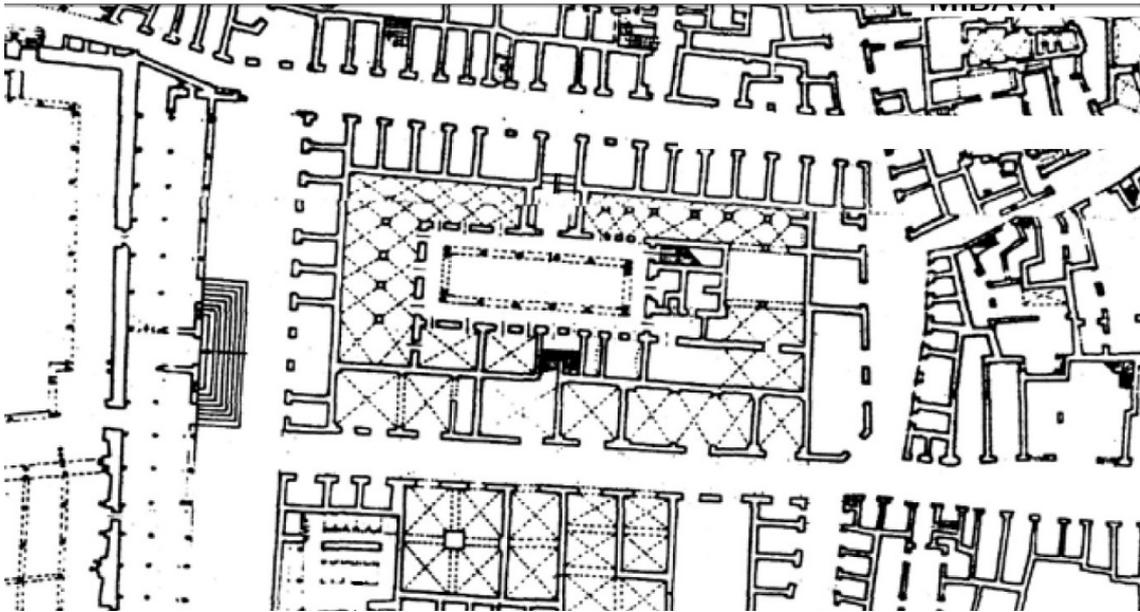


Figure IV-6 : Insertion de la caserne el-Attarin dans le souk (Hakim, 1986)

2 ESPACES RECONVERTIS DE LA MEDINA DE TUNIS

Nous nous intéressons dans ce travail à l'étude des ambiances des espaces reconvertis dans la médina de Tunis. Pour ce faire, nous nous sommes proposés dans un premier temps de réaliser un inventaire des espaces reconvertis, tenant compte de leur typologie, leur fonction originelle, ainsi que leurs nouvelles fonctions. De même, l'emplacement des espaces repérés sera indiqué en faisant référence aux différents pôles créés par l'ASM dans le cadre de leur « *approche opérationnelle pour la promotion culturelle et économique du patrimoine* » (Akrouit-Yaïche (dir), 1999). Ces pôles sont les suivants :

- Pôle rue Jemaâ Zitouna : C'est l'axe central de la médina qui s'est développé autour de la grande mosquée et s'étend de la Kasbah à la place de la victoire en passant par les souks.
- Pôle rue du tribunal : Il s'est développé dans la partie nord de la médina, aux environs de Dar Lasram (siège de l'ASM) et du club Tahar El Haddad
- Pôle Tourbet el Bey : Il est situé dans la partie sud de la médina au niveau du circuit touristique culturel Dar Ben Abdallah
- Pôle Rue Dar El Jeld : Ce pôle de tourisme culturel proche de la place du gouvernement s'est développé autour du restaurant Dar El Jeld et du local de la Rachidia
- Pôle place du château : Ce pôle se développe autour de la place du château.

Notre travail d'inventaire a abouti au recensement de 62 édifices reconvertis répartis entre ces différents pôles et autres lieux (Tableau IV-1).

N°	Espace	Adresse	Fonction d'origine	Fonction actuelle	Nature de l'usage
Pôle 1 : Rue Jemaâ Ez-Zitouna - Souks					
1	La Kasbah	Place de la Kasbah	Citadelle	Complexe ministériel	Administratif
2	Dar El Baey	Place de la Kasbah	Palais	Premier ministère	Administratif
3	Dar Bouhadra	Rue Jemaa Zitouna	Maison (16 ^e s)	Restaurant/Café culturel « El -Ali »	Gastronomique
4	Dar Jait	Rue des Tamis	Maison (18 ^e s)	Restaurant Dar Belhaj	Gastronomique
5	Presbytère et église Ste Croix (Projet en cours)	Rue Jemaa Zitouna	Presbytère et église	Centre méditerranéen des arts appliqués	Culturel
6	Bibliothèque diocésaine de Tunis	Rue Sidi Saber	Eglise	Espace culturel	Culturel
7	Medersa Chammaiya	Souk el Bleghjiya	Medersa	Centre de formation	Formation
8	Medersa Mouradiya	Souk des étoffes	Medersa	Centre des métiers de l'artisanat	Formation
9	Medersa Slimaniya	Rue Medersa Slimaniya	Medersa	Maison des associations médicales	Associatif
10	Medersa Montaciria	Souk Ennhas	Medersa	Club / Jardin d'enfants	Educatif
11	Medersa Bachia	Rue des libraires	Medersa	Centre de formation	Formation
12	Fondouk El Attarine	Souk el Attarine	Fondouk	Restaurant - Boutique	Gastronomique
13	Mausolée Ali Pacha	Rue des libraires	Mausolée	Association des anciennes élèves du lycée rue du Pacha (AALP)	Culturel Associatif
Pôle 2 : Rue Sidi Ben Arous – Rue du Pacha – Rue Hafsia – Rue du tribunal					
14	Eddar	Rue Sidi Ben Arous	Maison (15 ^e s)	Boutique	Commerce

15	Dar Bouderbala	Ru Sidi Ben Arous	Maison (19 ^e s)	Galerie de la médina	Culturel
16	Dar Announ	Rue Sidi Ben Arous	Maison (18 ^e s)	Maison d'hôtes (Dar Ben Gacem)	Hébergement
17	Dar Hammouda Pacha	Rue Sidi Ben Arous	Palais (17 ^e s)	Restaurant	Gastronomique
18	Dar Belhouane	Rue Sidi Ben Arous	Maison (18 ^e s)	Maison d'hôtes Dar el Medina	Hébergement
19	Dar Belhouane (Annexe)	//	//	Café – salon de thé	Gastronomique
20	Dar Djait (Projet en cours)	Rue Sidi Ben Arous	Maison	Maison d'hôtes Restaurant	Hébergement
21	Dar Mourabi	Rue Sayda Ajoula	Maison (19 ^e s)	Auberge de jeunesse	Hébergement
22	Dar Diwan	Rue du Diwan	Tribunal coranique	Bibliothèque	Culturel
23	Dar Riahi	Rue du Pacha	Maison	Centre du croissant rouge	Associatif
24	Dar Ben Achour	Rue du Pacha	Palais (17 ^e s)	Bibliothèque de la ville de Tunis	Culturel
25	Palais Kheireddine Musée de la ville de Tunis	Rue du Tribunal	Palais	Musée	Culturel
26	Dar Lasram	Rue du Tribunal	Maison (19 ^e s)	Siège de l'ASM	Associatif Culturel
27	Makhzen Dar Lasram	Rue du Tribunal	Ecurie	Club culturel Taher Haddad	Culturel
28	Dar El Jaziri	Rue du tribunal	Maison (18 ^e s)	Maison du poète	Culturel
29	Dar El Jaziri (Annexe)	Rue du tribunal	Maison (18 ^e s)	Siège du festival de la médina	Associatif
30	Dar el Mestiri	Rue Mestiri	Maison (19 ^e s)	Centre de traduction et d'interprétation	Administratif
31	Medrsa Bir Lahjar	Rue Sidi Ben Arous	Medersa	Centre culturel	Culturel

32	Medersa Achouria	Rue Achour	Medersa	Siège d'associations culturelles	Associatif
33	Mausolée Sidi Ben Arous	Rue Sidi Ben Arous	Mausolée	Siège d'associations coraniques	Associatif
Pôle 3 : pôle Torbet el bey					
34	Dar Ibn Khaldoun	Rue Torbet el bey	Maison	INP	Administratif
35	Dar Othman	Rue M'bazaâ	Palais (16 ^e s)	INP	Administratif
36	Dar Traki	Impasse M'sid El Kobba	Maison (17 ^e s)	Maison d'hôtes	Hébergement
37	Dar Ben Abdallah	Impasse Ben Abdallah	Palais (18 ^e s)	Musée	Culturel
38	Dar Ben Abdallah (Makhzen)	Impasse Ben Abdallah	Ecurie	Théâtre d'art	Culturel
39	Dar Bach Hamba	Rue Bach Hamba	Maison (15 ^e s)	Centre culturel méditerranéen (Fondation Orestiadi)	Culturel
40	Palais Bayrem (Dar Bairam-Dar Mamoghli)	Rue des andalous	Maisons (18 ^e s)	Hôtel	Hébergement Gastronomique
Pôle 4 : rue Dar El Jeld					
41	Dar El Jeld (Dar El Khalsi)	Rue Dar El Jeld	Maison (17 ^e s)	Restaurant	Gastronomique
42	Diwen Dar El Jeld (Dar Boussaid)	Rue Dar EL Jeld	Maison (20 ^e s)	Espace culturel	Culturel
43	Dar El Bey	Place de la Kasbah	Palais (17 ^e s)	Premier ministère	Administratif
44	Dar Daouletli	Rue Driba	Maison (17 ^e s)	Conservatoire (Rachidia)	Culturel
45	Dar Lasram 2 (Annexe Dar Romdhan Bey)	Sabbat Essayara (Rue Sidi Ben Arous)	Palais (17 ^e s)	Annexe conservatoire (Rachidia)	Culturel
46	Dar El Kheirat	Rue Dar El Jeld	Maison (17 ^e s)	Restaurant	Gastronomique
47	Nejmet Lemdina (Dar Bouchoucha)	Rue Bir Lahjar	Maison	Espace culturel Café	Culturel Gastronomique

48	Association des anciens élèves du collège Sadiki	13, Rue Dar El Jeld	Maison	Siège d'association	Culturel Associatif
Pôle 5 : pôle place du château					
49	Dar Hassine	Place du château	Palais (18° s)	INP	Administratif
50	Dar Mohsen	Rue Mohsen	Palais (18° s)	INP	Administratif
51	Dar Hadded	Impasse de l'artillerie	Palais (16° s)	Direction des musées (INP)	Administratif
52	Essaraya	Rue ben mahmoud	Maison	Restaurant	Gastronomique
Medina centrale (hors pôles)					
53	Palais Nessim Smama	Hafsia	Palais (19° s)	Hôtel Hammami	Hébergement
54	Dar Bach Hamba	Rue Kotteb Louzir	Maison (17° s)	Fondation Orestiadi	Culturel
Faubourg nord					
55	Palais Khaznadar	Halfaouine	Palais (19° s)	Théâtre	Culturel
56	Palais Saheb Ettabaa	Place Halfaouine	Palais	bibliothèque	Culturel
57	El Makhzen	Rue Bab Souika	Dépôt	Espace cultuel	Culturel
58	Zaouia Sidi Ali Chiha	Halfaouine	Mausolée	Centre national de calligraphie	Culturel
59	Medersa Bokria	Halfaouine	Medersa	Jardin d'enfant	Educatif
Faubourg sud					
60	IBLA	Rue de la Ruche	Maison	Institut des belles lettres arabes	Culturel
61	Dar Ben Ammar	Impasse Sidi Abderraouf	Maison	Collège international de Tunis	Culturel
62	Mausolée Sidi Kacem el Jelizi	Rue Sidi Kacem Jelizi	Mausolée	Centre/musée de la céramique	Culturel Formation

Tableau IV-1 : Inventaire des espaces reconvertis dans la médina de Tunis (médina centrale et faubourgs) (Auteur)

A partir de cet inventaire, nous pouvons établir les classements suivants, selon la typologie des espaces reconvertis (Tableau IV-2), leurs fonctions (Tableau IV-4) ainsi que leur emplacement dans l'aire urbaine de la médina (Tableau IV-3) :

Classement par typologie	42	67.8%	Palais – Maisons (Dar)
	8	12.9%	Medersas
	4	6.5%	Mausolées (Zaouias)
	3	4.8%	Dépôt – écurie (Makhzen)
	1	1.6%	Fondouk
	2	3.2%	Eglise
	2	3.2%	Autre

Tableau IV-2 : classement des espaces reconvertis par typologie

Classement par pôle	20	32.2%	Pôle 2
	13	21%	Pôle 1
	8	12.9%	Pôle 4
	8	12.9%	Faubourgs
	7	11.3%	Pôle 3
	4	6.5%	Pôle 5
	2	3.2%	Medina (hors pôles)

Tableau IV-3 : Classement des espaces reconvertis par pôle

Classement par nouveau usage	26	42%	Culturel
	9	14.5%	Administratif
	8	12.9%	Gastronomique
	8	12.9	Associatif
	7	11.3%	Hébergement
	6	9.7%	Autres

Tableau IV-4 : Classement des espaces reconvertis par type d'usage actuel

Il en ressort que les espaces reconvertis dans la médina de Tunis se situent en majorité autour des pôles 1 et 2 (pôle rue Jemaâ Zitouna, pôle rue Sidi Ben Arous). Pour la plupart, ils sont des habitations à l'origine (palais ou maisons), et abritent actuellement des activités culturelles.

Parmi ces divers lieux, nous retenons les espaces suivants : i) Dar Ben Achour, ii) Palais Kheireddine; et iii) Dar El Jaziri.

D'un autre côté, et étant donné l'intérêt particulier qu'ils peuvent constituer pour notre travail, nous opterons pour l'addition de deux espaces :

- Le Diwen, ancien tribunal coranique, actuellement reconverti en bibliothèque. Cet espace a fait l'objet d'une description abondante par plusieurs voyageurs des 18^e et 19^e siècles. Organisé autour d'un patio central mais ne présentant toutefois pas la typologie dominante des espaces reconvertis (la maison à patio), ce bâtiment se trouve dans le périmètre de la zone définie par le pôle 2.
- Le Makhzen de Dar Lasram, actuel Club culturel Tahar Hadded. Cette annexe du palais Dar Lasram compte parmi les premiers espaces culturels de la médina de Tunis.

Grâce à un cycle permanent de manifestations culturelles, il est l'un des centres culturels incontournables de la capitale.

Nous retenons ainsi comme cas d'étude pour notre recherche les espaces suivants : i) Dar Ben Achour, ii) Palais Kheireddine, iii) Dar El Jaziri, iv) Le Diwen, et v) Makhzen Dar Lasram (Tableau IV-5) (Figure IV-7).

Dar Ben Achour	Rue du Pacha	Palais (17 ^e s)	Bibliothèque de la ville de Tunis	Culturel
Palais Kheireddine	Rue du Tribunal	Palais	Musée de la ville de Tunis	Culturel
Dar El Jaziri	Rue du tribunal	Maison (18 ^e s)	Maison du poète	Culturel
Le Diwen	Rue du Diwen	Tribunal coranique	Bibliothèque	Culturel
Makhzen Dar Lasram	Rue du Tribunal	Ecurie	Club culturel Taher Haddad	Culturel

Tableau IV-5 : Liste des espaces retenus pour le corpus d'étude

Il est à noter que durant la période de notre étude, les expositions étaient suspendues à la galerie de la médina (Dar Bouderbala). Cette dernière étant appelée à une fermeture momentanée avant la reprise de son activité, nous n'avons pas pu l'inclure dans notre corpus final.



Figure IV-7 : Situation des bâtiments choisis pour le corpus d'étude

2.1 Dar Ben Achour (Bibliothèque de la ville de Tunis)

Sise à la rue du Pacha, dans la partie Nord de la médina, la maison «Dar Ben Achour » a été édifiée entre le 16^e et le 17^e siècle. Etant un bien 'Habous' à l'origine, cette maison modeste a été rachetée, en 1774, par la famille « Bouattour », famille de notables lettrés dont l'un des héritiers, « Mohamed Al-Aziz Bouattour » (1825-1907), accéda au titre de grand Vizir en 1882. La maison a ainsi subi plusieurs extensions et transformations pour devenir une des grandes demeures bourgeoises du quartier.

« À la mort du Cheikh Vizir en 1907, la demeure sera décrite comme une grande maison, sise à la rue du Pacha numéro 46 et 52, au milieu d'un domaine immobilier comprenant n°53 et 55 rue du Pacha, deux maisons n°45 et 49, un Makhzen n°44 de la même rue, une maison rue de la carrière n°33. Elle connaîtra par la suite un rétrécissement de ses annexes, signe parmi tant d'autres des difficultés financières des milieux notables tunisiens » (Ait Mékideche, 1998-2000 p. 14).

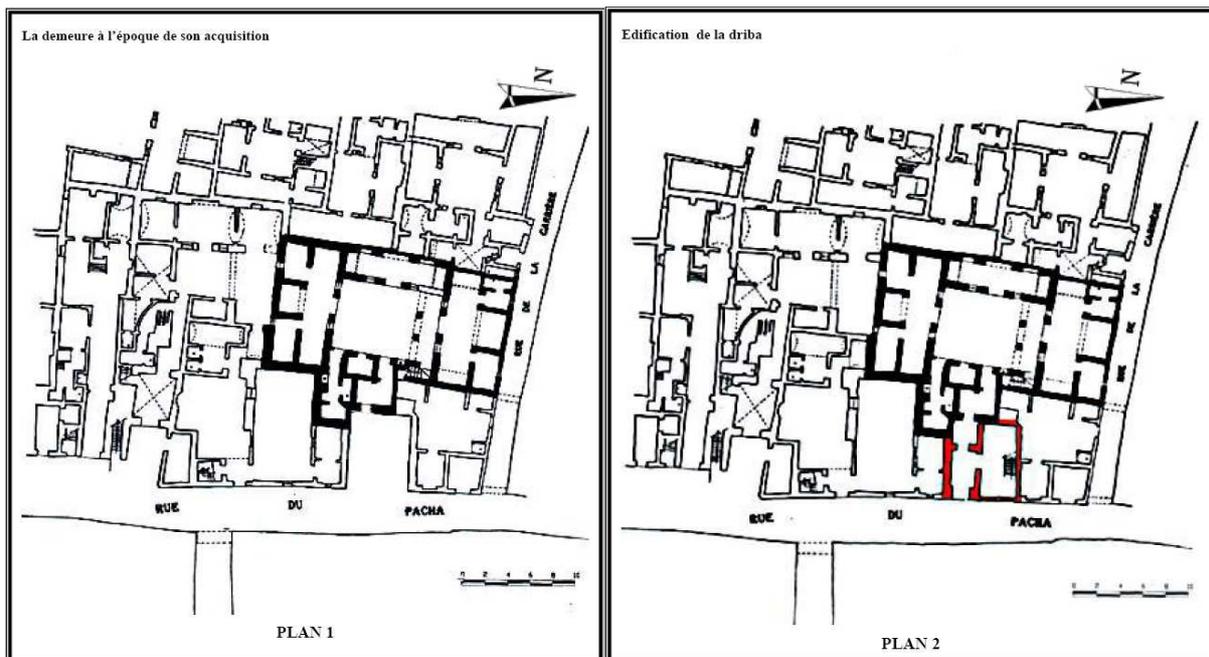


Figure IV-8 (à gauche) : Plan initial de la demeure à son acquisition par les « Bouattour »

Figure IV-9 (à droite) : Plan de la demeure après ajout de la Driba (1850) (Ait Mékideche, 1998-2000)

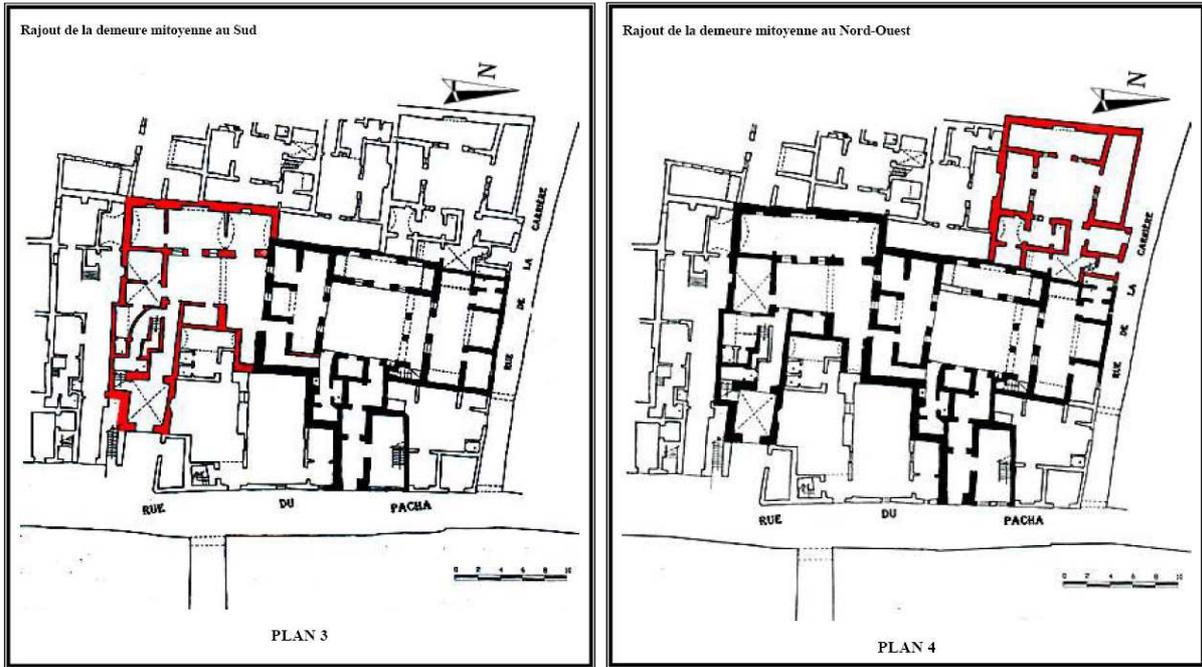


Figure IV-10 (à gauche) : plan de la demeure après l'ajout de la maison mitoyenne, rue du Pacha (1864)
Figure IV-11 (à droite) : plan de la demeure après l'ajout de la maison mitoyenne, rue de la carrière (1866) (Ait Mékideche, 1998-2000)

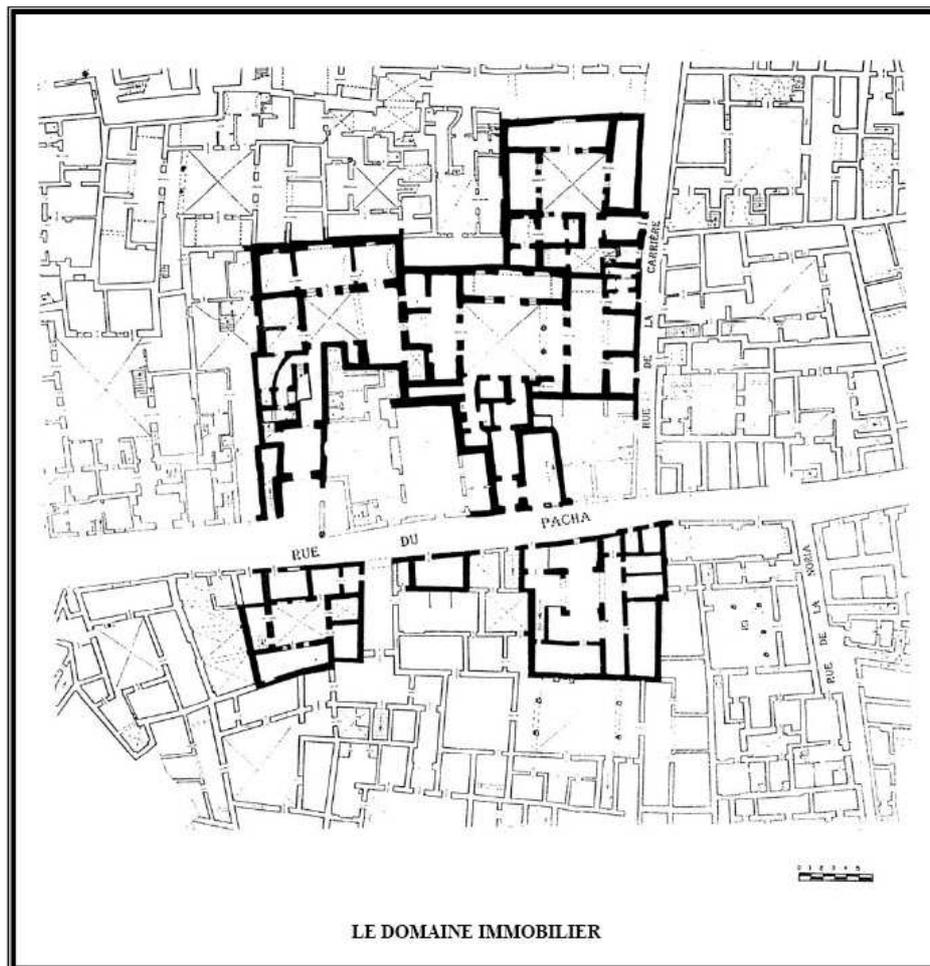


Figure IV-12 : plan du domaine « Dar Ben Achour » (1870) (Ait Mékideche, 1998-2000)

Plus tard, cette propriété a été léguée par héritage au petit fils de Mohamed Al-Aziz Bouattour, qui n'est autre que Cheikh-al-Islam⁴⁸ « Mohamed Tahar Ben Achour » (1879-1973), d'où l'appellation « Dar Ben Achour ». Son fils, « Mohamed Fadhel Ben Achour » (1909-1970), théologien et intellectuel célèbre de la bourgeoisie tunisoise, a également occupé cette demeure. A la fin des années 70, la maison a été cédée à la municipalité de Tunis, qui la convertit en « Bibliothèque de la ville de Tunis ».



Figure IV-13 : Entrée de « Dar Ben Achour », rue du Pacha (Crédit photo : Salah Jabeur)

⁴⁸ Le cheikh Mohamed-Tahar Ben Achour fut le premier homme à occuper le poste de « Cheikh Al Islam » en 1932

2.1.1 Aspect architectural et organisation fonctionnelle

La maison « Dar Ben Achour », sous sa forme finale cédée à la municipalité, correspondait à un ensemble de deux maisons mitoyennes, ouvrant sur la rue du Pacha, et s'organisant chacune autour d'un patio central, l'accès principal se faisant à partir de la *driba* ajoutée à la structure initiale de la maison en 1850. Un deuxième accès donnant sur la même rue permettait l'accès à la *dwirya*, comportant les dépendances et les logements des domestiques.

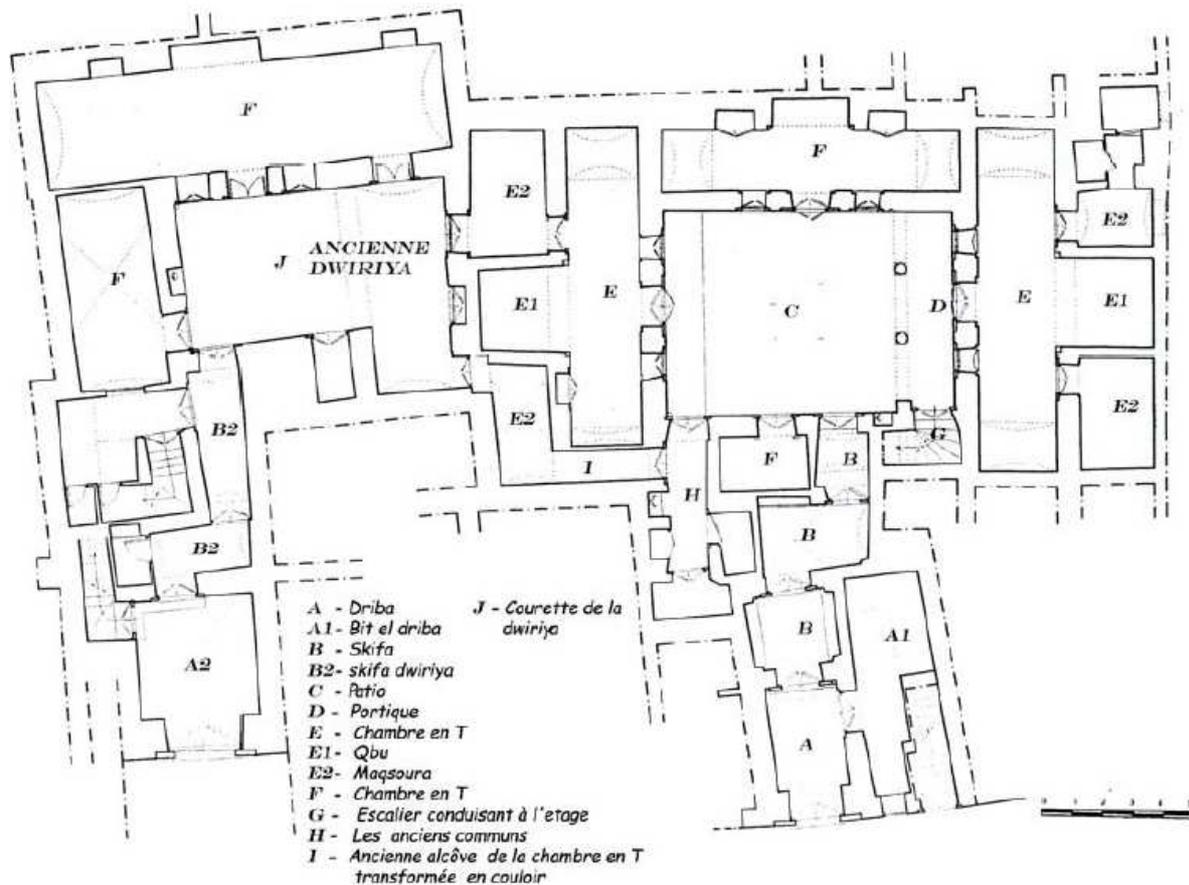


Figure IV-14 : Plan RDC de la maison « Dar Ben Achour » avant reconversion (Ait Mekièche, 1998-2000)

Attenante à la *driba* de l'entrée principale, une pièce appelée « *bit al-driba* » servait à accueillir les visiteurs étrangers, « notamment à l'occasion des fêtes religieuses de l'année qui les voyaient venir nombreux présenter leurs vœux au Bach-Mufti⁴⁹ » (Revault, 1971 p. 331).

Après une enfilade de trois chicanes ou *skifas*, on accède à la cour centrale sur laquelle ouvraient deux chambres principales en T, avec *qbù* (alcôve médiane) et 2 *mqaser* (petites chambres attenantes à la chambre en T). La pièce principale, orientée Sud, est précédée par une galerie

⁴⁹ Le père « Mohamed Taher Ben Achour », aussi bien que son fils « Mohamed Fadhel Ben Achour » ont tous les deux occupé durant une période de leurs vies la fonction de mufti (interprète de la loi musulmane).

sur colonnes, et bénéficie d'une décoration riche : « *Au plafond en bois sculpté s'ajoute le revêtement des murs en carreaux de céramique, lambris et sculpture sur plâtre « Naqch Hadida »* » (Ait Mékideche, 1998-2000 p. 15). Selon Jacques Revault, la deuxième chambre en T orientée Nord aurait été également précédée par un portique (Revault, 1971) ; disparu à une époque que nous ignorons, en témoigne encore le dallage de la cour légèrement rehaussé à cet endroit.



Figure IV-15 : Patio du Dar Ben Achour (façade de la chambre orientée Nord avec traces de l'ancien portique au sol)

Sur la même cour ouvre également une pièce rectangulaire orientée Est, avec, face à la porte, un petit défoncement dans le mur faisant office de *qbù* ; elle est surmontée d'un plafond italianisant. Une dernière pièce carrée à dimensions réduites, adjacente à la *sqifa*, ouvre également sur la cour. De l'autre côté de la *skifa* se trouvent les escaliers menant à l'étage.

L'étage de la maison principale est constitué de deux galeries donnant sur la cour, dont une surmonte le portique du RDC. La première galerie mène vers deux chambre : une rectangulaire (orientée Est), et l'autre en T avec *qbù et mqaser* (orientée Sud). L'autre galerie ouvre sur un grand espace à ciel ouvert, donnant sur la cour de la maison de service.

La *dwirya* ou *dar-el-harka* (maison de service) est accessible depuis la maison principale à travers un passage ouvrant directement sur la cour principale. Elle est également accessible depuis la rue du Pacha : on y accède par une grande porte en bois aménagée au fond d'une courte impasse ; il s'agissait de la porte principale de la maison adjacente à la demeure principale, ajoutée en 1864 à la propriété des « Bouattour ». Cette maison obéit au même principe d'organisation des maisons traditionnelles : entrée en chicane donnant accès sur une cour à ciel ouvert, autour de

laquelle s'organisent les chambres. Des trois chambres rectangulaires de la maison, une a dû être démolie pour permettre un accès direct entre la maison principale et la *dwirya*.

L'étage de la maison de service est accessible depuis la deuxième *sqifa* ; il permet l'accès à deux chambres rectangulaires qui s'ouvrent en enfilade. Un deuxième escalier mène depuis la *driba* vers deux autres chambre en étage ; il s'agissait d'un appartement privé construit par le Chiekh « Tahar Ben Achour », qui avait occupé, entre autres, le poste de Cadi des Cadi : « *c'est pour permettre les réunions de cadis à son domicile qu'il aurait fait élever un étage (dar el-hokkam ou ali el-hokkam) au-dessus des communs (dar al-harka). On y accédait par une jolie porte arquée et cloutée, aménagée au fond d'une courte impasse, rue du Pacha, près de Sidi Bou Hadid* » (Revault, 1971 p. 331).

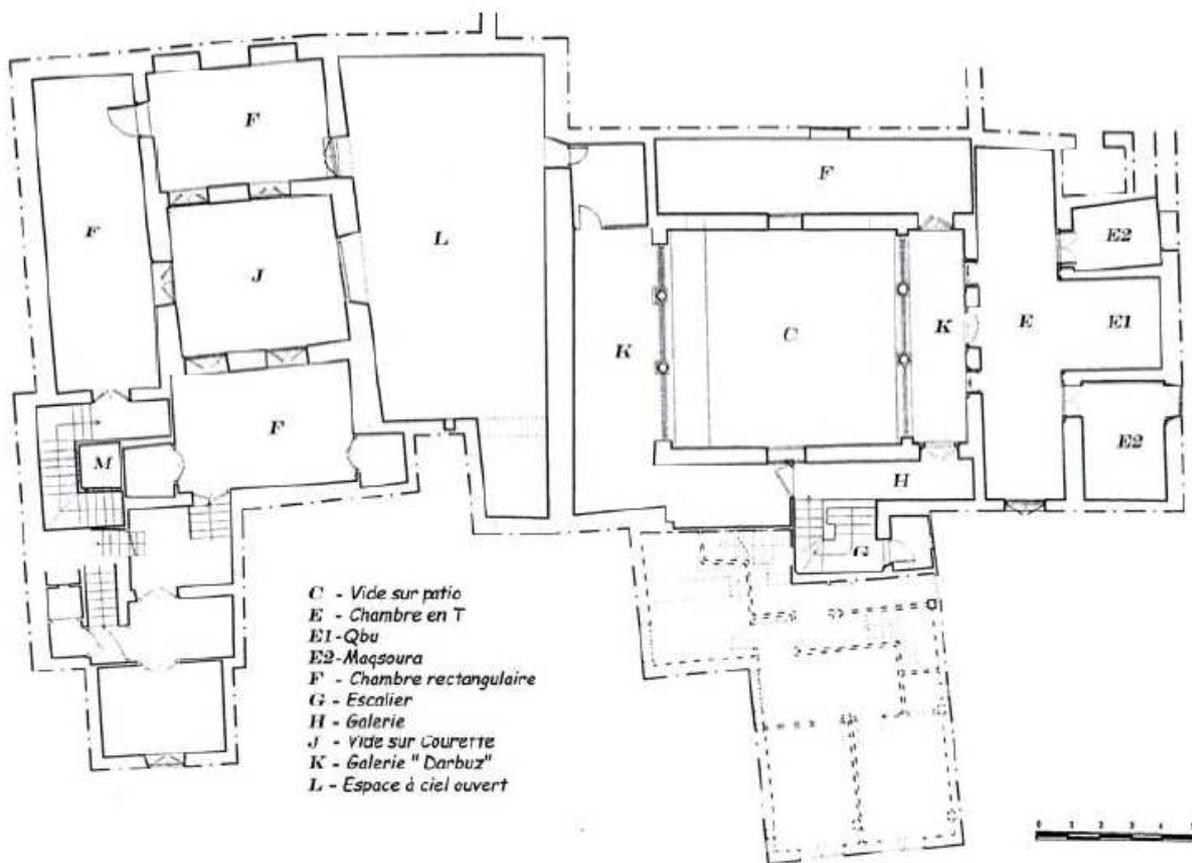


Figure IV-16 : Plan de l'étage de la maison « Dar Ben Achour » avant reconversion (Ait Mékideche, 1998-2000)

2.1.2 La maison reconvertie

2.1.2.1 Réaffectation et choix du programme

En 1979, la municipalité acquit la demeure « Dar Ben Achour », ses propriétaires préférant s'installer définitivement à la banlieue nord de la capitale. Les autorités municipales ont alors décidé de le reconvertir en « Bibliothèque de la ville de Tunis ». Une fonction –selon les

décideurs- particulièrement appropriée puisque la demeure « symbolise –de par son histoire et sa nouvelle vocation- l'un des hauts lieux de la connaissance et de la transmission du savoir » (Akrouf Yaïche (dir), 1998) (voir à ce propos les résultats de l'entretien avec Mr Adnen Ben Nejma-section 2 du chapitre 6).

2.1.2.2 Travaux de restauration et de reconversion

Deux campagnes de restauration ont été menées au Dar Ben Achour, la première en 1983 et la seconde en 2003.

Au cours de la première campagne, aucune modification n'a été entreprise sur le bâti : les différents espaces de la demeure ont été restaurés avant d'être occupés par les responsables et usagers de la bibliothèque tels qu'ils s'offraient à eux.

Les travaux menés à l'occasion de la deuxième campagne, conjointement par les architectes de l'ASM de Tunis et de l'INP (institut national du patrimoine), ont permis la restauration et le réaménagement de plusieurs espaces de la maison, ainsi que l'introduction de nouveaux éléments (voir à ce propos les résultats de l'entretien avec Mr Adnen Ben Nejma-section 2 du chapitre 6).

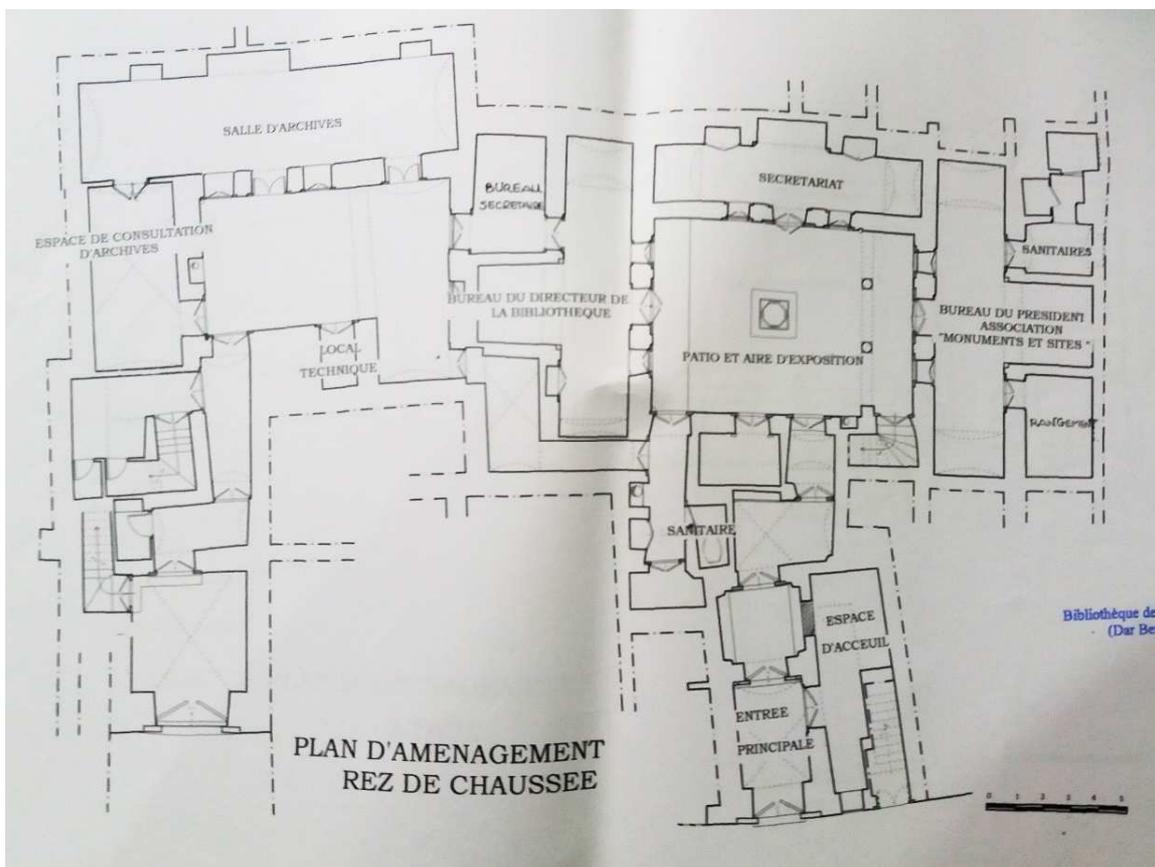


Figure IV-17 : Plan réaménagé du RDC de la bibliothèque « Dar Ben Achour » après la deuxième campagne de restauration (Ait Mekièche, 1998-2000)

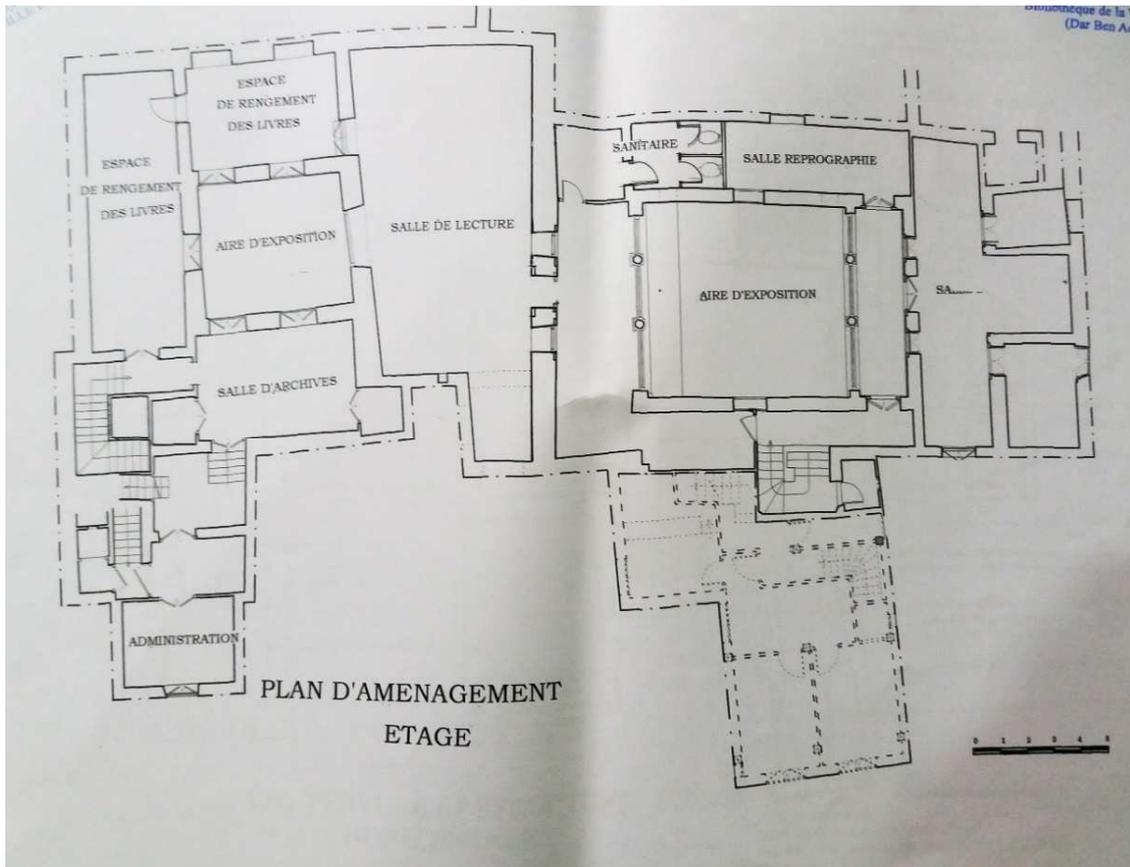


Figure IV-18 : Plan réaménagé de l'étage de la bibliothèque « Dar Ben Achour » après la deuxième campagne de restauration (Ait Mekièche, 1998-2000)

Lors de cette deuxième campagne, une enquête a été entreprise par les concepteurs auprès des usagers de la bibliothèque, notamment auprès des responsables, dans le but de satisfaire leurs différents besoins en termes de confort et de bon usage des lieux. Toutefois, certaines recommandations des usagers n'ont pas été prises en considération⁵⁰.

⁵⁰ Suite à un entretien avec l'un des responsables de la bibliothèque, nous avons remarqué que certaines recommandations n'ont pas été exécutées, telles que la création d'un point d'eau permettant l'alimentation du patio en eau, nécessaire aux travaux de nettoyage, ainsi que la multiplication des prises de courant dans les différentes salles de lecture et les bureaux de direction.



Figure IV-19 (à gauche) Chambre en T reconvertie en bibliothèque et espace d'accueil

Figure IV-20 (à droite) : Arrivée des escaliers à l'étage de la bibliothèque desservant les différentes salles



Figure IV-21 (à gauche) Escaliers menant à la terrasse (vue depuis la salle de conférences)

Figure IV-22 (à droite) Eclairage zénithal de la salle de conférences

2.2 Palais Kheireddine (Musée de la ville de Tunis)

La construction du palais Kheireddine daterait de la fin du 19^e siècle (1860), par son propriétaire, le général ministre réformateur Kheireddine Pacha, qui avait occupé le poste de 'Grand Vizir de Tunis' (1873-1877) sous le règne de 'Sadok Bey', avant de partir à Istanbul pour servir l'Empire ottoman en tant que 'Grand Vizir de l'Empire Ottoman' (1878-1879).

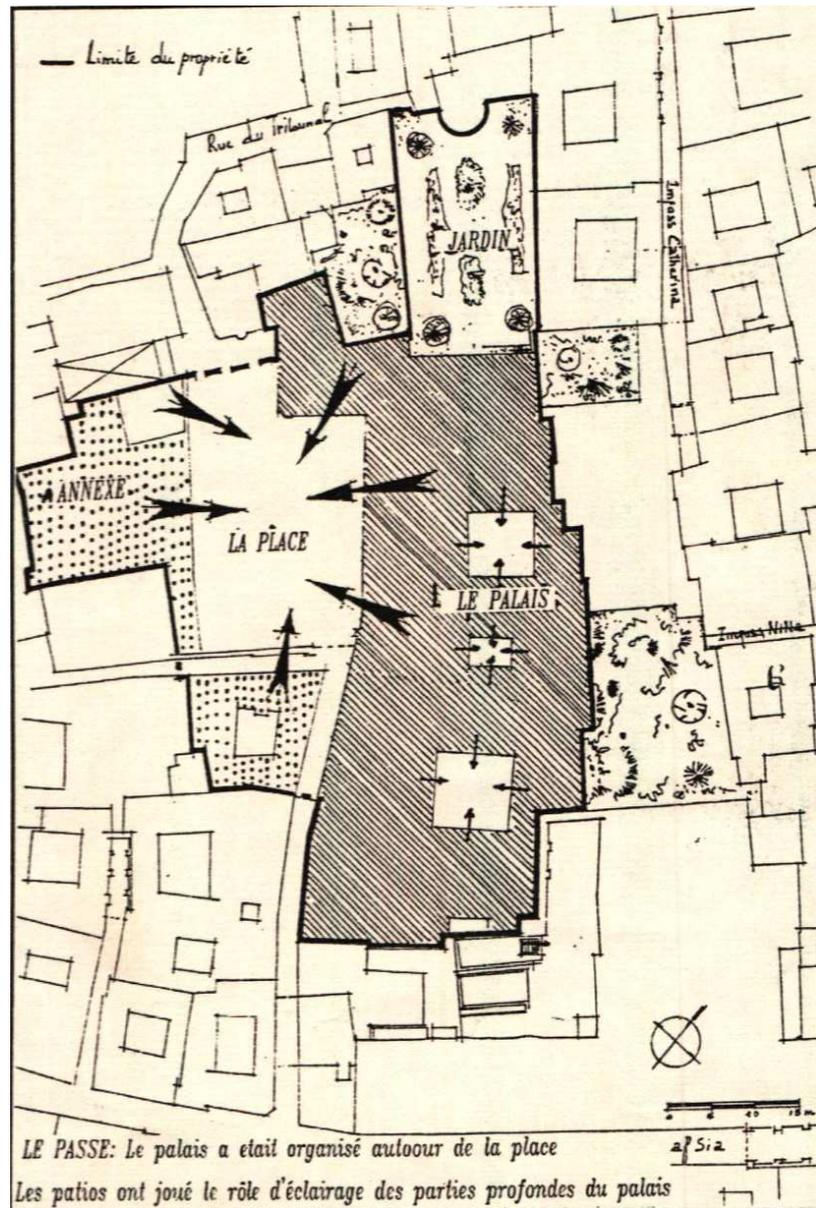


Figure IV-23 : plan des masses, palais Kheireddine, état originel (Souei, et al., 1997)

Le palais a été construit suite à la transformation et l'extension d'une ancienne maison traditionnelle. Cette maison aurait subi plusieurs transformations et réaffectations, avant de servir de structure de base pour le palais Kheireddine. De la structure d'origine, seules quelques traces sont encore présentes : « la porte arquée encadrée de *kadhel* et grès coquillé, une *driba* aux murs couverts de faïence et aux voutes décorées de plâtre sculpté » (Akrouit Yaïche (dir), 1998 p. 52).

Un plan des masses du palais datant du 19^e siècle montre que le palais Kheireddine s'organisait autour d'une placette semi-privée (actuelle place du tribunal). Il comprenait également des annexes et un jardin arrière planté. Ce dernier, selon Jacques Revault, constituait un « *luxe rare et apprécié* » des palais des 18^e et 19^e siècles. Le bâtiment principal du palais comportait trois cours intérieures, qui toutefois ne jouaient pas leur rôle habituel d'espace organisateur : la

majorité des espaces s'ouvrant sur la placette, le rôle de ces patios aurait été limité à l'éclairage et l'aération des parties profondes du palais (Souei, et al., 1997).

La construction étant entamée à la fin du 19^e siècle, le style architectural du palais était fortement influencé par les styles européens : « façades de facture néo-classique à larges fenêtres rythmées s'ouvrant sur une place dégagée, salles immenses dont la surface varie de 25 à 50 m² et décor intérieur italianisant avec moulures rehaussées à la feuille d'or. Ces innovations, bien qu'engendrant des espaces froids dans certains cas, étaient prisées par certains dignitaires qui pouvaient, désormais, imiter les palais beylicaux et recevoir un nombre plus important de visiteurs » (Akrouf Yaïche (dir), 1998 p. 52).

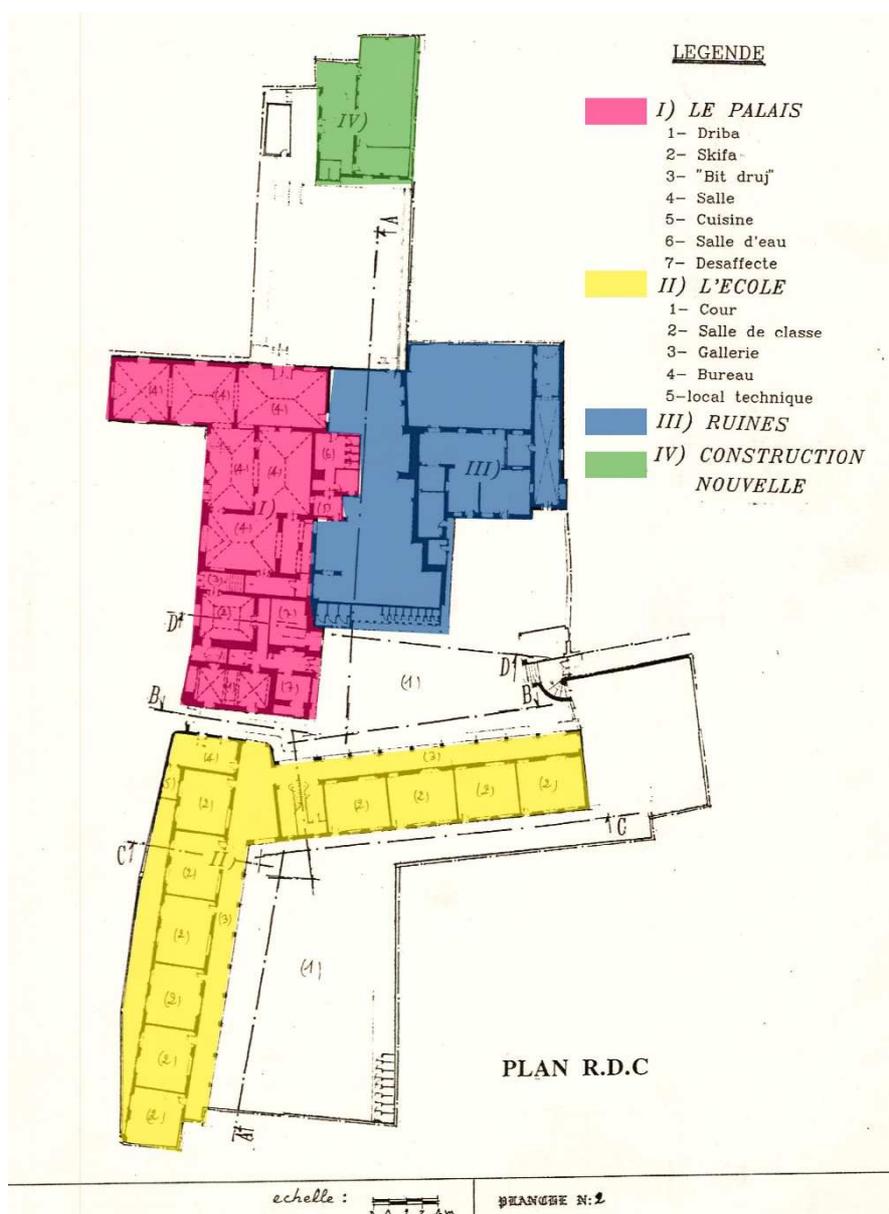


Figure IV-24 : Relevé du complexe palais Kheireddine et école israéliite avant réaffectation (Souei, et al., 1997)

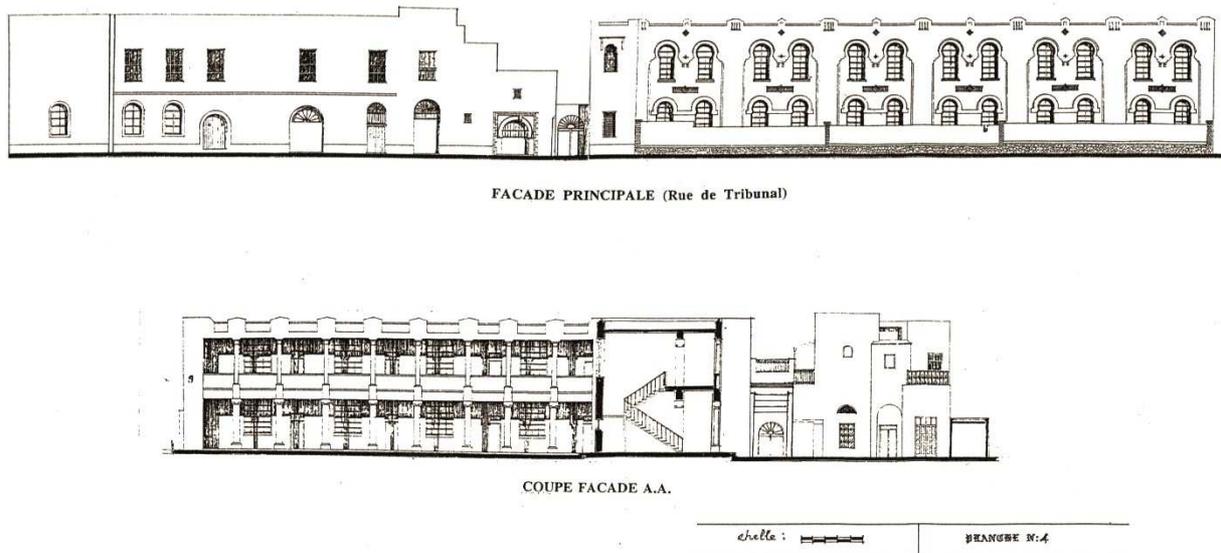


Figure IV-25 : Façade principale du palais Kheireddine (Rue du Tribunal) et coupe longitudinale AA montrant l'échelle des espaces intérieurs du palais (Souei, et al., 1997)

2.2.1 Les différentes vies du palais

Après le départ de Kheireddine à Constantinople, le palais fut vendu par les autorités du protectorat en 1881 et la propriété fut morcelée. Durant quelques années, un tribunal élit siège dans les espaces du palais avant d'être transféré en 1902 au boulevard Bab Benat (d'où le nom de la place). Les annexes furent également cédées à différents acheteurs. Le palais a été ensuite partagé en deux parties et vendu à des acheteurs privés (1905). La partie située le long de la rue du Tribunal (appelée palais el Hafsia) fut démolie entre 1910 et 1920 (Akrouit Yaïche (dir), 1998).

En 1908, une école israélite mixte fut érigée sur le terrain mitoyen du palais, et ce dernier fut affecté en partie à une école musulmane qui porta le nom de « Ecole Kheireddine » jusqu'en 1960. Ces locaux ont été ensuite abandonnés, ils furent cédés à la municipalité pour abriter certains services du district de Tunis. Peu de temps après, ces services municipaux prirent local à la rue d'Autriche ; et une partie du palais Kheireddine fut occupée par un club d'enfants.

2.2.2 Le musée de la ville de Tunis

Au début des années 1990, la municipalité de Tunis ambitionnait de doter la capitale d'un complexe culturel d'envergure. C'est dans ce cadre que l'ASM de Tunis présenta son projet de reconversion du palais et des édifices attenants (école israélite et annexes) en un complexe culturel, abritant un musée et une galerie d'expositions.



Figure IV-26 : Plan de situation et périmètre proposé pour l'ensemble du projet (Musée + galerie) (Source ASM)

Les travaux menés sur environ une dizaine d'années ont consisté au réaménagement du RDC et de l'étage, dont une partie en ruine a été reconstruite et réaménagée en buvette. Des travaux de consolidation ont été parallèlement menés pour certains planchers. Le projet a ainsi combiné différents types d'intervention :

- Restauration à l'origine de certains espaces (driba et salon à moulures)
- Démolition des éléments rajoutés à la structure originelle du palais (cloisons parasites, portes et fenêtres...)
- Reconstruction de certaines parties effondrées (situés au premier étage, affectés en cafétéria et sanitaires)
- Remise en état et réaménagement des autres espaces tout en conservant leur unité spatiale, avec intégration d'éléments contemporains permettant d'assurer le bon fonctionnement du musée.

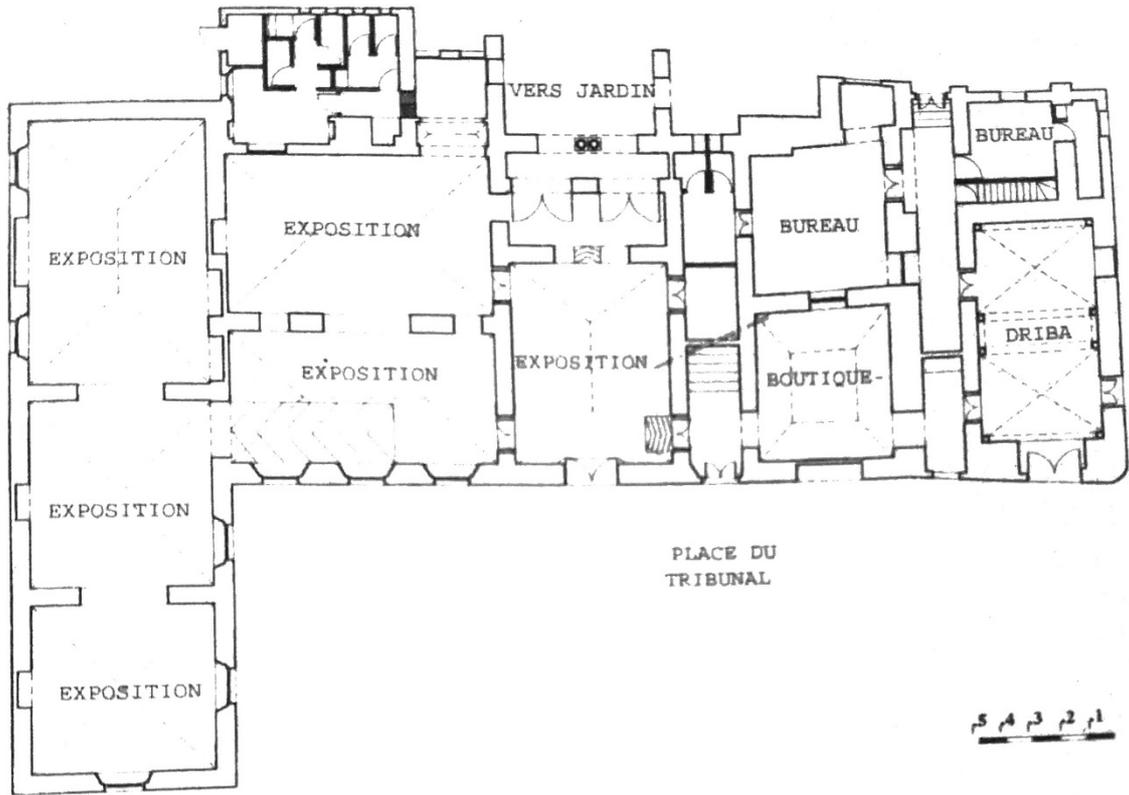


Figure IV-27 : Plan RDC réaménagé du palais Kheireddine _ Musée de la ville de Tunis (Akrouit Yaïche (dir), 1998)

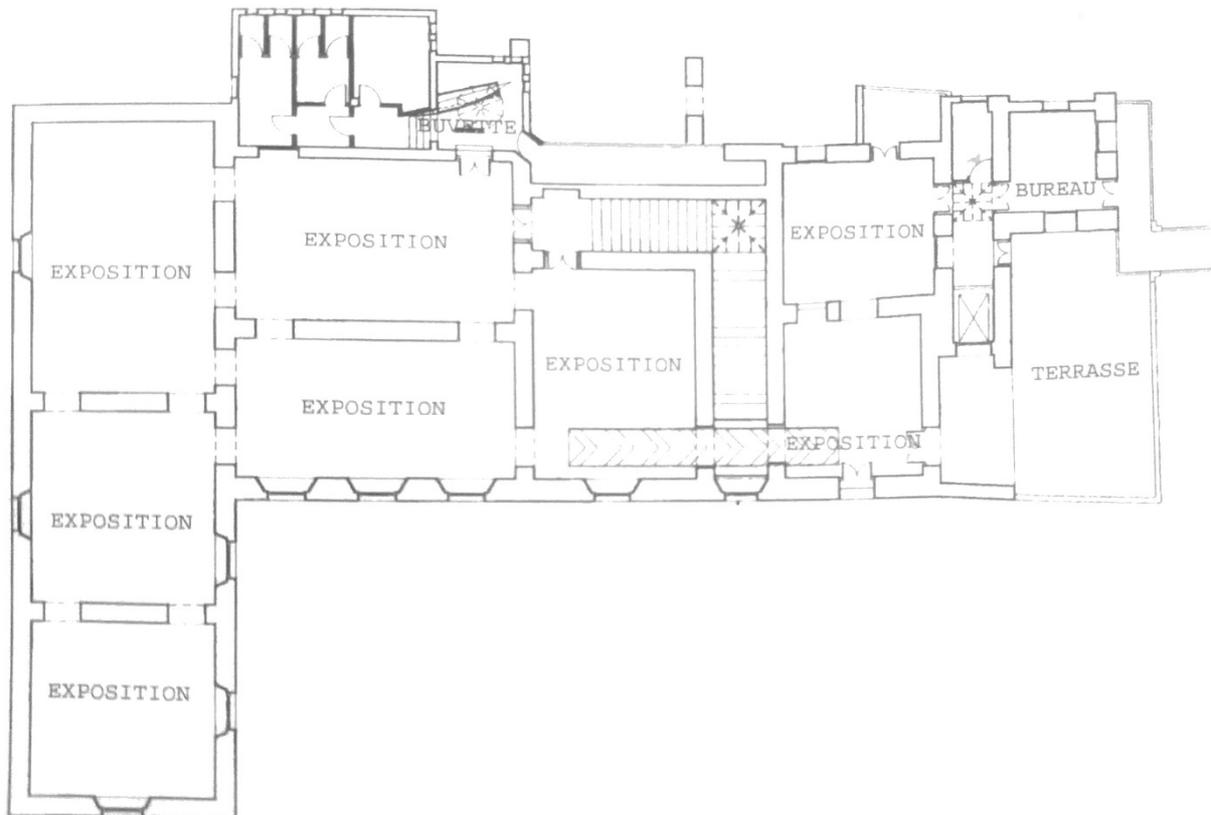


Figure IV-28 : Plan étage réaménagé du palais Kheireddine _ Musée de la ville de Tunis (Akrouit Yaïche (dir), 1998)

Les planchers de l'étage n'étant pas au même niveau, une passerelle en verre et métal a été mise en place pour permettre la promenade à travers les différentes salles de l'étage sans interruption. Destiné à abriter des expositions aussi bien nationales qu'internationales, la reconversion du palais Kheireddine a été faite en respectant les normes internationales de confort et de sécurité. Pour ce faire, certains planchers ont été consolidés pour supporter les poids des nouveaux équipements. De même, la hauteur sous plafond importante a été profitable pour l'installation des systèmes de climatisation nécessaires.

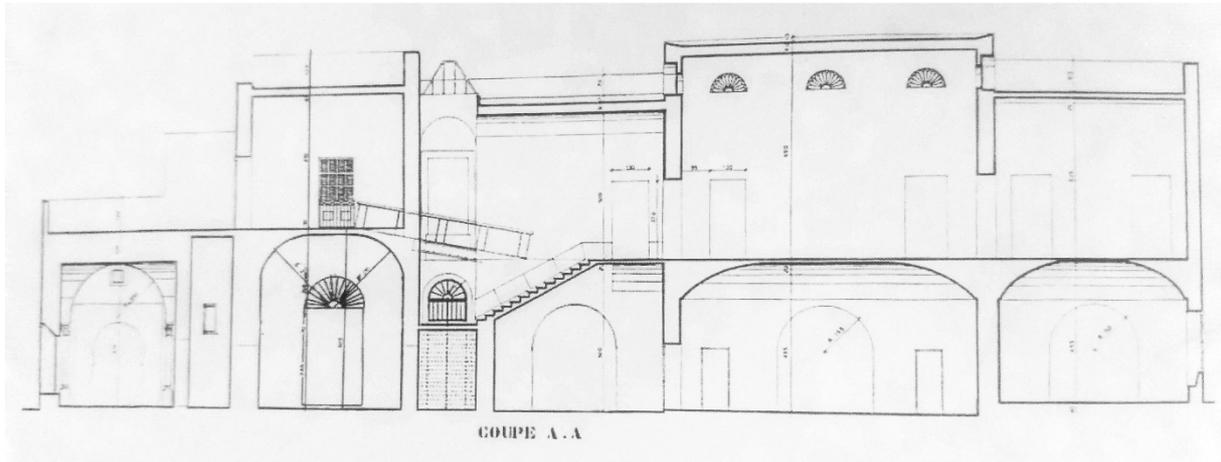


Figure IV-29 : Coupe montrant les différents niveaux du palais Kheireddine _ Musée de la ville de Tunis (Akrouf Yaïche (dir), 1998)

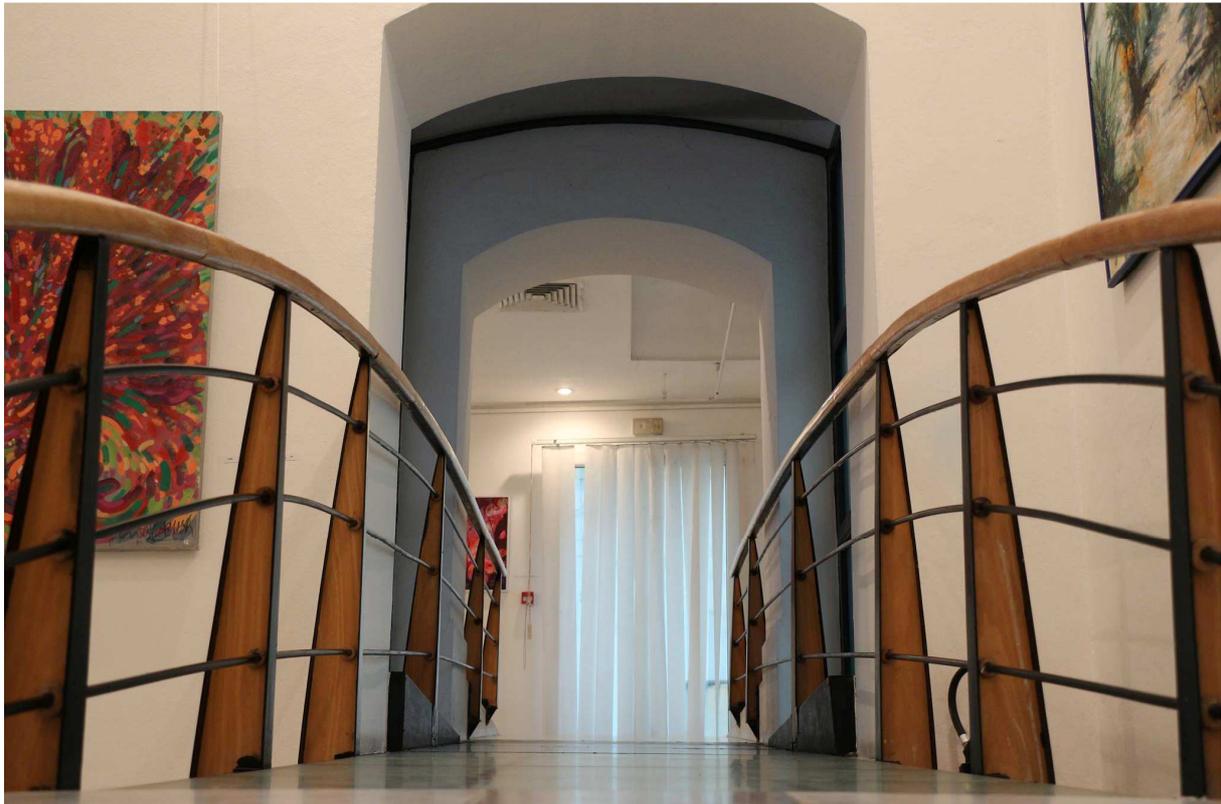


Figure IV-30 : Passerelle en verre, métal et bois créée à l'étage du palais Kheireddine (Auteur : Khouloud Hijiri)



Figure IV-31 : Espace d'exposition au RDC du palais Kheireddine

Quelques années avant l'inauguration de la première tranche, un premier réaménagement effectué sur le premier étage permit l'organisation d'un certain nombre d'expositions ouvertes au public (1994). Cette opération a permis l'expérimentation de l'opération de reconversion menée sur le palais avant son ouverture officielle ; elle avait démontré, selon les concepteurs, « la pertinence de ce choix ». La première tranche, qui consistait à la réaffectation des deux ailes restantes du palais en galerie, fut inaugurée en 1999 : « *les grandes salles du palais reçoivent depuis des expositions de qualité, d'artistes tunisiens et étrangers* » (Akrouit Yaïche (dir), 1998 p. 52).

Selon l'architecte-chef du projet, Zoubeir Mouhli, le projet consistait à opérer une restauration active ayant permis la création de nouveaux espaces, dans un style contemporain, tout en respectant le passé. « *La préservation de ce passé est perceptible dans la restauration respectueuse de la moindre trace de l'état originel encore visible ici et là. L'expression de la modernité se dégage de la simplicité et de l'esprit minimaliste adopté, esprit qui sied tout à fait à une galerie qui se veut fonctionnelle et répondant à toutes les normes techniques (température, humidité, sécurité)* ». (Binous, 2002 p. 146).



Figure IV-32 : Façades du palais donnant sur la place du tribunal (avant restauration et réaffectation) (Akrouit Yaïche (dir), 1998)



Figure IV-33 : façades du palais donnant sur la place du tribunal (après restauration et réaffectation) (Akrouit Yaïche (dir), 1998)

2.3 Makhzen Dar Lasram (Club culturel Tahar Haddad)

Le Makhzen était un espace important dans l'architecture domestique de la médina de Tunis. Du français 'magasin', le makhzen est l'espace destiné au stockage des provisions des familles tunisoises. Alors que les demeures des familles de classe moyenne disposaient uniquement d'un « *beit muna* », petite chambre généralement attenante à la cuisine pouvant abriter les provisions

de l'année, les familles bourgeoises pouvaient se permettre l'édification d'un espace isolé, situé généralement au-dessous de la maison principale, et destiné à ces fins.

La famille Lasram était une de ces familles de la haute bourgeoisie tunisoise : d'origine yéménite, les Lasram étaient considérés au 18^e siècle parmi les hauts dignitaires de la société, appelés pour occuper les hautes fonctions de la chancellerie beylicale. C'est 'Hamouda Lasram', commandant du corps des fantassins zouaoua, qui ordonna la construction du Dar Lasram, sis à la rue du tribunal. Son inauguration date de 1820, après sept ans de travaux continus, impliquant les meilleurs artisans et ouvriers de l'époque.

La maison est composée de trois unités principales : i) le Makhzen et la maison de service au sous-sol, ii) la maison principale au RDC et iii) la maison des hôtes à l'étage.

Le Makhzen du Dar Lasram est bien plus qu'un espace de stockage : comme nous le rapporte Jacques Revault, il s'agit d'un ensemble de dépendances, unissant une écurie, une série de magasins, une huilerie (ou probablement une meunerie), ainsi qu'une unité d'habitation pour le gardien :

« Une porte cochère, près de la place du Tribunal dessert les différentes parties de ce vaste makhzen. Une large entrée en chicane, flanquée d'une bit-al-azri, pouvait livrer passage aussi bien aux chevaux, voitures et provisions annuelles qui s'abritaient à cet endroit. On trouve aussi successivement une pièce autrefois affectée aux réserves de céréales et d'huile, plus loin une écurie avec remise, une huilerie (māsra)-sinon une tabuna- et d'autres entrepôts où se multipliaient les rangées de jarres et s'entassaient des sacs de grains, soit pour la consommation familiale, soit pour la vente. » (Revault, 1971 p. 355)

Les différents espaces du Makhzen ouvraient sur un jardin planté, sur lequel ouvraient également d'autres dépendances comme la *dwiryā* ou la maison de service, ainsi que quelques pièces de repos ; ces dernières n'étant toutefois pas communicantes avec le Makhzen.

Habité jusqu'en 1964 par les descendants de Hammouda Lasram, le palais « Dar Lasram » avait conservé son unité architecturale grâce à l'idée intelligente de le convertir en *habous*⁵¹ : cette précaution permettait d'éviter le partage du bien entre les héritiers. D'autres propriétés du domaine ont été également converties en *habous*, leurs revenus servant essentiellement pour l'entretien et la conservation de la demeure principale en bon état (Revault, 1971).

⁵¹ Bien foncier ne pouvant être vendu ou échangé



Figure IV-34 : Vue intérieure du Makhzen avant les travaux de restauration (Heinz, 1972)

2.3.1 L'équipe ASM-UNESCO et la reconversion du Makhzen

En 1968, le palais « Dar Lasram » fut acquis par l'Etat. L'association de sauvegarde de la médina de Tunis, créée une année plus tôt, était destinée à y prendre domicile. Le Makhzen quant à lui fut destiné à abriter le premier centre culturel de la médina.

La surface offerte par les différentes parties du Makhzen était de l'ordre de 500 m², ouvrant sur trois jardins ; son architecture sobre se prêtait facilement à une réutilisation comme lieu public (Heinz, 1972).

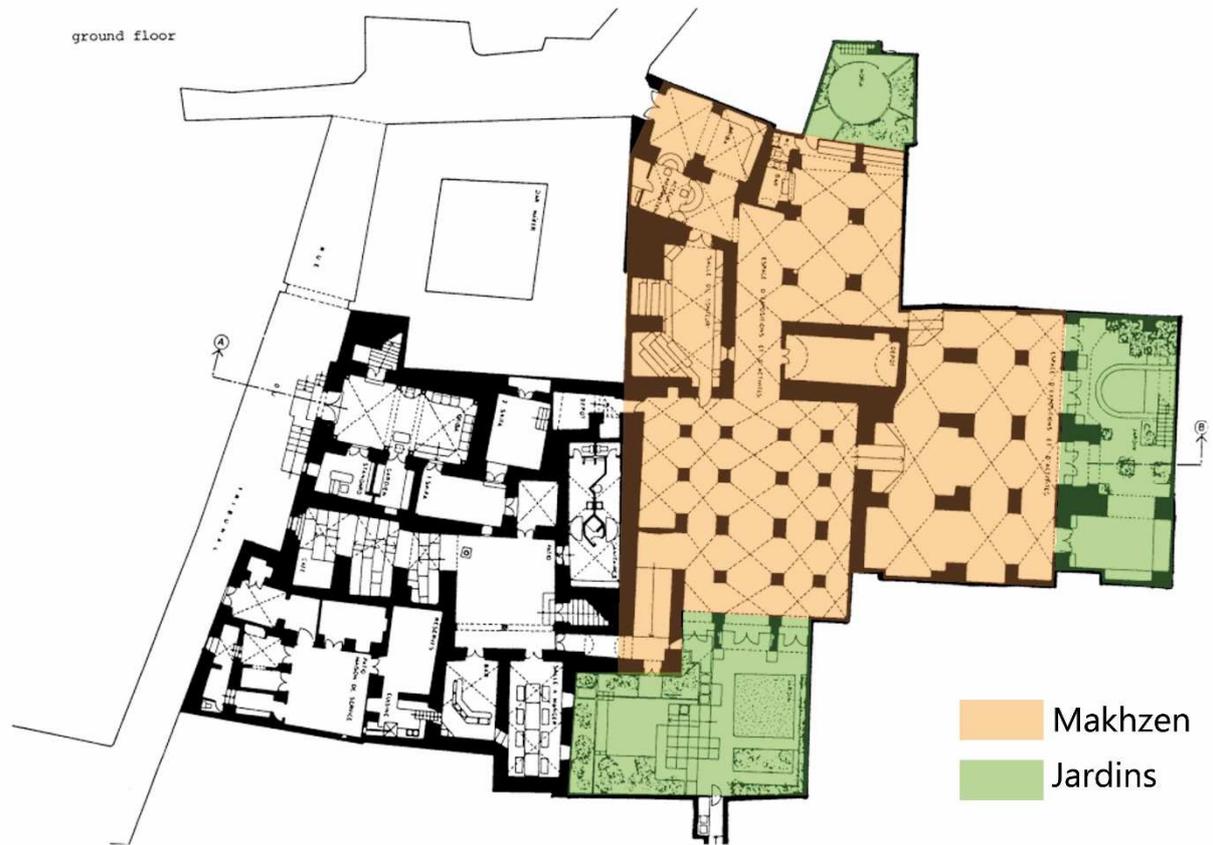


Figure IV-35 : Plan du Makhzen après les travaux de reconversion

Le programme d'aménagement du Makhzen a été établi grâce à l'intervention d'un psychosociologue, au moyen de séances de 'brainstorming' organisées avec les architectes et les futurs utilisateurs du club culturel. Il s'agissait ainsi d'offrir un espace polyvalent, « *un espace non spécialisé, populaire ; une salle d'expositions et d'activités qui ne soit ni musée ni galerie, ni boutique, mais lieu privilégié d'intervention et de découverte tout nouveau à Tunis, aux possibilités comparables – toute proportion gardée– à celles qui furent envisagées pour les Halles de Paris* » (Heinz, 1972 p. 25). L'aménagement du Makhzen du Dar Lasram a donc consisté à supprimer toutes les séparations entre les trois principales salles du Makhzen, pour donner lieu à une grande salle différenciée, les espaces de taille inférieure ayant servi pour les dépôts et sanitaires nécessaires pour le centre culturel.



Travaux de dégagement du makhzen



Après restauration pieds droits consolidés, création de porte-fenêtres, revêtement de sol refait, éclairage par spots sur rail

Figure IV-36 et Figure IV-37 : Etat avant et après les travaux de réaménagement du Makhzen (Source ASM Tunis)

Les ouvertures sur les jardins extérieurs ont été élargies, d'autres ont été créées afin d'assurer un éclairage naturel satisfaisant ; les jardins ont été traités en continuité avec l'espace intérieur (Heinz, 1972).

Un soin particulier a été accordé aux détails tels que la peinture, la menuiserie, la ferronnerie, le carrelage et les éléments d'éclairage nocturne : tout a été choisi de façon à mettre en valeur les caractéristiques des espaces intérieurs et extérieurs (Heinz, 1972).

Quoiqu'ils offraient « *peu de valeur pour l'histoire de l'art* », certains éléments ont même été sauvegardés, compte tenu de leur « *valeur pédagogique ou poétique* » (Heinz, 1972): c'est le cas par exemple des anneaux ayant servi autrefois pour attacher les chevaux.

Une exposition sur la médina de Tunis –visitée par plus de 50.000 personnes en un mois– a constitué l'évènement d'ouverture du nouveau centre culturel. Cet afflux important de visiteurs venant de de Tunis et d'ailleurs a confirmé –selon l'architecte en chef du projet– les choix opérés pour la réaffectation et le réaménagement du Makhzen (Heinz, 1972).

Inauguré il y a plus de 40, le « Club Culturel Tahar Haddad » constitue toujours un des centres culturels les plus fréquentés de la médina, avec l'organisation régulière d'expositions, de conférences et de tables rondes.



Figure IV-38 et Figure IV-39 : Activités culturelles diverses organisées au Club Culturel Tahar Haddad



Figure IV-40 : Exposition artistique au Club Culturel Tahar Haddad

2.4 Le Diwen⁵² (Bibliothèque publique)

D'origine perse, le mot 'Divan' a été adopté par l'arabe pour désigner le 'registre', le 'bureau' ou 'l'administration'. Sous le règne ottoman, le 'Divan' désignait le conseil du sultan, et par extension, le lieu qui l'abritait.

Le Divan est une des plus anciennes constructions militaires du Tunis ottoman. Sa construction date du 16^e siècle, date à laquelle Sinan Pacha avait réussi à prendre Tunis des mains des Espagnols, suite à la fameuse « bataille de Tunis » en 1574, date à laquelle fut instauré le règne ottoman sur la Régence de Tunis.

Depuis son édification à ce jour, ce bâtiment a connu différentes vies que nous résumerons ci-après.



Figure IV-41 : Entrée du Divan, actuelle bibliothèque publique rue du Divan

⁵² Selon les auteurs, les termes divan, diwan ou diwen sont utilisés pour désigner l'édifice en question

2.4.1 Le Divan des Janissaires

Le Divan, siège de la milice turque, incarnait le pouvoir des janissaires. Il a été érigé dans un des plus nobles quartiers de la ville, pas loin du palais du Pacha. Il représentait également une instance administrative et juridique qui avait pour rôle « la gestion des affaires de la Régence ». Constituant jusqu'au début du 17^e siècle le siège principal du gouvernement turc à Tunis, il serait ainsi assimilé au conseil ministériel dans les régimes politiques contemporains (Abdelletif, 1999).

D'inspiration essentiellement Hafside⁵³, l'architecture du Divan comprenait également des influences turques, andalouses et même italiennes, qui ont défini plus tard les grandes lignes de l'art et l'architecture ottomans à Tunis (Abdelletif, 1999). Le bâtiment originel a été décrit par plusieurs auteurs tels que « La Condamine » en 1731 et « Laurent d'Arvieux » en 1735 :

« J'ai été plus content de la salle du Divan ; elle est découverte et éclairée par le haut dans son milieu ; l'endroit d'où elle reçoit le jour est fermé d'une grille pareille à celle d'un parloir ; le milieu de la salle est pavé de marbre blanc, le reste de faïence. Il y a au milieu une fontaine de marbre ; les deux côtés sont soutenus chacun de deux rangs de colonnes aussi de marbre. ... au fond est le fauteuil de la salle et des deux côtés sont plusieurs rangs de bancs pour les conseillers. On arrive à cette salle par deux ou trois pièces assez petites, carrelées et tapissées, ainsi que la salle, de mosaïque de faïence » (Begouen, 1898 p. 86)

« Le Divan est le lieu où les principaux de la milice s'assemblent pour y tenir le conseil. C'est une grande cour oblongue, avec un toit en appentis tout autour, sous lequel il y a un banc de pierre qui laisse un espace du côté du mur, par où ceux qui ont affaire à l'Aga le vont trouver au fauteuil sur lequel il est assis, ayant derrière un sofa assez élevé, où sont assis les écrivains ou Greffiers du Divan... Il y a une fontaine et un bassin rempli d'eau aux deux tiers de cette cour, et au tiers du côté de la porte une table de marbre de six pieds de longueur et de trois de large ; elle n'est point relevée au-dessus du mur ou du pavé. C'est sur cette pierre qu'on étend ceux qui sont condamnés à recevoir des bastonnades. L'espace qui reste depuis le sofa des Ecrivains et le mur est couvert d'une treille de roseaux qui portent de grandes treilles de vignes, où la milice se met à l'ombre dans les grandes chaleurs. La porte de cette cour est peinte de rouge et de vert, avec des figures de lions et de tigres, peintes des deux côtés sur l'enduit des murailles fort et grossièrement dessinées... » (D'Arvieux, 1735 p. 14)

⁵³ Le règne Hafside ayant duré à Tunis jusqu'en 1574, date de la conquête ottomane.

2.4.2 Le tribunal coranique

Après la dissolution des janissaires en 1828 par le Bey Hussein II, les locaux du Divan restèrent abandonnés jusqu'en 1856, date à laquelle le Bey de Tunis, 'M'hammed Bey', institua par décret daté du 13 novembre 1856 la création du « Tribunal Coranique », ou « Tribunal du Charaâ ». Les locaux furent alors restaurés et aménagés pour accueillir leur nouvelle fonction (Ben Belghith, 2002).

Une salle a toutefois été aménagée en mausolée pour célébrer la mémoire de 'Sidi Baktach', chef référentiel des janissaires.

Certains récits nous informent sur cette deuxième vie du bâtiment, notamment le récit de Myriam Harry qui a consacré un chapitre de son ouvrage « Tunis La Blanche » pour la description du tribunal. Ces écrits témoignent de la « majesté » et de la splendeur des lieux à cette époque :

« Nous arrivons au tribunal dont la cour pittoresque est encombrée par les plaideurs et leurs avocats, et pénétrons dans la salle d'audience. Sa vue seule vaut le voyage de Tunis... » (Chantre, 1908)

« Ah ! La majesté sereine et familiale de ce palais de justice arabe, pourrais-je seulement la décrire ? Je lui dois des heures de quiétude ravie et d'évocations antiques. C'est tout simplement –une fois franchi le portail sarrasin et le vestibule coudé– une vaste cour intérieure, dallée de marbre blanc, entourée d'arcades. La salle d'entrée –espèce de long couloir formé par la galerie de face– est délicieusement revêtue de vieilles faïences persanes couleur turquoise fanée, et obstruée à l'extrémité –farouche et déconcertant contraste– par deux cachots noirs à barreaux : la prison coranique.

... on reste extatique derrière la légère herse en bois bleu qui sépare le péristyle du prétoire, comme on reste extatique à regarder ce patio à ciel ouvert, avec pour tout ornement une svelte vasque qui s'égoutte et deux colonnades latérales dont les ogives cintrées se rehaussent alternativement d'une pierre blanche et d'une pierre noire !

Et l'on ne sait qu'admirer le plus, la justesse des proportions, la simplicité des lignes ou bien l'harmonie reposante de cette nudité neigeuse où de-ci de-là, l'émail des vieilles faïences met, comme un sourire du passé et les virgules noires des arceaux, une gravité. Au fond, face à l'entrée, le dessin de la colonnade se répète encore ; mais les piliers sont enclavés par un mur arabesqué de céramiques et percé d'une porte et de deux fenêtres grillagées qui puisent leur lumière dans la cour. C'est une pièce étroite et longue, en forme de Divan, ainsi surnommée d'ailleurs, la salle d'audience du chara, jadis sacro-sainte, aujourd'hui profanée, mais où mouftis et bach-mouftis rendent encore l'islamique justice... » (Harry, 1910 p. 210)

Peu après l'indépendance, le « Tribunal du Charaâ » de Tunis a été supprimé par décret beylical daté du 25 septembre 1956, son effectif ayant été intégré dans le cadre des magistrats de droit commun.

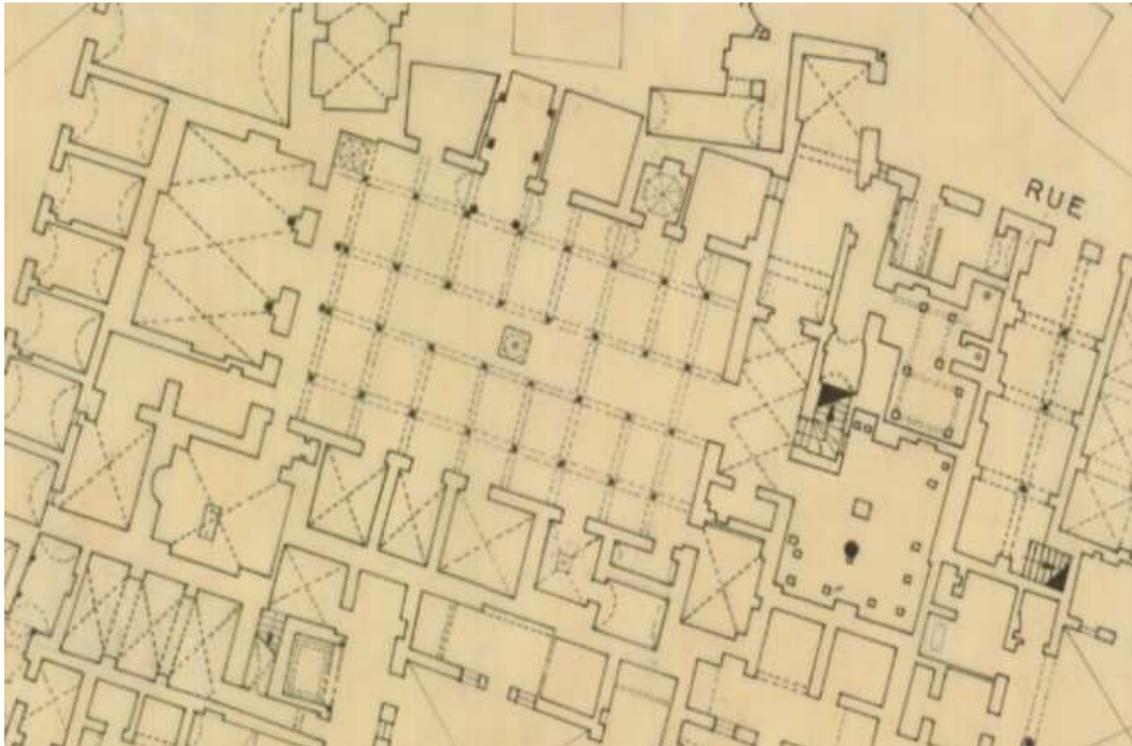


Figure IV-42: Relevé du plan RDC du "Dar Dirwan" (Source ASM Tunis)

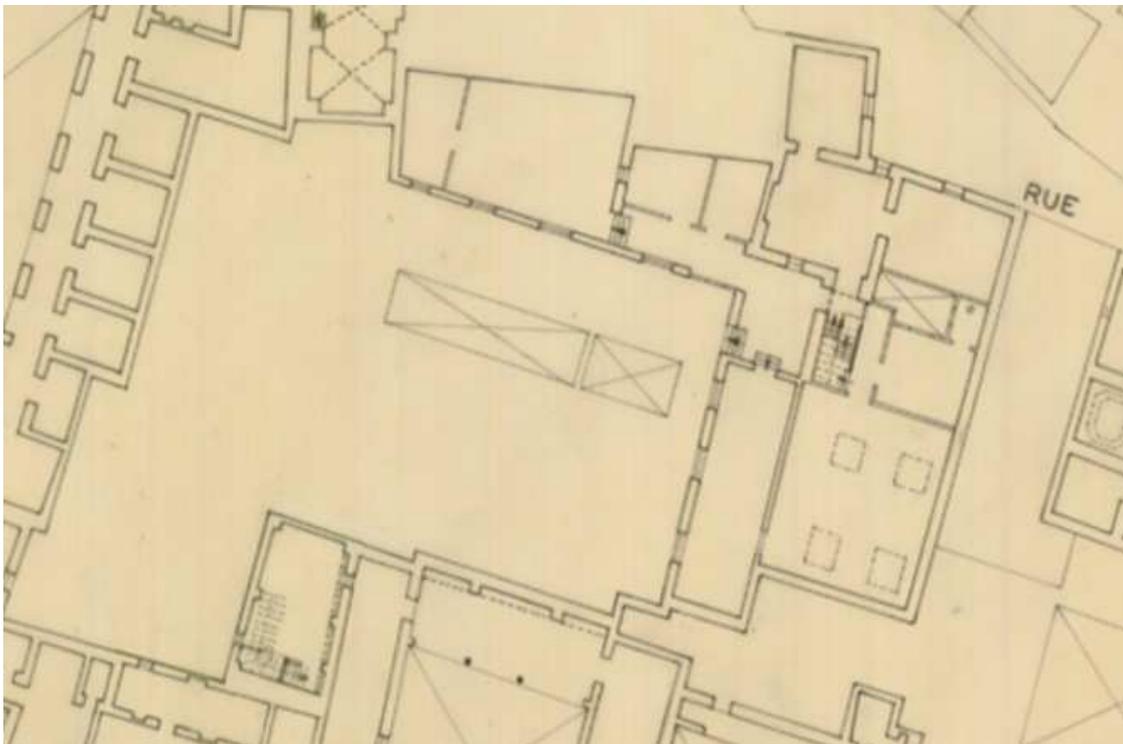


Figure IV-43: Relevé du plan Etage du "Dar Dirwan" (Source ASM Tunis)

2.4.3 La bibliothèque publique

Quelques années après sa désaffectation, le Divan a été rattaché au ministère de la culture, servant dans un premier temps comme dépôt, ensuite aménagé en bibliothèque publique, inaugurée en 1972.



Figure IV-44 : Inscription à l'entrée du bâtiment mentionnant la date de construction du Divan et sa nouvelle affectation

La réaffectation des locaux de l'ancien Divan s'est faite sans aucune modification de la structure bâtie d'origine : certains espaces ont été occupés, d'autres servent toujours de dépôt ou de magasin pour la bibliothèque. Certains revêtement ont toutefois été remplacés ou abandonnés selon leur état au moment de la restauration.



Figure IV-45 : Etat actuel de la skifa du Divan



Figure IV-46 : Salle du mausolée Turc

L'état actuel des lieux est selon les responsables de la bibliothèque 'lamentable' : cette dernière étant sous la tutelle du ministère de la culture, elle ne dispose pas de budget destiné à l'entretien. Les lieux ont connu alors une notable dégradation : murs lézardés, infiltration d'eau depuis la terrasse, dégradation de la menuiserie en bois et de certains ouvrages (livres et revues) suite au taux élevé d'humidité... Certains espaces ont dû alors être abandonnés sous risque de nuire à la santé des usagers de la bibliothèque, notamment la salle destinée aux enfants ainsi que la salle adjacente au mausolée. Les voisins ont dû fermer leurs fenêtres donnant sur un petit espace ouvert commun avec le Divan (du côté du mausolée), sous prétexte que la qualité de l'air n'était plus supportable à cause du manque d'entretien.

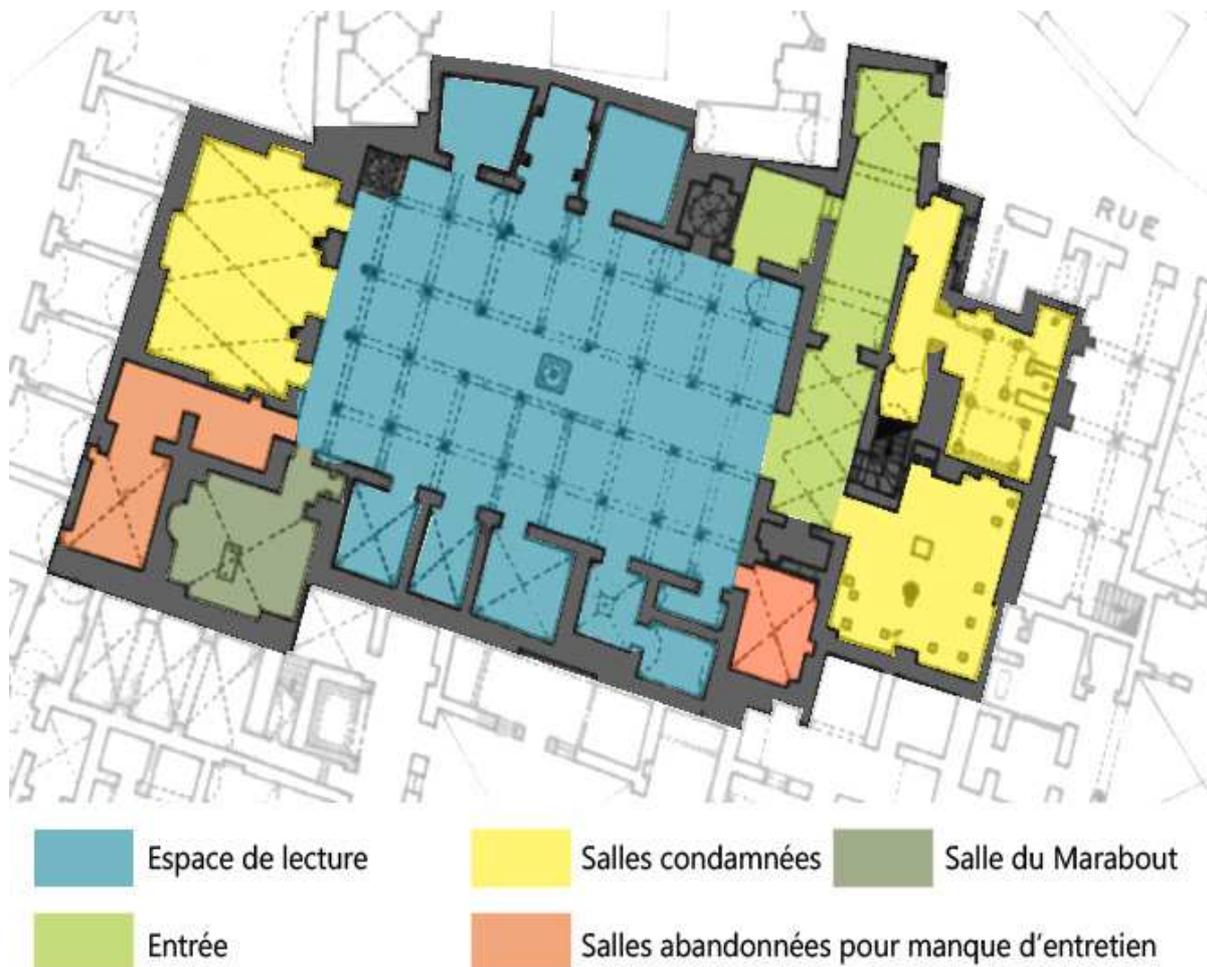


Figure IV-47: Plan de la bibliothèque avec distinction des espaces selon leurs usages actuels



Figure IV-48: Salle de lecture, ancien patio du Divan

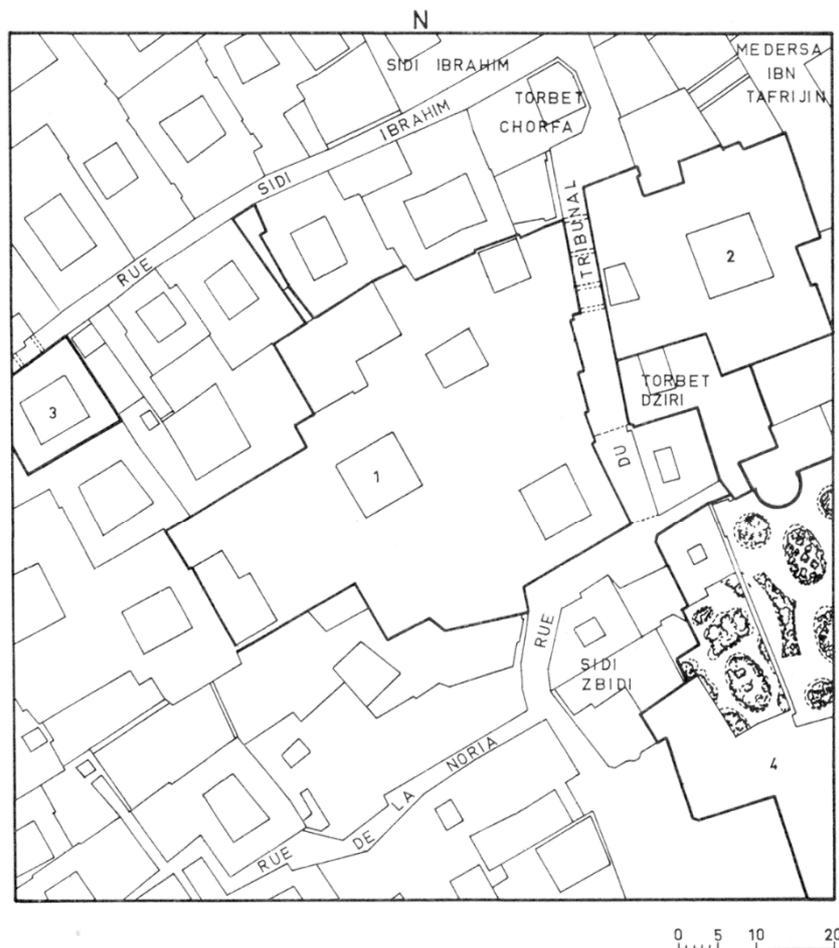


Figure IV-49 : A gauche : Détail de l'éclairage zénithal du patio

Figure IV-50 : A droite : Détail de la fontaine en marbre (désaffectée)

2.5 Dar El Jaziri⁵⁴ (Maison du poète)

Édifié au 18^e siècle par une famille de riches propriétaires terriens, le « Dar El Jaziri » compte parmi les plus importants monuments historiques du quartier de la rue du Tribunal. Il ne s'agit toutefois pas d'une propriété particulièrement riche ou décorée : composée d'un rez-de-chaussée et d'un sous-sol et étage partiels, la maison des Jaziri est organisée autour d'une cour carrée à deux portiques opposés. Ayant perdu ses faïences murales, la cour est exclusivement traitée en pierre calcaire (Kadhel) : pavage, colonnes, chapiteaux, encadrement des portes et des fenêtres, margelle du puit et niche de la citerne.



Plan de situation

XVIII^e-XIX^e siècles : 1. Dâr Lasram ; 2. Dâr El-Dziri ; 3. Dâr Er-Riahi ; 4. Palais Kheredine.

Figure IV-51 : Plan de situation du Dar El-Jaziri (Revault, 1971)

⁵⁴ Egalement appelée « Dar Dziri »

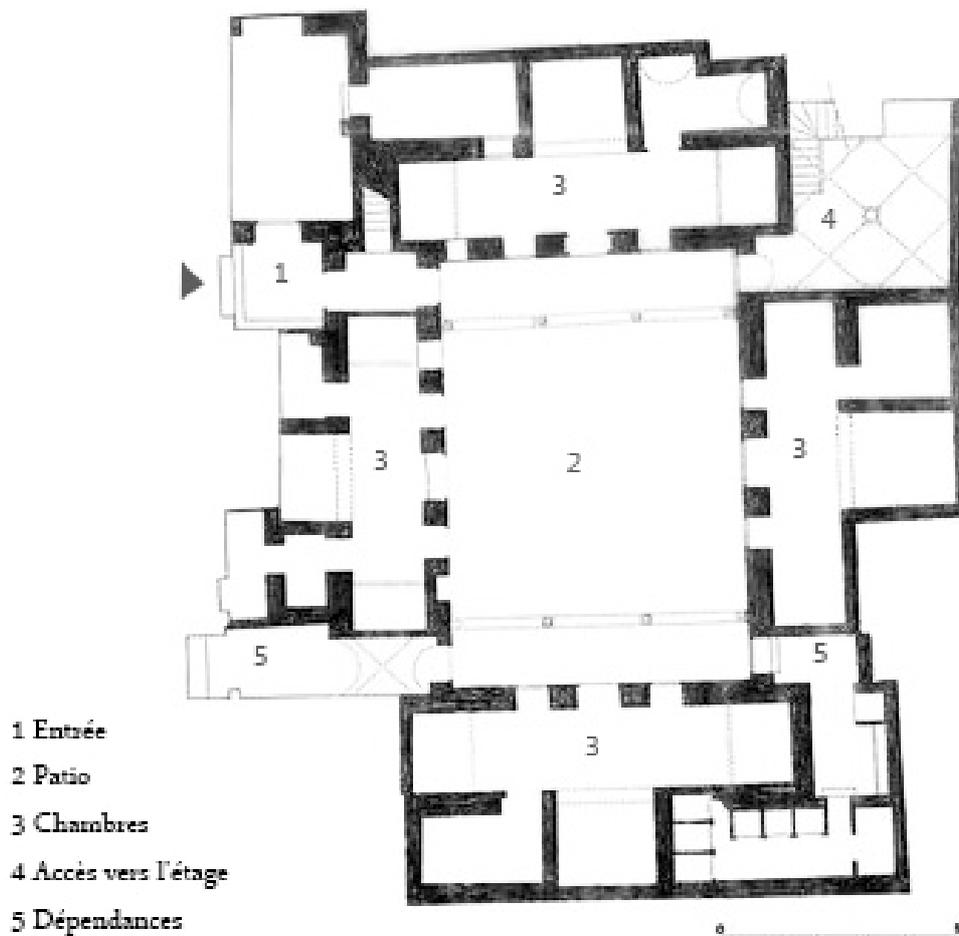


Figure IV-52 : Plan RDC du Dar El Jaziri (Source INP)

Quatre chambres en T, avec alcôves et chambres attenantes (*bit bel qbù wel mqaser*) occupent les quatre façades du patio. Face à la porte d'entrée donnant sur le patio, une deuxième porte cache les escaliers permettant l'accès à l'étage partiel donnant sur la rue du Tribunal. Sous l'autre portique, deux portes mènent latéralement aux dépendances (cuisine et sanitaires).

A l'intérieur, les quatre chambres du rez-de-chaussée sont richement ornementées : « *au-dessus des faïences murales, une superposition de frises de 'naksh-hadida' meublées d'arceaux andalous à lambrequins au-dessous de plafonds à solives apparentes dont les motifs floraux italianisants – encadrant des éléments hexagonaux hispano-mauresques- répondront à ceux des alcôves, kbù et ciels de lit* » (Revault, 1971 p. 363).

En 1937, alors que le pays menait son combat contre l'occupation française, le Dar El Jaziri abrita le deuxième congrès du « Néo-Destour », principal parti politique ayant mené le combat de libération contre l'occupation française. C'est à ce titre, dit-on, que, quelques années après l'indépendance, le « Dar El Jaziri » fut acquis par les autorités de l'Etat, et fut classé comme

monument historique. D'ailleurs, une inscription dressée à l'entrée de la maison rappelle encore cet épisode historique.

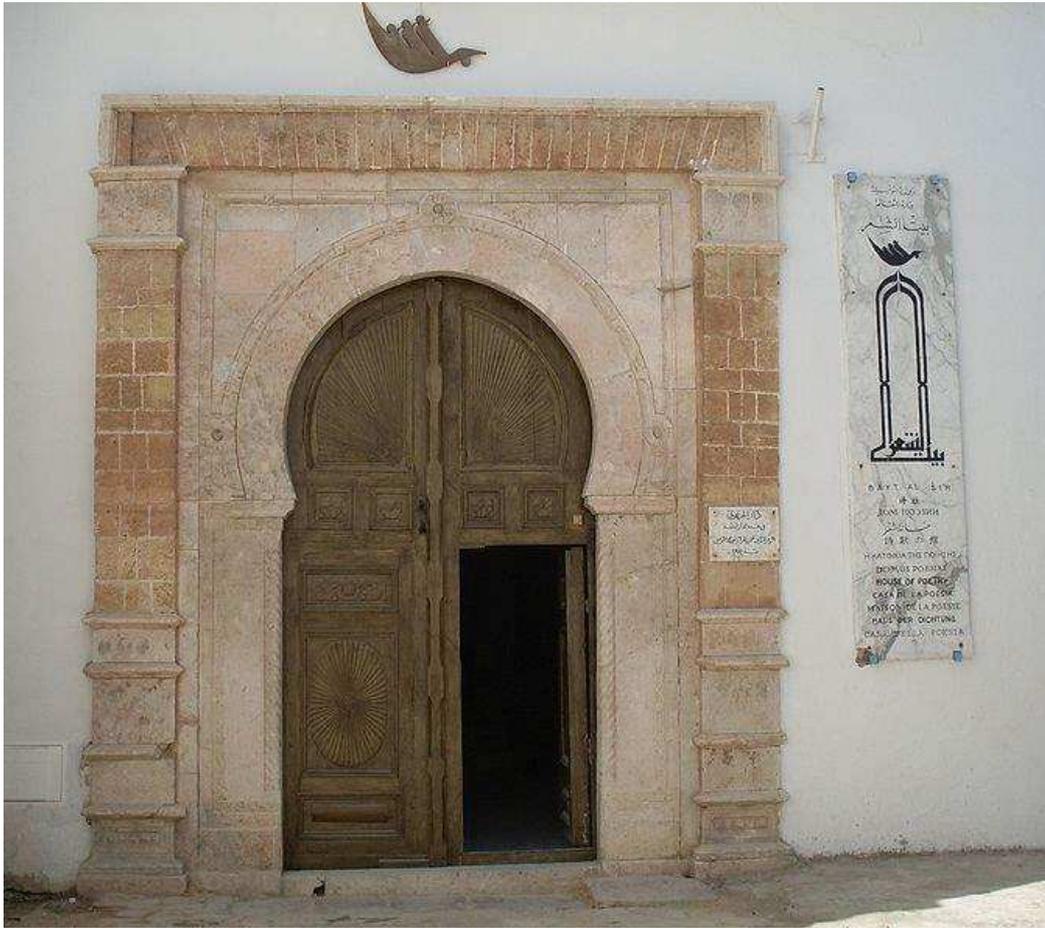


Figure IV-53 : Vue sur l'entrée du Dar El Jaziri, actuelle maison de la poésie

2.5.1 La maison du poète

En 1989, le poète tunisien Mohamed Sghaier Ouled-Ahmed proposa l'idée de construire une 'Maison de la poésie' pour célébrer la poésie et les poètes tunisiens et arabes. L'idée fut alors présentée aux autorités : « *il était proposé à l'Etat de l'accepter en premier, ensuite de trouver le local adéquat, et enfin de l'aménager* » (Ouled-Ahmed, 1993).

C'est ainsi qu'en 1993, la « maison de la poésie » élit domicile au « Dar El Jaziri ». Aucune transformation n'a été apportée à l'architecture ni au décor du Dar Jaziri, sinon une inscription en 12 langues différentes gravée sur du marbre blanc, portant l'indication « Maison de la poésie », ainsi que le logo de la maison, repris à l'identique au niveau de la porte principale et sur un des murs du patio. De même, une inscription accrochée au-dessus de chacune des pièces de la maison indique sa nouvelle vocation.



Figure IV-54 : Journée poétique organisée à la maison de la poésie-Dar El Jaziri (vue du patio)



Figure IV-55 : Chambre en T du Dar El Jaziri reconverte en bibliothèque de la maison de la poésie

Occupé jusqu'à nos jours par les héritiers de la famille Jaziri, l'étage est resté à leur disposition ; ils partagent avec le centre culturel l'entrée principale ainsi que les sanitaires au rez-de-chaussée. Cette cohabitation ne semble gêner aucun des deux partis : tous les deux se disent satisfaits de la situation qui les unit depuis plus de deux décennies sous les toits de la maison historique de la famille Jaziri.

3 CORPUS D'ETUDE

Nous avons présenté, à travers les exemples précédents, différentes approches de reconversion culturelle dans la médina de Tunis.

Pour la suite de notre travail, nous nous limiterons à l'étude de trois espaces : il s'agit du « Dar Ben Achour », actuelle bibliothèque de la ville de Tunis, du « Diwen », actuellement servant de bibliothèque publique, et du « Makhzen de Dar Lasram », actuel Club Culturel Tahar Hadded. Le choix de ces trois espaces est fait suite aux observations suivantes :

- Pour le cas des deux bibliothèques, il s'agit de deux typologies caractéristiques de l'architecture traditionnelle de la médina, à savoir la maison traditionnelle et le Diwen, offrant tous les deux une organisation de 'cellules simples' autour d'une 'cour' intérieure. Ces deux bâtiments ont connu un passé glorieux : alors que le « Dar Ben Achour » a toujours été associé à deux figures emblématiques de l'enseignement et de la religion à Tunis, à savoir Mohamed-Tahar et son fil Mohamed-Fadhel Ben Achour, le « Diwen » symbolisait dans un premier temps le pouvoir ottoman dans la Régence de Tunis, avant de faire office de la plus haute instance de la juridiction islamique sous les Husseinites. A partir de 1911, le « Dar Ben Achour » et le « Diwen » constituaient deux escales importantes dans la vie quotidienne des Ben Achour : père et fils ont été appelés successivement à occuper les postes de 'Cadi' et de 'Mufti Malékite' auprès du tribunal islamique. Nous avons d'ailleurs évoqué plus tôt les conséquences de cette nomination sur l'organisation du « Dar Ben Achour ».

Ces deux bâtiments s'inscrivent également dans ce qu'a appelé Lahbib Chebbi ' le parcours du Cheikh' (Chebbi, 1985), ou encore celui des 'bourgeois de la rue du Pacha', évoqué par Jacques Berque dans sa description du quartier et de ses habitants (Berque, 1962). Ce parcours était généralement le même : il était défini par la maison, la grande mosquée et le lieu de travail ou d'études pour les plus jeunes. Ce parcours, comme l'a décrit Justin Mc Guinness, est devenu quelques années après l'indépendance « *celui d'une kyrielle de gens* » (McGuinness, 2002).

Ces deux bâtiments, aujourd'hui sous la tutelle d'organismes publics (le Ministère de la culture et la Municipalité de Tunis), ont été appelés à accueillir la même fonction.

- Pour le Club Culturel Tahar Hadded, comme nous l'avons préalablement signalé, il s'agit d'une opération de reconversion pionnière dans la médina de Tunis, offrant à la médina son premier centre culturel en 1972. Depuis, le CCTH abrite des activités culturelles de natures différentes, et représente jusqu'à nos jours un des espaces culturels

les plus sollicités de la vieille ville. L'étude de cette expérience est également intéressante puisqu'il s'agit d'une des rares opérations de reconversion dans la médina ayant eu recours à une étude pluridisciplinaire, faisant notamment participer les futurs usagers du centre pour la précision et l'affinement des détails de programmation et de conception.

3.1 Emplacements et accès

Le « Dar Ben Achour » est directement situé sur une artère principale de la médina : la rue du Pacha, faisant partie de l'axe Nord-Sud traversant la médina entière ; le « Diwen » se trouve quant à lui légèrement en retrait au n° 3 de la rue portant le même nom. En ce qui concerne le CCTH, il se situe à la fin du 'parcours culturel' de la médina, pas loin du musée de la ville de Tunis (: Situation et entourage Figure IV-56).



Figure IV-56 : Situation et entourage des espaces du corpus choisi

Les trois rues appartenant jadis à des quartiers résidentiels par excellence (Harry, 1910) (McGuinness, 2002), connaissent aujourd'hui un sort différent : la rue du Pacha, artère principale du quartier nord de la médina est l'une des rues les plus sollicitées du centre historique

avec l'implantation d'une dizaine d'établissements culturels à ses abords. De même, la rue du Tribunal abrite un concentré d'espaces culturels comme la maison de la poésie, la direction du festival de la médina, le siège de l'ASM et le Musée de la ville de Tunis. La rue du Divan quant à elle a plutôt conservé son caractère résidentiel : elle ne compte que quelques rares établissements non résidentiels comme la bibliothèque, une 'zaouia' et un atelier artisanal d'articles en cuivre.

3.2 Mémoire collective : entre hier et aujourd'hui

Edifiés, abandonnés ensuite réaffectés presque aux mêmes périodes, le « Dar Ben Achour » et le « Diwen » n'occupent pas la même place dans la mémoire collective des Tunisois. C'est que, contrairement à la gloire du « Diwen » qui a fané après la dissolution du Tribunal Coranique en 1956, la mémoire du « Dar Ben Achour » s'est intimement liée à celle des Cheikhs Mohamed-Taher et Mohamed-Fadhel Ben Achour, qui ont poursuivi leurs activités jusqu'aux années soixante et soixante-dix du siècle précédent⁵⁵ ; leurs œuvres sont jusqu'à nos jours citées dans les cercles littéraires, religieux et juridiques nationaux, et même à l'échelle internationale. En 2009, le centenaire du Cheikh Fadhel Ben Achour fut célébré en Tunisie avec l'organisation d'un cercle de conférences et de séminaires retraçant sa vie d'homme de culte et de militant. Un livre fut publié à cette occasion, intitulé « *Le Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour : homme de pensée, d'action et de réforme* » (Essaadi, 2009).

De son côté, le Dar Lasram et son Makhzen, espace jadis réservé à la famille et à leur entourage de l'élite tunisoise, constituent depuis la création de l'ASM et l'inauguration du CCTH un centre d'intérêt incontournable pour la population médinale, et connaissent une affluence importante tout au long de l'année. Ceci est dû notamment à la diversité des produits culturels offerts par le club, destinés aux différents goûts et tranches d'âges.

⁵⁵ Le Cheikh Mohamed-Tahar Ben Achour accéda à la retraite en 1960. Le Cheikh Mohamed-Fadhel quant à lui exerça ses fonctions de mufti de la République et de doyen de la faculté de la Charia et de théologie jusqu'à son décès en 1970.

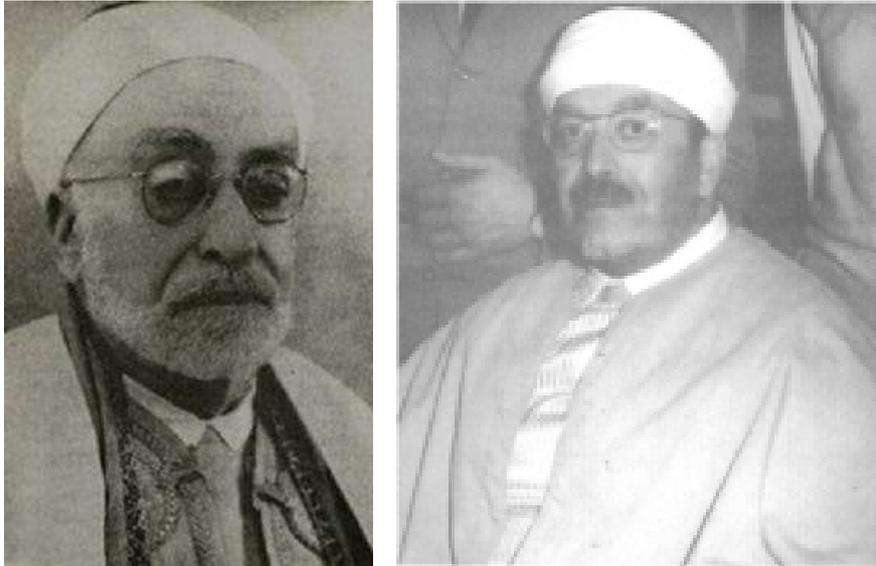


Figure IV-57 (à gauche) : Portrait du Chiekh Mohamed-Tabar Ben Achour (1879-1973)

Figure IV-58 (à gauche) : Portrait du Chiekh Mohamed-Fadhel Ben Achour (1909-1970)

3.3 Usages et public ciblé

Reconvertis en bibliothèques, le « Dar Ben Achour » et le « Diwen » ne semblent pas cibler la même catégorie de lecteurs. Alors que la « bibliothèque de la ville de Tunis » ou « Dar Ben Achour » propose des ouvrages de recherche et des manuscrits retraçant pour la plupart l'histoire de la ville et de ses habitants, la bibliothèque publique « Le Diwen » offre une panoplie de livres et de magazines allant des bandes dessinées pour enfants jusqu'aux encyclopédies et travaux de recherche spécialisés.

De plus, la bibliothèque de la ville de Tunis propose un cycle périodique de conférences et d'expositions autour du thème 'histoire la médina de Tunis', notamment en collaboration avec différentes associations culturelles.

L'accès aux deux bibliothèques n'est pas non plus géré de la même manière : alors que l'accès à la bibliothèque « Dar Ben Achour » est possible sous simple présentation d'une pièce d'identité, l'espace du « Diwen » est réservé aux seuls abonnés de la bibliothèque.

De son côté, le CCTH est accessible à tous, la nature des spectacles et des événements culturels constituant l'unique critère pouvant filtrer le public du centre en fonction de leurs préférences. Tout comme la bibliothèque « Dar Ben Achour », le CCTH organise des cycles réguliers de conférences et de spectacles (festival de la médina, le mercredi littéraire, festival du conte...), en plus des événements culturels ponctuels qu'il abrite occasionnellement.

CONCLUSION

L'étude des principaux modèles architecturaux de la médina de Tunis nous a permis de proposer une première classification des édifices rencontrés dans le centre historique. Tenant compte notamment de la nature des anciens et nouveaux usages abrités par ces édifices, nous avons pu élaborer un inventaire des espaces reconvertis, tout en respectant le zonage proposé par l'ASM de Tunis. Ce zonage a d'ailleurs permis la création de cinq pôles, correspondant à des zones urbaines, définies dans le cadre d'une approche opérationnelle pour la promotion et le développement culturel et économique de la médina de Tunis.

Cette investigation nous a permis d'identifier et d'explorer cinq espaces qui constitueraient un intérêt particulier pour la suite de notre étude. Ces espaces correspondent en effet aux critères les plus sollicités dans les opérations de reconversions menées dans la médina depuis près d'un demi-siècle, notamment de par leur typologie, leurs usages et leur emplacement.

Pour des raisons particulières que nous avons expliquées plus haut, la suite de notre travail portera sur l'étude in situ de trois espaces, à savoir « Dar Ben Achour », « Le Diwen » et « Makhzen Dar Lasram ». Le choix de ces espaces impliquera la définition d'une méthodologie de recherche appropriée que nous étalerons dans le chapitre suivant.

PARTIE DEUXIEME

AMBIANCES EN MILIEU PATRIMONIAL :
CAS DE LA MEDINA DE TUNIS

CHAPITRE CINQUIEME

**METHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE
RECHERCHE**

INTRODUCTION

Tel que nous l'avons défini plus tôt, l'objectif de ce travail de recherche est d'étudier l'évolution des ambiances dans les espaces patrimoniaux de la médina de Tunis, ayant perdu leurs usages d'origine et reconvertis pour subvenir à de nouvelles fonctions.

Ainsi, et dans un premier temps, nous avons procédé par une collecte des données relatives au espaces du corpus choisi, permettant de les identifier et de retracer leur évolution sur une période correspondante à leur cycle de vie, depuis leur édification jusqu'à nos jours.

La nature des espaces étudiés et des objectifs arrêtés exige ensuite le recours à des techniques de recherche spécifiques qui seraient capables de nous renseigner sur l'évolution des ambiances – dans leurs aspects sensibles et tangibles- en fonction des changements enregistrés. C'est ainsi que nous opèrerons par une triangulation méthodologique ayant recours aux techniques suivantes : l'analyse de contenu, l'entretien semi-directif, ainsi que le questionnaire. Un outil d'évaluation des opérations de reconversion sera également développé afin de permettre la comparaison des trois cas d'étude (d'où une triangulation spatiale), ainsi que l'énonciation de résultats fiables et significatifs.

METHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE

La recherche que nous menons sur l'évolution des ambiances dans le contexte patrimonial de la médina de Tunis implique le recours à différentes disciplines traitant du rapport qu'entretient l'Homme avec l'espace construit selon une double vision associant le passé au présent. Il s'agit notamment dans le cadre de notre travail des études en histoire, en architecture et urbanisme, ainsi que des recherches en sciences humaines et sociales.

Notre recherche illustre une approche à double triangulation : i) une triangulation méthodologique et ii) spatiale (Angers, 1996). Le choix du corpus d'étude est basé sur une triangulation spatiale associant trois typologies caractéristiques de l'architecture traditionnelle tunisoise, à savoir la maison, le makhzen et le Divan. Cette triangulation spatiale sera donc jointe à une triangulation méthodologique fondée sur un ensemble de techniques de recherche permettant de mieux saisir la complexité du phénomène étudié.

Les techniques retenues pour notre étude sont i) l'analyse de contenu, ii) l'entretien (ou entrevue de recherche) et iii) du questionnaire. Nous proposons également un outil d'évaluation des opérations de reconversion basé sur les principaux textes et recommandation internationales. Cet outil sera présenté à la fin de ce chapitre.

L'apport d'une triangulation méthodologique réside notamment dans la diversité et la complémentarité des techniques utilisées. C'est également un moyen d'améliorer la validité des résultats issus de la recherche en confrontant les données issues de plusieurs sources, à la fois qualitatives et quantitatives.

1 L'ANALYSE DE CONTENU THEMATIQUE

Notre étude portant essentiellement sur le thème des ambiances architecturales et urbaines, il sera primordial d'étudier l'évolution 'sensible' de la ville à travers les perceptions et les images qu'en constituent ses différents usagers. C'est ainsi que nous nous pencherons sur l'étude des expériences personnelles des usagers de la ville, pour la période historique s'étalant depuis le début du 19^e siècle jusqu'à la moitié du 20^e siècle. Comme le rapporte Lahbib Ouled Mohamed dans sa thèse de doctorat (Ouled Mohamed, 1977), ces témoignages sont pour la plupart des

récits de voyageurs ou de ressortissants étrangers⁵⁶ ; les textes d'indigènes tunisiens, notamment ceux du 19^e siècle, étant considérablement moins nombreux⁵⁷.

Cette approche historique nous permettra de retracer le « profil sensible » de la médina de Tunis durant la période étudiée, tel que le rapportent ses habitants, ses visiteurs et ses différents usagers. Elle nous permettra également de comprendre l'évolution des ambiances dans la ville historique ainsi que les principaux facteurs y ayant participé.

Pour ce faire, nous procéderons par la méthode d'analyse de contenu thématique.

1.1 Définition et objectifs

L'analyse de contenu est une technique de recherche utilisée essentiellement dans les sciences sociales. Elle est définie comme étant une *technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications*⁵⁸ (Berelson, 1954 p. 189), « ayant pour but de les interpréter » (Aktouf, 1987 p. 112). Le contenu étudié peut être de différentes natures (textes, discours, images, documents audiovisuels...). Il peut être donné à priori (reçu ou rassemblé à des fins d'analyse précises), ou créé par la recherche (résultats d'enquête, réponses à un questionnaire...).

La méthode d'analyse de contenu s'intéresse, non seulement à l'étude du contenu, mais plutôt à tout le processus de la communication en interrogeant les aspects suivants :

- Qui parle ? (Etude de l'émetteur)
- Pour dire quoi ? (Contenu du message)
- A qui ? (Etude du récepteur)
- Comment ? (Forme du message)
- Avec quel résultat -ou effet ? (Effet sur le récepteur)

Pour garantir des résultats scientifiquement validés, l'analyse de contenu doit être i) objective (tous les analystes poursuivant les mêmes objectifs de recherche devraient aboutir aux mêmes résultats en analysant les mêmes textes.), ii) systématique (tout le contenu doit être analysé,

⁵⁶ Nous nous sommes référés essentiellement aux textes suivants : (Baraudon, 1893) (Capitaine xxx, 1844) (Chantre, 1908) (D'O Dapper, 1686) (Daumas, 1857) (De Maupassant, 1890) (Dumas, 1855) (Dunant, 1858) (GERVAIS, 1736) (Gide, 1906) (Gide, 1950) (Harry, 1910) (Michel, 1867) (Peyssonnel & Desfontaine , 1838) (Pellissier, 1853) (Saladin, 1908) (d'Arvieux, 1735) (xxx, 1881)

⁵⁷ Il s'agit essentiellement des œuvres de Bayram V (Bayram V, 1884-1894), Ahmad Ibn Abi Dhiaf (Ibn Abi Dhiaf, 1963-1966), et plus tard ceux de Lahbib Chebbi (Chebbi, 1985) et Nine Moati (Moati, 1983).

⁵⁸ «Content analysis is a research technique for the objective, systematic and qualitative description of the manifest content of communication» (Berelson, 1954).

ordonné et intégré sans omission ou élimination) et iii) quantitative (offrant des résultats mesurables, quantifiables et signifiants).

Parmi les différents types d'analyse de contenu, nous nous référerons dans notre étude à la méthode d'analyse de contenu thématique. Ce type d'analyse étudie la présence de thèmes, mots ou concepts particuliers, se rapportant à la nature des objectifs visés par l'étude, dans le contenu examiné. « *L'importance à accorder à ces thèmes, mots ou concepts ne se mesure pas alors au nombre ou à la fréquence, mais plutôt à l'intérêt particulier, la nouveauté ou le poids sémantique par rapport au contexte* » (Aktouf, 1987 p. 113). L'analyse peut dans ce cas être directe (analyse de contenu manifeste, explicitement exprimé) ou indirecte (contenu latent, implicitement exprimé). Cependant, nous ne nous étalerons pas à la quantification vu que les résultats escomptés, pour ce point en particulier, sont de nature qualitative et serviront essentiellement à l'identification des ambiances qui régnaient dans les édifices étudiés.

1.2 La méthode d'analyse de contenu dans la recherche architecturale

Plusieurs chercheurs ont eu recours à la méthode d'analyse de contenu dans leurs travaux portant sur l'analyse et la caractérisation des espaces architecturaux. Nombre de ces travaux ont procédé par l'analyse de i) textes littéraires (ex : (Nassif, 2005) (Stanev, 2009) (Laganière, 2001), (Mann, 2015)), ii) discours d'architectes ou d'autres intervenants impliqués dans la conception et la gestion des espaces architecturaux (ex : (Wong, 2010) (Zhang, et al., 2013) (Johnson, 2014)), ou iii) des deux formes textuelles précédemment citées avec une confrontation des résultats (ex : (Bloomer, 1989)).

Cette méthode a notamment permis de révéler pour les différents travaux cités les principales intentions architecturales (révélées à travers les discours) ainsi que la perception des différents usagers (révélée notamment à travers les textes narratifs).

L'analyse de contenu a été particulièrement adoptée pour l'étude des espaces patrimoniaux, les textes constituant parfois un témoignage unique et hors pair au sujet des usages, pratiques et différents aspects relatifs au patrimoine historique, pour une période révolue.

C'est dans ce contexte que plusieurs études portant sur le patrimoine historique –notamment dans sa dimension vécue et sensible– ont intégré la méthode d'analyse de contenu. A ce titre nous citerons particulièrement les travaux de Joanne (Joanne, 2003), Belakehal et Farhi (Belakehal, et al., 2008), Zidelmal (Zidelmal, et al., 2016 a) (Zidelmal, et al., 2016 b) et Chtara (Chtara, et al., 2016) (Chtara, et al., 2016). Pour les travaux cités ci-avant, l'analyse de contenu textuel a constitué un outil méthodologique principal pour la caractérisation ambiante des espaces étudiés dans une période passée.

Ainsi, dans son travail de recherche, Pascal Joanne a tenté une reconstitution des éléments du vécu sensible des ambiances de l'espace du monastère cistercien des origines à travers l'étude des écrits de l'époque (traités, sermons, lettres...). Cette étude a été réalisée à travers la classification et le calcul des occurrences des « unités nominatives » selon les modalités sensorielles recherchées et les états sensibles de leurs auteurs. Les résultats obtenus suite à cette investigation ont révélé une sensibilité particulière aux ambiances dans les textes étudiés, avec un registre varié et étendu de la sensibilité (lumière, sons, odeurs, mouvements, ...), exprimé à plusieurs niveaux (description tantôt littérale tantôt allégorique ou métaphorique). Les différentes modalités sensorielles ont été abondamment décrites dans les corpus de textes étudiés (révélant une prépondérance des registres visuels et auditifs), ainsi que les comportements physiques que certaines situations ambiantales engendraient. Toutefois, la caractérisation ambiante de ces espaces ne pouvait être validée qu'avec le recours à une analyse typo-morphologique servant à vérifier l'authenticité des témoignages véhiculés à travers les contenus textuels étudiés.

Dans un contexte spatio-temporel plus comparable à celui de notre étude s'inscrivent les travaux de Zidelmal –portant sur la caractérisation ambiante de la maison Kabyle–, et ceux portant sur l'espace urbain des médinas entrepris par Belakehal et Chtara.

Comme pour Joanne, le travail de Zidelmal (Zidelmal, et al., 2016 a) (Zidelmal, et al., 2016 b) –étudia des romans d'auteurs algériens ayant vécu dans des maisons traditionnelles de la Kabylie et de la Kasbah d'Alger. Ce travail a été entrepris grâce à la l'analyse des contenus textuels et la classification des « unités d'enregistrement » selon les modalités sensorielles évoquées et les unités spatiales correspondantes. Un calcul des occurrences a ensuite permis la formulation de résultats concernant la caractérisation ambiante des maisons kabyles et algéroises. Cette méthode a permis notamment de définir des « éléments générateurs d'ambiances » spécifiques au contexte étudié, ainsi que la prééminence de certains registres sensoriels (visuels et olfactifs) par rapport à d'autres. L'analyse de contenu a également permis de révéler certains aspects sensibles relevant du vécu et du perçu des maisons kabyles. Comme pour le travail précédemment décrit, l'étude de Zidelmal a été agrémentée par une étude morphologique permettant la vérification des résultats obtenus grâce à la méthode d'analyse de contenu.

Traitant essentiellement des aspects ambiants de l'espace urbain de la médina, le travail de Belakehal et Farhi (Belakehal, et al., 2008) s'est intéressé à l'étude des récits des voyageurs ayant visité Tunis et Alger au 19^e siècle. Comme le mentionnent les auteurs, l'étude de ces textes a permis de révéler la dimension sensorielle des vieilles cités arabo-musulmanes « *rarement manifeste dans les travaux d'architectes* » (Belakehal, et al., 2008 p. 77). Grâce à la sensibilité des

voyageurs occidentaux transcrite à travers leurs œuvres littéraires, Belakehal et Farhi ont pu établir une relation entre i) les conformations urbaines de la médina, ii) les stimuli sensoriels iii) les ambiances urbaines et iv) les activités correspondantes. Ce travail a également permis de comparer les ambiances révolues à celles actuelles, et d'énoncer ainsi les principales évolutions dans le cadre urbain sensible de la médina arabo-musulmane.

L'étude de Chtara (Chtara, et al., 2016) (Chtara, et al., 2016) s'est plutôt axée sur un cadre spatio-temporel et un aspect ambiantal particuliers : l'espace sonore des souks de la médina de Tunis au 19^e siècle. Comme pour le travail de Belakehal et Farhi, ce travail a été réalisé grâce à l'étude des textes de voyageurs pour la période indiquée. Des analyses statistiques uni-variées, bi-variées (confrontant les variables textuelles deux à deux) et multiples (mettant en correspondance plusieurs variables) ont été réalisées en fonction des i) limites urbaines (chaque souk étant considéré une unité spatiale indépendante), ii) de l'origine des sources sonores, iii) du moment de la journée et iv) des effets sonores générés (masque, coupure, trainage...). Cette analyse, à la fois qualitative et quantitative, a révélé l'existence de zones et plages sonores particulières dans les souks de Tunis au 19^e siècle, et a permis la spécification des principaux paramètres considérés dans la caractérisation sonore de l'espace sur la période étudiée.

Les différents travaux exposés ci-avant, ayant inclus la méthode d'analyse de contenu thématique, en l'occurrence celle de l'ambiance, comme méthode de recherche principale, ont révélé l'importance d'un tel outil pour la caractérisation ambiante des espaces construits. Il permet en effet de dépasser les dimensions purement objectives pour révéler les aspects sensibles des espaces architecturés.

1.3 Etapes de l'analyse de contenu thématique

Pour aboutir à des résultats fiables, une analyse de contenu doit répondre à un enchaînement bien établi que nous présenterons ci-après :

1.3.1 Pré-analyse et choix du corpus

Il s'agit de la phase au cours de laquelle sera fixé le choix des documents à analyser (constitution du corpus) ainsi que les objectifs et hypothèses de recherche. La lecture des documents est également intégrée dans la phase de pré-analyse.

1.3.2 Définition des catégories

La deuxième étape consiste à définir les catégories selon lesquelles seront regroupées les unités d'information issues des documents analysés. Les catégories définies dépendent généralement de la nature du corpus choisi et des objectifs de la recherche (ex : dans le cas d'un corpus de

réponses, les catégories peuvent être les suivantes : favorable, défavorable, indifférent). La catégorisation comporte deux étapes essentielles : l'inventaire (isoler les éléments) et la classification (répartir les éléments et les organiser).

1.3.3 Codage

« *Le codage est le processus par lequel les données brutes sont transformées systématiquement et agrégées dans des unités qui permettent une description précise des caractéristiques pertinentes du contenu* » (Holosti, 1969). Il s'agit concrètement de la définition de :

- L'unité d'information : il s'agit de l'élément le plus petit qui sera retenu dans la phase de catégorisation (mot, phrase, idée générale...)
- L'unité d'enregistrement : souvent associée à l'unité d'information, l'unité d'enregistrement est l'unité qui servira de base pour la phase de quantification ultérieure.
- L'unité de numération : il s'agit de déterminer l'unité de comptage des éléments retenus et de leur récurrence (ex : apparition par page, par ligne, par discours...)
- La quantification : il s'agit de « *transformer en quantités mathématiques traitables les éléments retenus et décomptés dans les étapes précédentes* » (Aktouf, 1987 p. 117)

1.3.4 Interférence/interprétation

La dernière phase de l'analyse de contenu est la réalisation d'interférences et l'interprétation des résultats obtenus. Cette interférence est possible entre les unités représentant les différents éléments constitutifs du processus de la communication indiqués plus haut, à savoir l'émetteur, le récepteur, le message et le médium (support du message).

2 L'ENTRETIEN : INTENTION DES CONCEPTEURS

Le deuxième volet de notre enquête portera sur la définition des intentions architecturales des différents partis responsables de la reconversion du patrimoine architectural de la médina de Tunis. C'est ainsi que nous opterons pour la technique d'entretien. Cette technique, en plus de nous permettre d'avoir un contact direct avec les différents intervenants, nous permettra, tout en orientant les questions en fonction des objectifs de l'étude, de laisser libre cours aux interviewés d'exprimer leurs démarches et intentions conceptuelles.

Considéré comme une méthode qualitative de recueil d'informations, l'entretien semi-directif correspond à « *une situation d'interaction provoquée par le chercheur avec l'objectif d'en tirer un ensemble d'informations. D'un côté, l'interviewé livre sa vision du phénomène étudié, alors que de l'autre côté, le chercheur s'efforce de faciliter la parole de l'interviewé* » (Gay, 2010 p. 87). En effet,

l'entretien semi-directif, contrairement à d'autres techniques -comme l'entretien directif, l'entretien libre ou le questionnaire- permet au chercheur, tout en orientant l'enquête, de donner une grande liberté de parole à la personne interviewée, de manière à recueillir le maximum d'informations, et de mettre à jour certains indicateurs permettant de vérifier ou de réorienter ses objectifs et hypothèses de recherche.

L'entretien semi-directif n'est donc ni entièrement ouvert (entretien libre) ni entièrement fermé (entretien directif, questionnaire) ; il s'agit plutôt d'un certain nombre de questions, organisées sous forme de « guide d'entretien » correspondant à des thèmes sur lesquels il sollicite les réponses de l'interviewé. Ce dernier a la liberté de répondre ouvertement, dans les mots qu'il souhaite, et dans l'ordre qui lui convient. En cas de besoin, le chercheur aura la tâche de réorienter l'entretien sur les thèmes souhaités.

L'entretien semi-directif peut être utilisé en trois situations différentes :

- En phase amont de la recherche : il s'agit d'un entretien exploratoire ayant pour but de dégager des thèmes et des objectifs de recherche. Il permet à l'enquêteur de se repérer dans le milieu enquêté et d'approfondir ses connaissances sur le sujet de recherche.
- Une fois le sujet, les objectifs et hypothèses définis, nous pouvons nous servir d'un entretien dit principal. Ce dernier est plus affiné et les thèmes abordés touchent directement l'expérience des enquêtés. Ce type d'entretien permet également d'approfondir la problématique de recherche ou de la remodeler.
- En aval du travail d'enquête, des entretiens de contrôle permettent une vérification des hypothèses et des premières analyses effectuées sur terrain.

2.1 L'entretien semi-directif comme outil théorique dans la recherche architecturale

La technique d'entretien semi-directif est souvent sollicitée dans les travaux de recherche en architecture, notamment pour révéler les aspects qualitatifs des dimensions humaine, sociale, et psychologique des espaces construits. La nature des personnes interviewées et des questions posées dépend étroitement de l'objectif des études menées.

Ainsi, plusieurs chercheurs se sont intéressés aux intentions conceptuelles, interrogeant les concepteurs à propos des idées et des concepts qu'ils ont voulu véhiculer à travers leurs œuvres (Fiori, 2001) ; (Chelkoff, 2003) ; (Adam, 2012). D'autres ont plutôt procédé par des entretiens avec les usagers dans le but de révéler leurs attentes, perceptions et représentations des espaces étudiés (Audas, 2008) ; (Audas, 2011) ; (Paris, 2011).

Le travail d'Audas consiste à déterminer le rôle des composantes affectives personnelles dans le vécu et le ressenti d'une ambiance donnée. L'auteur a ainsi adopté la méthode de l'entretien semi-directif (sur deux temps) pour inciter les interviewés à dévoiler leurs propres représentations de l'espace. Si -dans une première phase- l'entretien non-directif a permis aux personnes interrogées de se confier librement au chercheur, la deuxième phase semi-directive a permis de le guider pour atteindre les objectifs précis de la recherche, non sans lui laisser une certaine marge d'expression que d'autres outils n'offrent pas⁵⁹.

L'entretien semi-directif a également constitué une méthode principale du travail de Magali Paris dans son travail sur l'élément végétal comme donneur d'ambiances (Paris, 2011). En vue de recueillir « la parole habitante » au sujet de leurs jardins, Paris a procédé par trois techniques différentes -dont l'entretien semi-directif. Cent neuf (109) entretiens ont été réalisés auprès de soixante (60) foyers, structurés essentiellement autour de quatre (04) thématiques principales. La parole était ensuite donnée aux habitants pour s'exprimer librement au sujet des thématiques proposées. Ces entretiens ont permis de révéler les pratiques et perceptions usagères par rapport aux espaces plantés de leurs demeures et ont permis de définir onze (11) représentations-type des jardins dans l'espace domestique.

De son côté, Adam a procédé par la confrontation de la parole usagère et celle des concepteurs à travers une série de méthodes -dont l'entretien semi-directif, dans le but de définir le rôle des concepteurs et des habitants dans la production et la perception de l'espace urbain contemporain (Adam, 2012) . Après avoir procédé par des entretiens libres avec les habitants visant une collecte des représentations usagères à propos des terrains d'étude proposés, l'auteur a procédé par des entretiens semi-directifs auprès des concepteurs pour les amener à réagir et à se positionner par rapport aux représentations usagères. Cet outil méthodologique a notamment permis de révéler cinq principaux critères communs dans la caractérisation de l'espace urbain contemporain ; il a également révélé certains décalages -quoique mineurs- entre la production de l'espace urbain et sa représentation.

D'un autre côté, et dans une tentative de définir les principales orientations conceptuelles en matière d'éclairage public, Fiori a procédé par une série d'entretiens semi-directifs menés auprès des concepteurs sur deux temps : une première série proposant des questionnements généraux à propos de la conception lumineuse, et une deuxième série plus restreinte (quatre (04) entretiens) portant sur des thématiques plus développées, touchant de plus près les objectifs du

⁵⁹ L'auteur a également eu recours aux techniques du questionnaire et de l'observation directe dans le cadre de cette même recherche.

travail mené. Cette entreprise –accompagnée d'une étude iconographique détaillée –a essentiellement servi à caractériser le projet de conception lumineuse et de définir les procédés de conception lumineuse dans l'espace urbain. Les entretiens semi-directifs ont d'ailleurs permis de guider la suite de l'étude et de redéfinir les problématiques spécifiques au sujet abordé. Le temps alloué aux entretiens a également permis le développement d'observations directes relatives au travail dans les agences d'éclairage.

De son côté, Chelkoff s'est proposé de repérer les procédures conceptuelles et projectuelles dans le cadre d'une conception ou d'une transformation assistée par les ambiances. Ainsi, l'apport de la méthode de l'entretien semi-directif auprès des concepteurs consiste à déceler –pour ensuite évaluer et diriger- les outils conceptuels en amont du projet architectural. Une série d'entretiens avec les architectes, interrogeant ainsi les outils et procédures conceptuelles, a été réalisée dans le cadre de cette étude. Les résultats des entretiens ont révélé les limites des approches conceptuelles actuelles dans le traitement des ambiances architecturales, les dimensions sensibles étant vaguement abordées par les concepteurs. Les entretiens ont également permis de cerner les enjeux sensibles des opérations de transformation, ainsi que la prise en compte des nouveaux acteurs intervenant sur les aspects ambiants dans le processus de la conception architecturale. A propos de la nature des entretiens réalisés au cours de cette étude, Chelkoff insiste sur l'importance d'éviter les « entretien trop directif », ces derniers ne permettant pas d'obtenir des informations qualitatives fines sur l'ambiance.

2.2 Le guide d'entretien

Comme nous l'avons avancé, un guide d'entretien est nécessaire pour le bon déroulement de l'enquête. Il ne s'agit toutefois pas d'une liste de questions, mais plutôt d'une introduction aux différentes thématiques abordées au cours de la recherche, et sur lesquelles l'interviewé sera sollicité de s'exprimer.

Le guide d'entretien est généralement entamé par une introduction de l'étude. Les questions proposées par la suite permettent d'introduire les thématiques (ou sous-thématiques) de recherche. Les questions doivent être ouvertes, elles seront posées dans un ordre permettant un meilleur déroulement de l'entretien.

2.2.1 Construction du guide d'entretien

Dans le cas de notre étude, la méthode d'entretien semi-directif sera appliquée avec les différents concepteurs dans les opérations de reconversion patrimoniale dans la médina de Tunis ; elle nous permettra essentiellement de comprendre le déroulement des opérations de reconversion,

notamment en phase de conception. L'entretien semi-directif nous permettra plus précisément de révéler le rôle du traitement des ambiances dans les opérations mentionnées.

Ainsi, la structure du guide d'entretien que nous proposons comprendra deux thématiques essentielles : « l'existant comme 'situation » ou « la phase amont du projet », ainsi que « le processus de transformation » ou « les intentions du projet ». Les questions porteront sur les sous-thèmes suivants : les potentialités de l'existant, l'existant comme système de contraintes, la demande et l'établissement du programme, ainsi que le processus de conception (voir le guide d'entretien complet en annexe).

2.3 Analyse de l'entretien

L'analyse de l'entretien semi-directif passe dans un premier lieu par un travail de retranscription. La retranscription peut être partielle ou complète, elle permet non seulement de rendre compte de la parole des enquêtés, mais également de leurs comportements et attitudes corporelles, qui peuvent parfois être très significatives.

Au cours de la retranscription de l'entretien, le chercheur doit éviter la « fidélité pure » en transformant fidèlement les paroles en texte : le passage du parler à l'écrit exige une reformulation, qui ne doit toutefois pas altérer ou fausser les paroles et les intentions des enquêtés.

Le texte transcrit sera ensuite confronté aux hypothèses et aux questionnements de départ, ce qui permettra d'atteindre les objectifs du travail entrepris. L'analyse de l'entretien permet également la formulation de nouvelles hypothèses de recherche (cas de l'entretien exploratoire et même de l'entretien principal) à partir des données recueillies.

3 LE QUESTIONNAIRE

La dernière phase de notre enquête sera de relever les impressions des nouveaux usagers des espaces reconvertis de la médina de Tunis à travers l'outil du questionnaire. Les résultats obtenus seront dans un premier temps confrontés aux résultats de l'analyse de contenu, pour définir l'évolution des ambiances dans ces espaces. Dans un deuxième temps, ils seront confrontés aux résultats de l'entretien semi-directif avec les différents intervenants pour évaluer l'efficacité du processus conceptuel adopté –du point de vue du traitement des ambiances- dans les opérations de reconversion étudiées.

3.1 Apports et limites de la méthode d'enquête par le questionnaire

La méthode d'enquête par le questionnaire nous permettra de nous renseigner sur la manière avec laquelle les usagers perçoivent les ambiances dans les espaces choisis du corpus d'étude.

L'avantage de cette méthode est qu'elle nous permettra d'obtenir des données quantifiables en réponse à des questions précises et orientées.

Le questionnaire alliera à la fois des questions ouvertes et des questions fermées. Cette altération nous permettra, selon le concept questionné, de collecter les informations adéquates et nécessaires au bon déroulement de cette étude : si les questions fermées ont l'avantage de produire des données simples, exactes et facilement quantifiables, les réponses aux questions ouvertes sont souvent qualitatives et riches en informations, ce qui nous éclairera sur certains aspects probablement négligés lors de la collecte des données ou de la mise en forme de notre questionnaire.

Certaines questions proposeront des réponses organisées selon l'échelle référentielle d'Osgood : il s'agit d'une échelle de 5 ou 7 degrés qui oppose deux affirmations ou descriptifs antonymes (ex : agréable-désagréable, clair-obscur...). L'individu étant ainsi appelé à positionner son opinion ou son choix sur l'échelle proposée.

D'autres suggestions seront proposées selon l'échelle de Likert : il s'agit d'une échelle développée en 1931 par Rensis Likert. Cette échelle permet à la personne questionnée de préciser sa réponse en choisissant un niveau d'approbation parmi plusieurs –souvent 5- : pas du tout d'accord, plutôt d'accord, sans opinion ou neutre, plutôt d'accord, tout à fait d'accord.

Cet éventail de questions variées nous permettra une meilleure connaissance des différents aspects de la problématique que nous posons. Il est toutefois important de signaler les limites d'une telle méthode : contrairement à d'autres méthodes d'enquête adoptées lors d'une recherche sur les ambiances (entretiens, méthode du parcours commenté, méthode de la carte mentale ...) le questionnaire donne moins la parole directe à l'utilisateur. Nous avons tenté de remédier à cette défaillance en opérant, en phase amont, par des séances d'observation et des entretiens directs avec les usagers des espaces concernés. Quoiqu'ils ne soient pas méthodologiquement construits, ces entretiens nous ont permis de nous familiariser avec les espaces étudiés et leurs usagers, et de cibler notre recherche sur les principaux aspects des ambiances étudiées.

3.2 Le questionnaire dans la recherche architecturale

Le questionnaire constitue une méthode largement appliquée dans les recherches architecturales, notamment celles qui s'intéressent aux ambiances et aux effets sensibles et psychologiques de l'environnement bâti. Nous présenterons essentiellement trois œuvres ayant intégré cet outil dans la recherche sur les ambiances architecturales : (Belakehal, 2006), (Vogels, 2008) et (Droz, 2011).

Ainsi, pour le travail de Belakehal, le questionnaire a été utilisé dans le cadre d'une évaluation post-occupationnelle destinée à caractériser l'éclairage naturel dans les espaces de bureaux (Belakehal, 2006). Le questionnaire étant précédé par des observations, des relevés ainsi que des prises de mesures dans les espaces étudiés, il a essentiellement porté sur les conduites perceptives et comportementales des usagers, leur personnalité, ainsi que sur la dimension fonctionnelle des espaces en question. La mise en forme du questionnaire a été réalisée suite à l'élaboration d'un modèle conceptuel des ambiances lumineuses, de telle sorte que chaque question corresponde à un indicateur du modèle proposé. Les résultats ont été ensuite traités et interprétés grâce à un travail d'analyse statistique descriptive.

De son côté, le recours de Vogels au questionnaire s'est fait dans le cadre du développement d'un outil pour quantifier l'ambiance perçue (Vogels, 2008). Une première phase visant à recueillir un maximum de termes utilisés par les usagers pour décrire différentes ambiances a précédé l'élaboration du questionnaire. Ces termes réduits ensuite à 38 mots ont servi pour développer un questionnaire sur les ambiances, dans le cadre duquel il est demandé aux participants de classer chaque terme sur une échelle de 7 points allant de « pas du tout adapté » à « très adapté ». Après expérimentation et validation de l'outil proposé, l'auteur estime que le questionnaire sur les ambiances constitue une méthode utile, rigoureuse et sensée pour la quantification des ambiances perçues.

Le dernier exemple que nous illustrons est celui élaboré par Céline Droz dans le cadre de sa thèse de doctorat portant sur les « Représentations langagières et iconographiques des ambiances architecturales : de l'intention d'ambiance à la perception sensible des usagers » (Droz, 2011). Une étude historique portant sur les représentations iconographiques de l'ambiance a permis de réduire le corpus d'étude à trois architectures contemporaines, dont les maîtres d'œuvre ont énoncé des intentions d'ambiance en amont du processus de conception. Ces intentions ont été ensuite interrogées auprès des usagers des espaces choisis à travers les méthodes du parcours commenté et du questionnaire. Ce dernier propose des questions ouvertes et fermées, permettant à la fois une quantification et une interprétation aisée des résultats, tout en offrant aux usagers la possibilité de s'exprimer sur des aspects « inexplorés » par l'outil proposé. Les résultats ont été présentés sous forme de graphiques et de données statistiques pour une meilleure interprétation.

3.3 Mise en forme du questionnaire

Les questions que nous proposons aux enquêtés s'organisent sous forme de catégories, correspondant chacune à un concept ou à un objectif de la recherche, préalablement énoncés. Ces catégories se présentent comme suit :

3.3.1 Identification de l'enquêté

L'enquêté, en sa qualité d'utilisateur, est la première 'pièce du puzzle' à identifier. Comme nous l'avons défini plus tôt, la connaissance de l'utilisateur est un élément fondamental pour la qualification d'une ambiance donnée : « *cet usager vit cet environnement, ressent les stimuli qui le constituent et contribue même à sa création* » (Belakehal, 2006 p. 102).

La première partie du questionnaire proposé portera donc sur la connaissance du sujet enquêté : certains aspects seront interrogés dès le début (âge, sexe, niveau d'études, profession...) tandis que d'autres (expérience, habitudes, préférences,...) seront traités ultérieurement, parallèlement à d'autres concepts.

3.3.2 Connaissance de l'édifice étudié et de son contexte

En tant qu'élément architectural contextualisé, l'édifice étudié constituera le deuxième point sur lequel portera notre questionnaire. Il s'agit de mesurer, à travers les questions proposées, le degré de familiarité, d'attachement ou d'intérêt de l'utilisateur vis-à-vis de l'espace étudié. S'agissant dans notre cas d'espaces à caractère patrimonial, il serait intéressant de connaître l'impact exercé par le bâtiment et son entourage sur ses usagers actuels.

Les questions nous permettant de répondre à ces différents aspects seront puisées depuis les différents textes régissant la protection et la sauvegarde du patrimoine mondial. C'est ainsi que nous questionnerons des concepts tels que « *l'attachement aux valeurs historiques et esthétiques des monuments et sites qui portent le témoignage d'une époque révolue* » (UNESCO, 1995 p. 1) ; le monument historique comme « *témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique* » (ICOMOS, 1964 p. 1) ; ou encore les « valeurs » attribuées aux monuments du patrimoine historique étudiés (ICOMOS, 1994).

3.3.3 L'acte de reconversion

Notre corpus d'étude est constitué d'espaces patrimoniaux, reconvertis pour subvenir aux nouveaux besoins de la société contemporaine. Il serait à ce stade utile de vérifier, du point de vue des usagers, l'utilité de l'acte de reconversion mené au niveau de ces espaces. L'intérêt sera également porté sur la nature des fonctions attribuées à ces espaces et leur compatibilité à la structure bâtie existante. Il s'agira enfin de mesurer l'impact des interventions architecturales

éventuelles accompagnant l'acte de reconversion (démolition, agrandissement de fenêtres, introduction d'éléments contemporain...) sur la perception de l'espace traditionnel « transformé ».

Certains travaux de recherche précédents ont traité la notion de reconversion et sa validation à travers des méthodes théoriques appropriées. Nous nous référerons notamment aux travaux précédemment cités dans ce travail (Langston, et al., 2008) (Kurul, 2003) (Sakji Smaoui, 2010) (Conejos, et al., 2011) . C'est ainsi que nous tenterons, via le questionnaire proposé, de relever l'avis des usagers des espaces étudiés sur chacun des critères mentionnés.

3.3.4 Qualification ambiante

Le dernier volet du questionnaire portera sur la qualification ambiante des lieux/espaces étudiés. Dans ce but, notre investigation portera sur les espaces principaux définissant la nouvelle fonction dans les bâtiments choisis. Ces espaces seront reconnaissables suite à une observation in situ. Les questions proposées pour ce volet du questionnaire seront des questions à choix multiples ; les termes utilisés pour la qualification ambiante des lieux seront puisés à partir de trois sources essentielles :

- Les récits et textes décrivant l'ambiance originelle dans ces lieux : il s'agira ainsi de vérifier la persistance de certains aspects de l'ambiance malgré le facteur temporel et le changement d'usage (Hypothèse 1)
- Les intentions des architectes/concepteurs ayant assuré la reconversion des lieux : Ces intentions seront révélées suite aux entretiens semi-directifs ; il s'agira à ce stade d'étudier le processus « intention d'ambiance – conception - perception».
- Les travaux de recherche ayant traité les notions d'ambiance et d'esprit du lieu, notamment dans le cas de bâtiments patrimoniaux reconvertis, tout en tenant compte de la nature de la nouvelle affectation : ceci nous permettra de mesurer l'efficacité des opérations de reconversion menées. Parmi ces travaux, nous pouvons citer : (Bott, 2000), (Elzeyadi, 2001), (Prats, et al., 2003), (Dubois, 2006), (Jaenen, 2008), (Richard, 2008), (Viel, 2008), (Bott, 2008), (Belakehal, 2013), (Adiwibowo, et al., 2014)...

Plusieurs travaux ont traité les aspects ambiants dans les bibliothèques et les espaces culturels. Qu'il s'agisse de normes de confort, de normes de sécurité ou de préférences conceptuelles pour le bon fonctionnement de ces espaces, nous nous arrêterons sur certains aspects à respecter au cours d'un projet de conception ou d'aménagement de ces espaces :

3.3.4.1 Localisation, accessibilité et environnement

Quoiqu'il s'agisse dans notre cas d'espaces reconvertis, construits il y a des siècles pour d'autres fins, il est primordial de considérer l'importance de l'implantation d'une bibliothèque ou d'un club culturel par rapport à son environnement : cet emplacement est privilégié lorsqu'il se trouve à proximité de lieux d'enseignement et/ou de recherche, ou encore à proximité des logements et d'autres équipements tels que cafés ou restaurants (Chintreau, 2012). Une signalétique extérieure est également souhaitée « *visible et lisible quelles que soient l'heure et la saison* » (Chintreau, 2012 p. 79).

L'ensemble des services offerts, les horaires, ainsi que les dates d'ouverture/fermeture doivent être aisément lisibles et compréhensibles par l'utilisateur. Enfin, une entrée bien distinguée et un accès pour les personnes à mobilité réduite doivent être discernables depuis l'extérieur.

A l'intérieur du bâtiment, les mêmes éléments (signalétique, accès et services offerts) doivent être organisés et identifiables.

3.3.4.2 Ambiances et confort

Les principales qualités à étudier dans un projet de bibliothèque ou d'un club culturel -abritant notamment des salles de conférence et d'exposition- seraient les niveaux de confort visuel, sonore, olfactif et hygrométrique : leur maîtrise est indispensable pour le confort des usagers. Des expériences sensorielles telles que le froid en hiver, la surchauffe en été, l'absence ou l'insuffisance de rafraîchissement et de ventilation, l'éblouissement ou la lumière insuffisante, la nuisance sonore... sont à éviter dans de tels projets.

De même, il est important de maîtriser d'autres aspects de confort et/ou d'hygiène tels que l'entretien des différents locaux ainsi que la qualité sanitaire des espaces et de l'air.

3.3.4.3 Services et commodités

Les espaces choisis pour cette étude étant essentiellement des espaces culturels (centre culturel, bibliothèques), il s'agit de vérifier leur 'conformité' aux normes et exigences en vigueur.

En ce qui concerne les bibliothèques, il s'agit d'un lieu : « *destiné à des séjours qui peuvent être longs. L'utilisateur est souvent immobile, il est assis ou debout : les activités principales sont la lecture (sur support imprimé ou sur écran) et l'écriture sur papier ou sur écran. Son confort, c'est d'abord de pouvoir disposer de nombreux services : avoir la possibilité de prendre un café sur place ou se restaurer, imprimer des documents, emprunter un ordinateur portable... c'est aussi profiter de la variété des types d'espaces et de leur ambiance et c'est enfin pouvoir changer autant qu'il le souhaite de postures et d'attitudes* ». (Chintreau, 2012 p. 87)

Pour permettre une bonne expérience à ses usagers, il est souhaitable que toute bibliothèque puisse assurer un minimum de services et de commodités, que nous pouvons résumer dans les points suivants :

- Un service d'accueil/d'informations
- Des salles de travail individuel ou collectif
- Une documentation adéquate, avec accès facile que ce soit en consultation libre ou sur commande, et avec catalogue disponible
- Des sanitaires

Il est également souhaitable de fournir des services complémentaires tels que

- les cafétérias, les espaces de restauration ou de repos
- Un service d'impression et/ou de photocopie
- Une connexion au réseau électrique (pour les personnes qui souhaitent travailler sur ordinateur)
- Une connexion internet

En ce qui concerne les espaces culturels, un arrêté du 11 janvier 2016⁶⁰ définit un certain nombre de services et de conditions nécessaires pour le bon fonctionnement de ces espaces (article 12) :

- L'espace qui abrite le centre doit être indépendant ou ayant une entrée indépendante ;
- il doit disposer de tous les aménagements nécessaires et les conditions de propreté et d'hygiène, de toutes les exigences du travail quant à la santé, l'aération, l'éclairage, l'isolation phonique ;
- il doit également être conforme aux exigences des utilisateurs à besoins spécifiques
- Les espaces abritant spectacles et expositions artistiques, doivent être traités par des matériaux non inflammables ;
- Les salles d'exposition doivent se conformer aux exigences d'exposition des œuvres artistiques quant à l'éclairage suffisant... elles doivent également comprendre les outils permettant la présentation des œuvres d'art plastique d'une façon moderne.

3.3.4.4 Equipements et mobilier

Le choix du mobilier est très important, aussi bien dans les centres culturels que dans une bibliothèque. Dans le cas d'un espace de lecture ou de travail, aussi bien les rayonnages que les

⁶⁰ Arrêté du 11 janvier 2016, portant approbation du cahier des charges relatif à la création et l'exploitation d'un centre culturel privé, publié au JORT en date du 5 février 2016

postes de lecture doivent obéir à un degré minimum d'ergonomie, d'esthétique et de fonctionnalité qui permettent à l'utilisateur des conditions de travail appropriées, notamment s'il est appelé à passer des heures entières en bibliothèque.

Il est également important d'opter pour un mobilier léger, empilable et facile à déplacer pour augmenter la flexibilité de l'espace et multiplier les possibilités de son remodelage.

Enfin, l'aménagement des postes de travail et des rayonnages doit prendre en considération certains facteurs comme les arrivées de lumière naturelle, l'implantation des sorties électriques et informatiques, ainsi que les circulations.

Pour le cas spécifique des bibliothèques, Andrew Mc Donald propose un condensé de 10 qualités pour 'un bon espace de bibliothèque' (McDonald, 2007)⁶¹. Ces critères peuvent également être appliqués aux espaces culturels abritant notamment des salles de travail individuel ou en groupe. Cet espace devrait être, selon l'auteur :

- *fonctionnel, un espace qui s'utilise aisément, convivial et qui vieillit bien*
- *flexible, un espace adaptable dont l'utilisation est appelée à changer*
- *accessible, un espace sensible, facile à utiliser et qui encourage l'autonomie*
- *varié, des salles adaptées à une variété d'utilisateurs, de style de lecteurs et d'apprenants, de documents/médias, de partenaires*
- *interactif, un espace qui facilite les contacts et les rencontres entre les gens ainsi qu'entre les gens, les services et les documents*
- *stimulant et inspirant, un espace humain de qualité supérieure qui motive et inspire les gens*
- *durable, un espace qui offre des conditions appropriées pour les utilisateurs, les documents et les ressources technologiques*
- *sécuritaire, pour les gens, les collections, les équipements, les données, le bâtiment*
- *efficace, un espace qui vise à des économies de superficie, de personnel et de coûts d'opération*
- *adéquat pour les technologies de l'information, avec des équipements flexibles (dans le temps et l'espace) pour les usagers et les membres du personnel*

Il ajoute à ces dix critères le « WOW factor » ou « l'effet de surprise » pour les espaces nouvellement construits.

⁶¹ Ces critères ont été repris et traduits par Marie D Martel dans son article « les 10+5 qualités d'un espace de bibliothèque » (Martel, 2010).

Ainsi, nous avons pu élaborer notre questionnaire en nous basant sur les différents travaux exposés ci-avant. Les différents aspects des concepts étudiés seront interrogés grâce à une panoplie de questions, en se basant sur les outils méthodologiques préalablement annoncés. Le questionnaire sous sa forme finale, adaptée pour chaque bâtiment, est joint en annexe à ce document.

4 DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Les entretiens ont été réalisés avec Mme Amel Meddeb, architecte chef de projet à l'ASM de Tunis, et Mr Adnen Ben Nejma, conservateur de la médina de Tunis, et responsable du projet de sauvegarde, de mise en valeur et de gestion du centre historique.

En ce qui concerne les questionnaires, quarante copies ont été distribuées aux usagers de chaque espace. Les questions posées portent aussi bien sur des aspects généraux des bâtiments étudiés, ainsi que sur les aspects d'ambiance relatifs à chaque espace considéré à part. Pour cette deuxième partie du questionnaire, nous avons opté pour l'étude des espaces principalement sollicités dans le parcours habituel des usagers de chaque bâtiment. Nous avons ainsi opté pour :

- La skifa, le patio, la salle des livres et la salle de lecture principale pour la bibliothèque Dar Ben Achour
- La skifa et le patio/salle de lecture pour la bibliothèque du Diwen
- La salle d'exposition et la salle de conférences au Club Culturel Tahar Hadded

Pour le cas de la bibliothèque Dar Ben Achour, nous avons interrogé les usagers également sur d'autres espaces utilisés occasionnellement pour la lecture, telles que les galeries et la salle de conférence. De même, la salle du marabout et les différentes salles des livres ont été évoquées dans le questionnaire relatif à la bibliothèque du Diwen.

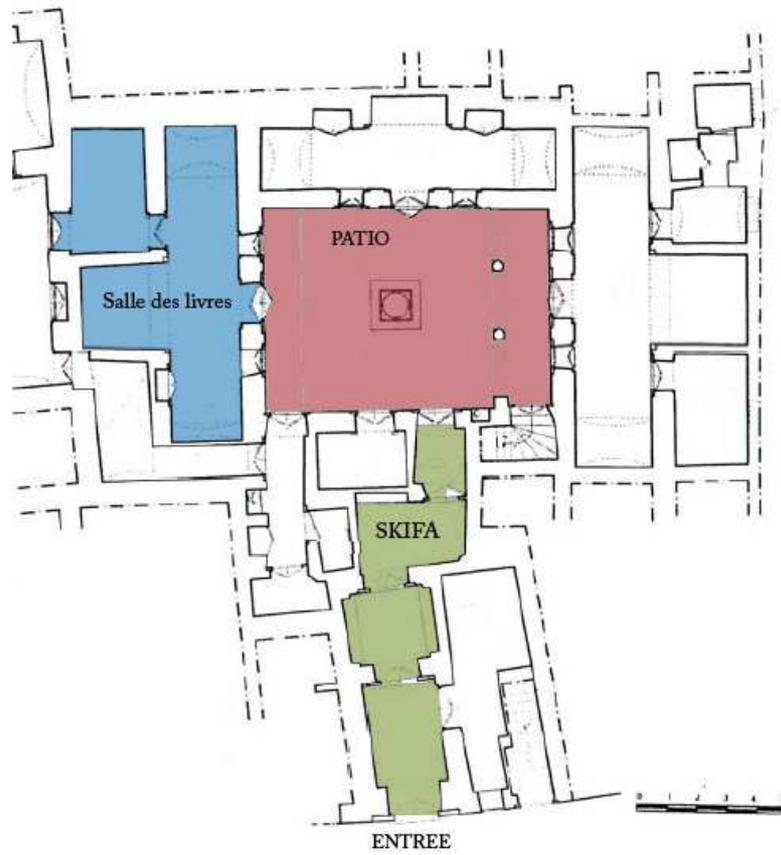


Figure V-1 : Plan RDC Dar Ben Achour avec mention des espaces étudiés

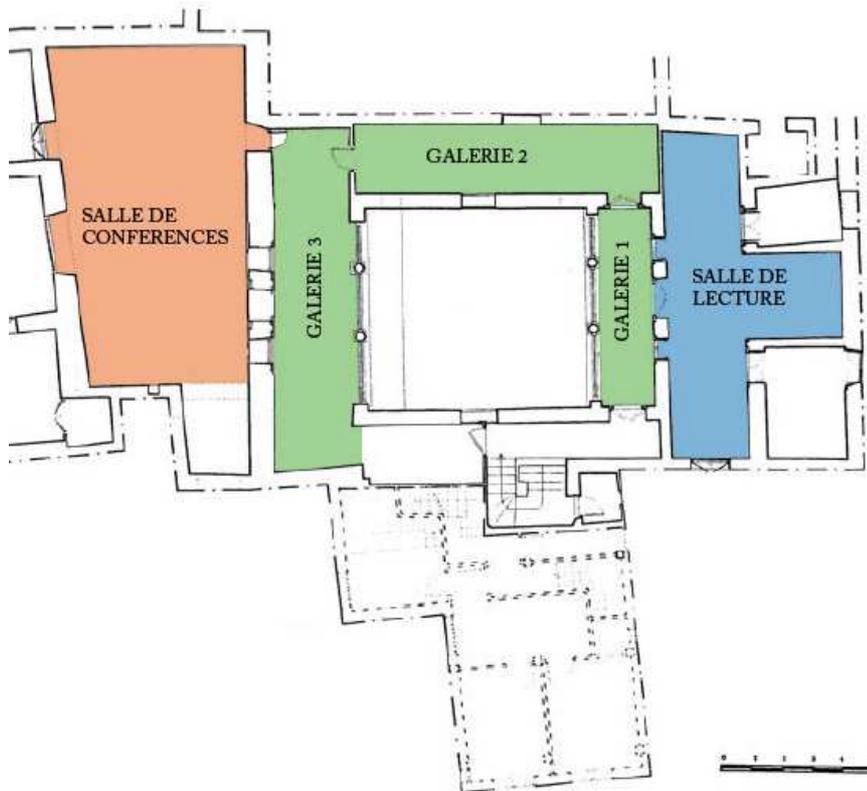


Figure V-2 : Plan Etage Dar Ben Achour avec mention des espaces étudiés

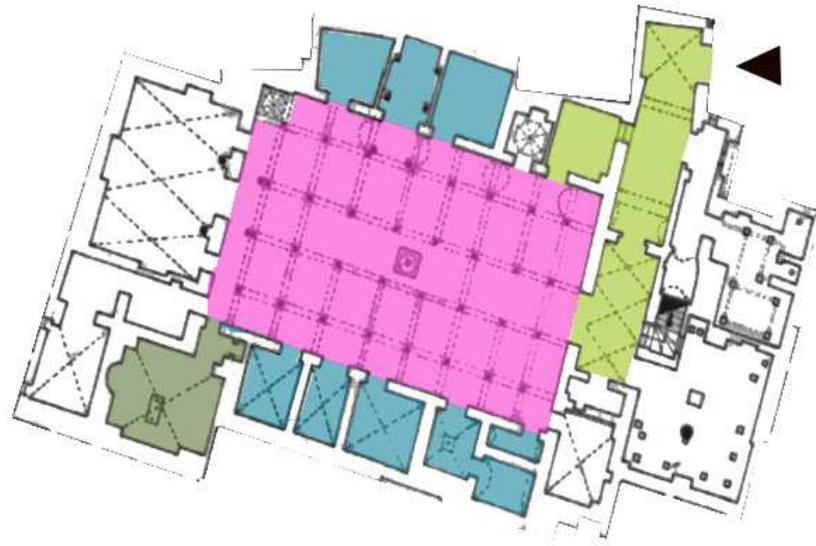


Figure V-3 : Plan de la bibliothèque du Diwen avec mention des espaces étudiés



Figure V-4 : Plan du Makhzen de Dar Lasram avec mention des espaces étudiés

5 VALIDATION DES OPERATIONS DE RECONVERSION ETUDIEES : MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL THEORIQUE

Sur la base des travaux cités dans le premier chapitre de notre étude, portant sur la définition d'un projet-type de reconversion architecturale, nous proposons un outil théorique permettant de résumer les différents facteurs à prendre en considération lors d'une intervention sur le patrimoine bâti de type 'reconversion', en nous basant sur une vision globale du projet de reconversion englobant ses différentes dimensions.

Notre approche inclut quatre dimensions traduisant les étapes nécessaires pour le bon fonctionnement d'un projet de reconversion patrimoniale, à savoir :

- L'étude du contexte d'intervention
- La définition des enjeux et des objectifs,
- La conception,
- La mise en œuvre

Une dimension supplémentaire permet d'exposer les potentialités du bâtiment objet d'intervention, en tant que bâtiment classé sur la liste du patrimoine, reconnu localement ou internationalement. De même, assurer la transmission du patrimoine après l'opération de reconversion est une dimension intrinsèque du processus développé ci-après.

Chacune de ces dimensions inclut une série de composantes, qui, une fois respectées et prises en considération, constituent les clés d'une reconversion patrimoniale réussie.

Le Tableau V-1 qui suit résume les différentes dimensions et composantes du modèle proposé, avec description et argumentation des facteurs indiqués. Pour l'élaboration de ce tableau, nous nous sommes basés sur les différents textes internationaux et locaux pour la protection du patrimoine bâti. Nous nous sommes également basés sur une revue de la littérature spécialisée et sur des exemples concrets de reconversion.

Il est toutefois important de signaler que les indicateurs mentionnés ne sont pas exhaustifs, la spécificité de chaque projet étant à prendre en considération pour chaque cas d'intervention.

Dimensions	Composantes	Description
Le bâtiment comme valeur patrimoniale	Potentialités matérielles	Respect des substances anciennes (architecture, matériaux, techniques de construction, compositions et arrangements, ...)
	Potentialités immatérielles	Histoire du lieu, Esprit du lieu, usages, mémoires, valeurs...

Le contexte d'intervention	Le micro-environnement	Respect de l'environnement immédiat Garantir la continuité urbaine et paysagère, Gérer les accès, la visibilité du monument...
	Le macro-environnement	Transports, proximité et connexions possibles avec les centres urbains (ou autres centres d'intérêt),
Enjeux et objectifs de la reconversion	Dimension architecturale et matérielle	Architecture, matériaux, compositions, techniques de construction...
	Dimension historique et culturelle	Respecter l'Esprit du lieu Assurer la continuité historique Conserver et valoriser l'identité et la diversité locale
	Dimension sociale	Offrir de nouvelles opportunités d'emploi Garantir l'insertion du projet dans son environnement social (étudier les besoins et proposer les solutions adéquates) Améliorer la qualité de vie
	Dimension économique	Etudier les coûts, moyens de financement et prédire les revenus
	Dimension politique	Promouvoir développement local et régional
	Dimension fonctionnelle	Créer des espaces flexibles, modulables et polyvalents Adéquation forme/fonction
	Développement durable	Performance énergétique des bâtiments reconvertis Durabilité et évolutivité Utilisation des matériaux recyclables
	Dimension technique	Intégrité de la structure Respect des normes de sécurité et de confort
Approche conceptuelle et projectuelle	Design et conception	Traitement et considération des ambiances architecturales Approche pluridisciplinaire Mise en valeur de la construction Innovation et créativité Distinction entre nouveau et ancien
	Stratégie d'intervention	Approche typologique Approche programmatique Approche technique Approche stratégique

	Agents	Impliquer des équipes pluridisciplinaires et spécialisées Engager les parties prenantes
Mise en œuvre	Techniques et procédés	Respect de la logique constructive Réversibilité de l'intervention
Transmission	Au niveau du bâtiment	Maintenance et entretien
	Au niveau communal et national	Communication Programmes d'éducation et de sensibilisation

Tableau V-1 : Dimensions et critères d'un projet-type de reconversion patrimoniale réussie

Ce tableau nous servira de base pour l'évaluation des opérations de reconversion étudiées, notamment du point de vue des ambiances architecturales.

CONCLUSION

L'étude que nous nous proposons de mener au cours de ce travail de recherche consiste à déployer aussi bien les aspects matériels que sensibles relatifs aux ambiances dans les espaces étudiés. C'est dans ce but que nous avons défini différentes techniques de recherche que nous adopterons dans la suite de notre travail.

Ces méthodes s'intéressent au phénomène ambiantal en interrogeant les différents acteurs entrant en relation directe ou indirecte avec ce processus. Des concepteurs aux usagers, et en fonction des différents facteurs impliqués dans la caractérisation ambiante d'un espace donné, nous proposons au moyen des techniques présentées une lecture sensible espaces reconvertis de la médina de Tunis.

Ainsi, l'analyse de contenu nous permettra de rendre compte des ambiances passées, relatives à une époque temporelle révolue. Notre corpus d'étude étant essentiellement composé d'espaces reconvertis, nous avons proposé la méthode d'entretien semi-directif pour déceler les intentions conceptuelles, notamment en termes d'ambiances architecturales. Enfin, nous proposons la méthode du questionnaire pour rendre compte des perceptions usagères actuelles. L'outil théorique développé vers la fin de ce chapitre permettra d'évaluer les opérations étudiées, et d'énoncer un nombre de recommandations à prendre en considération lors des opérations futures.

PARTIE TROISIEME

**L'ENQUETE : CAS DE TROIS ESPACES RECONVERTIS
DANS LA MEDINA DE TUNIS**

PARTIE TROISIEME

L'ENQUETE : CAS DE TROIS ESPACES RECONVERTIS
DANS LA MEDINA DE TUNIS

CHAPITRE SIXIEME

LA BIBLIOTHEQUE « DAR BEN ACHOUR »

INTRODUCTION

Le premier cas d'étude dont nous présenterons l'enquête au cours de ce chapitre sera la maison « Dar Ben Achour » reconvertie en « Bibliothèque de la ville de Tunis ». Cette bibliothèque, rappelons-le, figure parmi les grandes maisons bourgeoises qui ont été rachetées par l'Etat dans le but de les restaurer et les réinsérer dans la vie active de la capitale.

L'objectif à travers l'étude que nous présenterons est essentiellement de qualifier l'évolution des ambiances dans l'espace étudié en référence à la méthodologie préalablement déployée. Ainsi, une première partie menée au moyen de l'analyse de contenu nous permettra une caractérisation des ambiances originelles dans le « Dar Ben Achour ». Ensuite, un entretien avec les concepteurs nous sera utile pour définir les intentions conceptuelles et les ambiances aspirées au cours de l'opération de reconversion.

La dernière étape de l'enquête, qui consiste à un questionnaire proposé aux actuels usagers de la bibliothèque, nous permettra à la fois de vérifier s'il subsisterait certains aspects des ambiances originelles, de mesurer l'efficacité des outils déployés par les concepteurs lors de la reconversion –particulièrement en termes d'intentions ambiantales, ainsi que de proposer une caractérisation des ambiances vécues et relevées dans les différents espaces de l'actuelle bibliothèque.

LA BIBLIOTHEQUE « DAR BEN ACHOUR »

1 ALA RECHERCHE DES AMBIANCES ORIGINELLES

Le « Dar Ben Achour », étant à l'origine une maison privée, elle n'a pas fait l'objet de récits ou de textes décrivant ses espaces et ses ambiances particulières. Nous nous sommes alors référés à ce stade aux œuvres ayant évoqué les maisons traditionnelles de la médina, ne retenant toutefois que les qualificatifs adoptés à l'unanimité par les différents auteurs ayant décrit ces architectures.

1.1 Choix du corpus

Tout en respectant la période par laquelle est concernée notre étude (deuxième moitié du 19^e siècle jusqu'à nos jours), nous avons opté pour les sept (07) récits suivants :

- « *Une promenade à Tunis en 1842* », par le Capitaine xxx (xxx, 1844)
- « *Notice sur la Régence de Tunis* », par J. Henri Dunant (Dunant, 1858)
- « *Tunis l'Orient Africain* », par Léon Michel (Michel, 1867)
- « *Tunis la Blanche* », par Myriam Harry (Harry, 1910)
- « *Lydia de Tunis* », par Paul-Louis Garnier (Garnier, 1919)
- « *C'était Tunis 1920* », par Meherzia Bournaz (Bournaz, 2004)
- « *Meherzia se souvient* », par Meherzia Bournaz (Bournaz, 2000)

L'étude de ces textes nous a permis de ressortir un ensemble de qualificatifs traduisant les différents aspects de l'ambiance dans la maison traditionnelle tunisoise.

1.2 Définition des catégories

Comme nous l'avons préalablement avancé, notre étude se limitera à certains espaces du Dar Ben Achour, qui constituent actuellement le parcours du lecteur, à savoir la skifa (entrée), le patio, et les deux chambres en T (salle des livres au RDC, salle de lecture principale à l'étage). Ainsi, les catégories que nous retiendrons pour cette analyse correspondront aux espaces mentionnés ci-avant. Une catégorie supplémentaire correspondra à la maison dans son ensemble et permettra de déceler les impressions générales des différents usagers sur la maison traditionnelle tunisoise.

1.3 Le codage

L'objectif de cette méthode d'analyse de contenu étant de révéler les ambiances originelles dans les espaces étudiés pour les vérifier ensuite via d'autres méthodes d'analyse, nous nous limiterons pour cette étape à la définition des entités d'information ou d'enregistrement, sans pour autant calculer leur occurrences dans les différents textes.

Les unités d'enregistrement pourront ainsi se composer de mots (ex : obscur, lumineux...), de locutions (ex : coulée de soleil) ou de phrases entières (ex : des tapis et des nattes recouvrent le vestibule...). Selon le cas, elles correspondront à des contenus manifestes ou latents.

1.4 Analyse et commentaires

L'examen des récits choisis nous a permis d'établir le tableau suivant (Tableau VI-1) :

Catégorie	Extrait/Unité d'enregistrement	Canal sensoriel	Contenu manifeste ou latent	Source	Page
La maison Traditionnelle	<i>... quoique leur extérieur n'offre rien de remarquable, l'intérieur est souvent d'une grande richesse</i>	Visuel	L	(Dunant, 1858)	48
	<i>Extérieurement, notre maison n'a rien de particulier. C'est comme presque toutes les demeures arabes, une haute muraille passée au lait de chaux...</i>	Visuel	M-L	(Harry, 1910)	78
	<i>De la ville n'arrive aucune rumeur, le bruit même de la rue ne peut pas pénétrer à travers nos murailles</i>	Sonore	M		84
	<i>Un son étrange fantastique... un chant</i>	Sonore	M		85

	<i>hallucinant et désolé... c'est le nom d'Allah et de son prophète jeté à tous les vents</i>				
	<i>... et sa maison mauresque mystérieuse, tour à tour chaude et fraîche, où l'ombre joue avec la clarté</i>	Thermique Visuel	M	(Garnier, 1919)	77
	<i>Immense et silencieux domaine</i>	Sonore	M		35
	<i>... calmes maisons maures, recrépies et massives</i>	Sonore Visuel	M M		35
	<i>Belle maison</i>	Visuel	M	(Bournaz, 2004)	37
La skifa	<i>Après avoir passé deux ou trois corridors étroits et obscurs...</i>		M	(xxx, 1844)	76
	<i>des tapis et des nattes recouvrent le vestibule qui donne entrée de la rue dans la cour : là le maître de la maison reçoit ses amis et ses connaissances, prend le café ou se repose</i>	Visuel Tactile Gustatif	M L M	(Dunant, 1858)	48
	<i>Obscur vestibule</i>	Visuel	M	(Michel, 1867)	91
	<i>Couloir obscur et anguleux</i>	Visuel	M	(Harry, 1910)	78
Le patio	<i>Coulée de soleil dans un trou d'ombre</i>	Visuel Thermique	M L	(Harry, 1910)	10

<i>... notre cour lumineuse, notre cour avec ses faïences jaunes, ses arcades blanches... ses colonnes roses...</i>	Visuel	M		78
<i>alors on éprouve un charme si paisible, si mystérieux, si pénétrant...</i>	Visuel Sonore	L L		78
<i>Jardin de clarté, puit de limpidité dorée</i>	Visuel	M		83
<i>Frais patio où l'eau se mire et joue et chante dans la vasque polie</i>	Thermique Visuel Sonore	M M M	(Garnier, 1919)	35
<i>... patio silencieux et frais d'où vient la chanson d'eau d'une fontaine</i>	Sonore Thermique Sonore	M M M		48
<i>Fraîche cour</i>	Thermique	M		167
<i>... ces divans dans l'ombre, proches de la fontaine fraîche</i>	Visuel Thermique	M M		176
<i>Patio ombragé par un luxurieux jasmin, de beaux meubles damassés</i>	Thermique Visuel Olfactif	L M L	(Bournaz, 2004)	37
<i>J'étais toujours éblouie par cette opulence</i>	Visuel	M		37
<i>On posa alors une grande bâche au-dessus du patio</i>	Visuel Thermique	L L		148
<i>... dans le beau patio tout dallé de marbre blanc et embaumé par un majestueux jasmin</i>	Visuel Olfactif Visuel	M M M	(Bournaz, 2000)	117

	<i>... après l'avoir rafraîchi à grande eau</i>	Thermique	M	(Bournaz, 2000)	117
	<i>Celui-ci était dallé de marbre et ses murs recouverts à mi-hauteur de zliz aux divers tons de bleu. L'ensemble était coquet et bien entretenu</i>	Visuel	M	(Bournaz, 2000)	119-120
La chambre en T	<i>Ces quatre pièces qui, empruntant le jour du patio, restaient sombres en plein midi...</i>	Visuel	M	(Michel, 1867)	98
	<i>En revanche il y régnait une fraîcheur délicieuse</i>	Thermique	M		98
	<i>Nos chambres sont des palais</i>	Visuel	L	(Harry, 1910)	81
	<i>Notre luxe est l'espace, le silence, la fraîcheur ; ce sont ces faïences d'un bleu vert... ces plâtres exquisément ajourés</i>	Sonore Thermique Visuel	M M M		82
	<i>... des salles en forme de T renversé, les niches d'amour, vastes comme des champs de bataille, qui s'abritent sous des dés en miroir et des rideaux en bois découpé</i>	Visuel	M		82
	<i>... dans ces chambres ombreuses</i>	Visuel	M		79
	<i>L'alcôve, étant au fond de la chambre, n'avait pas de fenêtres... pour</i>	Visuel Visuel	L M		(Bournaz, 2000)

<i>pallier ce manque de lumière...</i>				
<i>... les chambres aérées et éclairées par les fenêtres en fer forgé</i>	Aéraulique Visuel	M M	(Bournaz, 2000)	120
<i>La porte de cette chambre ainsi que la porte de la petite alcôve... étaient en verre de couleur martelé</i>	Visuel	M	(Bournaz, 2000)	120
<i>De lourdes tentures en velours de Gênes grenat tombaient sur les fenêtres qui se trouvaient de part et d'autre de la porte</i>	Visuel	M	(Bournaz, 2000)	120
<i>... à l'un des coins obscurs de la pièce</i>	Visuel	M	(Garnier, 1919)	171
<i>Voir clair, qu'importe ! on ne sera éclairé que par le faible rayon d'un jour qui peut traverser à peine deux rosaces violettes, pourpres et bleues percées dans le mur</i>	Visuel	M		172

Tableau VI-1 : Analyse du corpus textuel choisi pour décrire la maison traditionnelle et ses différents espaces

L'analyse des récits choisis nous a permis de ressortir les principales caractéristiques des espaces étudiés dans la maison traditionnelle tunisoise :

- La maison traditionnelle offre un contraste entre un extérieur modeste et un intérieur riche. La monotone blancheur des murs extérieurs contraste également avec les couleurs des faïences et des ornements à l'intérieur. La maison traditionnelle est également caractérisée par la fraîcheur et le calme que de rares sons extérieurs peuvent interrompre (comme l'appel à la prière).
- La skifa de la maison traditionnelle est essentiellement caractérisée par son obscurité. Comme le souligne Revault, les espace y attendant servent au maître de la maison pour recevoir ses invités ou pour se reposer.

- L'ambiance dans la cour intérieure (patio) est caractérisée par une importante luminosité qui alterne avec une ambiance ombragée et fraîche notamment grâce à la présence de végétation et de sources d'eau, qui dotent le patio d'ambiances sonores et olfactives particulières. La décoration riche et colorée notamment grâce aux faïences est également caractéristique des patios traditionnels.
- Les chambres en T, typologie caractéristique des pièces principales des maisons traditionnelles, manquent souvent de lumière, notamment au niveau des alcôves, ce qui leur confère une fraîcheur particulière. Ce manque de lumière est souvent compensé par l'utilisation de grands lustres. Elles sont toutefois dotées d'une ornementation riche et variée, alliant faïences et verres colorés, meubles, tapis, tissus brodés et plafonds sculptés.

Une caractérisation des principales ambiances de la maison traditionnelle tunisoise, en fonction des stimuli et dispositifs générateurs d'ambiances est présentée ci-après (Tableau VI-2) :

Catégorie spatiale	Ambiance perçue		Stimulus	Dispositif
La maison traditionnelle	Visuelle	Modeste	Couleur (blanche) et dimension (haute) de la clôture	Murs blancs en chaux
	Sonore	Silencieuse	Absence de bruits	Murailles
	Sonore	Etrange, fantastique	Sons de l'Adhan	Minaret
	Thermique	Chaude & fraîche (alternance)	Soleil	Non défini
	lumineuse	Claire & obscure (alternance)	Soleil	Non défini
	Visuelle	Immense, spacieuse	Dimensions de l'espace	Non défini
	Visuelle	Massive	Dimensions et textures des murs extérieurs	Murs et enduits
	Visuelle	Belle	Non défini	Non défini

La skifa	Visuelle	Obscure	Absence de lumière	Couloir sans ouvertures sur l'extérieur
	Visuel	Etroite	Largeur insuffisante	couloirs
	Visuelle	Décorée	Couleurs et textures	Tapis et nattes
	Olfactive	Odorante	Odeur du café	Café
Le patio	Lumineuse	Lumineux, clair, limpide	Soleil	Absence de toiture
	Visuelle	Charmant Coloré	Couleurs jaune, rose et blanche	Faïences, colonnes, arcades
	Thermique	Frais	Eau	Vasque
	Sonore	Chantant	Eau	Vasque
	Sonore	Silencieux Calme/paisible	Absence de bruits	Non défini
	Visuelle - Kinesthésique	Confortable	Présence de mobilier	Divans
	Lumineuse	Ombagé	Végétation	Jasmin
	Olfactive	Parfumé	Odeur	Jasmin
	Visuelle	Opulent, luxurieux	Formes, couleurs, textures	Meubles damassés
	Visuelle	Beau	Couleurs et textures	Dalles de marbre
Visuelle	Coquet	Couleurs et textures	Dalles de marbre, faïences	
Chambre en T	Visuelle	Sombre	Lumière insuffisante	Fenêtres étroites, absentes au niveau des alcôves ; rideaux épais (portes)

	Thermique	Fraîche	Température	Murs épais
	Visuelle	Colorée	Couleur bleu-vert Couleurs (non définies) Couleur grenat Couleur pourpre et bleu	Faïence Verres (portes et fenêtres) Tentures (porte) Rosaces percées dans le mur
	Sonore	Silencieuse	Absence de bruits	Non défini
	Visuelle	Décorée	Textures	Plâtre ajouré, miroirs, rideaux en bois découpé
	Visuelle	Vaste	Dimensions	Alcôves
	Lumineuse	Eclairée	Soleil	Fenêtres
	Aéraulique	Aérée	Renouvellement de l'air	Fenêtres

Tableau VI-2 : Caractérisation des ambiances de la maison traditionnelle selon la nature des stimuli et des dispositifs associés

2 LES INTENTIONS AMBIANTALES DES CONCEPTEURS

Pour le cas du « Dar Ben Achour », nous avons sollicité les différents intervenants et décideurs dans le but de déterminer les intentions de départ ayant accompagné l'opération de reconversion⁶².

Comme nous le souligne Mr Adnen Ben Nejma, conservateur de la médina de Tunis, le « Dar Ben Achour » a été racheté par la Municipalité de Tunis à la fin des années 70. Il s'agissait, comme pour d'autres bâtiments historiques, d'une stratégie de sauvegarde menée par l'Etat consistant à racheter les bâtiments abandonnés dans la médina de Tunis et de leur attribuer une nouvelle fonction, évitant ainsi leur dégradation, voire leur démolition (Ben Nejma, 2016).

En 1979, la maison fut réaffectée en bibliothèque. Toutefois, l'état des lieux a nécessité l'entreprise d'une campagne de restauration quelques années plus tard : une première campagne de restauration lancée en 1983 visait essentiellement la reprise des murs et des revêtements (carreaux de céramique, stuc...) le plus fidèlement possible à l'état initial (Figure VI-1).

⁶² Dans ce but, nous avons effectué des entretiens avec les différents concepteurs (ASM et INP) ainsi qu'avec les responsables de la bibliothèque qui ont intervenu dans la définition du programme

Une deuxième campagne de restauration et de réaménagement a été lancée 20 ans plus tard, visant en plus de la remise en état de la structure et des décors initiaux, l'adaptation –autant que possible- des différents espaces au nouveau programme.

Quoique les intentions annoncées au départ fussent ambitieuses en matière d'ambiance et de confort (prévoir un éclairage adapté, installer un système de climatisation, travailler sur l'insonorisation des salles de lecture...) l'intervention s'est limitée à une redistribution des espaces avec la reconstitution de la grande salle à l'étage et son affectation en salle de lecture.

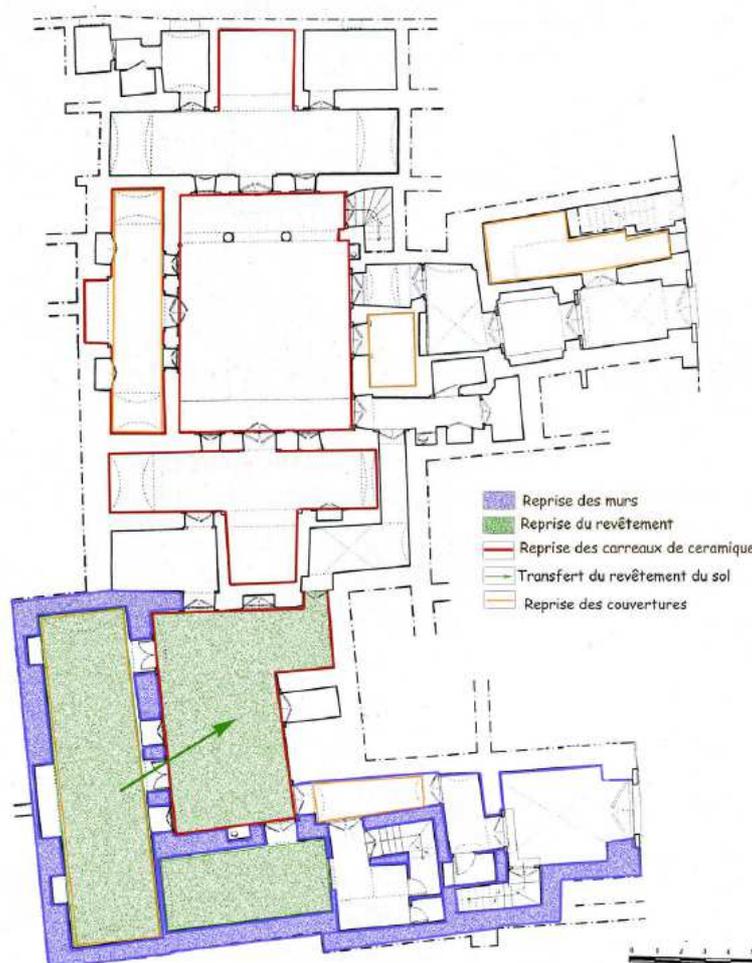


Figure VI-1 : Travaux réalisés lors de la première intervention sur le « Dar Ben Achour » 1983-1984 (Ait Mékideche, 1998-2000)

Les principales résolutions énoncées par le programme d'intervention étaient les suivantes :

- L'aménagement de la « Driba » et de la pièce attenante en hall d'accueil, d'information et de gardiennage

- Le maintien du système des « skifas » qui se suivent pour matérialiser la hiérarchie spatiale entre le « dedans » et le « dehors »
- Le patio central restera le centre fonctionnel et signifiant de l'édifice ; il servira également d'aire d'exposition
- Les pièces principales du RDC garderont leurs fonctions de bureaux
- La grande salle qui sera reconstruite à l'étage sera aménagée en salle de lecture. Cette dernière, étant déjà en ruine lorsque la municipalité a pris possession des locaux du « Dar Ben Achour », elle prendra jour grâce à un ensemble d'ouvertures donnant sur le patio principal (indirectement) et la courette de l'ancienne « dwiriya ». Elle prendra jour également grâce à un éclairage zénithal réalisé aussi bien au niveau du plafond de la salle que de celui des escaliers menant à la terrasse (le volume des escaliers étant séparé de la salle par une paroi vitrée)
- Les escaliers menant à la terrasse ne seront pas dissimulés : ils seront mis en évidence et traités avec des matériaux contemporains, constituant une touche contemporaine dans le bâtiment, et témoignant de la période de leur édification.
- La chambre en T de l'étage servira de salle de réunion

Au cours des travaux, les responsables de la bibliothèque ont opté pour un petit changement de programme à l'étage :

- La salle de reprographie et les sanitaires seront éliminés permettant la création d'une salle rectangulaire qui sera communicante avec la chambre en T, l'ensemble sera affecté en salles de lecture
- Etant donné ses dimensions et la qualité d'éclairage naturel offert, la grande salle sera affectée en salle de conférence, d'expositions ou de réunion.

Dans l'ensemble du bâtiment, les installations électriques et sanitaires devaient être revisitées pour s'adapter aux fonctions de la bibliothèque. Les responsables de la bibliothèque ont d'ailleurs demandé la multiplication des prises électriques pour subvenir aux besoins des lecteurs. En dehors de la grande salle reconstruite à l'étage et des escaliers menant à la terrasse, les travaux menés au niveau de la Bibliothèque de la ville de Tunis visaient également la restauration des décors et la consolidation des structures porteuses, la restauration des planchers en bois, la restauration des façades intérieures et des portes d'entrée, ainsi que les sculptures sur plâtre (*Naksh Hadida*).

Le tableau suivant (Tableau VI-3) résume les ambiances projetées par les concepteurs dans le cadre de cette deuxième intervention. Celles-se distinguent, selon les signaux et les dispositifs considérés, comme suit :

- Des ambiances qui se veulent authentiques, avec la conservation des dispositifs et des signaux d'origine. Ainsi, la conservation de la structure, des dimensions et des décors d'origine permettra aux nouveaux usagers de percevoir l'espace à l'image de leurs prédécesseurs (ex : perception lumineuse du patio –grâce au maintien du patio découvert- ou colorée de la chambre en T –grâce à la sauvegarde des carreaux de faïence d'origine).
- Des ambiances recrées à l'image des ambiances originelles, mais avec la reprise ou l'introduction de nouveaux dispositifs. Il s'agit notamment de la perception fraîche des chambres qui sera assurée grâce à un système de ventilation automatique ou l'ambiance calme qui sera perceptible notamment suite à l'insonorisation des salles de lecture. La reprise de certains éléments à l'identique (tels que les carreaux de faïence ou les plafonds en plâtre sculpté) permettra également de recréer certaines ambiances analogues à celles d'origine.
- Des ambiances nouvelles, créées grâce à l'introduction de nouveaux signaux et/ou de nouveaux dispositifs. Il s'agit notamment de l'équipement des salles en T d'un système d'éclairage artificiel qui permettra la substitution de l'ambiance sombre par une ambiance lumineuse, ou encore l'installation des escaliers en bois et métal qui assurerait une touche contemporaine et distinguée par rapport au reste du bâtiment)

Espace	Ambiance projetée	Stimulus / signal	Dispositif approprié
La maison (y compris skifa, patio, et chambres)	Ambiance visuelle « authentique », analogue à l'originale	Couleurs, textures, matériaux	Faïences, dallages en marbre, bois sculpté, plâtre sculpté, fer forgé, verre, ... sauvegardés ou restaurés à l'origine
Les Salles en T	Bien éclairées	Lumière artificielle	Lampes et différents dispositifs d'éclairage artificiel

	Climatisées / aérées	Air frais	Systèmes de climatisation artificielle
	Calmes	Réduction des bruits	Isolation sonore
La Salle de conférence	Bien éclairée	Lumière naturelle et artificielle	Ouvertures latérales et zénithales, systèmes d'éclairage artificiel
Les Escaliers	Contemporains, distingués et remarquables	Forme, texture et couleur	Matériaux contemporains (bois, métal et verre), forme hélicoïdale

Tableau VI-3 : Tableau récapitulatif des ambiances projetées dans la bibliothèque « Dar Ben Achour », en fonction des stimuli et dispositifs à recréer ou à mettre en valeur

3 QUELLES AMBIANCES APRES RECONVERSION ?

3.1 Profil des personnes interrogées

Etant donné la nature de l'espace, la plupart des personnes interrogées appartiennent à la tranche d'âge 20-29 ans, avec un profil d'étudiants universitaires pour la plupart (Figure VI-2). Une légère domination sexuée en faveur des femmes a été enregistrée, qui correspond d'ailleurs à la répartition des étudiants de l'enseignement supérieur en Tunisie : 64,5% des étudiants inscrits pour l'année universitaire 2015-2016 seraient de sexe féminin (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Avril 2016).

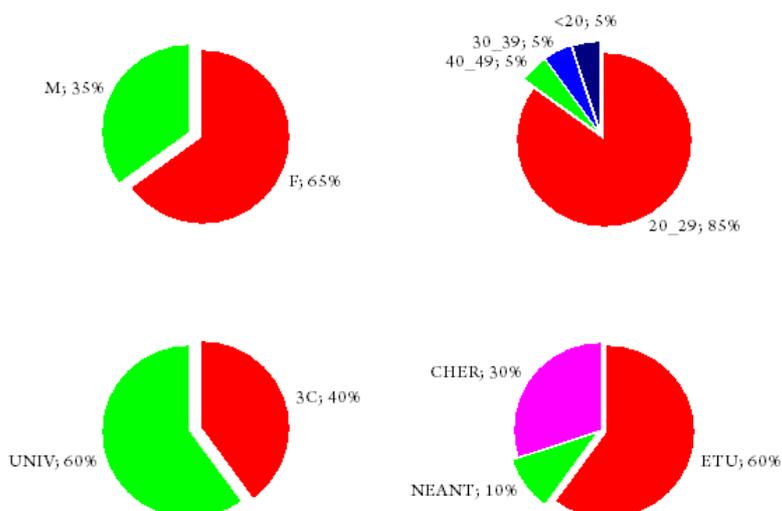


Figure VI-2 : Répartition des personnes interrogées selon (de haut en bas, de gauche à droite) leur sexe, âge, niveau d'étude et profession

Une correspondance des valeurs fait ressortir principalement deux groupes de personnes parmi les interviewés (Figure VI-3) :

- Ceux qui n'habitent pas la médina, et qui fréquentent la bibliothèque de manière irrégulière, à raison de 4 à 6 heures par visite, et qui représentent le groupe majoritaire ;
- Ceux qui habitent la médina et fréquentent la bibliothèque de manière régulière, à raison de 2 à 4 heures par visite

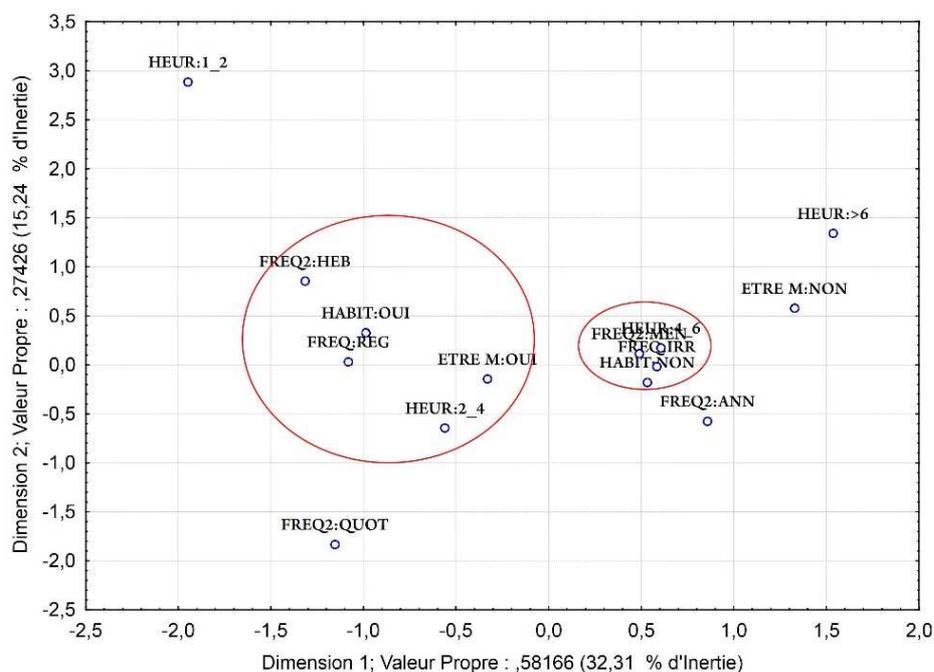


Figure VI-3 : Correspondance entre la valeur « habiter la médina », avec rythme et durée de fréquentation de la bibliothèque

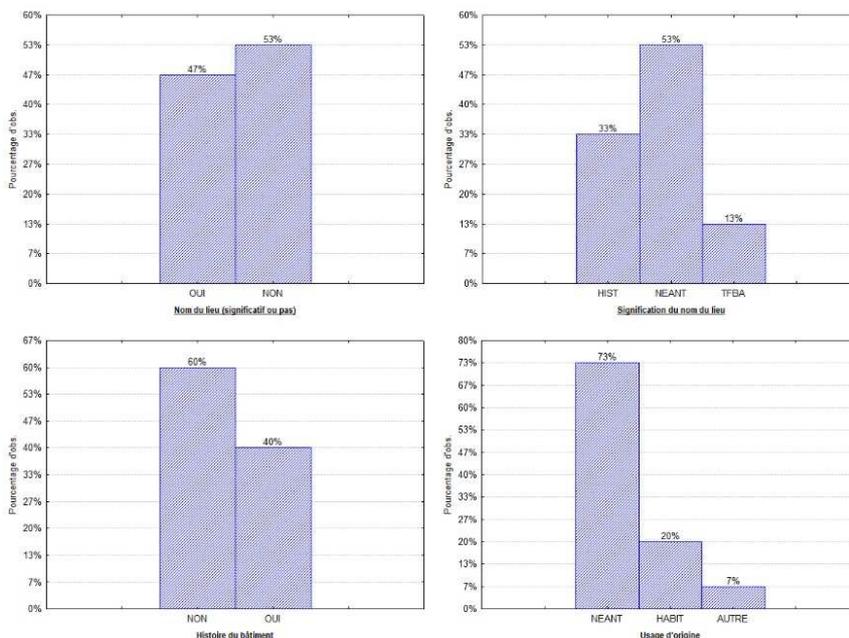


Figure VI-4 : Graphiques montrant les réponses des usagers quant à l'histoire du bâtiment et son usage d'origine (de haut en bas, de gauche à droite) : « Nom du lieu –significatif ou pas », « Signification du nom du lieu », « Idée sur l'histoire du bâtiment » et « usage d'origine »

3.2 Connaissance de l'histoire du lieu

En dépit de la reconversion de « Dar Ben Achour » en bibliothèque, le nom attribué à cette dernière reste significatif quant à la vocation première et les propriétaires originels du lieu. Néanmoins, la majorité des personnes interrogées disent ignorer l'histoire du bâtiment ainsi que sa vocation originelle, et ils trouvent que son nom actuel n'est pas significatif : seulement 13% des personnes interrogées ont fait le lien entre l'actuel bâtiment et son origine comme demeure de la famille Ben Achour (notamment en référence aux cheikhs Taher et Fadhel Ben Achour (TFBA)) (Figure VI-4).

3.3 L'acte de reconversion

3.3.1 Nouveaux usages

Les responsables de la bibliothèque « Dar Ben Achour » affirment, tout comme les différents textes retrouvés sur le site de la bibliothèque ou de la municipalité de Tunis, que la vocation première de la bibliothèque est de « *collecter, d'archiver et de conserver les documents historiques, les manuscrits... les prototypes, les tableaux... relatifs à la ville de Tunis et aux Tunisois* » (Commune de Tunis, 2016). D'ailleurs, deux historiens sont actuellement à la tête de la bibliothèque et de l'association des monuments et des sites qui partagent le même local⁶³.

Toutefois, la consultation des documents historiques ne semble pas être l'activité principale des usagers de la bibliothèque : la majorité des personnes interrogées fréquentent « Dar Ben Achour » essentiellement pour profiter des espaces dédiés à la lecture ou à la révision (Figure VI-5). Selon les responsables, ceci est dû au fait que les ouvrages spécialisés n'intéressent qu'un public limité de lecteurs, et que cette stratégie –visant à intercepter un plus grand nombre d'usagers- permettra notamment de sensibiliser un plus grand nombre de personnes à l'histoire de la ville, surtout que la bibliothèque se situe dans le périmètre de plusieurs lycées et universités.

⁶³ Il s'agit de Mr Abdessattar Amamou, directeur de la bibliothèque de la ville de Tunis, et Mr Abdelaziz Daouletli, directeur de l'association des monuments et des sites.

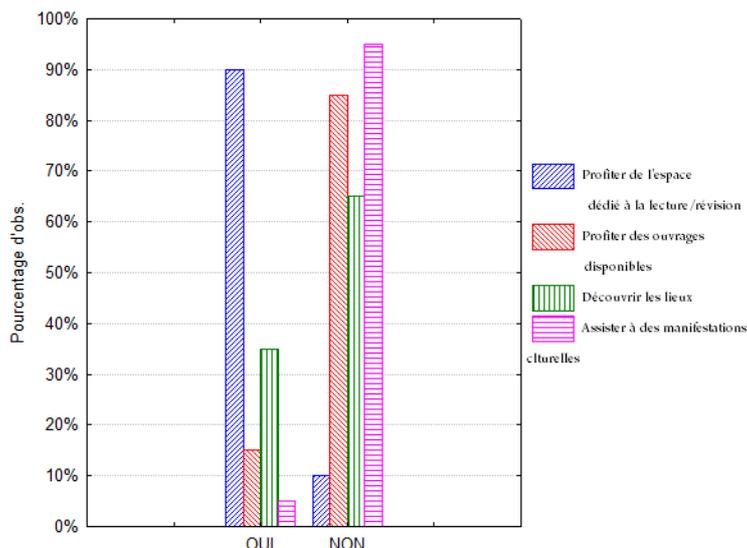


Figure VI-5: Activités principales des usagers des bibliothèques « Dar Ben Achour »

3.3.2 Intérêt de la reconversion

Selon les usagers de la bibliothèque, la reconversion du « Dar Ben Achour » peut être justifiée à plus d'un titre : il s'agit essentiellement de la sauvegarde du bâtiment en lui assurant une nouvelle fonction, ce qui a permis d'éviter sa démolition (Figure VI-7). Il s'agit d'ailleurs de la raison principale pour laquelle l'opération de reconversion a été amorcée une dizaine d'années plus tôt (voir paragraphe 2 du présent chapitre : « Entretien avec les concepteurs »).

La reconversion a été également intéressante du point de vue des usagers interrogés, dans la mesure où elle leur a permis d'accéder à un espace historique de la médina, chargé de valeurs symboliques. D'ailleurs, cette même catégorie de personnes montre un intérêt particulier à la médina, aux bâtiments historiques en général, et au bâtiment étudié en particulier, ce qui explique leur point de vue (Figure VI-8). D'ailleurs, ceux qui préfèrent fréquenter un espace contemporain plutôt que celui du « Dar Ben Achour » auraient plutôt des réserves sur la qualité des services et non sur l'espace en lui-même (Figure VI-6).

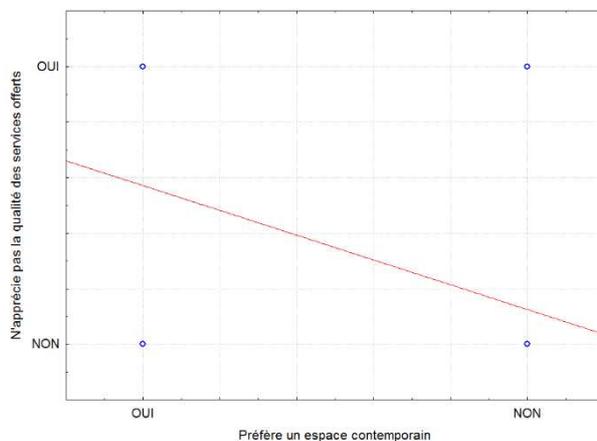


Figure VI-6: Correspondance entre les variables « préférer un espace contemporain » et « ne pas apprécier la qualité des services offerts »

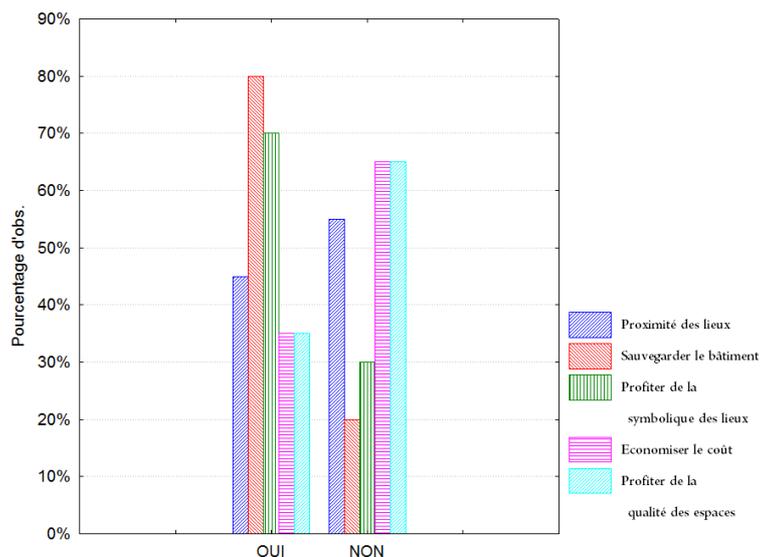


Figure VI-7 : Principaux avantages de la reconversion du « Dar Ben Achour » en bibliothèque selon les personnes interrogées

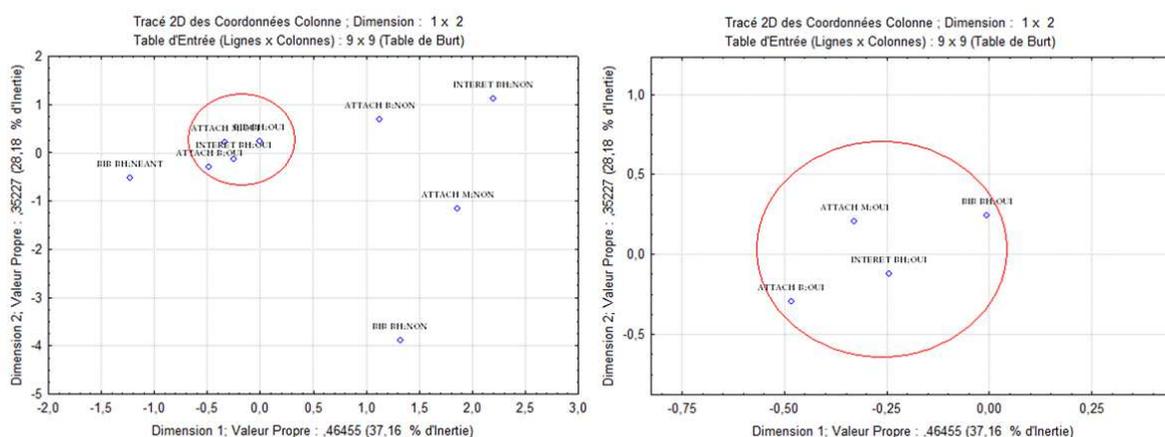


Figure VI-8 : Correspondance des valeurs « Attachement à la médina », « Attachement aux bâtiments historiques », « Attachement au bâtiment étudié », et « intérêt de l'installation d'une bibliothèque dans un bâtiment historique de la médina »

3.3.3 La reconversion comme intervention architecturale

Comme nous l'avons présenté dans la première partie de ce travail, il existerait différentes méthodes pour la validation ou l'évaluation d'une opération de reconversion architecturale. Certains critères concernent notamment l'impact des interventions architecturales –si elles existent- sur le bâtiment et son environnement direct.

Pour le cas de « Dar Ben Achour », l'intervention –du point de vue architectural- a consisté à la restauration à l'identique de la majeure partie des espaces (certains détails ont été négligés pour certaines salles comme l'utilisation de carrelage contemporain à la place des dalles en marbre, notamment pour des soucis financiers). Deux espaces portent toutefois la marque contemporaine : la grande salle à l'étage et le volume des escaliers menant à la terrasse.

Du point de vue des usagers, l'intervention en son ensemble a respecté la substance ancienne du bâtiment ainsi que son décor d'origine (ce qui correspond aux aspirations des concepteurs en amont du projet). Il n'y a toutefois pas eu assez d'innovation dans les opérations menées (Figure VI-9) : nous relevons cette constatation à deux facteurs :

- L'introduction de nouveaux éléments s'est limitée à une zone bien définie à l'étage : les escaliers menant à la terrasse et la grande salle. Le changement de programme pour cette dernière a notamment limité le nombre de ses usagers, ce qui explique les résultats relatifs au facteur « innovation et créativité »
- L'innovation –aussi bien sur le plan matériel que formel- s'est limitée au volume des escaliers, le traitement de la grande salle et de ses ouvertures correspond en grande partie aux standards de la maison traditionnelle (salle rectangulaire, porte flanquée symétriquement de fenêtres basses doublées de volets en bois, ouverture zénithale⁶⁴)

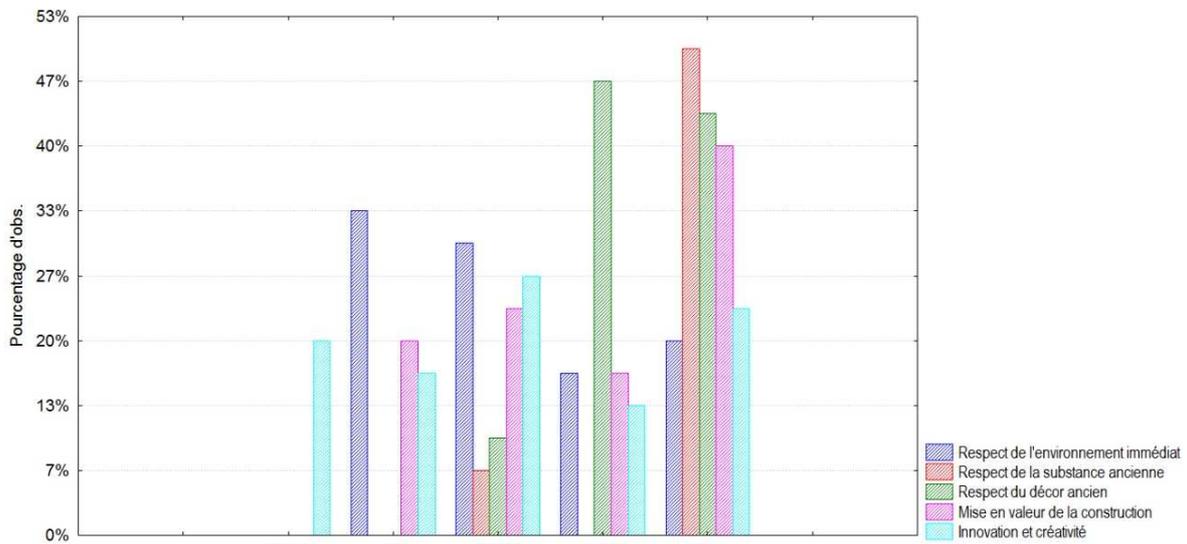


Figure VI-9 : Critères respectés ou non lors de l'opération de reconversion

3.3.4 Réaffectation et adaptabilité fonctionnelle

Comme nous l'avons indiqué plus tôt dans ce travail, la reconversion de « Dar Ben Achour » n'a pas été en réponse à un programme préétabli. Ce n'est qu'après une première « phase d'essai » que la fonction de bibliothèque et de siège d'association a été maintenue, « *vu l'importance de la dynamique culturelle qui s'est constituée autour de Dar Ben Achour* » (Ait Mékideche, 1998-2000 p. 39). En effet, cette dynamique est toujours d'actualité ; elle est d'ailleurs approuvée par les usagers (Figure VI-10).

⁶⁴ Type d'ouvertures introduit tardivement dans l'architecture traditionnelle des demeures de la médina de Tunis

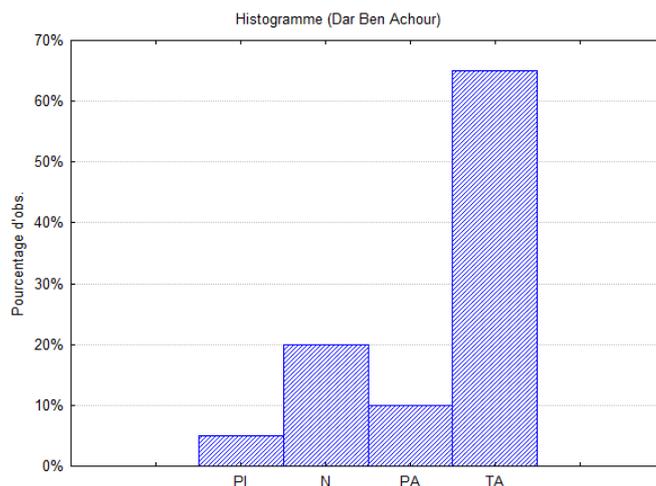


Figure VI-10 : Avis des usagers concernant la nouvelle fonction attribuée au « Dar Ben Achour »

3.3.4.1 Localisation et accessibilité

Comme nous l'avons préalablement indiqué, le bâtiment reconverti pour servir de bibliothèque doit correspondre à certains critères –notamment d'accessibilité et d'implantation dans l'environnement urbain, qui influenceraient –positivement ou négativement- sur la réussite de l'opération de reconversion.

Pour le cas de « Dar Ben Achour », le bâtiment, se trouvant sur une artère principale de la médina centrale, serait –selon les usagers de la bibliothèque- facilement accessible et visible depuis l'extérieur (Figure VI-11). Il est de même jugé par près de la moitié des usagers comme « connu par le grand public » (Figure VI-12).

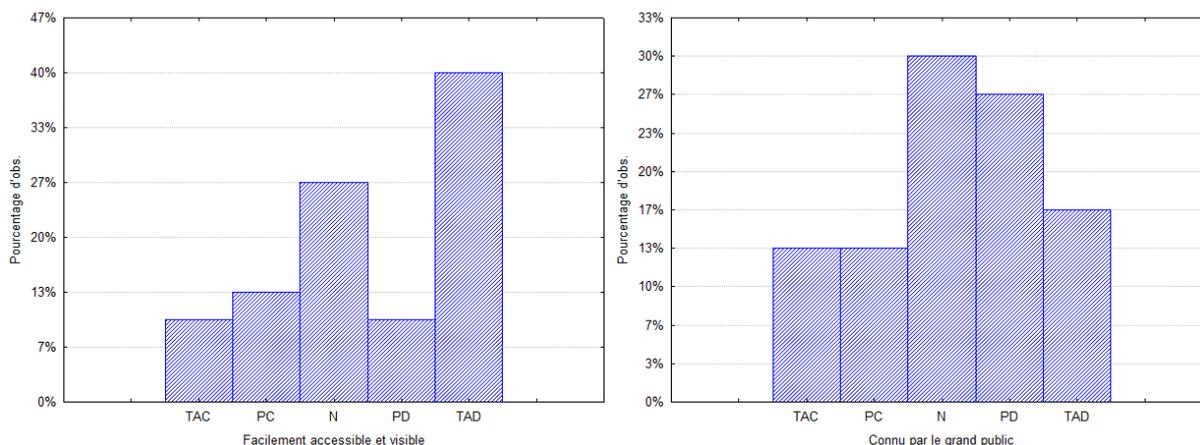


Figure VI-11 (à gauche) : Avis des usagers de la bibliothèque « Dar Ben Achour » à propos de l'accessibilité et la visibilité du bâtiment

Figure VI-12 (à droite) : Avis des usagers de la bibliothèque « Dar Ben Achour » à propos du critère « connu par le public »

3.3.4.2 Services et commodités

Au début de notre recherche, nous avons avancé comme hypothèse que les opérations de reconversion réussies permettent d'offrir des espaces adaptés aux besoins et aux usagers

contemporains. La validation de cette hypothèse a été possible à travers l'analyse des résultats du questionnaire proposé.

En effet, les figures suivantes (Figure VI-13 et Figure VI-14) montrent que pour le cas de la bibliothèque « Dar Ben Achour », la majorité des services nécessaires pour le bon fonctionnement d'une bibliothèque sont validés avec des degrés de satisfaction allant de 2 à 5 (hormis les services photocopie, restauration et réseau internet) ; deux toutefois se distinguent par la satisfaction de plus de 50% des usagers : le service d'accueil et l'espace de travail en groupe. En ce qui concerne les 10 qualités proposées par McDonald, huit qualités sont validées avec plus de 30% de réponses favorables.

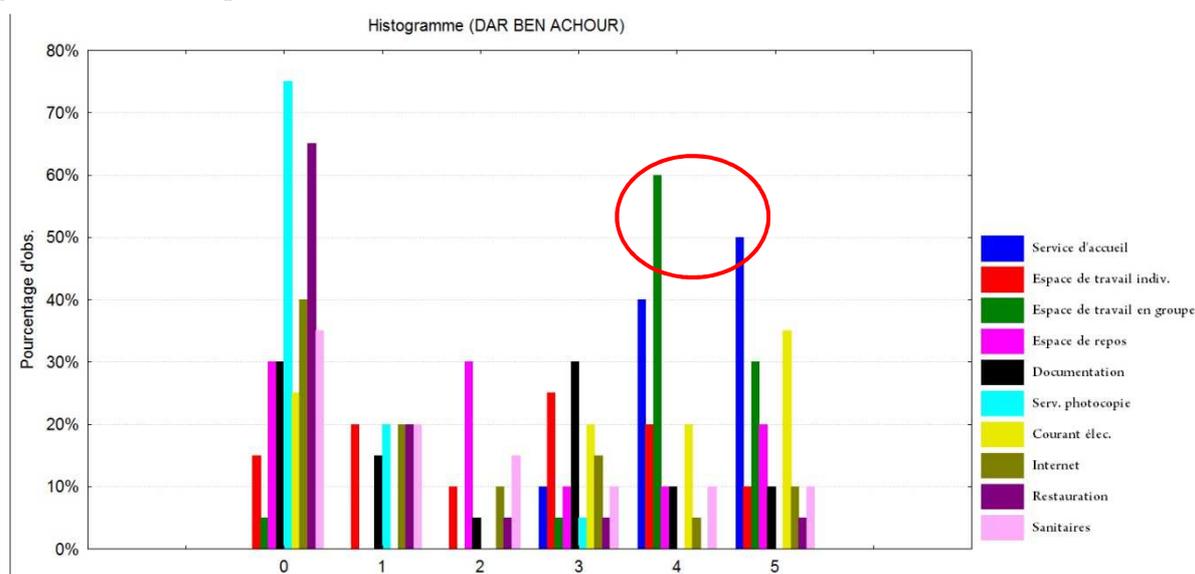


Figure VI-13 : Satisfaction des usagers par rapport aux services offerts par la bibliothèque « Dar Ben Achour »

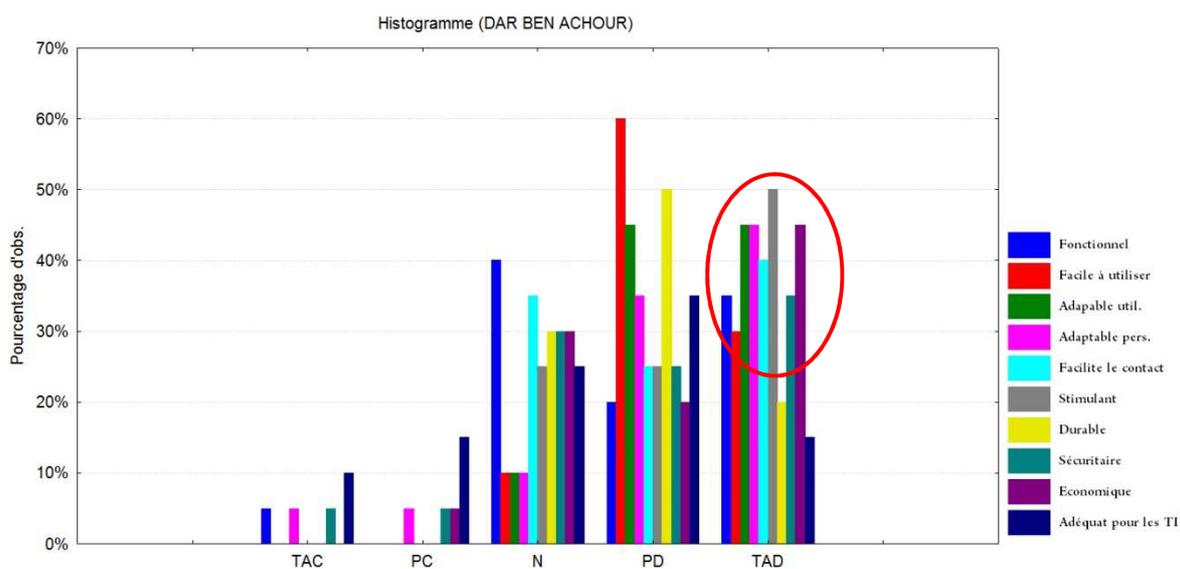


Figure VI-14 : Appréciation des usagers pour l'espace de la bibliothèque « Dar Ben Achour » (selon les 10 critères de McDonald)

3.3.4.3 Aménagement mobilier

Nous avons avancé que pour une bibliothèque, l'aménagement mobilier constituait une composante importante dans la considération et l'évaluation de l'espace offert. C'est dans ce but que nous avons interrogé les usagers à propos de leur satisfaction concernant ce sujet.

Parmi les espaces étudiés, nous nous sommes intéressées aux résultats concernant la salle de lecture, cette dernière constituant l'espace le plus sollicité pour la lecture et la consultation des livres. L'aménagement de cette salle ne semble pas satisfaire la plupart des usagers qui le considèrent « plutôt inapproprié » à l'usage proposé (Figure VI-15).

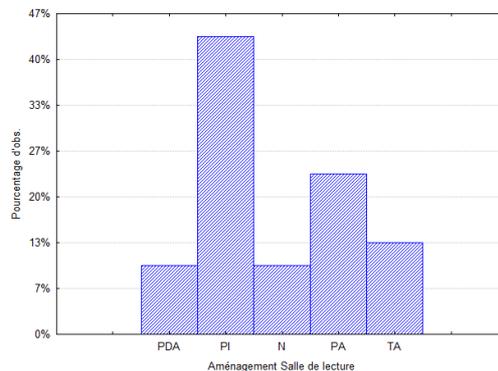


Figure VI-15 : Avis des usagers concernant l'aménagement mobilier de la salle de lecture principale

3.4 Ambiance et esprit du lieu : perceptions usagères

3.4.1 Ambiances entre hier et aujourd'hui

Dans la première partie de cette étude, nous avons avancé comme hypothèse qu'en dépit des changements qui pourraient affecter les ambiances, notamment avec le temps et le changement d'usage, il persisterait certains éléments et caractères des ambiances originelles. Dans le but de vérifier cette hypothèse, nous avons précédemment puisé dans les témoignages et textes anciens des descriptifs d'ambiance (voir section 1.4 de ce chapitre) que nous avons introduits dans les questionnaires distribués.

A l'image des anciens auteurs des récits de voyages, les usagers actuels du Dar Ben Achour estiment que le bâtiment étudié est quelque part « mystérieux » (Figure VI-16).

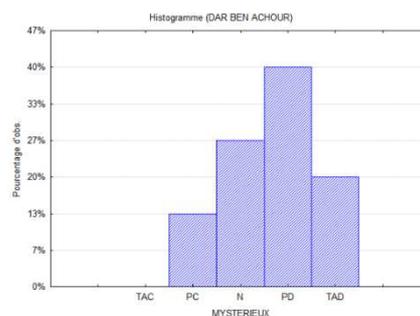


Figure VI-16 : Avis des usagers concernant le qualificatif « mystérieux » attribué à la maison traditionnelle

De même, ils confirment la persistance de certaines ambiances autrefois perçues dans les maisons traditionnelles tunisoises (voir Tableau VI-2) :

- la skifa est toujours perçue comme relativement « sombre » (Figure VI-17). Toutefois, elle n'est plus odorante puisque la salle lui étant attenante –où l'on servait autrefois le café pour les invités du maître, d'où sa qualification d'odorante- n'est plus occupée. De même la skifa de Dar Ben Achour est considérée par ses actuels usagers comme relativement spacieuse. S'agissant d'une maison bourgeoise, et d'après nos observations personnelles de diverses maisons de la médina de Tunis, nous confirmons que les dimensions de la skifa de Dar Ben Achour est relativement spacieuse, comparée à d'autres maisons traditionnelles. Nous estimons donc que le qualificatif « étroit » retenu suite à l'analyse de contenu thématique ne serait pas approprié au cas étudié.

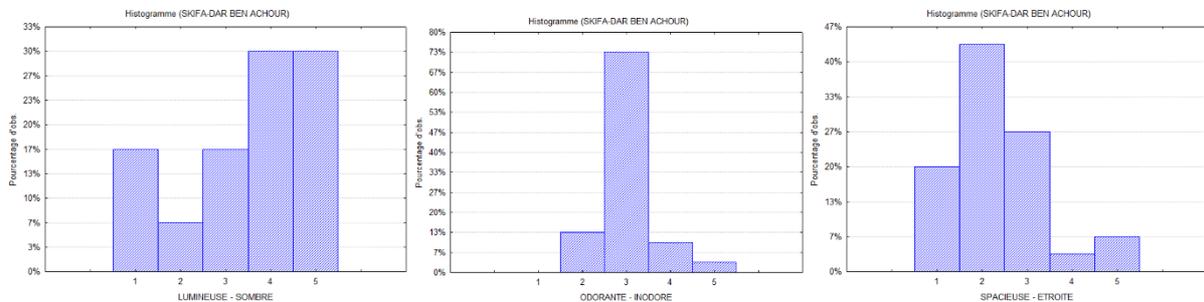


Figure VI-17 : Figures illustrant l'avis des usagers du « Dar Ben Achour » à propos des qualificatifs relatifs à la skifa; qualificatifs relevés grâce à la méthode d'analyse de contenu thématique

- De même, le patio est toujours considéré comme « paisible », « lumineux », « ensoleillé », « coloré », « charmant », et « agréable » (Figure VI-19), notamment grâce au maintien des dispositifs générateurs des ambiances citées (l'absence de toiture, les faïences colorées, les colonnes et les arcades, le revêtement en marbre...). D'autres ambiances perdurent en dépit de l'absence des dispositifs d'autrefois : l'impression de fraîcheur et de confort persistent même avec l'absence du mobilier (divans) et de l'eau (vasque non fonctionnelle). D'autres interventions ont toutefois affecté les ambiances perçues dans le patio traditionnel : la substitution des végétations grimpantes et odorantes d'autrefois par d'autres plus petites de taille et sans fleurs (Figure VI-18) a conduit à la perte des ambiances ombragée et parfumée du patio.



Figure VI-18 : Photo du patio de Dar Ben Achour avec la nouvelle végétation (Source : auteur)

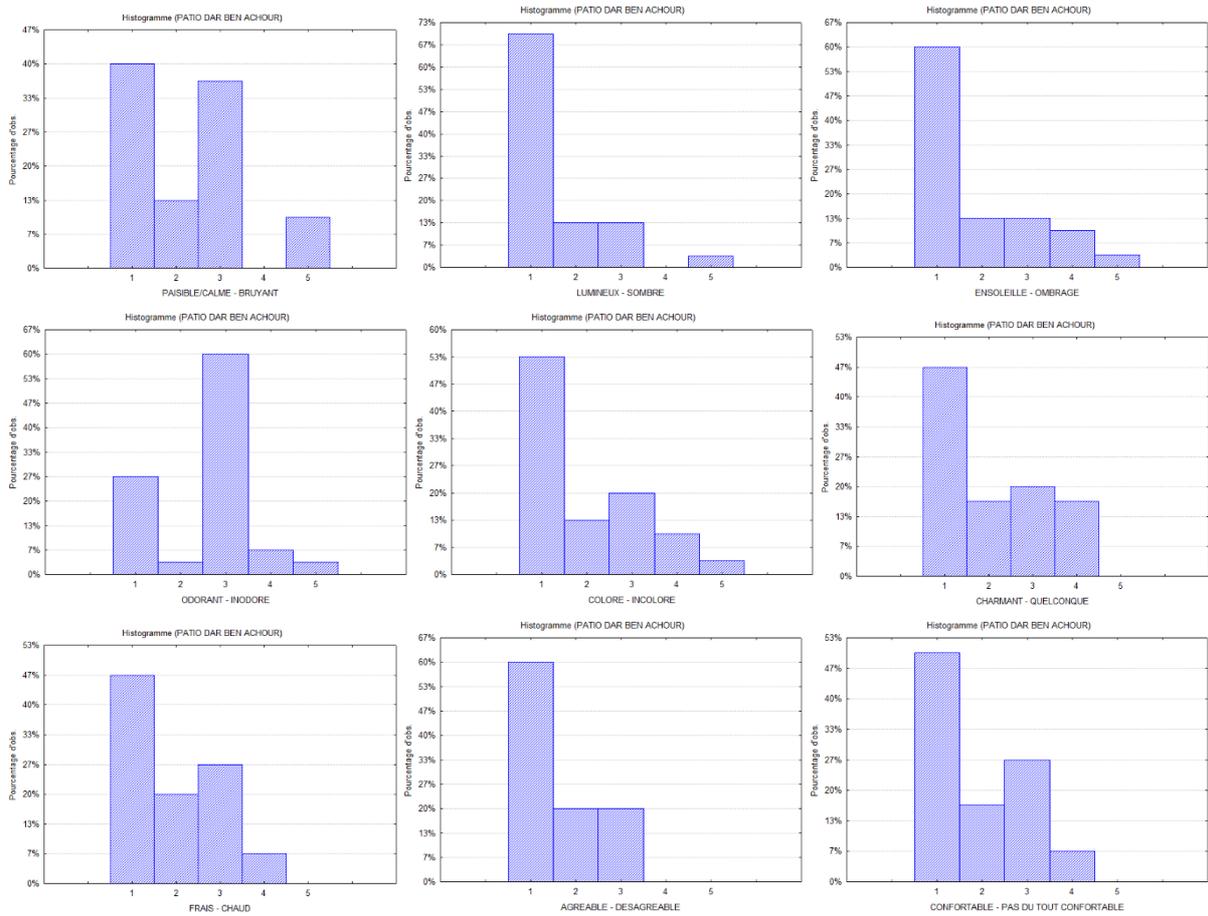


Figure VI-19 : Figures illustrant l'avis des usagers du « Dar Ben Achour » à propos des qualificatifs relatifs au patio ; qualificatifs relevés grâce à la méthode d'analyse de contenu thématique

- La salle de lecture principale de la bibliothèque Dar Ben Achour (chambre en T à l'étage) semble quant à elle dégager la même fraîcheur ressentie il y a quelques siècles dans les chambres en T des maisons traditionnelles de la médina (Figure VI-20), notamment que l'architecture traditionnelle -offrant des murs et des dalles épaisses permettant une bonne isolation thermique- a été conservée. De même, les perceptions « colorée » et « spacieuse » persistent grâce au maintien du décor (faïences) et dimensions originelles. Toutefois, les usagers actuels considèrent que la chambre en T de la bibliothèque est plutôt lumineuse. Cette perception serait due à l'absence des rideaux épais garnissant autrefois les fenêtres et portes des chambres, et également grâce à l'orientation SUD de la chambre en question.

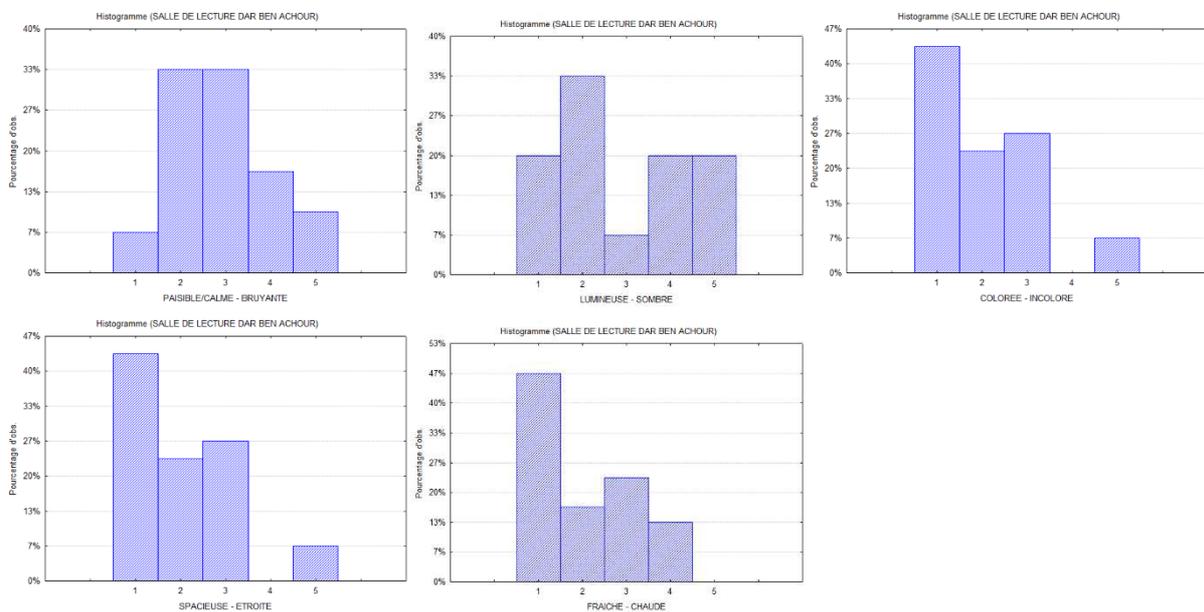


Figure VI-20 : Figures illustrant l'avis des usagers du « Dar Ben Achour » à propos des qualificatifs relatifs à la chambre en T ; qualificatifs relevés grâce à la méthode d'analyse de contenu thématique

3.4.2 Ambiances : intentions conceptuelles et perceptions usagères

Comme nous l'avons avancé plus tôt, le questionnaire nous permettra de vérifier si les intentions fixées en amont du projet, notamment en termes d'ambiances architecturales, correspondent aux expériences sensorielles offertes aux usagers des espaces reconvertis. Ces intentions ont été relevées préalablement grâce à la méthode de l'entretien semi-directif.

3.4.2.1 Eclairage, climatisation et insonorisation des salles

Une des intentions de départ était de réétudier les espaces en vue d'améliorer la qualité de la lumière, d'assurer une bonne climatisation des espaces, qui d'ailleurs recevraient un traitement acoustique pour offrir de meilleures conditions de travail aux usagers.

La plupart de ces travaux n'ayant pas eu lieu en raison des difficultés financières, nous avons toutefois relevé une certaine satisfaction quant aux aspects cités, à l'exception du traitement de l'éclairage (naturel et artificiel) au niveau de la skifa (Figure VI-21). Ceci peut être justifié pour des raisons d'authenticité (la skifa de la maison traditionnelle étant caractérisée par un éclairage faible), notamment que la skifa ne constitue pas plus qu'un passage permettant la transition extérieur/intérieur.

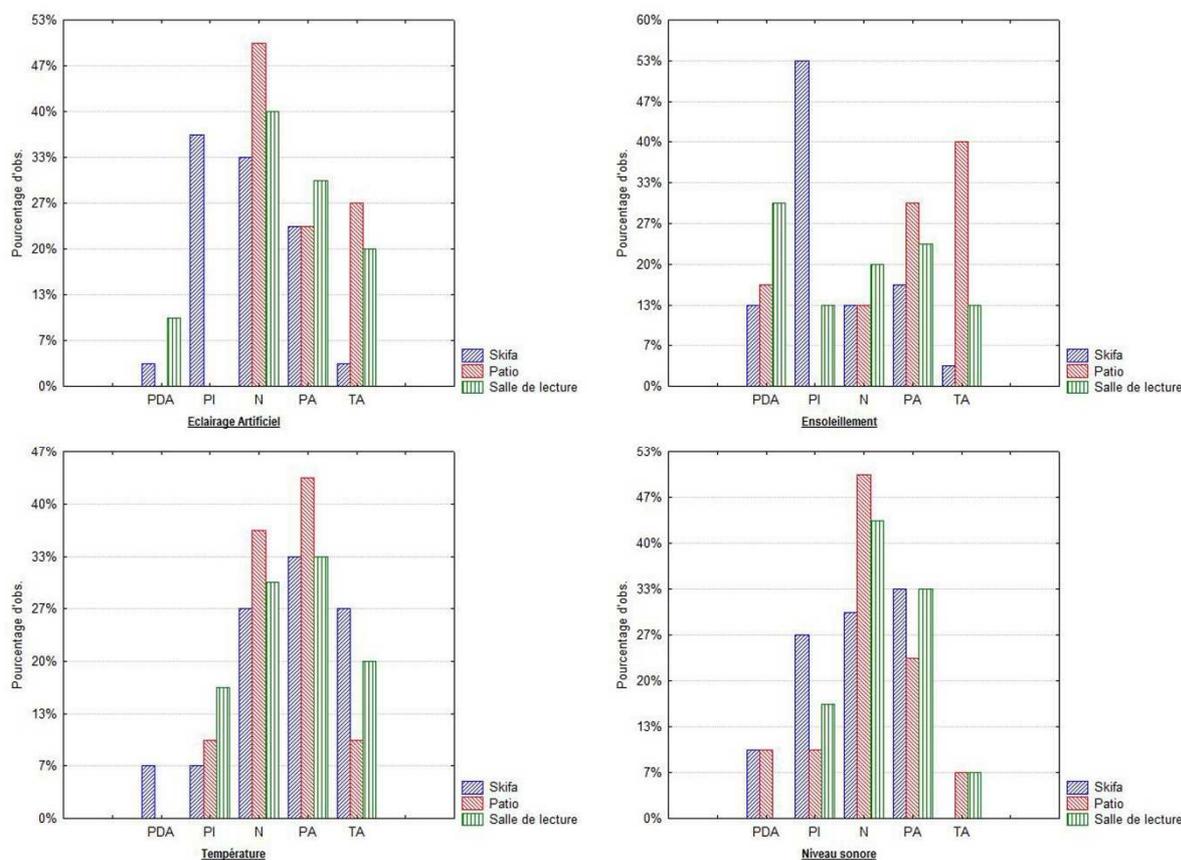


Figure VI-21 : Evaluation des usagers concernant l'éclairage artificiel, l'ensoleillement, la température et le niveau sonore dans les espaces étudiés de la bibliothèque « Dar Ben Achour »

D'un autre côté, les réponses à la dernière question à propos d'un évènement (sonore, olfactif, visuel ou autre) qui puisse rythmer ou empêcher l'activité dans la bibliothèque, la majorité des réponses étaient négatives (87%) (Figure VI-23). Nous avons toutefois pu constater, lors de nos visites et séances de travail à la bibliothèque, l'importance du son de l'appel à la prière émis par le minaret de la mosquée « Sidi Bouhdid » mitoyenne à la bibliothèque, et qui s'impose avec un

niveau sonore élevé. Nous pouvons attribuer la négligence de cet évènement dans les réponses recueillies à deux facteurs :

- La majorité des usagers de la bibliothèque y restent en moyenne pour 4 à 6 heures (Figure VI-22). Si nous comptons le nombre d'heures entre l'ouverture de la bibliothèque et l'Adhan de la première prière du midi (Adhohr), ou entre cette dernière et celle de l'après-midi (Al-Asr), qui peut atteindre les 4 à 5 heures en été⁶⁵, nous pouvons supposer que la plupart des personnes interviewées ne restent pas jusqu'à l'appel à la prière de midi (*Al-Dhohr*), ou bien occupent la bibliothèque entre les prières du *Dhohr* et du *Asr*.
- Comme nous l'avons signalé au niveau des souks de la vieille ville (voir partie 2_chapitre 01), l'appel à la prière n'a plus le même effet sur les citoyens contemporains qu'il n'en avait sur les tunisois du 19^e siècle. Il serait alors possible que cet évènement, anodin pour une bonne partie des usagers, ne soit pas perçu comme « évènement » marquant et rythmant l'activité dans la bibliothèque.

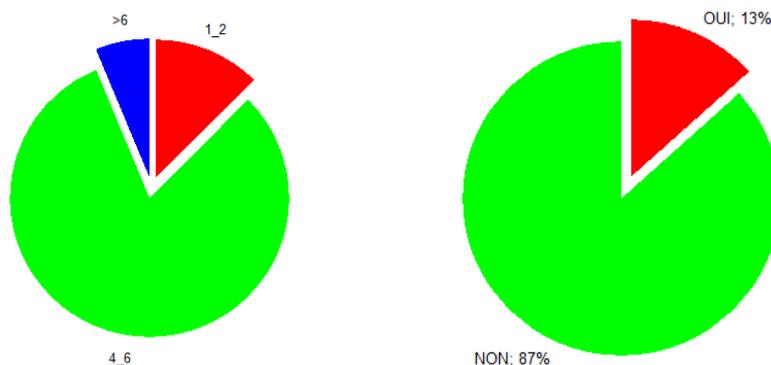


Figure VI-22 (à gauche) : Nombre d'heures passées en moyenne par individu dans la bibliothèque

Figure VI-23 (à droite) : Avis des usagers concernant l'existence –ou non– d'un évènement marquant rythmant ou empêchant leur activité

D'autre part, et en interrogeant les usagers de la bibliothèque sur les principaux facteurs qui déterminerait le choix de leur espace de travail, il s'est avéré que l'éclairage naturel est le facteur le plus important (Figure VI-26). Toutefois, la salle la plus sollicitée par ces mêmes usagers pour le travail semble être la salle de lecture principale (Figure VI-24), qu'ils qualifient de très mal éclairée (Figure VI-24 et Figure VI-25).

En essayant d'expliquer cette contradiction, nous avons procédé par une correspondance de certaines variables : les figures suivantes montrent en effet que l'attachement au bâtiment et son caractère patrimonial (qui intéresse plus de 80% des usagers) priment sur la qualité de

⁶⁵ Nous rappelons que l'enquête s'est étendue sur la période allant du mois d'Avril jusqu'au mois de Juin

l'enseiement inadéquate dans la salle de lecture principale (Figures VI-27 et Figure VI-28). Il est à noter que cette salle, contrairement aux galeries et à la salle de conférence nouvellement construite et rarement ouverte aux lecteurs, atteste d'une architecture et d'une décoration authentiques des maisons traditionnelles tunisoises.

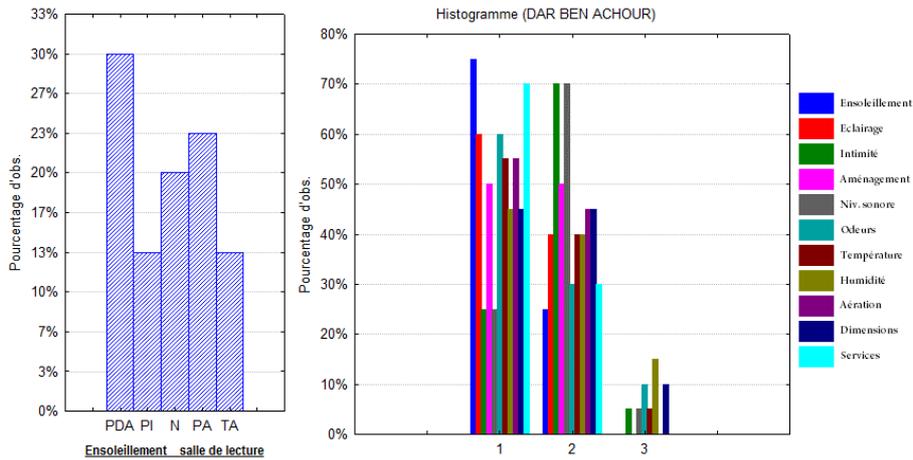
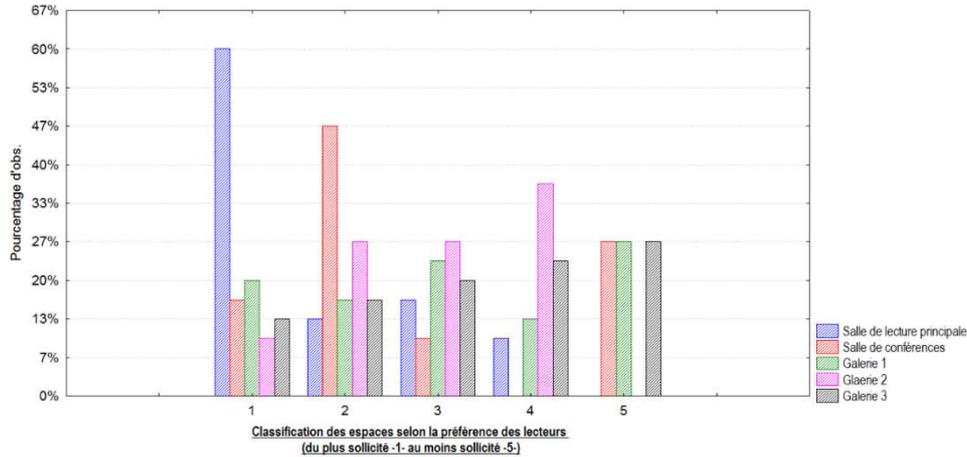
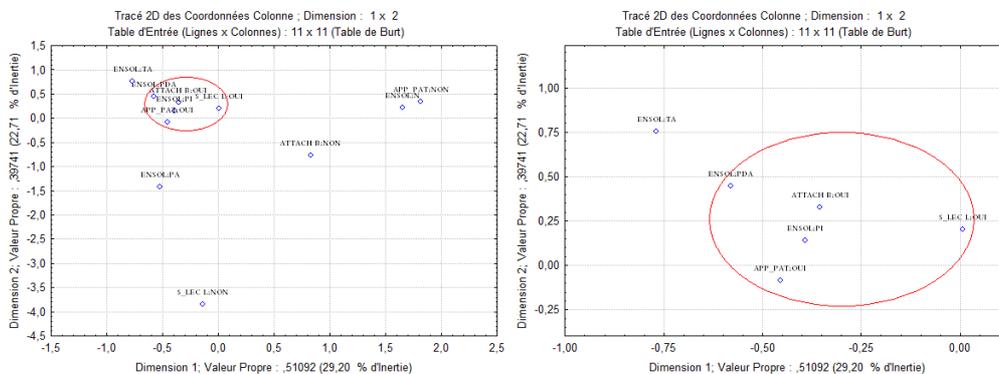


Figure VI-24 (en haut) : Classification des espaces selon la préférence des lecteurs (du plus sollicité -1- au moins sollicité -5-)

Figure VI-25 (en bas à gauche) : Réponses des usagers concernant l'éclairage naturel dans la salle de lecture principale

Figure VI-26 (en bas à droite) : Classement des critères ambiants par ordre d'importance dans le choix de l'espace de travail



Figures VI-27 (à gauche) Figure VI-28 (zoom, à droite) : Correspondances des valeurs « attachement au bâtiment », « appréciation de la valeur patrimoniale du bâtiment », « choix de l'espace de travail » et « qualité de l'éclairage naturel dans la salle de lecture principale ».

3.4.2.2 Le service d'accueil

Quoiqu'il ne soit pas installé au niveau de la skifa (ou driba) comme prévu dans le programme de départ, le service d'accueil de la bibliothèque « Ben Achour » est, selon les usagers, très satisfaisant ; ce qui rejoint la volonté de départ de doter la bibliothèque d'un service d'accueil et d'information adéquat.

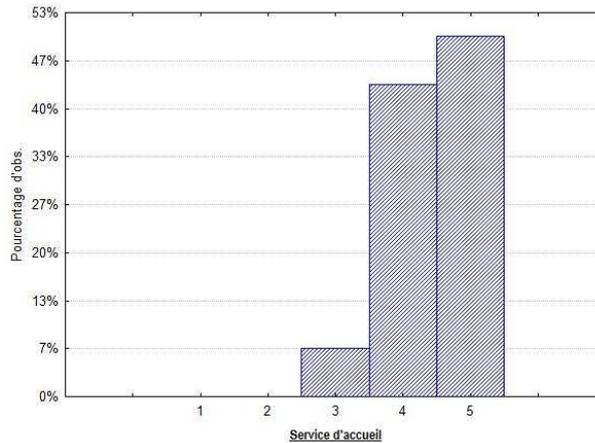


Figure VI-29 : Satisfaction des usagers par rapport au service d'accueil fourni par la bibliothèque « Dar Ben Achour »

3.4.2.3 Le patio : centre fonctionnel de la bibliothèque

Contrairement aux aspirations des concepteurs, le patio du « Dar Ben Achour » ne semble pas être le centre fonctionnel de la bibliothèque, à l'image du patio des maisons traditionnelles qui abritait une grande partie des activités au sein de la demeure. En effet, seulement 15% des usagers attribuent une fonction au patio, qui n'est considéré pour la plupart qu'un simple passage entre les différents espaces de la bibliothèque (Figure VI-30).

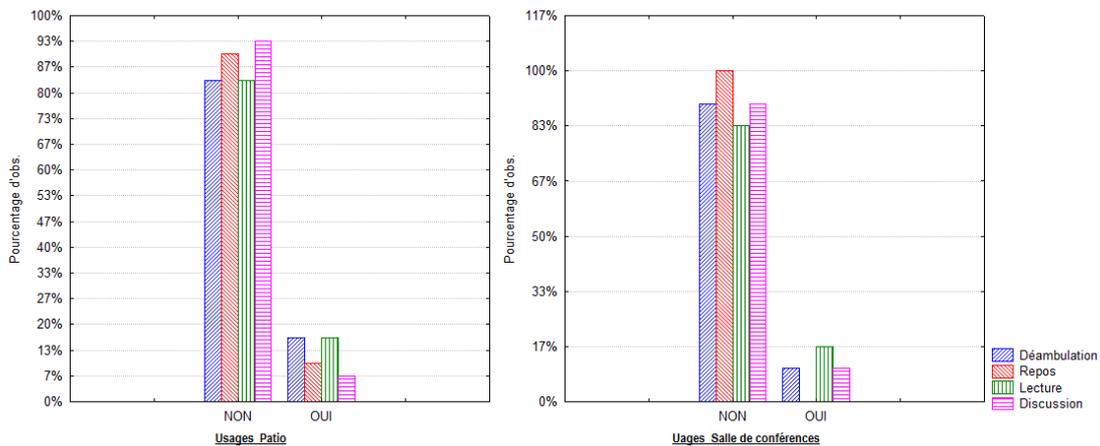


Figure VI-30 (à gauche) : Usages du patio (Dar Ben Achour)

Figure VI-31 (à droite) : Usages de la grande salle (Dar Ben Achour)

3.4.2.4 Nouvelle salle à l'étage : qualité de la lumière

En raison de la réaffectation de la grande salle à l'étage en salle de conférences, nous n'avons pas pu vérifier la satisfaction des usagers par rapport aux modifications apportées au niveau du traitement de l'éclairage naturel. En effet, une minorité de personnes ont accès à cette salle, destinée au départ à être la salle de lecture principale de la bibliothèque (Figure VI-31) ; il s'agit généralement d'un public occasionnel, intéressé par des événements ponctuels organisés par la bibliothèque ou l'association des monuments et des sites.

3.4.2.5 Escaliers : la touche contemporaine de la bibliothèque

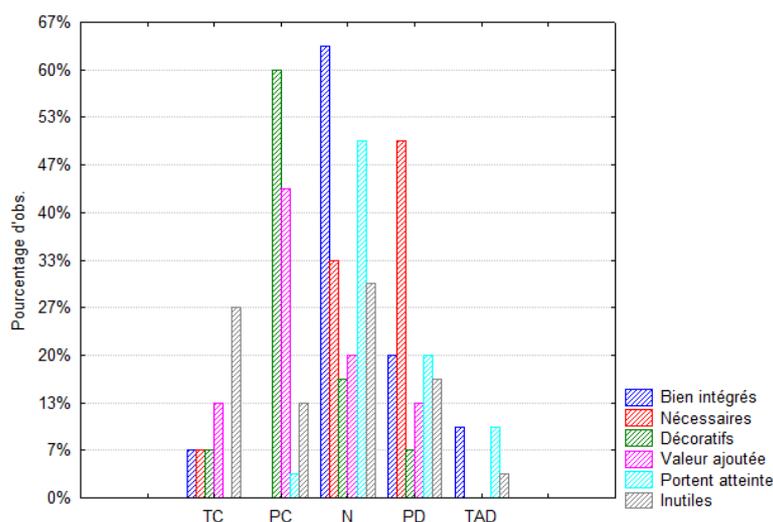


Figure VI-32: Avis des usagers à propos de l'insertion du volume des escaliers à l'étage (Dar Ben Achour)

Inaccessibles pour la plupart des usagers, les escaliers « modernes », permettant l'accès de l'étage à la terrasse, sont toutefois visibles depuis la grande salle, et partiellement depuis la galerie de l'étage. Ce volume, que les concepteurs ont voulu représenter une « touche moderne » dans l'espace de la bibliothèque, semble être apprécié des usagers du « Dar Ben Achour ». En effet, il n'est pas apprécié pour son unique valeur esthétique : il est jugé « nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du bâtiment ».

3.4.2.6 Installations sanitaires et électriques

Parmi les résolutions fixées par les concepteurs figuraient l'amélioration de la performance du réseau électrique ainsi que le réaménagement des sanitaires au sein du « Dar Ben Achour ». Alors que le premier service semble satisfaire la plupart des usagers de la bibliothèque (Figure VI-33), l'état des sanitaires suscite l'indignation de près de 50% des usagers, dont une grande partie considère que ce service est absent (valeur zéro) (Figure VI-34).

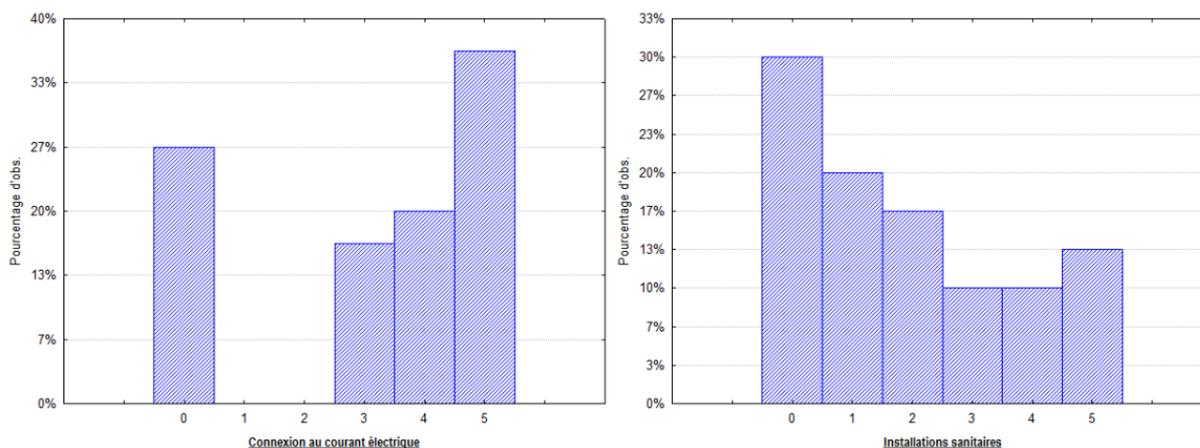


Figure VI-33 (à gauche) : Satisfaction des usagers par rapport au réseau électrique

Figure VI-34 (à droite) : Satisfaction des usagers par rapport aux installations sanitaires

3.4.2.7 Expérience authentique des lieux

Quoi que la reconversion du « Dar Ben Achour » a consisté essentiellement en une rénovation des lieux avec l'introduction d'une nouvelle fonction et d'éléments contemporains, les concepteurs ont toutefois insisté sur la garantie d'une expérience authentique des lieux pour ses usagers contemporains. Ce point a été notamment traduit par une restauration à l'identique de la grande partie des espaces de la bibliothèque, et le maintien de la structure spatiale originelle (hiérarchie et dimension des espaces).

Les résultats de cette intervention ont été plutôt satisfaisants : plus de la moitié des usagers de la bibliothèque considèrent que le 'nouveau bâtiment' offre une expérience authentique (Figure VI-35).

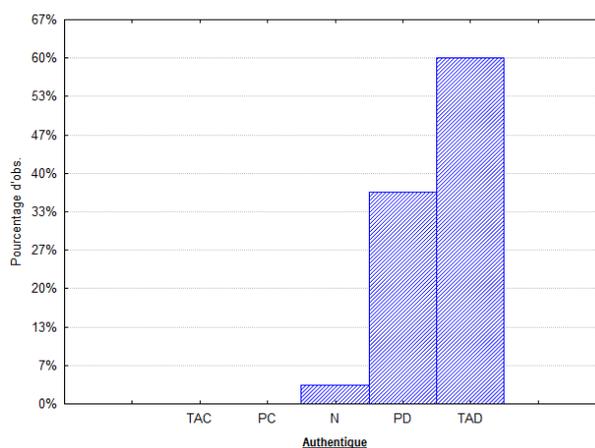


Figure VI-35 : Avis des usagers de la bibliothèque "Dar Ben Achour" à propos du qualificatif "authentique" attribué à l'espace

CONCLUSION

L'étude du cas de la reconversion du « Dar Ben Achour » en bibliothèque et siège d'association nous a permis de vérifier les outils méthodologiques proposés ainsi que les hypothèses de travail énoncées au début de ce travail.

En effet, l'analyse de contenu des récits de voyageurs et/ou de romans a révélé un ensemble de qualificatifs témoignant des ambiances originelles des maisons tunisoises durant les 18^e et 19^e siècles. De nos jours, seuls les textes, images et quelques histoires de la mémoire collective permettent encore la restitution de telles ambiances révolues. Les résultats obtenus nous révèlent la persistance de certains éléments d'ambiance du passé, comme la considération sombre de la skifa, celle paisible, lumineuse, ou colorée au niveau du patio, ou encore la perception de la fraîcheur et du calme au niveau de la salle en T. Nous avons également noté la disparition de certaines ambiances, due notamment à une intervention sur les dispositifs autrefois responsables de leur génération.

D'une autre part, l'entretien avec les concepteurs responsables de la reconversion nous a permis de comprendre la logique avec laquelle l'opération a été menée, ainsi que les intentions ambiantales aspirées par les travaux menés. L'aboutissement de ces intentions a été vérifié grâce au questionnaire proposé aux usagers de la bibliothèque.

Ainsi, cette reconversion considérée « réussie » par les usagers même de la bibliothèque, offre des espaces adaptés aux nouveaux usages et besoins actuels, aussi bien en termes d'aménagements, de services ou d'ambiances appropriées pour le bon fonctionnement de la bibliothèque.

Dans ce qui suit, nous poursuivons la présentation des résultats de notre recherche pour les deux autres espaces choisis pour le corpus d'étude : le « Makhzen » de Dar Lasram reconverti en espace culturel, ainsi que le « Divan », ancien siège de la Milice Turque et Tribunal Coranique, servant actuellement de bibliothèque municipale.

PARTIE TROISIEME

L'ENQUETE : CAS DE TROIS ESPACES RECONVERTIS
DANS LA MEDINA DE TUNIS

CHAPITRE SEPTIEME

LE CENTRE CULTUREL « TAHER HADDED »

INTRODUCTION

Notre deuxième cas d'étude sera le Makhzen de Dar Lasram. Cette dépendance de la maison bourgeoise de la famille Lasram a été reconvertie dans les années 70 du siècle précédent, dans le cadre d'une opération pilote menée par les architectes de l'équipe UNESCO-ASM, en un espace culturel, premier dans son genre dans l'enceinte de la vieille ville.

En effet, la création de l'ASM de Tunis et la reconversion de Dar Lasram –en siège de l'ASM- et de son Makhzen –en centre culturel- ont constitué un tournant important dans l'histoire de la reconversion patrimoniale dans la médina de Tunis. Depuis, cette pratique s'est accrue dans le centre historique et constitue de nos jours la technique de sauvegarde la plus sollicitée.

Inauguré en 1972, le « Centre Culturel Taher Hadded » offre depuis près d'un demi-siècle une panoplie d'activités artistiques (expositions, conférences, spectacles...) visant la promotion culturelle de la médina de Tunis.

Contrairement au cas précédent, la reconversion du Makhzen a été accompagnée d'interventions sur le bâti, dans le but d'adapter l'espace à ses nouveaux usages. Comment l'équipe ASM-UNESCO a-t-elle entrepris un tel projet de reconversion ? Quels étaient les critères et démarches suivies ? Et quels étaient les impacts d'une telle entreprise sur les usagers et l'entourage du Dar Lasram ? Nous tenterons de répondre à ces interrogations dans ce chapitre.

LE CENTRE CULTUREL « TAHER HADDED »

1 À LA RECHERCHE DES AMBIANCES ORIGINELLES

1.1 Choix du corpus

Comme nous l'avons préalablement mentionné, le centre culturel Taher Hadded (CCTH) occupe les locaux des anciennes dépendances de la famille Lasram, regroupant autrefois une écurie, une huilerie, un espace de stockage de provisions, ainsi qu'une unité d'habitation pour le gardien.

Ces espaces n'ont malheureusement pas fait l'objet de descriptions détaillées dans les textes que nous avons étudié, traitant des maisons traditionnelles tunisoises. Toutefois, l'étude des ouvrages de Jacques Revault (Revault, 1967) (Revault, 1971) nous a permis d'avoir une idée sur les *makhzens* de la médina, et des ambiances qu'ils dégagent.

1.2 Définition des catégories et codage

Les *makhzens* des maisons traditionnelles, notamment les bourgeoises d'entre elles, constituaient souvent un complexe d'espaces dédiés à différents services (provisions, chambres de service, abri pour animaux...). Ainsi, les catégories que nous définirons correspondront aux différents espaces abritant les principales activités rencontrées dans le *makhzen* d'une maison traditionnelle bourgeoise. Pour le cas de Dar Lasram, il s'agira essentiellement du *makhzen* (dans son ensemble), des magasins de provision et de l'écurie –aucune information n'étant retrouvée concernant l'huilerie qu'abritaient les dépendances de cette maison.

Il est toutefois important de signaler que certaines configurations de *makhzen* ont disparu à partir de la fin du 17^e siècle, comme les caves en sous-sol, qui à partir du 18^e siècle étaient remplacés par des « *makhzens plus vastes et plus commodes, étant bâtis désormais au même niveau et à côté des locaux d'habitation* » (Revault, 1978). Le cas du *makhzen* de Dar Lasram étant un peu particulier : la maison étant soulevée, le *makhzen* est édifié au-dessous des unités d'habitation et de réception, profitant toutefois d'un accès direct sur rue et sur les jardins extérieurs.

1.3 Analyse et commentaires

Le tableau suivant (Tableau VII-1) résume les descriptifs ambiantaux que nous avons puisés à partir du corpus étudié :

Catégorie	Extrait/Unité d'enregistrement	Canal sensoriel	Contenu manifeste ou latent	Source	Page
L'ensemble du Makhzen	<i>... il s'agit d'un ensemble d'espaces peu cloisonnés de grande surface (500m²), ouverts sur trois jardins et d'une beauté sobre</i>	Visuel	M	(Heinz, 1972)	25
	<i>–la construction– est faite en effet de murs épais se combinant avec des murs de refend et des piliers massifs en pierre de taille, au-dessous de voûtes en berceau et voûtes d'arête.</i>	Visuel	M	(Revault, 1971)	354
	<i>C'est là que s'arrêtent périodiquement les caravanes venues des henchirs, apportant leurs charges...</i>	Visuel Sonore	M L	(Revault, 1967)	65
Les magasins	<i>Les réserves alimentaires constituées par les provisions (a'oula) que l'on préparait chaque année à domicile étaient descendues dans la première cave (damus) où elles étaient conservées dans de grandes jarres de Guellala. Alignées le long des murs, celles-ci contenaient selon leurs formes et leurs dimensions, couscous, viande boucanée (kiddid), poulpe (garnit) et petits poissons séchés (ouzeff), condiments (râs hanout), tomates, olives...</i>	Visuel Olfactif Gustatif	M L L	(Revault, 1967)	144

	<i>Avec leurs murs épais et leur voûte de pierre, ces damus constituaient les magasins de réserves alimentaires de la maison</i>	Visuel Gustatif	M L	(Revault, 1967)	157
	<i>... la « kommanjia », chargée de veiller au renouvellement et à l'utilisation des provisions, trouait dans la variété de forme et de décor des poteries un moyen commode d'en reconnaître le contenu</i>	Visuel	M	(Revault, 1967)	65
	<i>Quelques lucarnes hautes percées dans les murs extrêmes devaient suffire à l'aération sinon au faible éclairage des communs</i>	Visuel Olfactif	M M	(Revault, 1971)	355
	<i>... d'autres entrepôts où se multipliaient les rangées de jarres et s'entassaient des sacs de grains, soit pour la consommation familiale, soit pour la vente</i>	Visuel Gustatif	M L	(Revault, 1971)	355
L'écurie	<i>L'obscurité habituelle aux magasins à vivres est atténuée ici par quelques ouvertures barreaudées (madwa) pratiquées sur l'un des côtés de l'écurie sinon sur la terrasse</i>	Visuel	M	(Revault, 1967)	65
	<i>C'est là que sont gardés et soignés par le palefrenier (azri) chevaux et mules...</i>	Visuel Olfactif	M L	(Revault, 1967)	65

Tableau VII-1: Analyse du corpus textuel choisi pour décrire le Makhzen

Ainsi, les informations retenues concernent essentiellement :

- L'aspect massif et sobre du Makhzen

- L'éclairage naturel faible dû notamment à l'absence de grandes ouvertures (les activités attenantes, notamment le stockage des provisions, imposant une telle obscurité)
- La nature des activités –aussi bien au niveau des magasins qu'à celui de l'écurie- aurait été à l'origine d'un ensemble d'odeurs plus ou moins marquantes (odeurs d'épices, viandes et poissons séchés, odeurs des animaux...), dotant ainsi l'ensemble du makhzen d'une ambiance olfactive particulière.



Figure VII-1: Photo prise avant les travaux de reconversion montrant les jarres utilisées pour stocker les provisions dans le Makhzen de Dar Lasram (Source ASM)

Une caractérisation des principales ambiances du Makhzen traditionnel, en fonction des stimuli et dispositifs générateurs d'ambiances, est présentée ci-après (Tableau VII-2) :

Catégorie spatiale	Ambiance perçue		Stimulus	Dispositif
Le Makhzen	Visuelle	Spacieux	Dimensions	Architecture du Makhzen
	Visuelle	Ouvert sur l'extérieur	Communication visuelle avec l'extérieur	Portes et fenêtres

	Visuelle	Sobre	Absence de décor	Murs en pierre
	Visuelle	Massif	Dimensions et textures	Murs et voûtes en pierre
Les magasins	Visuelle	Encombré, chargé	Quantité et répétition	Grandes jarres de Guellala alignées le long du mur
	Olfactive et gustative	Odorants	Odeurs	Epices, viande et poissons séchés, olives...
	Visuelle	Massifs	Dimensions et textures	Murs épais et voûtes de pierre
	Visuelle	Bien rangés	Formes distinctives	Jarres en poterie
	Aéraulique	Suffisamment aérés	Air	Lucarnes hautes placées dans les murs extrêmes
	Lumineuse	Faiblement éclairés / obscurs	Lumière naturelle	
	L'écurie	Lumineuse	Relativement obscure	Lumière naturelle
Olfactive		Odorante	Odeurs	Chevaux et mules

Tableau VII-2 : Caractérisation des ambiances du Makbzen traditionnel selon la nature des stimuli et des dispositifs associés

2 LES INTENTIONS AMBIANTALES DES CONCEPTEURS

Le CCTH étant la première opération de reconversion assurée par les ateliers de l'ASM, en coopération avec une équipe d'architectes de l'UNESCO, nous n'avons pas eu de mal à retracer la démarche conceptuelle et à ressortir les lignes directrices du projet, grâce notamment à un

entretien oral avec Mme Amel Meddeb, architecte chef de projet à l'ASM de Tunis (Meddeb, 2016). Ces intentions, ainsi que la description du projet de reconversion en son ensemble, ont également été exprimées par l'architecte responsable du projet de reconversion de Dar Lasram, Mr Arno Heinz, et éditées sous forme d'un document imprimé intitulé «*Dar Lasram, restauration et aménagement d'un palais dans la médina de Tunis*» (Heinz, 1972).

Le choix a été fixé dès le lancement du projet pour que la maison principale soit reconvertie en siège de l'ASM, et que le Makhzen abrite un centre culturel, qui représentera un espace de communication entre l'ASM et le public.

Pour la définition du programme du Makhzen, et comme nous l'avons signalé auparavant, l'équipe ASM-UNESCO a procédé par des séances de « brainstorming », faisant participer aussi bien les concepteurs, les responsables du centre, ainsi que le public qui profitera des services du CCTH.

Sur le plan architectural, l'introduction du nouveau programme s'est faite en fonction de la structure existante : la hiérarchie spatiale des différents espaces du Makhzen a été respectée :

- La *driba* ainsi que la chambre du gardien ont été réaffectées en espace d'accueil
- Le petit magasin attenant à la *driba* a été réaffecté en mini-amphithéâtre
- les deux grands magasins ont été réaffectés en salle de spectacle et salle de conférence
- l'écurie quant à elle fait actuellement office de la salle d'exposition.



Figure VII-2: Plan du Makhzen de Dar Lasram après reconversion

Les trois jardins extérieurs ont été également conservés. Toutefois, les ouvertures sur ces espaces extérieurs ont été agrandies au maximum, afin d'assurer un éclairage naturel efficace. Un

traitement en continuité permettra également de tirer profit de l'espace supplémentaire offert par ces trois jardins (Heinz, 1972). Ainsi, les nouvelles ouvertures ont été traitées avec des éléments en verre clair avec une structure en fer noir. Comme nous l'a confirmé Mme Amel Meddeb, il s'agissait de la « touche moderne » qui sert aussi bien à mettre en évidence le bâti ancien qu'à témoigner de l'époque d'édification de ces éléments architecturaux; le but étant d'assurer l'ambivalence entre l'ancien et le nouveau tout en les mettant tous les deux en valeur (Meddeb, 2016).

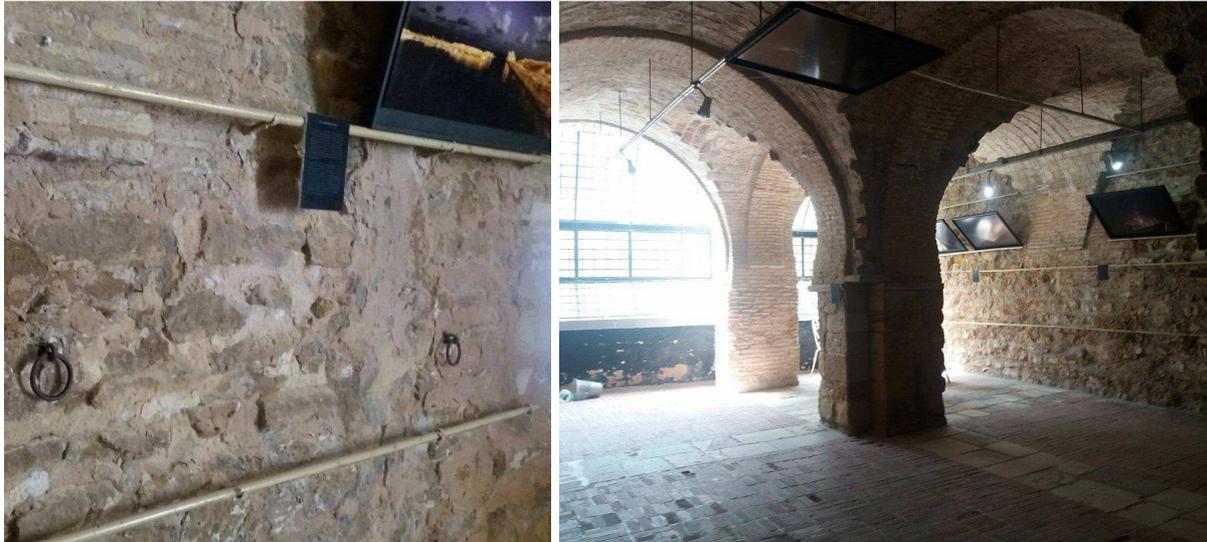


Figure VII-3 (à gauche) : Anneaux ayant servi autrefois pour attacher les chevaux dans l'écurie, actuelle salle d'exposition du CCTH
Figure VII-4 (à droite) : Ancienne écurie réaménagée en salle d'exposition, avec révision des systèmes d'éclairage naturel et artificiel

Dans ce même esprit, certains détails ont été conservés grâce à leur « valeur pédagogique ou poétique » (Heinz, 1972); il s'agit entre autres des anneaux ayant servi autrefois pour attacher les chevaux dans l'écurie (Figure VII-3).

Les matériaux et peintures utilisés ont été également choisis de façon à mettre en valeur les caractéristiques des différents espaces du Makhzen, tout en s'inspirant des traditions architecturales et décoratives tunisiennes (ex : choix et pose du sol en briques en correspondance à la trame structurelle du Makhzen).

Le mobilier a été également minutieusement choisi en adoptant des meubles simples, modernes et modulables pour s'adapter aux différents besoins de l'espace culturel.

Un éclairage artificiel « adapté » a été également prévu, notamment dans la zone d'exposition (Figure VII-4). L'alimentation du centre en électricité et en eau potable était également nécessaire pour subvenir aux besoins du nouveau programme.

Les concepteurs ont ainsi voulu faire du CCTH un espace populaire, un espace de rencontres et de communication, tout en s'éloignant des configurations statiques et traditionnelles de galerie ou de musée (Heinz, 1972).

Le tableau suivant résume les intentions des concepteurs en matière de dispositifs et signaux à créer (ou à mettre en valeur) dans le but d'aboutir aux ambiances projetées (Tableau VII-3). Comme pour le cas de « Dar Ben Achour », les ambiances projetées pour le Makhzen de Dar Lasram oscillent entre :

- i) des ambiances originelles (conservées grâce au maintien de certains dispositifs et signaux originels tels que le traitement en pierre de taille de couleur ocre et de dimensions importantes, offrant une ambiance sobre et massive),
- ii) des ambiances recrées à l'image des ambiances originelles (telle que l'ouverture sur l'extérieur qui sera possible grâce un système de fenêtres et porte-fenêtre de dimensions plus importantes que celles d'origine, ce qui permettra d'ailleurs - en plus de la démolition des murs de séparation -la confirmation de la considération spacieuse du Makhzen)
- iii) de nouvelles ambiances créées notamment grâce à l'introduction de nouveaux dispositifs tel que le mobilier (ambiance confortable) ou de nouveaux stimuli telle que la lumière artificielle, en vue d'obtenir une ambiance plus lumineuse à l'intérieur du Makhzen.

Espace	Ambiance projetée	Stimulus / signal	Dispositif approprié
Makhzen	Lumineux	Lumière naturelle	Grandes ouvertures munies de verre clair
		Lumière artificielle	Dispositifs d'éclairage artificiel appropriés
	Spacieux	Dimensions	Démolition des murs de séparation
	Ouvert sur l'extérieur	Communication visuelle avec l'extérieur	Grandes ouvertures munies de verre clair
	Moderne	Matériaux et textures	Éléments en fer noir et verre clair, mobilier
	Confortable et adapté	Formes et matériaux	Mobilier

	Authentique / traditionnel	Formes et matériaux, position	Mise en valeur du traitement des murs et voûtes en pierre de taille, peintures et matériaux inspirés des traditions architecturales tunisoises, conservation des anneaux ayant servi pour attacher les animaux
--	-------------------------------	-------------------------------------	---

Tableau VII-3 : Tableau récapitulatif des ambiances projetées dans le Makbzen de « Dar Lasram », en fonction des stimuli et dispositifs à recréer ou à mettre en valeur

3 QUELLES AMBIANCES APRES RECONVERSION ?

3.1 Profil des personnes interrogées

Les personnes interrogées au cours de notre enquête au CCTH présentaient des profils variés, notamment sur le plan de l'âge et de la profession. Comme pour les enquêtés du « Dar Ben Achour », une légère domination sexuée pour la gente féminine est enregistrée ; la quasi-totalité des interrogés pour le CCTH ayant toutefois poursuivi des études universitaires (Figure VII-5).

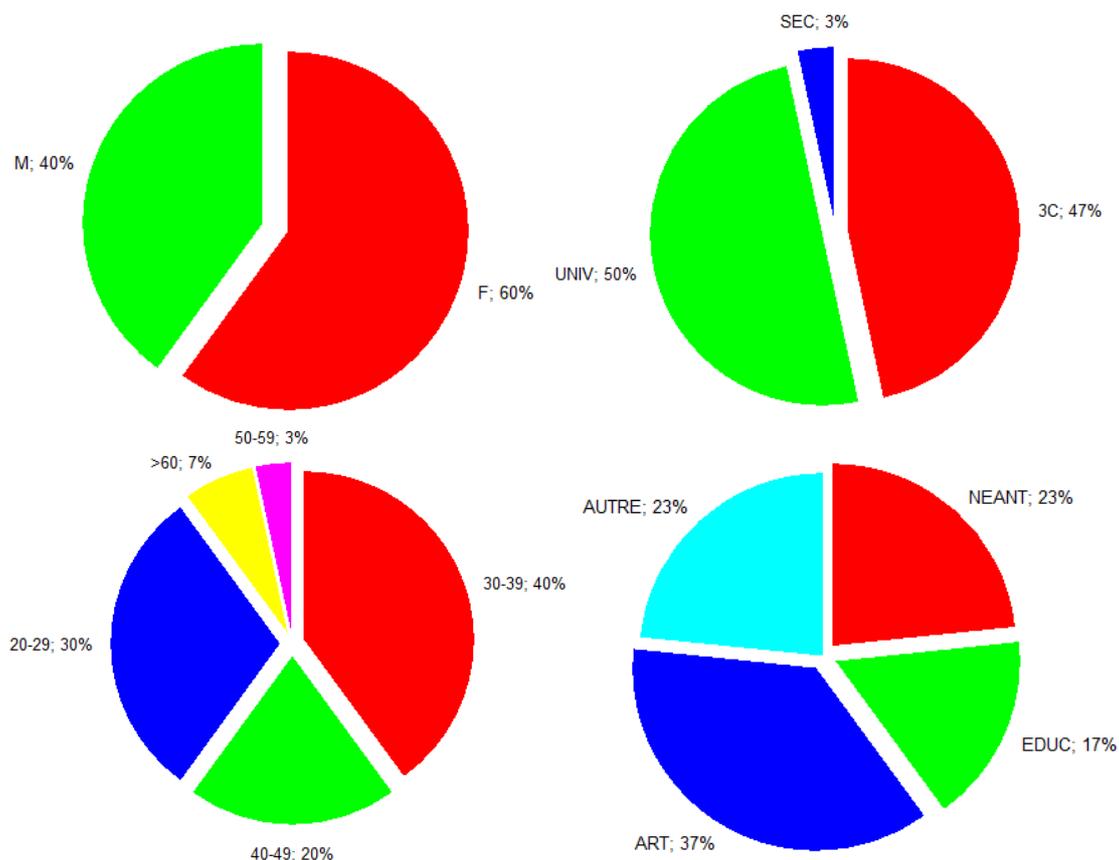


Figure VII-5 : Répartition des personnes interrogées selon (de haut en bas, de gauche à droite) leur sexe, âge, niveau d'étude et profession

La fréquentation du CCTH est notamment fonction de la zone d'habitation : ceux qui visitent souvent le centre s'avèrent être, pour la plupart, des habitants de la médina. Les visites au CCTH ne dépassent généralement pas les 2 heures, et se font souvent de manière irrégulière (Figure VII-6 et Figure VII-7)

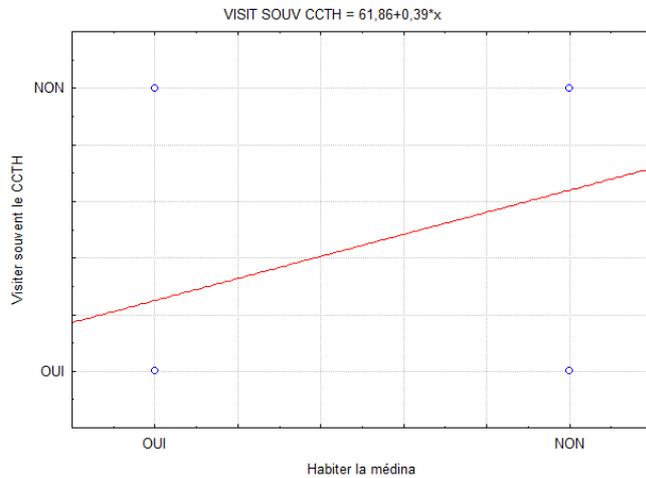


Figure VII-6(à gauche) : Visite du CCTH en fonction de la zone d'habitation

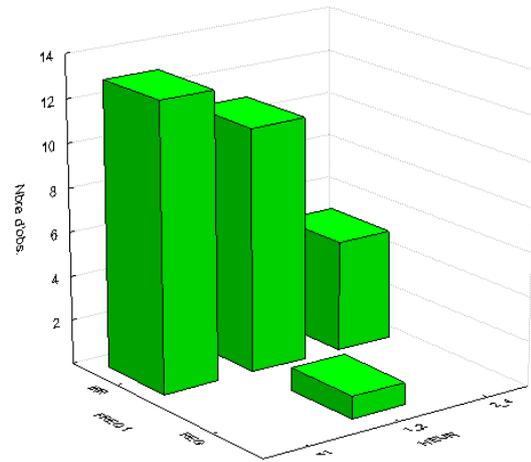


Figure VII-7 (à droite) : Durée de la visite au CCTH en fonction de la fréquence du centre (régulière ou irrégulière)

3.2 Connaissance de l'histoire du lieu

Contrairement à l'exemple du « Dar Ben Achour » où la nouvelle appellation de la bibliothèque rappelle encore la vocation première de l'édifice, aucune indication du Makhzen ou de l'écurie ne figure dans la nouvelle désignation des lieux. C'est ainsi que les réponses à propos de la signification actuelle du nom attribué au CCTH renvoient en grande partie au personnage de Taher Hadded (Figure VII-8). Les nouveaux usagers n'ignorent toutefois pas qu'il s'agissait auparavant d'une écurie/makhzen (Figure VII-9).

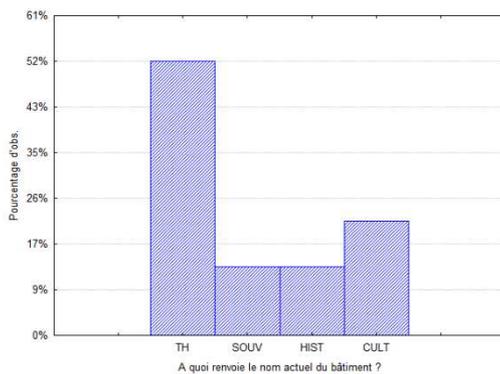


Figure VII-8 (à gauche) : Réponses concernant la significations du nom actuel du CCTH

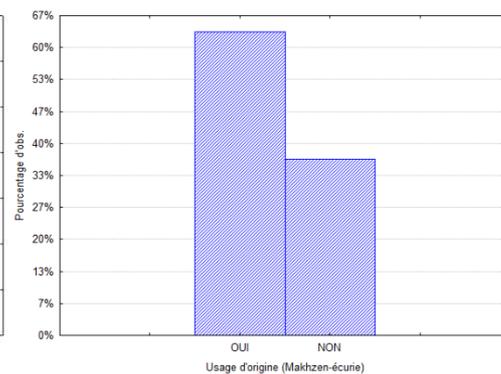


Figure VII-9 (à droite) : Réponses à propos de l'usage d'origine du bâtiment du CCTH

3.3 L'acte de reconversion

3.3.1 Nouveaux usages

Conscients qu'il n'y ait aucune relation entre la vocation originelle et celle actuelle des lieux (Figure VII-10), les usagers du CCTH estiment qu'il s'agirait toutefois d'une reconversion réussie, jugeant la nouvelle fonction comme « très appropriée » à l'espace du Makhzen (Figure VII-11).

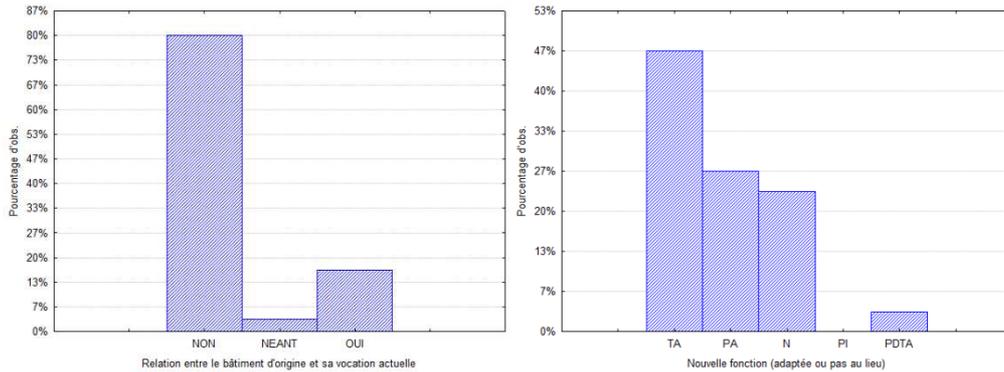


Figure VII-10 (à gauche) : Relation entre le bâtiment d'origine et sa fonction actuelle

Figure VII-11 (à droite) : Degré d'adaptation de la nouvelle fonction au bâtiment existant

Dans la panoplie des services offerts, aucune activité ne semble dominer au sein du CCTH : toutes les activités sont pratiquement sollicitées par le même pourcentage d'utilisateurs (Figure VII-12). Cette constatation ne peut révéler qu'une réussite avérée du projet de reconversion, puisque les objectifs visés à travers la création d'une variété d'espaces et d'activités correspondantes, ont été respectés et approuvés par les usagers du centre.

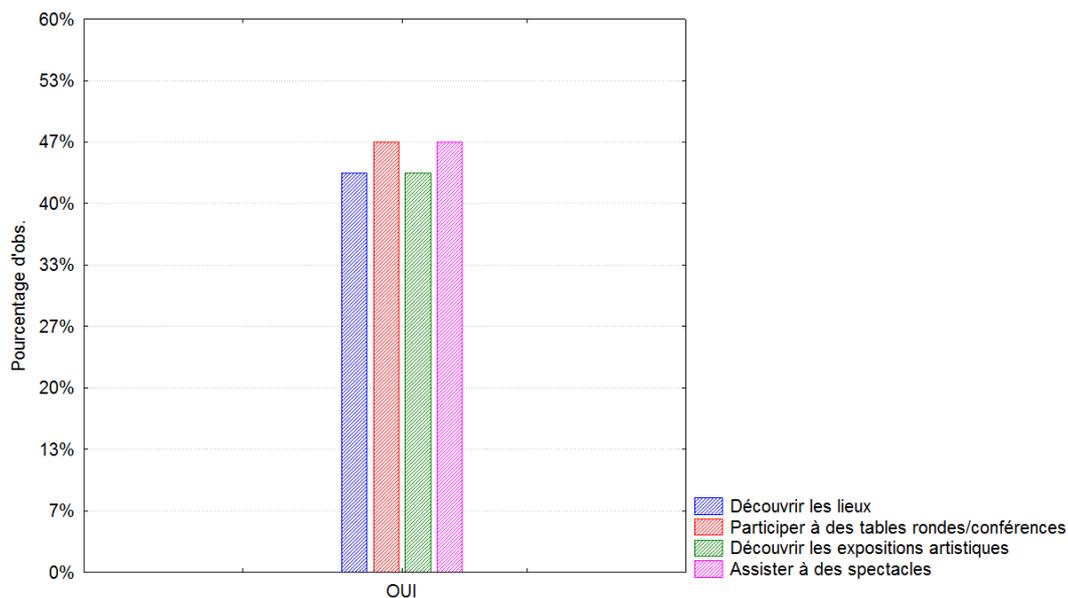


Figure VII-12 : Principales activités des usagers du CCTH

3.3.2 Intérêt de la reconversion

Du point de vue des usagers du CCTH, la reconversion du Makhzen de « Dar Lasram » en centre culturel a été intéressante sur tous les plans interrogés, notamment en ce qui concerne la sauvegarde du bâtiment –en lui assurant une nouvelle fonction- et l'économie des coûts de construction. En effet, plus de 65% des personnes interrogées estiment que ce projet est justifiable des points de vue urbain, architectural, social, historique et économique (Figure VII-13).

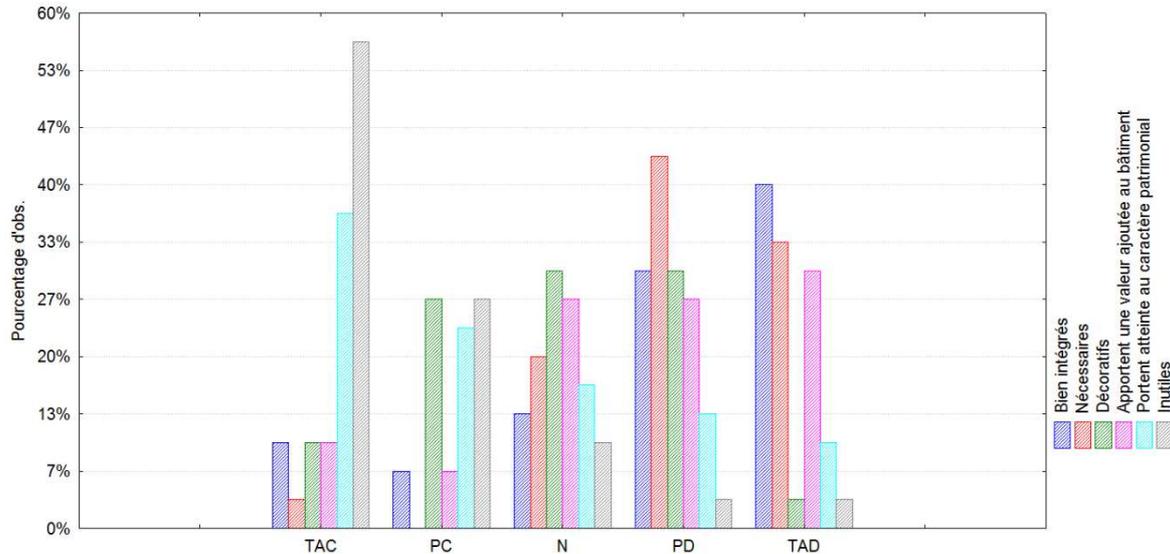


Figure VII-13 : Intérêts du projet de reconversion du CCTH du point de vue de ses usagers

Ces réponses expliquent d'ailleurs le fait que 90% des usagers préfèrent cet espace à un autre contemporain, présentant les mêmes services et avantages que le CCTH (Figure VII-14).

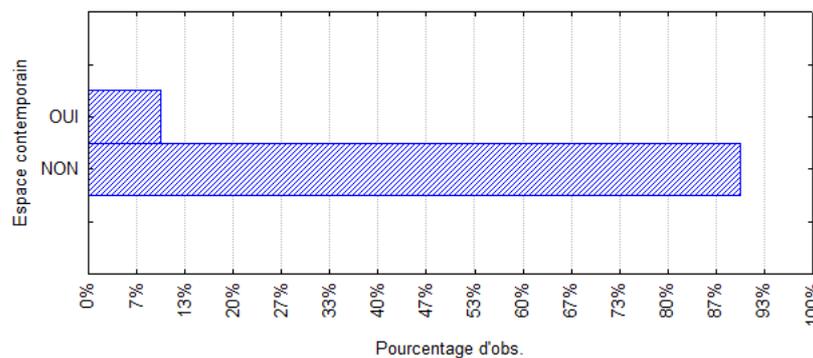


Figure VII-14 : Réponses à la question « Auriez-vous préféré fréquenter un espace contemporain offrant les mêmes services et avantages, plutôt que ce bâtiment historique ? »

3.3.3 La reconversion comme intervention architecturale

De point de vue architectural, les usagers du CCTH estiment que la reconversion était faite dans le respect des diverses dimensions indiquées (environnement immédiat, bâtiment,

décor...), et notamment dans le respect de la substance ancienne du bâtiment : d'ailleurs, plus de 70% d'entre eux jugent qu'il s'agit bien d'un bâtiment authentique.

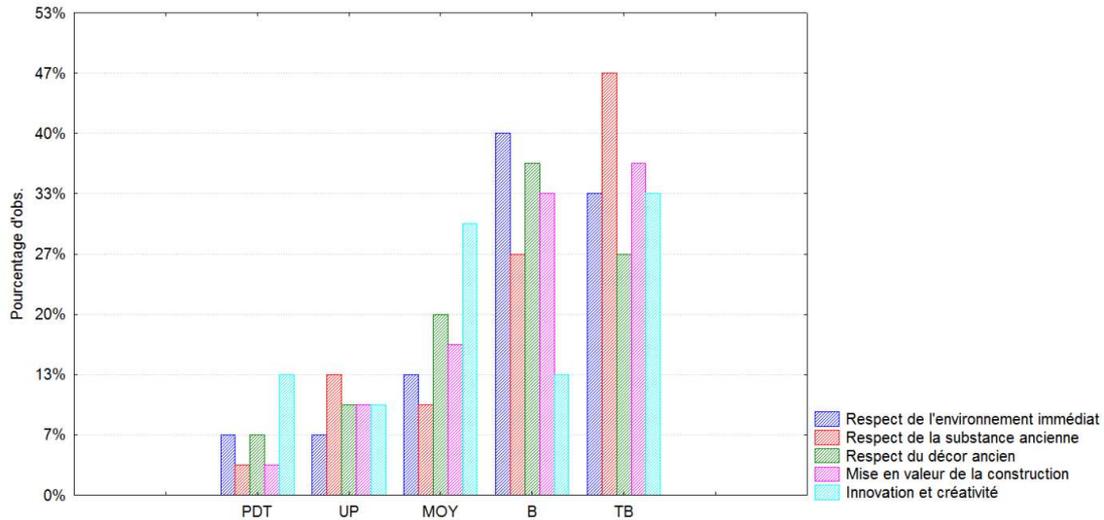


Figure VII-15 : Critères respectés ou non lors de la reconversion du Makhzen de « Dar Lasram »

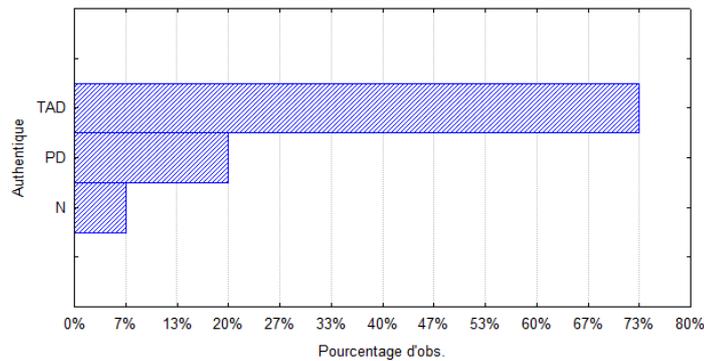


Figure VII-16 : Réponses à propos de la qualification « authentique » du bâtiment du CCTH

Sur le plan architectural, nous avons avancé que l'intervention sur la structure originelle du Makhzen de « Dar Lasram » a consisté essentiellement à l'agrandissement des ouvertures et leur traitement en métal noir et verre clair –matériaux jugés contemporains comparés à ceux utilisés dans le traitement traditionnel des ouvertures dans la médina de Tunis. Quoique les modifications apportées au bâtiment originel ne soient pas approuvées par une grande partie des usagers du CCTH (Figure VII-17), l'introduction d'éléments contemporains -comme les verrières en métal- a été fortement appréciée (Figure VII-18), ces éléments étant jugés « bien intégrés » et « nécessaires pour le bon fonctionnement du centre» par une grande majorité des enquêtés (Figure VII-19).

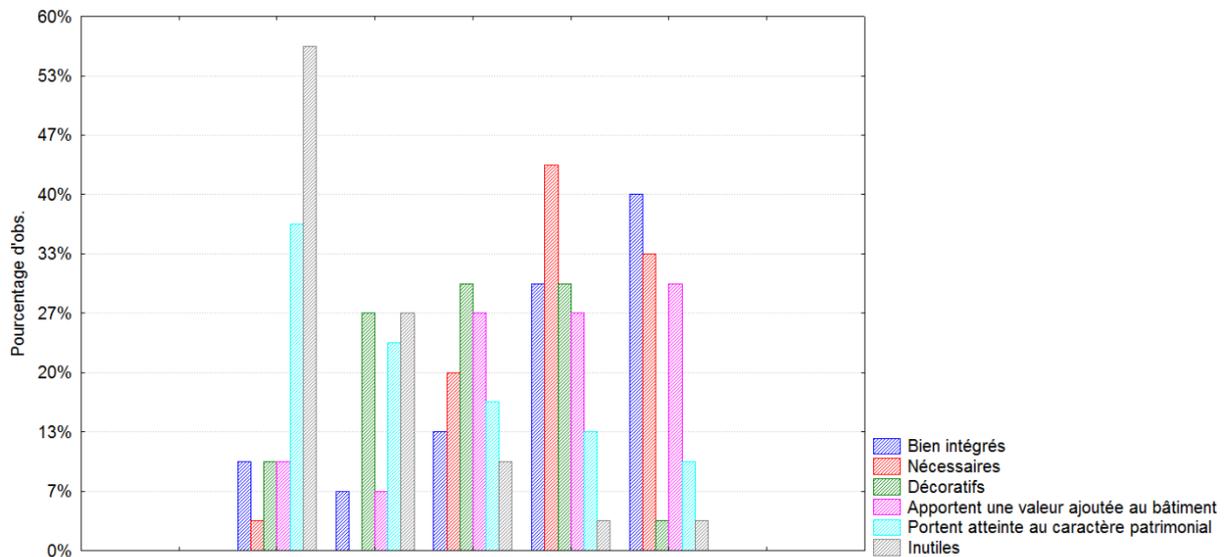
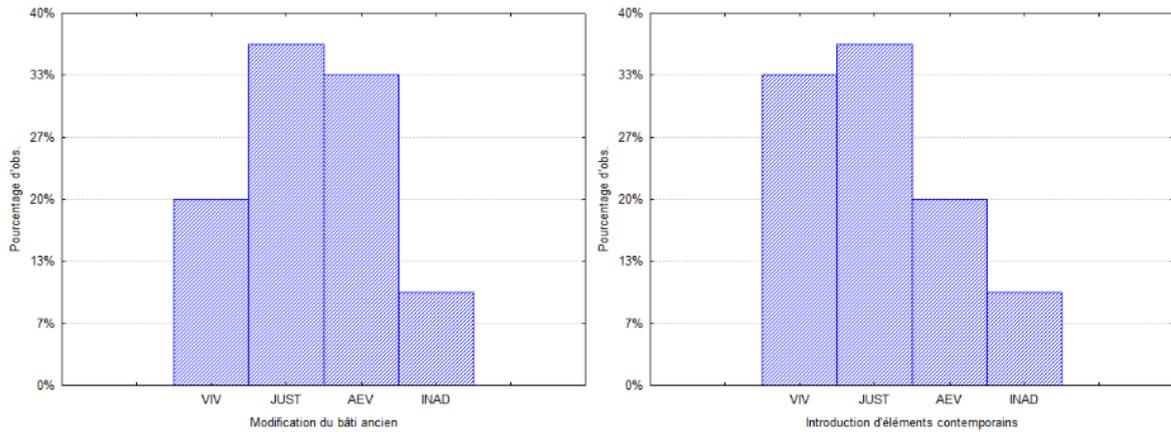


Figure VII-17 (en haut à gauche) : Avis des usagers quant à la modification du bâti ancien lors des opérations de reconversion

Figure VII-18 (en haut à droite) : Avis des usagers quant à l'introduction d'éléments contemporains lors des opérations de reconversion

Figure VII-19 (en bas) : Avis des usagers concernant les éléments contemporains introduits sur la structure originelle du bâti du

Makhzen

3.3.4 Réaffectation et adaptabilité fonctionnelle

En nous référant à l'arrêté du 11 janvier 2016 définissant les services et conditions nécessaires pour le bon fonctionnement des espaces culturels, le questionnaire proposé nous a permis de vérifier l'adaptabilité de l'espace du Makhzen –du point de vue des usagers- à ses nouvelles fonctions.

Les principales directives énoncées dans cet arrêté concernaient notamment les conditions de propreté et d'hygiène (entretien) ainsi que les exigences sanitaires (aération, éclairage, isolation phonique) ; l'aménagement et l'éclairage dans les espaces d'exposition ; ainsi que l'accessibilité (visibilité, adaptation des lieux aux personnes à mobilité réduite) et l'indépendance du centre.

Les figures ci-après (Figure VII-20, Figure VII-21 et Figure VII-22) montrent que le CCTH répond à la majorité des critères énoncés (appréciations allant de « neutre » à « très approprié »),

sauf pour l'accessibilité et la visibilité du centre qui seraient, pour certains usagers, inappropriés. Ceci est dû essentiellement à la structure urbaine de la médina où –comme nous l'avons préalablement annoncé– la perspective est discontinue, ne permettant pas une visibilité dégagée et facile des différents édifices.

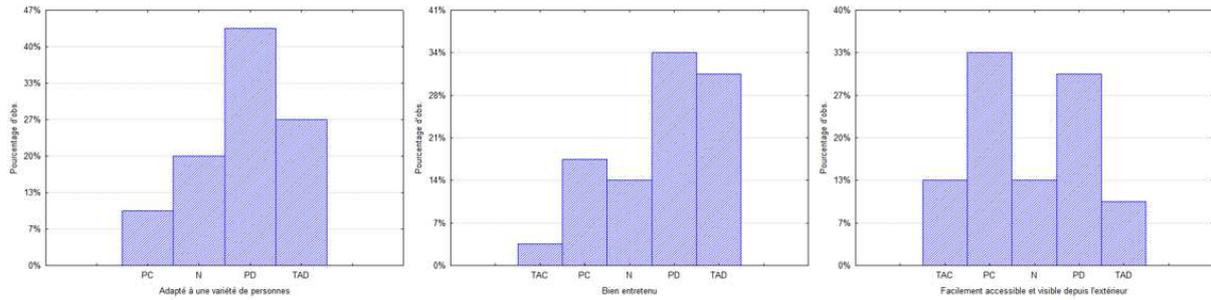


Figure VII-20 : Graphiques illustrant l'avis des usagers du CCTH concernant les critères « adapté à une variété de personnes » (à gauche), « bien entretenu » (au centre) et « facilement visible et accessible depuis l'extérieur » (à droite)

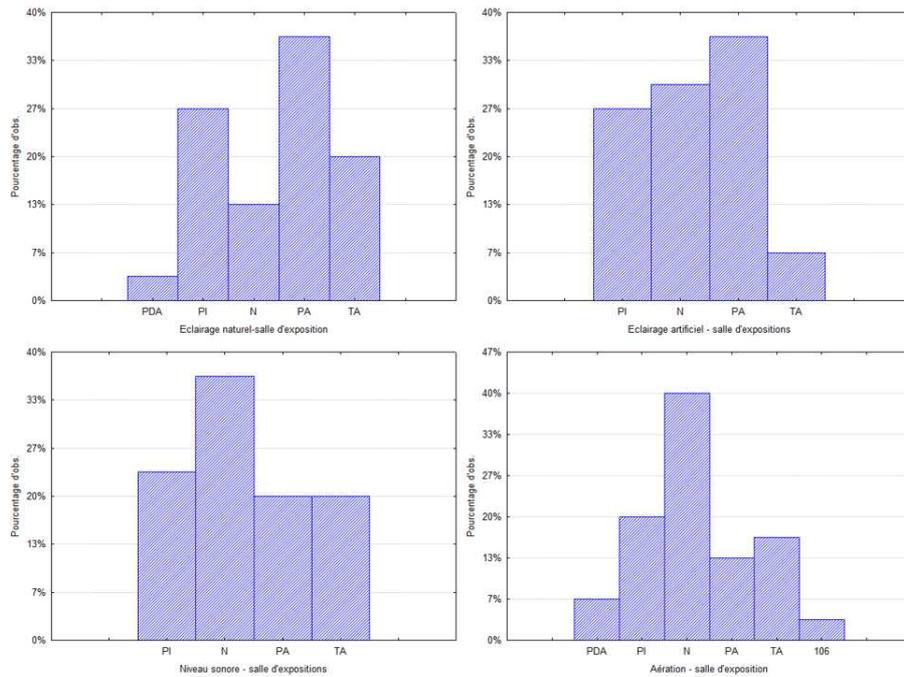


Figure VII-21 : Graphiques illustrant l'avis des usagers du CCTH à propos de certains aspects ambiantaux dans la salle d'exposition (éclairage naturel, éclairage artificiel, niveau sonore et aération)

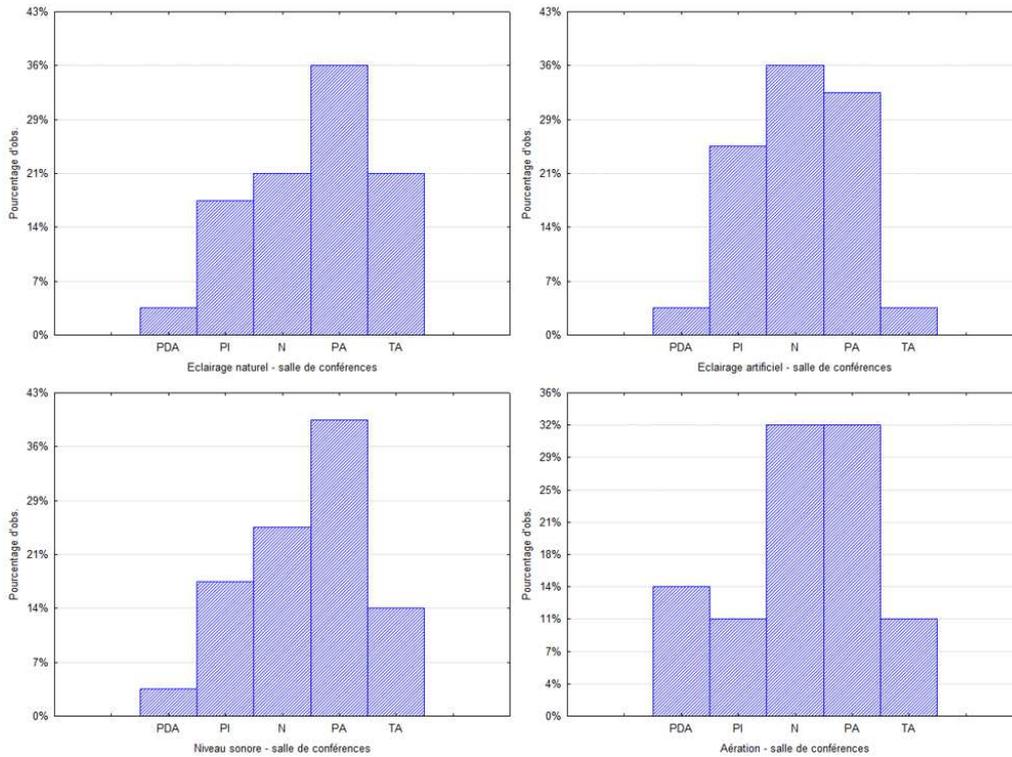


Figure VII-22 : Graphiques illustrant l'avis des usagers du CCTH à propos de certains aspects ambiants dans la salle de conférences (éclairage naturel, éclairage artificiel, niveau sonore et aération)

En dehors des aspects définis par l'arrêté cité, le CCTH semble offrir des conditions satisfaisantes en termes de fonctionnalité, d'adaptabilité et de durabilité.

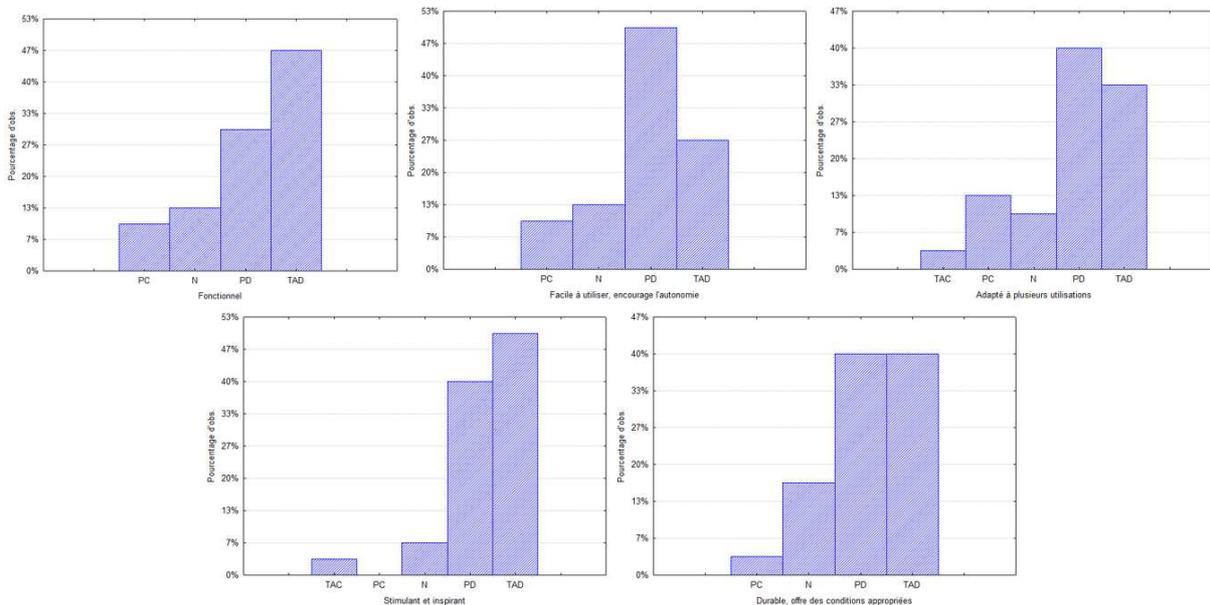


Figure VII-23 : Graphiques illustrant l'avis des usagers du CCTH à propos des qualificatifs suivants : (de gauche à droite de haut en bas) « fonctionnel », « facile à utiliser », « adaptable à plusieurs utilisations », « stimulant et inspirant » et « durable »

3.4 Ambiance et esprit du Lieu : perceptions usagères

3.4.1 Ambiances entre hier et aujourd'hui

L'évolution des ambiances du Makhzen est jugée à travers la vérification des résultats issus de l'analyse de contenu thématique (Tableau VII-2). Les ambiances relevées ont été introduites dans le questionnaire proposé aux nouveaux usagers, ce qui a permis de formuler les conclusions suivantes :

3.4.1.1 Obscurité / faible éclairage naturel

Une des caractéristiques du Makhzen de Dar Lasram, à l'image des magasins traditionnels de l'architecture domestique tunisoise, est le faible éclairage des lieux (voir Tableau VII-2). Comme nous l'avons expliqué plus tôt, les activités relatives au stockage des provisions nécessitent une telle ambiance lumineuse pour garantir de meilleurs résultats. Toutefois, la nouvelle vocation du Makhzen –centre culturel- nécessite une ambiance lumineuse plus claire, ce qui a amené les concepteurs à intervenir sur les dispositifs d'éclairage naturel en élargissant au maximum les ouvertures donnant sur les trois jardins extérieurs. Ainsi, l'aspect sombre du Makhzen a disparu, au profit d'une ambiance relativement plus lumineuse, mais toutefois ombragée (Figure VII-24), due notamment à la position en sous-sol du Makhzen par rapport à la maison principale, ainsi qu'à la présence végétale importante au niveau des trois jardins qui influencerait la réflexion de la lumière à l'intérieur des salles.

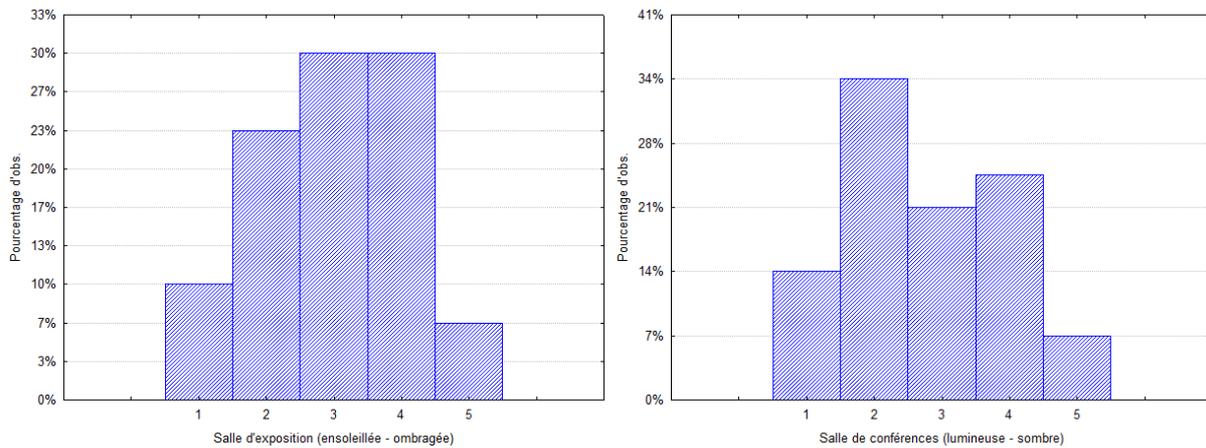


Figure VII-24 : Graphiques illustrant l'avis des usagers à propos de l'ensoleillement et la luminosité dans les salles du CCTH

3.4.1.2 Massivité et sobriété (ambiances visuelles)

La structure du Makhzen n'ayant pas subi de grandes modifications –sauf l'élimination de quelques parois séparatrices entre l'écurie et les magasins permettant leur ouverture-, nous retrouvons l'impression de « massivité de l'espace » exprimée par les nouveaux usagers du CCTH, notamment suite à la mise en valeur du traitement brut des murs en pierres, avec des

dimensions pouvant atteindre les 50-60 cm de côté. De plus, l'uniformité des nuances ocres au sol et aux murs ainsi que l'absence d'éléments décoratifs complexes ou extravagants créent une impression de sobriété, impression exprimée d'ailleurs par Jacques Revault dans sa description des makhzens tunisois des 18^e et 19^e siècles.

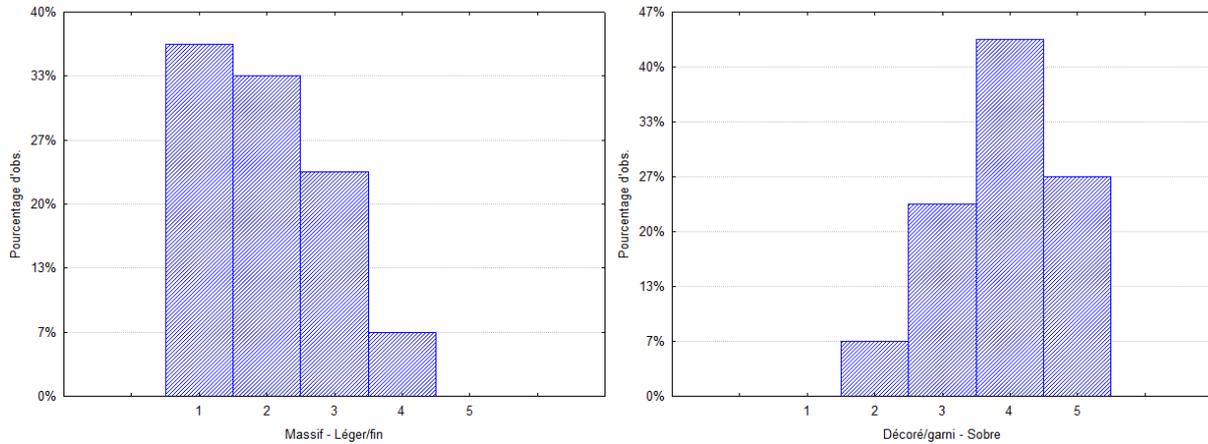


Figure VII-25 : Graphiques illustrant les réponses des usagers à propos des qualifications « Massif-Léger/fin » (à gauche) et « Décoré/garni - Sobre » (à droite) pour la qualification du bâtiment du CCTH

3.4.1.3 Ambiances olfactives et gustatives

Le makhzen de « Dar Lasram » se distinguait par des ambiances olfactives (manifestes) et gustatives (latentes) particulières-notamment au niveau des magasins. Ces ambiances, comme nous l'avons relevés précédemment (voir section 1.3 de ce chapitre) sont notamment dues à la présence des jarres de provisions alimentaires différentes, ou celle d'animaux au niveau de l'écurie. Ces dispositifs supprimés après la reconversion des lieux, les ambiances olfactives et gustatives d'autrefois ont disparu, notamment qu'aucune nouvelle expérience gastronomique n'est actuellement offerte au CCTH. Ainsi, du point de vue des ambiances olfactives, les différents espaces du centre sont qualifiés d'« inodores » ou « neutres ».

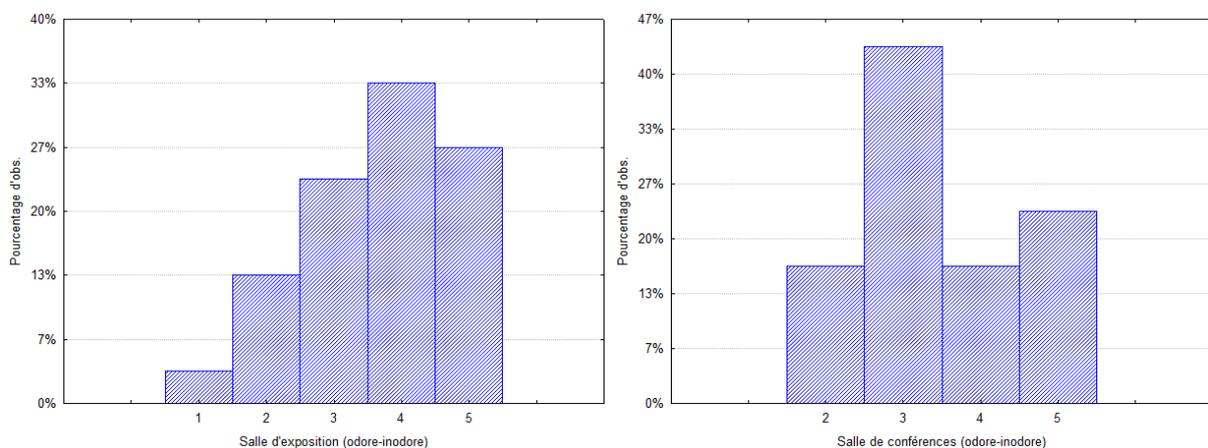


Figure VII-26 : Graphique illustrant l'avis des usagers à propos des ambiances olfactives dans les deux salles principales du CCTH

3.4.1.4 Le Makhzen spacieux et ouvert sur l'extérieur

Toujours en référence au Tableau VII-2, nous avons relevé que le Makhzen était qualifié de spacieux et ouvert sur l'extérieur. Cette perception de l'espace n'a toutefois pas été confirmée par les nouveaux usagers du CCTH, en dépit de l'agrandissement des fenêtres et la suppression des parois séparatrices (Figure VII-27), sauf pour l'aspect « spacieux » de la salle d'exposition. Nous pouvons reporter ces perceptions à deux raisons principales :

- Les deux critères mentionnés (« ouvert sur l'extérieur » et « spacieux ») ne seraient pas jugés pareillement dans le contexte d'un Makhzen (destiné au stockage des produits alimentaires ou pour abriter les animaux) et celui d'un centre culturel. Ainsi, une ouverture de dimensions suffisantes –voire grandes– pour un magasin ou une écurie peut être perçue comme petite dans le deuxième contexte. De même, l'ouverture sur un jardin clôturé se trouvant en sous-sol ne serait probablement pas en mesure de générer une réelle impression d'ouverture sur l'extérieur dans un tel espace.
- En revenant sur le profil des nouveaux usagers du CCTH, nous avons relevé que 86% des usagers du CCTH habitent en dehors de la médina (Figure VII-28). Sachant que les espaces culturels se trouvant en dehors de la médina présentent des modèles architecturaux relativement plus modernes, plus spacieux et plus ouverts (notamment les plus récents -Figure VII-29 et Figure VII-30), nous pourrions considérer que de telles références seraient à l'origine de ces nouvelles perceptions des espaces intérieurs du Makhzen de « Dar Lasram ».

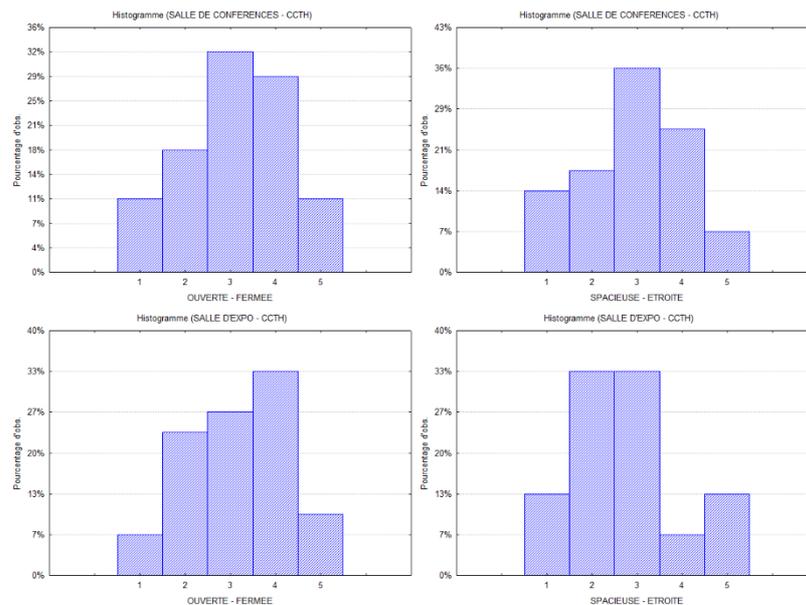


Figure VII-27 : Figures illustrant l'avis des usagers quant aux aspects « ouvert/fermé » et « Spacieux/étroit » des principales salles du CCTH

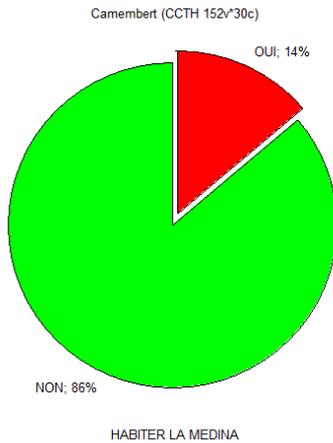


Figure VII-28 (à gauche) : Profil des usagers du CCTH selon leur lieu de résidence (dans la médina ou en dehors)

Figure VII-29 (à droite) : Centre culturel de Carthage (Source : www.annuego.com)



Figure VII-30 : Photos intérieurs du B'chira Art Center (Tunis, route de Bizerte) (Source : www.bchirartcenter.com)

3.4.2 Intention conceptuelles et perceptions usagères

3.4.2.1 Améliorer l'éclairage naturel

Principal objectif de l'intervention architecturale lors de la reconversion du Makhzen, l'agrandissement des fenêtres ouvrant sur les jardins existants visait essentiellement l'amélioration de la qualité de l'éclairage naturel dans le centre (Tableau VII-3). Les travaux réalisés ont permis, comme nous venons de le signaler, un éclairage naturel jugé approprié dans les deux salles principales du CCTH (Figure VII-21, Figure VII-22 et Figure VII-24).

3.4.2.2 Rappeler la vocation originelle de l'espace reconverti (écurie)

Au cours de l'opération de reconversion, l'équipe ASM-UNESCO a jugé intéressant de sauvegarder certains détails ayant une particulière « valeur pédagogique ou poétique ». C'est dans ce contexte que les anneaux, servant autrefois à attacher les animaux dans l'écurie, ont été

préservés. Les nouveaux usagers des lieux, avisés –comme nous l’avons déjà relevé– de la vocation première des lieux, estiment qu’un tel acte est fortement justifiable (Figure VII-31). Il s’agit notamment d’un groupe d’usagers ayant une estimation particulière pour le caractère historique et symbolique des lieux, préférant –dans le cadre d’une opération de reconversion– la conservation de la structure et du décor originels, sans leur apporter une quelconque modification (Figure VII-31 et Figure VII-32).

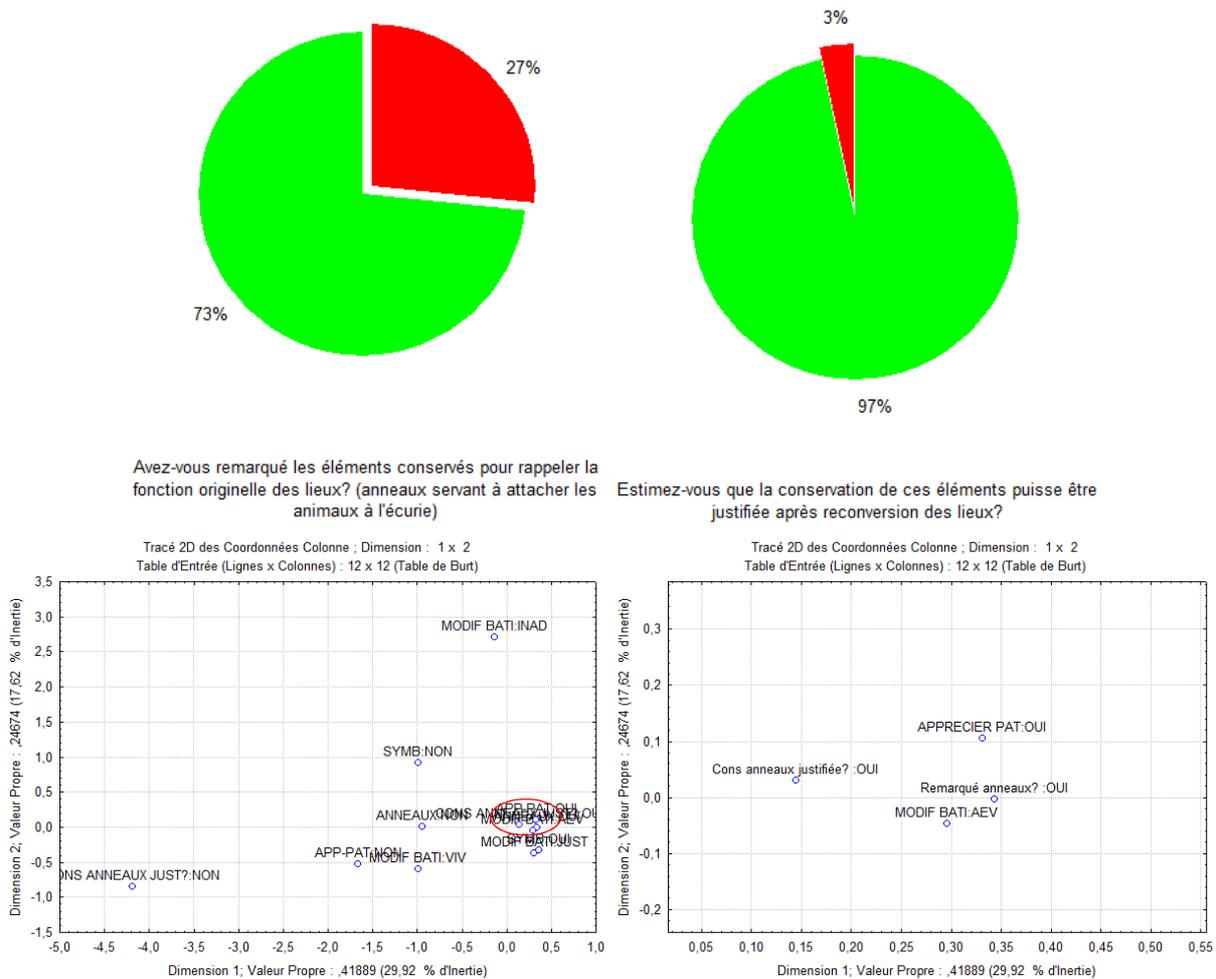


Figure VII-31 (en haut) : Réponses des usagers du CCTH à propos des anneaux conservés et de l'intérêt éventuel d'une telle opération

Figure VII-32 (en bas) : Correspondance des valeurs relatives aux questions concernant la symbolique des lieux, les modifications apportées au bâti ancien lors des opérations de reconversion, la conservation d'éléments rappelant la vocation première de l'espace, et l'appréciation du caractère patrimonial, symbolique et historique des lieux.

3.4.2.3 Offrir un mobilier contemporain, modulable et adapté

Offrir aux usagers un mobilier simple, moderne et modulable adapté aux différents besoins de l'espace culturel, tel était un des objectifs des concepteurs du CCTH. Considérant l'aménagement mobilier comme critère « très important » dans le choix des espaces culturels à fréquenter (Figure VII-33), les usagers du CCTH estiment que pour le cas étudié, le défi relevé

par les concepteurs était réussi dans la mesure où il s'agit d'un mobilier « plutôt approprié » aux nouveaux usages du centre (Figure VII-34 et Figure VII-35).

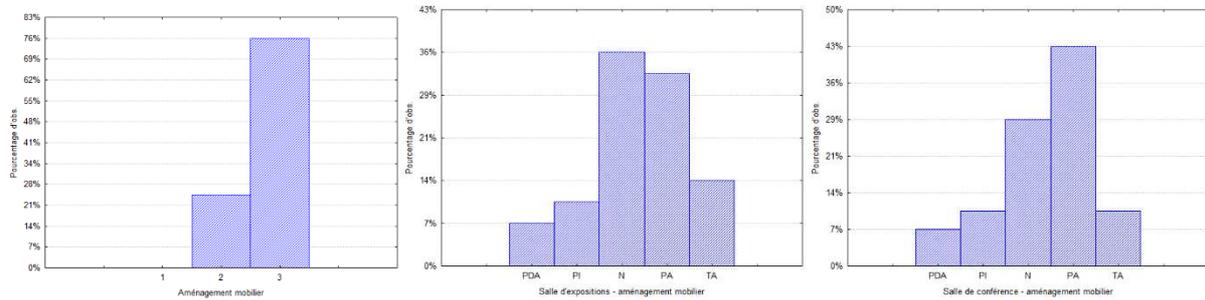


Figure VII-33 (à gauche) : importance de l'aménagement mobilier pour les usagers du CCTH dans le choix de l'espace culturel à fréquenter (1=pas du tout important ; 2=moyennement important ; 3=très important)

Figure VII-34 (au centre) : Appréciations des usagers concernant l'aménagement mobilier de la salle d'expositions

Figure VII-35 (à droite) : Appréciations des usagers concernant l'aménagement mobilier de la salle de conférences

3.4.2.4 Le CCTH comme espace de rencontres et de communication

De par la variété des activités proposées, le CCTH offre –théoriquement- une surface de communication et d'échange particulière entre les différentes personnes intéressés par l'activité culturelle et artistique de la capitale. Ce choix a été appuyé par une structure spatiale que les usagers du centre jugent comme « facilitant le contact », « stimulante » et « offrant des conditions appropriées » (Figure VII-36). Ainsi, la qualification des nouveaux usagers rejoint la volonté des concepteurs de créer un espace populaire, non spécialisé, favorisant l'échange et les rencontres.

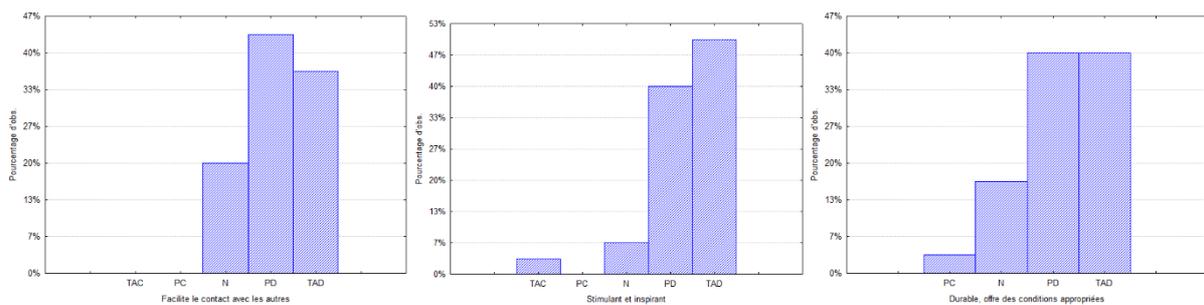


Figure VII-36 : Graphiques traduisant l'avis des usagers à propos des qualificatifs relatifs à l'espace du CCTH, le décrivant comme étant un espace qui « facilite le contact », « stimulant et inspirant » et « durable, offrant des conditions appropriées »

CONCLUSION

Comme pour le cas du « Dar Ben Achour », l'enquête menée sur le Makhzen de « Dar Lasram » nous a permis de retracer l'histoire sensible du lieu durant ses différents cycles de vie.

Ainsi, l'analyse de contenu des deux (02) ouvrages de Jacques Revault a révélé plusieurs caractéristiques reliées notamment à l'aspect architectural de l'espace et à ses anciens usages (massivité, obscurité, espace odorant, ...). Le changement de vocation ainsi que l'intervention sur le bâti (essentiellement en optant pour une ouverture maximale sur les jardins extérieurs) ont toutefois redéfini les ambiances dans le nouveau centre culturel.

Les nouvelles ambiances du Makhzen ont été révélées grâce au questionnaire mené auprès des usagers. Le centre culturel offre désormais des espaces plus éclairés et plus animés, mais moins odorants que les espaces d'origine. Grâce aux modifications apportées par une équipe pluridisciplinaire, et après avoir étudié les impacts esthétiques, sociaux et culturels d'un tel projet auprès des nouveaux usagers, ces derniers estiment que le CCTH offre des ambiances appropriées aux activités proposées.

PARTIE TROISIEME

L'ENQUETE : CAS DE TROIS ESPACES RECONVERTIS
DANS LA MEDINA DE TUNIS

CHAPITRE HUITIEME

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « LE DIVAN »

INTRODUCTION

Notre dernier cas d'étude sera la bibliothèque municipale sise rue du Divan dans la médina centrale. Ce bâtiment du 16^e siècle qui avait servi comme siège de la milice turque durant plus de trois siècles a connu une première reconversion au milieu du 19^e siècle, pour servir de siège du Tribunal Coranique. Un changement de vocation a été également entrepris durant la deuxième moitié du 20^e siècle, et a permis d'installer une bibliothèque municipale dans l'enceinte de ce bâtiment historique.

S'agissant d'un édifice public fortement estimé et sollicité, plusieurs auteurs ont évoqué le Divan dans leurs écrits durant ses premiers cycles de vie, nous offrant ainsi des témoignages intéressants pour restituer les différents aspects d'ambiance vécues autrefois dans cet édifice.

Vers les années 70 du siècle précédent, cet édifice a été reconverti en bibliothèque municipale. Tout en maintenant le caractère public de l'édifice, le Divan offre désormais aux lecteurs de tout âge l'opportunité de vivre une nouvelle expérience entre ses murs.

Nous exposerons dans ce qui suit les différentes interventions entreprises au niveau du bâtiment du Divan ainsi que les portées de ces changements sur le ressenti des différents usagers de cet édifice à travers les cinq derniers siècles, et ce à travers les différents outils méthodologiques préalablement introduits.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « LE DIVAN »

1 A LA RECHERCHE DES AMBIANCES ORIGINELLES

1.1 Choix du corpus

Durant les deux cycles de vie ayant précédé sa reconversion en bibliothèque, le bâtiment du Diwen a abrité deux institutions des plus prestigieuses de la capitale, à savoir le siège de la Milice Turque (16^e-18^e siècles) et le Tribunal Coranique (18^e – 20^e siècles). C'est ainsi que plusieurs auteurs se sont intéressés dans leurs écrits à la description du bâtiment et de ses usages. Nous retiendrons pour notre analyse les textes suivants :

- « *Mémoires du chevalier d'Arvieux* » par Laurent d'Arvieux (D'Arvieux, 1735)
- « *La Condamine: Tunis-Le Bardo-Carthage. Extrait inédit du Journal de mon voyage au Levant' 21 mai-06 octobre 1731* » par Vicomte Begouen (Begouen, 1898)
- « *Sur les routes de Tunisie* » par B. Chantre (Chantre, 1908)
- « *Tunis la blanche* » par Myriam Harry (Harry, 1910)

Alors que les deux premiers textes offrent une description du bâtiment originel –le Divan des janissaires-, les deux autres s'intéressent au bâtiment réaffecté en Tribunal Coranique.

1.2 Définition des catégories et codage

En plus des catégories correspondantes aux différents espaces constituant le bâtiment du Diwen, nous procéderont par une différenciation des périodes étudiées, rendant ainsi compte des différentes ambiances rencontrées dans les espaces du Divan et ceux du Tribunal Coranique. Ainsi, pour les principaux espaces étudiés (actuellement fonctionnels) –à savoir la skifa, le patio, les salles de livres, et la salle du marabout-, deux catégories retraceront les ambiances correspondantes aux deux périodes étudiées. D'autres salles ont été décrites dans les récits indiqués ci-haut, notamment la salle principale du Divan, reconvertie ensuite en salle d'audience, ou encore la prison attenante à la skifa. Malheureusement, ces salles sont actuellement condamnées, elles sont hors service.

Comme pour les deux exemples précédents, une catégorie supplémentaire s'intéressera à la description du bâtiment dans son ensemble.

Les unités d'information retenues seraient aussi bien composées de mots, de locutions, ou de phrases. Selon le cas, elles traduiront un aspect manifeste ou latent des ambiances rapportées.

1.3 Analyse et commentaires

L'analyse du corpus choisi nous a permis l'établissement du tableau suivant (Tableau VIII-1) :

Catégorie	Extrait / Unité d'enregistrement	Canal sensoriel	Contenu manifeste ou latent	Source	Page
DIVAN DES JANISSAIRES					
Le Divan	« <i>C'est une grande cour oblongue avec un toit en appentis tout autour sous lequel il y a un banc de pierre ...</i> »	Visuel Kinesthésique	M L	(D'Arvieux, 1735)	14
Le Patio	« <i>il y a une fontaine et un bassin rempli d'eau aux deux tiers de cette cour</i> »	Visuel Gustatif Thermique	M L L	(D'Arvieux, 1735)	14
	« <i>c'est sur cette pierre qu'on étend ceux qui sont condamnés à recevoir des bastonnades</i> »	Tactile	M	(D'Arvieux, 1735)	14
	« <i>l'espace qui reste ... est couvert d'une treille de roseaux qui portent de grandes treilles de vignes où la milice se met à l'ombre dans les grandes chaleurs</i> »	Thermique Visuel Gustatif	M M L	(D'Arvieux, 1735)	14
	« <i>la porte de cette cour est peinte de rouge et de vert, avec des figures de lions et de tigres ...</i> »	Visuel	M	(D'Arvieux, 1735)	15
	« <i>elle est découverte et éclairée par le haut dans son milieu ; l'endroit où elle reçoit le jour est fermé d'une grille pareille à celle d'un parloir</i> »	Visuel	M	(Begouen, 1898)	86

	<i>« le milieu de la salle est pavé de marbre blanc, le reste de faïence, il y a au milieu une fontaine de marbre »</i>	Visuel Gustatif Thermique	M L L	(Begouen, 1898)	86
	<i>« au fond est le fauteuil du président... quand on châtaait un turc, on lui donnait la bastonnade entre la fontaine du milieu de la salle et le président »</i>	Visuel Tactile Thermique	M L L	(Begouen, 1898)	86
TRIBUNAL CORANIQUE					
Le Divan	<i>« Ah ! la majesté sereine et familiale de ce palais de justice arabe... »</i>	Visuel	M	(Harry, 1910)	210
Le patio	<i>« cour pittoresque encombrée par les plaideurs et leurs avocats »</i>	Visuel	M	(Chantre, 1908)	483
	<i>« l'espace libre du tribunal est garni de bancs et de chaises sur lesquels viennent s'asseoir les indigènes ou leurs avocats »</i>	Visuel Kinesthésique	M L	(Chantre, 1908)	483
	<i>« une vaste cour intérieure, dallée de marbre blanc, entourée d'arcades »</i>	Visuel	M	(Harry, 1910)	210
	<i>« on reste extatique derrière la légère herse en bois bleu qui sépare le péristyle du prétoire »</i>	Visuel	M	(Harry, 1910)	210
	<i>« ce patio à ciel ouvert, avec pour tout ornement une svelte vasque qui s'égoutte et deux colonnades latérales... »</i>	Visuel Gustatif Thermique Sonore	M L L L	(Harry, 1910)	210
	<i>« ... la justesse des proportions, la simplicité des lignes... »</i>	Visuel	M	(Harry, 1910)	211

<i>l'harmonie reposante de cette nudité neigeuse... l'émail des vieilles faïences... »</i>				
<i>« le jeudi... une foule drapée de clair, flâne dans le patio, s'accroupit aux pieds des colonnes en confondant les deux blancheurs... se penche sur la vasque pour boire, et recevoir du ciel ouvert le baptême du soleil dans la nuque »</i>	Visuel Kinesthésique Gustatif Thermique	M M M M	(Harry, 1910)	212
<i>« quelques-uns, ramassés sur un banc étroit, trempent leur nez dans de minuscules tasses de café »</i>	Visuel Tactile Gustatif	M L M	(Harry, 1910)	212
<i>« d'autres achètent à l'inévitable bouquetier... un petit bouquet suranné qu'ils reniflent amoureusement et piquent à leur trempe entre l'oreille et le turban</i>	Visuel Olfactif	M M	(Harry, 1910)	213
<i>« quelques femmes se tiennent à l'écart, blanches colombes à masque noir »</i>	Visuel	M	(Harry, 1910)	213
<i>« aucune couleur triste, aucun vêtement étriqué d'Europe... ne troublent la vision poétique de ce promenoir de neige, de ces colonnes d'argent, de ce jeu d'ombres et de lumières, de ces dalles polies où les pieds glissent en silence »</i>	Visuel Sonore	M M	(Harry, 1910)	217

	« un remous s'est produit dans la foule. Rêveurs et flâneurs se lèvent, s'agitent, se précipitent au-devant des juges qui entrent avec lenteur et gravité »	Kinesthésique Visuel Sonore	M M L	(Harry, 1910)	217
	« Dehors, dans le patio le soleil danse... sur les émaux turquoise fanée, sur les flâneurs qui dorment sur les dalles, roulés dans leur bournous sur la fraîcheur des dalles »	Visuel Thermique Tactile	M M L	(Harry, 1910)	221
La salle du marabout	« Ah! le petit sanctuaire charmant, noyé par la lumière diffuse qui tombe de la coupole, à travers une lucarne ogivale. On dirait plutôt un boudoir propice aux chaudes confidences, aux aveux murmurés, qu'un tombeau »	Visuel	M	(Harry, 1910)	214
	« de jolies mules contre lesquelles nous trébuchons... puis sur les nattes luisantes, ces drôles de petits objets, que les femmes transportent partout et qu'elles éparpillent, pêle-mêle, sur le sol... brûle-parfum, aspersoirs, urnes à khol... »	Visuel Olfactif Thermique	M L L	(Harry, 1910)	214
	« dans la clarté mystérieuse... grignotant, chuchotant, s'arrosant avec de l'eau de rose... »	Visuel Gustatif Sonore Olfactif	M M M L	(Harry, 1910)	214

	« trois petites féminités ... qui racontent au marabout leurs querelles de ménage... »	Sonore	M	(Harry, 1910)	214
--	--	--------	---	---------------	-----

Tableau VIII-1 : Analyse du corpus textuel choisi pour décrire le bâtiment du Divan

Tel que le rapportent les différents textes étudiés, le bâtiment du Divan et ses différents espaces étaient caractérisés par des ambiances particulières que nous pouvons résumer à travers les points suivants :

- Le bâtiment du Divan, n'étant visible depuis l'extérieur que partiellement -à travers sa porte d'entrée- n'a pas fait l'objet de descriptions abondantes. Seul l'aspect de « majesté » a été relevé.
- Le patio, pièce principale du Divan -notamment en termes de proportions- a été assimilé durant les deux périodes étudiées à une « grande cour » aux proportions importantes et harmonieuses. Il reçoit une lumière zénithale « abondante », atténuée par un système de treilles ou de grilles, créant ainsi un jeu d'ombres et de lumière. L'eau, présente au centre de la cour grâce à une fontaine dédoublée d'un bassin -qui aurait probablement disparu durant la période ottomane-, permettait le rafraîchissement de l'atmosphère et des visiteurs. La diversité des matériaux et des couleurs était relevée par les différents auteurs, aussi bien au niveau des détails de construction, des meubles ou éléments de décors, ou encore des costumes des différents usagers du Divan/Tribunal Coranique.

Toutefois, si, durant la période ottomane, cette cour servait de cadre spatial pour le châtimement corporel de certaines personnes (bastonnades), d'autres y trouvaient lieu pour s'asseoir, se reposer, voire même dormir sur les dalles fraîches, encouragés par la quiétude et la sérénité des lieux durant la période ottomane.

L'activité dans le Divan ou le Tribunal était particulière le jeudi, journée relativement animée durant laquelle ces deux institutions connaissaient une affluence plus importante de personnes. De même, l'arrivée et le départ de personnalités importantes -comme les Cadis- suscitaient une agitation particulière et « un remous » dans la foule des présents. Ouvert à un public plus large et plus diversifié, le Tribunal coranique offrait des expériences sensorielles plus variées que le Divan : il était notamment permis dans sa

cour de se promener, de se reposer, de siroter le café, de profiter de l'eau coulant de la fontaine pour boire ou se rafraîchir, ou encore de vendre des fleurs.

- La salle du marabout, attenante à la grande salle du Divan – connue également durant la période ottomane sous le nom de « salle d'audience »- est un mausolée dédié au chef référentiel des janissaires –« Sidi Baktèche ». Cette salle décrite par Myriam Harry au début du 20^e siècle était caractérisée par un charme particulier, dû notamment à une lumière zénithale diffuse, aux différentes senteurs d'aspersoirs et de brule-parfum, aux couleurs de vêtements et d'objets féminins, ainsi qu'à une ambiance sonore marquée par les « chuchotements » et les « murmures ».

Nous pouvons classer ces ambiances en fonction des stimuli et des dispositifs à leur origine (Tableau VIII-2) :

Catégorie spatiale	Ambiance perçue		Stimulus	Dispositif
Le Divan	Visuelle	Majestueux	Forme et dimensions	Architecture
Le patio	Visuelle	Grand / vaste / spacieux	Dimensions	Cour oblongue
	Lumineuse	Ombragé	Soleil	Grandes treilles de vigne
		Eclairé / Ensoleillé		Absence de toiture
	Thermique	Chaud		
	Visuelle	Coloré / Décoré	Couleurs	Porte peinte en rouge et vert, marbre, arcades, herse en bois bleu, vasque, faïences turquoises
	Visuelle	Pittoresque	Non défini	Non défini
	Kinesthésique	Reposant	Position du corps en repos	Bancs et chaises, dalles de marbre

	Visuelle	Harmonieux	Proportions et couleurs	Architecture, faïences, marbre blanc
	Thermique	Frais	Température	Dalles en marbre
			Présence de l'eau	Vasque
	Gustative	Apaisant (la soif)	Odeur du café	Vendeur ambulant de café
	Odorante	Parfumé / Odorant	Odeur des fleurs	Bouquet de <i>fell'</i>
			Couleurs et formes	Couleurs gaies, costumes traditionnels
Visuelle	Poétique			
La salle du marabout	Visuelle	Charmante / mystérieuse / éclairée	Lumière naturelle	Lucarne ogivale insérée au niveau de la coupole
	Visuelle	Colorée	Couleurs	Mules, nattes luisantes,
	Olfactive	Parfumée	Parfums divers	Brûle-parfum, aspersoir, eau de rose
	Sonore	Bruyante	Sons	Chuchotements, confidences, et négociations des femmes

Tableau VIII-2 : Caractérisation des ambiances du Divan selon la nature des stimuli et des dispositifs associés

2 LES INTENTIONS AMBIANTALES DES CONCEPTEURS

N'ayant pas pu accéder aux personnes ayant travaillé directement sur le projet de reconversion du Divan, nous nous sommes référés aux responsables de l'INP (Ben Nejma, 2016) et ceux de l'actuelle bibliothèque, qui seraient les plus informés sur les principales modifications apportées à la structure ancienne et sur les éventuelles ambiances convoitées pour l'espace reconverti.

Ainsi, nous avons su que la principale modification apportée au bâtiment – chose que nous avons d'ailleurs pu relever en visitant les lieux- était la couverture du patio qui allait servir de salle principale de lecture. Etant donné qu'il s'agit du dispositif principal permettant l'apport en air et en lumière, la couverture du patio a été réalisée en prévoyant un ensemble de fenêtres hautes permettant de maintenir une ambiance éclairée et aérée au niveau du patio, à l'image de

l'ambiance originelle relevée dans cet espace. Ce dispositif – couramment appelé *raqba* – était d'ailleurs couramment utilisé pour l'éclairage et l'aération des patios couverts dans l'architecture traditionnelle tunisoise (Figure VIII-1 et Figure VIII-2).



Figure VIII-1 : (à gauche) : Dispositif « *raqba* » avec fenêtres hautes latérales pour l'éclairage du patio couvert de Dar Bouderbala – actuelle galerie de la médina.

Figure VIII-2 : (à droite) : fenêtre hautes latérales après la couverture du patio du bâtiment du Divan

La deuxième intervention concerne la salle du marabout. Il ne s'agit toutefois pas d'une modification quelconque (apportée à un dispositif ou un stimulus particulier) : la salle a été simplement reconvertie en salle de livres pour profiter de l'éclairage zénithal qui était plus important – grâce notamment à la lucarne insérée au niveau de la coupole – et réparti d'une manière plus homogène dans cette salle, en comparaison à l'éclairage des autres salles ouvrant sur le patio. Ne recevant quasiment plus de visites, le tombeau du chef des janissaires a été ainsi transféré pour une autre salle.



Figure VIII-3 (à gauche) : Ancienne salle du marabout reconvertie en salle de livres

Figure VIII-4 (à droite) : Actuelle salle du marabout

Les autres salles vacantes autour du patio ont été également reconverties en salles de livres, les pièces faisant office de cellules de détention à l'entrée du bâtiment quant à elles ont été fermées.

3 QUELLES AMBIANCES APRES RECONVERSION

3.1 Profil des personnes interrogées

L'échantillon choisi pour notre enquête est représentatif d'une partie des usagers de la bibliothèque et non de la totalité. En effet, nous avons remarqué lors de nos visites récurrentes la présence d'un grand nombre d'écoliers et de lycéens. Si nous n'avons pas pu aborder les plus jeunes à cause de la complexité relative du questionnaire proposé –notamment par rapport à leur jeune âge, les lycéens ne se sont pas montrés intéressés par l'étude que nous menions : un pourcentage faible des lycéens abordés s'est impliqué dans la réponse au questionnaire proposé. Le public interrogé présente, comme pour les deux cas précédents, une légère domination sexuée en faveur du sexe féminin. Il s'agit pour la plupart d'étudiants (cycle secondaire ou universitaire).

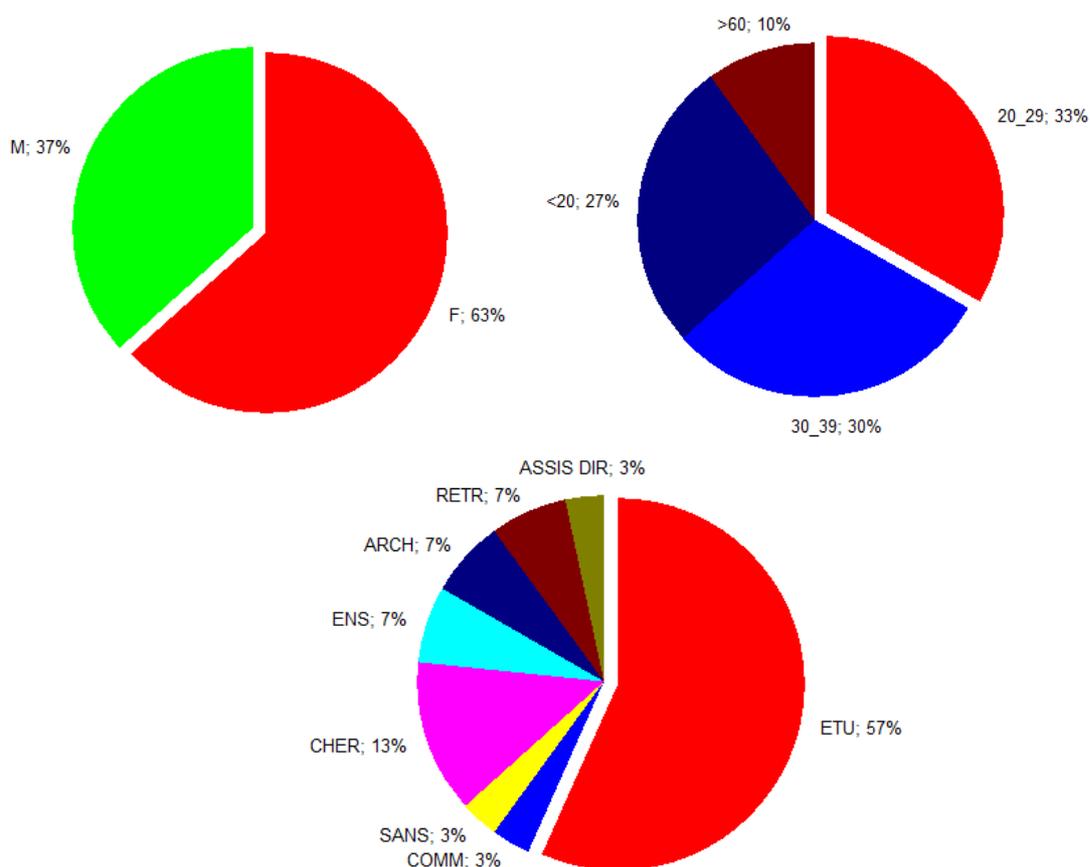


Figure VIII-5 : Répartition de l'échantillon de personnes interrogées (bibliothèque du Divan) en fonction de leur sexe, âge et profession

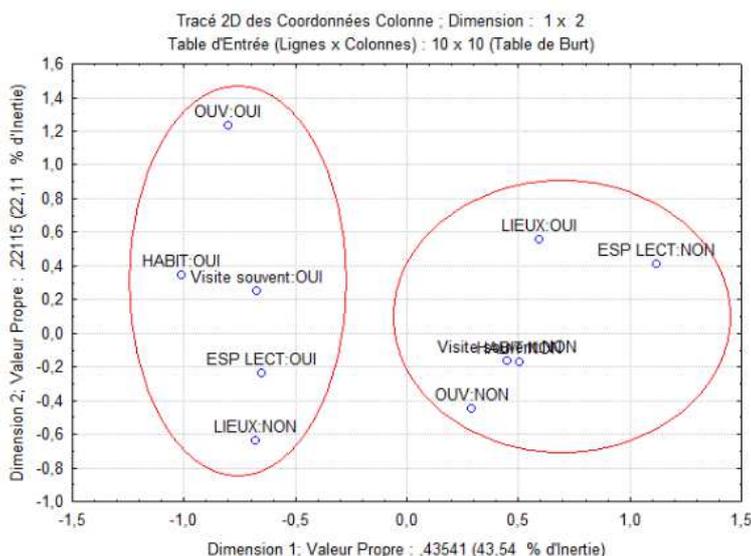


Figure VIII-6 : Correspondance entre les valeurs « habiter la médina », « visiter souvent la bibliothèque », et les principales activités qui poussent les usagers à visiter la bibliothèque du Divan

Deux groupes se distinguent parmi les usagers de la bibliothèque : ceux qui habitent la médina, et qui se rendent à la bibliothèque de manière récurrente pour profiter de l'espace de lecture ou encore des ouvrages disponibles ; et ceux qui n'habitent pas la médina, et qui visitent la bibliothèque essentiellement pour découvrir les lieux (Figure VIII-6). Il s'agit d'ailleurs d'un groupe d'usagers non réguliers et qui visitent occasionnellement l'espace étudié.

3.2 Connaissance de l'histoire du lieu

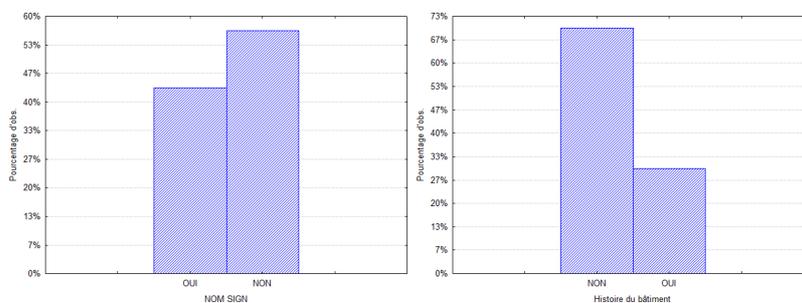


Figure VIII-7 (à gauche) : Réponses des usagers à la question « le nom du lieu « Le Divan » est-il significatif pour vous ? »

Figure VIII-8 (à droite) : réponses des usagers à la question « Avez-vous une idée sur l'histoire du bâtiment ? »

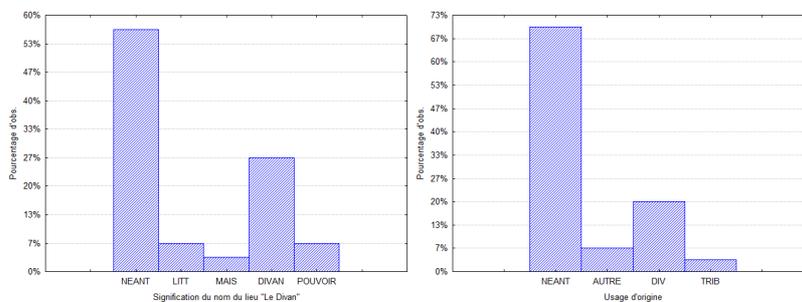


Figure VIII-9 (à gauche) : Réponses des usagers de la bibliothèque du Divan sur la signification du nom du lieu « le Divan »

Figure VIII-10 (à gauche) : Réponses des usagers de la bibliothèque du Divan sur l'usage d'origine du bâtiment

En dépit de la présence d'une plaque informative à l'entrée du bâtiment de la bibliothèque, affichant l'inscription « Le Divan », près de 60% des personnes interrogées ne trouvent aucune signification au nom indiqué (Figure VIII-7), et près de 70% ignorent l'histoire du bâtiment (Figure VIII-8). En effet, le Divan étant une institution ottomane du 16^e siècle, elle ne figure plus parmi les institutions politiques tunisiennes depuis près de 2 siècles. Ainsi, uniquement 20% des usagers interrogés reconnaissent la vocation première des lieux, et seulement 3% font référence au tribunal coranique ayant occupé le bâtiment entre 1856 et 1956 (Figure VIII-10).

3.3 L'acte de reconversion

3.3.1 Nouveaux usages

L'activité principale d'une bibliothèque municipale est, tel qu'annoncée sur le site de la commune de Tunis, de « *mettre à la disposition de tous une offre de lecture publique* »⁶⁶, notamment à travers un service de consultation sur place ou de prêt à domicile d'une collection de livres ou de documents variés. Toutefois, et comme le cas de la bibliothèque « Dar Ben Achour », l'intérêt principal que semble offrir la bibliothèque du Divan aux usagers interrogés semble être l'espace aménagé pour la lecture ou la révision. Ainsi près des deux tiers des usagers de la bibliothèque (63%) y viennent pour profiter de l'espace dédié à la lecture ou à la révision, tandis que seulement 27% profitent des ouvrages disponibles qui varient, comme nous l'avons préalablement annoncé, entre les contes pour enfants, les œuvres de littérature en différentes langues, et les ouvrages spécialisés (Figure VIII-11).

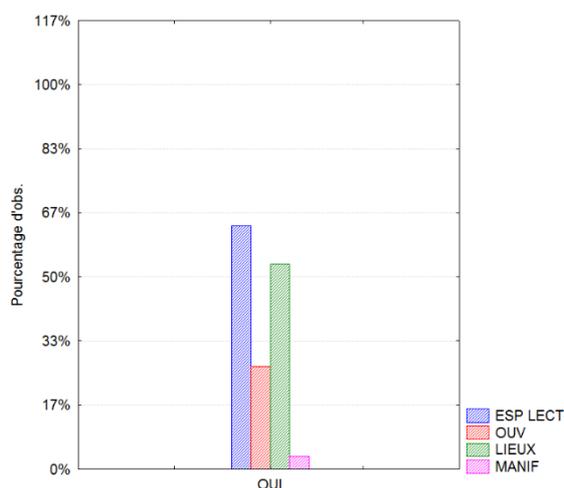
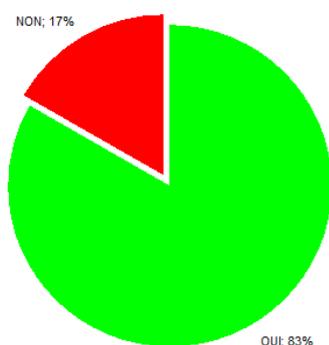


Figure VIII-11 : Activités principales des usagers de la bibliothèque du Divan

⁶⁶ Site de la commune de Tunis, section « bibliothèques », consultable en ligne à l'adresse : <http://www.commune-tunis.gov.tn/publish/content/article.asp?id=424&cidDiv=9>

3.3.2 Intérêt de la reconversion



Est-il intéressant d'installer la bibliothèque dans un bâtiment historique de la médina?

Figure VIII-12 (à gauche) : Intérêt de l'installation de la bibliothèque dans un bâtiment historique de la médina de Tunis

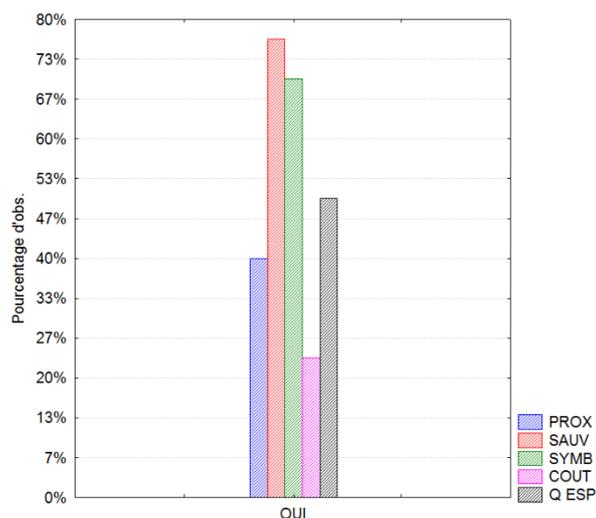


Figure VIII-13 (à droite) : Principaux avantages de la reconversion du bâtiment du Divan en bibliothèque, selon les personnes interrogées

La reconversion du bâtiment du Divan en bibliothèque est intéressante et justifiable pour une grande partie des interviewés (Figure VIII-12) : il s'agit essentiellement d'un moyen de sauvegarde efficace qui permet non seulement d'éviter la démolition du bâtiment, mais également de profiter de l'histoire et de la symbolique des lieux (Figure VIII-13). Ces personnes montrent d'ailleurs un attachement particulier à la médina ou encore au bâtiment en question (Figure VIII-14).

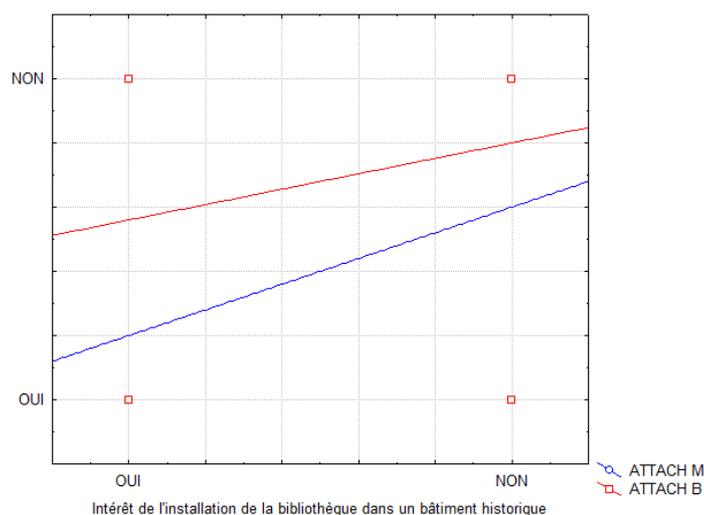


Figure VIII-14 : Correspondance des valeurs « attachement à la médina », « attachement au bâtiment » et « intérêt de l'installation d'une bibliothèque dans un bâtiment historique de la médina »

3.3.3 La reconversion comme intervention architecturale

Comme nous l'avons déjà signalé, la reconversion du bâtiment du Divan en bibliothèque a été accompagnée d'une intervention architecturale majeure, qui consiste à la couverture du patio et la création d'un système de « *raqba* » en surélevant la couverture et en la munissant d'ouvertures latérales. Le reste du bâtiment n'a pas été modifié, comparé à son état hérité de l'époque du tribunal coranique⁶⁷.

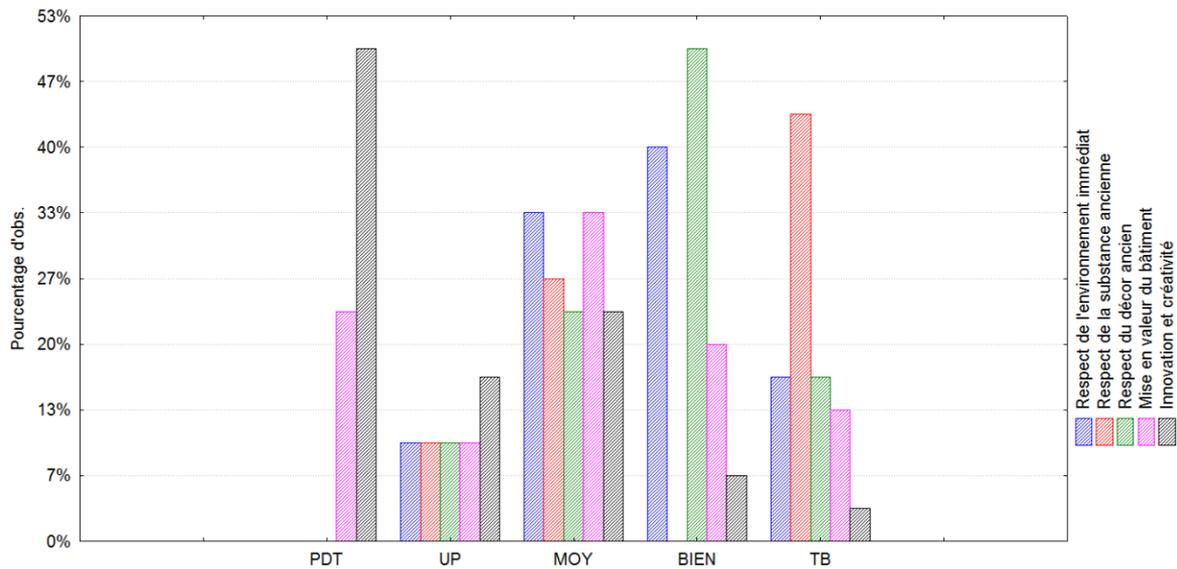


Figure VIII-15 : Critères respectés ou non lors de l'opération de reconversion

D'après les usagers de la bibliothèque, la substance et le décor anciens semblent être les composantes les plus respectées lors de cette opération de reconversion. En contrepartie, aucun effort n'a été fourni pour le volet « innovation et créativité », notamment que, comme nous l'avons expliqué, la seule modification apportée au bâti ancien s'est faite dans le respect des matériaux et des procédés de construction traditionnels.

⁶⁷ Nous avons pu remarquer certaines modifications apportées au bâtiment entre l'époque turque et l'époque ottomane à travers les textes étudiés : il s'agit notamment des peintures sur les murs du patio et celles sur la porte de la salle d'audience qui n'ont pas été signalés dans les descriptions récentes du bâtiment. Seule a été évoquée la blancheur des murs, assimilée dans le récit de Myriam Harry à une « *nudité neigeuse* » (Harry, 1910).

3.3.4 Réaffectation et adaptabilité fonctionnelle

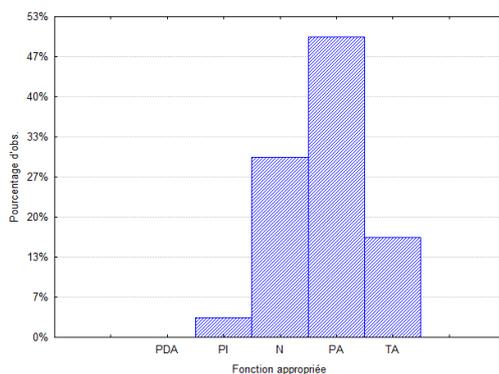


Figure VIII-16 : Avis des usagers à propos de l'adaptabilité de la fonction actuelle au bâtiment étudié

Les réponses des usagers interviewés à propos de l'adaptabilité de la fonction de bibliothèque au bâtiment du Divan montrent une certaine satisfaction quant aux choix de la nouvelle fonction. Toutefois, les avis à propos des services offerts et des « critères pour un bon espace de bibliothèque » ont révélé certaines défaillances.

3.3.4.1 Localisation et accessibilité

Le critère d'accessibilité a été désapprouvé par un grand nombre d'usagers qui estiment qu'il ne s'agit pas d'un bâtiment facilement accessible et visible depuis l'extérieur (Figure VIII-17). De même, ils estiment que la bibliothèque n'est pas connue par le grand public (Figure VIII-18).

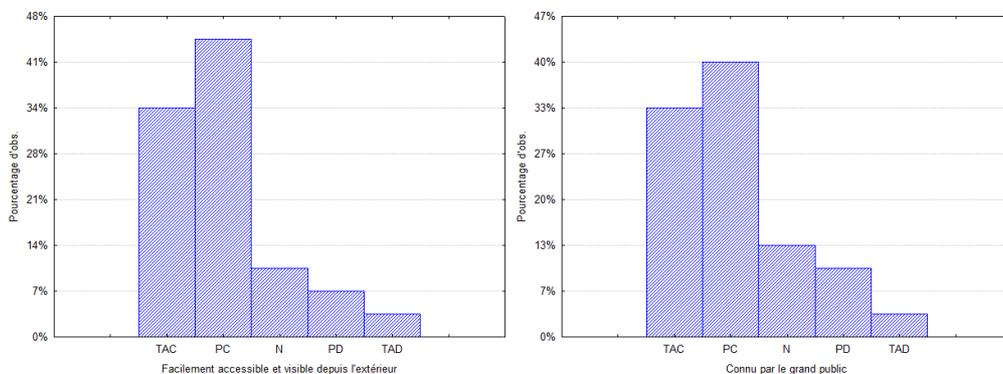


Figure VIII-17 (à gauche) : Avis des usagers à propos du critère « facilement accessible et visible depuis l'extérieur »

Figure VIII-18 (à droite) : Avis des usagers à propos du critère « connu par le grand public »

3.3.4.2 Services et commodités

Tandis que l'espace de travail –individuel ou en groupe– semblent être satisfaisants, aussi bien que la documentation offerte (Figure VIII-19), certains services seraient au-dessous des attentes des usagers de la bibliothèque. Il s'agit notamment des services de photocopie, de restauration, de la connexion au réseau électrique et internet, ainsi que des sanitaires (Figure VIII-20).

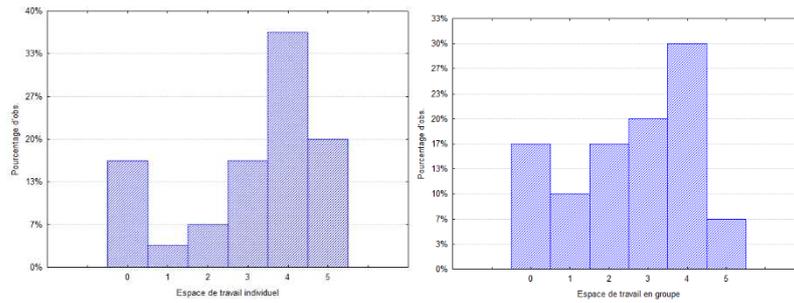


Figure VIII-19 : Figures montrant l'avis des usagers concernant (de gauche à droite) l'espace de travail individuel et l'espace de travail en groupe

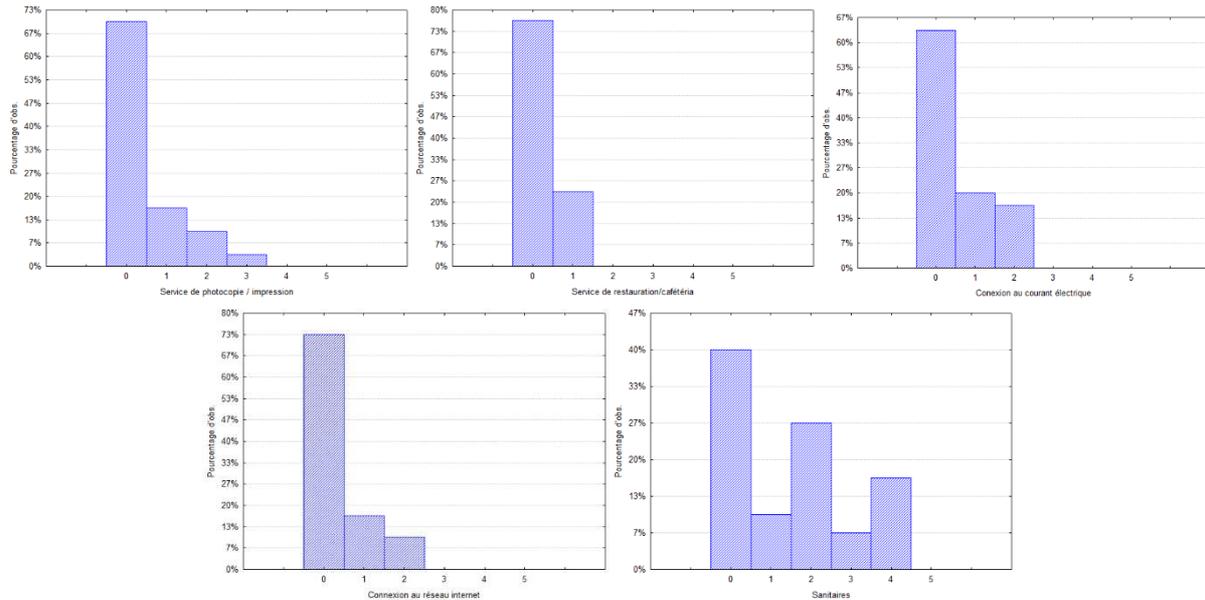


Figure VIII-20 : Figures montrant l'avis des usagers concernant les services « photocopie », « restauration », « connexion au courant électrique », « connexion au réseau internet », et « sanitaires »

D'un autre côté, et sur les 10 critères proposés par Mc Donald, cinq seulement ont été validés avec les mentions « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord » (Figure VIII-21) alors que le critère « adéquat pour les technologies de l'information » était désapprouvé par la plupart des interviewés. Ces derniers se sont montrés indifférents quant au reste des critères interrogés (une majorité de réponses « neutre »).

Enfin, le bâtiment ne semble pas recevoir l'entretien nécessaire selon les usagers (Figure VIII-22). Ceci est compréhensible notamment en remarquant les traces d'humidité sur les murs et les plafonds des différentes espaces de la bibliothèque (Figure VIII-23).

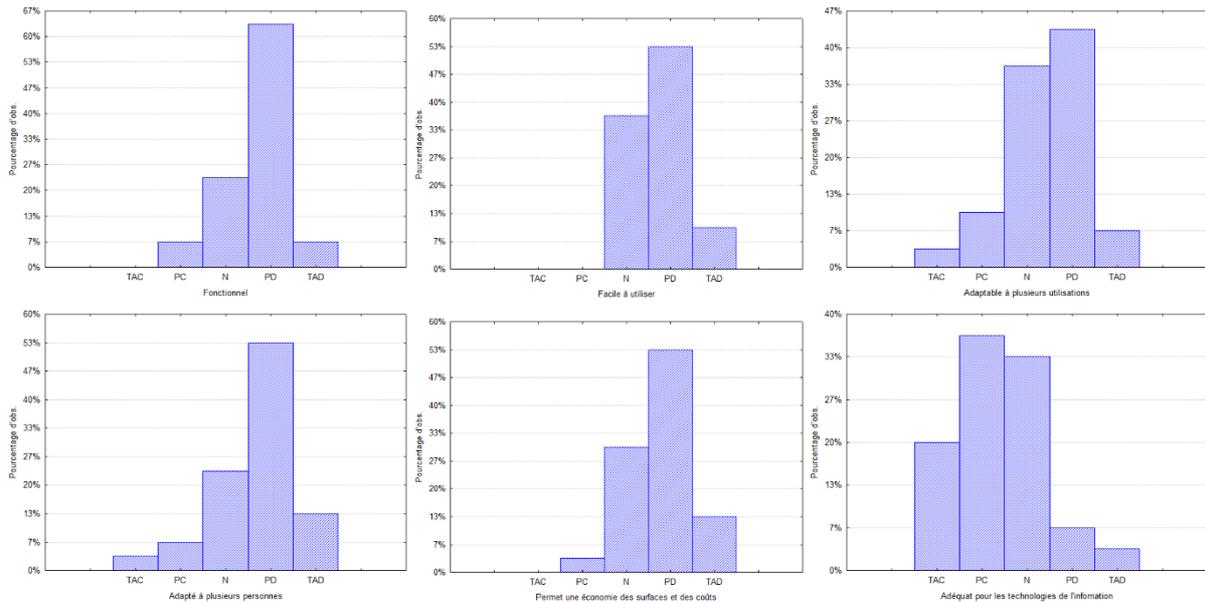


Figure VIII-21 : figures traduisant l'avis des usagers de la bibliothèque du Divan à propos des critères suivants : (de haut en bas, de gauche à droite) fonctionnel, facile à utiliser, adaptable à plusieurs usages, adaptés à plusieurs personnes, permet une économie des surfaces et des coûts, et adéquat pour les technologies de l'information



Figure VIII-22 (à gauche) : Avis des usagers concernant le critère « bien entretenu »

Figure VIII-23 (au centre et à droite) : Photos montrant les traces d'humidité dans les espaces de la bibliothèque du Divan

3.4 Ambiance et esprit du lieu : perceptions usagères

3.4.1 Ambiances entre hier et aujourd'hui

Le tableau que nous avons établi au début de ce chapitre nous a permis de ressortir certaines ambiances originelles du bâtiment étudié, aussi bien durant la période turque –durant laquelle il a servi de Divan des janissaires–, ou celle ottomane –durant laquelle il a servi de tribunal

coranique (Tableau VIII-2). Nous avons pu vérifier la « persistance » de ces ambiances grâce au questionnaire proposé.

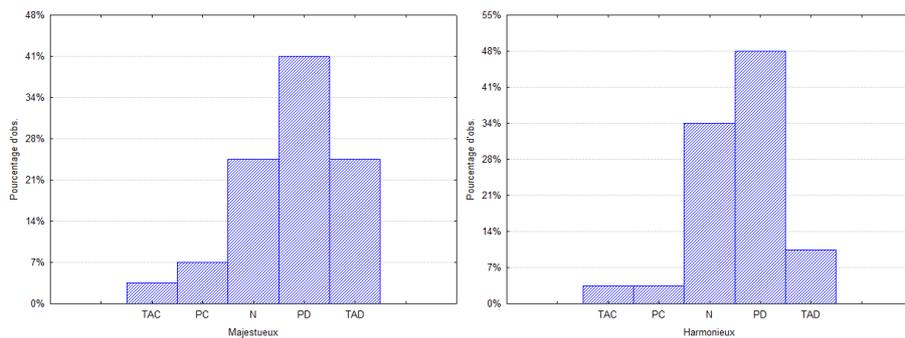


Figure VIII-24 (à gauche) : Avis des usagers de la bibliothèque à propos du qualificatif « majestueux »

Figure VIII-25 (à droite) : Avis des usagers de la bibliothèque à propos du qualificatif « harmonieux »

Ainsi, les qualificatifs de « majesté » et d'« harmonie » utilisés au début du siècle précédent par Myriam Harry pour décrire le bâtiment du Tribunal Coranique sont approuvés par les actuels usagers de la bibliothèque (Figure VIII-24 et Figure VIII-25).

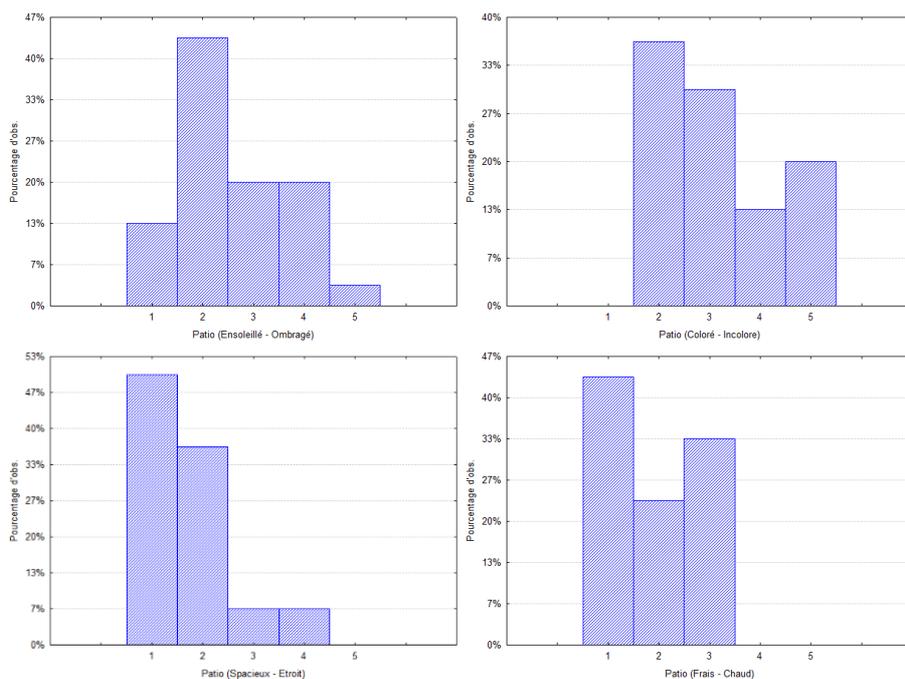


Figure VIII-26 (De haut en bas, de gauche à droite) : Graphiques montrant l'avis des usagers concernant les qualificatifs « ensoleillé-ombragé », « coloré-incolore », « spacieux-étroit » et « frais-chaud » attribués au patio de la bibliothèque du Divan

D'autres qualificatifs concernant le patio, puisés également à partir des textes étudiés, ont été également interrogés. Ainsi, les adjectifs, « spacieux » et « frais » sont toujours d'actualité pour décrire le patio de la bibliothèque (Figure VIII-26). D'autre part, et malgré l'introduction du nouveau dispositif «raqba» permettant la couverture du patio, les usagers estiment qu'il s'agit toujours d'un espace « ensoleillé » (Figure VIII-26). De même, et malgré la disparition des figures peintes et les faïences ornant le patio –à l'origine de la perception colorée du patio

(Tableau VIII-2)-, cet espace est toujours considéré comme tel (Figure VIII-26), notamment grâce au mobilier bicolore et aux rayonnages de livres décorant désormais les différents murs du patio (Figure VIII-27).



Figure VIII-27 (à gauche et au centre) : Photos intérieures du patio de la bibliothèque du Divan

Figure VIII-28 (à droite) : Photo de la fontaine au centre du patio, pas plus fonctionnelle depuis la reconversion du bâtiment en bibliothèque

Il est toutefois à signaler que certaines ambiances ont disparu du patio après la reconversion du bâtiment en bibliothèque. Il s'agit essentiellement des ambiances sonores et gustatives créées grâce à la fontaine d'eau, actuellement non fonctionnelle, et servant souvent de dépôt pour les ordures et les bouteilles en plastique (Figure VIII-28). De même, aucune expérience gustative n'est plus offerte au patio de la bibliothèque (sauf l'approvisionnement en eau), notamment que la nourriture de tout type est interdite, par crainte d'abîmer les livres et différents documents disponibles en consultation.



Figure VIII-29 (à gauche) : salle du marabout originelle reconverti en salle de livres



Figure VIII-30 (à droite) : salle du marabout actuelle

D'un autre côté, nous n'avons malheureusement pas pu vérifier les aspects relevés dans la salle du marabout, notamment que cette dernière a connu des travaux de restauration durant la période sur laquelle nous avons mené notre enquête. Ces travaux ont permis la reprise de la toiture en voute croisée, et ont permis la reconversion de cette salle en salle de livres (Figure VIII-3). Le tombeau du chef des janissaires a été installé dans une salle voisine (Figure VIII-4). Cette dernière –ainsi que l'histoire de son résident- semblent être ignorées par la plupart des usagers de la bibliothèque (Figure VIII-31 et Figure VIII-32), aucun effort n'étant fourni par les responsables dans le but d'informer les usagers à ce sujet. Bien au contraire, nous avons relevé lors de nos visites et discussions avec certains habitués de la bibliothèque que l'accès à la salle du marabout est souvent interdit.

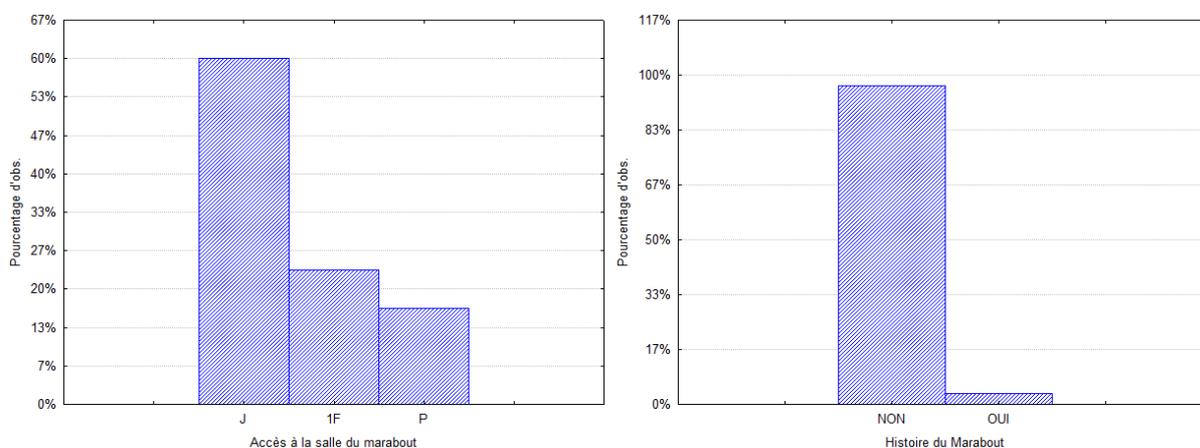


Figure VIII-31 (à gauche) : Réponses des usagers à propos de leur accès à la salle du marabout (Jamais-une fois-parfois)

Figure VIII-32 (à droite) : Réponses des usagers à la question « Avez-vous une idée sur l'histoire du marabout ? »

Enfin, l'activité dans l'actuelle bibliothèque ne connaît pas d'évènements particuliers en fonction des horaires/dates ou des personnes affluents, contrairement à ce que connaissaient le Divan et le Tribunal Coranique (voir section 1.3 de ce chapitre).

3.4.2 Intentions conceptuelles et perceptions usagères

Dans la difficulté de contacter directement les responsables de l'opération de reconversion du bâtiment du Divan en bibliothèque, nous avons pu recueillir les informations nécessaires pour notre enquête auprès des responsables de la bibliothèque et ceux de l'INP. Ainsi, nous avons su que le dispositif « *raqba* » était destiné pour protéger le patio / salle de lecture principale des intempéries, tout en assurant une ambiance « éclairée » et « aérée », notamment grâce aux fenêtres latérales créées en hauteur.

En interrogeant les usagers sur les aspects cités, nous avons constaté que la qualité de l'éclairage naturel était plutôt satisfaisante pour la majorité d'entre eux (Figure VIII-33). Les conditions

d'aération ont toutefois été jugées inadéquates, notamment que les fenêtres créées après couverture du patio n'étaient pas accessibles depuis l'intérieur du bâtiment (Figure VIII-34), elles étaient de ce fait constamment fermées.

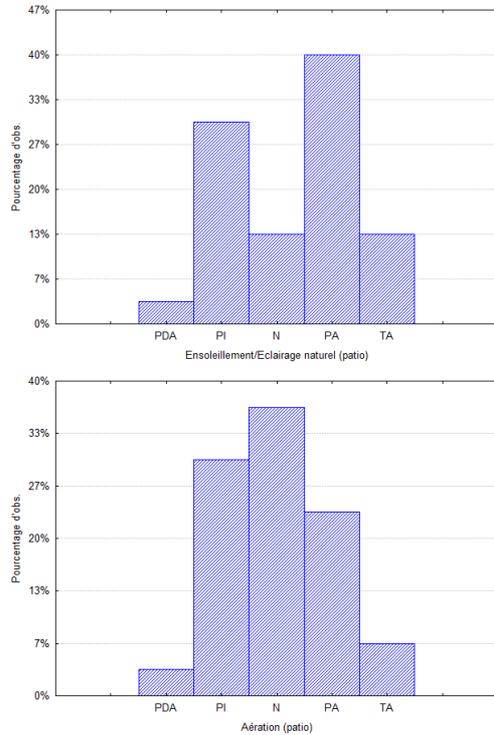


Figure VIII-33 : Figures montrant l'avis des usagers concernant l'éclairage naturel (en haut) et l'aération (en bas) dans le patio/salle de lecture principale



Figure VIII-34 : Photo de la couverture du patio montrant le grillage existant et les fenêtres hautes créées en dessus

3.4.3 Nouveaux usages et exigences ambiantales

Outre l'éclairage naturel et l'aération dans le patio central, nous avons pu vérifier la satisfaction des usagers concernant les principaux aspects ambiantaux dans les différents espaces de la bibliothèque du Divan. Ainsi, pour le dispositif d'entrée -la skifa, certains aspects ont été appréciés par les personnes interrogées : il s'agit de l'intimité, du niveau sonore, de la température et des dimensions de l'espace (Figure VIII-35). D'autres -au contraire- ne semblaient pas être appropriés : il s'agit notamment de l'éclairage (naturel et artificiel), l'humidité et l'aération (Figure VIII-36). Il est à rappeler dans ce sens que la seule ouverture de la skifa donnant sur l'extérieur est la porte d'entrée. Cette dernière, quoi qu'ayant des dimensions importantes, ne semble pas satisfaire les besoins cités ci-avant.

En ce qui concerne l'espace principal de lecture, et en dehors des conditions d'aération qui étaient plutôt inappropriées, l'éclairage artificiel et l'humidité constituaient les principaux aspects jugés inadaptes aux nouveaux usages des lieux.

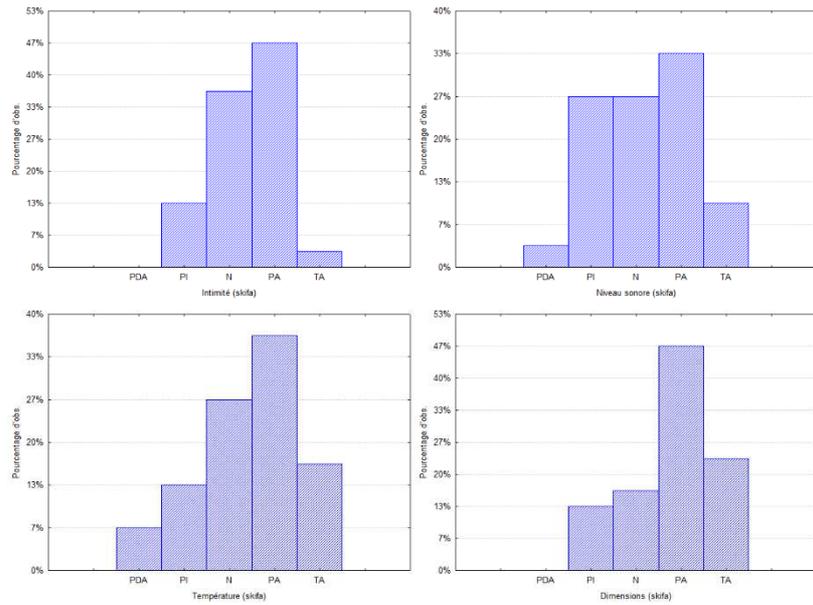


Figure VIII-35 (de gauche à droite, de haut en bas) : Figures illustrant les avis des usagers de la bibliothèque du Divan concernant les aspects suivants : « intimité », « niveau sonore », « température » et « dimensions de l'espace ».

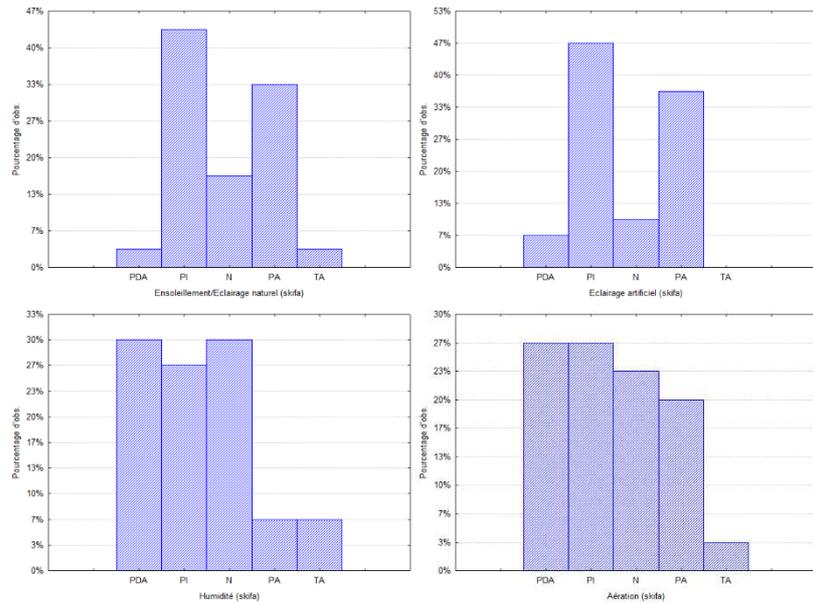


Figure VIII-36 (de gauche à droite, de haut en bas) : Figures illustrant les avis des usagers de la bibliothèque du Divan concernant les aspects suivants : « Ensoleillement/éclairage naturel », « éclairage artificiel », « humidité » et « aération ».

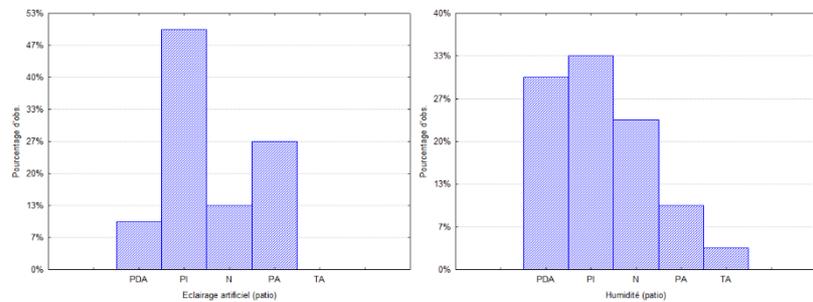


Figure VIII-37 (de gauche à droite) : Avis des usagers de la bibliothèque du Divan concernant l'éclairage artificiel et l'humidité dans le patio

CONCLUSION

L'enquête menée sur l'espace du Divan –actuelle bibliothèque municipale- nous a permis de mesurer l'impact des deux reconversions opérées au sein de l'édifice sur les ambiances et le vécu sensible de ses différents usagers, sur une période de près de cinq siècles.

Ainsi, et comme nous l'avons préalablement signalé pour les ambiances urbaines de la médina, l'évolution des ambiances dans le bâtiment du Divan oscillent entre la survie (perceptions de majesté, d'harmonie, de fraîcheur et d'ensoleillement...), l'effacement (notamment par rapport à certaines ambiances olfactives et gustatives...) et l'évolution qualitative (comme par exemple la perception colorée du patio, la présence de l'eau que l'on retrouve non plus grâce à la fontaine mais plutôt grâce à l'eau conditionnée en bouteilles...).

Grâce aux outils méthodologiques offerts, nous avons également vérifié la conformité des espaces offerts aux exigences ambiantales pour le bon fonctionnement des espaces du type « bibliothèques ». C'est ainsi que nous avons relevé certaines défaillances notamment en termes d'éclairage, d'aération et d'ambiances olfactives.

Grâce aux trois cas d'étude exposés, nous pourrions désormais conclure notre travail en revenant sur les principaux résultats et commentaires auxquels nous consacrerons le chapitre suivant.

PARTIE TROISIEME

L'ENQUETE : CAS DE TROIS ESPACES RECONVERTIS
DANS LA MEDINA DE TUNIS

CHAPITRE NEUVIEME

**AMBIANCES ET RECONVERSION : ENJEUX, ET
METHODES**

INTRODUCTION

Nous avons élaboré à travers les chapitres précédents une étude théorique et expérimentale portant sur la considération et le traitement de la question ambiante dans les opérations de reconversion architecturales en milieu patrimonial.

Dans ce qui suit, nous reviendront sur les principaux résultats de notre enquête, en mettant en œuvre l'application de notre outil théorique développé au cours de ce travail. Comme nous l'avons préalablement annoncé, l'apport de cet outil réside dans la considération des principaux indicateurs relatifs aux différentes dimensions du projet de reconversion.

Les dimensions incluant les facteurs ambiants seront particulièrement discutées puisqu'elles intègrent les éléments de réponse à la problématique principale de notre travail.

AMBIANCES ET RECONVERSION : ENJEUX ET METHODES

Les stratégies d'intervention différentes entreprises lors de la reconversion des trois bâtiments étudiés (restitution à l'identique, introduction d'éléments contemporains, démolition et redistribution des espaces...) nous ont permis de mesurer la portée de chacune des actions menées dans le contexte patrimonial. Il s'agit essentiellement de vérifier :

- le respect des principales recommandations internationales pour la sauvegarde du patrimoine bâti
- la pertinence des choix conceptuels dans la réponse aux programmes et attentes des nouveaux usagers, ainsi que des objectifs visés par la reconversion
- les répercussions –directes et indirectes- des opérations menées sur le ressenti et le vécu sensible dans les espaces étudiés.

En nous basant sur l'outil d'évaluation développé lors de la présentation des outils méthodologiques adoptés pour ce travail (voir Tableau V-1), nous procéderons dans ce qui suit par l'évaluation des trois opérations étudiées en nous référant aux trois axes annoncés ci-haut. Les aspects économique, politique et technique -ne présentant pas un enjeu majeur pour notre travail- ne seront pas développés.

1 LE BATIMENT COMME VALEUR PATRIMONIALE

1.1 Respect des substances anciennes

En dépit des divergences caractérisant les interventions architecturales présentées plus tôt dans ce travail (restitution à l'identique, introduction d'éléments contemporains, démolition et redistribution des espaces...), les avis des usagers des trois espaces étudiés convergent sur le respect des substances et décors anciens (Figure IX-1). Cet avis est d'ailleurs approuvé par la validation du caractère « authentique » de ces trois espaces (Figure IX-2).

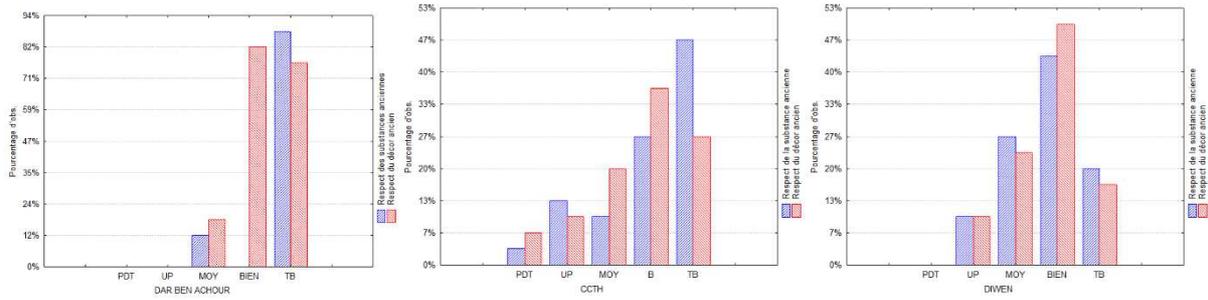


Figure IX-1 : Avis des usagers à propos des critères « Respect des substances anciennes » et « respect du décor ancien » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

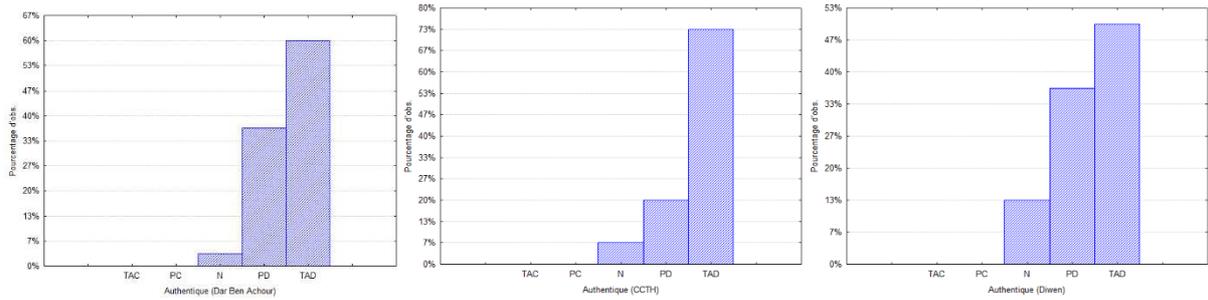


Figure IX-2 : Avis des usagers à propos de l'authenticité des lieux (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

2 LE CONTEXTE D'INTERVENTION

2.1 Respect de l'environnement/contexte d'intervention : garantir la continuité urbaine et paysagère

Les trois bâtiments étudiés s'inscrivent dans un cadre urbain particulier que constitue la médina de Tunis, ville historique inscrite sur la liste du patrimoine mondial. Ce contexte impose d'ailleurs le respect de la structure urbaine existante dans toutes les opérations de restauration et de sauvegarde entreprises dans le périmètre urbain du centre historique (ICOMOS, 2005). Nous avons d'ailleurs évoqué auparavant que les trois opérations entreprises ciblaient surtout la réhabilitation de l'espace intérieur des édifices reconvertis plus que leur aspect extérieur (sauf pour le cas du CCTH). Ceci explique l'avis affirmatif des usagers concernant le « respect de l'environnement immédiat » pour « Le Diwen » et le CCTH (Figure IX-3).

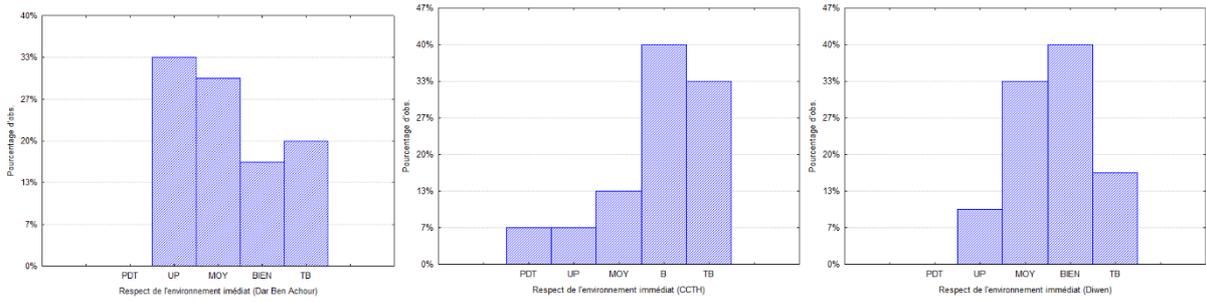


Figure IX-3 : Avis des usagers à propos du critère « Respect de l'environnement immédiat » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

Il est à signaler que pour le cas de « Dar Ben Achour », l'enquête a montré des résultats différents. Ayant vérifié, grâce aux textes et documents graphiques étudiés, la conformité de l'aspect extérieur de l'édifice ainsi que son environnement à leurs états d'origine, nous pouvons justifier les résultats obtenus par l'existence d'un chantier urbain dans l'environnement de la bibliothèque durant la période sur laquelle s'est étalée notre étude (entretien des réseaux et reprise du pavé au niveau de la rue du Pacha -Figure IX-4).



Figure IX-4 : Environnement immédiat de la bibliothèque « Dar Ben Achour » (photo prise durant la période de notre enquête – chantier de réhabilitation en cours)

3 ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA RECONVERSION

3.1 Dimension historique et culturelle : assurer la continuité historique

Sur les trois espaces étudiés, seule l'histoire du Makhzen de Dar Lasram était connue par la plupart de ses usagers. En ce qui concerne les deux bibliothèques, et en dépit des plaques signalétiques qui informent sur l'origine de ces édifices, leur histoire reste ignorée.

Nous reportons ce phénomène principalement aux raisons suivantes :

- Les efforts de sensibilisation et de présentation de certains sites et monuments historiques de la médina seraient insuffisants dans la mesure où l'information présentée au public ne reflète pas la vraie valeur historique de ces lieux ; l'information est quasiment absente pour certains édifices. Quand elles existent, les plaques signalétiques se limitent à l'identification du bâtiment, sa date d'édification, ainsi que celle de son classement (
- Figure IX-5 et Figure IX-6). Rares sont les plaques fournissant davantage d'informations sur le passé des monuments sauvegardés. Nous rappelons à ce titre que les différents textes et conventions internationales depuis la Charte de Venise insistent sur l'importance de l'interprétation⁶⁸ et la présentation⁶⁹ des sites et monuments historiques dans le processus de leur sauvegarde.
- La défaillance au niveau de la présentation des édifices historiques est amplifiée par un manque d'intérêt chez les usagers à s'approprier l'histoire de ces lieux. Hormis le travail de certains groupes et association pour la vulgarisation et la diffusion de l'histoire de la médina et ses édifices⁷⁰, l'initiative personnelle est quasiment absente –du moins auprès

⁶⁸ « L'interprétation renvoie à l'ensemble des activités potentielles destinées à augmenter la conscience publique et à renforcer sa compréhension du site culturel patrimonial. Ceci peut inclure des publications, des conférences, des installations sur site, des programmes éducatifs, des activités communautaires ainsi que la recherche, la formation et l'évaluation permanente du processus même d'interprétation » (ICOMOS, 2008 a).

⁶⁹ « La présentation concerne plus spécifiquement une communication planifiée du contenu interprétatif par l'agencement d'informations de même nature, au moyen d'un accès physique au site culturel patrimonial. Elle peut être transmise par une variété de moyens techniques, comprenant indifféremment des éléments tels que des panneaux informatifs, une présentation de type muséale, des sentiers fléchés, des conférences, des visites guidées et des applications multimédia » (ICOMOS, 2008 a)

⁷⁰ Nous citons à titre particulier l'association Carthagina qui organise régulièrement des visites guidées gratuites dans la médina, durant lesquelles un guide se charge de relater l'histoire des espaces et des lieux visités.

des personnes interrogées. C'est à ce titre d'ailleurs que les organisations internationales insistent sur la participation active des habitants et l'élaboration de programmes éducatifs dès le plus jeune âge visant à « renforcer le respect et l'attachement des peuples au patrimoine culturel » (UNESCO, 1972).



Figure IX-5 (ci-haut) : plaques signalétiques du bâtiment du Divan

Figure IX-6 (à gauche) : plaques signalétiques (ancienne en nouvelle) du monument de Torbet el Bey

3.2 Conserver et valoriser l'identité et la diversité locale

Nous avons préalablement montré que les travaux menés au cours des trois opérations étudiées ont été réalisés dans le respect des techniques et matériaux locaux et traditionnels.

En effet, en plus des éléments et décors restaurés à l'identique, les matériaux, peintures et décors réalisés dans les trois espaces se sont fortement inspirés du contexte tunisois, voire tunisien (exemples : intégration du dispositif 'raqba' au niveau du patio du Diwan, traitement du sol de l'étage de la bibliothèque « Dar Ben achour » en faïence traditionnelle de type 'jneb khottifa' – aile d'hirondelle (Figure IX-7 et Figure IX-8), doukkanas intégrées au niveau du petit amphithéâtre du CCTH inspirées des doukkanas des dribas et cafés traditionnels ...).

De même, « les habitudes architecturales de la Tunisie » (Heinz, 1972) ont servi de modèle pour certains éléments contemporains intégrés au niveau du CCTH et de la bibliothèque « Dar Ben Achour » tels que les éléments en ferre noir inspirés des ouvrages en ferronnerie des maisons et cafés tunisois (Heinz, 1972) (Figure IX-9).



Figure IX-7 (à gauche) : Détail de pavage géométrique noir et blanc (Dar Toumi) (Revault, 1971)

Figure IX-8 (à droite) : Photo su pavage du palier de l'étage de Dar Ben Achour (Source : auteur)

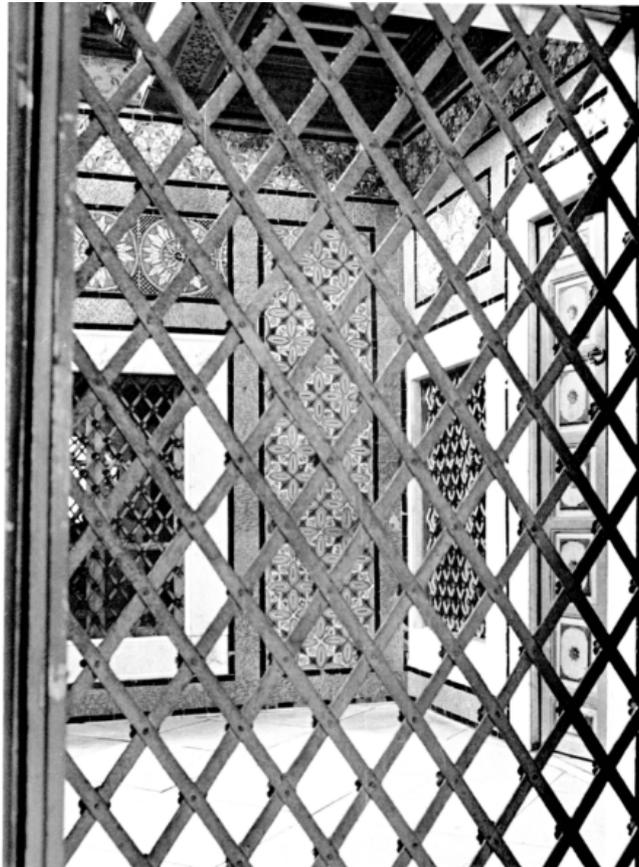


Figure IX-9 : Grille de fenêtre à réseau de fer plat noir (Dar Zaouche) (Revault, 1978)

3.3 Dimension sociale : Insertion du projet dans son environnement social

Si l'étude que nous avons menée a montré que la majorité des usagers des espaces étudiés n'habitaient pas la médina (Figure IX-10), cette dernière présenterait pour plus de 60% de ces usagers un espace de vie fréquemment visité, notamment pour les services et opportunités qu'elle leur offre (emploi, enseignement, recherche, activités culturelles...).

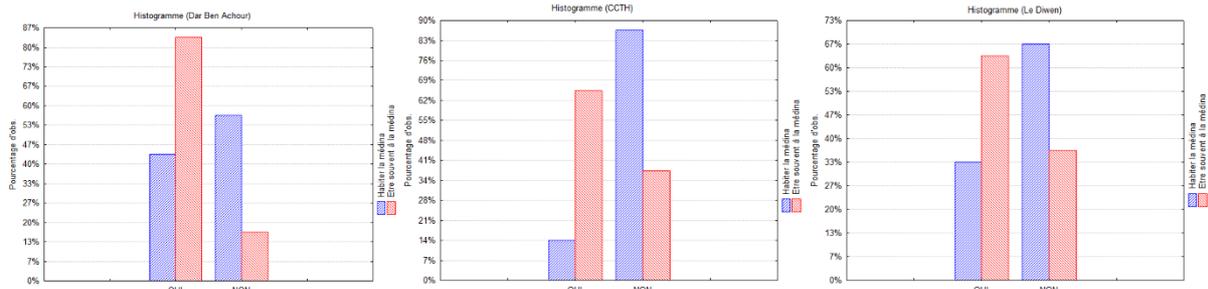


Figure IX-10 : Fréquentation des espaces étudiés en fonction de leur résidence ou présence dans la médina (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

Ainsi, l'efficacité des choix de reconversion des espaces étudiés et leur insertion sociale seraient justifiables à une échelle qui dépasserait le périmètre urbain de la vieille ville ; ceci confirme d'ailleurs le choix de « rayonnement culturel » adopté pour la sauvegarde et la réhabilitation de la médina quelques décennies plus tôt (ASM, 1994).

3.4 Dimension fonctionnelle : Adéquation forme/fonction

En ce qui concerne les nouveaux usages affectés aux bâtiments étudiés, les réponses aux questionnaires ont montré une certaine satisfaction chez les usagers des trois espaces (Figure IX-12 et Figure IX-13). Une investigation détaillée a cependant montré un certain mécontentement par rapport aux services offerts, notamment pour les deux bibliothèques. En effet, si plus de 40% des usagers de « Dar Ben Achour » et du « Diwen » préféreraient fréquenter un espace contemporain présentant les mêmes avantages que les espaces étudiés (Figure IX-11), ceci reflète une défaillance au niveau des services offerts plutôt qu'une inadéquation de l'espace à ses nouvelles fonctions (Figure IX-14 et Figure IX-15).

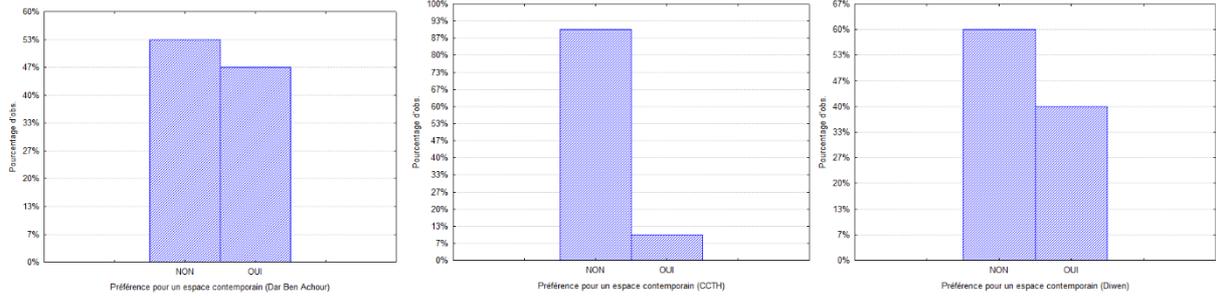


Figure IX-11 : Avis des usagers quant au choix d'un espace contemporain présentant les mêmes avantages que les espaces reconvertis (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

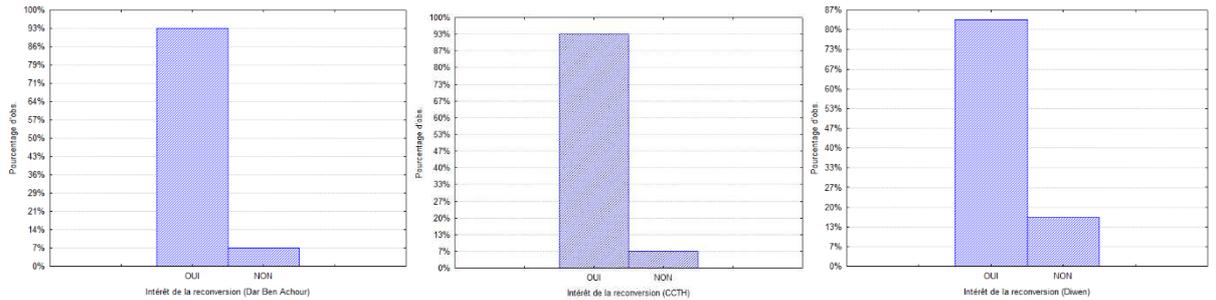


Figure IX-12 : Avis des usagers quant à l'intérêt de la reconversion pour les espaces étudiés (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

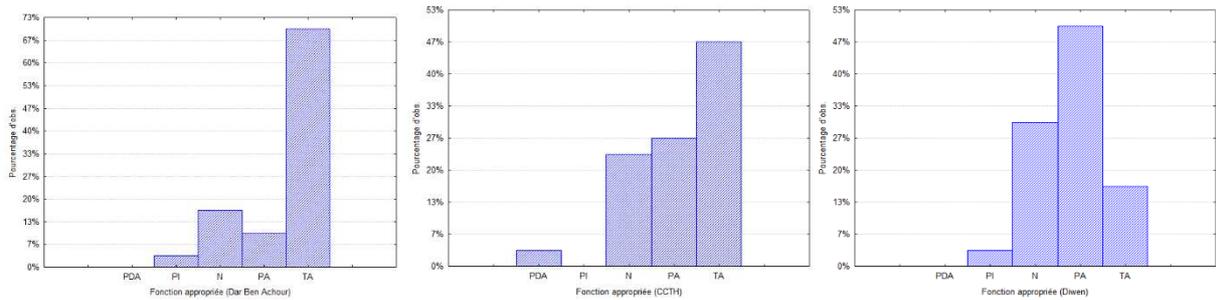


Figure IX-13 : Avis des usagers à propos de la nouvelle fonction attribuée (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

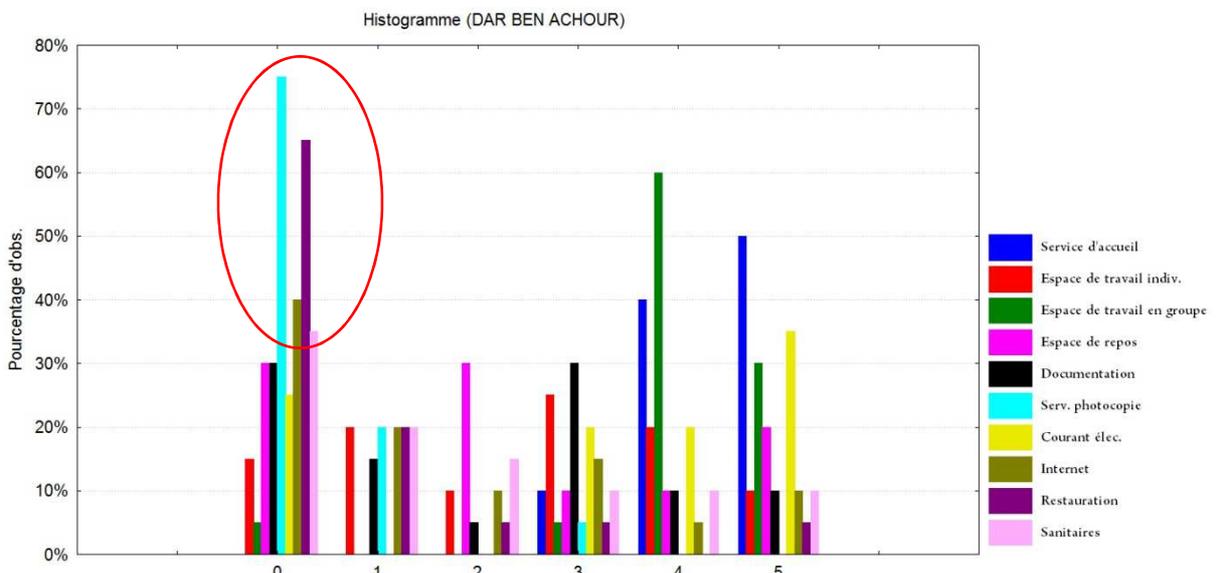


Figure IX-14 : Degré de satisfaction des usagers par rapport aux services offerts à la bibliothèque « Dar Ben Achour »

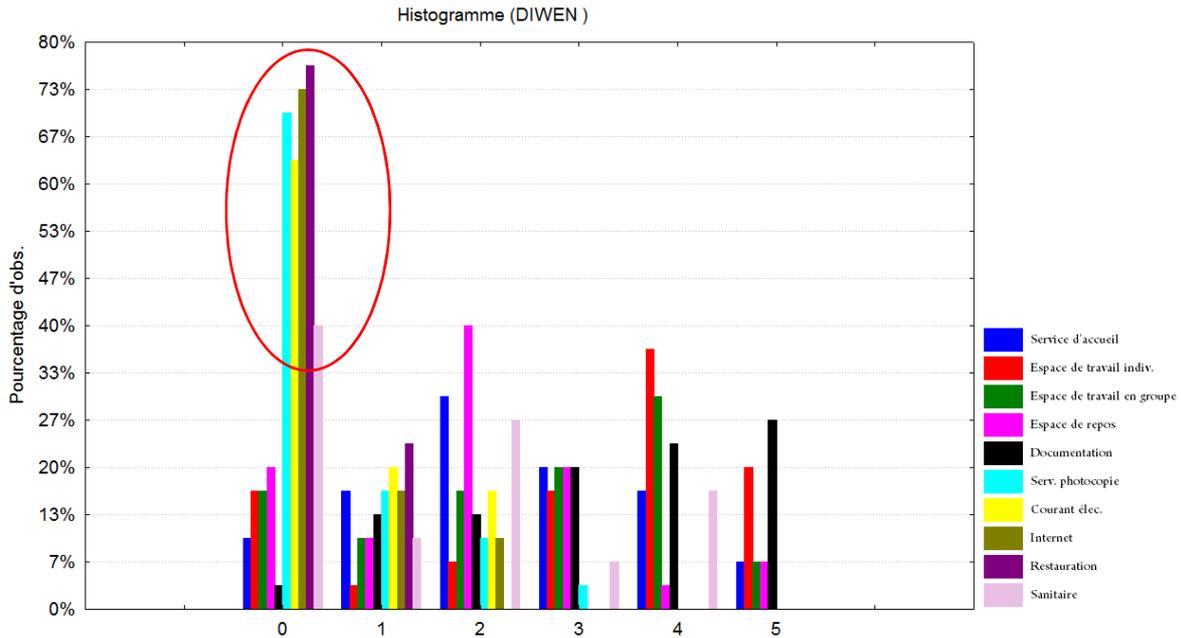


Figure IX-15 : Degré de satisfaction des usagers par rapport aux services offerts à la bibliothèque du « Diwen »

4 APPROCHE CONCEPTUELLE ET PROJECTUELLE

4.1 Traitement et considération des ambiances architecturales

4.1.1 Respect et transmission de l'Esprit du lieu

A travers la vérification du « respect et transmission de l'Esprit du lieu », nous nous sommes proposé d'évaluer les efforts fournis au cours des trois opérations étudiées à préserver et à transmettre l'esprit des lieux reconvertis, aussi bien dans leur composante matérielle qu'immatérielle.

Le premier constat concerne les noms des espaces reconvertis. A ce sujet, les noms attribués aux deux bibliothèques rappellent l'histoire des lieux avant leur reconversion, contrairement au CCTH qui ne rappelle nullement –via son nom- les fonctions ou les usagers originels des lieux. Sur un autre plan, nous avons constaté une certaine volonté à transmettre l'histoire des lieux aux nouveaux usagers à travers différentes initiatives comme la préservation de certains éléments tels que les anneaux ayant servi pour attacher les animaux aux anciennes écuries de Dar Lasram (actuel CCTH) ou encore l'exposition des portraits des deux cheikhs Ben Achour dans les locaux de la bibliothèque de Tunis.

Dans cet esprit, aucun effort n'a été remarqué au niveau de la bibliothèque du Diwen- cet édifice dont le nom a perdu toute signification pour les usagers contemporains. Au contraire, la principale salle du Divan –amplement décrite dans les récits de voyageurs- ainsi que les prisons

qui constituaient deux composantes principales de la vie du Divan sont actuellement condamnées, la salle du marabout quant à elle interdite d'accès.

4.1.2 Intentions d'ambiances et perceptions usagères

Sur l'ensemble des trois édifices présentés au cours de ce travail, une seule opération de reconversion a intégré –explicitement– en amont du projet une étude pluridisciplinaire, s'intéressant à plusieurs aspects ambiantaux tels que l'amélioration des conditions d'éclairage, les propriétés des matériaux utilisés, ainsi qu'une étude sociale auprès des futurs usagers (Club Culturel Tahar Hadded). Cette volonté s'est traduite par plusieurs interventions sur l'espace existant en vue d'atteindre les objectifs ambiantaux arrêtés à l'avance (agrandissement des prises de jour, réaménagement des espaces, insertion de mobiliers et matériaux étudiés...)

Sur le plan sensible, ces choix conceptuels ont été satisfaisants : tous les critères et ambiances visés ont été validés par les usagers du centre.

En ce qui concerne les bibliothèques « Dar Ben Achour » et « le Diwen », aucune approche ambiante –proprement dite– n'a été entreprise lors du processus de reconversion. Cette défaillance en phase amont du projet a conduit à quelques insatisfactions par rapport à certains aspects ambiantaux jugés parfois « très importants » comme l'ensoleillement, l'éclairage ou encore l'aménagement des espaces de travail. Il s'agit notamment de :

- la qualité de la lumière naturelle qui n'était pas très appropriée au niveau de la salle de lecture principale de « Dar Ben Achour ». Ceci est dû notamment à une mauvaise gestion au niveau de l'affectation des salles puisque, comme nous l'avons déjà relevé, l'éclairage naturel au niveau de la nouvelle salle construite à l'étage était plus approprié pour la lecture.
- la qualité de l'air inappropriée dans la salle de lecture du Diwen. En effet, le dispositif « raqba » adopté pour la couverture du patio était réalisé de telle manière que les fenêtres étaient inaccessibles aussi bien à cause de leur hauteur importante que leur position derrière la grille existante. Le manque d'entretien a, comme nous l'avons montré, aggravé cet aspect.

Les résultats exposés ci-dessus nous permettent ainsi de confirmer notre deuxième hypothèse pour le cas du CCTH, où la reconversion a permis d'offrir un cadre adapté aux besoins contemporains, aussi bien en termes de confort, de fonctionnalité ou d'ambiances appropriées. Pour les deux bibliothèques, cette hypothèse n'est que partiellement confirmée, puisque certains aspects ambiantaux ont été jugés inadaptés aux exigences fonctionnelles –notamment qu'ils

n'ont pas été explicitement énoncés en amont du projet de reconversion comme « objectifs à atteindre ».

Ces défaillances n'ont toutefois pas eu de répercussion « graves » sur le fonctionnement général des lieux : les deux bâtiments sont estimés « appropriés » aux fonctions leur étant attribuées.

4.2 Mise en valeur de la construction

Le critère de mise en valeur de la construction, évoqué notamment dans la charte d'Athènes comme principe fondamental de la restauration des monuments historiques, a été fortement approuvé dans les deux premiers édifices étudiés, notamment pour le CCTH où ce critère était déterminant pour les opérations menées lors des travaux de reconversion⁷¹ (Figure IX-16).

Les réponses ont été moins affirmatives pour le cas du « Diwen », où la mise en valeur du bâtiment a été jugée « moyenne ». Nous avons d'ailleurs relevé plusieurs aspects qui pourraient être à l'origine de ces résultats tels que l'obstruction-quasi permanente- de l'entrée du bâtiment causée par le stationnement d'un camion à la possession des voisins, les traces de moisissures et d'humidité , ainsi que la peinture défraîchie –voire décollée- à plusieurs endroits aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. De même, aucun effort de valorisation ou « soins particuliers » (Charte d'Athènes) ne sont remarquables au niveau du bâtiment du Diwen et de son environnement.

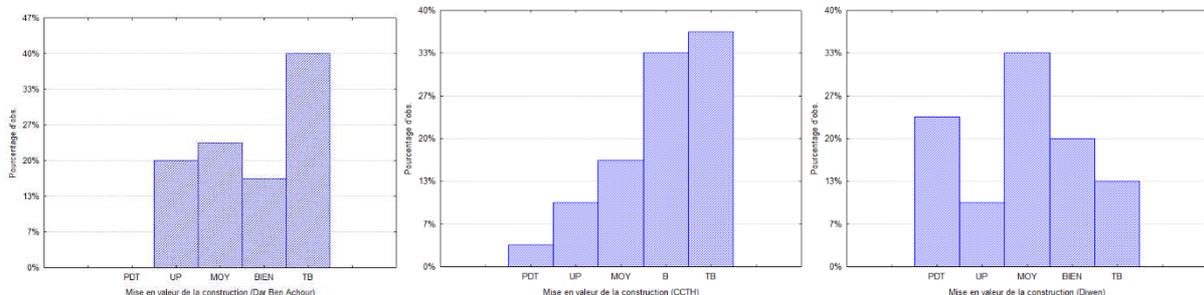


Figure IX-16 : Avis des usagers à propos du critère « Mise en valeur de la construction » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

4.3 Innovation et créativité

Le critère « innovation et créativité » a été fortement apprécié au niveau du CCTH (Figure IX-17). Ce bâtiment -comme nous l'avons déjà expliqué- a connu l'introduction

⁷¹ « La peinture de la menuiserie et de la ferronnerie a été choisie de façon qu'elle mette en valeur les caractéristiques des espaces intérieurs et extérieurs... Nous avons pris soin que l'éclairage nocturne (par spots, projecteurs, boules, lampes à dessin) soit différencié et variable, corresponde aux diverses fonctions, et mette en valeur la beauté des volumes et le décor du palais. » (Heinz, 1972 p. 46)

d'éléments contemporains ainsi que la redistribution de ses espaces intérieurs. Ce critère a été également approuvé –moyennement- pour les usagers de « Dar Ben Achour », notamment que cette maison historique a connu des travaux récents de restauration (2003) qui ont permis la reprise de plusieurs détails (peinture, revêtements, dallages...) ainsi que l'insertion de nouvelles installations, oscillant entre le conservatisme et l'innovation.

Ce critère a été –au contraire- fortement désapprouvé par la majorité des usagers de la bibliothèque du Diwen (Figure IX-17). En effet, l'unique intervention au niveau de cet édifice a été réalisée, comme nous l'avons déjà décrit, dans l'esprit des constructions traditionnelles.

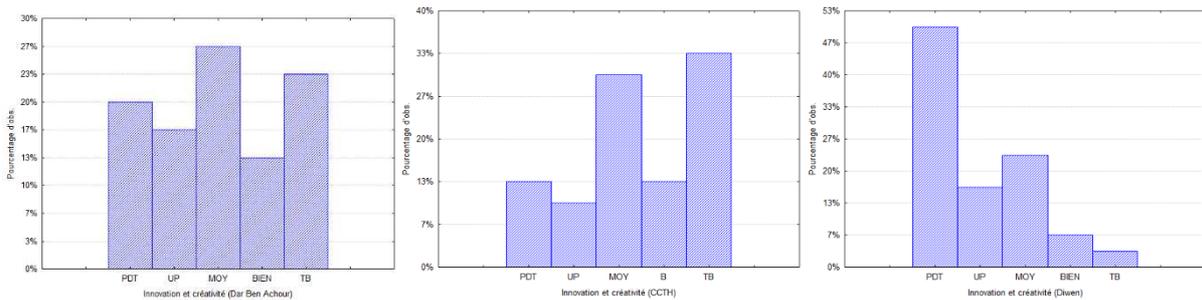


Figure IX-17 : Avis des usagers à propos du critère « Innovation et créativité » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

4.4 Distinction ancien/nouveau

Comme nous venons de l'indiquer, l'intervention au niveau du bâtiment du Diwen n'a pas respecté la distinction entre la structure ancienne du bâtiment et le nouveau volume ajouté récemment pour couvrir le patio. Pour les deux autres cas d'étude, cette distinction a été visible notamment lors de l'introduction d'éléments contemporains (escaliers du « Dar Ben Achour », verrières et installations au « CCTH »). Ces éléments ont été d'ailleurs considérés « nécessaires pour le bon fonctionnement du bâtiment » par la majorité des usagers de ces deux espaces (Figure IX-18).

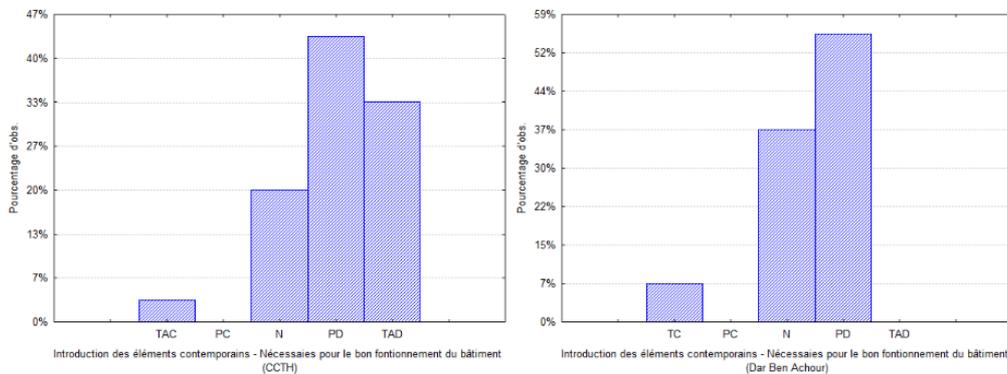


Figure IX-18 : Avis concernant l'introduction d'éléments contemporains lors de la reconversion de « Dar Ben Achour » (à gauche) et du CCTH (à droite)

5 TRANSMISSION

5.1 Entretien et durabilité

Nous avons préalablement évoqué le manque d'entretien relevé au niveau de la bibliothèque du Diwen, dû notamment à des problèmes financiers et administratifs (Figure IX-19). Toutefois, ce manque d'entretien a affecté le bon fonctionnement de cette bibliothèque : plusieurs salles ont été fermées et la majorité des usagers actuels ne représentent que de simples visiteurs venant découvrir les lieux. Nous insistons ainsi sur l'importance de l'entretien permanent et régulier des monuments historiques pour garantir leur survie et leur durabilité.

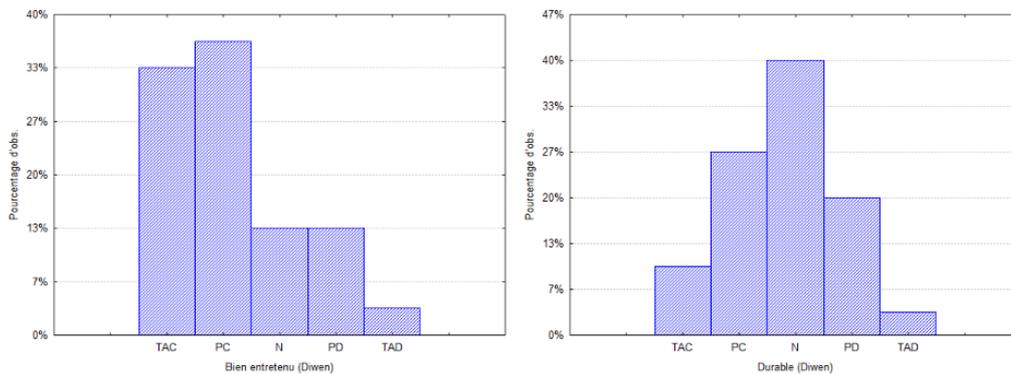


Figure IX-19 (à gauche) : Avis des usagers du Diwen à propos des conditions d'entretien de l'espace

Figure IX-20 (à droite) : Avis des usagers du Diwen à propos de la « durabilité » du bâtiment étudié

5.2 Programmes d'éducation, de sensibilisation et de communication

Si le facteur « accessibilité », qui constitue une donnée propre et inhérente aux différents édifices, privilégierait certains espaces comme la bibliothèque « Dar Ben Achour » se trouvant sur une artère principale reliant la médina Nord et Sud, et à une échelle plus restreinte le CCTH se trouvant dans un « quartier culturel », pas loin d'autres établissements culturels tels que le musée de la ville, le siège de l'ASM, la maison du poète... les textes internationaux insistent sur l'importance de la communication et la promotion des sites historiques notamment à travers l'éducation, l'art et la médiatisation.

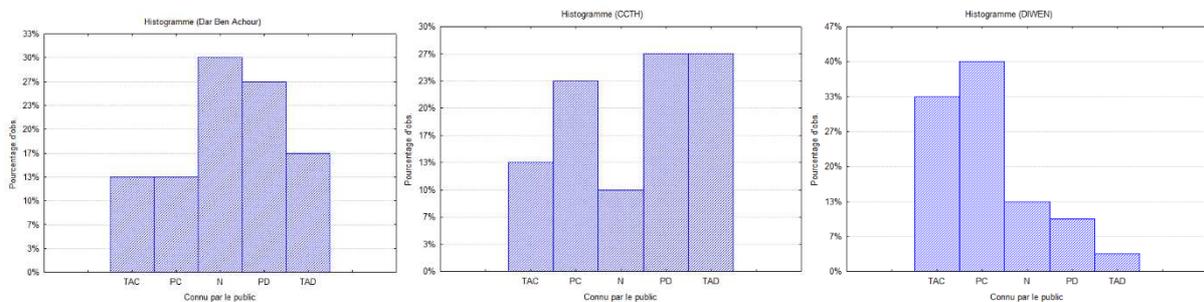


Figure IX-21 : Figure illustrant l'avis des usagers à propos du critère « connu par le public » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »)

En interrogeant les usagers si les espaces étudiés qu'ils fréquentaient étaient publiquement connus, les réponses étaient affirmatives pour le CCTH, un peu moins pour « Dar Ben Achour », et strictement négatives pour la bibliothèque du Diwen (Figure IX-21). Nous estimons qu'une grande part de responsabilité revient aux responsables de la gestion de ces monuments historiques. En effet, pour l'exemple de la bibliothèque du Diwen, nous n'avons remarqué aucun effort de la part des responsables pour la communication et la promotion des lieux. Contrairement au CCTH et à la bibliothèque de la ville de Tunis, aucune manifestation (ponctuelle ou permanente) n'a été programmée depuis la reconversion du Diwen pour familiariser le public avec cet espace. De même, nous avons remarqué la négligence de l'outil informatique et des nouvelles technologies pour la promotion de cette bibliothèque (pas de site internet ou de page sur les réseaux sociaux permettant la consultation des activités de la bibliothèque, les horaires, les catalogues...).

CONCLUSION

Au cours de ce chapitre, nous avons pu revenir sur les trois opérations de reconversion étudiées en exposant les principaux résultats obtenus grâce à l'outil d'évaluation développé plus tôt dans ce travail.

La mise en œuvre de cet outil à travers les exemples étudiés a permis d'énoncer certaines conclusions importantes concernant les démarches à appréhender lors de telles opérations menées en milieu patrimonial. La donnée ambiante constituant l'objectif principal de notre recherche, les résultats exposés ont été principalement axés sur les différentes dimensions relatives à ce sujet.

Nous pouvons ainsi à ce stade conclure cette étude à travers l'exposé des principales conclusions, recommandations et instructions relatives au sujet traité.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

La médina de Tunis a connu à travers son histoire la succession de plusieurs civilisations qui ont contribué à l'édification de la ville historique. Toutefois, la période du règne Husseinite, qui a commencé à l'aube du 18^e siècle et s'est étalée jusqu'à l'instauration du protectorat français en 1881⁷², est considérée comme la période la plus prospère de la Régence. Durant plus d'un siècle et demi, les Beys Husseinites ont doté la capitale de grands édifices d'une splendeur dont la médina et ses faubourgs témoignent jusqu'à nos jours. De même, l'architecture domestique s'est enrichie avec la construction de palais et grandes demeures qui attestent de la prospérité économique et sociale qu'a connue la Régence durant cette période. La médina, centre du pouvoir politique et économique, et unique fait urbain de la capitale, jouissait alors d'une valeur particulière.

Aujourd'hui, et après une période de décadence qui a duré près d'un siècle et demi, durant laquelle la médina et ses habitants ont connu de sévères bouleversements aussi bien sur le plan urbain et architectural de la ville, que sur le plan social et économique, la médina de Tunis semble regagner sa place singulière d'autrefois. Le centre historique qui a vu ses habitants le désertier au 19^e siècle est de nouveau sollicité par les différentes classes sociales ; il abrite de nouveaux les principaux centres du pouvoir tels que le premier ministère et quelques autres ministères régaliens, et la vie y a retrouvé son rythme normal après une série d'opérations pilotes ayant assuré la « renaissance » de la vieille ville.

Cependant, entre la médina du 18^e siècle et celle d'aujourd'hui, il y a bien un monde...

L'approche ambiante entreprise dans ce travail pour retracer l'évolution du centre historique a permis la superposition d'une qualification matérielle et d'une caractérisation sensible des espaces étudiés. L'attention particulière portée au processus évolutif de ces ambiances a notamment permis de juger de l'authenticité des ambiances contemporaines, en essayant de définir aussi bien les conditions de leur apparition que le processus de leur évolution.

⁷² La dynastie Husseinite a continué « accessoirement » à régner sous le protectorat et jusqu'en 1957, date de proclamation de la République

1 EVOLUTION DES AMBIANCES URBAINES DANS LA MEDINA DE TUNIS

De nature éphémères, individuelles et immédiates comme nous l'avons préalablement exposé, les ambiances urbaines et architecturales sont en perpétuel renouvellement. Il existerait toutefois certains aspects qui, faisant objet de consensus entre les différents usagers d'un même espace, constitueraient les éléments fondamentaux de sa caractérisation ambiante.

Pour le cas de la médina de Tunis, l'étude des textes et écrits datant de la période Husseinite et des siècles suivants nous a permis de ressortir les principales caractéristiques ambiantales de l'espace urbain sur une période de près de deux siècles. En les confrontant avec des observations et textes récents, nous avons pu établir une sorte de « palimpseste » retraçant l'évolution de l'espace sensible de la médina durant la période étudiée.

Ainsi, l'évolution des ambiances urbaines s'est opérée de trois manières différentes. Certaines ambiances subsistent, et semblent être en dehors de la sphère du temps ; tel est l'exemple, à titre indicatif, des ambiances olfactives, visuelles ou sonores des souks, ou encore les impressions de labyrinthe ou les sensations de fraîcheur dans certains recoins de la médina. Il s'agit pour cette première catégorie d'une confirmation 'partielle' de notre première hypothèse énoncée au début de cette recherche, dans laquelle nous avons avancé qu'il y aurait de nos jours certaines traces des ambiances originelles perçues dans la médina, et qui constitueraient une certaine 'continuité' dans le palimpseste ambiantal du centre historique.

A l'égard des ambiances qui ont perduré ou survécu, d'autres ambiances ont qualitativement évolué suite à l'adaptation de l'espace et de la société aux exigences contemporaines. Il s'agirait notamment de certaines distinctions spatiales établies en fonction des villes d'origine (autrefois établies en fonction des ethnies et religions), de l'éclairage public (réalisé au début grâce aux lanternes à pétrole ensuite grâce au courant électrique), ou encore l'évolution de certains métiers comme le conteur public et le porteur d'eau, qui a engendré de nouvelles ambiances dans l'espace urbain de la médina.

Une troisième catégorie d'ambiances « disparues » est due également aux multiples changements qu'a connus la médina à travers ces deux derniers siècles : ces ambiances relevées notamment grâce aux témoignages de voyageurs occidentaux des 18^e et 19^e siècles ne sont plus

représentatives du vécu sensoriel actuel dans la médina. Il s'agit principalement de la diversité vestimentaire qui distinguait chaque groupe ethnique, rang social ou situation familiale, de la présence animale marquante dans l'espace urbain de la médina –offrant des ambiances visuelles, olfactives et kinesthésiques particulières, ou encore de la quasi-absence de la gente féminine – ou sa présence codifiée– qui caractérisait les rues de la médina dans un passé révolu.

Nous pouvons également évoquer les « nouvelles ambiances » créées grâce à la politique de sauvegarde entreprise dans la médina de Tunis. En effet, depuis la création du premier espace culturel de la médina en 1972, la donnée culturelle a été massivement introduite dans les espaces urbains et architecturaux de la médina, et l'ambiance au sein de la ville historique est marquée tout au long de l'année par les différents évènements culturels y tenant lieu.

Toutefois, l'existence de ces nouvelles ambiances ne doit pas être considérée comme une atteinte au patrimoine : nous avons vu que pour le cas de la médina de Tunis, la composante culturelle a contribué, au contraire, à la sauvegarde d'une grande partie de monuments et à la création d'un nouveau 'rayonnement' pour le centre historique.

2 RECONVERSIONS ET AMBIANCES ARCHITECTURALES : CAS DE TROIS EDIFICES DE LA MEDINA DE TUNIS

Dans la deuxième partie de notre travail, nous nous sommes penchés sur l'étude de trois édifices reconvertis à la médina de Tunis : « Dar Ben Achour » -actuelle Bibliothèque de la ville de Tunis, « Makhzen Dar Lasram » -actuel Club Tahar Hadded, et le « Diwen » reconverti en bibliothèque publique. L'étude de ces trois espaces, choisis parmi un corpus d'édifices patrimoniaux réaffectés en espaces culturels (bibliothèques, centres culturels, galeries...), nous a permis d'approfondir notre étude et de vérifier les hypothèses énoncées préalablement.

L'étude de la pratique de la reconversion dans la médina de Tunis a révélé différentes approches, oscillant entre une simple occupation des lieux sans intervention sur le bâti, et une 'modernisation' des lieux en vue de les adapter aux usages et aux aspirations de la société contemporaine.

Toutefois, ces reconversions se proposaient toutes d'offrir des lieux fonctionnels et adaptés, garantissant notamment la survie des édifices patrimoniaux. C'est ce que nous avons tenté de vérifier dans les trois édifices étudiés grâce aux outils méthodologiques proposés.

2.1 Agents impliqués et stratégies d'intervention

Au cours de ce travail, nous nous sommes proposé d'étudier trois opérations de reconversion dont une a été entreprise exclusivement par l'INP⁷³, une par l'ASM de Tunis⁷⁴, et une troisième en collaboration entre les deux organismes⁷⁵.

Comme nous l'avons déjà avancé, les politiques de reconversion de l'INP et de l'ASM ont été très différentes : alors que l'INP –institut rattaché au ministère de la culture– procède par la réaffectation des bâtiments rachetés par l'Etat, qui n'ont pas été forcément acquis pour les besoins des opérations de reconversion menées, le choix de l'ASM pour l'espace à reconvertir s'est fait en fonction de son nouvel usage. La reconversion du Makhzen de Dar Lasram a été même précédée par des séances de brainstorming et de communication entre concepteurs, usagers, et autres intervenants (psychosociologues, artistes, ...) avant de déterminer le programme final du centre.

La reconversion de « Dar Ben Achour » a quant à elle été différente : le choix de l'édifice – reconnu pour avoir appartenu à une grande famille de lettrés– répondait à un programme défini à l'avance : la bibliothèque de la ville de Tunis. Quelques années plus tard, cette fonction a été maintenue et a même orienté les choix conceptuels lors de la deuxième campagne de restauration (Ait Mékideche, 1998-2000).

Ce n'était cependant pas le cas de la bibliothèque du Diwen qui, reconvertie depuis les années 70 du siècle précédent, n'a fait l'objet d'aucune campagne de restauration ou d'évaluation post occupationnelle.

Il s'agit ainsi de trois approches différentes : i) une approche programmatique adoptée pour les deux bibliothèques –suivie toutefois pour le cas de « Dar Ben Achour » par une deuxième intervention visant une meilleure adéquation entre la forme bâtie et la fonction abritée, et ii) une approche stratégique pour le CCTH, qui a permis la définition du programme en fonction de l'espace et des besoins déclarés.

De même, la nature des travaux menés en vue d'adapter les trois édifices à leurs nouveaux usages était différente. Les travaux oscillaient entre i) des travaux de restauration à l'identique, ii) des travaux de maintenance ou de consolidation (« Dar Ben Achour »), iii) l'ajout d'éléments de première nécessité dans le respect des procédés de construction traditionnels (couverture du

⁷³ La reconversion du bâtiment du Divan

⁷⁴ La reconversion du Makhzen de « Dar Lasram »

⁷⁵ La reconversion de « Dar Ben Achour »

patio du Diwen, construction de la grande salle au « Dar Ben Achour »), iv) l'introduction d'éléments contemporains ponctuels (escaliers « Dar Ben Achour »), ou encore v) la remodelisation de l'espace dans le respect de la structure ancienne (démolition de cloisons, création d'ouvertures, introduction de nouveaux matériaux de construction...), en vue d'adapter l'espace à ses nouvelles fonctions (CCTH).

2.2 Les ambiances architecturales dans le contexte patrimonial

2.2.1 Stratégies d'interventions sur l'espace sensible

Les résultats de l'enquête menée sur les trois espaces reconvertis de la médina de Tunis montrent le recours des concepteurs à trois stratégies principales lors de l'intervention sur les ambiances dans le contexte patrimonial. Ces stratégies relèvent essentiellement de la considération du complexe signal/dispositif lors de la définition et la mise en œuvre des choix conceptuels.

En effet, en considérant que la perception d'une ambiance est principalement amorcée par la présence de stimuli ou signaux (voir section 2.5 du chapitre II), perceptibles grâce à l'emploi de dispositifs spécifiques (voir à ce propos les tableaux VI-2, VI-3, VII-2, VII-3, VIII-2 et VIII-3), les stratégies mentionnées se résument à :

- i) Offrir aux usagers contemporains des expériences authentiques du lieu, grâce au maintien des signaux et dispositifs d'origine. Il s'agit notamment de l'influence de la structure existante et de la typologie traditionnelle conservée -dont le comportement physique à l'égard de certains signaux n'a pas changé (impression de fraîcheur due à l'utilisation de parois épaisses, lumière abondante au niveau des patios découverts...).
- ii) Re-crée les ambiances originelles, en introduisant de nouveaux dispositifs (traditionnels ou contemporains) ou de nouveaux signaux capables de simuler des ambiances d'autrefois. Cette continuité sensorielle résulte de l'adoption de nouvelles pratiques qui –tout en étant nouvelles– continuent à créer des ambiances comparables à autrefois (il s'agit par exemple de la sensation colorée du patio du Diwen qui persiste grâce à de nouveaux facteurs).
- iii) Créer de nouvelles ambiances permettant à la fois d'offrir un espace adapté à ses nouvelles fonctions, et de témoigner de la nature et de l'époque des interventions menées (exemple : ambiance lumineuse au CCTH créée grâce à l'adoption de grandes ouvertures sur l'extérieur, installation de mobilier contemporain et modulable pour plus de confort et de commodité -CCTH)

En alliant ces différentes stratégies conceptuelles, différentes expériences sensibles sont offertes aux nouveaux usagers des espaces patrimoniaux, alternant entre l'authenticité et l'innovation.

2.2.2 Le contexte patrimonial comme facteur déterminant

Comme nous l'avons déjà signalé, les espaces étudiés continuent à susciter l'intérêt des usagers, qui, en dépit de certaines défaillances jugées parfois importantes, estiment qu'il s'agit d'édifices « adaptés » à leurs nouvelles fonctions. Ceci est dû, d'après les résultats de l'enquête, à la valeur patrimoniale importante de ces espaces qui s'avère être un facteur déterminant dans le choix des enquêtés. Dans certains cas, cet attachement influence la perception de certains aspects ambiantaux⁷⁶ comme pour la salle de lecture de Dar Ben Achour, salle relativement sombre où l'ensoleillement est jugé « pas du tout approprié » par la plupart des enquêtés, mais qui reste la plus sollicitée pour la lecture, notamment pour le « charme » dont elle jouit.

A l'égard du « contexte patrimonial », le « contexte social » a influencé la perception de certains « signaux » dans les espaces urbain et architectural de la médina. Nous avons à ce titre signalé la différence entre les comportements des 'anciens' et 'nouveaux' usagers de la médina -et de la bibliothèque « Dar Ben Achour »- suite à l'appel à la prière. Il s'agit en effet d'une conséquence directe de l'évolution des mœurs et des codes sociaux au cours des deux derniers siècles.

3 LIMITES DE LA RECHERCHE

Comme tout travail de recherche, cette étude ne prétend pas être exhaustive et complète ; elle présente certaines délimitations que nous résumerons ci-après :

- Pour l'enquête in situ menée au niveau des trois bâtiments, nous nous sommes limités à la méthode du questionnaire, qui ne permet pas d'obtenir des informations qualitatives diverses sur le ressenti des usagers. De même, cette technique ne présente de résultats intéressants que si elle est pratiquée sur un grand nombre d'usagers, ce que nous n'avons pas pu accomplir vu la nature des espaces étudiés et le temps alloué à cette recherche. De même, la caractérisation quantitative des environnements physiques au moyen des mesures in situ ainsi que les simulations (sonores, lumineuses ou thermiques) auraient été d'une grande utilité, notamment en les confrontant aux perceptions usagères.
- Notre étude s'est limitée à des bâtiments à vocation culturelle, parmi les opérations de reconversion diverses accomplies dans la médina de Tunis. Quoique les résultats aient

⁷⁶ Nous avons d'ailleurs soulevé les mêmes conclusions dans notre travail de maîtrise concernant la perception de l'éclairage naturel généré par les dispositifs traditionnels transposés dans des habitations contemporaines (Mahroug, 2010)

été significatifs, ils restent toutefois valables pour les « espaces culturels » et ne peuvent être appliqués que partiellement sur les autres exemples de reconversions dans la médina de Tunis. De même le nombre de bâtiments choisis est jugé abrégé pour établir des constats plus généraux.

- Les exemples étudiés ne sont pas représentatifs des différentes approches de reconversions dans le centre historique. Des exemples d'interventions architecturales plus variées seraient intéressants à étudier dans le cadre d'une approche comparative des différentes « écoles » d'un point de vue « ambiantal ».

4 RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette recherche, nous estimons pouvoir énoncer un nombre de recommandations nécessaires pour une meilleure pratique de la reconversion dans la médina de Tunis

4.1 Vers une interprétation plus efficace des sites et édifices patrimoniaux

Les résultats de notre enquête ont montré que les usagers ignoraient en majorité l'histoire des bâtiments étudiés. Nous estimons qu'une meilleure interprétation du site historique de la médina et de ses édifices renforcera le lien entre le centre historique et ses usagers, notamment quand il s'agit de bâtiments d'une grande valeur historique et sociale comme le cas du Diwen. L'interprétation ne consiste pas uniquement à informer, mais également, comme le recommande l'ICOMOS, à susciter l'intérêt et la conscience du public et à lui permettre une meilleure compréhension des sites et monuments historiques, et ce via différents moyens et supports tels que les publications, les conférences, les installations, les programmes éducatifs, la recherche, la formation... (ICOMOS, 2007).

4.2 Mettre l'utilisateur au centre du processus de la reconversion

Comme pour toute opération de conception architecturale, l'utilisateur doit être au centre du processus de reconversion : il s'agit d'interroger la nature des usagers, leurs besoins et leurs aspirations par rapport à l'espace recréé. Des campagnes d'étude en amont du projet, regroupant concepteurs et futurs usagers, sont vivement conseillées pour assurer un bon fonctionnement des espaces reconvertis.

4.3 La « reconversion assistée par les ambiances »

Tout acte de reconversion entraîne des modifications considérables de l'environnement sensible d'un lieu. En effet, la reconversion implique l'intervention sur des dimensions principales de l'Ambiance telles que l'utilisateur –qui n'est plus celui pour lequel le bâtiment a été conçu à

l'origine-, l'usage –la reconversion consistant essentiellement en une réaffectation des lieux- et le contexte, qui dans le cas des espaces patrimoniaux, est considérablement modifié.

Envisager une reconversion des lieux consiste donc à « projeter des ambiances » qui constitueraient l'objet de l'expérience sensible dans ces lieux reconvertis.

A partir de cette constatation, l'acte de reconversion doit être envisagé non seulement comme une situation matérielle à modifier, mais surtout comme une situation sensible et usagère à modifier et/ou à créer. De nouveaux outils sont alors à adopter permettant notamment de traduire les « intentions d'ambiances » et d'en discuter avec les personnes intéressées (usagers, concepteurs, consultants...). De même, une approche pluridisciplinaire est vivement conseillée pour ce type d'interventions, intégrant les différentes dimensions ambiantales (conception lumineuse, sonore, thermique...) que les dimensions psychologique, sociale et technique du projet.

5 PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Au vu des conclusions et des limites présentées ci-dessus, ce travail de recherche pourra être développé pour englober les axes suivants :

- L'élargissement de cette étude pour englober les différents usages rencontrés dans la médina pourra être utile dans la visée d'annoncer des conclusions générales sur la pratique de la reconversion dans la médina d'un point de vue sensible
- De même, une investigation impliquant les différentes approches de reconversion permettra d'orienter les interventions futures dans le contexte patrimonial du centre historique.
- L'histoire sensible de la médina, telle que nous l'avons retracée, s'est limitée aux témoignages de voyageurs étrangers ou de l'élite tunisoise. Le point de vue de l'utilisateur ordinaire n'a pas été rapporté dans les ressources utilisées pour cette recherche. Une investigation plus large, qui prendra en considération la collecte de témoignages et la restitution du ressenti à travers de nouvelles sources telles que la mémoire collective ou privée des familles tunisoises est fortement sollicitée.
- Nous nous sommes limités dans cette recherche à l'étude de la situation du centre historique pour une période d'environ deux siècles, depuis la fin du règne Husseinite jusqu'à nos jours. Il serait également intéressant de remonter à des époques antérieures et de retracer le « palimpseste ambiantal » de la vieille ville sur une période plus étendue.

CONCLUSION

Notre travail constitue une tentative de recherche portant sur la considération de la dimension ambiante dans les opérations de reconversion patrimoniale, à travers l'étude de trois espaces reconvertis dans la médina de Tunis.

Ce travail traite en effet un sujet d'actualité dans la mesure où la reconversion architecturale - amorcée il y a moins d'un demi-siècle dans le centre historique de Tunis- continue à présenter la stratégie la plus sollicitée pour la sauvegarde des monuments de la médina. Dans ce cadre, l'apport de notre travail consiste à la considération de la dimension sensible -en plus des dimensions historiques, esthétiques, ou autres- dans les différentes opérations menées.

Le recours à une méthodologie appropriée nous a permis de définir la place des ambiances dans les différentes étapes du projet de reconversion, et de proposer un outil pratique permettant l'évaluation de telles opérations. Cet outil intègre notamment les différentes dimensions à prendre en considération dans le cadre des projets de reconversion patrimoniale.

Quoi qu'il ne s'agisse dans ce travail que d'une application primaire des outils méthodologiques offerts, appliqués dans un contexte historique et géographique particuliers que constitue la médina de Tunis, nous estimons que les résultats obtenus puissent constituer un apport considérable pour les différents intervenants dans les opérations futures de reconversion.

LISTE DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

Figure 0-1 : Structure de la recherche	16
--	----

Chapitre I :

Figure I-1 : Principaux domaines dans lesquels se manifeste le patrimoine culturel immatériel selon la Convention de Paris 2003.....	23
Figure I-2 : Représentation holistique des principales ressources de patrimoine culturel (Galla, 1995).....	24
Figure I-3 : Principaux éléments constituant la notion d'Esprit du lieu selon la déclaration du Québec 2008.....	25
Figure I-4 : Modèle ARP d'évaluation des opérations de reconversion patrimoniales (Langston, et al., 2008)....	39
Figure I-5 : Modèle adaptaSTAR (Conejos, et al., 2011).....	40
Figure I-6 : Exemple de pondération des indicateurs pour le facteur « physique » du modèle « adaptSTAR » (Conejos, et al., 2011).....	41
Figure I-7 : Comparaison des évaluations des experts et des usagers (Intervention théâtre Ben Abdallah, médina de Tunis) (Sakji, 2013)	42

Chapitre II :

Figure II-1 : Schéma matérialisant l'approche phénoménale en se basant sur la théorie kantienne de l'esthétique transcendantale	51
Figure II-2 : Identification des signaux physiques à l'origine de la qualification de l'Ambiance (Belakehal, 2013).....	52
Figure II-3 : Principes de l'entement pur chez Kant (Kant, 1905)	54
Figure II-4 : Chaîne d'évènements qui mènent à la sensation et à la perception d'une part, et aux réflexes d'autre part.....	58
Figure II-5 : Illustration des principes et lois de la théorie de la forme (Gestalt).....	63
Figure II-6 : Modèle conceptuel basique de l'Ambiance (Belakehal, 2013).....	67
Figure II-7 : Modalités d'un phénomène d'ambiance in situ (Augoyard, 1998)	67
Figure II-8 : Six modes d'entrée ou façons d'approcher la notion d'ambiance par ce qu'elle effectue (Thibaud, 2007)	68
Figure II-9 : Modèle d'Edward Relph pour la modélisation de la notion d'esprit du lieu (1976) (Bott, 2000)(traduction de l'auteur).....	69
Figure II-10 : Modélisation de la notion d'Esprit du lieu proposée par Freeze Steele(1981) (Bott, 2000)(traduction de l'auteur).....	70
Figure II-11 : Modèle proposé pour la 'perception d'un lieu' proposée par Zube, Selle et Taylor(1982) (Bott, 2000)(traduction de l'auteur).....	70
Figure II-12 : Modélisation de la notion d'Esprit du lieu proposée par Suzanne Bott (Bott, 2000) (traduction de l'auteur).....	71

Chapitre III :

Figure III-1 : Tunis : plan schématique de la médina et ses faubourgs (Revault, 1967).	87
Figure III-2 : Consulat français à Tunis (1860) (Culot, et al., 1992)	89
Figure III-3 : Photos illustrant l'évolution urbaine au niveau de l'Avenue Jules Ferry (actuelle avenue Habib Bourguiba), axe principal de la ville européenne, reliant la médina au lac de Tunis (1900-1950) (Source : cartes postales de l'époque)	91
Figure III-4 : Tunis : localisation des bidonvilles (Liauzu, 1976).....	92
Figure III-5 : Délimitation de la zone de préservation des souks de la médina (Abdelkafi, 1989)	94
Figure III-6 et III-7 : Exemples de travaux d'embellissement urbains à la médina de Tunis	99
Figure III-8 : Structures et institutions patrimoniales œuvrant dans la médina de Tunis (Nardella, 2016).....	100
Figure III-9 : Processus de sauvegarde, de mise en valeur et de gestion du centre historique de Tunis (Archibat, 2014)	102
Figure III-10 (à gauche) : Extrait de l'inventaire du patrimoine de la médina de Tunis selon sa « valeur patrimoniale » (Archibat, 2014).....	103
Figure III-11 (à droite) : Extrait de l'inventaire du patrimoine de la médina de Tunis selon son « état de conservation » (Archibat, 2014).....	103

Figure III-12 : Parcours culturel proposé par la CMT, en continuité des parcours réalisés ou entamés par l'ASM et l'ARRU	104
Figure III-13 : Cour de l'ancien collège Sadiki (caserne Sidi Murjani) (Saladin, 1908)	106
Figure III-14 : Carte de la médina de Tunis avec mention du circuit Zitouna-Sidi Brahim et des principaux monuments et attractions culturelles s'y trouvant	109
Figure III-15 et III-16 : Spectacles présentés dans le cadre de la biennale d'art contemporain Dream City, médina de Tunis	110
Figure III-17 : Localisation des lieux de production et des métiers dans la médina centrale (1987) – Source ASM	112
Figure III-18 : Localisation des lieux de production et des métiers dans la médina centrale (2014) – Source ASM	112
Figure III-19 : Place de la Kasbah, médina de Tunis (à droite le premier ministre, en face et à gauche le ministère des finances).....	113
Figure III-20 : Boutique dans un souk de Tunis (Auteur : Alexandre Rosa).....	114
Figure III-21 (à gauche) : Présence féminine dans l'espace urbain régie par des normes vestimentaires strictes	115
Figure III-22 (à droite) : Participation féminine à une visite guidée au sein de la médina de Tunis	115
Figure III-23 : Spectacles présentés à l'occasion du festival du conte 2015, centre culturel Tahar Hadded, médina de Tunis	116
Figure III-24 à gauche : Le tramway à traction animale,	117
Figure III-25 à droite : le tramway électrique introduit à Tunis à partir de 1900).....	117
Figure III-26(à gauche) : Fontaine rue souk el Blat(Saladin, 1908).....	118
Figure III-27 : (à droite) : Fontaine place de la Kasbah.....	118
Figure III-28 (en haut à gauche) : Transporteur d'eau à Tunis (Guerbeji) (Saladin, 1908)	118
Figure III-29 (en haut à droite) : Boutique de gâteaux aux environs de la grande mosquée Zitouna	118
Figure III-30 (en bas) : Brouette d'un vendeur ambulant à la médina de Tunis (eau et boissons gazeuses).....	118

Chapitre IV :

Figure IV-1 : Les éléments de base de l'organisation spatiale de la médina de Tunis selon Berardi.....	123
Figure IV-2 (à gauche) : Plans types de la maison citadine et du palais à Tunis (XVIe – XVIIe siècles) (Revault, 1967)	124
Figure IV-3 (à droite) : Plan de la grande mosquée Ez-Zitouna, médina de Tunis (Zbiss, 1953).....	124
Figure IV-4 (en bas) : Disposition des souks dans la médina de Tunis (Guez, 1980).....	124
Figure IV-5 Eléments forts de la médina (Guez, 1980)	125
Figure IV-6 : Insertion de la caserne el-Attarin dans le souk (Hakim, 1986).....	126
Figure IV-7 : Situation des bâtiments choisis pour le corpus d'étude.....	133
Figure IV-8 (à gauche) : Plan initial de la demeure à son acquisition par les « Bouattour ».....	134
Figure IV-9(à droite) : Plan de la demeure après ajout de la Driba (1850) (Ait Mékideche, 1998-2000)	134
Figure IV-10 (à gauche) : plan de la demeure après l'ajout de la maison mitoyenne, rue du Pacha (1864).....	135
Figure IV-11 (à droite) : plan de la demeure après l'ajout de la maison mitoyenne, rue de la carrière (1866) (Ait Mékideche, 1998-2000).....	135
Figure IV-12 : plan du domaine « Dar Ben Achour » (1870) (Ait Mékideche, 1998-2000)	135
Figure IV-13 : Entrée de « Dar Ben Achour », rue du Pacha (Crédit photo : Salah Jabeur).....	136
Figure IV-14 : Plan RDC de la maison « Dar Ben Achour » avant reconversion (Ait Mékideche, 1998-2000)	137
Figure IV-15 : Patio du Dar Ben Achour (façade de la chambre orientée Nord avec traces de l'ancien portique au sol).....	138
Figure IV-16 : Plan de l'étage de la maison « Dar Ben Achour » avant reconversion (Ait Mékideche, 1998-2000)	139
Figure IV-17 : Plan réaménagé du RDC de la bibliothèque « Dar Ben Achour » après la deuxième campagne de restauration (Ait Mékideche, 1998-2000)	140
Figure IV-18 : Plan réaménagé de l'étage de la bibliothèque « Dar Ben Achour » après la deuxième campagne de restauration (Ait Mékideche, 1998-2000)	141
Figure IV-19 (à gauche) Chambre en T reconvertie en bibliothèque et espace d'accueil.....	142
Figure IV-20 (à droite) : Arrivée des escaliers à l'étage de la bibliothèque desservant les différentes salles.....	142
Figure IV-21 (à gauche) Escaliers menant à la terrasse (vue depuis la salle de conférences).....	142
Figure IV-22 (à droite) Eclairage zénithal de la salle de conférences	142

Figure IV-23 : plan des masses, palais Kheireddine, état originel (Souei, et al., 1997)	143
Figure IV-24 : Relevé du complexe palais Kheireddine et école israélite avant réaffectation (Souei, et al., 1997)	144
Figure IV-25 : Façade principale du palais Kheireddine (Rue du Tribunal) et coupe longitudinale AA montrant l'échelle des espaces intérieurs du palais (Souei, et al., 1997)	145
Figure IV-26 : Plan de situation et périmètre proposé pour l'ensemble du projet (Musée + galerie) (Source ASM)	146
Figure IV-27 : Plan RDC réaménagé du palais Kheireddine _ Musée de la ville de Tunis (Akrouit Yaïche (dir), 1998)	147
Figure IV-28 : Plan étage réaménagé du palais Kheireddine _ Musée de la ville de Tunis (Akrouit Yaïche (dir), 1998)	147
Figure IV-29 : Coupe montrant les différents niveaux du palais Kheireddine _ Musée de la ville de Tunis (Akrouit Yaïche (dir), 1998)	148
Figure IV-30 : Passerelle en verre, métal et bois créée à l'étage du palais Kheireddine (Auteur : Khouloud Hijiri)	148
Figure IV-31 : Espace d'exposition au RDC du palais Kheireddine.....	149
Figure IV-32 : Façades du palais donnant sur la place du tribunal (avant restauration et réaffectation) (Akrouit Yaïche (dir), 1998)	150
Figure IV-33 : façades du palais donnant sur la place du tribunal (après restauration et réaffectation) (Akrouit Yaïche (dir), 1998)	150
Figure IV-34 : Vue intérieure du Makhzen avant les travaux de restauration (Heinz, 1972)	152
Figure IV-35 : Plan du Makhzen après les travaux de reconversion	153
Figure IV-36 et Figure IV-37 : Etat avant et après les travaux de réaménagement du Makhzen (Source ASM Tunis).....	154
Figure IV-38 et Figure IV-39 : Activités culturelles diverses organisées au Club Culturel Tahar Haddad	155
Figure IV-40 : Exposition artistique au Club Culturel Tahar Haddad.....	155
Figure IV-41 : Entrée du Divan, actuelle bibliothèque publique rue du Divan.....	156
Figure IV-42 : Relevé du plan RDC du "Dar Diwan" (Source ASM Tunis)	159
Figure IV-43 : Relevé du plan Etage du "Dar Diwan" (Source ASM Tunis).....	159
Figure IV-44 : Inscription à l'entrée du bâtiment mentionnant la date de construction du Divan et sa nouvelle affectation.....	160
Figure IV-45 : Etat actuel de la skifa du Divan	160
Figure IV-46 : Salle du mausolée Turc.....	160
Figure IV-47: Plan de la bibliothèque avec distinction des espaces selon leurs usages actuels	161
Figure IV-48: Salle de lecture, ancien patio du Divan.....	162
Figure IV-49 : A gauche : Détail de l'éclairage zénithal du patio.....	162
Figure IV-50 : A droite : Détail de la fontaine en marbre (désaffectée)	162
Figure IV-51 : Plan de situation du Dar El-Jaziri (Revault, 1971)	163
Figure IV-52 : Plan RDC du Dar El Jaziri (Source INP).....	164
Figure IV-53 : Vue sur l'entrée du Dar El Jaziri, actuelle maison de la poésie	165
Figure IV-54 : Journée poétique organisée à la maison de la poésie-Dar El Jaziri (vue du patio).....	166
Figure IV-55 : Chambre en T du Dar El Jaziri reconvertie en bibliothèque de la maison de la poésie	166
Figure IV-56 : Situation et entourage des espaces du corpus choisi.....	168
Figure IV-57 (à gauche) : Portrait du Chiekh Mohamed-Tahar Ben Achour (1879-1973)	170
Figure IV-58(à gauche) : Portrait du Chiekh Mohamed-Fadhel Ben Achour (1909-1970).....	170

Chapitre V :

Figure V-1 : Plan RDC Dar Ben Achour avec mention des espaces étudiés.....	192
Figure V-2 : Plan Etage Dar Ben Achour avec mention des espaces étudiés.....	192
Figure V-3 : Plan de la bibliothèque du Diwan avec mention des espaces étudiés	193
Figure V-4 : Plan du Makhzen de Dar Lasram avec mention des espaces étudiés	193

Chapitre VI :

Figure VI-1 : Travaux réalisés lors de la première intervention sur le « Dar Ben Achour » 1983-1984 (Ait Mékideche, 1998-2000).....	210
Figure VI-2 : Répartition des personnes interrogées selon (de haut en bas, de gauche à droite) leur sexe, âge, niveau d'étude et profession	213

Figure VI-3 : Correspondance entre la valeur « habiter la médina », avec rythme et durée de fréquentation de la bibliothèque	214
Figure VI-4 : Graphiques montrant les réponses des usagers quant à l'histoire du bâtiment et son usage d'origine (de haut en bas, de gauche à droite : « Nom du lieu –significatif ou pas », « Signification du nom du lieu », « Idée sur l'histoire du bâtiment » et « usage d'origine »	214
Figure VI-5: Activités principales des usagers des bibliothèques « Dar Ben Achour ».....	216
Figure VI-6: Correspondance entre les variables « préférer un espace contemporain » et « ne pas apprécier la qualité des services offerts »	216
Figure VI-7 : Principaux avantages de la reconversion du « Dar Ben Achour » en bibliothèque selon les personnes interrogées	217
Figure VI-8 : Correspondance des valeurs « Attachement à la médina », « Attachement aux bâtiments historiques », « Attachement au bâtiment étudié », et « intérêt de l'installation d'une bibliothèque dans un bâtiment historique de la médina »	217
Figure VI-9 : Critères respectés ou non lors de l'opération de reconversion	218
Figure VI-10 : Avis des usagers concernant la nouvelle fonction attribuée au « Dar Ben Achour ».....	219
Figure VI-11 (à gauche) : Avis des usagers de la bibliothèque « Dar Ben Achour » à propos de l'accessibilité et la visibilité du bâtiment.....	219
Figure VI-12(à droite) : Avis des usagers de la bibliothèque « Dar Ben Achour » à propos du critère « connu par le public ».....	219
Figure VI-13 : Satisfaction des usagers par rapport aux services offerts par la bibliothèque « Dar Ben Achour »	220
Figure VI-14 : Appréciation des usagers pour l'espace de la bibliothèque « Dar Ben Achour » (selon les 10 critères de McDonald).....	220
Figure VI-15 : Avis des usagers concernant l'aménagement mobilier de la salle de lecture principale	221
Figure VI-16 : Avis des usagers concernant le qualificatif « mystérieux » attribué à la maison traditionnelle... ..	221
Figure VI-17 : Figures illustrant l'avis des usagers du « Dar Ben Achour » à propos des qualificatifs relatifs à la skifa; qualificatifs relevés grâce à la méthode d'analyse de contenu thématique.....	222
Figure VI-18 : Photo du patio de Dar Ben Achour avec la nouvelle végétation (Source : auteur)	223
Figure VI-19 : Figures illustrant l'avis des usagers du « Dar Ben Achour » à propos des qualificatifs relatifs au patio ; qualificatifs relevés grâce à la méthode d'analyse de contenu thématique.....	223
Figure VI-20 : Figures illustrant l'avis des usagers du « Dar Ben Achour » à propos des qualificatifs relatifs à la chambre en T ; qualificatifs relevés grâce à la méthode d'analyse de contenu thématique	224
Figure VI-21 : Evaluation des usagers concernant l'éclairage artificiel, l'ensoleillement, la température et le niveau sonore dans les espaces étudiés de la bibliothèque « Dar Ben Achour »	225
Figure VI-22 (à gauche) : Nombre d'heures passées en moyenne par individu dans la bibliothèque	226
Figure VI-23 (à droite) : Avis des usagers concernant l'existence –ou non- d'un évènement marquant rythmant ou empêchant leur activité.....	226
Figure VI-24 (en haut) : Classification des espaces selon la préférence des lecteurs (du plus sollicité -1- au moins sollicité -5-).....	227
Figure VI-25 (en bas à gauche) : Réponses des usagers concernant l'éclairage naturel dans la salle de lecture principale.....	227
Figure VI-26 (en bas à droite) : Classement des critères ambiants par ordre d'importance dans le choix de l'espace de travail	227
Figures VI-27 (à gauche) Figure VI-28 (zoom, à droite) : Correspondances des valeurs « attachement au bâtiment », « appréciation de la valeur patrimoniale du bâtiment », « choix de l'espace du travail » et « qualité de l'éclairage naturel dans la salle de lecture principale »	227
Figure VI-29 : Satisfaction des usagers par rapport au service d'accueil fourni par la bibliothèque « Dar Ben Achour »	228
Figure VI-30 (à gauche) : Usages du patio (Dar Ben Achour).....	228
Figure VI-31 (à droite) : Usages de la grande salle (Dar Ben Achour).....	228
Figure VI-32: Avis des usagers à propos de l'insertion du volume des escaliers à l'étage (Dar Ben Achour)	229
Figure VI-33 (à gauche) : Satisfaction des usagers par rapport au réseau électrique.....	230
Figure VI-34 (à droite) : Satisfaction des usagers par rapport aux installations sanitaires.....	230
Figure VI-35 : Avis des usagers de la bibliothèque "Dar Ben Achour" à propos du qualificatif "authentique" attribué à l'espace.....	230

Chapitre VII :

<i>Figure VII-1: Photo prise avant les travaux de reconversion montrant les jarres utilisées pour stocker les provisions dans le Makhzen de Dar Lasram (Source ASM).....</i>	<i>237</i>
<i>Figure VII-2: Plan du Makhzen de Dar Lasram après reconversion.....</i>	<i>239</i>
<i>Figure VII-3 (à gauche): Anneaux ayant servi autrefois pour attacher les chevaux dans l'écurie, actuelle salle d'exposition du CCTH.....</i>	<i>240</i>
<i>Figure VII-4 (à droite) : Ancienne écurie réaménagée en salle d'exposition, avec révision des systèmes d'éclairage naturel et artificiel</i>	<i>240</i>
<i>Figure VII-5 : Répartition des personnes interrogées selon (de haut en bas, de gauche à droite) leur sexe, âge, niveau d'étude et profession</i>	<i>242</i>
<i>Figure VII-6(à gauche) : Visite du CCTH en fonction de la zone d'habitation</i>	<i>243</i>
<i>Figure VII-7 (à droite) : Durée de la visite au CCTH en fonction de la fréquence du centre (régulière ou irrégulière)</i>	<i>243</i>
<i>Figure VII-8 (à gauche) : Réponses concernant la significations du nom actuel du CCTH.....</i>	<i>243</i>
<i>Figure VII-9 (à droite) : Réponses à propos de l'usage d'origine du bâtiment du CCTH.....</i>	<i>243</i>
<i>Figure VII-10 (à gauche) : Relation entre le bâtiment d'origine et sa fonction actuelle.....</i>	<i>244</i>
<i>Figure VII-11 (à droite) : Degré d'adaptation de la nouvelle fonction au bâtiment existant</i>	<i>244</i>
<i>Figure VII-12 : Principales activités des usagers du CCTH</i>	<i>244</i>
<i>Figure VII-13 : Intérêts du projet de reconversion du CCTH du point de vue de ses usagers.....</i>	<i>245</i>
<i>Figure VII-14 : Réponses à la question « Auriez-vous préféré fréquenter un espace contemporain offrant les mêmes services et avantages, plutôt que ce bâtiment historique ? »</i>	<i>245</i>
<i>Figure VII-15 : Critères respectés ou non lors de la reconversion du Makhzen de « Dar Lasram ».....</i>	<i>246</i>
<i>Figure VII-16 : Réponses à propos de la qualification « authentique » du bâtiment du CCTH.....</i>	<i>246</i>
<i>Figure VII-17 (en haut à gauche) : Avis des usagers quant à la modification du bâti ancien lors des opérations de reconversion.....</i>	<i>247</i>
<i>Figure VII-18 (en haut à droite) : Avis des usagers quant à l'introduction d'éléments contemporains lors des opérations de reconversion.....</i>	<i>247</i>
<i>Figure VII-19 (en bas) : Avis des usagers concernant les éléments contemporains introduits sur la structure originelle du bâti du Makhzen.....</i>	<i>247</i>
<i>Figure VII-20 : Graphiques illustrant l'avis des usagers du CCTH concernant les critères « adapté à une variété de personnes » (à gauche), « bien entretenu » (au centre) et « facilement visible et accessible depuis l'extérieur » (à droite).....</i>	<i>248</i>
<i>Figure VII-21 : Graphiques illustrant l'avis des usagers du CCTH à propos de certains aspects ambiants dans la salle d'exposition (éclairage naturel, éclairage artificiel, niveau sonore et aération)</i>	<i>248</i>
<i>Figure VII-22 : Graphiques illustrant l'avis des usagers du CCTH à propos de certains aspects ambiants dans la salle de conférences (éclairage naturel, éclairage artificiel, niveau sonore et aération).....</i>	<i>249</i>
<i>Figure VII-23 : Graphiques illustrant l'avis des usagers du CCTH à propos des qualificatifs suivants : (de gauche à droite de haut en bas) « fonctionnel », « facile à utiliser », « adaptable à plusieurs utilisations », « stimulant et inspirant » et « durable »</i>	<i>249</i>
<i>Figure VII-24 : Graphiques illustrant l'avis des usagers à propos de l'ensoleillement et la luminosité dans les salles du CCTH</i>	<i>250</i>
<i>Figure VII-25 : Graphiques illustrant les réponses des usagers à propos des qualifications « Massif-Léger/fini » (à gauche) et « Décoré/garni – Sobre » (à droite) pour la qualification du bâtiment du CCTH.....</i>	<i>251</i>
<i>Figure VII-26 : Graphique illustrant l'avis des usagers à propos des ambiances olfactives dans les deux salles principales du CCTH.....</i>	<i>251</i>
<i>Figure VII-27 : Figures illustrant l'avis des usagers quant aux aspects « ouvert/fermé » et « Spacieux/étroit » des principales salles du CCTH.....</i>	<i>252</i>
<i>Figure VII-28 (à gauche) : Profil des usagers du CCTH selon leurs lieu de résidence (dans la médina ou en dehors)</i>	<i>253</i>
<i>Figure VII-29 (à droite) : Centre culturel de Carthage (Source : www.annuego.com).....</i>	<i>253</i>
<i>Figure VII-30 : Photos intérieurs du B'chira Art Center (Tunis, route de Bizerte) (Source : www.bchirartcenter.com).....</i>	<i>253</i>
<i>Figure VII-31 (en haut) : Réponses des usagers du CCTH à propos des anneaux conservés et de l'intérêt éventuel d'une telle opération.....</i>	<i>254</i>
<i>Figure VII-32 (en bas) : Correspondance des valeurs relatives aux questions concernant la symbolique des lieux, les modifications apportées au bâti ancien lors des opérations de reconversion, la conservation d'éléments</i>	

rappelant la vocation première de l'espace, et l'appréciation du caractère patrimonial, symbolique et historique des lieux.....	254
Figure VII-33 (à gauche) : importance de l'aménagement mobilier pour les usagers du CCTH dans le choix de l'espace culturel à fréquenter (1=pas du tout important ; 2=moyennement important ; 3=très important).....	255
Figure VII-34 (au centre) : Appréciations des usagers concernant l'aménagement mobilier de la salle d'expositions	255
Figure VII-35 (à droite) : Appréciations des usagers concernant l'aménagement mobilier de la salle de conférences	255
Figure VII-36 : Graphiques traduisant l'avis des usagers à propos des qualificatifs relatifs à l'espace du CCTH, le décrivant comme étant un espace qui « facilite le contact », « stimulant et inspirant » et « durable, offrant des conditions appropriées »	255

Chapitre VIII :

Figure VIII-1 : (à gauche) : Dispositif « raqba » avec fenêtres hautes latérales pour l'éclairage du patio couvert de Dar Bouderbala – actuelle galerie de la médina	267
Figure VIII-2 : (à droite) : fenêtre hautes latérales après la couverture du patio du bâtiment du Diwen	267
Figure VIII-3 (à gauche) : Ancienne salle du marabout reconvertie en salle de livres	267
Figure VIII-4 (à droite) : Actuelle salle du marabout	267
Figure VIII-5 : Répartition de l'échantillon de personnes interrogées (bibliothèque du Diwen) en fonction de leur sexe, âge et profession.....	268
Figure VIII-6 : Correspondance entre les valeurs « habiter la médina », « visiter souvent la bibliothèque », et les principales activités qui poussent les usagers à visiter la bibliothèque du Diwen.....	269
Figure VIII-7 (à gauche) : Réponses des usagers à la question « le nom du lieu « Le Divan » est-il significatif pour vous ? »	269
Figure VIII-8 (à droite) : réponses des usagers à la question « Avez-vous une idée sur l'histoire du bâtiment ? »	269
Figure VIII-9 (à gauche) : Réponses des usagers de la bibliothèque du Diwen sur la signification du nom du lieu « le Divan ».....	269
Figure VIII-10 (à gauche) : Réponses des usagers de la bibliothèque du Diwen sur l'usage d'origine du bâtiment	269
Figure VIII-11 : Activités principales des usagers de la bibliothèque du Divan.....	270
Figure VIII-12 (à gauche) : Intérêt de l'installation de la bibliothèque dans un bâtiment historique de la médina de Tunis	271
Figure VIII-13 (à droite) : Principaux avantages de la reconversion du bâtiment du Divan en bibliothèque, selon les personnes interrogées.....	271
Figure VIII-14 : Correspondance des valeurs « attachement à la médina », « attachement au bâtiment » et « intérêt de l'installation d'une bibliothèque dans un bâtiment historique de la médina »	271
Figure VIII-15 : Critères respectés ou non lors de l'opération de reconversion	272
Figure VIII-16 : Avis des usagers à propos de l'adaptabilité de la fonction actuelle au bâtiment étudié.....	273
Figure VIII-17 (à gauche) : Avis des usagers à propos du critère « facilement accessible et visible depuis l'extérieur »	273
Figure VIII-18 (à droite) : Avis des usagers à propos du critère « connu par le grand public »	273
Figure VIII-19 : Figures montrant l'avis des usagers concernant (de gauche à droite) l'espace de travail individuel et l'espace de travail en groupe	274
Figure VIII-20 : Figures montrant l'avis des usagers concernant les services « photocopie », « restauration », « connexion au courant électrique », « connexion au réseau internet », et « sanitaires ».....	274
Figure VIII-21 : figures traduisant l'avis des usagers de la bibliothèque du Divan à propos des critères suivants : (de haut en bas, de gauche à droite) fonctionnel, facile à utiliser, adaptable à plusieurs usages, adaptés à plusieurs personnes, permet une économie des surfaces et des coûts, et adéquat pour les technologies de l'information	275
Figure VIII-22 (à gauche) : Avis des usagers concernant le critère « bien entretenu ».....	275
Figure VIII-23 (au centre et à droite) : Photos montrant les traces d'humidité dans les espaces de la bibliothèque du Divan	275
Figure VIII-24 (à gauche) : Avis des usagers de la bibliothèque à propos du qualificatif « majestueux »	276
Figure VIII-25 (à droite) : Avis des usagers de la bibliothèque à propos du qualificatif « harmonieux »	276

Figure VIII-26 (De haut en bas, de gauche à droite): Graphiques montrant l'avis des usagers concernant les qualificatifs « ensoleillé-ombragé », « coloré-incolore », « spacieux-étroit » et « frais-chaud » attribués au patio de la bibliothèque du Divan.....	276
Figure VIII-27 (à gauche et au centre) : Photos intérieures du patio de la bibliothèque du Divan.....	277
Figure VIII-28 (à droite) : Photo de la fontaine au centre du patio, pas plus fonctionnelle depuis la reconversion du bâtiment en bibliothèque.....	277
Figure VIII-29 (à gauche) : salle du marabout originelle reconverti en salle de livres.....	277
Figure VIII-30 (à droite) : salle du marabout actuelle.....	277
Figure VIII-31 (à gauche) : Réponses des usagers à propos de leur accès à la salle du marabout (Jamais-une fois-parfois).....	278
Figure VIII-32 (à droite) : Réponses des usagers à la question « Avez-vous une idée sur l'histoire du marabout ? ».....	278
Figure VIII-33 : Figures montrant l'avis des usagers concernant l'éclairage naturel (en haut) et l'aération (en bas) dans le patio/salle de lecture principale.....	279
Figure VIII-34 : Photo de la couverture du patio montrant le grillage existant et les fenêtres hautes créées en dessus.....	279
Figure VIII-35 (de gauche à droite, de haut en bas) : Figures illustrant les avis des usagers de la bibliothèque du Diwen concernant les aspects suivants : « intimité », « niveau sonore », « température » et « dimensions de l'espace ».....	280
Figure VIII-36 (de gauche à droite, de haut en bas) : Figures illustrant les avis des usagers de la bibliothèque du Diwen concernant les aspects suivants : « Ensoleillement/éclairage naturel », « éclairage artificiel », « humidité » et « aération ».....	280
Figure VIII-37 (de gauche à droite) : Avis des usagers de la bibliothèque du Diwen concernant l'éclairage artificiel et l'humidité dans le patio.....	280

Chapitre IX :

Figure IX-1 : Avis des usagers à propos des critères « Respect des substances anciennes » et « respect du décor ancien » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	285
Figure IX-2 : Avis des usagers à propos de l'authenticité des lieux (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	285
Figure IX-3 : Avis des usagers à propos du critère « Respect de l'environnement immédiat » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	286
Figure IX-4 : Environnement immédiat de la bibliothèque « Dar Ben Achour » (photo prise durant la période de notre enquête – chantier de réhabilitation en cours).....	286
Figure IX-5 (ci-haut) : plaques signalétiques du bâtiment du Divan.....	288
Figure IX-6 (à gauche) : plaques signalétiques (ancienne en nouvelle) du monument de Torbet el Bey.....	288
Figure IX-7 (à gauche) : Détail de pavage géométrique noir et blanc (Dar Toumi) (Revault, 1971).....	289
Figure IX-8 (à droite) : Photo su pavage du palier de l'étage de Dar Ben Achour (Source : auteur).....	289
Figure IX-9 : Grille de fenêtre à réseau de fer plat noir (Dar Zaouche) (Revault, 1978).....	289
Figure IX-10 : Fréquentation des espaces étudiés en fonction de leur résidence ou présence dans la médina (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	290
Figure IX-11 : Avis des usagers quant au choix d'un espace contemporain présentant les mêmes avantages que les espaces reconvertis (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	291
Figure IX-12 : Avis des usagers quant à l'intérêt de la reconversion pour les espaces étudiés (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	291
Figure IX-13 : Avis des usagers à propos de la nouvelle fonction attribuée (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	291
Figure IX-14 : Degré de satisfaction des usagers par rapport aux services offerts à la bibliothèque « Dar Ben Achour ».....	291
Figure IX-15 : Degré de satisfaction des usagers par rapport aux services offerts à la bibliothèque du « Diwen ».....	292
Figure IX-16 : Avis des usagers à propos du critère « Mise en valeur de la construction » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	294
Figure IX-17 : Avis des usagers à propos du critère « Innovation et créativité » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	295

Figure IX-18 : Avis concernant l'introduction d'éléments contemporains lors de la reconversion de « Dar Ben Achour » (à gauche) et du CCTH (à droite).....	295
Figure IX-19 (à gauche) : Avis des usagers du Diwen à propos des conditions d'entretien de l'espace	296
Figure IX-20 (à droite) : Avis des usagers du Diwen à propos de la « durabilité » du bâtiment étudié.....	296
Figure IX-21 : Figure illustrant l'avis des usagers à propos du critère « connu par le public » (de gauche à droite « Dar Ben Achour », « le CCTH », et « le Diwen »).....	296

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau I-1 : Evolution et principales déclinaisons de la notion de patrimoine, depuis l'Antiquité jusqu'au 21 e siècle.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau I-2 : Aperçu des différentes stratégies de reconversion (Pelvoets, 2014) (traduction de l'auteur).....</i>	<i>37</i>
<i>Tableau I-3 : Agents impliqués dans le processus de reconversion (Kurul, 2003) (traduction de l'auteur).....</i>	<i>37</i>
<i>Tableau II-1 : Rapport sensible entre l'homme et son environnement selon les approches de Kant et Merleau-Ponty</i>	<i>55</i>
<i>Tableau II-2 : Classification des stimuli selon leur nature et le système sensoriel récepteur adéquat.....</i>	<i>58</i>
<i>Tableau II-3 : Caractéristiques d'un stimulus</i>	<i>59</i>
<i>Tableau II-4 : Dimensions et composantes relatives à la notion d'Esprit du lieu selon Suzanne Bott</i>	<i>72</i>
<i>Tableau II-5 : La 'Grille Nara' basée sur le document Nara sur l'Authenticité (The Nara Grid: an evaluation scheme based on the Nara Document on authenticity, 2008)</i>	<i>73</i>
<i>Tableau II-6 : Application de la 'grille Nara' pour l'exemple de l'intérieur du bâtiment de la Bourse-19^e siècle (Jaenen, 2008).....</i>	<i>74</i>
<i>Tableau II-7 : Dimensions, composantes et questions correspondantes relatives à l'identification de l'Esprit du lieu (Bott, 2008).....</i>	<i>75</i>
<i>Tableau IV-1 : Inventaire des espaces reconvertis dans la médina de Tunis (médina centrale et faubourgs) (Auteur).....</i>	<i>130</i>
<i>Tableau IV-2 : classement des espaces reconvertis par typologie.....</i>	<i>131</i>
<i>Tableau IV-3 : Classement des espaces reconvertis par pôle</i>	<i>131</i>
<i>Tableau IV-4 : Classement des espaces reconvertis par type d'usage actuel.....</i>	<i>131</i>
<i>Tableau IV-5 : Liste des espaces retenus pour le corpus d'étude</i>	<i>132</i>
<i>Tableau V-1 : Dimensions et critères d'un projet-type de reconversion patrimoniale réussie</i>	<i>196</i>
<i>Tableau VI-1 : Analyse du corpus textuel choisi pour décrire la maison traditionnelle et ses différents espaces</i>	<i>206</i>
<i>Tableau VI-2 : Caractérisation des ambiances de la maison traditionnelle selon la nature des stimuli et des dispositifs associés</i>	<i>209</i>
<i>Tableau VI-3 : Tableau récapitulatif des ambiances projetées dans la bibliothèque « Dar Ben Achour », en fonction des stimuli et dispositifs à recréer ou à mettre en valeur</i>	<i>213</i>
<i>Tableau VII-1: Analyse du corpus textuel choisi pour décrire le Makhzen</i>	<i>236</i>
<i>Tableau VII-2 : Caractérisation des ambiances du Makhzen traditionnel selon la nature des stimuli et des dispositifs associés</i>	<i>238</i>
<i>Tableau VII-3 : Tableau récapitulatif des ambiances projetées dans le Makhzen de « Dar Lasram », en fonction des stimuli et dispositifs à recréer ou à mettre en valeur</i>	<i>242</i>
<i>Tableau VIII-1 : Analyse du corpus textuel choisi pour décrire le bâtiment du Divan</i>	<i>264</i>
<i>Tableau VIII-2 : Caractérisation des ambiances du Divan selon la nature des stimuli et des dispositifs associés</i>	<i>266</i>

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. (Avril 2016). *Données statistiques préliminaires sur l'enseignement supérieur (année universitaire 2015-2016)*. Tunis.
- Abdelkafi, J. (1989). *La Médina de Tunis*. Paris: Editions du CNRS.
- Abdelkafi, J. (1994). Le projet de sauvegarde de la Médina de Tunis à l'épreuve du temps. Dans *La Médina de Tunis: L'intégration de l'héritage, Actes du colloque de Tunis* (pp. 2-6). Tunis: Editions de l'ASM.
- Abdelletif, M.-S. (1999, Avril). أنموذج من العمارة المدنية في عاصمة إيالة تونس العثمانية: الديوان. *La revue Sadikienne*(13), pp. 54-60.
- Adam, M. (2012). Révéler les représentations et les attentes grâce à l'ambiance et aux parcours commentés. Dans *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances*. Montréal, Canada.
- Adiwibowo, R., Widodo, P., & Santosa, I. (2014). Correlations between public appreciation of historical building and intention to visit Heritage building reused as retail store. Dans *5th Arte Polis International Conference and Workshop "Reflection on creativity: public engagement and the making of place"*. Bandung, Indonesia.
- Adolphe, L. (1998 a). *Ambiances architecturale et urbaines* (éd. Ministère de la culture et de la communication). Marseille: Parenthèses.
- Adolphe, L. (1998 b). La recherche sur les ambiances architecturales et urbaines. (42-43), pp. 7-11.
- Ait Mékideche, S.-D. (1998-2000). *Dar Ben Achour, Diagnostic et proposition*. Mémoire de fin d'études, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis, Institut National du Patrimoine, Tunis.
- Akrout Yaïche (dir), S. (1998). *Tunis patrimoine vivant*. Tunis: ASM de Tunis.
- Akrout-Yaïche (dir), S. (1999). *Espaces traditionnels, fonctions contemporaines*. Tunis: ASM de Tunis.
- Akrout-Yaïche, S. (1999). Stratégie de sauvegarde et problématique de restauration: reconversion à travers l'expérience de la Médina de Tunis. Dans *Espaces traditionnels, fonctions contemporaines, Actes du colloque de Tunis* (pp. 22-30). Tunis: Editions de l'ASM.

- Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal: Les presses de l'Université du Québec.
- Albertsen, N. (2012). Gesturing atmospheres. Dans *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances*. Montreal, Canada.
- Amphoux, P. (1998). *La notion d'ambiance: une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*. Paris: Plan d'urbanisme, construction et architecture.
- Amphoux, P. (2002). Ambiance et conception: de l'analyse des ambiances à la conception architecturale et urbaine. Dans *Conférence internationale Herbert Simon, Science de l'ingénierien sciences de la conception, Actes du colloque du 15-16 mars 2002* (pp. 19-32). Lyon: INSA.
- Amphoux, P. (2003). Ambiances urbaines et espaces publics. Dans U. T. Mirail (Éd.), *L'espace public en question: usages, ambiances et participation citoyenne* (pp. 50-56). Toulouse: Editions G. CAPRON et N. HASCHAR-NOE.
- Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Québec, Canada: Les Editions CEC.
- Archibat. (2014, Décembre). Stratégies pour un développement durable de l'ensemble historique de Tunis. *Tunis, la médina en question(s)*(n°33).
- ASM. (1990). *Projets et réalisations 1980-1990 pour la promotion de la médina*. Tunis.
- ASM. (1994). *La médina de Tunis: l'intégration de l'héritage*. Tunis: ASM de Tunis.
- ASM. (1998). *Médinances*. Tunis: Alif Editions.
- ATILF, CNRS & Université de Lorraine. (2015). *DMF : Dictionnaire du Moyen Français, version 2015 (DMF 2015)*. Récupéré sur <http://www.atilf.fr/dmf>.
- Audas, N. (2008). Le rôle de l'affect dans l'ambiance ressentie. Dans J.-F. Augoyard (Dir), *Faire une ambiance, creating an atmosphere*. Grenoble: Bernin.
- Audas, N. (2011). *La dynamique affective envers les lieux urbains; la place des temporalités individuelles et urbaines*. Thèse de doctorat, Université François Rabelais, Tours.
- Augoyard, J.-F. (. (2008). *Faire une ambiance, creating an atmosphere*. Grenoble: Bernin.
- Augoyard, J.-F. (1998). Eléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines. *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*(42/43).
- Augoyard, J.-F. (2004). Vers une esthétique des ambiances. Dans *Ambiances en débat* (pp. 17-30). Editions à la Croisée.

- Bacha, M. (2007, 2e semestre). Les institutions patrimoniales de la Tunisie au début du protectorat: un projet scientifique au service de la coloisation? *Outre-mers*, 94(356-357), pp. 139-150. Récupéré sur http://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2007_num_94_356_4288
- Bacha, M. (2008). La construction patrimoniale tunisienne à travers la législation et le journal officiel, 1881-2003: de la complexité des rapports entre le politique et le scientifique. *L'année du Maghreb (en ligne)*. Récupéré sur <http://anneemaghreb.revues.org/433>
- Banyard, P., Dillon, G., Norman, C., & Wider, B. (2015). *Essential psychology* (éd. 2nd Edition). SAGE Publications.
- Baraudon, A. (1893). *Algérie et Tunisie, récits de voyage et études*. Paris: Plon, Nourrit et Compagnie.
- Bayram V, M. (1884-1894). *Safwat Al Itibâr, bi mustawda'al amsâr wal aqtâr (L'essentiel des enseignements mis en dépôt dans les villes et dans les pays)*. Imprimerie al i'lâmia, Imprimerie al muqtataf.
- Beaujeu-Garnier, J., & Chabot, G. (1963). *Traité de géographie urbaine*. Paris: Colin.
- Begouen, V. (1898). La Condamine: Tunis-Le Bardo-Carthage. Extrait inédit du 'Journal de mon voyage au Levant' 21 mai-06 octobre 1731. *Revue Tunisienne*(17), pp. 71-94.
- Belakehal, A. (2006). *Etude des aspects qualitatifs de l'éclairage naturel dans les espaces architecturaux, cas des milieux arides à climat chaud et sec*. Biskra.
- Belakehal, A. (2012). Ambiances patrimoniales: problèmes et méthodes. Dans *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances*. Montréal, Canada.
- Belakehal, A. (2013). De la notion d'ambiance. *Courrier du savoir*(17), pp. 47-52.
- Belakehal, A., & Farhi, A. (2008). Les ambiances environnementales de la médina: le patrimoine oublié. Dans *Actes de la conférence internationale sur la médina* (pp. 77-84). Tlemcen.
- Belakehal, A., Bennadji, A., & Tabet Aoul, K. (2009). Towards an occupant based conceptual model. Dans *PLEA 2009, 26th Conference on passive and low energy architecture*. Quebec, Canada.
- Ben Belghith, C. (2002). *النظام القضائي في البلاد التونسية 1857-1921*. Sfax.
- Ben Nejma, A. (2016, Mai 17).
- Berardi, R. (1969). *Essai morphologique de la médina centrale de Tunis*. Tunis: ASM de Tunis.
- Berardi, R. (1971). Lecture d'une ville: la médina de Tunis. *L'Architecture d'Aujourd'hui*(153), pp. 38-43.

- Berardi, R. (1982). Signification du plan ancien de la ville arabe. Dans B. A., & C. D., *La ville arabe dans l'islam* (pp. 165-191). Tunis-Paris: CERES - CNRS.
- Berelson, B. (1954). Content Analysis. Dans *Handbook of social psychology* (Vol. 1). Ed Gardner Lindzay.
- Berliner, D. (2012). Pourquoi transmettre. Dans *Passeurs et contrebandiers* (pp. 35-39). Lansman Editeur.
- Berque, J. (1962). *Le Maghreb entre deux guerres*. Paris: Seuil.
- Berthoz, A. (2005). Espace perçu, espace vécu, espace conçu. Dans A. Berthoz, R. Recht, & O. Jacob (Éd.), *Les espaces de l'homme* (pp. 127-160). Paris.
- Binous, J. (2002). *Maisons de la médine de Tunis*. Tunis: Dar Ashraf.
- Bloomer, J. (1989). *Towards an architecture of desire: the (s)crypt of joyce and panesi*. Georgia Institute of Technology.
- Boito, C. (1893). *Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine*.
- Bott, S. E. (2000). *The development of psychometric scales to measure sense of place*. Colorado.
- Bott, S. E. (2008). The use of psychometric scales to measure spirit of place. Dans *Actes du Symposium scientifique de la 16ème assemblée générale et symposium scientifique de l'ICOMOS, quebec, Canada, 29 septembre-04 octobre, "où se cache l'esprit du lieu"*. Québec.
- Boubaker, S. (2003). Négoce et enrichissement individuel à Tunis du XVII^e siècle au début du XIX^e siècle. (50-4), pp. 29-62.
- Bouchenaki, M. (2008). Le cadre de la réhabilitation urbaine au niveau international. Dans *Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran* (pp. 10-14). Barcelone.
- Boulad-Ayoub, J. (1990). *Fiches pour l'étude de Kant*. Québec: UQAM.
- Bournaz, M. (2000). *Meherzia se souvient Tunis 1930* (éd. 2ème édition). Tunis: Cérés.
- Bournaz, M. (2004). *C'était Tunis 1920* (éd. 4ème édition). Tunis: Cérés.
- Bullen, P. A., & Love, P. E. (2011, Novembre). Adaptative reuse of heritage buildings. *Structural survey*.
- Calvino, I. (2013). *Les villes invisibles*. (J. Thibaudeau, Trad.) Gallimard.
- Cantacuzino, S. (1975). *New uses for old buildings*. London: Architectural press.
- Cantacuzino, S. (1989). *Re/Architecture: Old buildings/New uses*. Londres: Thames and Hudson.
- Capitaine xxx. (1844). *Une promenade à Tunis en 1842*. Paris: Dentu.
- Casnovas, X. (2008). La méthode Rehabimed: une approche multidisciplinaire à la réhabilitation urbaine. Dans *Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran* (p. 143). Barcelone.

- Chaabouni, S. (2011). *Voir, savoir, concevoir: une méthode d'assistance à la conception d'ambiances lumineuses par l'utilisation d'images de référence*. Thèse de doctorat, Institut national polytechnique de Lorraine, Ecole doctorale IAEM Lorraine, Centre de recherche en architecture et ingénierie, Ecole nationale supérieure d'Architecture de Nancy, Nancy.
- Chadoin, O. (2010). La notion d'ambiance. *Les annales de la recherche urbaine*(106), 153-159.
- Chantre, B. (1908). Sur les routes de Tunisie. (I. F. Schmidt, Éd.) *Le tour du monde: journal des voyages et des voyageurs*(41), pp. 481-504.
- Chapelet, M. A. (1865). Voyage à Tunis (1859). *Le tour du monde*.
- Chebbi, L. (1985). *Lafêlure, mémoire d'un cheikh*. Tunis: Salambo.
- Chelkoff, G. (2003). *Transformer l'existant: (vers une) conception assistée par les ambiances*. Recherche effectuée avec l'aide du PUCA dans le cadre du laboratoire CRESSON, Ecole d'architecture de Grenoble.
- Chelkoff, G. (2008). L'ambiance de tous les sens. Dans J. f. Augoyard, *Faire une ambiance, creating an atmosphere* (pp. 133-134). Grenoble: Bernin.
- Cherif, M. H. (1984). *Pouvoir et société dans la Tunisie de Husayn Bin Ali (1705-1740)* (Vol. 1). Tunis: Publications universitaires de Tunis.
- Cherif, M. H. (1992). Tunis de la fin du XVIIe siècle à 1956: introduction historique. Dans S. F. (Dir), *Hassab wa nasab, alliance et patrimoine en Tunisie* (pp. 27-50). Paris: Editions du CNRS.
- Chintreau, Anne-Marie (Dir). (2012). *Bibliothèques universitaires, learning centres: guide pour un projet de construction*. Paris: Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Choay, F. (2009). *Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat*. Paris: Seuil.
- Chtara, C., Ben Hadj Salem, M., & Azeddine, B. (2016). Noise and silence in the nineteenth century Medina of tunis: towards a sound based interpretation of the islamic city. *13th International Conference on Urban History (24-27 /08/2016)*. Helsinki, Finlande: Association for Urban History.
- Chtara, C., Ben Hadj Salem, M., & Belakehal, A. (2016). La mémoire ambiante de l'espace sonore des Souks de la médina de Tunis à travers les textes du 19e siècle. Dans *Actes du 3me congrès sur les ambiances "Ambiances, demain"* (pp. 885-890). Volos.
- Cohen, L., Manion, L., & Morrison, K. (2007). *Research methods in education* (éd. 6°). Routledge.
- Colin, B. (2008). Des quartiers historiques pour tous. Dans *Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran*. Barcelone.

- Commune de Tunis. (2016). Dar Ben Achour ou la bibliothèque de la ville de Tunis. Tunis. Récupéré sur <http://www.commune-tunis.gov.tn/publish/content/article.asp?ID=824>
- Conejos, S., Langston, C., & Smith, J. (2011). Improving the implementation of adaptive reuse strategies for historic buildings. Dans *Le Vie dei Mercanti S.A.V.E. Heritage: Safeguard of architectural, visual, environmental heritage*. Naples, Italie.
- Culot, M., & Thiveau, J.-M. (1992). *Architectures françaises outre-mer*. Liège: Mardaga.
- Cunnington, P. (1988). *Change of use: the Conversion of old buildings*. Londres: Alpha Books.
- Dal, G., & Fiammetta, N. (2010). Les noms en ance/ence du français: quel(s) patron(s) constitutionnel(s). Dans *Congrès mondial de linguistique française* (pp. 893-907). Nouvelle Orléans, Etats unis.
- D'Arvieux, L. (1735). *Mémoires du Chevalier d'Arvieux* (Vol. 4). Paris: Charles Jean-Baptiste Delespine.
- Daumas, P. (1857). *Quatre ans à Tunis*. Alger: TISSIER.
- De Maupassant, G. (1890). *La vie errante*. Paris: Paul Ollendorff.
- De Saint Gervais, B. (1736). *Mémoires historiques qui concernent le gouvernement de l'ancien et du nouveau royaume de Tunis*. Paris: Ganeau Fils.
- Di Méo, G. (2006). Le patrimoine, un besoin social contemporain. Dans *Patrimoine et estuaires, Actes du colloque innernational de Blaye, 5-7 Octobre 2005, Blaye, France* (pp. 101-109). Editions Confluence.
- D'O Dapper, D. (1686). *Description de l'Afrique*. Amesterdam: Wlfgang, Waesberge, Boom & Van Someren.
- Douglas, J. (2006). *Building adaptation* (éd. 2e Edition). Oxford: Elsevier.
- Droz, C. (2011). *Représentations langagières et iconographiques des ambiances architecturales: de l'intention d'ambiance à la perception sensible des usagers*. Nantes: Ecole supérieure d'Architecture de Nantes.
- Duarte, C. R., Cohen, R., Santana, E. P., Brasileiro, A., De Paula, K., & Uglione, P. (2008). Exploiter les ambiances. Dimensions et possibilités méthodologiques pour la recherche en architecture. Dans A. I. Croisée (Éd.), *Faire une ambiance / Creating an atmosphere* (pp. 415-422). Bernin.
- Dubois, C. (2006). *Confort et diversité des ambiances lumineuses en architecture. L'influence de l'éclairage naturel sur les occupants*. Québec.
- Dumas, A. (1855). *Le Véloce ou Tanger, Alger et Tunis*. Paris.
- Dunant, J. H. (1858). *Notice sur la Régence de Tunis*. Genève: Imprimerie De Jules Fick.

- Elzeyadi, I. M. (2001). *Ten palaces tell their stories: environmental quality assessment of offices inside adaptively re-used historical palaces in Cairo, Egypt*. Wisconsin-Milwaukee.
- Escher, A. (2001). Construction of the public sphere in the middle eastern medina. Dans *Middle eastern cities 1900-1950* (pp. 164-175). Korsholm and Petersen.
- Essaadi, A. Z. (2009). *Le Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour : homme de pensée, d'action et de réforme*. Tunis: Al Houriya.
- Fiori, S. (2001). *La représentation graphique dans la conception du projet d'éclairage urbain*. Thèse de doctorat en architecture, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes.
- Fisher, A. (1992). *New life in old buildings*. Stuttgart & Zurich: Verlag.
- Fisher, P. (1999). The commercial property development process. *Property management*, 17(3), pp. 219-230.
- François, A. (1939). Suffixe littéraire -ance. Dans *Vox romancia, annales helvetici explorandis linguis romanis destinati* (pp. 20-34). Zurich und Leipzig.
- Galibois, C., Demers, C. M., & Potvin, A. (2012). Le végétal comme composante de l'espace architectural -Exploration des potentiels d'ambiances en maquettes et images. Dans *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances* (pp. 267-272). Montreal, Canada.
- Galla, A. (1995). Authenticity: rethinking heritage diversity in a pluralistic framework. Dans U. World Heritage Bureau, *Nara Convention on Authenticity in Relation to the World Heritage Convention* (pp. 315-322). Paris.
- Galla, A. (2008). The first voice in heritage conservation. *International Journal of Intangible Heritage*, 3, 9-25.
- Ganiage, J. (2015). *Les origines du protectorat français en Tunisie (1861-1881)* (éd. 3ème). Tunis: BERG Editions.
- Garnier, P.-L. (1919). *Lydia de Tunis*. Paris: Librairie des Lettres.
- Gay, T. (2010). *L'indispensable de la sociologie*. Studyrama.
- Gide, A. (1906). *Amyntas*. Paris: Mercure.
- Gide, A. (1950). *Journal 1942-1949*. Paris: Gallimard.
- Greene, T. (1996). Cognition and the management of place. Dans B. Driver, D. Dustin, T. Baltic, G. Elsner, & G. Peterson, *Nature and the Human Spirit: toward an expanded land management ethic* (pp. 301-310). Pennsylvania: Venture Publishing.
- Guerin, V. (1862). *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis, Tome I*. Paris: Henri PLON.

- Guez, J.-P. (1980). *Lecture d'une ville. Essai sur l'espace arabe: La Médina de Tunis*. Montpellier: Université Montpellier 3.
- GUICHARD, P. (1998). Les villes d'al-Andalus et de l'Occident musulman aux premiers siècles de leur histoire: une hypothèse récente. Dans P. CRESSIER, M. GARCIA-ARENAL, & M. MEOUAK, *Genèse de la ville islamique en al-Andalus et au Maghreb occidental* (pp. 37-52). Madrid: Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- Hakim, B. S. (1986). *Arabic islamic cities: Building and planning principles*. Kegan Paul International.
- Hanrot, S. (2009). Une évaluation de la qualité architecturale relative aux points de vue des acteurs. Dans V. Biau, & F. L. (Dir), *Cahier RAMAU5, La qualité architecturale: acteurs et enjeux*. Paris: Editions de la Villette - Réseau Ramau.
- Harry, M. (1910). *Tunis la blanche*. Paris: Arthème Fayard.
- Hegel. (1859). *Logique de Hegel-Tome 2*. Paris: Librairie philosophique de Ladrangé.
- Heinz, A. (1972). *Dar Lasram, restauration et aménagement d'un palais dans la médina de Tunis*. Tunis.
- Henia, A. (1999). *Propriété et stratégies sociales à Tunis (XVIe - XIXe siècles)*. Tunis: Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis.
- Holosti, O. (1969). *Content analysis for the social sciences and humanities*. Addison Wesley Publishing Company.
- Husserl, E. (1900-1901). *Recherches logiques*.
- Ibn Abi Dhiaf, A. (1963-1966). *Ithaf Abl al-zaman bi Akhbar muluk Tunis wa 'Abd el-Aman (Chronique des Rois de Tunis et du Pacte fondamental)*. Tunis.
- ICOMOS. (1964). *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*. Venise.
- ICOMOS. (1976). *Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine*. Nairobi.
- ICOMOS. (1981). *Charte de Florence pour la sauvegarde des jardins historiques*. Florence.
- ICOMOS. (1987). *Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques*. Washington.
- ICOMOS. (1990). *Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique*. Lausanne.
- ICOMOS. (1994). *Document NAra sur l'Authenticité*. Mexico.
- ICOMOS. (1996). *Charte internationale sur la protection et la gestion du patrimoine culturel subaquatique*. Sofia.
- ICOMOS. (1999 a). *Charte du patrimoine bâti vernaculaire*. Mexico.

- ICOMOS. (1999 b). *Charte internationale du tourisme culturel, la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif*. Mexico.
- ICOMOS. (2005). *Déclaration de X'ian sur la conservation du contexte des constructions, des sites et des structures patrimoniaux*. X'ian.
- ICOMOS. (2008 a). *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*. Québec, Canada.
- ICOMOS. (2008 b). *Déclaration du Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu*. Québec.
- ICOMOS. (2014). *Déclaration de Florence, paysage et patrimoine en tant que valeurs humaines*. Florence.
- ICOMOS Australie. (1999). *Charte de Burra*. Burra.
- ICOMOS France. (1986). *Créer dans le créé: l'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens*. Paris: Electra Moniteur.
- INAA-ASM. (1978, Avril 01). Liste du patrimoine mondial, proposition d'inscription. *Conservation de la médina de Tunis*. Tunis.
- Jaenen, M. (2008). Safeguarding the spirit of an historic interior on the basis of the 'Nara Grid'. Dans *Actes du Symposium scientifique de la 16ème assemblée générale et symposium scientifique de l'ICOMOS, Québec, Canada, 29 septembre-04 octobre, "où se cache l'esprit du lieu"*.
- Jandt, F. E. (2012). *An introduction to intercultural communication*. Californie: SAGE publications.
- Janet, P. (1856). *La crise philosophique*. Paris: Germer Baillière.
- Joanne, P. (2003). *L'espace sensible du monastère cistercien aux origines: essai de caractérisation des ambiances architecturales*. Thèse de doctorat en architecture, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, Nantes.
- Johnson, J. K. (2014). *Accommodating conservation: regulating architectural heritage in a Himalayan tourist town*. Thèse de doctorat en anthropologie, Syracuse University.
- JOT du 03/06/1929. (s.d.).
- JOT du 05/02/1920. (s.d.).
- JOT du 12/03/1885. (s.d.).
- JOT du 23/03/1912. (s.d.).
- JOT du 23/03/1912. (s.d.).
- Kant, E. (1905). *Critique de la raison pure*. Paris: Félix Alcan, Editeur.
- Kefi, R. (2007, janvier 18). Essadkia, le collège Sadiki. *Saisons tunisiennes*.

- Kitayama, S., Duffy, S., Kawamura, T., & Larsen, J. T. (2003). Perceiving an object and its context in different cultures: a cultural look at new look. *psychological science*, 14(3), 201-206.
- Kurul, E. (2003). *Re-using listed buildings through conversion: a process mapping approach*. Thèse de doctorat, Bartlett School of Graduate Studies, University College London, London.
- Laganière, A. (2001). *Les espaces intérieurs de Proust et Vermeer*. Thèse de doctorat en philosophie, Université de Montréal, Montréal.
- Langston, C., Wong, F., Hui, E., & Shen, L. (2008). Strategic assessment of building adaptive reuse opportunities in Hong Kong. *Building and environment*, 43(10).
- Larkham, P. (1996). *Conservation and the city*. Londres & New York: Routledge.
- Larousse. (2015). Récupéré sur www.larousse.fr
- Larousse. (2015). *Ambiance*.
- Larousse. (2015). *Patrimoine*. Récupéré sur <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patrimoine/58700>
- L'art Rue. (2012). *Dream City: l'artiste face aux libertés*. Dossier de presse, Tunis.
- Latham, D. (2000 a). *Creative re-use of buildings* (Vol. 1). Shaftesbury: Donhead.
- Latham, D. (2000 b). *Creative re-use of buildings* (Vol. 2). Shaftesbury: Donhead.
- Lebmajor. (2015, 10 7). Fascinating labyrinth of traditionnal and not so traditionnal.
- Leniaud, Jean Michel cité par Renaud Charles et Olivier Puech. (2004, 10 05). De Carhage à La Haye, évolution de la notion de patrimoine. Consulté le 02 15, 2015, sur http://www.lemonde.fr/culture/article/2004/10/05/de-carthage-a-la-haye-evolution-de-la-notion-de-patrimoine_381862_3246.html
- Liauzu, C. (1976). Un aspect de la crise en Tunisie: la naissance des bidonvilles. *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 63(232), pp. 607-621.
- Linters, A. (2006). Réfléchissez avant d'agir. *Revue du patrimoine culturel Européen*, pp. 4-12.
- Machado, R. (1976). Old buildings as palimpsest. Towards a theory of remodelling. *Progressive architecture*(11), pp. 46-49.
- Mahroug, E. (2010). *Deux dispositifs d'éclairage traditionnels: spécificités lumineuses et adaptabilités usagères*. Mémoire de mastère, ENAU, Tunis.
- Mahroug, E. (2014). Reconversion in the medina of Tunis: a sensitive approach for sustainability in historic environments. *Proceedings of the World Sustainable Building Conference*, 4, pp. 190-197.

- Mahroug, E., & Belakehal, A. (2016). The evolution of heritage atmospheres in the medina of Tunis since the 19th century. *Proceedings of the 1st International Conference on Islamic Heritage Architecture and Art (IHA 2016)*.
- Mann, B. E. (2015). An apartment to remember. *History and Memory*, 27(1).
- Martel, M. D. (2010). *Les 10+5 qualités d'un espace de bibliothèque*. Consulté le 05 9, 2016, sur Bibliomancienne: <https://bibliomancienne.com/2010/08/28/les-10-5-qualites-dun-espace-de-bibliotheque/>
- McDonald, A. (2007). The top ten qualities of good library space. Dans *IFLA Library buuilding guidelines: developments and reflections*. Munich: Karen Latimer and Hellen Niegaard.
- McGuinness, J. (2001). Neighbourhood notes: Texture and streetscape in the Medina of Tunis. Dans *The walled arab city in litterature, architecture and history: the living Medina in the Maghreb* (pp. 97-120). London: Routledge.
- McGuinness, J. (2002). La Médina de Tunis, paysage et textures urbains. *Revue de l'IBLA*(189), pp. 71-96.
- Meddeb, A. (2016, Février 23).
- Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard.
- Meulders, M. (2001). *Helmholtz: des lumières aux neurosciences* (éd. Editions Odile Jacob). Paris.
- Michel, L. (1867). *Tunis, l'orient Africain*. Paris: Garnier frères.
- Michotte, A. (1962). *Causalité, permanence et réalités phénoménales: études de psychologie expérimentale*. Publications universitaires de Louvain.
- Miles, M., & Huberman, A. (1994). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles: De Boeck.
- Miyamoto, Y., Nisbett, R., & Masuda, T. (2006). Culture and the physical environment. 17(2), pp. 113-119.
- Moati, N. (1983). *Les belles de Tunis*. Paris: Seuil.
- Nardella, B. M. (2016). Interrogating the implementation of international policies of urban conservation in the medina of Tunis. Dans S. a. Labadi, *Urban heritage, development and sustainability* (pp. 57-79). Londres: Routledge.
- Nassif, L. (2005). *L'espace dans le roman francophone libanais*. Thèse de doctorat, University of Colorado.
- Nora, P. (1984). Entre mémoire et histoire: la problématique des lieux. Dans P. N. (Dir), *Les lieux de mémoire I, La République* (pp. XVI-XLII). Paris: Gallimard.
- Norberg-Schulz, C. (1981). *Genius Loci: paysage, ambiance, architecture*. Hayen: Pierre Mardaga-éditeur.

- ODASA . (2014). *ODASA Design Guidance Note, Adaptive Re-use*. Office for Design and Architecture of South Australia.
- ONU. (2002). *Déclaration de Johannesburg sur le développement durable*. Johannesburg.
- Ouled Mohamed, L. (1977). *L'imaginaire et la ville, le cas du Tunis du 19ème siècle (1800-1881)*. Grenoble: Université des sciences sociales.
- Ouled-Ahmed, M. S. (1993). Discours inaugural de la maison de la poésie (25/10/1993). Tunis.
- Paris, M. (2011). *Le végétal donneur d'ambiances*. Thèse de doctorat, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Lyon.
- Paris, R. (2014). *Qu'est-ce que le phénomène en sciences et en philosophie*. Consulté le 17 10, 2014, sur <http://www.matierevolution.fr/spip.php?article3118>
- Pellissier, E. (1853). *Description de la Régence de Tunis*. Paris: Imprimerie Impériale.
- Pelvoets, B. (2014). *Retail-reuse: an interior view on adaptive reuse of buildings*. Thèse de doctorat, Université Hasselt, Faculty of architecture and art, Hasselt.
- Peyssonnel & Desfontaine. (1838). *Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger II*. Paris: Les annales des voyages.
- Plevoets, B., & Cleempoel, K. V. (2011). Adaptive reuse as a strategy towards conservation of cultural heritage: a literature review. Dans *Structural Repairs and Maintenance of Heritage Architecture XII* (pp. 155-164). C.A. Brebbia, Wessex Institute of Technology, UK and L. Binda, Politecnico di Milano, Italy.
- Powell, K. (1999). *Architecture reborn: converting old buildings for new uses*. New York: Rizzoli international publications.
- Prats, M., & Thibault, J.-P. (2003). Qu'est-ce que l'esprit des lieux. Dans ICOMOS (Éd.), *Actes du Symposium scientifique de la 14ème assemblée générale et symposium scientifique de l'ICOMOS, Victoria Falls, Zimbabwe, 27-31 octobre 2003, 'Place, memory, meaning: preserving intangible values in monuments and sites'*. Paris.
- Pumain, Paquit, & Kleinschmager. (2006). *Dictionnaire de la ville et de l'urbain*. Paris: Economica-Anthropos.
- Radicchi, A. (2012). The Sonic Niche — A new design tool to enhance and create atmospheres with sounds in the contemporary city. Dans *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances* (pp. 253-258). Montreal, Canada.
- Ramachandran, V., & Rogers-Ramachandran, D. (2008, mai-juin). Erreur de pesée ... mentale. *Cerveau et psycho*, pp. 81-83. Récupéré sur

- http://www.cerveauetpsycho.fr/ewb_pages/a/article-erreur-de-pesee-mentale-18809.php
- Raymond, A. (1998). La structure spatiale de la ville. Dans A. Raymond, *La ville arabe, Alep, à l'époque ottomane (XVIe-XVIIIe siècles) [en ligne]*. Damas: Presses de l'Ifpo.
- Relph, E. (1976). *Place and placelessness*. Pion.
- Revault, J. (1967). *Palais et demeures de Tunis (XVIe et XVIIe siècles)*. Paris: Editions du CNRS.
- Revault, J. (1971). *Palais et demeures de Tunis XVIIIe et XIXe siècles*. Paris: CNRS.
- Revault, J. (1978). *L'habitation tunisoise. Pierre, marbre et fer dans la construction et le décor*. Paris: Editions du CNRS.
- Richard, M. (2008). L'esprit du lieu se cache-t-il dans le nom du lieu? Dans *Actes du Symposium scientifique de la 16ème assemblée générale et symposium scientifique de l'ICOMOS, Québec, Canada, 29 septembre-04 octobre, "où se cache l'esprit du lieu"*. Québec.
- Ricoeur, P. (1967). *Histoire et vérité*. Paris: Le Seuil.
- Riegl, A. (1928). *Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen, seine Entstehung [Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse]*.
- Ruskin, J. (1920). *Les sept lampes de l'architecture*. (G. Elwall, Trad.) Paris: Société d'édition artistique.
- Said, N. (2012). Choubrah entre le passé et le présent: le palimpseste des ambiances d'un quartier populaire du Caire. Dans *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances* (pp. 493-498). Montreal.
- Said, N. (2014). *Vers une écologie sensible des rues du Caire: le palimpseste des ambiances d'une ville en transition*. Grenoble.
- Sakji Smaoui, O. (2010). *Évaluation de la fiabilité de la reconversion architecturale: bâtiments reconvertis dans la ville de Tunis*. Mémoire de maîtrise, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, Tunis.
- Sakji, O. (2013). Cinquantième colloque de l'Association des sciences régionales de langue française (ASRDLF). *Patrimoine et reconversion*. Mons.
- Saladin, H. (1908). *Tunis et Kairouan*. Paris: H. Laurens.
- Scaano, A. (2006). Identità e differenze nell'architettura del Mediterraneo. Récupéré sur <http://hdl.handle.net/11588/338510>
- Schermerhorn, J. R., Hunt, J. G., & Osborn, R. N. (2002). *Comportement humain et organisation* (éd. 2ème). ERPI.
- Sebag, P. (1998). *Tunis, histoire d'une ville*. Paris: L'Harmattan.

- Segall, M., Dasen, P., Berry, J., & YH, P. (1990). *Human Behaviour in Global Perspective: An Introduction to crosscultural*.
- Simonnot, N. (2012). Le paradoxe de la patrimonialisation des ambiances. Dans *Ambiances in action, Ambiances en acte(s), actes du 2ème congrès international sur les ambiances* (pp. 33-38). Montréal: Réseau international Ambiances.
- Souei, Y., & Triki, A. (1997). *Reconversion du Palais Kheireddine et L'école Israélite en Musée de La Ville De Tunis*. Mémoire de fin d'études, ENAU, Tunis.
- Stanev, H. A. (2009). *Of senses and cities: The sensorium and the uneasy metropolis on the early modern stage (1598-1625)*. Thèse de doctorat , The University of Chicago, Chicago, Illinois.
- Steele, F. (1981). *The sense of place*. Boston: CBI Publishing.
- Thibaud, J.-P. (2004). Une approche pragmatique des ambiances urbaines. Dans P. AMPHOUX, G. CHELKOFF, & T. Jean-Paul, *Ambiances en débats* (pp. 145-158). Grenoble: Editions A la Croisée.
- Thibaud, J.-P. (2007). Le devenir international de la notion d'ambiance, apports d'un dispositif expérimental. Dans *Variations d'ambiances: processus et modalités d'émergence des ambiances urbaines* (pp. 11-28).
- Thibaud, J.-P. (2011). The sensory fabric of urban ambiances. *The senses and Society*, 6(2), pp. 203-215.
- Thibaud, J.-P. (2012). Petite archéologie de la notion d'ambiance. *Communications*, 90(1), pp. 155-174. doi:10.3406/comm.2012.2659
- Thibaud, J.-P., & Siret, D. (2012). *Ambiances in action, Ambiances en acte(s)*. Montréal: Réseau international ambiances.
- Thibaud, J.-P., Balez, S., Boyer, N., Couic, M.-C., Fiori, S., Saraiva, M., . . . Tixier, N. (1998). Comment observer une ambiance? *Les cahiers de la rcherche architecturale*(42/43), pp. 77-90.
- Tixier, N. (2007). L'usage des ambiances. *Culture et recherche*(113), pp. 10-11.
- Tourre, V., & Droz, C. (2012). Confronting architectural design practices and parametric design potentialities — A discussion for the description of lighting design intentions. Dans *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances* (pp. 221-226). Montreal, Canada.

- Tunisie.co. (2011). *Barouitét el guézouz - Boissons Fraiches*. Consulté le 05 28, 2016, sur Tunisie.co city guide: <http://tunisie.co/article/767/gastronomie/cuisine/guezouz-463011>
- UNESCO. (1972). *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. Paris.
- UNESCO. (1982). *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*. Mexico.
- UNESCO. (1988). *Reconversion du patrimoine architectural, applications à l'architecture industrielle*. Paris: Centre de documentation Unesco-Icomos.
- UNESCO. (1989). *Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire*. Paris.
- UNESCO. (1995). La conservation des villes anciennes en tant qu'éléments du patrimoine culturel envisagée dans le contexte de l'urbanisation moderne. Paris, Fes. Consulté le Avril 30, 2015
- UNESCO. (2001). *La convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique*. Paris.
- UNESCO. (2003). *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. Paris.
- UNESCO. (s.d.). *Sauvegarder sans figer*. Consulté le Fevrier 17, 2016, sur Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture: <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/sauvegarder-00012>
- Van Balen, K. (2008). The Nara Grid: an evaluation scheme based on the Nara Document on authenticity. *APT Bulletin*, 39(2/3), 39-45.
- Ventzel Riis, N. (2012). Atmospheres and heritage, documenting the architectural heritage. Dans *Atmospheres in action / ambiances en acte(s), International Congress on Ambiances* (pp. 481-486). Montreal.
- Viel, A. (2008). Quand souffle l'esprit des lieux. Dans *Actes du Symposium scientifique de la 16ème assemblée générale et symposium scientifique de l'ICOMOS, quebec, Canada, 29 septembre-04 octobre, "où se cache l'esprit du lieu"*. Québec.
- Villiers de l'Isle-Adam, A. (1888). *Nouveaux contes cruels et propos d'au-delà*. Paris: Calmann Lévy Editeur.
- Viollet-le-Duc, E.-E. (1875). *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle* (Vol. VIII). Paris.
- Vogels, I. (2008). Mesurer l'ambiance: un outil pour quantifier l'ambiance perçue. Dans J.-F. Augoyard (Dir), *Faire une ambiance, creating an atmosphere*. Grenoble: Bernin.

- Von Helmholtz, H. (1868). *Théorie physiologique de la musique* (éd. Masson et fils). Paris.
- Von Meiss, P. (1986). *De la forme au lieu*. Lausanne: Pro Helvetia.
- Wong, J. F. (2010). The text of free-form architecture: qualitative study of the discourse of four architects. *Design studies*(31), pp. 237-267.
- xxx. (1881). *Tunis et la Tunisie par un ingénieur qui a voyagé et habité dans l'épays*. Paris: Paul Schmidt.
- Zaki, L., & Abdelkafi, J. (2011). Une carrière d'urbaniste en Tunisie. Dans L. Z. (Dir), *L'action urbaine au Maghreb: enjeux professionnels et politiques*. IRMC-KARTHALA.
- Zbiss, S. M. (1953). *La grande mosquée de Tunis*. Paris.
- Zhang, S., & Xiao, T. (2013). Analysis of Architectural Discourse in 1990s. *Applied Mechanics and Materials*, 357-360, pp. 376-379.
- Ziani, A., & Belakehal, A. (2013, Décembre 13-14). Spatialités lumineuses des medersas du Maghreb. *La lumière dans les religions du Livre : une approche pluridisciplinaire*. Beyrouth, Liban.
- Zidelmal, N. (2012). *Les ambiances de la maison kabyle traditionnelle: les révélations des textes et des formes*. Mémoire de magistère, Biskra.
- Zidelmal, N., & Belakehal, A. (2016 a). Le roman comme source pour les recherches en patrimoine architectural: l'exemple des ambiances des maisons traditionnelles kabyles. Dans É. Comby (Dir), Y. Mosset, & S. d. (dir.), *Corpus de textes: Composer, mesurer, interpréter* (pp. 99-110). Lyon: Editions de l'école normale supérieure de Lyon.
- Zidelmal, N., & Belakehal, A. (2016 b). Les ambiances de la Casbah d'Alger: les révélations des textes. Dans *Actes du 3ème congrès sur les ambiances* (pp. 993-998). Volos, Grèce.
- Zimbardo, P. G., Johnson, R. L., & McCann, V. (2012). *Psychology core concepts, 7th Edition* (éd. Pearson).
- Zimbardo, P. G., Johnson, R. L., & McCann, V. (2012). *Psychology: core concepts* (éd. 7th Edition). New Jersey: Pearson.
- Zube, E., Sell, J., & Taylor, J. (1982). Landscape perception: research, application and theory. *Landscape planning*(9), pp. 1-33.
- Zumthor, P. (2008). *Atmosphères. Environnements architecturaux – Ce qui m'entoure*. Basel Boston Berlin: Birkhäuser.

ANNEXES

Guide d'entretien

GUIDE D'ENTRETIEN _ ENJEUX D'AMBIANCE DANS LES PROJETS DE RECONVERSION CULTURELLE DANS LA MEDINA DE TUNIS

L'EXISTANT COMME « SITUATION » : PHASE AMONT DU PROJET

Potentialités de l'existant

L'existant comme structure bâtie (architecturale, technique, fonctionnelle...)

L'existant comme milieu ambiant (contexte, usagers, ambiances...)

L'existant comme potentiel :	plastique (conformation, volumes, matériaux...)
	historique (histoire du bâtiment, fonctions, usagers...)
	sensible (ambiances)

- La prise en considération des potentialités sensibles du lieu en amont du projet de reconversion (analyse) ?
- Moyens d'observation des ambiances existantes (photos, croquis, enregistrements...)?
- Reconnaissance et attitudes à prendre vis-à-vis des séquences d'ambiance existantes : (ambiances à sauvegarder, à mettre en valeur, à affirmer, à reproduire...)?

L'existant comme système de contraintes

- Retenez-vous, lors de vos enquêtes en amont, des dysfonctionnements de nature sensible (lumière insuffisante, propriétés acoustiques et/ou thermiques à améliorer...)?

LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION : LES INTENTIONS DU PROJET

- Quelle est la place du traitement des ambiances dans vos projets ? (phase amont, projet en cours, secondes œuvres, sous-traitance...)
- Considérez-vous le traitement des ambiances comme un luxe ou une évidence ?
- Comment est-ce traduit à travers vos différents projets ?

La demande et l'établissement du programme

- La demande de reconversion est-elle une demande privée ou publique ?
- Le programme est-il préalable ou se définit-il au fur et à mesure de l'avancement du projet ?
- Qui établit le programme (s'il existe) ? (commanditaire, ASM, ou conjointement ?)
- Le programme (s'il existe) exprime-t-il généralement des intentions, voire des objectifs d'ambiances ?

- Si oui, comment sont-ils exprimés (données qualitatives, données quantitatives, référence à des ambiances existantes,...)?
- Le traitement des ambiances se limite-t-il selon vous aux travaux de réhabilitations et de mise en confort (thermique, acoustique, ...)?

Le processus de conception

- Avez-vous un cahier de charge à respecter lors des opérations de reconversion ? Si oui comporte-t-il des consignes relatives aux ambiances ? comment sont-elles exprimées (données qualitatives ou quantitatives) ?
- La création d'ambiances particulières oriente-t-elle vos choix de projet ? (matériaux à utiliser, nature des modifications à apporter au bâti, ...)?
- Si oui comment l'exprimez-vous en phase de conception (textes, croquis, maquettes...)?
- Avez-vous recours à des simulations d'ambiances (lumineuses, sonore...)? Le cas échéant, pensez-vous qu'une telle pratique puisse apporter un plus pour votre travail en phase amont ?
- Avez-vous recours dans vos projets à un référentiel d'ambiances (renvoi ou comparaison avec d'autres projets, ambiances recherchées, ...)?
- Votre équipe comprend-elle des concepteurs (architectes ou autres) qui sont formés dans des spécialités ayant rapport avec les aspects d'ambiances (concepteurs lumière, scénographes, ...)?
- Le cas échéant, vous arrive-t-il de coopérer avec des spécialistes dans ces différents domaines (en phase conception ou de maîtrise d'ouvrage)?
- Considérez-vous le traitement des ambiances comme moyen de mise en valeur et de requalification du bâti ? si oui, privilégiez-vous un aspect particulier dans vos projets (ambiance lumineuse, olfactive, sonore...)?
- Les moyens financiers peuvent-ils constituer un obstacle quant au traitement des ambiances ? dans ce cas privilégiez-vous le traitement des ambiances à d'autres aspects du projet ?
- Impliquez-vous les usagers dans le processus de conception ? Si oui, expriment-ils des préférences en termes d'ambiance ?
- Estimez-vous que votre approche conceptuelle puisse être assimilée à une conception assistée par les ambiances ? Si oui par quels moyens le traduisez-vous durant les différentes phases du projet ?

19. Auriez-vous préféré fréquenter un espace contemporain, offrant les mêmes services et les mêmes avantages, plutôt que ce bâtiment historique ?

- Oui Non

20. A quel point considérez-vous que les points suivants ont été respectés lors de la nouvelle affectation du bâtiment en bibliothèque ?

	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Bien	Très bien
Respect de l'environnement immédiat (الوسط المحلي)	<input type="radio"/>				
Respect de la substance ancienne du bâtiment	<input type="radio"/>				
Respect du décor ancien	<input type="radio"/>				
Mise en valeur de la construction	<input type="radio"/>				
Innovation et créativité	<input type="radio"/>				

21. Selon vous, existerait-il une relation entre le bâtiment d'origine et sa nouvelle fonction ?

- Oui Non

Si oui, laquelle ?

22. Trouvez-vous que la nouvelle fonction (bibliothèque) est appropriée au bâtiment ?

	<input type="radio"/>				
Pas du tout approprié		Plurôt inapproprié	Neutre	Plurôt approprié	très approprié

23. Quels espaces occupez-vous généralement quand vous venez dans cette bibliothèque ? Quel(s) usage(s) en faites-vous ? (Veuillez vous référer au plan ci-joint pour reconnaître les espaces mentionnés dans le tableau)

	Passage Démarchation	Repos Détente	Lecture, révision (travail de concentration)	Discussion avec d'autres personnes	Autre (Veuillez indiquer l'activité correspondante à l'espace mentionné)
Skifia	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Patio	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salle des livres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salle de lecture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Galerias	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salle de conférences	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

24. Certaines reconversions sont accompagnées d'une modification du bâti ancien (agrandissement de fenêtres, démolition de murs...), comment jugez-vous cet acte ?

- Vivement souhaitable, dans le but de moderniser les lieux
 Peut être justifié si la nouvelle fonction du bâtiment l'exige
 A éviter si possible
 Inadmissible, c'est une atteinte au caractère patrimonial du bâtiment

25. De même, comment jugez-vous l'introduction d'éléments contemporains dans l'architecture traditionnelle de la médina (éléments métalliques, en verre...)?

- Vivement souhaitable, dans le but de moderniser les lieux
 Peut être justifiée si la nouvelle fonction du bâtiment l'exige
 A éviter si possible
 Inadmissible, c'est une atteinte au caractère patrimonial du bâtiment

26. Des éléments contemporains ont été introduits dans l'ége du « Dar Ben Achour »
 (Escaliers en bois, verrière métallique), les avez-vous remarqués ?

- Oui Non

27. Comment jugez-vous ces éléments ?

	Tout à fait contre	Plutôt contre	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Bien intégrés dans le bâtiment	<input type="radio"/>				
Nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du bâtiment	<input type="radio"/>				
Plutôt décoratifs (intérêt fonctionnel moindre)	<input type="radio"/>				
Apportent une valeur ajoutée au bâtiment	<input type="radio"/>				
Portent atteinte au caractère patrimonial du bâtiment	<input type="radio"/>				
Inutiles	<input type="radio"/>				

28. Qui appréciez-vous le plus dans ce bâtiment (plusieurs choix possibles) ?

- Sa localisation
- Son caractère patrimonial (symbolique, historique...)
- La qualité des espaces offerts (dimensions, ambiances...)
- La qualité des services offerts
- Autre.....

29. Qu'est-ce que vous n'appréciez pas (ou que vous souhaitez améliorer) dans ce bâtiment (plusieurs choix possibles) ?

- Sa localisation
- Son caractère patrimonial (symbolique, historique...)
- La qualité des espaces offerts (dimensions, ambiances...)
- La qualité des services offerts
- Autre.....

30. Le bâtiment de la bibliothèque « Dar Ben Achour » offre-t-il les services suivants ?
 Si oui, quel est votre degré de satisfaction par rapport à ces services (Donnez une note de 1 à 5 : 1= pas du tout satisfait ; 2= plutôt insatisfait ; 3= sans opinion ; 4= plutôt satisfait ; 5= très satisfait) ?

	Oui	Non	Degré de satisfaction (attribuer une note de 1 à 5)
Un service d'accueil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un espace de travail individuel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un espace de travail en groupe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un espace de repos	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Une documentation appropriée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un service de photocopie/impression	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Une connexion au courant électrique (prises)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Une connexion au réseau internet (wifi ou filaire)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un service de restauration/caféteria	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Des sanitaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

31. Comment qualifiez-vous le bâtiment du Dar Ben Achour ?

	Tout à fait contre	Plutôt contre	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Stutlise aisément	<input type="radio"/>				
Facile à utiliser, qui encourage l'autonomie	<input type="radio"/>				
Adaptable à plusieurs utilisations	<input type="radio"/>				
Adapté à une variété de personnes	<input type="radio"/>				
Facilite le contact avec les autres	<input type="radio"/>				
Stimulant et inspirant	<input type="radio"/>				
Durable, offre des conditions appropriées	<input type="radio"/>				
Offre un bon niveau de sécurité	<input type="radio"/>				
Permet une économie des surfaces et des coûts	<input type="radio"/>				

Adéquat pour les technologies de									
Information		<input type="radio"/>							
Authentique		<input type="radio"/>							
Bien entretenu		<input type="radio"/>							
Facilement accessible et visible (depuis l'extérieur)		<input type="radio"/>							
Connu par le grand public		<input type="radio"/>							
Familier		<input type="radio"/>							
Charmant		<input type="radio"/>							
Mystérieux		<input type="radio"/>							
Majestueux		<input type="radio"/>							
Harmonieux		<input type="radio"/>							

32. Selon leur fonction actuelle, comment qualifier les espaces suivants ? (2 tableaux par espace)

LASKIFA

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très	
Paisible/calme	<input type="radio"/>	Bryante				
Lumineuse (مشرقة)	<input type="radio"/>	Sombre (مظلمة)				
Ensoleillée (مشمسة)	<input type="radio"/>	Ombagée (مظلمة)				
Odorante	<input type="radio"/>	Inodore				
Ouverte	<input type="radio"/>	Fermée				
Coloré	<input type="radio"/>	Incolore				
Spacieuse	<input type="radio"/>	Etroite				
Charmante	<input type="radio"/>	Reynante				
Fraîche	<input type="radio"/>	Chaud				
Agréable	<input type="radio"/>	Désagréable				
Confortable	<input type="radio"/>	Pas du tout confortable				
Intrinsèque	<input type="radio"/>	Exposée				
Stimulante	<input type="radio"/>	Décourageante				

Autre(s) qualification(s) :

Comment jugez-vous les aspects suivants dans la skifa ?

	Pas du tout approprié	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
Ensoleillement	<input type="radio"/>				
L'éclairage (artificial)	<input type="radio"/>				
L'intimité	<input type="radio"/>				
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>				
Le niveau sonore	<input type="radio"/>				
Les odeurs	<input type="radio"/>				
La température	<input type="radio"/>				
L'humidité	<input type="radio"/>				
L'aération	<input type="radio"/>				
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur,...)	<input type="radio"/>				

LE PATTO

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très	
Paisible/calme	<input type="radio"/>	Bryant				
Lumineux (مشرقة)	<input type="radio"/>	Sombre (مظلمة)				
Ensoleillée (مشمسة)	<input type="radio"/>	Ombagée (مظلمة)				
Odorant	<input type="radio"/>	Inodore				
Ouvert	<input type="radio"/>	Fermé				
Coloré	<input type="radio"/>	Incolore				
Spacieux	<input type="radio"/>	Etroit				
Charmant	<input type="radio"/>	Quelconque				
Frais	<input type="radio"/>	Chaud				
Agréable	<input type="radio"/>	Désagréable				
Confortable	<input type="radio"/>	Pas du tout confortable				

Intime	<input type="radio"/>	Exposé				
Stimulant	<input type="radio"/>	Décourageant				

Autre(s) qualification(s) :

Comment jugez-vous les aspects suivants dans le patio ?

	Pas du tout approprié	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
L'ensoleillement	<input type="radio"/>				
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>				
L'intimité	<input type="radio"/>				
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>				
Le niveau sonore	<input type="radio"/>				
Les odeurs	<input type="radio"/>				
La température	<input type="radio"/>				
L'humidité	<input type="radio"/>				
L'aération	<input type="radio"/>				
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>				

LA SALLE DE LECTURE PRINCIPALE

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très	
Paisible/calme	<input type="radio"/>	Bryyante				
Lumineuse (ضاحية)	<input type="radio"/>	Sombre (ظلمة)				
Ensoleillée (مشمسة)	<input type="radio"/>	Ombagée (ظلال)				
Odorante	<input type="radio"/>	Inodore				
Ouverte	<input type="radio"/>	Fermée				
Colorée	<input type="radio"/>	Incolore				
Spacieuse	<input type="radio"/>	Etroite				
Charmante	<input type="radio"/>	Régnante				

Fraîche	<input type="radio"/>	Chaude				
Agréable	<input type="radio"/>	Désagréable				
Confortable	<input type="radio"/>	Pas du tout confortable				
Intime	<input type="radio"/>	Exposée				
Stimulante	<input type="radio"/>	Décourageante				

Autre(s) qualification(s) :

Comment jugez-vous les aspects suivants dans la salle de lecture ?

	Pas du tout approprié	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
L'ensoleillement	<input type="radio"/>				
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>				
L'intimité	<input type="radio"/>				
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>				
Le niveau sonore	<input type="radio"/>				
Les odeurs	<input type="radio"/>				
La température	<input type="radio"/>				
L'humidité	<input type="radio"/>				
L'aération	<input type="radio"/>				
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>				

33. Quand vous avez le choix, préférez-vous vous installer dans d'autres salles (à part la salle de lecture principale) ?

Oui

Non

34. Classez ces espaces selon votre préférence (de 1 à 5)

Ordre de préférence	Espace
	Salle de lecture principale
	Salle de conférences
	Galerie 1
	Galerie 2
	Galerie 3

35. Décrivez l'espace où vous préférez travailler le plus en utilisant les termes des tableaux précédents (question 32)

.....

.....

.....

36. Quelles sont les critères que vous prenez en considération dans le choix de votre espace de travail (classer ces qualités selon leur importance) ?

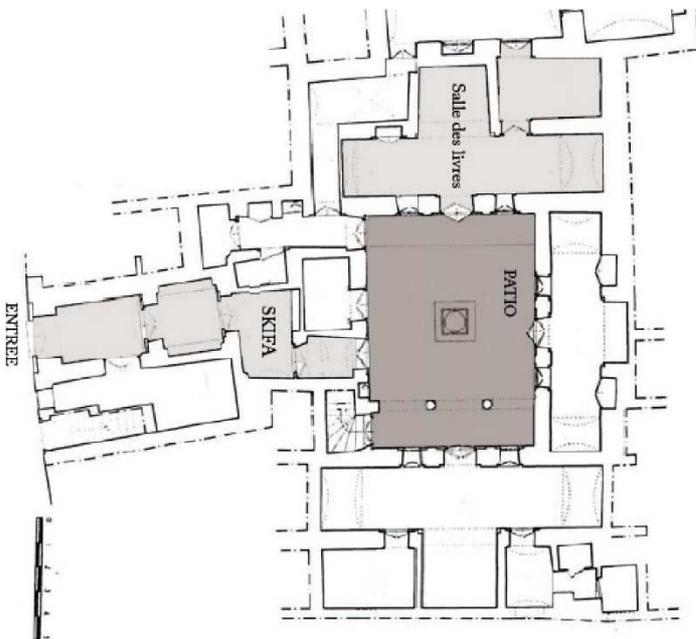
	T'ès important	Moyennement important	Peu important
L'ensoleillement / éclairage naturel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'inimité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le niveau sonore	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les odeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La température	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'humidité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aération	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les commodités ou services (prises de courant, wifi, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

37. Avez-vous remarqué un son, une odeur, ou un autre facteur, provenant de l'extérieur ou de l'intérieur du bâtiment, qui soit particulièrement significatif, qui rythme ou qui empêche l'activité dans ces lieux ?

Oui Non

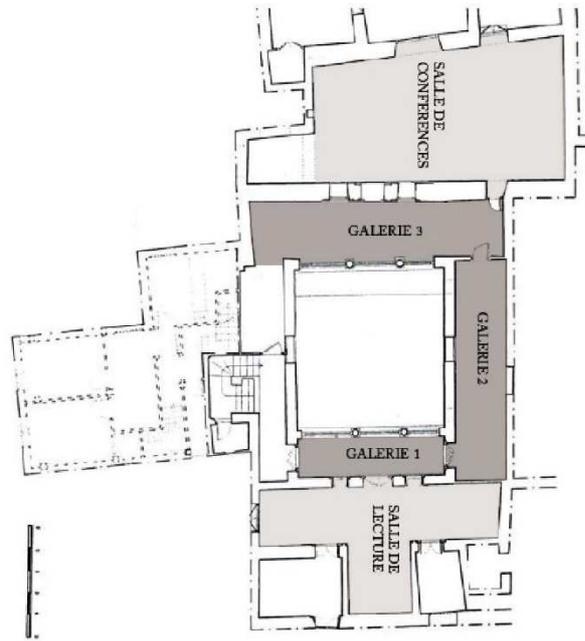
Si oui, le(à)quel(s) ?

-----Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration-----



PLAN RDC

PLAN ETAGE



Questionnaire « CCTH »

QUESTIONNAIRE Club Culturel Tahar Haddad

Ce questionnaire vous est proposé dans le cadre d'une recherche doctorale en architecture. Il porte sur la qualification des ambiances dans les espaces reconvertis de la médina de Tunis. Veuillez, s'il vous plaît, répondre aux questions énoncées dans l'ordre, faisant preuve d'un maximum de sérieux et de fiabilité.

Le questionnaire est anonyme, aucune réponse ne sera divulguée hors du contexte de cette recherche.

Votre collaboration nous sera de la plus grande utilité, nous vous en remercions d'avance.

Date.....

1. Êtes-vous de sexe : féminin masculin
2. Quel âge avez-vous ?

<input type="radio"/> Moins de 20	<input type="radio"/> 20-29	<input type="radio"/> 30-39
<input type="radio"/> 40-49	<input type="radio"/> 50-59	<input type="radio"/> Plus de 60
3. Quel est votre niveau d'études ?

<input type="radio"/> Primaire	<input type="radio"/> Secondaire	<input type="radio"/> Universitaire
<input type="radio"/> 3 ^{ème} cycle	<input type="radio"/> Autre	
4. Quelle est votre profession ?.....
5. Habitez-vous la médina ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------
6. Êtes-vous souvent à la médina ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------
7. Avez-vous un attachement particulier à la médina ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------
8. Avez-vous un attachement particulier à ce bâtiment ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------
9. Venez-vous souvent à ce club culturel ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Page 1 sur 10

10. Vous fréquentez le club Tahar Haddad de manière :

<input type="radio"/> Régulière	<input type="radio"/> Irrégulière
---------------------------------	-----------------------------------
11. Vous fréquentez le club Tahar Haddad de manière :

<input type="radio"/> Quotidienne	<input type="radio"/> Hebdomadaire	<input type="radio"/> Annuelle
<input type="radio"/> Mensuelle		
12. Combien d'heure passez-vous en moyenne par visite au club Tahar Haddad ?

<input type="radio"/> 0-1-2 heures	<input type="radio"/> 2-4 heures	<input type="radio"/> 4-6 heures	<input type="radio"/> Plus de 6 heures
------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--
13. Vous venez ici essentiellement pour :

<input type="radio"/> Découvrir les lieux	<input type="radio"/> Participer/assister à des tables rondes (conférences)	<input type="radio"/> Découvrir les expositions artistiques (peinture, photo...)
<input type="radio"/> Assister à des spectacles (théâtre, musique...)	<input type="radio"/> Autre.....	
14. Avez-vous un intérêt particulier pour les bâtiments historiques ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------
15. Le nom actuel du lieu (Club Tahar Culturel Haddad) est-il significatif pour vous ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, à quoi renvoie-t-il ?.....
16. Avez-vous une idée sur l'histoire de ce bâtiment ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, quel était son usage d'origine ?.....
17. Pensez-vous qu'il était intéressant d'installer ce club culturel dans un bâtiment historique de la médina ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------
18. Selon vous, quels seraient les principaux avantages d'une telle opération ? (plusieurs choix possibles)

<input type="radio"/> Proximité du lieu au centre-ville	<input type="radio"/> Sauvegarder le bâtiment en lui assurant une nouvelle fonction (éviter sa démolition)	<input type="radio"/> Profiter de la symbolique du lieu (histoire)
<input type="radio"/> Economiser le coût d'une nouvelle construction	<input type="radio"/> Profiter de la qualité exceptionnelle des espaces intérieurs du bâtiment	

Page 2 sur 10

19. Auriez-vous préféré fréquenter un espace contemporain, offrant les mêmes services et les mêmes avantages, plutôt que ce bâtiment historique ?

Oui Non

20. A quel point considérez-vous que les points suivants ont été respectés lors de la nouvelle affectation du bâtiment en centre culturel ?

	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Bien	Très bien
Respect de l'environnement immédiat (المحيط الفوري)	<input type="radio"/>				
Respect de la substance ancienne du bâtiment	<input type="radio"/>				
Respect du décor ancien	<input type="radio"/>				
Mise en valeur de la construction	<input type="radio"/>				
Innovation et créativité	<input type="radio"/>				

21. Selon vous, existerait-il une relation entre le bâtiment d'origine et sa nouvelle fonction ?

Oui Non

Si oui, laquelle ?

.....

22. Trouvez-vous que la nouvelle fonction (club culturel) est appropriée au bâtiment ?

	Pas du tout approprié	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
	<input type="radio"/>				

23. Quels espaces occupez-vous généralement quand vous venez dans ce club ? Quel(s) usage(s) en faites-vous ? (Veuillez vous référer au plan ci-joint pour reconnaître les espaces mentionnés dans le tableau)

	Passage	Repos Détente	Assister aux manifestations culturelles (conférences, expos, spectacles...)	Discussion	Autre
Entrée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Espace expositions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salle de conférences	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salle de spectacles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mini-amphi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bibliothèque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

24. Certaines reconversions, comme le cas du club Tahar Haddad, ont été accompagnées d'une modification du bâti ancien (agrandissement de fenêtres, démolition de murs...), comment jugez-vous cet acte ?

Vivement souhaitable, dans le but de moderniser les lieux
 Peut être justifié si la nouvelle fonction du bâtiment l'exige
 A éviter si possible
 Inadmissible, c'est une atteinte au caractère patrimonial du bâtiment

25. De même, comment jugez-vous l'introduction d'éléments contemporains dans l'architecture traditionnelle de la médina (éléments métalliques, en verre...)?

Vivement souhaitable, dans le but de moderniser les lieux
 Peut être justifié si la nouvelle fonction du bâtiment l'exige
 A éviter si possible
 Inadmissible, c'est une atteinte au caractère patrimonial du bâtiment

26. Des éléments du décor ancien ont été conservés pour rappeler la fonction originelle de l'espace (anneaux utilisés pour attacher les chevaux de l'écurie) ; Les avez-vous remarqués ?

Oui Non

27. Estimez-vous que leur conservation soit justifiée ?
 Oui Non

28. Des éléments contemporains ont été introduits lors de la reconversion du club Tahar Haddad (verrières, mobilier contemporain...) comment les jugez-vous ?

	Tout à fait contre	Plutôt contre	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Bien intégrés dans le bâtiment	<input type="radio"/>				
Nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du bâtiment	<input type="radio"/>				
Plutôt décoratifs (intérêt fonctionnel moindre)	<input type="radio"/>				
Apportent une valeur ajoutée au bâtiment	<input type="radio"/>				
Portent atteinte au caractère patrimonial du bâtiment	<input type="radio"/>				
Inutiles	<input type="radio"/>				

29. Qui appréciez-vous le plus dans ce bâtiment (plusieurs choix possibles) ?

- Sa localisation
- Son caractère patrimonial (symbolique, historique...)
- La qualité des espaces offerts (dimensions, ambiances...)
- La qualité des services offerts
- Autre

30. Qui est-ce que vous n'appréciez pas (ou que vous souhaitez améliorer) dans ce bâtiment (plusieurs choix possibles) ?

- Sa localisation
- Son caractère patrimonial (symbolique, historique...)
- La qualité des espaces offerts (dimensions, ambiances...)
- La qualité des services offerts
- Autre

31. Comment qualifiez-vous l'espace du club Tahar Haddad ?

	Tout à fait contre	Plutôt contre	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Fonctionnel	<input type="radio"/>				
Facile à utiliser, qui encourage l'autonomie	<input type="radio"/>				
Adaptable à plusieurs utilisations	<input type="radio"/>				
Adapté à une variété de personnes	<input type="radio"/>				
Facilite le contact avec les autres	<input type="radio"/>				
Stimulant et inspirant	<input type="radio"/>				
Durable, offre des conditions appropriées	<input type="radio"/>				
Offre un bon niveau de sécurité	<input type="radio"/>				
Permet une économie des surfaces et des coûts	<input type="radio"/>				
Adéquat pour les technologies de l'information	<input type="radio"/>				
Symbolique	<input type="radio"/>				
Bien entretenu	<input type="radio"/>				
Facilement accessible et visible (depuis l'extérieur)	<input type="radio"/>				
Connu par le grand public	<input type="radio"/>				

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très
Garni/décoré	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Sobre
Massif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Léger

32. Selon leur fonction actuelle, comment qualifiez les espaces du club Tahar Haddad ?

L'ESPACE D'EXPOSITIONS

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très
Paixible/calme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Bryvant
Lumineux (مشرق)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Sombre (مظلم)

Ensoleillé (مشمس)	<input type="radio"/>	Ombragé (ظليل)				
Odorant	<input type="radio"/>	Inodore				
Ouvert	<input type="radio"/>	Fermé				
Coloré	<input type="radio"/>	Incolore				
Spacieux	<input type="radio"/>	Etroit				
Charmant	<input type="radio"/>	Quelconque				
Frais	<input type="radio"/>	Chaud				
Agréable	<input type="radio"/>	Désagréable				
Confortable	<input type="radio"/>	Pas du tout confortable				
Intime	<input type="radio"/>	Exposé				
Stimulant	<input type="radio"/>	Décourageant				

Autre(s) qualification(s) :

Comment y jugez-vous les aspects suivants ?

	Pas du tout approprié	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
L'ensoleillement	<input type="radio"/>				
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>				
L'intimité	<input type="radio"/>				
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>				
Le niveau sonore	<input type="radio"/>				
Les odeurs	<input type="radio"/>				
La température	<input type="radio"/>				
L'humidité	<input type="radio"/>				
L'aération	<input type="radio"/>				
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>				

LA SALLE DE CONFERENCES

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très
--	------	-----	--------	-----	------

Paisible/calme	<input type="radio"/>	Bruyant				
Lumineux (مشمس)	<input type="radio"/>	Sombre (ظليل)				
Ensoleillé (مشمس)	<input type="radio"/>	Ombragé (ظليل)				
Odorant	<input type="radio"/>	Inodore				
Ouvert	<input type="radio"/>	Fermé				
Coloré	<input type="radio"/>	Incolore				
Spacieux	<input type="radio"/>	Etroit				
Charmant	<input type="radio"/>	Quelconque				
Frais	<input type="radio"/>	Chaud				
Agréable	<input type="radio"/>	Désagréable				
Confortable	<input type="radio"/>	Pas du tout confortable				
Intime	<input type="radio"/>	Exposé				
Stimulant	<input type="radio"/>	Décourageant				

Autre(s) qualification(s) :

Comment y jugez-vous les aspects suivants ?

	Pas du tout approprié	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
L'ensoleillement	<input type="radio"/>				
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>				
L'intimité	<input type="radio"/>				
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>				
Le niveau sonore	<input type="radio"/>				
Les odeurs	<input type="radio"/>				
La température	<input type="radio"/>				
L'humidité	<input type="radio"/>				
L'aération	<input type="radio"/>				
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>				

33. Quels sont les critères que vous prenez en considération dans le choix des espaces culturels que vous fréquentez (classés ces qualités selon leur importance) ?

	Très important	Moyennement important	Peu important
L'ensoleillement / éclairage naturel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'indivisibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aménagement (moblier)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le niveau sonore	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les odeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La température	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'humidité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aération	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les commodités ou services (prises de courant, wifi, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

34. Avez-vous remarqué un son, une odeur, ou un autre facteur, provenant de l'extérieur ou de l'intérieur du bâtiment, qui soit particulièrement significatif, qui rythme ou qui empêche l'activité dans ces lieux ?

Oui Non

Si oui, le(quel(s)) ?.....

-----Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration-----

Questionnaire « Le Diwan »

QUESTIONNAIRE

Bibliothèque municipale – Le Diwan

Ce questionnaire vous est proposé dans le cadre d'une recherche doctorale en architecture. Il porte sur la qualification des ambiances dans les espaces reconvertis de la médina de Tunis. Veuillez, s'il vous plaît, répondre aux questions énoncées dans l'ordre, faisant preuve d'un maximum de sérieux et de fiabilité.

Le questionnaire est anonyme, aucune réponse ne sera divulguée hors du contexte de cette recherche.

Votre collaboration nous sera de la plus grande utilité, nous vous en remercions d'avance.

Date.....

1. Êtes-vous de sexe : féminin masculin
2. Quel âge avez-vous ?
 Moins de 20 20-29 30-39
 40-49 50-59 Plus de 60
3. Quel est votre niveau d'études ?
 Primaire Secondaire Universitaire
 3^{ème} cycle Autre
4. Quel est votre profession ?
5. Habitez-vous la médina ? Oui Non
6. Êtes-vous souvent à la médina ? Oui Non
7. Avez-vous un attachement particulier à la médina ? Oui Non
8. Avez-vous un attachement particulier à ce bâtiment ? Oui Non
9. Venez-vous souvent à cette bibliothèque ? Oui Non

Page 1 sur 11

10. Vous fréquentez cette bibliothèque de manière :
 Régulière Irrégulière
11. Vous fréquentez cette bibliothèque de manière :
 Quotidienne Hebdomadaire
 Mensuelle Annuelle
12. Combien d'heure passez-vous en moyenne par visite à la bibliothèque ?
 0-1-2 heures 2-4 heures 4-6 heures Plus de 6 heures
13. Vous venez ici essentiellement pour :
 Profiter de l'espace dédié à la lecture/révision
 Profiter des ouvrages disponibles
 Découvrir les lieux
 Assister à des manifestations culturelles
 Autre.....
14. Avez-vous un intérêt particulier pour les bâtiments historiques ?
 Oui Non
15. Le nom actuel du lieu (Le Diwan) est-il significatif pour vous ?
 Oui Non
 Si oui, à quoi renvoie-t-il ?
16. Avez-vous une idée sur l'histoire de ce bâtiment ?
 Oui Non
 Si oui, quel était son usage d'origine ?
17. Pour cette bibliothèque, pensez-vous qu'il était intéressant de l'installer dans un bâtiment historique de la médina ?
 Oui Non
18. Selon vous, quels seraient les principaux avantages d'une telle opération ? (plusieurs choix possibles)
 Proximité du lieu au centre-ville
 Sauvegarder le bâtiment en lui assurant une nouvelle fonction (éviter sa démolition)
 Profiter de la symbolique du lieu (histoire)
 Economiser le coût d'une nouvelle construction
 Profiter de la qualité exceptionnelle des espaces intérieurs du bâtiment
 Autre.....

Page 2 sur 11

19. Auriez-vous préféré fréquenter un espace contemporain, offrant les mêmes services et les mêmes avantages, plutôt que ce bâtiment historique ?

- Oui Non

20. A quel point considérez-vous que les points suivants ont été respectés lors de la nouvelle affectation du bâtiment en bibliothèque ?

	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Bien	Très bien
Respect de l'environnement immédiat (الوسط الحضري)	<input type="radio"/>				
Respect de la substance ancienne du bâtiment	<input type="radio"/>				
Respect du décor ancien	<input type="radio"/>				
Mise en valeur de la construction	<input type="radio"/>				
Innovation et créativité	<input type="radio"/>				

21. Selon vous, existerait-il une relation entre le bâtiment d'origine et sa nouvelle fonction ?

- Oui Non

Si oui, laquelle ?

22. Trouvez-vous que la nouvelle fonction (bibliothèque) est appropriée au bâtiment ?

<input type="radio"/>	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
Pas du tout approprié	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

23. Quels espaces occupez-vous généralement quand vous venez dans cette bibliothèque ?

Quel(s) usage(s) en faites-vous ? (Veuillez vous référer au plan ci-joint pour reconnaître les espaces mentionnés dans le tableau)

	Passage Démoulation	Repos Détente	Lecture, révision (travail de concentration)	Discussion avec d'autres personnes	Autre (Veuillez indiquer l'activité correspondante à l'espace mentionné)
Skifa	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Patio / salle de lecture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salles des livres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salle du marabout	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

24. Certaines reconversions¹ sont accompagnées d'une modification du bâti ancien (agrandissement de fenêtres, démolition de murs...), comment jugez-vous cet acte ?

- Vivement souhaitable, dans le but de moderniser les lieux
 Peut être justifié si la nouvelle fonction du bâtiment l'exige
 A éviter si possible
 Inadmissible, c'est une atteinte au caractère patrimonial et historique du bâtiment

25. De même, comment jugez-vous l'introduction d'éléments contemporains dans

l'architecture traditionnelle de la médina (éléments métalliques, en verre...)?

- Vivement souhaitable, dans le but de moderniser les lieux
 Peut être justifié si la nouvelle fonction du bâtiment l'exige
 A éviter si possible
 Inadmissible, c'est une atteinte au caractère patrimonial et historique du bâtiment

¹ Par reconversion, nous désignons le changement de fonction d'un bâtiment

26. Qui appréciez-vous le plus dans ce bâtiment (plusieurs choix possibles) ?

- Sa localisation
- Son caractère patrimonial (symbolique, historique...)
- La qualité des espaces offerts (dimensions, décoration, aménagements...)
- La qualité des services offerts
- Autre

27. Qui est-ce que vous n'appréciez pas (ou que vous souhaitez améliorer) dans ce bâtiment (plusieurs choix possibles) ?

- Sa localisation
- Son caractère patrimonial (symbolique, historique...)
- La qualité des espaces offerts (dimensions, décoration, aménagements...)
- La qualité des services offerts
- Autre

28. Le bâtiment de la bibliothèque « Diwèn » offre-t-il les services suivants ? Si oui, quel est votre degré de satisfaction par rapport à ces services (Donnez une note de 1 à 5 : 1= pas du tout satisfait ; 2= plutôt insatisfait ; 3= sans opinion ; 4= plutôt satisfait ; 5= très satisfait) ?

	Oui	Non	Degré de satisfaction (attribuer une note de 1 à 5)
Un service d'accueil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un espace de travail individuel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un espace de travail en groupe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un espace de repos	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Une documentation appropriée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un service de photocopie/impression	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Une connexion au courant électrique (prises)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Une connexion au réseau internet (wifi ou filaire)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Un service de restauration/caféteria	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Des sanitaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

29. Comment qualifiez-vous le bâtiment de la bibliothèque Diwèn ?

	Tout à fait contre	Plutôt contre	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Fonctionnel	<input type="radio"/>				
Facile à utiliser, qui encourage l'autonomie	<input type="radio"/>				
Adaptable à plusieurs utilisations	<input type="radio"/>				
Adapté à une variété de personnes	<input type="radio"/>				
Facilite le contact avec les autres	<input type="radio"/>				
Stimulant et inspirant	<input type="radio"/>				
Durable, offre des conditions appropriées	<input type="radio"/>				
Offre un bon niveau de sécurité	<input type="radio"/>				
Permet une économie des surfaces et des coûts	<input type="radio"/>				
Adéquat pour les technologies de l'information	<input type="radio"/>				
Symbolique	<input type="radio"/>				
Bien entretenu	<input type="radio"/>				
Facilement accessible et visible (depuis l'extérieur)	<input type="radio"/>				
Connu par le grand public	<input type="radio"/>				
Familier	<input type="radio"/>				
Charmant	<input type="radio"/>				
Mystérieux	<input type="radio"/>				
Majestueux	<input type="radio"/>				
Harmonieux	<input type="radio"/>				

30. Comptez tenu de leur fonction actuelle, comment qualifiez les espaces suivants ?

(2 tableaux par espace)

LA SKIFA

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très	
Paisible/calme	<input type="radio"/>	Bruyante				
Lumineuse (ضاهية)	<input type="radio"/>	Sombre (ظلمة)				

Ensoleillée (مشمس)	<input type="radio"/>	Ombagée (ظلل)				
Odorante	<input type="radio"/>	Inodore				
Ouverte	<input type="radio"/>	Fermée				
Colorée	<input type="radio"/>	Incolore				
Spacieuse	<input type="radio"/>	Etroite				
Charmante	<input type="radio"/>	Réputante				
Fraîche	<input type="radio"/>	Chaude				
Agreable	<input type="radio"/>	Désagréable				
Confortable	<input type="radio"/>	Pas du tout confortable				
Intime	<input type="radio"/>	Exposée				
Stimulante	<input type="radio"/>	Décourageante				

Comment jugez-vous les aspects suivants dans la Skifa ?

	Pas du tout approprié	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
L'ensolaillement	<input type="radio"/>				
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>				
L'intimité	<input type="radio"/>				
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>				
Le niveau sonore	<input type="radio"/>				
Les odeurs	<input type="radio"/>				
La température	<input type="radio"/>				
L'humidité	<input type="radio"/>				
L'aération	<input type="radio"/>				
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>				

Autre(s) qualification(s)

LE PATTO / ESPACE DE LECTURE

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très	
Paisible/calme	<input type="radio"/>	Bryant				
Lumineux (مشمس)	<input type="radio"/>	Sombre (ظلل)				
Ensoleillé (مشمس)	<input type="radio"/>	Ombagée (ظلل)				
Odorant	<input type="radio"/>	Inodore				
Ouvert	<input type="radio"/>	Fermé				
Coloré	<input type="radio"/>	Incolore				
Spacieux	<input type="radio"/>	Etroit				
Charmant	<input type="radio"/>	Quelconque				
Frais	<input type="radio"/>	Chaud				
Agreable	<input type="radio"/>	Désagréable				
Confortable	<input type="radio"/>	Pas du tout confortable				
Intime	<input type="radio"/>	Exposé				
Stimulant	<input type="radio"/>	Décourageant				

Comment jugez-vous les aspects suivants dans le patio ?

	Pas du tout approprié	Plutôt inapproprié	Neutre	Plutôt approprié	très approprié
L'ensolaillement	<input type="radio"/>				
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>				
L'intimité	<input type="radio"/>				
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>				
Le niveau sonore	<input type="radio"/>				
Les odeurs	<input type="radio"/>				
La température	<input type="radio"/>				
L'humidité	<input type="radio"/>				
L'aération	<input type="radio"/>				
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>				

Autre(s) qualification(s)

31. Avez-vous accédé à la salle du marabout lors de vos visites à la bibliothèque ?

- Souvent Parfois Une fois Jamais

Si oui, comment qualifiez-vous cette salle ?

	Très	Peu	Neutre	Peu	Très	
Paisible/calme	<input type="radio"/>	Bryante				
Lumineuse (مشرقة)	<input type="radio"/>	Sombre (ظلمة)				
Ensoleillée (مشمسة)	<input type="radio"/>	Ombagée (ظل)				
Odorante	<input type="radio"/>	Inodore				
Ouverte	<input type="radio"/>	Fernée				
Colorée	<input type="radio"/>	Incolore				
Spacieuse	<input type="radio"/>	Etroite				
Charmante	<input type="radio"/>	Quelconque				
Fraîche	<input type="radio"/>	Chaud				
Agreable	<input type="radio"/>	Désagréable				
Confortable	<input type="radio"/>	Pas du tout confortable				
Intime	<input type="radio"/>	Exposée				
Stimulante	<input type="radio"/>	Décourageante				

32. Avez-vous une idée, même vague, sur l'histoire de ce marabout (Sidi Bakreche) ?

- Oui Non

33. Avez-vous un endroit préféré dans ce bâtiment ?

- Oui Non

Si oui, pour quelle raison le préférez-vous ?

Comment le qualifiez-vous (en utilisant des termes des tableaux précédents) ?

34. Quelles sont les critères que vous prenez en considération dans le choix de votre espace de travail (classez ces qualités selon leur importance) ?

	Très important	Moyennement important	Peu important
L'ensoleillement / éclairage naturel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'éclairage (artificiel)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'intimité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aménagement (mobilier)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le niveau sonore	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les odeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La température	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'humidité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aération	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les dimensions de l'espace (largeur, hauteur...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les commodités ou services (prises de courant, wifi, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

35. Avez-vous remarqué un son, une odeur, ou un autre facteur, provenant de l'extérieur ou de l'intérieur du bâtiment, qui soit particulièrement significatif, qui irrite ou qui empêche l'activité dans ces lieux ?

- Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

-----Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration-----

